



HAL
open science

Non- dans le paradigme des préfixes de négation en français : étude synchronique et diachronique

Edwige Dugas

► **To cite this version:**

Edwige Dugas. Non- dans le paradigme des préfixes de négation en français : étude synchronique et diachronique. Linguistique. Université Charles de Gaulle - Lille III, 2016. Français. NNT : 2016LIL30034 . tel-01477430

HAL Id: tel-01477430

<https://theses.hal.science/tel-01477430>

Submitted on 27 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITE DE LILLE
UMR STL 8163



Non- dans le paradigme des préfixes de négation en français Étude synchronique et diachronique

Edwige DUGAS

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de
Docteur en Sciences du langage

Le 2 décembre 2016

Composition du jury

Dany Amiot	Université de Lille (directrice)
Georgette Dal	Université de Lille (examinatrice)
Walter De Mulder	Universiteit Antwerpen (rapporteur)
Martin Hilpert	Université de Neuchâtel (examineur)
Fabio Montermini	Université Toulouse Jean Jaurès (rapporteur)
Jacqueline Visconti	Università degli Studi di Genova (examinatrice)

Remerciements

Ce travail de longue haleine n'aurait pas été possible sans l'aide, le soutien et la présence d'un certain nombre de personnes.

Je tiens tout d'abord à remercier Dany Amiot pour m'avoir encadrée depuis le master avec patience et dévouement. Ce travail n'aurait pas pu se faire sans elle, et c'est grâce à elle que je suis devenue la chercheuse que je suis.

Je remercie Walter De Mulder et Fabio Montermini d'avoir accepté d'être mes rapporteurs ainsi que Georgette Dal, Martin Hilpert et Jacqueline Visconti d'avoir accepté de participer à mon jury de soutenance.

Ce travail n'aurait pas pu être réalisé sans le soutien matériel et humain dont j'ai bénéficié au sein du laboratoire STL, et je tiens à exprimer ma gratitude à tous mes collègues, doctorants ou non, linguistes ou non : Josh Albair, Micha Château, Omar Gamboa, Pierre Chauveau-Thoumelin, Salouma Doucouré, Cécile Douet, Julien Fulcrand, Hanna Karpenko, Aurélie Merlo, Nicolas Osborne, Océane Puche, Laurence Romain, Sabina Tabacaru et Ornella Wandji ainsi qu'Antonio Balvet, Bert Capelle, Anne Carlier, Natalia Grabar, Maarten Lemmens, Rafael Marín, Cédric Patin, Katia Paykin, Christopher Piñón, Gerhard Schaden, Fayssal Tayalati et Delphine Tribout — pour n'en citer que quelques-uns.

Les chercheurs rencontrés lors des conférences, écoles d'été et visites de travail m'ont aussi permis de prendre du recul sur ma recherche et de voir les choses sous un angle nouveau. Que soient ici remerciés Diana Andrei, Kate Bellamy, Jelke Bloem, Olivier Bonami, Polina Chodaková, Antonio Fábregas, Berit Gehrke, Anja Goldschmidt, Nabil Hathout, Laurence Horn, Richard Huyghe, Aurore Koehl, Marine Lasserre, Bettelou Los, Karla Orihuela, Galit Sassoon, Jana Strnadová, Graeme Trousdale, Robert Truswell, Kristel Van Goethem, et tout ceux que je ne peux pas mentionner ici faute de place (la liste serait longue!).

Mes amis, dont la présence même lointaine fut précieuse : merci Andreas, Amélie, Barbara, Cécile, Deysi, Eva, Marika, Milena, Nóra, Rod & Sylvie, Sean, Shrita, Stéphane & Florence,

Stéphanie, Suzie. Je remercie aussi mes collègues de l'école St George's à Edimbourg avec lesquels j'ai eu le plaisir de travailler cette année et qui m'ont vu passer tous les intercourts scotchés à mon ordinateur.

Je salue aussi mes parents, qui se sont demandés pourquoi diable leur fille, un diplôme de sciences politiques en poche, a choisi de quitter son travail pour se lancer dans des études de linguistique. Il m'est arrivé à moi aussi de me poser la question, mais si c'était à refaire, je le referais. Un grand merci à mes frères et sœurs, pour leur présence et leur soutien à toutes les étapes de ce travail.

Cette thèse comporterait beaucoup trop d'aberrations typographiques sans le travail de mon équipe internationale de relectrices : merci à Evelyne Dugas (France), Camille Dugas (Allemagne) et Nathalie Farquet (Suisse).

Enfin, merci à toi, Jérôme, pour ta patience, ta joie de vivre, ton intelligence, ta capacité à détecter les espaces insécables et à remplir un camion de déménagement. Tu es à la fois mon compagnon de vie, mon meilleur ami et mon partenaire intellectuel favori. Sans ta présence ces trois dernières années, je n'aurais pas pu mener à bien ce travail avec autant de confiance.

Il y a douze ans de cela, je parcourais les étagères de la bibliothèque nationale de Vilnius à la recherche de documents qui me serviraient à rédiger mon mémoire de master sur les revendications linguistiques en Lituanie. Le mémoire écrit, je restai sur ma faim : la *langue* m'intéressait, mais il me fallait une autre perspective, plus interne en quelque sorte. Trois ans plus tard, je décidai d'étudier la linguistique et de faire de la recherche. Et alors que je bouclais cette thèse, en plein J.O. et Festival d'Edimbourg, j'ai eu l'occasion de me rappeler que le chercheur a quelque chose en lui du sportif et de l'artiste. J'ai parfois manqué d'endurance, parfois de créativité, mais je n'ai jamais cessé d'être fascinée par l'étude de la langue — et j'espère que cette passion ne s'éteindra jamais.

There is no field of enquiry which offers greater opportunities for discovering, for advancing knowledge, and for achieving an understanding of what it is that makes us human beings — the faculty of language.

Robert M. W. Dixon, *I am a linguist*, 2010

Table des matières

Remerciements	iii
Symboles et abréviations	xv
INTRODUCTION	1
I Présentation	9
1 Présentation de l'objet d'étude	13
1.1 Négation et notions connexes	13
1.1.1 Première définition de la négation	13
1.1.1.1 L'asymétrie affirmation/négation et positif/négatif : aperçu .	13
1.1.1.2 Toute négation présuppose une affirmation	15
1.1.1.3 La négation est-elle « marquée » ?	17
1.1.1.4 Deux termes s'opposent s'ils ont des points communs	18
1.1.2 Contradiction et contrariété	20
1.1.2.1 En philosophie et en logique	20
1.1.2.2 En syntaxe	22
1.1.2.3 Gradation, contrariété et contradiction	24
1.2 Les préfixes examinés dans cette thèse	27
1.2.1 Dans la littérature	27
1.2.1.1 Les [<i>a</i> -X]	27
1.2.1.2 Les [<i>anti</i> -X]	28
1.2.1.3 Les [<i>in</i> -X]	29
1.2.2 Points communs avec le schéma [<i>non</i> -X]	30
1.2.2.1 Les [<i>a</i> -N] et les [<i>non</i> -N] ontologiques	30
1.2.2.2 Les [<i>anti</i> -N] et les [<i>non</i> -N] contraires	31
1.2.2.3 Les [<i>in</i> -Adj] et les [<i>non</i> -Adj]	31
2 Cadre théorique	33
2.1 La grammaire de constructions	34

2.1.1	La construction, unité d'analyse	34
2.1.1.1	Définition	34
2.1.1.2	Les types de constructions	37
2.1.1.3	L'organisation des constructions	37
2.1.2	Une linguistique cognitive	40
2.1.2.1	Grands principes de la linguistique cognitive	40
2.1.2.2	Une linguistique fondée sur l'usage	41
2.1.3	GdC et formation de mots	41
2.1.3.1	Composition et préfixation	42
2.1.3.2	Les affixoïdes (Booij, 2005b)	43
2.2	Points communs entre la GdC et la MLC	46
2.2.1	Multidimensionnalité des opérations morphologiques	46
2.2.2	Relations bidirectionnelles entre les unités du lexique	49
2.2.3	Le lexique comme réseau	51
2.2.4	Des approches fondées sur l'usage et sur l'utilisation de corpus	54
2.3	Atouts de la GdC	56
2.3.1	Souplesse de la distinction entre composition et dérivation	56
2.3.2	Un cadre d'analyse non restreint aux phénomènes morphologiques	57
2.3.3	GdC et changements linguistiques diachroniques	58
3	Corpus et méthodologie de constitution du corpus synchronique	61
3.1	Sources des données	61
3.1.1	Introduction et remarques générales	61
3.1.2	Les différents sous-corpus	63
3.1.2.1	Données attestées dans les dictionnaires	63
3.1.2.2	Données attestées dans Frantext	64
3.1.2.3	Données attestées sur internet	65
3.2	Identification des formes en <i>non-</i> et constitution du corpus	68
3.2.1	Format des requêtes	68
3.2.2	Première étape : détection des formes syntaxiques et des formes lexicalisées	69
3.2.2.1	Formes syntaxiques	69
3.2.2.2	Formes nominales lexicalisées	70
3.2.2.3	Formes adjectivales lexicalisées	71
3.2.3	Deuxième étape : désambiguïsation des emplois de <i>non</i>	72
3.2.3.1	Emplois nominaux/emplois syntaxiques	72
3.2.3.2	Emplois adjectivaux/emplois syntaxiques	72
3.2.4	Troisième étape : emplois nominaux/emplois adjectivaux	75

3.2.5	La question de la délimitation des unités lexicales nominales	77
-------	---	----

II Les formes nominales en *non-* en synchronie 81

1 Annotation des [*non-N*] en synchronie 85

1.1	État de l'art	85
1.1.1	Des séquences [<i>non-N</i>] ouvertes à tous les noms?	85
1.1.2	Interprétation des [<i>non-N</i>]	86
1.1.2.1	Algeo (1971)	87
1.1.2.2	Bauer <i>et al.</i> (2013)	90
1.1.3	L'analyse d'Hamawand (2009)	91
1.1.4	Bilan de l'état de l'art sur les [<i>non-N</i>]	92
1.2	Propriétés morphosyntaxiques des Nb	92
1.2.1	Types morphosyntaxiques de noms	93
1.2.1.1	Bases clairement nominales	93
1.2.1.2	Autres types de bases	94
1.2.1.3	Bilan	100
1.2.2	Annotation morphosyntaxique des Nb	101
1.3	Propriétés sémantiques des Nb	106
1.4	Interprétation des [<i>non-N</i>]	112
1.4.1	Tests pour l'interprétation ontologique	112
1.4.2	Tests pour l'interprétation complémentaire	113
1.4.3	Tests pour l'interprétation contraire	115
1.4.4	Bilan	116

2 L'interprétation ontologique 121

2.1	Types morphosyntaxiques de bases	122
2.2	Non occurrence d'un événement	125
2.2.1	Types de bases et contextes d'emploi	126
2.2.2	Analyse	130
2.3	Non-présence d'une entité stative	133
2.4	Points communs à tous les [<i>non-N</i>] ontologiques	135
2.4.1	Négation contradictoire et exocentricité sémantique	135
2.4.2	Les [<i>non-N</i>] ontologiques et la distinction Figure/Ground	136
2.5	Les [<i>non-N</i>] ontologiques et les [<i>a-N</i>]	138
2.6	L'interprétation ontologique : bilan	140

3 L'interprétation complémentaire 143

3.1	Description des types de bases	144
3.1.1	Types morphosyntaxiques de bases	144
3.1.2	Sémantique des noms bases	146
3.2	Analyse de l'interprétation complémentaire	150
3.2.1	Une interprétation classifiante	150
3.2.1.1	Référence à deux classes complémentaires	151
3.2.1.2	Le rôle du contexte	153
3.2.1.3	Une relation d'hypéronymie entre le N et le [<i>non-N</i>] complémentaire ?	155
3.2.2	Négation contradictoire et exocentricité sémantique	157
3.2.3	Le cas des bases abstraites	158
3.3	L'interprétation complémentaire : bilan	159
4	L'interprétation contraire	163
4.1	Description des types de bases	164
4.1.1	Propriétés morphosyntaxiques des noms bases	164
4.1.2	Sémantique des noms bases	166
4.2	Analyse de l'interprétation contraire	168
4.2.1	Négation de propriétés stéréotypiques	168
4.2.1.1	Stéréotype(s) et propriétés stéréotypiques : définitions	168
4.2.1.2	Dans le corpus	170
4.2.2	Une négation axiologique et métalinguistique	172
4.2.3	Un schéma de préfixation évaluatif ?	173
4.3	[<i>anti-N</i>] et [<i>non-N</i>] : essai de comparaison	176
4.3.1	L'interprétation antonymique des [<i>anti-N</i>] : état de l'art	177
4.3.1.1	Annulation des propriétés attachées au référent du nom base	177
4.3.1.2	Expression de l'opposition adversative	179
4.3.2	Description des [<i>anti-N</i>] antonymiques	181
4.3.2.1	Forme des noms bases	181
4.3.2.2	Sémantique des noms bases	183
4.3.3	Interprétation des [<i>anti-N</i>] antonymiques	184
4.3.3.1	Exocentricité sémantique possible	185
4.3.3.2	L'antonymie adversative au premier plan ?	186
4.3.3.3	Tous les [<i>anti-N</i>] antonymiques n'ont pas un sens axiologique	187
4.3.4	Conclusions sur la comparaison des [<i>anti-N</i>] et des [<i>non-N</i>]	189
4.4	L'interprétation contraire : bilan	190
5	Conclusion : les [<i>non-N</i>] en synchronie	193

5.1	Les trois interprétations : bilan	193
5.1.1	Rôle de la base	193
5.1.2	Rôle du contexte	196
5.1.3	Liens entre les interprétations	198
5.1.3.1	Interprétation ontologique/Interprétation complémentaire	198
5.1.3.2	Interprétation complémentaire/Interprétation contraire	200
5.1.4	Négation morphologique et négation logique	200
5.2	Statut de <i>non-</i> et des [<i>non-N</i>]	202
5.2.1	État de l'art	202
5.2.2	Arguments contre une formation en syntaxe	205
5.2.3	Arguments contre une formation en composition	206
5.2.4	Discussion sur la notion de préfixoïde	209
5.2.5	Conclusion sur le statut de <i>non-</i> et des [<i>non-N</i>]	212
5.3	Sens des [<i>non-N</i>] et organisation constructionnelle	212
5.3.1	Sens et aspects pragmatiques du sens des [<i>non-N</i>]	212
5.3.2	Organisation constructionnelle des [<i>non-N</i>]	214

III Les formes adjectivales en *non-* en synchronie 217

1 Propriétés morphosyntaxiques 221

1.1	État de l'art	222
1.1.1	Statut de <i>non-</i> et des [<i>non-Adj</i>] dans la littérature	222
1.1.1.1	Préfixe ou adverbe ?	222
1.1.1.2	Le rôle du contexte syntaxique	223
1.1.1.3	Un patron réservé aux bases adjectivales « positives » ?	224
1.1.2	<i>Non-</i> et <i>pas</i> devant les adjectifs	225
1.1.3	<i>Non-</i> et <i>in-</i> devant les adjectifs	227
1.2	Des adjectifs bases fondamentalement « verbaux »	229
1.2.1	Type morphologique des bases	229
1.2.1.1	Adjectifs apparentés à des verbes	230
1.2.1.2	Adjectifs dénominaux	231
1.2.1.3	Adjectifs simplex	231
1.2.1.4	Adjectifs préfixés par <i>in-</i>	233
1.2.2	Doublets [<i>non-Adj</i>]/[<i>in-Adj</i>]	235
1.2.3	Héritage de la structure argumentale	236
1.3	Absence d'intégrité lexicale des séquences [<i>non-Adj</i>]	239
1.3.1	Le principe d'intégrité lexicale	239

1.3.2	Insertion d'un adverbe entre <i>non</i> et l'adjectif	240
1.4	Statut adverbial de <i>non</i> -?	246
1.4.1	Test de la coordination avec un adverbe	246
1.4.2	Limites du test de la coordination	247
1.5	Premières conclusions	248
2	Interprétation des [<i>non</i>-Adj]	251
2.1	Gradabilité	252
2.1.1	Rappel des notions et état de l'art	252
2.1.2	Examen du corpus	253
2.2	Type de relation sémantique avec le nom recteur	255
2.2.1	Rappel des notions et état de l'art	255
2.2.1.1	La distinction classifiant/qualifiant dans le domaine adjectival	255
2.2.1.2	La distinction classifiant/qualifiant, les [<i>non</i> -Adj] et les [<i>in</i> -Adj]	256
2.2.1.3	Bilan	257
2.2.2	Examen du corpus	258
2.3	Transparence sémantique du dérivé	262
2.3.1	Effets de sens et glissements sémantiques	262
2.3.2	Différentes périodes d'attestation	264
2.3.3	Phonologie des [<i>in</i> -Adj]	266
2.3.4	Une influence des domaines et des registres de langue?	267
2.4	Conclusion	268
3	Conclusion : les [<i>non</i>-Adj] en synchronie	269
IV	Les constructions [<i>non</i>-X] en synchronie	273
1	Liens entre les [<i>non</i>-N] et les [<i>non</i>-Adj]	277
1.1	Rappel des conclusions principales	277
1.1.1	Les [<i>non</i> -N]	277
1.1.2	Les [<i>non</i> -Adj]	278
1.2	[<i>non</i> -N] complémentaires et [<i>non</i> -Adj] classifiants	278
1.2.1	Points communs	278
1.2.2	Liens dans le lexique	280
2	Organisation des constructions [<i>non</i>-X] en synchronie	283
2.1	Un réseau de constructions commun aux [<i>non</i> -N] et aux [<i>non</i> -Adj]	283
2.2	Hypothèses pour la diachronie	287

V	Examen diachronique des [<i>non</i>-N] et des [<i>non</i>-Adj]	289
1	État de l'art	293
1.1	Les emplois de <i>non</i> en latin	293
1.2	Évolution de la négation syntaxique en français	294
1.3	La négation morphologique en AF et en MF	297
1.3.1	Le patron [<i>in</i> -X]	298
1.3.2	Le patron [<i>néant</i> -X]	299
1.4	Bilan et hypothèses	300
2	Méthodologie de constitution du corpus et données	301
2.1	Difficultés propres à la diachronie	301
2.2	Source des données	302
2.3	Constitution du corpus et annotation	303
2.3.1	Les différentes formes de <i>non</i>	303
2.3.2	Requêtes, détection des faux positifs et premier classement	305
2.3.3	Annotation des formes candidates	308
2.4	Premiers résultats	309
2.4.1	Données générales	309
2.4.2	Les formes nominales en <i>non</i> -	310
2.4.3	Les formes adjectivales en <i>non</i> -	312
3	Les constructions verbales en <i>non</i>-	315
3.1	Les [<i>non</i> -Part]	315
3.1.1	Les [<i>non</i> -Part] _N	316
3.1.2	Distinction entre les [<i>non</i> -Part] _{Adj} et les [<i>non</i> -Part] _V	321
3.1.3	Les [<i>non</i> -Part] _{Adj}	325
3.1.3.1	Ancien français	325
3.1.3.2	Moyen français	328
3.1.3.3	Français de la Renaissance	329
3.2	Les [<i>non</i> -Vinf] _N	330
3.2.1	Ancien français	331
3.2.2	Moyen français et français de la Renaissance	333
3.2.3	À partir de l'époque classique	335
3.3	Bilan : les constructions verbales en <i>non</i> -	336
4	Les constructions nominales en <i>non</i>-	339
4.1	Types de noms et contextes d'emploi des [<i>non</i> -N]	340
4.1.1	En ancien français et en moyen français	340

4.1.2	À partir de la Renaissance	342
4.2	Interprétation	343
4.2.1	En ancien français et en moyen français	343
4.2.2	À partir de la Renaissance	345
4.3	Bilan	347
5	Les constructions adjectivales en <i>non</i>	349
5.1	Ancien français	351
5.2	Du moyen français au français classique	355
6	Conclusion : les constructions en <i>non-</i> en diachronie	359
6.1	Émergence des constructions [<i>non-X</i>] _N et [<i>non-X</i>] _{Adj}	360
6.2	Constructionalisation et grammaticalisation	363
	CONCLUSION	365
	Résumé en français	373
	Abstract in English	375
	Bibliographie	377

Symboles et abréviations

N	nom	ppa	(forme apparentée à un) participe passé
Adj/A	adjectif	ppr	(forme apparentée à un) participe présent
V	verbe	part.	(forme apparentée à un) participe
ADV	adverbe	Vinf	(forme apparentée à un) verbe à l'infinif
SN	syntagme nominal	Vconj	verbe conjugué
SV	syntagme verbal	NdV	nom déverbal
SAdj/SA	syntagme adjectival	NdA	nom désadjectival
Dét.	déterminant	NdN	nom dénominal
Prép.	préposition	AdV	adjectif déverbal
PLUR	pluriel	AdN	adjectif dénominal
Préf.	préfixe	AdA	adjectif désadjectival
Nb	nom base	P	phrase
Adjb/Ab	adjectif base	S	syntagme
Evt	événement	Propr.	propriété
H	être humain	Artf	artefact
A	abstraction	EN	espèce naturelle
ONT	inter. ontologique	*	agrammatical
COMP	inter. complémentaire	?	acceptabilité problématique
CONT	inter. contraire	#	acceptable dans un autre contexte

\neg	négation	p	proposition
\vee	connecteur de disjonction	\exists	quantificateur existentiel
\wedge	connecteur de conjonction	\neq	différent de
\approx	peut être rapproché de	\equiv	équivalent à

AF	ancien français	<i>TLFi</i>	Trésor de la Langue Française informatisé
MF	moyen français	<i>GR</i>	Grand Robert
Ren.	français de la Renaissance	<i>PR</i>	Petit Robert
FCI	français classique	<i>BFM</i>	Base de Français Médiéval
FM	français moderne	<i>DMF</i>	Dictionnaire du Moyen Français

Grammaire de constructions

SEM	sémantisme
\leftrightarrow	relation forme/sens
$[...] \leftrightarrow [...]$	paire forme/sens
$\langle [...] \leftrightarrow [...] \leftrightarrow [...] \rangle$	représentation tripartite (phonologie/forme/sens)
$\langle [...] \leftrightarrow [...] \approx [...] \leftrightarrow [...] \rangle$	schéma de second ordre
a, b	séquences de sons
i j k	indices des propriétés phonologiques, syntaxiques et sémantiques
C	exposant de l'influence du contexte
X, Y	variable
σ	syllabe
ω	mot prosodique

Morphologie lexématique

\rightarrow	relation de motivation orientée
\leftrightarrow	relation de motivation réciproque
$>$	relation de dérivation
#	frontière de mot
FCT	fonction
Lex	lexème

INTRODUCTION

L'objectif de cette thèse est de rendre compte des séquences [*non-X*] en français synchronique et diachronique. Ces séquences sont exemplifiées ci-dessous :

- (1) a. Une **non-qualification** serait un cataclysme pour l'équipe de France, qui a disputé tous les Mondiaux depuis 1997.
<http://www.lequipe.fr/Handball/Actualites/La-france-joue-gros/375266>
- b. Pour un **non-italien**, la cuisine italienne a son épicentre quelque part entre la Toscane et l'Émilie-Romagne.
http://fr.wikipedia.org/wiki/Cuisine_italienne
- c. Sarcelles c'est l'archétype de la **non-ville**, le chef d'œuvre de l'aberration urbanistique. (*TLFi*, s. v. *non(-)*)
- d. la société évacue la poésie comme mode d'expression **non productif**.
[http://top-citations-proverbes.com/citation-jean-rouaud\[...\]](http://top-citations-proverbes.com/citation-jean-rouaud[...])
- e. tout moyen de violence employé par le prolétariat ne ferait que coaliser contre lui toutes les forces **non prolétariennes**.¹

Le cadre adopté pour ce travail est celui de la grammaire de constructions (Fillmore *et al.*, 1988 ; Croft, 2001 ; Östman & Fried, 2005 ; Goldberg, 2003, 2006 ; Booij, 2010). Les constructions constituent les unités de l'analyse linguistique ; ce sont des paires forme/sens qui peuvent avoir un statut lexical ou grammatical. Tout en partageant des points communs avec la morphologie lexématique classique (Matthews, 1974 ; Mel'čuk, 1994 ; Zwicky, 1992 ; Aronoff, 1994 ; Haspelmath & Sims, 2002 ; Fradin, 2003b), la grammaire de constructions offre un cadre à la fois plus souple et plus large qui permet notamment de mettre en évidence les liens entre les phénomènes morphologiques et syntaxiques, à la fois en synchronie et en diachronie.

1. Dans la suite de ce travail, la source des exemples est précisée lorsqu'il s'agit d'exemples attestés dans le *TLFi*, tirés de la Toile (URL) ou issus de la littérature. Lorsqu'aucune indication n'est donnée, l'exemple est issu du corpus Frantext. L'orthographe des exemples authentiques n'a pas été modifiée.

La forme *non* en français contemporain

La forme *non* correspond à plusieurs réalités en français contemporain. *Non*² peut être utilisé pour répondre à une question, ou pour réfuter un énoncé affirmatif :

- (2) a. – Est-ce une vipère ? – **Non**.
- b. – C'est une vipère. – **Non**, c'est une couleuvre !

Non peut aussi être utilisé pour opposer deux propositions et exprimer une alternative :

- (3) a. Tu viens ou **non** ?
- b. C'est un cheval et **non** un âne.
- c. Pour vous, pourquoi Dieu s'est-il fait homme et **non** femme ?
- d. Il est rusé et **non** intelligent.

Parmi les autres emplois de *non*, on peut mentionner l'emploi dans le discours rapporté (4a), dans des interro-négatives (4b), dans des questions-exclamations (4c) :

- (4) a. Les Écossais ont dit **non** à une sortie de l'Union Européenne.
- b. Il fait froid, **non** ?
- c. – Il paraît que l'an prochain, les autoroutes seront gratuites ! – **Non** ?
(Muller, 1992, p. 29)

Dans les contextes exemplifiés en (2)-(3)-(4), *non* est un adverbe et entre dans des constructions clairement syntaxiques. Ces emplois ne seront pas étudiés dans ce travail.

Cette thèse porte sur les cas où *non-* entre dans des séquences qui, à première vue, sont soit nominales, soit adjectivales. Dans les séquences nominales, *non-* est immédiatement suivi d'un nom et la séquence [*non-N*] a un rôle référentiel :

- (5) a. Une **non-qualification** serait un cataclysme pour l'équipe de France, qui a disputé tous les Mondiaux depuis 1997.
<http://www.lequipe.fr/Handball/Actualites/La-france-joue-gros/375266>
- b. Le **non-conformisme** est la condition sine qua non de l'accomplissement intellectuel
[http://bibliobs.nouvelobs.com/idees/20150820.OBS4473/hannah-arendt\[... \]](http://bibliobs.nouvelobs.com/idees/20150820.OBS4473/hannah-arendt[...])

Dans les séquences adjectivales, *non-* précède un adjectif et la séquence [*non-Adj*] a un rôle de modification du sémantisme du nom recteur :

2. J'utilise la graphie *non* pour les emplois non liés (exemples (2) à (4) ou lorsque je reste neutre quant au statut (lié ou non lié) de *non*. La graphie *non-* correspond aux emplois liés ([*non-N*] et [*non-Adj*]).

- (6) a. la société évacue la poésie comme mode d'expression **non productif**.
[http://top-citations-proverbes.com/citation-jean-rouaud\[...\]](http://top-citations-proverbes.com/citation-jean-rouaud[...])
- b. Il est important de pouvoir identifier rapidement les cellules **non cancéreuses**.

Parfois, cet adjectif est lui-même précédé d'un adverbe :

- (7) D'abord les chantiers de la Lehrter Bahnhof, étendues de grues, de pylônes, de câbles, de ponts **non** encore **terminés** auxquels il manquait une ou deux arches [...]

Questions de travail

Mon objectif est de déterminer le mode de formation des séquences exemplifiées en (1) et (5)-(7), mais aussi leur statut et l(es) interprétation(s) sémantique(s) qu'il est possible de leur attribuer. Les questions auxquelles je cherche à répondre sont donc les suivantes :

(i) Comment sont construites les séquences [*non-N*], dans lesquelles *non-* précède un nom et forme un nom négatif comme dans *non qualification*, *non conformisme*? Quel est le statut de *non-* dans ces séquences ?

(ii) Comment sont construites les séquences [*non-Adj*], dans lesquelles *non-* précède un adjectif et forme un adjectif négatif comme dans *non productif*, *non cancéreux*? Quel est le statut de *non-* dans ces séquences ?

Pour répondre aux questions en (i) et (ii), trois grands cas de figure peuvent être envisagés :

- Il s'agit d'une construction en syntaxe, auquel cas ces séquences sont des séquences syntaxiques ;
- Il s'agit d'une construction en syntaxe suivie d'un figement, auquel cas ces séquences sont des séquences lexicales (des lexèmes) ;
- Il s'agit d'une construction en morphologie, auquel cas ces séquences sont des lexèmes et elles correspondent soit à un schéma de composition, à un schéma de préfixoïdation (Booij, 2005b)³ ou à un schéma de préfixation.

(iii) Est-ce que n'importe quel nom peut entrer dans un patron [*non-N*] ? Est-ce que n'importe quel adjectif peut entrer dans un patron [*non-Adj*] ?

3. Booij parle de *préfixoïde*; le terme de *préfixoïdation* a été forgé pour les besoins de ce travail.

(iv) Quelle(s) interprétation(s) sémantique(s) peut-on faire des [*non-N*] et des [*non-Adj*] ? Que signifie avoir un sens « négatif » dans le cas de ces constructions ?

(vi) Enfin, si l'on examine l'histoire du français, ces séquences ont-elles « toujours » existé ? Quelle a été leur évolution ?

Les [*non-X*] et la négation

Les [*non-X*] du français ont fait l'objet de très peu d'attention, que ce soit en synchronie ou en diachronie, et ce manque d'intérêt est particulièrement frappant pour les [*non-N*]. En linguistique, c'est la négation syntaxique, phrastique, propositionnelle, qui a été la plus étudiée, peut-être parce que ses propriétés la rapprochent beaucoup de la négation logique. Ont notamment été l'objet de beaucoup d'attention les questions relatives à la concordance négative et les termes à polarité négative. Si on la compare à ces thèmes de recherche, la négation lexicale et, en particulier, la négation morphologique, a été relativement peu étudiée en français.

L'étude fondatrice sur la négation en linguistique est l'ouvrage de Jespersen (1917). Il faut ensuite mentionner Horn (1989) qui traite de manière extensive de l'ensemble des enjeux linguistiques et logiques liés à la notion de négation. Quant à l'affixation négative, elle est à ma connaissance examinée pour la première fois en détail par Zimmer (1964). Tous ces travaux analysent principalement des données issues de l'anglais mais ont fortement influencé la plupart des études ultérieures dans les autres langues. La littérature concernant le français est principalement axée sur la préfixation en *in-*, qui est examinée seule (Staaff, 1928 ; Tranel, 1976 ; Anscombe, 1994 ; Apothéloz, 2003, 2005 ; Schwarze, 2004, 2005 ; Huot, 2007), ou dans le cadre d'une comparaison avec les formations en *non-* (Gaatone, 1971, 1987 ; Kalik, 1971 ; Di Sciullo & Tremblay, 1993, 1996 ; Huot, 2007). De manière générale, la grande majorité des travaux sur la préfixation négative en français est le cas de non-morphologues : analyses morpho-sémantiques (Anscombe, 1994 ; Apothéloz, 2003, 2005 ; Buchi, 2011) ; analyses syntaxiques dans un cadre générativiste (Tranel, 1976 ; Di Sciullo & Tremblay, 1993, 1996), analyses phonologiques (dans un cadre générativiste également) (Tranel, 1976). D'autres schémas de préfixation négative ont fait l'objet d'études en morphologie : la préfixation en *anti-* (Rey, 1968 ; Zribi-Hertz, 1973 ; Durand, 1982 ; Corbin, 1980, 1987 ; Fradin, 1997a,b ; Heyna, 2008 ; Hathout, 2009), en *contre-* (Amiot & De Mulder, 2001 ; Dal, 2003a ; Amiot, 2004) et en *dé(s)-* (Gary-Prieur, 1976 ; Boons, 1984 ; Gerhard-Krait, 2000 ; Amiot, 2008).

Le statut de *non-* en français n'a pas encore fait l'objet d'un examen morphologique systématique. Quelques auteurs s'y sont penchés pour l'anglais (Algeo, 1971 ; Bauer, 1983 ; Hamawand,

2009). Pour le français, certains auteurs ont évoqué le statut de *non-* en morphologie dans une perspective contrastive (Cartoni & Lefer, 2011), dans le cadre d'études sur la préfixation négative (Zimmer, 1964 ; Gaatone, 1987 ; Larrivée, 2014), ou de travaux en syntaxe et sémantique portant sur la négation en général (Jespersen, 1917 ; Attal & Muller, 1984 ; Horn, 1989). Dans la plupart des cas, *non-* est considéré comme un préfixe, bien que son statut paraisse plus complexe lorsqu'il précède des adjectifs, et il arrive alors qu'il soit analysé comme un adverbe. Enfin, certains travaux ont évoqué l'apparition des premiers mots préfixés par *non-* et la concurrence de ce schéma de préfixation avec la préfixation en *in-* (Staaff 1928, p. 62, Darmesteter 1874 ; Tournier 1988, Dubois 1962, p. 150, Meyer-Lübke 1966, p. 147, Larrivée 2010), mais les quelques hypothèses formulées ne sont pas examinées de manière approfondie.

Le concept de négation lui-même est issu de la logique. Il n'est donc pas surprenant que les principaux linguistes qui se sont penchés sur la négation linguistique (Jespersen, 1917 ; Zimmer, 1964 ; Attal & Muller, 1984 ; Horn, 1989 ; Gaatone, 1987 ; Larrivée, 2010) aient pris comme point de départ la définition de la négation telle qu'elle est donnée en logique des prédicats :

En général, par négation on entend le symbole du langage de représentation sémantique équivalent à la négation de la logique de prédicats. Cette équivalence s'entend en termes dérivationnels (inversion de la valeur de vérité d'un contenu propositionnel), et en termes dynamiques : la négation est un opérateur logique capable de prendre des variables dans sa portée et d'être dans une hiérarchie de portée avec d'autres opérateurs logiques. (Corblin & Tovenà, 2003, p. 4)

La plupart des auteurs se sont ensuite éloignés de cette définition car, comme il apparaîtra très vite au cours de ce travail, elle est bien trop restrictive et ne peut à elle seule rendre compte des diverses facettes de la négation linguistique, et plus précisément, de la négation morphologique et lexicale. Une importante partie de ce travail est consacrée à l'analyse du sens des [*non-X*], l'objectif étant de décrire le mieux possible la négation qu'expriment ces séquences.

Plan de la thèse

La première partie de ce travail est consacrée à la présentation de mon objet d'étude, du cadre théorique et de la méthodologie employée. J'y introduis les notions relatives au concept de négation, ou qui en sont proches : la contradiction, la complémentarité, la contrariété mais aussi la privation, l'absence et l'opposition. Les [*non-X*] sont l'objet de ce travail, mais leur examen nécessite de se pencher sur les patrons [*a-X*], [*anti-X*] et [*in-X*], que je décris brièvement dans cette première partie. Je présente le cadre d'analyse de la grammaire de constructions

et, plus particulièrement, celui de la morphologie de constructions. Celui-ci partage de nombreux points communs avec le cadre de la morphologie lexématique mais dans le cadre plus général de la grammaire de constructions, il est possible de rendre compte de manière unifiée de phénomènes morphologiques et syntaxiques. Cette première partie est aussi consacrée à la présentation des corpus utilisés et les choix méthodologiques qui ont présidé à leur constitution.

La deuxième partie a pour objet les formes nominales en *non-* en synchronie. Sont mises en évidence trois interprétations, que j'appelle *ontologique*, *complémentaire* et *contraire*. Ces trois interprétations n'ont pas la même fréquence dans le corpus et ont chacune des préférences quant au type de nom qu'elles sont susceptibles d'accueillir. Par ailleurs, celles-ci sont plus ou moins dépendantes du contexte. En ce qui concerne le statut de la construction $[non-N]_{Nj}$, je montre qu'il s'agit d'une construction morphologique dans laquelle *non-* est un préfixe qui s'attache à un nom pour former un nom. Je propose d'analyser les trois interprétations identifiées comme les trois sous-constructions d'une construction plus générale mettant en jeu la notion d'absence à plusieurs niveaux du sémantisme du nom base, et représentée $[non-[X]_{Ni}]_{Nj} \leftrightarrow [ABSENCE\ DE\ SEM_i]_j$ (les formules \leftrightarrow sont décodées dans les parties qui suivent).

La troisième partie porte sur les formes adjectivales en *non-* en synchronie. Je cherche tout d'abord à déterminer le mode de formation et le statut de ces séquences. À l'inverse des $[non-N]$, mais aussi des $[in-Adj]$ avec lesquelles je les compare, les $[non-Adj]$ sont dépourvues d'intégrité lexicale et ne peuvent donc pas être analysées comme des constructions morphologiques. Ce sont des constructions syntaxiques dans lesquelles *non-* est un adverbe qui s'adjoint à un adjectif pour former un syntagme adjectival. Le deuxième chapitre de cette troisième partie traite de l'interprétation sémantique de ces séquences, que je compare aux adjectifs négatifs formés sur le patron $[in-Adj]$. Les $[non-Adj]$ et les $[in-Adj]$ entretiennent une relation différente avec leur nom recteur, ces derniers étant principalement qualifiants, tandis que les $[non-Adj]$ peuvent être classifiants ou qualifiants. J'en conclus à l'existence de deux types de constructions $[non-Adj]$ associées à deux sémantismes différents : la construction $[[non]_{ADV_k}[X]_{Ai}]_{SA_j} \leftrightarrow [qui\ n'a\ pas_k]$ la propriété classifiante/qualifiante $SEM_i]_j$ et la construction $[in-[X]_{Ai}]_{Aj} \leftrightarrow [qui\ n'a\ pas]$ la propriété qualifiante $SEM_i]_j$.

La quatrième partie propose une analyse unifiée des formes nominales et des formes adjectivales en *non-* en synchronie dans le cadre de la grammaire de constructions. Je propose de considérer ces deux types de constructions comme issues d'un même schéma plus général, ce qui permet à la fois de maintenir la distinction entre morphologie et syntaxe tout en rapprochant ces deux patrons qui partagent des propriétés formelles et sémantiques. Ce schéma, représenté $[non-[a]_{Xi}]_{Y_j} \leftrightarrow [ABSENCE\ DE\ SEM_i]_j$, rend compte à la fois des formes nominales et des

formes adjectivales en *non-*.

Dans une cinquième partie, j'examine les contextes diachroniques qui permis la constructionnalisation (Traugott & Trousdale, 2013) des deux types de constructions que l'on connaît aujourd'hui : la construction morphologique [*non-N*] et la construction syntaxique [*non-Adj*]. Je procède à un état de l'art des emplois de *non* depuis le latin, avec une attention particulière portée à l'ancien français et au moyen français, périodes pour lesquelles *non* a été assez bien décrit. Après une présentation des données, je montre que celles-ci suggèrent très fortement que les formes nominales en *non-* sont issues de constructions en *non-* ayant un sens prédicatif et contenant des formes apparentées à des verbes à l'infinitif et à des participes présents, qui ont progressivement été réanalysées, à partir de la fin du moyen français, comme des constructions référentielles, donc nominales. Cette constructionnalisation est à mettre en lien avec l'évolution de l'expression de la négation syntaxique (Cycle de Jespersen, cf. Larrivée 2011, entre autres), qui implique une disparition des emplois de *non* comme marqueur de négation du verbe. L'émergence des formes adjectivales en *non-*, quant à elle, est plus ancienne, mais on observe au cours du temps une modification du type d'adjectifs entrant dans la construction.

Partie I

Présentation

Cette première partie est consacrée à la présentation de mon objet d'étude, ainsi que du cadre théorique et de la méthodologie utilisée pour répondre à mes questions de travail. Elle présente les définitions essentielles à la bonne compréhension des parties suivantes, ainsi que les sous-basements théoriques de ma réflexion.

Le chapitre 1 propose tout d'abord une définition de la négation, en logique et en linguistique, et présente les notions qui sont généralement mobilisées lorsqu'il est question de négation dans ces deux domaines, à savoir la contradiction et la contrariété. L'examen des propriétés formelles et sémantiques du patron [*non-X*] rend utile la comparaison avec d'autres patrons « négatifs », en l'occurrence les [*in-X*], [*a-X*] et [*anti-X*], qui sont également présentés dans ce chapitre.

Dans le chapitre 2, je présente mes hypothèses et les outils théoriques qui me permettent, dans le reste de ce travail, de les tester. Je m'appuie avant tout sur les principes et les outils fournis par la grammaire de constructions (GdC), et en particulier, sur la morphologie de constructions (MC). Cette théorie a des points communs avec la morphologie lexématique classique (MLC), qui est très ancrée dans les pratiques morphologiques françaises aujourd'hui ; mais elle fait preuve d'une plus grande souplesse dans la conceptualisation des phénomènes dérivationnels (composition, préfixation), à la fois en synchronie et en diachronie, et a la capacité de rendre compte à la fois de ce qui relève de la morphologie et de la syntaxe.

Enfin, le chapitre 3 est consacré à la présentation de mon corpus et de la méthodologie employée pour le constituer et pour l'annoter, notamment en ce qui concerne la différenciation entre les formes nominales en *non-*, les formes adjectivales en *non-* et les séquences que l'on doit considérer comme clairement syntaxiques.

Présentation de l'objet d'étude

Ce chapitre a pour but de fournir les définitions essentielles au travail qui va suivre, c'est-à-dire celles qui sont généralement mobilisées lorsqu'il est question de négation, en logique — la notion de négation prenant son origine dans cette discipline — mais aussi en linguistique (1.1). La seconde section est consacrée à la présentation des patrons examinés dans cette thèse aux côtés du patron [*non-X*] : [*a-X*], [*anti-X*] et [*in-X*] (1.2).

1.1 Négation et notions connexes

Je commence ici par proposer une tentative de définition de la négation en positionnant ce concept par rapport à celui d'affirmation (1.1.1). Les paragraphes qui suivent sont consacrés à une présentation des notions afférentes à la négation : la contradiction et la contrariété, qui sont en quelque sorte différentes variantes de la négation (1.1.2).

1.1.1 Première définition de la négation

De prime abord, la manière la plus simple d'appréhender la négation est de considérer qu'elle se définit par rapport à l'affirmation et que le négatif se définit par rapport au positif. Autrement dit, il y a une asymétrie entre la négation et le négatif d'une part, et l'affirmation et le positif d'autre part (1.1.1.1). Je propose de rapprocher ces observations des notions de *présupposé* et de *présupposition* (1.1.1.2), mais aussi de *marque*, qui permettent de mieux comprendre ce qu'est la négation. En effet, l'apparent paradoxe que nous offre la négation est que tout rapport négatif se fonde sur une similarité (1.1.1.4).

1.1.1.1 L'asymétrie affirmation/négation et positif/négatif : aperçu

Dans ce travail, j'emploie les termes *négation* (p. ex. *préfixe de négation*) et *négatif* (p. ex. *sens négatif*). Dans la mesure où la négation linguistique a surtout été étudiée dans le domaine de la

phrase et de l'énoncé, il est fréquent d'opposer la *négation* à l'*affirmation*. Le terme *affirmation* renvoie principalement à un acte illocutoire et, à première vue, il n'est pas particulièrement approprié pour cette thèse, qui se focalise sur l'échelle du mot. Le problème est que le mot *affirmation* est le seul véritable antonyme du terme *négation*. En effet, un rapide coup d'œil dans les dictionnaires du français montre que le terme *négation* peut renvoyer à deux sens différents, mais à un seul antonyme :

- (i) L'action de nier ou le résultat de cette action. Dans cette acception, *négation* s'oppose à *affirmation* ;
- (ii) Un terme métalinguistique qui désigne l'ensemble des mécanismes linguistiques qui servent à nier. Dans cette acception, *négation* n'a pas d'antonyme.

Dans leur étude sur le mot *négation*, Flaux & Lagae (2015) montrent que, dans la langue, les mots *négation* et *affirmation* ne fonctionnent pas de manière symétrique. Contrairement à *négation*, *affirmation* n'est pas nécessairement un terme métalinguistique, d'où l'étrangeté des énoncés suivants, mentionnés par les auteures :

- (1) a. Dans cette phrase, soulignez les affirmations.
- b. Zoé fait sa thèse sur l'affirmation en français.
- c. Étudiez l'affirmation chez George Sand. (Flaux & Lagae, 2015, p. 31)

Deuxièmement, *affirmation* ne correspond pas à un opérateur logique, contrairement à *non*, notamment représenté \neg (cf. 1.1.2). Pour Flaux & Lagae (2015), « l'affirmation est reconnue comme munie d'une sorte d'antériorité logique » (Flaux & Lagae, 2015, p. 32).

L'adjectif *négatif*, lui, peut s'opposer soit à *affirmatif*, soit à *positif*. Dans la paire *affirmatif/négatif*, il qualifie un énoncé. La paire *positif/négatif* est généralement réservée aux mathématiques et à la physique, pour qualifier des nombres réels ou une différence de charge entre particules. Dans ce travail, j'utilise l'adjectif *négatif* de façon beaucoup plus générale, pour qualifier un énoncé mais aussi un syntagme ou un mot dans lequel est exprimée une négation.

Pour certains auteurs, qu'Horn (1989) appelle les « symétricalistes », la négation peut se définir indépendamment de l'affirmation ou du positif. Pour d'autres (les « asymétricalistes »), elle ne se définit que par rapport à l'affirmation ou au positif. Je partage l'analyse de ces derniers et je considère en effet que la négation n'existe pas en elle-même et nécessite un énoncé, un syntagme, un mot, un contenu qui affirme, qui pose. Les observations faites tout au long de ce travail de thèse corroboreront d'ailleurs cette position. Horn (1989) consacre un sous-chapitre de sa monographie sur la négation au débat sur l'asymétrie entre l'affirmation et la négation. « Symétricalistes » et « asymétricalistes » s'opposent potentiellement sur les points suivants (Horn, 1989, p. 45-79) :

- (i) L'affirmation est logiquement, ontologiquement, épistémologiquement et psychologiquement première, la négation secondaire ;
- (ii) L'affirmation est basique et simple, la négation complexe ;
- (iii) L'affirmation est essentielle, la négation éliminable ;
- (iv) L'affirmation est objective, la négation subjective ;
- (v) La phrase affirmative décrit un fait sur le monde, la phrase négative un fait sur (la phrase) affirmative ;
- (vi) En termes de structure informationnelle, la phrase affirmative vaut plus (= a plus de valeur), la négative vaut moins (voire n'a aucune valeur).

Il est difficile de dire si *affirmation* est ici entendue dans son sens illocutoire, ou dans son sens plus général, auquel cas ces points de mésentente entre symétricalistes et asymétricalistes s'étendent à toutes les instances de négation linguistique (négation lexicale, notamment). Comme les asymétricalistes, je considère que la négation est secondaire à l'affirmation, puisqu'elle ne se définit que par rapport à elle, et que psychologiquement et linguistiquement parlant, la négation est plus complexe que l'affirmation. Ceci correspond aux points (i) et (ii) ci-dessus, et j'y reviens dans les sous-sections 1.1.1.2 et 1.1.1.3. Toutefois, les points (iii) à (vi) me semblent beaucoup plus discutables, mais cette thèse n'a pas vocation à déterminer dans quelle mesure négation et affirmation sont asymétriques¹. Ce qu'il faut retenir, c'est l'idée du caractère secondaire de la négation, et le fait qu'elle est plus complexe que l'affirmation ou que le positif.

1.1.1.2 Toute négation présuppose une affirmation

Je propose de faire appel ici à la notion de *présupposé de prédication*, que Martin (1976, p. 49-50) définit comme des présupposés dépendants du contenu. Tout prédicat P rapporté à un argument x présuppose l'existence de x. Autrement dit, l'existence de l'argument est présupposée par la prédication. Par exemple, un énoncé comme *Ulysse n'aime pas le chocolat* présuppose la référentialité du nom *chocolat*. De même, on peut faire l'hypothèse que dans un [*non-X*] comme *non violence*, *non* est le prédicat rapporté à l'argument *violence*, et l'existence d'entités correspondant à la dénotation de *non violence* présuppose l'existence d'entités correspondant à la dénotation de *violence*. En effet, « la justification première des unités lexicales majeures (nom, verbe, adjectif, etc.) [...] est de présupposer l'existence des choses auxquelles elles renvoient » (Kleiber, 2003b, p. 100). Cette présupposition d'existence est liée au postulat que « les mots, les syntagmes, les phrases [...] ont nécessairement une signification et celle-ci renvoie à une donnée d'univers » (Martin, 1976, p. 49).

1. Concernant le point (vi) par exemple, Leech (1983) considère que « negative propositions are generally far less informative than positive ones, simply because the population of negative facts in the world is far greater than that of positive ones » (Leech, 1983, p. 100).

Je considère également que toute négation fait également intervenir une présupposition, qui correspond à deux réalités : la présupposition du locuteur (qui est de nature pragmatique), et la présupposition lexicale (qui est de nature sémantique). Pour Stalnaker (1978), la présupposition du locuteur est en lien avec le *common ground*, qui correspond à l'information partagée par les participants à une conversation :

The presuppositions of a speaker are the propositions whose truth he takes for granted as part of the background of the conversation. A proposition is presupposed if the speaker is disposed to act as if he assumes or believes that the proposition is true, and as if he assumes or believes that his audience assumes or believes that it is true as well. Presuppositions are what is taken by the speaker to be the **common ground** of the participants in the conversation, what is treated as their **common knowledge** or **mutual knowledge**². The propositions presupposed in the intended sense need not really be common or mutual knowledge ; the speaker need not even believe them. He may presuppose any proposition he finds it convenient to assume for purpose of the conversation, provided he is prepared to assume that his audience will assume it along with him. (Stalnaker, 1978, p. 151)

La présupposition lexicale, elle, est encodée linguistiquement. Par exemple, le verbe *regretter* présuppose la vérité de sa complétive : pour reprendre le fameux exemple de Fauconnier (1984), l'énoncé *Hera regrette que Paris préfère Aphrodite* présuppose que 'Paris préfère Aphrodite'. Il est admis que la négation conserve les présuppositions : « la proposition qui résiste à la négation est une présupposition de l'énoncé » (Fauconnier 1984, p. 12 ; voir aussi Ducrot 1973).

On peut se demander si la notion de présupposition lexicale est opératoire dans le cas des [*non-X*], dans la mesure où elle a été théorisée pour rendre compte de la négation syntaxique. On pourra en tout cas examiner, dans la suite de ce travail, si les [*non-X*] mettent en jeu un présupposé de prédication (ou d'existence, au sens de Martin 1976) et une présupposition du locuteur (au sens de Stalnaker 1978).

Comme je l'ai mentionné plus haut, la négation peut être analysée à l'aune de la dichotomie *marqué/non marqué*, elle-même trouvant un écho, d'une certaine façon, à l'opposition *Figure/Ground* et *Trajector/Landmark*. Pour Givón (1978), « a felicitous discourse context for the negative is the previous mention of the corresponding affirmative, or alternatively the belief by the speaker that the hearer has heard of the possibility of that corresponding affirmative being true, and in fact has tipped his belief toward the truth of that corresponding affirmative » (Givón,

2. En gras dans le texte original.

1978, p. 80). Il affirme plus loin que « negation is only appropriate if the corresponding event — or change in the inert state of the universe — has been made into a ground, while normally it is the figure » (*ibid*, p. 108). On retrouve ici les notions de présupposé et de présupposition qui viennent d'être décrites.

Enfin, il est important de garder à l'esprit que le langage est avant tout un phénomène social, et qu'il sert avant tout à répondre à des besoins communicatifs. Je partage l'opinion de Croft (2009) selon lequel « language is a (largely) conventional coordination device to solve the coordination problem of communication, which in turn is a coordination device to solve the coordination problem of successfully achieving any joint action that human beings wish to engage in » (Croft, 2009, p. 403). À ce titre, et dans la mesure où elle se définit par rapport à l'affirmation, la négation est, semble-t-il, un phénomène fondamentalement discursif. Je propose donc de mobiliser la notion de polyphonie (cf. notamment Ducrot 1984 ; Ducrot & Carel 2006), qui permet là aussi de refléter cette secondarité de la négation. Étymologiquement, le mot « polyphonie » renvoie à une multiplicité de voix ou de sons. Il a notamment été repris en pragmatique dans lequel ce terme est vu comme une manifestation des énonciations ; derrière la notion de polyphonie se trouve l'idée que l'énoncé négatif fait au moins allusion à un énonciateur de l'énoncé précédent. Un énoncé négatif ne reprend pas nécessairement le contenu de l'énoncé positif, mais dans tous les cas, il met en scène l'opinion d'un autre locuteur, réel ou potentiel. Pour Ducrot (1984), les énoncés affirmatifs et négatifs sont dissymétriques, parce que « l'affirmation est présente dans la négation d'une façon plus fondamentale que ne l'est la négation dans l'affirmation » Ducrot (1984, p. 216).

1.1.1.3 La négation est-elle « marquée » ?

Dans la plupart des langues, de la paire positif/négatif, c'est toujours le négatif qui est marqué, formellement du moins : le négatif est exprimé par un ou plusieurs items linguistiques supplémentaires. De Swart (2009) rappelle que dire de la négation qu'elle est marquée ne signifie pas qu'elle est typologiquement rare ; au contraire, c'est une catégorie universelle du langage naturel (Dahl, 1979). La négation est marquée parce que l'expression de la négation nécessite toujours des moyens grammaticaux particuliers, ce qui n'est pas le cas de l'affirmation, ce qu'on observe par exemple entre les énoncés (a) et (b) en français (2), hongrois (3) et japonais (4) :

(2) a. Ulysse \emptyset aime \emptyset le chocolat.

b. Ulysse **n'**aime **pas** le chocolat.

(3) a. Ulysses \emptyset szereti csokoládé.

b. Ulysses **nem** szereti csokoládé.

(4) a. Ulysse wa chokoreto o aishimasu.

b. Ulysse wa chokoreto **ga sukide wa** arimasen.

Par ailleurs, l'expression de la négation est toujours moins fréquente (en terme de fréquence d'occurrences) que l'expression de l'affirmation (Haspelmath, 2006) : par exemple, dans une langue donnée, les phrases négatives (cf. exemples b. ci-dessus) sont moins fréquemment employées que les phrases affirmatives (exemples a.).

La notion de marque trouve son origine chez les linguistes de l'école de Prague en phonologie. Elle est d'abord développée par Trubetzkoy (1931), puis appliquée aux catégories grammaticales et sémantiques par Jakobson (1932, 1939). La plupart des domaines de la linguistique et des approches utilisent la notion de marque, quoique de façon différente (Haspelmath, 2006). La marque dénote une asymétrie entre deux éléments par ailleurs identiques. Battistella (1990) définit la marque de la façon suivante :

In technical parlance, the term *markedness* refers to the relationship between the two poles of an opposition ; the terms *marked* and *unmarked*³ refer to the evaluation of the poles ; the simpler, more general pole is the unmarked term of the opposition while the more complex and focused pole is the marked term. (Battistella, 1990, p. 1)

Pour Battistella (1990), un terme marqué affirme la présence d'un trait particulier, tandis que le terme non marqué nie cette assertion, ou affirme la présence de traits contraires. La relation marqué/non marqué a parfois été comparée à la relation Figure/Ground des cognitivistes : « since the unmarked or unspecified term of an opposition carries less information, it appears as the ground against which the marked term appears as a figure ; the unmarked is a conceptual default value that is assumed unless the marked term is specifically indicated or chosen » (Battistella, 1990, p. 4). Il est bon de préciser que ce rapport est relatif et qu'il dépend de la façon dont la situation est perçue (ce qu'on appelle en anglais « construal »). On retrouve ici les observations faites à la sous-section précédente. La négation linguistique semble effectivement plus complexe que l'affirmation, parce qu'elle vient après elle et s'y ajoute.

1.1.1.4 Deux termes s'opposent s'ils ont des points communs

Les remarques qui viennent d'être faites ont à la fois mis l'accent sur ce qui oppose et sur ce qui rapproche le négatif et le positif. Le verbe (*s'*)*opposer* est ici employé comme synonyme de *être différent* : l'opposition est une altérité. Pour pouvoir dire de deux entités qu'elles entretiennent un rapport d'altérité, il est nécessaire qu'elles partagent des caractéristiques communes. Dans

3. En italiques dans le texte original.

cette thèse, je considère que la négation doit être vue comme un type d'opposition.

Les auteurs ont fréquemment souligné le fait que le négatif se distingue du positif mais qu'il partage des traits avec lui. Selon le philosophe Ellisalde, « le paradoxe trop peu remarqué de la négation est qu'elle est une relation de rupture : nier consiste en effet à mettre en rapport des termes pour exprimer qu'ils ne sont pas en rapport » (Ellisalde, 2014, p. 37). Le même auteur rapporte que c'est Aristote (384-322 av. J.-C.) qui avait pour la première fois remarqué cette particularité de la négation ; selon ce dernier, il s'agit d'une « expression avec liaison », mais « sa liaison veut signifier la déliaison des termes mis en présence l'un de l'autre » (Ellisalde, 2014, p. 37). Les linguistes ont aussi fait ce type d'observation. Pour Lyons (1977), « oppositions are drawn along some dimension of similarity » (Lyons, 1977, p. 286). Amsili (2003) souligne la nécessité, « pour qu'une paire de termes en opposition puissent revendiquer la qualification d'antonymes, que ces deux termes appartiennent à un même domaine, se placent sur le même axe » (Amsili, 2003, p.6). Paradis & Willners (2006a) formulent cette idée d'une manière particulièrement claire :

Antonyms are at the same time minimally and maximally different from one another. They map on to the same conceptual domain, but they occupy opposite poles/parts of that domain. Due to the fact that they are conceptually identical in all respects but one, we perceive them as maximally similar, and, at the same time, due to the fact that they occupy radically different poles/parts, we perceive them as maximally different. (Paradis & Willners, 2006a, p. 1052)

Deux choses sont à retenir dans cette citation. Premièrement, deux termes qui entretiennent une relation de négation sont maximalelement différents. Dans le *Sophiste*, Platon (427-348 av. J.-C.) assimile la négation et l'altérité (l'autre, ἑτέρων), sous-entendant que nier revient à asserter la présence d'une altérité, d'une différence : toute négation serait la négation d'une identité. Pour le Sophiste, le non-p est ce qui est distinct de p, par exemple « le non-beau est ce qui est autre que beau ». Pour Platon, la différence est la négation de l'identité. Platon se distancie notamment de Parménide, pour qui la négation revient à exclure de la sphère de l'existence (« le non être n'est pas »). D'une certaine façon, Platon cherche à définir la négation d'une façon positive. Horn (1989, p. 3) qualifie cette analyse de tentative pour éliminer la négation, alors qu'on peut tout simplement considérer qu'il s'agit d'une autre manière de définir la négation. Définir la négation comme une altérité, toutefois, ne me semble pas assez restrictif. Si l'on s'en tient à la préfixation, on observe qu'outre la préfixation négative, d'autres schémas de préfixation correspondent à l'expression d'une altérité : la suralimentation est différente de l'alimentation, un prérapport est différent d'un rapport, etc. La spécificité de la négation tient peut-être au fait que l'altérité mise en jeu est maximale. Dans les chapitres suivants, je montre en quoi consiste cette altérité dans le cas des formes nominales et adjectivales en *non-*.

Deuxièmement, les deux termes d'une relation de négation sont minimalement différents, parce qu'ils partagent un domaine conceptuel commun. L'identification du domaine conceptuel est très importante puisqu'il constitue en quelque sorte l'arrière-plan, le pivot de la relation de négation⁴. Dans son étude de la négation syntaxique, Katz (1972) utilise la notion de *domaine* de la façon suivante : « any *n* expressions that form an antonymous *n*-tuple will have the same range of significance but will make incompatible ascriptions to objects in the domain, while *n*-tuples of different antonymous expressions can have different ranges » (Katz, 1972, p. 159f). Katz utilise le terme de « range of significance » pour désigner le point commun entre deux termes opposés : « intuitively, we understand this notion as the domain picked out by the common component in the senses of an *n*-tuples of antonymous constituents » (*ibid.*, p. 160).

Deux entités entretiennent une relation de négation à condition d'être comparables, mais différentes⁵. La négation est donc une relation entre deux entités (qu'on peut appeler terme positif et terme négatif) qui diffèrent tout en partageant certaines propriétés. Cette définition n'étant pas assez restrictive, un des objectifs de ce travail sera de la préciser.

1.1.2 Contradiction et contrariété

Les notions de contradiction et de contrariété sont essentielles pour comprendre la négation. Issues de la logique (1.1.2.1), ces notions ont été reprises en linguistique par les syntacticiens (1.1.2.2). La distinction entre non-gradabilité et gradabilité peut être considérée comme le pendant linguistique de la distinction entre contradiction et contrariété. Je montre que les adjectifs sont très fréquemment analysés à l'aune de cette distinction, mais que certains noms, dans certains contextes, peuvent aussi être sujets à gradation et donc potentiellement être analysés en termes de contradictoires ou de contraires (1.1.2.3).

1.1.2.1 En philosophie et en logique

Les notions relatives à la négation ont été étudiées et formalisées par Aristote dans ce qui porte généralement le nom de *carré des oppositions* (cf. figure 1.1). Aussi appelé *carré logique*⁶, il représente les rapports qui existent entre les différents types d'oppositions. Ces oppositions concernent principalement les propositions. A désigne l'universelle affirmative, E l'universelle négative, I la particulière affirmative, O la particulière négative.

4. Un peu à la manière d'un axe de symétrie en géométrie euclidienne.

5. Ceci explique le succès des questions du type *Quelle est la différence entre un chewing-gum et un avion ?*, parce que le locuteur doit aussi identifier un point commun entre les deux entités comparées, ce qui est parfois très difficile étant donné que les entités en question paraissent radicalement différentes. (Réponse : Le chewing-gum colle et l'avion décolle).

6. On trouve aussi les dénominations *carré d'Aristote*, *carré d'Apulée*.

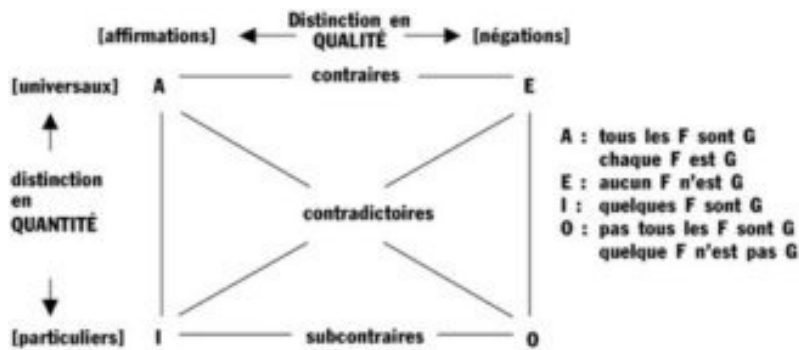


FIG. 1.1 – Le carré des oppositions, d’après Horn (1989, p. 11).

Les oppositions peuvent donc porter sur la qualité (affirmation/négation) ou sur la quantité (universaux/particuliers) et sont au nombre de trois :

- L’opposition entre contradictoires (A-O et I-E sur le schéma). Deux propositions contradictoires sont opposées à la fois en quantité (tous/quelques) et en qualité (affirmation/négation) : *Tous les chats sont gris/Quelque chat n’est pas gris* et *Aucun chat n’est vulgaire/Quelque chat est vulgaire*.
- L’opposition entre contraires (A-E sur le schéma). Deux propositions contraires sont deux propositions universelles qui diffèrent en qualité seulement : *Tout anarchiste est contestataire/Aucun anarchiste n’est contestataire*.
- L’opposition entre subcontraires (I-O sur le schéma). Deux propositions subcontraires diffèrent en qualité seulement : *Quelque homme est poli/Quelque homme n’est pas poli*.

On voit que les trois types d’opposition représentent une distinction en qualité, qui correspond à la distinction affirmation/négation. En ce sens, on peut dire que l’opposition est essentiellement fondée sur la négation, et opposition et négation sont quasiment synonymes.

Je me focalise ici sur la contradiction et sur la contrariété, qui ont été reprises en linguistique, et je renvoie à Horn (1989, p. 11ff) pour de plus amples détails sur le carré d’Aristote. La distinction, en termes logiques, entre la contradiction et la contrariété se fonde sur deux principes : le principe du tiers exclu (5) et la loi de non-contradiction (6) (Horn, 1989, p. 270). Ces deux principes s’énoncent ainsi :

(5) Principe du tiers exclu : ‘Une proposition doit être vraie ou fausse’

$$p \vee \neg p$$

(6) Loi de non contradiction : ‘Une proposition ne peut pas être simultanément vraie et fausse’

$$\neg(p \wedge \neg p)$$

Deux termes contradictoires sont gouvernés et par le principe du tiers exclu (5) et par la loi de non-contradiction (6) (Horn, 1989, p. 270) : ils sont mutuellement exclusifs et mutuellement exhaustifs. Par exemple, des énoncés *Zoé a un vélo* et *Zoé n'a pas de vélo*, l'un est forcément vrai et l'autre est forcément faux, et les deux énoncés ne peuvent pas être vrais ensemble ou faux ensemble. Soit Zoé possède un vélo, soit elle n'en possède pas⁷. Autrement dit, dans une relation de contradiction, les termes ne peuvent être ni tous les deux vrais ni tous les deux faux, puisque l'un est nécessairement vrai et l'autre nécessairement faux. Comme je l'indique plus loin, certains auteurs parlent de *complémentaires* pour désigner les *contradictaires* (1.1.2.2). C'est le cas de Cruse (1986), qui donne une définition particulièrement claire de la notion de contradictoire (qu'il appellerait donc « complémentarité ») :

The essence of a pair of complementaries is that between them they exhaustively divide some conceptual domain into two mutually exclusive compartments, so that what does not fall into one of the compartments must necessarily fall into the other. There is no 'no man's land', no neutral ground, no possibility of a third term lying between them [...] We can recognize complementaries by the fact that if we deny that one term applies to some situation, we effectively commit ourselves to the applicability of the other term ; and if we assert one term, we implicitly deny the other. (Cruse, 1986, p. 198)

Les termes contraires, quant à eux, sont uniquement gouvernés par la loi de non-contradiction (6) : ils sont mutuellement exclusifs, mais non mutuellement exhaustifs. Des énoncés *Ulysse n'est pas triste* et *Ulysse n'est pas heureux*, l'un est nécessairement vrai et l'autre faux, mais ils peuvent être faux en même temps : il est possible qu'Ulysse ne soit ni triste ni heureux, mais que son état d'esprit se situe entre la tristesse et le bonheur. Ainsi, deux termes contraires « représentent des aires situées aux pôles opposés d'une dimension donnée et laissent une place pour d'autres possibilités entre eux » (Zimmer, 1964, p. 21).

1.1.2.2 En syntaxe

En linguistique, et plus précisément en syntaxe, la distinction contradiction/contrariété est traditionnellement liée à la question de la portée de la négation (voir Heldner 1981 pour une revue des questions liées à la portée de la négation en syntaxe). En logique, la portée d'un opérateur désigne « le domaine dans lequel cet opérateur peut agir » (Muller, 1991, p. 101). Qu'en est-il en syntaxe ? Prenons l'exemple de la phrase (7) :

7. Il est bien sûr possible de compliquer l'interprétation de ces énoncés. Par exemple si le vélo de Zoé est un vélo qu'elle a loué, ce vélo n'est donc pas à strictement parler le sien... alors il est peut-être à la fois possible de dire que Zoé a un vélo et que Zoé n'a pas de vélo.

(7) Je n'ai pas vu Zoé hier.

Selon la portée de la négation, (7) peut avoir trois interprétations différentes. La négation peut porter sur l'ensemble de l'énoncé (8a), sur 'Zoé' (8b) ou sur 'hier' (8c) :

- (8) a. Il est faux que j'aie vu Zoé hier.
- b. Ce n'est pas Zoé que j'ai vue hier.
- c. Ce n'est pas hier que j'ai vu Zoé.

Je propose de reprendre Nølke (1994) et de définir la portée comme la propriété qu'ont certaines unités linguistiques d'exercer « une certaine influence sur le fragment de la phrase dans laquelle elles figurent » (Nølke, 1994, p. 243). J'insiste sur le fait que la portée est une notion sémantique, pas syntaxique⁸. Dans ma description des formes nominales et adjectivales en *non-*, j'emploie le terme de *portée* pour faire référence au domaine d'influence de la construction/schéma de préfixation en *non-*; je cherche notamment à savoir si ce domaine d'influence est l'ensemble du sémantisme du nom ou de l'adjectif, ou seulement une partie de ce sémantisme.

Sont généralement distingués deux types de portée de la négation : (i) la négation de constituant, ou négation dite *interne*, (ii) la négation de phrase ou de proposition, ou négation dite *externe*. La négation de constituant est dite *partielle*; la négation de phrase est dite *totale*.

La distinction entre *négation interne* et *négation externe* a été introduite par Aristote (et reprise en linguistique entre autres par Ducrot & Todorov 1972, p. 394, Lyons 1977, p. 764) à partir d'énoncés comme celui en (9) :

(9) Jean n'est pas riche

Dans le cas de la négation de constituant, ou négation interne, « a negative term is affirmed of the subject » (Horn, 1989, p. 5) :

(10) Jean est (non-riche)

Dans le cas de la négation de phrase, ou négation externe, « the negative sign signifies the mode of predication » (Horn, 1989, p. 5) :

(11) Jean n'est pas (riche)

La négation de constituant ((10) et (12a)) est dite contraire, tandis que la négation de phrase ((11) et (12b)) est dite contradictoire (Horn, 1989; Schapansky, 2002, 2010) :

8. Contrairement à la *commande* en grammaire générative par exemple, bien que les générativistes aient tenté de rapprocher les deux notions en disant qu'un opérateur a « portée » sur ce qu'il c-commande.

- (12) a Jean est riche/Jean est (non-riche) → relation de *contrariété*
 b. Jean est riche/Jean n'est pas riche → relation de *contradiction*

Certains auteurs font une distinction entre *négation forte* et *négation faible* (Bartning 1976 ; Boons 1984 ; voir aussi Horn 1989, p. 5, pour un compte rendu) : la négation contraire est forte, tandis que la négation contradictoire est faible. Ainsi, un énoncé comme *Jean est (non-riche)* ((10) et (12a)) contient à la fois une affirmation ('Jean est...') et une négation ('non-riche'), d'où son appellation de négation *forte*. L'énoncé *Jean n'est pas riche* ((11) et (12b)) contient seulement une négation, d'où le nom de négation *faible*.

Enfin, certains auteurs préfèrent parler d'*antonymes* pour les contraires et de *complémentaires* pour les contradictoires (Lyons 1968, p. 460 ; Lyons 1977, p. 279 ; Cruse 1986, p. 197).

Le tableau 1.1 résume les distinctions qui viennent d'être présentées.

NÉGATION CONTRAIRE	NÉGATION CONTRADICTOIRE
négation de constituant	négation de phrase
négation interne	négation externe
négation partielle	négation totale
négation forte	négation faible
contraires	contradictaires
antonymes	complémentaires

TAB. 1.1 – Types de négation.

L'énoncé *Jean n'est pas riche* discuté ci-dessus correspond à de la négation syntaxique. Si les formes nominales et adjectivales en *non-* sont construites en syntaxe et fonctionnent selon les règles de la syntaxe, les distinctions qui viennent d'être faites sont probablement pertinentes. Sinon, il faudra se demander s'il est tout de même possible de mobiliser les notions de contrariété et de contradiction, centrales dans les travaux sur la négation linguistique — l'objectif étant de décrire au mieux la négation exprimée par ces séquences.

1.1.2.3 Gradation, contrariété et contradiction

Un grand nombre de travaux en linguistique associent les contraires et les contradictoires à leurs propriétés de gradation : les contraires sont gradables, les contradictoires ne le sont pas

(Hidalgo-Downing, 2000, p. 48). Il est donc important d'être au clair sur ce que recouvre la notion de gradation, mais aussi sur deux autres notions très proches et parfois confondues avec elle : la scalarité et la quantification. Les distinctions faites et les définitions proposées dans la littérature sont nombreuses et varient beaucoup selon les auteurs, et je ne peux pas leur rendre justice ici. Je renvoie notamment à Whittaker (2002) pour un éclairage assez complet sur la question et je me contente de proposer des définitions, qui seront ensuite utilisées dans ce travail.

À ma connaissance, un des premiers linguistes à s'être penché sur la **gradation** est Sapir (1944). Il établit un lien entre la gradation et la **quantification**. S'intéressant au versant psychologique de la gradation, il souligne qu'il est important de voir que la gradation précède le fait de mesurer et de compter (« measurement and counting ») : « judgements of quantity in terms of units of measure or in terms of number always presuppose, explicitly or implicitly, preliminary judgements of grading » (Sapir, 1944, p. 93). Par exemple, un jugement du type 'cette bouteille de whisky a une plus grande contenance que celle-là' est possible avant le jugement 'cette bouteille a une contenance d'un litre, celle-là a une contenance de 75cl'. Autrement dit, tout ce qui peut être quantifié implique la notion de gradation ; on ne peut quantifier quelque chose que si on a préalablement formulé un jugement de gradation à son sujet. Par ailleurs, pour Sapir, la gradation est intimement liée à l'opération de comparaison, qui peut être implicite ou explicite. Au niveau psychologique, l'ordre des opérations serait donc le suivant : comparaison > gradation > quantification.

Si **gradation** et **quantification** sont tellement proches, c'est parce que toutes deux supposent une **échelle**. Une échelle constitue une suite de degrés hiérarchisés (Hadermann *et al.*, 2010, p. 1) et regroupe des entités appartenant à un domaine commun et qui sont ordonnées linéairement (Ducrot, 1973 ; Fauconnier, 1975 ; Gazdar, 1979 ; Horn, 1989). **Gradation** et **quantification** correspondent à une opération lors de laquelle un élément est placé sur une échelle de degrés : l'élément est associé à une échelle et à un degré de cette échelle. La contenance de la bouteille de whisky est associée à une échelle et, dans ce cas particulier, les degrés correspondent à des données numériques (10 cl, 20 cl, 30 cl, etc.).

Une entité linguistique dont le référent peut être placé sur une échelle est dite **scalaire**. La **scalarité** correspond à la propriété d'être associé à une échelle de degrés. La scalarité doit être distinguée de la gradabilité. La **gradabilité** d'une entité suppose qu'elle est scalaire, c'est-à-dire qu'elle peut être placée sur une échelle ; mais elle implique aussi une progression possible de cette entité d'une extrémité à l'autre de l'échelle. Selon ces définitions, qui sont celles adoptées pour ce travail, tout ce qui est gradable est nécessairement scalaire, mais l'inverse n'est pas vrai. Par exemple, l'adjectif CHAUD est scalaire (il est associé à une échelle de chaleur) et gradable

(par exemple, il est possible de dire *ce thé est très chaud*) ; l'adjectif BOUILLANT est scalaire (il est lui aussi associé à une échelle de chaleur) mais pas gradable (l'énoncé *ce thé est très bouillant* est étrange, voire agrammatical). Par contre, l'adjectif MUNICIPAL, par exemple, n'est pas scalaire (il semble difficile de lui associer une échelle), et donc, *a priori*, pas gradable non plus.

Ces définitions étant posées, quelles sont les entités de la langue qui peuvent être analysées sous l'angle de la gradation et donc de la distinction entre contradiction et contrariété ?

Un prédicat est scalaire s'il contient dans son sémantisme une échelle de valeurs, c'est-à-dire si son référent peut s'inscrire sur une échelle de valeurs. L'application d'un certain type de moyens linguistiques permet de tester si un prédicat scalaire est gradable. Traditionnellement, la partie du discours privilégiée par les linguistes pour l'étude de la gradation est la classe adjectivale⁹. En effet, de nombreux adjectifs acceptent la comparaison, le superlatif, la modification par des adverbes de degré, etc. (voir par exemple Kennedy & McNally 2005 et les travaux précédents de ces auteurs) — c'est même très souvent considéré comme un critère d'appartenance à la catégorie. D'autres, comme les adjectifs en emploi dit « relationnel » (ce qui est souvent le cas des adjectifs dénominaux, p. ex. *municipal, cancéreux*), ne sont pas gradables ; s'ils le sont, il sont alors en emploi qualificatif, et non relationnel (je reviens en détail sur ces questions dans la partie III, sec. 2.2.1). La distinction entre contradiction et contrariété est donc tout à fait applicable aux adjectifs.

Par ailleurs, de nombreux auteurs ont souligné la possibilité pour les noms d'être gradables (Sapir, 1944 ; Wierzbicka, 1988 ; Morzycki, 2009 ; Schnedecker, 2010 ; De Vries, 2010 ; Bochnak, 2011 ; Sassoon, 2013). Par exemple, pour Lyons (1977), « if we say *X is more of a bachelor than Y* », we are probably comparing X and Y in terms of certain more or less generally accepted connotations of 'bachelor' » (Lyons, 1977, p. 278). Dans ce cas, ce qui est gradué correspond à des connotations, pas au sens même du mot *bachelor*. De manière générale, on remarque que les noms peuvent être gradables si on considère que leur sémantisme peut s'inscrire sur une échelle de prototypicalité ou de stéréotypicalité. Lorsqu'un nom est dans un emploi gradable, c'est la propriété la plus saillante de son référent qui est soumise à la gradation (Cadiot, 2002, 2005 ; Mari & Martin, 2008). Par exemple, des adverbes d'intensité comme *très/si/peu/vraiment/tellement* peuvent porter sur des noms nus (*Zoé est {très/si/peu/vraiment/tellement} femme ; Moi, je suis très salade*). C'est un point important que j'examine en détail dans la partie II, lorsque je décris l'interprétation des [*non-N*] contraires (partie II, sec. 4.2).

9. Est-ce aussi la raison pour laquelle les auteurs qui se sont penchés sur l'emploi de *non-* en français, mais aussi en anglais, ont principalement étudié les cas où il porte sur un adjectif ?

1.2 Les préfixes examinés dans cette thèse

Je présente ici brièvement les préfixes étudiés dans la partie synchronique et j'annonce les principaux résultats (pour la diachronie, voir la partie V). Outre la préfixation en *non-*, qui est au centre de cette étude, seront examinés les patrons [*a-N*] (partie II, sec. 2.5), [*anti-N*] (partie II, sec. 4.3) et [*in-Adj*] (partie III). Dans les paragraphes qui suivent, je dresse d'abord un état de l'art de ces trois schémas de préfixation (1.2.1), puis j'explique ensuite pourquoi il est intéressant de les comparer aux [*non-X*] (1.2.2).

1.2.1 Dans la littérature

La préfixation en *a-* est généralement décrite comme exprimant la privation (1.2.1.1), la préfixation en *anti-* (1.2.1.2) comme exprimant l'opposition et la préfixation en *in-* la négation (1.2.1.3).

1.2.1.1 Les [*a-X*]

Dans la littérature, la préfixation en *a-* correspond généralement à la privation (Thiele, 1987 ; Béchade, 1992 ; Cartoni, 2008) ou à l'absence (Guilbert, 1971 ; Amiot & Montermini, 2009). Chez Cartoni (2008) et Lefer (2012), la privation est une sous-classe de la négation. Le préfixe *a-* peut porter sur des bases nominales (p. ex. AGRAMATISME, APESANTEUR, ASYMÉTRIE) ou adjectivales (p. ex. ANORMAL, ASYNCHRONE, ATYPIQUE).

Aristote est sans doute le premier à théoriser la notion de privation, qu'il décrit comme un type d'opposition (comme la contrariété et la contradiction, par exemple). Pour Aristote, privatif et positif s'appliquent au même sujet, par exemple *aveugle/voyant* :

La privation et la possession se disent à propos d'une même chose, par exemple la vue et la cécité se disent de l'oeil ; et pour le dire de façon générale, l'une et l'autre se disent à propos de l'objet dans lequel la possession existe par nature. Nous disons que l'un des objets susceptibles de recevoir cet état en est privé, chaque fois que cet état n'existe pas du tout dans un sujet où il devrait exister par nature, et au moment où ce sujet devrait le posséder par nature. Nous n'appelons pas *édenté* ce qui n'a pas de dents ou *aveugle* ce qui ne possède pas la vue, mais ce qui ne les possède pas au moment où par nature il devrait les posséder. (*Catégories*, Aristote 2008, p. 185f.)

La privation s'entend donc comme l'opposé de la possession. Pour Aristote, elle est de l'ordre du non-Être parce qu'elle correspond au manque d'une propriété essentielle : il est dans la nature

de l'homme d'être doté de la vue, et ceux qui sont aveugles sont donc *privés* de cette propriété¹⁰.

Un examen des [a-X] du *TLFi* confirme le fait que certains [a-Adj] renvoient à la privation : ACAUDAL qualifie une entité qui ne possède pas de queue, ACÉPHAL une entité qui ne possède pas de tête, etc. Ces [a-Adj] sont proches des [sans-N] (p. ex. SANS-PAPIERS, SANS-EMPLOI, SANS-GRADE, SANS-FAUTE), qui sont prédicatifs et qui dénotent une entité privée de ce que dénote la base¹¹. Par contre, d'autres [a-Adj], ainsi que les [a-N], dénotent une absence, qui se définit comme la non présence de quelque chose. Cette non présence peut être celle d'une propriété dans une entité : ANORMAL qualifie une entité qui n'est pas normale, autrement dit, une entité chez laquelle on constate l'absence de la propriété 'être normal'. La non présence peut aussi être celle d'une entité : APESANTEUR renvoie à l'absence de pesanteur, par exemple.

1.2.1.2 Les [anti-X]

La plupart des classifications sémantiques de la préfixation distinguent la négation de l'opposition. Une majorité d'auteurs, donc, considère qu'*anti-* est un préfixe d'opposition, pas de négation (Thiele, 1987 ; Béchade, 1992 ; Iacobini, 2004 ; Amiot & Montermini, 2009). Chez Thiele (1987), ce préfixe sert à exprimer « l'opposition, le contraire, le comportement ennemi » tandis que chez Béchade (1992), il est l'équivalent de « contre ». Chez Cartoni (2008), toutefois, l'opposition étant une sous-classe de la négation, *anti-* est analysé comme un préfixe de négation servant à exprimer l'opposition.

Le préfixe *anti-* vient du grec *anti-* '(qui est) en face' et, par extension, '(qui est) contraire, opposé' (*TLFi*, s.v. *anti-*). La notion d'opposition correspond à trois acceptions différentes.

◆ Dans la première acception, que j'appelle *opposition symétrique*, l'opposition renvoie à la position de deux éléments placés face à face, comme LIBAN/ANTI-LIBAN ou PROSTATE/ANTI-PROSTATE. Elle peut également renvoyer à deux éléments inversés ou dont les caractéristiques sont inversées. Les lexèmes qui correspondent à cette interprétation appartiennent généralement à un vocabulaire spécialisé, par exemple MÉTATHÈSE/ANTI-MÉTATHÈSE ou PROTON/ANTI-PROTON.

◆ Selon la deuxième acception, que j'appelle *opposition adversative*, l'opposition désigne l'« action de faire obstacle à, de lutter contre quelque chose » (*TLFi*, s.v. *opposition*). Cette interprétation est la plus fréquente. Le français possède deux schémas de préfixation qui

10. De même, dans cette façon de concevoir la privation, les taupes étant généralement aveugles, il n'y a pas lieu de dire qu'elles sont *privées* de la vue.

11. Pour une analyse des dérivés en *sans-*, voir Amiot 2004, 2002.

expriment principalement l'opposition adversative ; il s'agit de la préfixation en *anti-* (13) et en *contre-* (14) :

(13) Les **anti-ours** manifestent dans les Pyrénées. (Heyna, 2008)

(14) En marge des cérémonies officielles, plusieurs débats contradictoires ont été organisés entre Israéliens et Palestiniens, et à la mi-août, une **contre-manifestation** s'est tenue à Bâle sur le thème « Cent ans de sionisme, libération ou oppression ? » (Dal, 2003a, p. 5)

◆ Dans la troisième acception, que j'appelle *opposition antonymique*, l'opposition renvoie à une relation de négation entre deux éléments. Cela correspond au sens d'opposition tel qu'il est employé dans le carré des oppositions (cf. 1.1.2.1) :

(15) Le Cid, par exemple, voué à la reconquête, progresse à chaque page alors que l'**anti-héros** de Cervantès est contraint à la répétition du même. Aucune aventure ne le fait avancer. Le seul événement qui transforme vraiment sa destinée, c'est sa mort.

<http://editions-verdier.fr/livre/lignes-du-quichotte/>

La figure 1.2 récapitule les différents types d'opposition dans les dérivés en *anti-*.

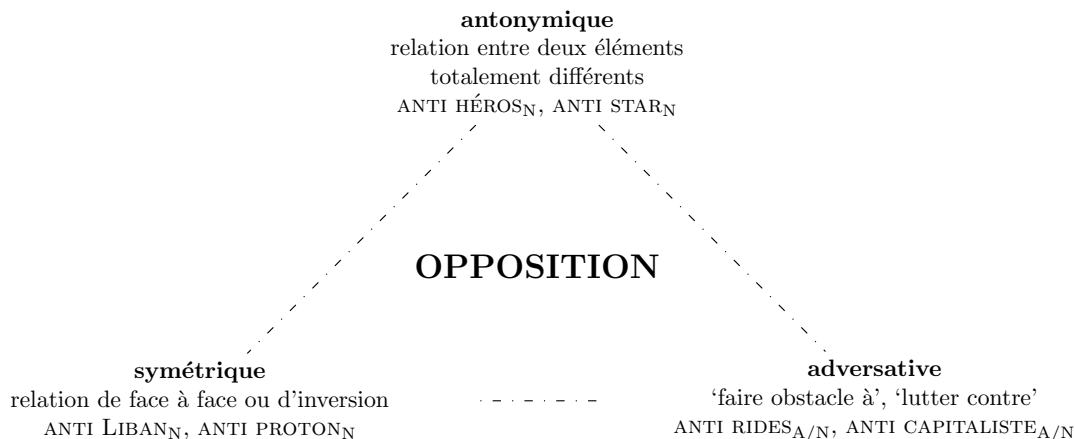


FIG. 1.2 – Les différents sens du terme *opposition* dans les dérivés en *anti-*.

Je considère donc que la négation est un type d'opposition, une opposition *antonymique*.

1.2.1.3 Les [*in-X*]

Le préfixe *in-* est unanimement décrit dans la littérature comme un préfixe de négation (Staaff 1928 ; Thiele 1987 ; Béchade 1992 ; Cartoni 2008 ; Amiot & Montermini 2009, entre autres).

On note toutefois que Guilbert (1971), qui fonde sa classification des préfixes sur la notion de degré, analyse *in-*, tout comme *non-* et *a-*, comme un préfixe exprimant le « degré zéro » ou « l'absence ». Comme je l'ai montré plus haut, la négation peut prendre différentes formes ; ainsi, Cartoni (2008) différencie *in-* de *non-*, son argument étant que le premier correspond à la négation contraire, le second à la négation contradictoire. Le préfixe *in-* porte principalement sur des adjectifs (p. ex. HUMAIN > INHUMAIN, RESPONSABLE > IRRESPONSABLE, ACTIF > INACTIF). L'examen des données montre que *in-* est un préfixe très productif, au sens où sa *disponibilité* (Corbin, 1987) est très grande. Certains adjectifs en *in-*, directement empruntés au latin, sont attestés dès l'ancien français, mais le patron [*in-Adj*] ne se forme qu'au 14^e, alors que les [*non-Adj*] sont déjà très fréquents (partie V).

1.2.2 Points communs avec le schéma [*non-X*]

Les paragraphes qui suivent ont pour objectif de justifier le choix de ces trois préfixations aux côtés de la préfixation en *non-*. Je considère en effet qu'il existe une « ressemblance de famille » (au sens de Wittgenstein 1953) entre les [*non-N*] ontologiques et les [*a-N*] (1.2.2.1), les [*non-N*] contraires et les [*anti-N*] (1.2.2.2) et entre les [*non-Adj*] et les [*in-Adj*] (1.2.2.3).

1.2.2.1 Les [*a-N*] et les [*non-N*] ontologiques

Dans l'interprétation ontologique des formes nominales en *non-*, il semble que la préfixation en *non-* exprime l'absence du référent dénoté par la base : *non remboursement* désigne l'absence de remboursement, *non violence* désigne l'absence de violence, etc. Ceci paraît très similaire au sémantisme des dérivés nominaux en *a-* : le nom *apesanteur* désigne l'absence de pesanteur, *asymétrie* l'absence de symétrie. L'examen des [*a-N*] et la comparaison avec les [*non-N*] ontologiques (partie II, 2.5) montrera toutefois que négation et privation doivent être distinguées. En effet, les dérivés en *non-* et en *a-* diffèrent sur plusieurs points :

- (i) Le sémantisme : le schéma [*a-N*] renvoie fondamentalement à une simple absence, tandis que la plupart [*non-N*] ontologiques dénotent des événements négatifs ;
- (ii) Le type de bases : bases savantes et/ou d'origine grecque pour les dérivés en *a-* ;
- (iii) La nature des bases : *non-* ne peut s'attacher qu'à des lexèmes qui ont une réalisation en syntaxe, tandis que *a-* peut aussi s'attacher à des bases néoclassiques ;
- (iv) La date d'attestation : les dérivés en *a-* sont généralement plus anciens.

Par ailleurs, la comparaison entre les [*a-Adj*] et les [*non-Adj*] est limitée par le fait que ces derniers sont des constructions syntaxiques et non morphologiques (partie III).

1.2.2.2 Les [*anti-N*] et les [*non-N*] contraires

Je propose de rapprocher les [*anti-N*] dans leur lecture d'opposition antonymique (cf. exemple (15)) avec les formes nominales en *non-* dans leur lecture contraire. *A priori*, ils ont un sémantisme assez proche :

- (16) Hoffman demeure un parfait inconnu, une sorte d'**anti star** et hormis les Fan des Padres, qui se soucie de ce gars ? Joueur à la personnalité bien peu charismatique, Hoffman a eu une carrière des plus anonymes, passée dans des clubs peu flashy. [...] Enfin, pour finir sa carrière de « **non star** », il ira vers un autre club plus wild et plus sauvage, mais qui n'intéresse là encore que peu de gens [...]

Dans cette thèse, je propose une analyse comparée des [*non-N*] contraires tels que NON HÉROS, NON STAR et les [*anti-N*] antonymiques tels que ANTI HÉROS, ANTI STAR (partie II, 4.3). Je montre que malgré une apparente similitude, ces deux types de constructions sont bien différentes :

- (i) Les [*non-N*] contraires sont nécessairement sémantiquement endocentriques, alors que les [*anti-N*] antonymiques peuvent être sémantiquement exocentriques ;
- (ii) Les types de bases nominales à la préfixation en *anti-* et en *non-* sont différents ;
- (iii) Même dans le cas de l'interprétation antonymique, il est très fréquent que les [*anti-N*] véhiculent également un sens d'opposition adversative, qui n'est pas présent dans les constructions nominales en *non-*.

1.2.2.3 Les [*in-Adj*] et les [*non-Adj*]

Il est intéressant de comparer les adjectifs en *non-* et les adjectifs en *in-* parce qu'ils ont en commun un sens négatif, mais surtout, parce que le statut des [*in-Adj*] ne pose pas de difficulté particulière (ils correspondent à un patron de préfixation) tandis que celui des [*non-Adj*] est plus problématique.

- (17) a. L'augmentation des services basés sur le web amène le trafic **non-humain** à se développer et les techniques de piratages à se sophistiquer.
[http://www.atelier.net/trends/articles/trafic-internet-humain-depasse-celui-bots\[...\]](http://www.atelier.net/trends/articles/trafic-internet-humain-depasse-celui-bots[...])
- b. Ne pas travailler, c'est vraiment trop dur, **inhumain** même ! Car, dans l'oisiveté, on ne fait l'expérience que de soi, matin et soir.
[https://blogs.mediapart.fr/serge-uleski/blog/190911/ne-pas-travailler-c-est-trop-dur-inhumain\[...\]](https://blogs.mediapart.fr/serge-uleski/blog/190911/ne-pas-travailler-c-est-trop-dur-inhumain[...])
- (18) a. Les experts déclarent Anders Breivik **non responsable** de la tuerie d'Utoya.
[http://www.rfi.fr/europe/20111129-norvege-experts-anders-breivik-responsable-tuerie\[...\]](http://www.rfi.fr/europe/20111129-norvege-experts-anders-breivik-responsable-tuerie[...])
- b. Usure des réacteurs nucléaires : EELV dénonce l'attitude **irresponsable** d'EDF.
[http://eelv.fr/newsletter_archive/usure-des-reacteurs-nucleaires-eelv-denonce-lattitude\[...\]](http://eelv.fr/newsletter_archive/usure-des-reacteurs-nucleaires-eelv-denonce-lattitude[...])

Toutefois, la comparaison des [*non-Adj*] et des [*in-Adj*] (partie III) montrera que ces constructions diffèrent sur plusieurs points :

- (i) Leur nature : les [*in-Adj*] sont des constructions morphologiques, les [*non-Adj*] des constructions syntaxiques ;
- (ii) Leur sémantisme : les [*in-Adj*] expriment uniquement une négation de type contraire, tandis que les [*non-Adj*] peuvent aussi exprimer une négation contradictoire ;
- (iii) Leur productivité : le nombre d'adjectifs pouvant être formés à partir du patron [*non-Adj*] est pratiquement illimité, ce qui n'est pas le cas de ceux formés à partir du patron [*in-Adj*], qui impose plus de contraintes sur la formation de nouveaux dérivés.

Cadre théorique

L'objectif de ce chapitre est de présenter les outils théoriques qui vont me permettre de répondre aux questions de travail présentées en introduction. Je suis confrontée dans cette thèse à des phénomènes et à des données de natures différentes : syntaxiques et morphologiques, synchroniques et diachroniques (et donc, très vraisemblablement, à des changements linguistiques). Il est donc souhaitable de disposer d'un cadre qui permette de rendre compte de ces phénomènes de façon uniforme. Parmi les approches actuellement disponibles en linguistique, la grammaire de constructions (GdC) semble particulièrement appropriée. En effet, (i) elle n'établit pas de frontière étanche entre grammaire et lexique, puisque tous les niveaux de l'analyse grammaticale impliquent des constructions, qu'il s'agisse de mots, simples ou construits, de syntagmes, de phrases ; (ii) de nombreux travaux ont souligné qu'une nouvelle fonction grammaticale acquise par un item linguistique est toujours associée à l'emploi de cet item dans un contexte particulier, que l'on peut assimiler à une construction (Lehmann, 1992 ; Bybee *et al.*, 1994 ; Traugott, 2003 ; Himmelmann, 2004).

Ce travail s'inscrit également dans le cadre de la morphologie lexématique classique (MLC). Cette approche s'oppose notamment aux principes de la morphologie morphématique et a pour point de départ les deux postulats suivants (Fradin, 2003b, p.79) : (i) l'unité de base est le lexème ; (ii) une opération morphologique consiste en l'application d'une fonction aux différentes dimensions du lexème (notamment la phonologie, la sémantique et la syntaxe).

La première section de ce chapitre est consacrée à une présentation de la GdC et de son application à la morphologie (2.1). Les travaux de morphologie dérivationnelle¹² du français s'inscrivent surtout dans le cadre de la MLC, qui partage certains présupposés avec la GdC ;

12. J'adopte dans ce travail la convention suivante : le terme *morphologie dérivationnelle* renvoie à ce qui relève des processus de formation de mots en MLC et en GdC ; celui de *morphologie de constructions* (MC) renvoie exclusivement au cadre morphologique de la GdC.

la deuxième section est consacrée aux points communs entre ces deux approches (2.2). La dernière section met en avant le fait que le cadre de la GC est plus souple que celui de la MLC lorsqu'il s'agit de rendre compte de la formation de mots, et que la GdC permet de rendre compte de phénomènes linguistiques non morphologiques qui sont donc au-delà du domaine d'application de la MLC (2.3).

2.1 La grammaire de constructions

Ce qui suit est consacré tout d'abord à une présentation de la GdC, théorie linguistique qui prend la construction comme unité d'analyse (2.1.1) et qui est une approche cognitive de la langue et du langage (2.1.2). Est ensuite présentée la façon dont la composition et la dérivation sont traitées dans cette approche (2.1.3).

2.1.1 La construction, unité d'analyse

Après avoir donné une définition de la notion de *construction*, et montré en quoi la façon dont la GdC conçoit et représente le lien entre forme et sens diffère d'autres modèles linguistiques (2.1.1.1), je montre que les constructions sont de types divers et qu'elles interviennent à tous les niveaux de l'analyse grammaticale (2.1.1.2). Les derniers paragraphes sont consacrés à l'organisation du *constructicon*, qui relie toutes les constructions de la langue (2.1.1.3).

2.1.1.1 Définition

La notion de construction joue un rôle important non seulement dans la GdC (Fillmore *et al.*, 1988 ; Croft, 2001 ; Goldberg, 2003 ; Östman & Fried, 2005 ; Goldberg, 2006 ; Booij, 2010), mais aussi dans d'autres approches, qu'il s'agisse de HPSG (Pollard & Sag, 1994), du modèle « Simpler Syntax » (Culicover & Jackendoff, 2006) ou de la linguistique cognitive (Langacker, 1987). Une construction est un appariement symbolique forme/sens. En GdC, on peut reprendre la définition de Goldberg (2006) ci-dessous :

Any linguistic pattern is recognized as C as long as some aspect of its form or function is not strictly predictable from its component parts or from other C recognized to exist. In addition, patterns are stored as C even if they are fully predictable as long as they occur with sufficient frequency (Goldberg, 2006, p. 5).

Une construction englobe à la fois les caractéristiques syntaxiques, morphologiques, phonologiques, sémantiques et pragmatiques des éléments qui la composent. Par exemple, la construction morphologique des composés attributifs N-N comme *poisson-clown* peut être représentée comme en (1) (je renvoie à la section 2.1.3.1 pour une classification des composés du français). La

double flèche symbolise la relation entre la forme (à gauche) et le sens (à droite). N, V, A représentent les catégories majeures nom, verbe, adjectif. Les variables a et b sont des séquences de sons, et i et j sont des indices correspondant aux propriétés phonologiques, syntaxiques et sémantiques des mots.

$$(1) \left[[a]_{Ni} [b]_{Nk} \right]_{Nj} \leftrightarrow [SEM_i \text{ COMME } SEM_k]_j$$

Je considère que le sens d'un mot est susceptible de contenir à la fois des aspects sémantiques et pragmatiques (cf. Gazdar 1979). La sémantique concerne le sens littéral et les conditions de vérité ; la pragmatique concerne les actes de langage et le sens associé au locuteur. Katz (1977) explique cette distinction en ces termes : « pragmatic phenomena are those in which knowledge of the setting or context of an utterance plays a role in how utterances are understood » ; la sémantique concerne « what an ideal speaker would know about the meaning of a sentence when no information is available about its context » (Katz, 1977, p. 14). Dans les faits, il est rarement possible de faire une claire distinction entre les deux, dans la mesure où le contexte joue très souvent un rôle dans l'interprétation du sens vériconditionnel. En GdC, comme le précise Croft (2001), le sens correspond donc aux aspects conventionnalisés de la fonction de la construction, « which may include not only properties of the situation described by the utterance but also properties of the discourse in which the utterance is found [...] and of the pragmatic situation of the interlocutors » (Croft, 2001, p.19). Dans la partie II, je montrerai quel est le rôle du contexte dans l'interprétation des [non-N].

La relation forme/sens postulée par la GdC est différente de celle des théories componentielles de la grammaire. Dans ces théories, la forme et le sens correspondent à des domaines séparés, mis en relation au moyen de règles. La figure 2.1 illustre cette relation forme/sens dans le cas d'une séquence associant un syntagme nominal et un syntagme verbal (NP VP) et d'une séquence associant un quantifieur (p. ex. *quelques*) et un nom (Quant N). Le prédicat nominal prend pour argument un verbe, et le quantifieur prend pour prédicat un nom.

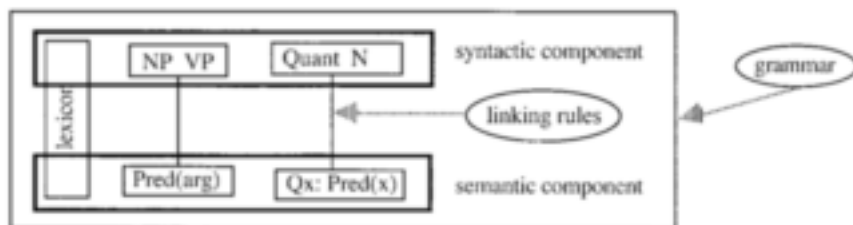


FIG. 2.1 – Relation forme/sens dans les théories componentielles (Croft, 2007, p. 473).

En GdC, au contraire, forme et sens constituent des unités : les constructions. Il n'est plus

besoin de postuler des règles assurant le lien entre forme et sens. Comme l'explique Traugott (2008), « construction grammar is one of the few theories of grammar that builds correlations directly into the model » (Traugott, 2008, p. 223). La figure 2.2 illustre la relation forme/sens en GdC.

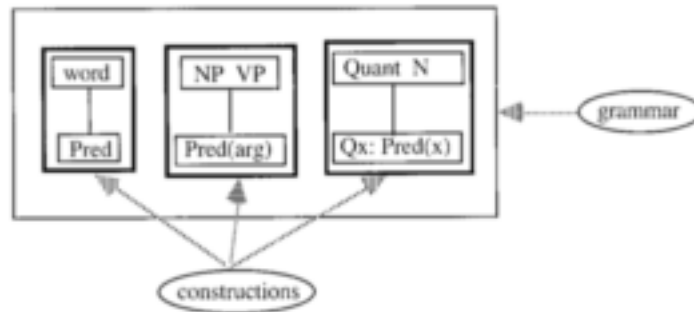


FIG. 2.2 – Relation forme/sens en GdC (Croft, 2007, p. 474).

Enfin, il est important de souligner que les constructions ont la capacité de modifier les caractéristiques des items qu'elles accueillent. Michaelis (2004) fait appel à la notion de *coercion* pour rendre compte du fait que les propriétés syntaxiques, sémantiques ou morphophonologiques des items linguistiques subissent parfois des altérations lorsque ces items sont employés dans une construction donnée : « if a lexical item is semantically incompatible with its morphosyntactic context, the meaning of the lexical item conforms to the meaning of the structure in which it is embedded » (Michaelis, 2004, p. 5). Pour certains auteurs, les items lexicaux ont un sens indéterminé qui se précise lorsque l'item est employé dans une construction particulière (Goldberg, 1995 ; Traugott, 2008) — dans ce cas, toute construction « coerce » l'interprétation des items qu'elle accueille. Des exemples de coercion sont donnés ci-dessous :

- (2) a. Zoé aime boire un **whisky** de temps en temps.
- b. Ulysse **a glissé** un mot doux à Zoé.
- c. Nous avons acheté une maison entourée d'un terrain **piscinable**.

En (2a), le nom massif *whisky* est interprété comme un nom comptable du fait de son emploi dans la construction [verbe transitif + article indéfini + nom], et *whisky* réfère alors à un *verre de whisky*. En (2b), le verbe intransitif *glisser* est employé dans une structure ditransitive ; il acquiert le sens de transfert propre à cette structure et renvoie donc à l'action de transmettre un objet à quelqu'un. En (2c), le nom *piscine* est interprété comme lié à un procès (celui de 'construire une *piscine*'), parce que le schéma de suffixation en *-able* dénote la propriété de répondre aux conditions permettant l'accomplissement d'un procès lié à la base (Hathout *et al.*, 2003).

2.1.1.2 Les types de constructions

La GdC considère qu'il n'y a pas de frontière étanche entre la syntaxe et le lexique, puisque les éléments grammaticaux comme lexicaux sont représentés sous forme de constructions. Tous les niveaux de l'analyse grammaticale impliquent des constructions : « the network of constructions captures our knowledge of language *in toto* — in other words, it's constructions all the way down » (Goldberg, 2003, p. 223). Comme le montre le tableau 2.1 (repris dans de nombreux travaux dont Croft 2005), qui donne des exemples de constructions pour l'anglais, les constructions peuvent être caractérisées de trois façons : (i) selon leur place sur le continuum syntaxe/lexique, (ii) selon leur degré de complexité, (iii) selon qu'elles sont instanciées ou non.

Table 1. The syntax-lexicon continuum

Construction type	Traditional name	Examples
Complex and (mostly) schematic	syntax	[SBJ <i>be</i> -TNS VERB- <i>en</i> by OBL]
Complex and (mostly) substantive	idiom	[<i>kick</i> -TNS <i>the bucket</i>]
Complex but bound	morphology	[NOUN- <i>s</i>], [VERB-TNS]
Atomic and schematic	syntactic category	[DEM], [ADJ]
Atomic and substantive	word/lexicon	[<i>this</i>], [<i>green</i>]

TAB. 2.1 – Le continuum syntaxe-lexique (Croft, 2005, p. 275)

Ainsi, une construction peut être située sur le pôle syntaxique du continuum, comme la construction à objet direct (p. ex. [*Le poisson-clown mange le crabe*]), ou sur le pôle morphologique, comme la construction qui forme des composés N-N attributifs (p. ex. [POISSON-CLOWN]). Par ailleurs, une construction peut être atomique, auquel cas elle ne contient qu'un élément (p. ex. [CRABE] ou [N]); elle peut être complexe, auquel cas elle en contient plusieurs (p. ex. [*le crabe*], [Dét. N]). Enfin, une construction est substantive si elle est instanciée, schématique si elle ne l'est pas : [*le crabe*] est une construction substantive, [Dét. N] est une construction schématique. Une construction schématique est plus abstraite qu'une construction substantive.

Le lexique est donc conçu comme un réseau de relations entre constructions de nature variable. Ce réseau relie à la fois des lexèmes, et des constructions plus ou moins schématiques.

2.1.1.3 L'organisation des constructions

L'organisation des constructions est hiérarchique ; chaque construction hérite des propriétés d'une construction plus schématique et transmet ses propriétés à une construction plus substantielle. C'est ce que montre le schéma 2.3, prenant pour exemple la construction transitive en français.

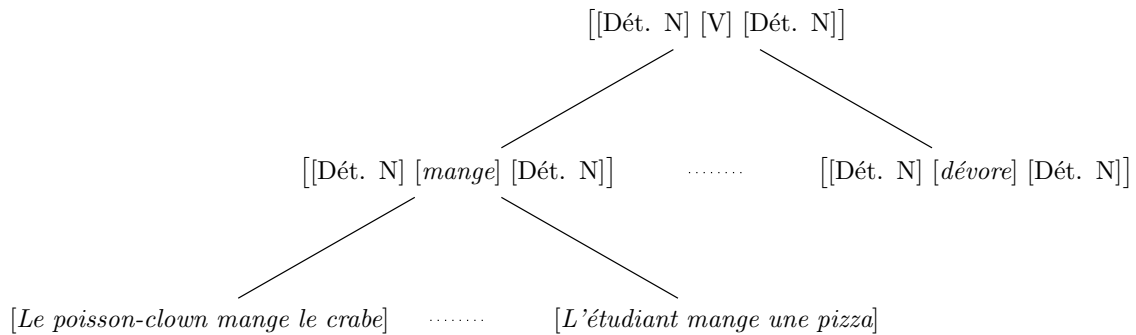


FIG. 2.3 – La construction transitive en français.

Ce mécanisme d'héritage par défaut permet de rendre compte des cas où une construction a une propriété différente de la construction qui la domine. Selon ce principe, « the specification of a word for a particular property is inherited from the dominating node, unless the actual lexical entry has another specification for that property » (Booij, 2010, p. 27). Par exemple, les adjectifs déverbaux en *-baar* du néerlandais prennent généralement pour base des verbes transitifs, mais sont attestées des formes comme *WERKBAAR*, formées sur un verbe intransitif. Dans ce cas, l'information issue du noeud supérieur dans la hiérarchie est supplantée par l'information du noeud concerné. Enfin, et c'est un point trop peu mis en avant dans la littérature, il semble cognitivement plus réaliste d'envisager les liens entre les constructions comme n'étant pas exclusivement verticaux, mais aussi horizontaux ; ce type de relations entre constructions de même niveau est représenté par des pointillés sur le schéma 2.3.

Ce qui est parfois appelé le *constructicon* (Hilpert, 2014) est le réseau de paires forme/sens qui regroupe les lexèmes et les patrons plus ou moins schématiques d'une langue donnée. Les constructions les plus schématiques sont situées en haut du réseau (p. ex. $[[\text{Dét. N}] [\text{V}] [\text{Dét. N}]]$), et les constructions plus spécifiques sont situées plus bas dans la hiérarchie constructionnelle (p. ex. *Le poisson-clown mange le crabe*). La GdC considère que ce réseau de constructions est cognitivement réaliste : il correspond à la connaissance du locuteur. À ces relations s'ajoutent, au niveau lexical, les relations entre mots de la même famille ou de la même série (cf. Hathout 2009, sec. 2.2.3). Enfin, la saillance d'une construction dans ce réseau dépend en partie de la fréquence de cette construction, comme le souligne la définition de Goldberg 2006, p. 5 mentionnée ci-dessus : « as long as they occur with sufficient frequency »).

On peut distinguer deux grands types de relations entre les entités du lexique, notamment entre les mots dérivés : des relations d'instantiation entre les constructions ou entre les lexèmes

et les constructions et des relations paradigmatiques entre les lexèmes (cf. sec. 2.2.3 pour ce qui concerne ce type de relations). Les relations d'instantiation concernent les relations entre un schéma et les mots conformes à ce schéma. Par exemple, la relation qui unit le schéma formant des adjectifs négatifs en *in-* (construction semi-schématique) et l'adjectif JUSTE (construction substantielle). Cet adjectif peut instancier la variable X du schéma pour former l'adjectif INJUSTE, comme le montre la figure 2.4.

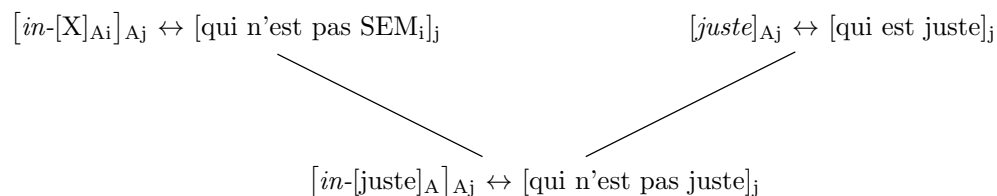


FIG. 2.4 – Schéma d'instantiation : exemple de JUSTE et du schéma [*in-Adj*].

Les réseaux lexicaux ne sont pas uniquement faits des relations entre les schémas morphologiques et les lexèmes qui les instancient, mais aussi des relations entre schémas. Par exemple, l'unification du schéma formant des adjectifs négatifs en *in-* avec celui formant des adjectifs en *-able*, représenté dans la figure 2.5, est relativement fréquente en français.

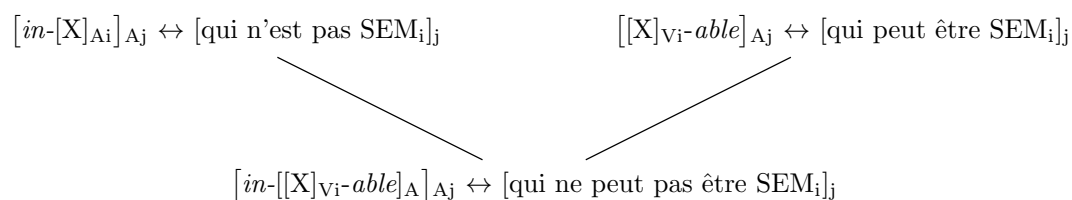


FIG. 2.5 – Schéma d'instantiation : exemple des dérivés en *in-* et en *-able*.

Le schéma en *in-* et celui en *-able* sont tous les deux présents dans le lexique, ainsi que le schéma résultant de leur unification¹³.

13. Comme le rappellent Dal *et al.* (2007), les linguistes ont souligné à plusieurs reprises l'existence d'adjectifs en *in-X-able* sans *X-able* associé. Booij (2010) fait l'hypothèse selon laquelle une forme possible mais non attestée (l'adjectif en *-able*) constitue un stade intermédiaire dans la formation de lexèmes plus complexes, et donc que les mots existants mais aussi les mots possibles jouent un rôle dans la formation de nouveaux lexèmes.

2.1.2 Une linguistique cognitive

La GdC est une approche cognitive, et je présente tout d'abord les grands principes de la linguistique cognitive (2.1.2.1). Cela signifie, entre autres, que la GdC est une linguistique de l'usage (2.1.2.2).

2.1.2.1 Grands principes de la linguistique cognitive

La linguistique cognitive est un modèle du langage comme capacité cognitive : elle s'intéresse à la façon dont le langage est représenté dans la pensée, ce qui est représenté, et aux processus cognitifs qui sont impliqués dans la production et la compréhension du langage. Les grands principes de la linguistique cognitive sont les suivants (je reprends notamment Croft 2009, p. 396ff) :

- (i) Le langage n'est pas une faculté cognitive séparée des autres processus cognitifs ; les structures et les processus linguistiques sont le reflet de capacités cognitives employées par ailleurs ;
- (ii) La grammaire est symbolique ; ceci explique l'importance donnée au sens en linguistique cognitive. Le lexique, la morphologie et la syntaxe forment un continuum d'unités symboliques séparées en domaines distincts mais non étanches ;
- (iii) Le sens est encyclopédique, ce qui signifie que la connaissance qu'a le locuteur des entités du monde associée à une construction donnée joue un rôle dans le sens de cette construction. La sémantique vériconditionnelle n'est donc pas une théorie satisfaisante du sens pour les cognitivistes : le sens ne peut pas être décrit en termes de conditions de vérité¹⁴ ;
- (iv) Le sens linguistique met en jeu une conceptualisation (« construal »), parce qu'il est notamment constitué de notre perspective sur un état des choses donné. Une situation peut être conceptualisée (on parle aussi de « framing ») de différentes manières : « whenever we utter a sentence, we unconsciously structure every aspect of the experience we intend to convey » (Croft & Cruse, 2004, p. 40). Ceci est en lien avec le point (iii), puisque cela signifie que l'interprétation sémantique des expressions linguistiques ne se réduit pas aux conditions de vérité. Par exemple, les énoncés *Zoé et Ulysse ne sont plus en couple* et *Zoé et Ulysse se sont séparés* renvoient à la même réalité mais la conceptualisation de cette réalité est différente.

14. « A formal semantics based on truth conditions is deemed inadequate for describing the meaning of linguistic expressions. One reason is that semantic structures are characterized relative to knowledge systems whose scope is essentially openended. A second is that their value reflects not only the content of a conceived situation, but also how this content is structured and construed » (Langacker, 2006, p. 29).

Mon analyse des [*non-N*] et, dans une moindre mesure, des [*non-Adj*] (parties II et III) confirmera l'irréalisme d'une conception vériconditionnelle du sens en soulignant la nécessité de tenir compte des aspects pragmatiques du sens et la place de la conceptualisation dans le sens linguistique.

2.1.2.2 Une linguistique fondée sur l'usage

La linguistique cognitive a toujours été intéressée par la façon dont les locuteurs conçoivent, traitent et, plus simplement, utilisent le langage, et un grand nombre d'auteurs (p. ex. Langacker 1999 ; Kemmer & Barlow 2000 ; Bybee & Hopper 2001 ; Tomasello 2003) s'accordent pour dire que la linguistique cognitive doit être une linguistique fondée sur l'usage¹⁵. L'hypothèse principale sous-tendant la linguistique de l'usage est la relation dialectique entre l'utilisation du langage et le système linguistique : le lexique (et, plus globalement, la grammaire) est un inventaire dynamique d'unités symboliques qui émergent et sont constamment redéfinies par l'usage de la langue. La structure linguistique émerge à partir de l'utilisation du langage (Langacker 1987, 1990, 2000 ; Croft 1991, 2001 ; Goldberg 1995 ; Givón 1995 ; Bybee 1985, 1995 ; Kemmer & Barlow 2000 ; Bybee & Hopper 2001).

Cette observation est valable à deux niveaux. Premièrement, chaque langue évolue du fait de son utilisation par les locuteurs. Deuxièmement, la connaissance de cette langue qu'ont les locuteurs évolue avec son utilisation : « every usage event may slightly redefine a person's internal language system » (Geeraerts *et al.*, 2010, p. 4). Les différentes utilisations du langage redéfinissent sans cesse le système linguistique, et constituent la dynamique du changement. Par exemple, la fréquence d'une construction donnée est en constante évolution, ce qui a des implications non seulement pour cette construction, mais pour toutes celles avec lesquelles elle entretient des relations paradigmatiques.

2.1.3 GdC et formation de mots

Dans le cadre de la GdC, les mots construits sont analysés comme des constructions. Ce sont des schémas, et non des règles, qui décrivent la formation de nouveaux lexèmes. Les patrons de formation de mots sont des schémas abstraits qui sont une généralisation sur d'autres mots existants¹⁶. Selon Booij & Audring (2015), les schémas constructionnels ont deux fonctions :

- (i) Ils motivent les mots existants formés sur un patron donné en rendant la relation forme/sens moins arbitraire ;

15. Toutes les théories linguistiques cognitives ne sont pas fondées sur l'usage : la grammaire générative, par exemple, ne l'est pas.

16. « Word-formation patterns can be seen as abstract schemas that generalize over sets of existing complex words with a systematic correlation between form and meaning » (Booij, 2007, p. 1).

(ii) Ils permettent de former de nouveaux lexèmes sur ce patron.

Je présente ci-dessous les schémas de composition et de préfixation (2.1.3.1). Je me penche ensuite sur ce que Booij a appelé les « affixoïdes », qui sont des affixes d'un genre particulier (2.1.3.2).

2.1.3.1 Composition et préfixation

En français, la composition correspond à la construction schématique suivante :

$$(3) \left[[a]_{X_i} [b]_{Y_k} \right]_{N/A_j} \leftrightarrow [SEM_i \text{ en relation } R \text{ avec } SEM_k]_j$$

La composition fait donc intervenir des lexèmes, c'est-à-dire des noms, des verbes ou des adjectifs. Ces lexèmes peuvent avoir une réalisation en syntaxe ou non (dans le cas des néoclassiques). On voit en (3) que le schéma de composition ne donne pas d'indications sur la nature de R, qui correspond à la relation syntaxique et sémantique qu'entretiennent les lexèmes d'un composé. Cette relation « is not specified but is determined for each individual compound on the basis of the meaning of the compound constituents, and encyclopaedic and contextual knowledge » (Booij, 2010, p. 17). En français, la composition peut correspondre à trois types de relations R, et on distingue donc trois classes de composés. À l'intérieur de ces trois classes, une autre distinction peut être faite entre les composés dotés d'une tête et ceux qui n'en n'ont pas (Bisetto & Scalise, 2005, p. 326).

(i) Les composés subordinatifs correspondent à une relation syntaxico-sémantique de type 'POUR'. En français, ce peuvent être des V-N (CHASSE-NEIGE, PRESSE-PURÉE) ou des N-N (PAUSE CAFÉ, STATION SERVICE). Les premiers sont exocentriques : le référent n'est pas donné par l'un ou l'autre des constituants. CHASSE-NEIGE ne renvoie pas à l'action de chasser, ni de chasser la neige, et ne désigne pas non plus de la neige, mais un engin dont la fonction est de chasser la neige. Les composés subordinatifs N-N sont endocentriques avec un constituant sémantiquement recteur à gauche, comme la plupart des composés du français. Ces composés sont hyponymes de leur constituant recteur : une pause café est une pause, etc.

$$(4) \left[[X]_{N/V_i} [Y]_{N_k} \right]_{N_j} \leftrightarrow [SEM_i \text{ POUR } SEM_k]_j$$

(ii) Les composés attributifs correspondent à une relation syntaxico-sémantique de type 'COMME'. Ce peuvent être des N-N (HOMME-GRENOUILLE, POISSON-CLOWN) ou des A-N (ROSE BONBON, JAUNE CITRON). Ces deux types de composés sont endocentriques : un homme-grenouille est un homme, et la couleur rose bonbon est rose. Le français ne possède pas de composés attributifs exocentriques.

$$(5) \left[[X]_{N/A_i} [Y]_{N_k} \right]_{N/A_j} \leftrightarrow [SEM_i \text{ COMME } SEM_k]_j$$

(iii) Les composés coordinatifs correspondent à une relation syntaxico-sémantique de type 'ET' parce qu'ils résultent de la coordination du sens de chaque composant. Ils sont donc sémantiquement endocentriques. En français, ces composés sont soit des N-N (BOULANGER-PÂTISSIER, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE), soit des A-A (AIGRE-DOUX, GRIS-BLEU). Le schéma de composition A-A ne semble plus productif aujourd'hui.

$$(6) \left[[X]_{N/A_i} [Y]_{N/A_k} \right]_{N/A_j} \leftrightarrow [SEM_i \text{ ET } SEM_k]_j$$

À la différence du schéma de composition, le schéma de préfixation contient un élément dépourvu de catégorie grammaticale : il s'agit du préfixe qui, par nature, est une unité infralexicale. Prenons l'exemple de la construction qui forme des adjectifs négatifs en *in-* :

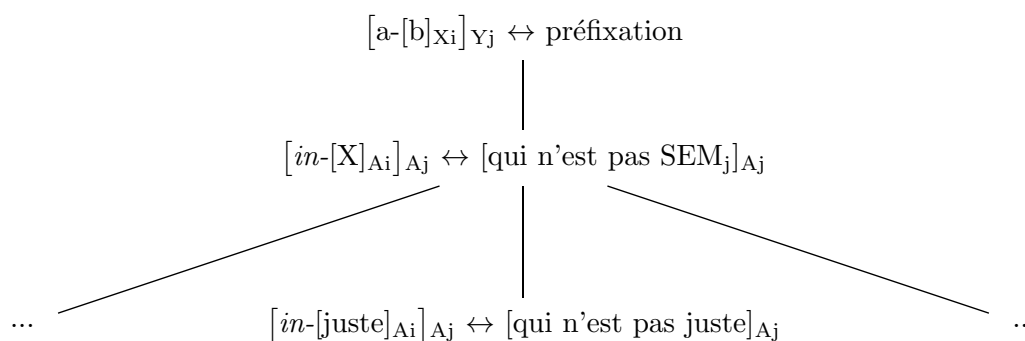


FIG. 2.6 – Schéma de préfixation en français : les adjectifs négatifs en *in-*.

Le préfixe ne possède pas non plus d'indice qui serait relié à la partie sémantique de la construction, puisqu'il est *a priori* dépourvu de sens. En fait, la GdC ne se pose pas réellement la question du sens des affixes, tandis que, généralement, la MLC considère qu'un affixe est simplement un exposant de règle, et donc une pure forme phonologique.

2.1.3.2 Les affixoïdes (Booij, 2005b)

La notion d'affixoïde (préfixoïde/suffixoïde) a été introduite par Booij (2005b) pour désigner des mots qui ont un sémantisme particulier lorsqu'ils sont dans un emploi lié et lorsqu'ils sont dans un emploi non lié. D'autres auteurs avant lui ont fait état de ce phénomène (Fleischer, 1969 ; Marchand, 1969 ; Scalise, 1984 ; Schmidt, 1987)¹⁷. Pour Booij, les affixoïdes « have become similar to affixes in having a specialized meaning when embedded in compounds. They are

17. Les dénominations varient selon les auteurs : on rencontre aussi *pseudo-affixe* et *semi-mot*.

not yet affixes because they correspond to lexemes, that is, unbound forms, but their meaning differs from that when used as independent lexemes » (Booij, 2010, p. 57). Il semble que selon cette définition, l'affixoïde et le « lexème indépendant » correspondent à la même forme, dans deux emplois différents. Je me penche ici plus particulièrement sur les *préfixoïdes*.

Booij (2010) examine par exemple le cas des noms qui acquièrent un sens intensifiant lorsqu'ils entrent dans des schémas de composition [N-A] comme *bere* et *poep*. Leur sens dans la construction [N-A] étant différent de celui qu'ils ont en dehors de cette construction, et leur emploi dans la construction [N-A] étant fréquent, il sont analysés par Booij comme des préfixoïdes.

- (7) a. *bere* 'ours' → *beresterk* 'très fort', *bereaardig* 'très gentil'
 b. *poep* 'merde' → *poepheet* 'très chaud', *poeplekker* 'très agréable'

La représentation qu'il fait de cette construction est la suivante :

$$(8) \left[[bere]_N [X]_{Ai} \right]_{Aj} \leftrightarrow [très SEM_i]_j$$

En guise de second exemple, prenons le cas de la préposition *out* qui a le sens d'« excès » lorsqu'elle est employée dans la construction [Prép-V] :

- (9) Your success depends solely on your ability to **outgun** and **outthink** your opposition.
 'Votre succès dépend uniquement de votre capacité à surpasser votre opposition en terme d'armes et de pensée.'

La construction verbale en *out* est représentée ainsi :

$$(10) \left[[out]_{Prép} [X]_{Vi} \right]_{Vj} \leftrightarrow [surpasser qqch/qqn dans SEM_i]_j$$

Chez Booij, contrairement aux préfixes, les préfixoïdes possèdent une catégorie grammaticale. Il y a donc deux noms *bere* : (i) le nom qui a un emploi non lié et le sens d'« ours », (ii) le nom qui a un emploi lié de préfixoïde et le sens de « très » dans la construction [N-A]. De même, il existe deux prépositions *out* : (i) la préposition qui a un emploi syntaxique et le sens de « dehors, à l'extérieur », et (ii) la préposition qui a un emploi de préfixoïde et un sens d'« excès » dans la construction [Prép-V]. Il faut donc en conclure que le nom *bere* et la préposition *out* subissent un phénomène de coercion pour être employés dans ces constructions, et que cette coercion entraîne un changement de leur sémantisme : le sens de ces préfixoïdes ne se définit que par rapport à la construction dans laquelle ils interviennent.

Cette évolution sémantique entre le lexème autonome et la forme liée peut être vue comme un cas de grammaticalisation, « since these prefixoids have lost their original lexical meaning

more or less, and have acquired a more general and abstract meaning of intensification » (Booij, 2010, p. 58). Le fait que le sens du lexème subsiste au moins en partie dans le sens du préfixoïde est assimilé par Booij à ce que Hopper (1991) appelle la *persistence*. L'existence parallèle de la forme liée et du lexème autonome est un cas de *layering*, « the persistence of older forms and meanings alongside newer forms and meanings » (Hopper & Traugott, 1993, p. 124). Un argument supplémentaire est que la grammaticalisation s'accompagne souvent pour une unité linguistique de l'expansion de ses classes d'accueil : « over time the resulting grammatical item may become more grammatical by acquiring more grammatical functions and expanding its host-classes » (Brinton & Traugott, 2005, p. 99). Par exemple, l'emploi de l'adjectif de sens positif *lekker* 'bon' n'est plus restreint aux noms dont le référent est jugé positivement, mais peut être adjoint à l'entité négative *poep* 'merde' (7b).

L'analyse de Booij soulève une question intéressante, à savoir, dans quelle mesure peut-on considérer que ces affixoïdes sont encore liés au lexème correspondant ? L'argument qu'il avance est qu'une partie du sémantisme du lexème est encore présent dans le sémantisme de l'affixoïde. Par exemple, « *pis-* carries a pejorative connotation (just as *pis* 'pisse'), and is used for denoting high intensity or bad psychological moods » (Booij, 2010, p. 57f). Postuler une relation entre le sens de l'affixoïde et celui du lexème/grammème correspondant comporte toutefois un risque, celui de prendre un phénomène diachronique pour un phénomène synchronique. Il y a un lien diachronique entre ces deux éléments, mais dans quelle mesure les locuteurs perçoivent-ils, en synchronie, leur similarité sémantique ?

Par ailleurs, pour Booij, « being embedded in constructional schemas makes these words similar to affixes. The difference is that affixes do not carry a lexical category label, and hence cannot be related to independent lexemes in the lexicon » (Booij, 2010, p. 57). Cette remarque me paraît trop restrictive, parce que certains préfixes ont développé des emplois « dégrammatisés ». En français, les préfixes *re-*, *anti-*, *super-* ont des emplois autonomes (*Re!*; *Les anti ont manifesté hier*; *Ulysse est un mec super*), ce qui s'apparente à de la dégrammatisation, phénomène par lequel un élément grammatical acquiert un statut lexical¹⁸. Peut-on les considérer comme des préfixoïdes ? Ou doit-on réserver l'appellation *préfixoïde* aux préfixes issus par grammaticalisation d'unités lexicales ou grammaticales indépendantes (comme nl. *bere-*, ang. *out-*) ? Je reviens sur toutes ces questions dans la partie II (sec. 5.2.4).

Pour résumer, les constructions à préfixoïde sont en quelque sorte à mi-chemin des composés et des dérivés. Préfixoïdes, constituants de mots composés et préfixes exercent des contraintes

18. Pour Norde (2010), « degrammaticalization is a change whereby a gram in a specific context gains autonomy or substance on one or more linguistic levels (semantics, morphology, syntax, phonology) » (Norde, 2010, p. 5). Voir aussi Heine (2003) et Norde (2009) pour une revue de la littérature sur la dégrammatisation.

sur le type d'item auquel ils peuvent s'adjoindre. Comme les constituants de mots composés, les préfixoïdes sont des unités lexicales (ils possèdent une catégorie grammaticale). Comme un grand nombre de préfixes, les préfixoïdes ont un sens non référentiel. Booij reconnaît lui-même que la notion de préfixoïde n'a pas de valeur explicative. Mais elle permet de mettre l'accent sur le continuum qui existe entre ces deux types de formations.

2.2 Points communs entre la GdC et la MLC

Dans cette section, je montre que la morphologie de constructions et la MLC sont loin d'être incompatibles et partagent des points communs. La multidimensionnalité des opérations morphologiques en est un (2.2.1). Dans ces deux approches on reconnaît aussi la nécessité de relations bidirectionnelles entre les unités du lexique (2.2.2) et, de manière générale, le lexique est conçu comme un réseau d'unités entretenant des relations paradigmatiques (2.2.3). Enfin, la MC comme la MLC sont des linguistiques de l'usage qui font largement appel aux corpus (2.2.4).

2.2.1 Multidimensionnalité des opérations morphologiques

En GdC comme en MLC, les unités de la morphologie et les opérations morphologiques sont multidimensionnelles. Ces deux approches permettent d'observer les interactions entre les phénomènes morphologiques, phonologiques, syntaxiques et sémantiques.

En GdC, la représentation intégrale d'une construction doit associer non seulement la forme et le sens, mais aussi ce qui relève de la phonologie, dans la mesure où les mots construits ont à la fois une structure formelle et une structure phonologique. La construction qui forme des verbes *re-* en français a donc la représentation suivante (adaptée de Booij & Audring 2015, p. 2) :

$$(11) \langle (((B\emptyset)_{\sigma})_{\omega,k} (x)_{\omega,i})_j \leftrightarrow [[\text{Préf.}]_k [X]_{V_i}]_{V_j} \leftrightarrow [\text{accomplir à nouveau SEM}_i]_j \rangle$$

La première partie de la construction concerne la structure phonologique, la deuxième la structure formelle, et la troisième, la structure sémantique. Le symbole σ correspond à la syllabe et ω au mot prosodique. Le schéma en (11) illustre notamment le fait que la structure phonologique et la structure morphologique d'un lexème ne se recouvrent pas nécessairement : le préfixe *re-* est un mot phonologique, mais puisque c'est un élément infralexical, ce n'est pas un mot morphologique.

En MLC, un lexème est multidimensionnel et est constitué des rubriques suivantes :

- (G) Forme graphique, frontière de mot ;
- (F) Forme phonologique ;

- (SX) Caractéristiques syntaxiques : appartenance catégorielle, genre (pour les noms) et structure argumentale (pour les verbes, voire pour les adjectifs) ;
- (M) Dimension morphologique : classe flexionnelle, formes supplétives/allomorphes éventuels ;
- (S) Représentation sémantique : il peut s'agir d'une glose, d'une définition du dictionnaire, ou encore d'une représentation sémantique formelle.

Les deux premières rubriques constituent le substrat du lexème, les autres en constituent l'abstrat. La figure 2.7 fournit un exemple de représentation de ces différentes rubriques dans le cas du lexème COMMENCER.

(G) commencer#
 (F) [kɔmãse]
 (SX) cat : V transitif
 (M) allomorphe : /
 (S) 'accomplir la première phase d'une action'

FIG. 2.7 – Les différentes rubriques du lexème COMMENCER.

Un lexème est donc fondamentalement multi-dimensionnel. Les règles de construction de lexèmes (RCL) spécifient les modifications simultanées apportées à ces différentes dimensions. La RCL associée à la préfixation verbale en *re-* prend donc la forme suivante :

INPUT		OUTPUT
(G) [...#]		(G) [re...#]
(F) [...]	⇒	(F) [ʁə...]
(SX) cat : V		(SX) cat : V
(M) allomorphe : [...]		(M) allomorphe : [ré...], [r...]
(S) V'		(S) V à nouveau

FIG. 2.8 – RCL de verbes en *re-*.

La règle accède nécessairement à ces différentes informations en même temps. C'est ce que décrit notamment Fradin (2003b) :

Dans la morphologie lexématique classique, les règles morphologiques s'appliquent à un lexème pour donner un lexème. Chacune de ces règles est une fonction globale Φ dont le domaine et l'image sont des n-uplets (où n= le nombre de rubriques attribuées au lexème). Chaque (sous)-rubrique de l'entrée lexicale du lexème dérivé,

en admettant que chaque (sous)-rubrique corresponde à une dimension d'analyse du signe lexical, est conçue comme le résultat de l'application d'une fonction L_j opérant sur une dimension particulière et prenant pour argument le contenu des (sous-)rubriques des lexèmes sources. Les (sous)-rubriques servant d'arguments à ces fonctions L ne sont pas uniquement celles de la dimension à laquelle s'applique la fonction. Par exemple, la fonction L_2 établissant la rubrique (F) du lexème construit pourra avoir à tenir compte d'informations relevant non seulement de (F) mais aussi de (SX) ou (M) du lexème source. (Fradin, 2003b, p. 168)

La GdC comme la MLC permettent de mettre en évidence des contraintes qui se situent à l'interface des différentes dimensions du lexème, notamment entre la morphologie et la phonologie, la morphologie et la sémantique et la morphologie et la syntaxe.

◆ Interface entre la morphologie et la phonologie

Certaines contraintes portent exclusivement sur la forme des lexèmes construits et influent sur leur phonologie. Ainsi, les contraintes dissimilatives portent sur les formes contenant des répétitions de sons identiques ou proches (Plénat, 2000; Roché, 2003a,b; Lignon & Plénat, 2009a), ce qui empêche par exemple l'apparition de deux /t/ à la suite l'un de l'autre (*CHANTOTTER/CHANTONNER). Un autre type de contraintes morphophonologiques, les contraintes de taille, portent sur les radicaux trop courts ou trop longs (Plénat & Roché, 2003; Roché, 2008; Plénat, 2009). Elles interviennent par exemple dans la formation des composés V-N, qui montrent une forte préférence pour les verbes dissyllabiques (BRISE-GLACE, CASSE-COU, TIRE-FESSES) (Lignon & Plénat, 2009b), ou dans le cas de l'oralisation des sigles (BAFA est lu tandis que BU est épelé) (Plénat, 2009). Un autre exemple de phénomène à l'interface de la morphologie et de la phonologie est celui des règles/patrons d'affixation qui entraînent une resyllabification du lexème base. C'est le cas, en anglais, du suffixe *-er* qui forme des noms d'agent comme EAT > EATER et où l'affixation entraîne un décalage entre les frontières morphologiques et phonologiques (resyllabification).

◆ Interface entre la morphologie et la syntaxe

Il arrive que des constructions syntaxiques servent de base à des constructions morphologiques. C'est par exemple le cas des lexèmes en *anti-* ayant une interprétation adversative (partie I, sec. 1.2.1.2, et partie II, sec. 4.3) :

- (12) ANTI-UN-VERRE-DE-TROP, ANTI-BRÛLE-LA-LANGUE,
ANTI-CROTTES DE CHIENS SUR LES TROTTOIRS, ANTI-MANGER SAIN

On peut aussi mentionner le phénomène de « productivité enchâssée », qui renvoie aux cas de

constructions morphologiques dont l'emploi dépend de leur occurrence dans une construction syntaxique. Par exemple, en anglais, les constructions combinant le verbe GO 'aller' et un participe passé préfixé par *un-* ont un sens idiosyncrasique, qui renvoie à l'absence d'un procès et décrit cette absence comme inattendue ou contraire à ce qui était envisagé (Schönefeld, 2013, p. 20) :

- (13) Many cases go unreported.
 'De nombreux cas ne sont pas signalés.'

Le schéma peut être représenté de la façon suivante :

- (14) $[[go]_V [un [[X]_{Vi-SUFF}]_{PP}]_A]_{SVj} \leftrightarrow [\neg \exists x, x = \text{événement SEM}_i]_j$
 Pragmatique : inattendu ou contraire à ce qui était envisagé

De manière générale, l'existence de tels règles/patrons montre bien qu'il existe une continuité entre le lexique et la syntaxe.

Enfin, des relations paradigmatiques systématiques peuvent exister entre les constructions morphologiques et syntaxiques. En italien, *-ista* s'affixe à des noms, ce qui pose problème lorsqu'on cherche à l'affixer à une unité polylexicale comme VIOLINO CLASSICO 'violon classique'. Le suffixe est alors attaché au nom : VIOLINO CLASSICO > VIOLINISTA CLASSICO 'violoniste classique' (cf. aussi le paradoxe de parenthésage que l'on rencontre dans des lexèmes comme le célèbre TRANSFORMATIONAL GRAMMARIAN). Dans ce cas, il faut faire appel à un schéma de second-ordre (sec. 2.2.2).

◆ Interface entre la morphologie et la sémantique

Un exemple de ce type d'interface peut être trouvé dans les schémas de réduplication. Dans certaines langues, la réduplication peut être utilisée pour exprimer la pluralité. C'est le cas en malais, par exemple avec le schéma qui forme ANA-ANA 'enfants' à partir de ANA 'enfant' :

- (15) $[[X]_{Ni} [X]_{Ni}]_{Nj} \leftrightarrow [PLUR [SEM]_i]_j$

Le schéma instancié par ces lexèmes reflète bien le fait que le sens du construit est une propriété de la construction elle-même (PLUR n'est co-indexé avec aucun élément).

2.2.2 Relations bidirectionnelles entre les unités du lexique

Traditionnellement, une règle est une opération binaire, qui s'applique sur un lexème, l'input, pour former un autre lexème, l'output. Comme je l'ai souligné plus haut, la GdC prend pour point de départ les unités les plus larges et décrit les unités complexes de façon holistique : les

schémas de la GC sont plutôt orientés vers l'output. Mais les travaux en MLC comme en GC reconnaissent l'importance des relations bidirectionnelles entre les lexèmes et entre les schémas constructionnels.

En GdC, les schémas ne nécessitent pas de postuler une base au sens où on l'entend en MLC, et les schémas de second ordre permettent de rendre compte de la relation entre deux schémas. La MLC fait appel à des règles biorientées pour résoudre la difficulté qu'il y a, parfois, à décider du sens de la dérivation et à identifier une base.

Des études ont mis en évidence la pertinence de la bidirectionnalité des règles en MLC, comme celle de Corbin (1988) ou de Roché (2011) sur les dérivés en *-isme/-iste* — auxquels se sont aussi intéressés Booij (2010) et Booij & Audring (2015, p. 13) en GdC. Dans le couple SOCIALISME – SOCIALISTE par exemple, quelle forme sert de base à l'autre? En GdC, on considère que ces lexèmes entretiennent des relations qui ne sont pas des relations de dérivation et des schémas de second ordre sont utilisés pour rendre compte de ces relations. Un schéma de second ordre est issu de la combinaison de deux schémas. Ainsi, lorsque le nom en *-isme* réfère à une disposition ou à une idéologie et que le nom en *-iste* réfère à une personne, la relation entre ces deux types de lexèmes peut être représentée ainsi (cf. Booij & Audring 2015, p. 13) :

$$(16) \langle [X\text{-}isme]_{Ni} \leftrightarrow [disposition/idéologie]_i \approx [X\text{-}iste]_{N/Aj} \leftrightarrow [(personne) \text{ avec la propriété en relation avec SEM}_i]_j \rangle$$

En MLC, la représentation qui est donnée de cette bidirectionnalité est celle de la figure 2.9, qui illustre le fait que les dérivés en *-isme* et en *-iste* sont construits sur une même base et qu'ils sont motivés par rapport à leur base commune et l'un par rapport à l'autre.

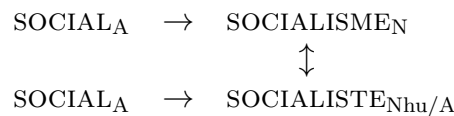


FIG. 2.9 – Schéma de dérivation de SOCIAL – SOCIALISTE_{A/N}/SOCIALISME_N (adapté de Roché 2011).

Par exemple, un *socialiste* n'est pas nécessairement une personne *sociale*, mais quelqu'un qui adhère à l'idéologie du *socialisme*. Le sens de ce type de lexème n'est pas simplement récupérable à partir des éléments qui le constituent, mais aussi à partir d'un mot qui lui est sémantiquement relié et dont la complexité morphologique est similaire.

En fait, on peut se demander à quel point il est utile de chercher à connaître l'orientation d'une dérivation. Si l'on conçoit le lexique comme un réseau, la recherche de l'orientation d'une dérivation n'est pas forcément nécessaire. Ce que l'exemple de SOCIALISME — SOCIALISTE montre aussi, c'est l'importance des relations multiples entre les mots. Strnadová (2014, p. 200) donne l'exemple des ensembles de lexèmes comme SYNONYME – SYNONYMIE – SYNONYMIQUE. On voit ici qu'un même adjectif peut être dérivé de deux lexèmes différents :

- (17) a. SYNONYME → SYNONYMIQUE 'qui est relatif aux synonymes'
 b. SYNONYMIE → SYNONYMIQUE 'qui est relatif à la synonymie'

Le cas des conversions verbe/nom en français (Tribout, 2010) est une autre illustration de la difficulté qu'il peut y avoir à déterminer l'orientation de la dérivation. Par exemple, quelle est l'orientation de la conversion entre les lexèmes ANALYSE – ANALYSER (18), ou entre MOULIN – MOULINER (19) ? La sémantique permet de postuler deux orientations ($N > V$ et $V > N$), mais pas de prendre de décision :

- (18) ANALYSE – ANALYSER
 a. relation $N > V$ 'faire une analyse'
 b. relation $V > N$ 'action d'analyser'
- (19) MOULIN – MOULINER
 a. relation $N > V$ 'utiliser un moulin'
 b. relation $V > N$ 'instrument pour mouliner'

Tribout (2010) montre qu'aucun des critères employés (datations, étymologie, comparaison avec les procédés affixaux, critères sémantiques) n'est satisfaisant et elle en conclut que l'orientation n'est pas toujours décidable sur la base de critères linguistiques.

Pour résumer, la terminologie règle/patron/schéma/construction est aujourd'hui un peu brouillée dans le paysage morphologique. En MLC, de plus en plus d'auteurs font appel à la notion de patrons, et considèrent qu'une règle est doublement orientée, ce qui remet en question l'orientation traditionnelle $input > output$. En fait, l'évolution actuelle de la MLC la rend de plus en plus proche de la GdC, dans la mesure où elle tend à reconnaître que le format des schémas constructionnels est à la fois pertinent pour représenter la connaissance et les processus linguistiques et très réaliste cognitivement parlant.

2.2.3 Le lexique comme réseau

En GdC, toute construction s'inscrit dans un réseau de constructions de types divers, comme je l'ai mentionné plus haut (place sur le continuum syntaxe/lexique, degré de complexité,

instanciation ou non instanciation), aussi appelé le *constructicon*. En MLC, on a aussi une structure paradigmatique, s'organisant notamment en séries et en familles. Enfin, les deux cadres reconnaissent l'existence de contraintes, même si elles sont moins décrites en GdC qu'en MLC.

Le lexique joue un rôle majeur dans la formation de nouveaux mots. Selon Hathout (2009), « les relations formelles, sémantiques et catégorielles qui s'établissent entre les positions du lexique définissent un ensemble de structures paradigmatiques qui sont utilisées par la morphologie pour analyser les mots et pour en construire de nouveaux » (Hathout 2009, p. 35 ; voir aussi Blevins 2003). La morphologie doit être paradigmatique et tenir compte du poids du lexique existant, notamment de la famille dérivationnelle et de la série dérivationnelle des lexèmes (Hathout, 2009, p. 38-39). Tout mot construit s'insère dans ces deux paradigmes.

Une **famille dérivationnelle morphologique** correspond à des relations intermédiaires qui s'établissent entre des lexèmes dont les formes partagent leurs propriétés les plus spécifiques. Les familles sont des ensembles denses dont les éléments sont très proches tant du point de vue formel que sémantique. Elles possèdent peu d'éléments. Le lexique contient un grand nombre de familles. Par exemple, la famille morphologique de LAVAGE contient les lexèmes suivants :

- (20) LAVAGE, LAVEMENT, LAVER, LAVEUR, LAVE-VAISSELLE, LAVABLE, INLAVABLE, LAVANT, DÉLAVÉ, etc.

Une **série dérivationnelle morphologique** correspond à des relations plus lâches qui s'établissent entre des lexèmes dont les formes partagent des propriétés qui sont non flexionnelles et peu spécifiques. Ces formes appartiennent à la même catégorie grammaticale puisque ce sont des mots construits par une même dérivation. Les séries morphologiques sont de grande taille mais peu denses. Leur nombre est très inférieur à celui des familles morphologiques. Par exemple, la série morphologique de LAVAGE contient notamment les lexèmes suivants :

- (21) LAVAGE, COLORIAGE, SONDAGE, MALAXAGE, RINÇAGE, FORNICOTAGE, etc.

Ces deux paradigmes peuvent être sous-divisés en familles/séries morphologiques et lexicales, comme le résume le tableau 2.10.

	morphologique	lexicale
famille	LAVER : LAVAGE	MANGER : COMESTIBLE
série	LAVAGE : COLORIAGE	APANAGE : COLOMBAGE

FIG. 2.10 – Familles et séries morphologiques et lexicales

Une **famille dérivationnelle lexicale** rassemble les éléments de plusieurs familles morphologiques lexicalement complémentaires (par exemple, MANGER et COMESTIBLE sont reliés de cette façon). Hathout (2009) précise que deux conditions doivent être vérifiées pour que l'on puisse dire de deux familles morphologiques qu'elles sont réunies au sein de la même famille lexicale : (i) elles doivent contenir des éléments maximalelement proches sur le plan sémantique ; (ii) il faut que l'une des familles fournisse à l'autre un radical supplétif.

Enfin, une **série dérivationnelle lexicale** généralise les séries dérivationnelles morphologiques, dans la mesure où les mots y sont rattachés uniquement sur la base de leur sens et de leur forme. Elle rassemble « des mots dont l'appartenance formelle n'est qu'un indice d'appartenance lexicale, sans relation avec un lexème base » (Roché, 2011, p. 28), comme APANAGE, COLOMBAGE, SAXIFRAGE, en plus de ceux mentionnés en (21).

Cette façon de concevoir l'organisation du lexique donne beaucoup de place à l'analogie, qui peut être de plusieurs types : formelle (p. ex. JUSTE : INJUSTE :: APTE : INAPTE) ou sémantique (p. ex. TEXTE : ÉCRIRE :: MAISON : BÂTIR). Le rôle de l'analogie dans la créativité morphologique et dans le fonctionnement du lexique mental a été souligné à plusieurs reprises (Dal, 2008 ; Skousen, 2013). Certains travaux ont par ailleurs souligné le rôle de l'analogie dans le changement linguistique en diachronie (Fischer, 2008 ; Traugott, 2008). De plus, tout comme des « effets de série » ont été identifiés pour la suffixation (Roché 2011, p. 85, Lignon *et al.* 2014, p. 1817), il est possible que de tels effets se manifestent aussi pour les mots préfixés. Comme le précise Roché, « on ne peut pas s'empêcher de se demander d'où vient chaque série, pourquoi elle a pris naissance, quels ont été le ou les *leader words* autour desquels elle s'est constituée » (Roché, 2011, p. 86).

Par ailleurs, la MLC et la GdC reconnaissent l'existence de contraintes concurrentes (non hiérarchisées), redondantes, gradables, non obligatoires et potentiellement contradictoires. Ces contraintes influencent les relations entre la forme et le sens du lexique construit. Certaines sont fortement liées au lexique existant, ce qui montre bien que le lexique doit être conçu comme un réseau. Les contraintes peuvent être conçues comme des mécanismes réglant « les correspondances entre sens visés, positions lexicales, formes réalisées et catégories » (Hathout, 2009, p. 42). Autrement dit, ce sont un ensemble de facteurs qui entrent en jeu dans la formation du lexique construit. J'ai mentionné plus haut (sec. 2.2.1) le cas des contraintes morphophonologiques. Il existe aussi des contraintes morpholexicales, qui sont de deux types :

- (i) Les contraintes sur la **position lexicale**, qui portent sur la correspondance entre le sens visé et la position lexicale. La position lexicale d'un mot dépend de la fréquence du lexème, de la fréquence des membres de sa famille dérivationnelle, de la densité de la famille

dérivationnelle et de la taille du réseau de relations dans lequel s'inscrit la position.

- (ii) Les contraintes lexicales sur la **forme**, qui portent sur la correspondance entre la position lexicale et la forme, et entre la catégorie et la forme, *via* la position lexicale ; elles favorisent les formes qui sont les plus à même d'exprimer morphologiquement le sens des dérivés et leur catégorie.

Ces contraintes sont liées aux paradigmes dans lesquels s'inscrit le lexème (famille morphologique, série morphologique). Parmi les contraintes lexicales sur la forme, la *contrainte de recyclage* joue un rôle important. Cette contrainte témoigne du rôle important du lexique mémorisé. Elle est notamment visible dans le lien entre la fréquence des lexèmes et la disponibilité de leurs formes comme bases dans des dérivés :

CONTRAINTE DE RECYCLAGE

La forme optimale d'un mot est aussi proche que possible d'une forme mémorisée dans une position lexicale aussi saillante que possible. (Hathout, 2009, p. 47)

On peut aussi mentionner la *contrainte de transparence sémantique* :

CONTRAINTE DE TRANSPARENCE SÉMANTIQUE

La forme idéale d'un dérivé, celle qui est maximale transparente, doit permettre d'identifier toutes les relations que ce mot entretient avec les autres mots du lexique. (ibid., p. 48)

Enfin, la *contrainte de transparence catégorielle* est susceptible d'influencer la formation des lexèmes dérivés (p. 52) :

CONTRAINTE DE TRANSPARENCE CATÉGORIELLE

La forme optimale d'un dérivé est formellement aussi proche que possible du plus grand nombre possible de formes de mots appartenant à la catégorie grammaticale du dérivé. (ibid., p. 48)

Toutes ces contraintes sont optionnelles, et elles dépendent également du contexte d'emploi du lexème et des objectifs du locuteur. Mon analyse des [*non-N*] et des [*non-Adj*] dans les parties II et III montre que ces trois contraintes jouent un rôle dans la formation des noms et des adjectifs en *non-*.

2.2.4 Des approches fondées sur l'usage et sur l'utilisation de corpus

Une question commune à la GdC et à la MLC est celle du lexique, des éléments qui le constituent et de sa structuration, c'est-à-dire de ce qui fait qu'une unité lexicale/une construction est

présente dans le lexique. Le recours aux corpus est essentiel pour répondre à cette question.

La GdC étant une linguistique cognitive, elle est pour ainsi dire par définition une linguistique de l'usage. Dans la mesure où une séquence schématique ou semi-schématique est considérée comme une construction à partir du moment où elle possède des propriétés idiosyncrasiques et/ou lorsqu'elle est suffisamment fréquente, la GdC s'appuie nécessairement sur des corpus. Il n'est pas surprenant qu'une linguistique fondée sur l'usage s'appuie sur des corpus. Comme l'affirment Croft & Cruse (2004) concernant la connaissance linguistique du locuteur et la représentation des structures linguistiques dans l'esprit du locuteur, « two usage-based properties are assumed to affect grammatical representation : the frequency of occurrences of particular grammatical forms and structures, and the meaning of the words and constructions in use » (Croft & Cruse, 2004, p. 292). La fréquence est donc un élément fondamental, et, par définition, ne peut être étudiée qu'à partir de corpus. Les notions de fréquence et de la productivité sont toutefois l'objet de débats (par exemple, à partir de quand peut-on dire qu'une construction est *fréquente*?) et les auteurs ont soulevé la question de la formalisation des divers degrés de productivité d'une construction (Booij & Audring, 2015).

La MLC s'intéresse elle aussi aux questions de productivité (Dal, 2003b), ce qui explique en partie qu'elle ait recours au corpus pour fonder ses analyses : « les mesures de productivité que l'on peut effectuer pour telle ou telle règle de construction de lexèmes sont par définition consubstantielles aux corpus dans lesquelles elles ont été effectuées » (Fradin *et al.*, 2008, p. 37). Pour Fradin *et al.* (2008), le recours aux corpus permet également :

- (i) De valider ou d'infirmer des hypothèses théoriques ;
- (ii) D'aller au-delà de l'intuition d'acceptabilité ;
- (iii) De mettre en évidence des phénomènes, qui, sans l'utilisation de données massives, resteraient inaperçus ;
- (iv) D'étudier les manques, c'est-à-dire le fait que certaines données lexicales soient absentes. Grâce aux gros corpus, un manque peut « constituer un fait tangible et exploitable » (Fradin *et al.*, 2008, p. 51).

On retiendra que les nouveaux outils à la disposition des linguistes (corpus numérisés, outils d'interrogation) changent la perception des phénomènes linguistiques et la description qui en est faite, et que de plus en plus de travaux, dont ceux en GdC et en MLC, font appel à des données issues de situations de communication authentiques et reflétant un usage réel de la langue¹⁹.

19. Certains récents travaux générativistes — qui sont cognitifs mais pas traditionnellement fondés sur l'usage — font appel aux corpus, par exemple (Kepser & Reis, 2005).

2.3 Atouts de la GdC

En morphologie dérivationnelle, le cadre de la GdC est plus souple que celui de la MLC, parce qu'il permet notamment de rendre compte de phénomènes qui sont à la frontière de la composition et de la dérivation (2.3.1). Par ailleurs, la GdC ne se limite pas à la morphologie et constitue aussi un cadre d'analyse des phénomènes syntaxiques (2.3.2). Elle est aussi, enfin, particulièrement adaptée à la description du changement linguistique diachronique (2.3.3).

2.3.1 Souplesse de la distinction entre composition et dérivation

En MLC comme en GdC, composition et dérivation sont deux phénomènes distincts. L'avantage de la GdC est qu'elle ne postule pas de frontière nette entre ces deux procédés de formation de lexèmes et qu'elle peut rendre compte des cas intermédiaires.

En MLC, les règles sont assimilées à des fonctions (FCT dans les exemples (22) et (23)); une opération morphologique est un processus ou une fonction qui s'applique aux différents niveaux constitutifs d'un lexème. Par exemple, dans INJUSTE, « in- » est l'exposant de la fonction qui, appliquée à JUSTE, donne INJUSTE; dans POISSON-CLOWN, une fonction opère sur POISSON et CLOWN pour donner POISSON-CLOWN.

La MLC fait une distinction nette entre la composition (22) et la préfixation (23)²⁰. La composition a pour input deux ou plus de deux lexèmes et pour output un lexème; les lexèmes de l'input peuvent avoir une réalisation en syntaxe, mais pas nécessairement (hétérolexicalité par exemple).

(22) FCT.Lex1-Lex2(-Lex...) → Lex3

Un grammème ne peut donc être ni l'input, ni l'output d'un procédé de composition.

La préfixation désigne l'ajout à gauche d'une base d'un segment mélodique possédant une représentation phonologique constante. Ce segment est appelé préfixe; c'est un exposant de règle, sans contenu sémantique (un *morphome* dans les termes d'Aronoff 1994), dont le rôle est de témoigner de l'opération morphologique effectuée. Le préfixe ne possède pas de catégorie grammaticale et n'a pas d'autonomie par rapport au lexème qu'ils sert à construire (il est lié à sa base). Enfin, il faut qu'il y ait une covariation récurrente entre l'ajout de ce segment à une base et le sens de la forme complexe pour que ce segment puisse être qualifié de préfixe et le procédé de préfixation.

20. Je me concentre sur la préfixation et laisse de côté les autres procédés d'affixation (suffixation, infixation, circonfixation, transfixation) puisque c'est ce procédé qui est pertinent dans le cas des [non-X].

(23) FCT.Lex1 → Lex2

La difficulté, comme l'ont constaté bon nombre d'auteurs (Amiot, 2002, 2004, 2005 ; Booij, 2005a ; Stekauer, 2005), vient du fait que la frontière entre le procédé de composition et le procédé de préfixation n'est pas toujours simple à tracer, en raison notamment de la proximité formelle entre le premier formant de mot composé et le préfixe. Par ailleurs, de nombreux préfixes du français ne se conforment pas tout à fait à la description donnée ci-dessous. Certains préfixes ont un emploi autonome (*anti-*, *pro-*, *re-*; évaluatifs comme *super-*, *mini-*) issu d'un processus de dégrammaticalisation. D'autres sont le résultat de la grammaticalisation d'adverbes ou de prépositions (*contre-*, *avant-*, *après-*). Dans tous les cas, il existe une proximité sémantique entre le préfixe et le mot grammatical autonome. Ces cas de figure sont difficiles à expliquer dans le cadre de la MLC, alors qu'en GdC, on considère que la distinction entre dérivation et composition n'est pas absolument nette et on reconnaît l'existence de cas intermédiaires, comme les affixoides (sec. 2.1.3.2). La notion de coercion est également très utile pour expliquer la non compositionnalité sémantique de certains patrons (sec. 2.1.1.1).

2.3.2 Un cadre d'analyse non restreint aux phénomènes morphologiques

La GdC fournit un cadre d'analyse plus large que la MLC, qui par définition, est restreinte à la morphologie. Le cadre de la GdC permet de mettre en évidence les liens entre morphologie et syntaxe, ou, plus globalement, entre lexique et grammaire. Ces domaines sont distincts mais pas totalement imperméables. Comme la plupart des notions linguistiques, ce sont des notions gradientes qui s'inscrivent sur un continuum.

En GdC, tous les niveaux de l'analyse grammaticale impliquent des constructions, qu'il s'agisse de constructions morphologiques ou de constructions syntaxiques (sec. 2.1.1.2) : toutes sont des paires forme/sens. La GdC permet d'exprimer des similarités entre ces deux types de constructions. Par exemple, le néerlandais possède une construction syntaxique constituée d'un verbe et d'une particule, qui peut être formellement identique à la construction morphologique à préfixation verbale, par exemple *dóorboor* 'continuer à percer' et *doorbóor* 'perforer'. Ces deux constructions ont des caractéristiques phonologiques et syntaxiques différentes, mais elles peuvent toutes les deux être représentées sous la forme de schémas constructionnels (adaptés de Booij 2002, p. 320ff) :

(24) $[[door]_{Prép} [X]_{Vi}]_{V'} \leftrightarrow [accomplir SEM_i \text{ à travers quelque chose complètement}]_j$

(25) $[[door] [X]_{Vi}]_V \leftrightarrow [perforer avec SEM_i]_j$

La notation V' symbolise le fait que (24) est une construction à particule, et donc que la

particule est séparable du verbe, ce qui n'est pas le cas dans le cas de (25), où le préfixe, par définition, est inséparable de sa base. La particule possède une catégorie grammaticale, mais pas le préfixe.

Dans ce travail, je montre que les [*non-N*] sont des constructions morphologiques (partie II) et que les [*non-Adj*] sont des constructions syntaxiques (partie III), et je mets en évidence les points communs entre ces constructions, qui peuvent, dans le cadre de la GdC, recevoir un traitement unifié (partie IV).

2.3.3 GdC et changements linguistiques diachroniques

Je montre dans la partie V que les constructions [*non-N*] et [*non-Adj*] sont le résultat d'un processus de *constructionalisation* (Traugott & Trousdale, 2013). Dans les états les plus anciens du français, la construction [*non-X*] est prédicative et, à part certains emprunts au latin (*non noble*, *non pur*), ne peut accueillir que des verbes conjugués, des verbes à l'infinitif et des participes présents et passés. Progressivement, et sous l'influence de changements dans l'expression de la négation syntaxique (apparition de la négation en *ne... point* puis *ne... pas*), la construction commence à accueillir des noms et des adjectifs, acquérant ainsi un sens référentiel (dans le cas des noms) ou de modification (dans le cas des adjectifs). L'examen de l'émergence de la construction lexicale [*non-N*] à partir de la construction grammaticale [*non-X*] est particulièrement intéressant dans le cadre de la GdC.

Comme l'explique Diewald (2006), les principes de la GdC sont très adaptés aux études diachroniques sur le changement linguistique.

(i) Le principe d'une gradience entre le grammatical et le lexical est tout à fait adapté à l'examen des phénomènes de grammaticalisation, qui concernent le passage du lexical au grammatical ou du grammatical au plus grammatical.

(ii) De nombreux auteurs ont insisté sur le fait qu'une nouvelle propriété grammaticale acquise par un item linguistique est toujours associée à l'emploi de cet item dans un contexte particulier, que l'on peut assimiler à une construction. Je rejoins la position, entre autres, d'Himmelman (2004)²¹ qui rejette ce qu'il appelle « the element-based view on grammaticization » : « it is never just the grammaticizing element that undergoes grammaticization, [...] it is the grammaticized

21. Voir aussi Traugott (2003, p. 624) : « early in grammaticalization, lexemes grammaticalize only in certain highly specifiable morphosyntactic contexts, and under specifiable pragmatic conditions ». Pour Lehmann (1992, p. 406), « grammaticalization does not merely size a word or morpheme... but the whole construction formed by the syntagmatic relations of the element in question ».

element *in its syntagmatic context* which is grammaticized » (Himmelmann, 2004, p. 31). La grammaticalisation opère sur des contextes, ou des constructions. L'unité de changement est la construction.

(iii) La GdC a vocation à rendre compte à la fois des constructions les plus régulières, les plus fréquentes et les plus productives comme de constructions plus idiosyncrasiques. Or, dans les étapes initiales du changement linguistique, l'innovation est par définition irrégulière et non (encore) productive, elle est « marginal and irregular, and — regarded from the perspective of the existent linguistic system — deviant or even wrong » (Diewald, 2006, p. 8). La GdC est donc en mesure de rendre compte de ces structures.

(iv) La coercion est en partie basée sur des processus cognitifs et pragmatiques : « speakers employ metaphorical (or metonymic) extension in first using a particular linguistic item in a new way (in a new construction); hearers interpret "new" linguistic utterances, i.e. use conversational implicatures, which are based on the same cognitive procedures as those used for production » (Diewald, 2006, p. 10). Les facteurs pragmatiques comme l'inférence sont souvent à l'origine de la créativité des locuteurs, et donc assez déterminants dans le changement linguistique. Comme le souligne Bybee (2007), « the ability to infer meaning is an important part of the communication process [...] When a particular inference is frequently made in connection with a particular construction, that inference can become conventionalized and thus part of the meaning of the construction » (Bybee, 2007, p. 976).

(v) Enfin, la flexibilité du formalisme proposé par la GdC est tout à fait bienvenue lorsqu'il s'agit de représenter des phénomènes anciens de la langue à propos desquels subsiste une grande marge d'incertitude (principalement en raison du manque de données).

Corpus et méthodologie de constitution du corpus synchronique

Ce chapitre est consacré à la présentation des données utilisées et à la méthodologie employée pour la constitution, l'apprêtement et l'exploitation du corpus. Étant donné que la constitution du corpus synchronique et celle du corpus diachronique soulèvent des difficultés et des questionnements différents, je les présente dans deux sections séparées : je me concentre ici sur le corpus synchronique, et le corpus diachronique est présenté dans la partie V. Je commence par présenter les sources de mes données (3.1), puis j'explique comment les corpus ont été constitués (3.2).

3.1 Sources des données

J'expose tout d'abord les raisons pour lesquelles je m'appuie sur un corpus de formes attestées (3.1.1) puis je présente les différents sous-corpus (3.1.2).

3.1.1 Introduction et remarques générales

Un corpus est un ensemble de données recueillies dans un objectif précis. C'est un objet construit, adapté à l'objet de recherche et aux hypothèses formulées. L'objectif de ce travail de thèse est l'étude des formes nominales et adjectivales en *non-*, de leurs caractéristiques morphologiques et de leur interprétation. Il s'agit notamment de déterminer, à partir des [*non-X*] nominaux et adjectivaux attestés, lesquels sont possibles ; mes analyses doivent avoir une portée prédictive.

Se pose donc la question des sources à utiliser pour constituer le corpus. Le recours exclusif à l'intuition et aux exemples forgés n'est pas la solution idéale, parce que les exemples obtenus de cette façon ne sont pas issus d'une réelle situation de communication, et parce que cela

ne permet pas de faire la différence entre ce qui est rare et ce qui est fréquent. On sait aussi que le jugement du linguiste est souvent très déformé, et qu'il ne reflète que la connaissance qu'a le linguiste de l'état du lexique. Le lexique, qui désigne l'ensemble des constructions d'une langue, est trop vaste pour être connu dans son entièreté. Il est mouvant (certains mots employés à une époque ne le sont plus, et de nouveaux mots sont formés tous les jours) et hétérogène (vocabulaires spécialisés, argot, etc.). Il est donc impossible de se fonder uniquement sur l'intuition pour savoir si une construction appartient ou non au lexique. Le recours à un corpus de formes authentiques est donc préférable — surtout si, comme c'est le cas dans ce travail, on se réclame d'une linguistique basée sur l'usage.

Comme cela a été souligné dans la littérature (partie II, sec. 1.1.1), et comme je le montre avec mes propres données, les formes en *non-* sont très fréquentes en français contemporain. Par conséquent, on peut s'attendre à ce que les formes recensées dans les dictionnaires soient peu représentatives de la diversité des formes effectivement attestées. Il est donc nécessaire de compléter les données fournies par les dictionnaires ; la quasi-majorité des linguistes travaillant sur des corpus de formes authentiques s'accorde pour reconnaître que les dictionnaires ne sont pas suffisants²². Le corpus est donc aussi constitué de formes issues d'œuvres littéraires et scientifiques (Frantext) et d'internet (GlossaNet et Colibri²), comme je le montre dans la section 3.1.2.

Toutes mes données sont des données écrites. Les corpus oraux ont été d'office exclus, principalement pour des raisons de disponibilité (ils sont très peu nombreux). Comme pour toute étude sur corpus s'est posée la question du nombre de types à partir duquel le corpus de formes en *non-* pouvait être considéré comme représentatif de l'état actuel de la langue. Je montre plus loin que, parmi les trois interprétations que les formes nominales en *non-* peuvent recevoir, l'interprétation contraire est très peu fréquente (environ 5 % des types de [*non-N*]), et il est donc nécessaire de brasser une quantité importante de [*non-N*] pour récolter un nombre respectable de types à interprétation contraire.

L'objectif de ce travail n'est pas de mesurer la *rentabilité* (Plag, 1999 ; Bauer, 2001) des [*non-X*], mais leur *disponibilité* (Corbin, 1987). La mesure de la rentabilité nécessite une approche quantitative, et consiste, en morphologie, à voir si un procédé constructionnel donné a produit ou produit beaucoup de dérivés. La mesure de la disponibilité, quant à elle, est une approche qualitative, qui se focalise sur l'aptitude d'un procédé à former de nouvelles unités lexicales (Dal, 2003b). Plus précisément, la productivité qui est mesurée ici correspond à ce que Baayen appelle « realized productivity » (Baayen, 1993) ou « extent of use » (Baayen, 2009). La définition

22. Pour une réflexion sur la place des dictionnaires dans un contexte où les données issues d'internet sont de plus en plus utilisées en linguistique, je renvoie à Dal & Namer (2012).

donnée par Baayen est la suivante :

A first measure of productivity focuses on the size of the morphological category. A category with many members is more productive in the sense that it has produced many complex words that are useful to the language community. A rule that is highly productive in this sense is like a successful company selling a product that has a large share of the market. Such a rule has a high REALIZED PRODUCTIVITY²³. Realized productivity is similar to profitability in the sense of Corbin (1987), see also Bauer (2001, p. 49), but restricted to 'past achievement'. (Baayen, 2009, p. 6)

Cette préférence pour l'approche qualitative m'a amenée à collecter les types plutôt que les tokens, c'est-à-dire à comptabiliser les séquences différentes formées à l'aide de *non-*. Ce choix est pertinent si l'on considère, comme de nombreux auteurs, que la prédiction lexicale fonctionne davantage sur la base de la fréquence de type que sur la fréquence de token (voir par exemple Chapman & Skousen 2005, p. 344). Certaines approches dont la grammaire de constructions est familière, comme les modèles fondés sur l'usage (Bybee, 1985 ; Langacker, 1987), soulignent les liens entre la fréquence de type et le degré d'activation et d'automatisation d'une construction dans le lexique mental²⁴. Pour Bybee (1985, p. 132-134), la productivité d'une construction est fonction de la fréquence de type des instances de cette construction.

3.1.2 Les différents sous-corpus

Mon corpus synchronique est composé de trois sous-corpus, en fonction de l'origine des données : données dictionnaires (3.1.2.1), données de Frantext (3.1.2.2), données d'internet (3.1.2.3). Les corpus et les annotations ont été organisés dans un tableur. Chacun de ces sous-corpus est divisé en deux, un tableur contenant les [*non-N*], un autre les [*non-Adj*].

3.1.2.1 Données attestées dans les dictionnaires

Les dictionnaires donnent un aperçu des formes qui sont susceptibles d'être le plus fréquemment utilisées par les locuteurs. Mais on sait qu'il y a une grande part d'arbitraire dans les formes dictionnairement attestées et celles qui ne le sont pas. Ceci est particulièrement le cas pour les formes en *non-*, qui sont potentiellement très nombreuses et dont le nombre semble largement sous-estimé par les dictionnaires.

23. En capitales dans le texte original.

24. Autrement dit, entre la fréquence de type et l'*entrenchment*, que l'on peut définir comme « the degree to which the formation and activation of a cognitive unit is routinized and automated » (Schmid, 2007, p. 119).

Pour ce travail, j'ai recueilli les formes listées dans la nomenclature du *Trésor de la Langue française informatisé (TLFi)*, complétée par la nomenclature du *Grand Robert (GR)* et du *Petit Robert (PR)*. Je n'ai pas fait de distinction entre les formes attestées en entrées et celles qui sont attestées en sous-entrées : certaines disposent de leur propre entrée, d'autres sont attestées en sous-entrée de l'entrée *non(-), élém. de compos.* (dans le *TLFi*). Il est difficile de comprendre les motivations qui ont poussé les lexicographes à placer tel ou tel mot dans une sous-entrée plutôt qu'en entrée. Il n'est pas très étonnant que *non violence* constitue une entrée, étant donné que ce concept est lié à une période, des individus et une idéologie bien particulière, mais pourquoi *non mitoyenneté*, *non connaissance* disposent-ils également d'une entrée ?

Par ailleurs, certaines formes ne possèdent qu'une étiquette, nom ou adjectif, tandis que d'autres possèdent les deux : ces dernières sont donc présentes à la fois dans le corpus des formes nominales et dans celui des formes adjectivales.

Le tableau 3.1 récapitule le nombre de formes issues de la nomenclature des dictionnaires consultés, après suppression des doublons (la plupart des formes attestées dans le *GR* et dans le *PR* sont dans le *TLFi*).

	<i>TLFi</i>	<i>GR/PR</i>	TOTAL
Formes nominales	150	26	176
Formes adjectivales	42	10	52
Total [<i>non-X</i>]	192	36	228

TAB. 3.1 – Corpus synchronique : données dictionnaires (types).

3.1.2.2 Données attestées dans Frantext

Frantext est une base de données de textes français littéraires et philosophiques, mais aussi scientifiques et techniques (environ 10 %), développée et maintenue au sein du laboratoire ATILF et accessible en ligne à l'adresse <http://www.frantext.fr/>. Elle est régulièrement enrichie et comporte aujourd'hui près de 4 000 références. Elle est la seule à proposer des recherches sur des textes qui vont de 1180 à 2009, avec un fonds contemporain particulièrement riche (820 textes sont postérieurs à 1950). La base Frantext intégral contient 4 516 textes.

Pour ce travail, les données synchroniques issues de Frantext concernent tous les textes postérieurs à 1900, c'est à dire 2 019 textes pour un total de 132 864 777 mots. Toutes les

occurrences de la forme *non* ont été exportées dans un tableur sous la forme de tables de concordances, puis filtrées selon la procédure présentée à la section 3.2.

Le tableau 3.2 indique le nombre de formes nominales et adjectivales en *non-* extraites de Frantext. Les [*non-X*] qui apparaissent en emploi nominal et en emploi adjectival sont présents dans le corpus de formes nominales et dans le corpus de formes adjectivales.

FRANTEXT	
Formes nominales	799
Formes adjectivales	2 504
Total [<i>non-X</i>]	3 303

TAB. 3.2 – Corpus synchronique : données issues de Frantext (types).

3.1.2.3 Données attestées sur internet

Internet a été utilisé pour compléter le corpus dictionnaire et celui de Frantext. Les risques et les inconvénients propres à l'utilisation des données de la Toile sont bien connus²⁵. Tout d'abord, les pages indexées par les moteurs de recherche (en l'occurrence, Google) varient constamment et ces données sont potentiellement éphémères. Une conséquence majeure est l'impossible exhaustivité du corpus de formes en *non-* constitué pour ce travail. Ensuite, les scripteurs sont rarement identifiables. Les indices de leur compétence linguistique sont pratiquement inexistantes ; par exemple, rien ne prouve qu'ils sont francophones. Autre point à souligner : à l'exception peut-être des cas où la forme en *non-* est entre guillemets, rien ne dit si un effet (stylistique) particulier est recherché.

Pour toutes ces raisons, les données extraites de la Toile sont à utiliser avec beaucoup de précautions et de réserve. Toutefois, le recours aux productions langagières présentes sur la Toile est utile à une investigation et à une description du phénomène linguistique des formes en *non-*, et ce à plusieurs titres. Elles sont empiriquement utiles pour vérifier, infirmer ou tester des hypothèses de travail, et pour compléter et corriger les données attestées dans les dictionnaires — d'autant plus que ceux-ci contiennent relativement peu de formes en *non*, comme je l'ai déjà souligné. D'autre part, on ne peut pas se limiter à l'introspection pour formuler des jugements d'acceptabilité ; il est préférable de se fonder sur des exemples authentiques plutôt que sur des

25. Un bon aperçu des questions soulevées par l'usage d'internet pour la constitution de corpus linguistiques est disponible dans Fradin *et al.* (2008).

exemples forgés, et internet offre au linguiste un nombre pratiquement illimité de productions langagières. L'accès aux données de la Toile permet d'observer les productions réelles des scripteurs dans des contextes contrôlés et non contrôlés.

Les données de la Toile ont été rassemblées via deux outils, GlossaNet et Colibri², que je présente ici.

Créé en 1999, GlossaNet est librement accessible à l'adresse <http://glossa.fltr.ucl.ac.be/>. C'est à la fois un moteur de recherche et un outil de veille. Il permet de faire des recherches d'information dans l'édition du jour de plus de 80 quotidiens francophones en ligne (presse francophone française, belge, suisse, canadienne, luxembourgeoise). Une fois la requête formulée, GlossaNet envoie chaque jour, par courriel, la liste des résultats. Chaque résultat est lié à son occurrence dans le texte : il est possible de consulter l'article de presse dont est issue une occurrence donnée afin d'en examiner le contexte, par exemple. Les résultats sont présentés sous forme de concordances facilement exportables dans un tableur. Par ailleurs, GlossaNet se sert de dictionnaires électroniques pour fournir des informations morphosyntaxiques ; les requêtes peuvent être exprimées sous la forme de mots, d'expressions complexes ou de graphes.

Dans le cadre de cette thèse, GlossaNet a été utilisé pour faire des recherches d'attestations de formes nominales et adjectivales en *non-* dans la presse francophone française (articles, commentaires des lecteurs — au total, 14 titres de presse). Dans un premier temps, deux requêtes ont été faites : <non + nom> et <non + adjectif>. Les résultats n'ont pas été convaincants, notamment parce que les formes apparentées à des participes ne sont pas identifiées, ou très mal : certains participes en emploi adjectival sont analysés comme des noms, et vice-versa. Cet outil ne peut pas non plus distinguer les emplois liés des emplois syntaxiques de *non* (cf. sec. 3.2.3 sur les questions relatives à la distinction emploi nominal/adjectival/syntaxique). Étant donné le peu de succès de cette méthode, il a été décidé de limiter les requêtes à la forme <non> et de procéder ensuite à un tri manuel.

Colibri² (Schäfer & Bildhauer, 2012) est accessible à l'adresse <https://webcorpora.org/>. Créé par Roland Schäfer à la Freie Universität Berlin dans le cadre du projet COW (CORpora from the Web), c'est une application donnant accès aux corpus du même nom et rassemblés par R. Schäfer et F. Bildhauer. Les corpus COW sont issus d'internet et existent pour plusieurs langues (allemand, anglais, espagnol, français, néerlandais, suédois). L'objectif de Colibri² est de permettre aux utilisateurs d'exporter des concordances sur leur propre ordinateur pour ensuite les traiter, les annoter, etc. L'utilisation de cet outil se fait en trois temps : (i) comme dans le cas de GlossaNet, il est possible de faire des requêtes sous la formes de mots, d'expressions syntaxiques ou d'expressions régulières ; (ii) une prévisualisation permet d'avoir accès aux 100 premiers résultats ; (iii) ensuite, il est possible de télécharger les concordances (maximum :

10 000 occurrences). Les requêtes spécifiant la catégorie grammaticale de l'élément à la droite de *non* n'ont pas donné de résultats satisfaisants (le problème est le même qu'avec GlossaNet), et le corpus a donc été constitué à partir de toutes les occurrences de *non*, filtrées manuellement par la suite.

Le tableau 3.3 indique le nombre de formes nominales et adjectivales en *non-* issues de la Toile. Les [*non-X*] qui apparaissent en emploi nominal et en emploi adjectival sont présents dans le corpus de formes nominales et dans le corpus de formes adjectivales.

TOILE	
Formes nominales	265
Formes adjectivales	502
Total [<i>non-X</i>]	767

TAB. 3.3 – Corpus synchronique : données issues d'internet (types).

On note que le nombre de [*non-Adj*] est supérieur au nombre de [*non-N*], comme pour le corpus Frantext. Dans les dictionnaires, le nombre de [*non-N*] est plus important (tableau 3.2). Ceci peut suggérer deux choses : que les dictionnaires ne reflètent pas tout à fait l'état de la langue, ou que les [*non-Adj*] ne sont pas considérés comme des unités lexicales. Cette dernière hypothèse se vérifie dans la partie III, où je montre que les [*non-Adj*] sont des constructions syntaxiques.

Le tableau 3.4 indique le nombre total de formes nominales et adjectivales en *non-*, tous corpus confondus, après suppression des doublons. Comme pour les autres corpus, certaines formes sont présentes à la fois dans le sous-corpus de formes nominales et dans celui de formes adjectivales.

TOUS CORPUS	
Formes nominales	978
Formes adjectivales	2 600
Total [<i>non-X</i>]	3 578

TAB. 3.4 – Corpus synchronique : données globales (types).

3.2 Identification des formes en *non-* et constitution du corpus

Je présente ici le protocole employé pour identifier les formes nominales et adjectivales en *non-* : définition du format des requêtes (3.2.1), filtrage des formes clairement syntaxiques (3.2.2), examen et filtrage des formes ambiguës (3.2.3), distinction entre les emplois nominaux et les emplois adjectivaux (3.2.4), ceux-ci étant ensuite étudiés séparément. Enfin, je me penche sur la délimitation des unités lexicales nominales (3.2.5). De manière générale, on constate l'importance de la prise en compte du contexte dans le filtrage et le pré-classement des formes, ainsi que l'impossibilité d'un filtrage exclusivement automatique.

3.2.1 Format des requêtes

Les formes recherchées correspondent aux cas où *non-* précède un nom ou un adjectif, exceptés les contextes d'opposition, où *non* est alors dans un emploi purement syntaxique. Dans la mesure où aucun de mes corpus n'est annoté pour les parties du discours (ou, lorsque c'est le cas, l'annotation est souvent problématique), l'identification de ces séquences doit se faire manuellement. Il s'agit donc dans un premier temps d'identifier les occurrences de *non* dans les textes. L'identification des formes nominales et adjectivales en *non-* est l'objet d'une étape ultérieure.

Ni les séquences nominales ni les séquences adjectivales en *non-* n'ont une orthographe stable. On rencontre trois cas de figure : (i) présence d'un trait d'union ; (ii) *non* détaché de la séquence droite, mais sans trait d'union ; (iii) *non* soudé graphiquement à la séquence droite. Ces fluctuations orthographiques s'observent entre différentes formes et pour une même forme. D'ailleurs, le *TLFi* n'a pas une position claire sur la présence du trait d'union²⁶ :

Le trait d'union est quasi systématique pour les subst. ; dans le corpus littér. du TLF, proportion de l'ordre de 1 ou 2 % d'exceptions. Pour les adj., la règle est l'absence du trait d'union, mais il y a des hésitations. Souvent aussi, notamment dans le discours philos., le trait d'union marque une liaison conceptuelle. (*TLFi*, s.v. *non(-)*)

En fait, un examen approfondi des données montre que les cas où *non* est soudé graphiquement au nom ou à l'adjectif sont extrêmement rares. Par ailleurs, on remarque que le trait d'union est plus systématique devant les bases nominales (p. ex. *non-violence*, *non-remboursement*) que devant les bases adjectivales (p. ex. les graphies *non prédicatif*, *non syndical* sont plus

26. Dans ce travail, je choisis d'orthographier les [*non-N*] et les [*non-Adj*] sans trait d'union.

fréquentes que *non-prédictif, non-syndical*). Au sein de la classe adjectivale, on trouve plus souvent un trait d'union devant les adjectifs typiquement adjectivaux, c'est-à-dire les adjectifs simples et les adjectifs construits par suffixation (p. ex. *non-commercial, non-ferreux*), que devant les formes apparentées à des participes passés (p. ex. les graphies *non adapté, non défini* sont plus fréquentes que *non-adapté, non-défini*) (Dugas, 2016). Il est possible que les locuteurs perçoivent les noms précédés de *non* comme des mots à part entière, autrement dit comme des unités lexicales. L'orthographe plus variable des adjectifs précédés de *non* (présence moins systématique du trait d'union) témoignerait alors du fait que le statut de ces formes est peu clair pour le locuteur, *a fortiori* lorsque l'adjectif est apparenté à un participe passé, où la frontière entre catégorie adjectivale et verbale et entre lexique et syntaxe paraît brouillée.

Les corpus ont été interrogés avec la requête <non>, qui permet d'obtenir à la fois les séquences composées de *non*, d'une espace et d'un ou plusieurs mots et les séquences composées de *non*, d'un trait d'union et d'un ou plusieurs mots. Étant donné que *non* est très rarement soudé graphiquement à sa base, je n'ai pas cherché à extraire les mots commençant par *non* parce que le nombre de vrais positifs aurait été négligeable comparé au nombre de faux positifs.

3.2.2 Première étape : détection des formes syntaxiques et des formes lexicalisées

Une fois défini le format de la requête et les données extraites et exportées dans un tableur sous forme de concordances, un premier filtrage a été nécessaire pour exclure les emplois clairement syntaxiques de *non* ainsi que ses emplois lexicalisés.

3.2.2.1 Formes syntaxiques

Puisque ce travail porte sur les formes nominales et adjectivales en *non-*, toute occurrence de *non* qui n'est suivie ni d'un nom ni d'un adjectif a dû être mise de côté. Une liste d'emplois syntaxiques de *non* a donc été faite et utilisée comme filtre pour un premier écrémage automatique des données. Il s'agit notamment des cas suivants :

- *Non* est employé pour répondre à une question, dans un discours direct ou indirect ;
- *Non* est employé pour opposer deux propositions, devant un mot grammatical (préposition, adverbe, déterminant).

Le tableau 3.5 récapitule les formes qui ont été exclues du corpus, car correspondant clairement à des emplois syntaxiques de *non*.

Non réponse négative	<i>ça non/cela non/ceci non, non./non,/non !/non..., non je/tu/il/elle/on/nous/vous/ils/elles</i>
Non + mot grammatical	<i>non certes, non loin, non mais, non moins, non et, non pas, non plus, non point, non seulement, non par, non pour, non que/non qu', non parce que, non à/au/aux, non avec, non chez, non dans/sur/sous/au-dessus/au-dessous/à côté, non des, non du, non de, non un, non une, non + numéral</i>

TAB. 3.5 – Formes syntaxiques éliminées automatiquement.

3.2.2.2 Formes nominales lexicalisées

Certains [*non-N*] n'ont pas été retenus pour la constitution du corpus ou n'ont été conservés que dans certains emplois seulement : il s'agit de NON PAREILLE, NON STOP, NON RETOUR et NON LIEU.

◆ Le choix a été fait de ne pas retenir NON PAREILLE, qui peut désigner un ruban très étroit, une dragée de petite taille, une variété de petits oiseaux d'Amérique du Nord ou une variété d'oeillets.

◆ Issu de l'anglais, NON STOP n'a pas été retenu non plus. Son emploi nominal est plutôt rare. Le *TLFi* mentionne l'exemple suivant :

- (1) Projection des films primés [...] En **non-stop**, de 10 heures à 13 heures. (*TLFi*, s.v. *non-stop*)

◆ Le [*non-N*] NON RETOUR est généralement utilisé dans l'expression *point de non retour*. Selon le *TLFi*, cette expression est issue de l'anglais *point of no return*, répandue en 1949 avec le roman éponyme de John P. Marquand. À l'origine, l'expression désigne « le point à partir duquel un bombardier ne peut plus revenir en arrière » (*TLFi*, s.v. *non-retour*), puis elle est venue à désigner tout « stade (d'une décision, d'une exécution) trop avancé pour que l'on puisse revenir en arrière ». Les occurrences de NON RETOUR dans cette expression n'ont pas été intégrées au corpus, parce que le [*non-N*] est alors lexicalisé dans un sens particulier. Mais NON RETOUR peut être employé en dehors de cette construction et être ajouté au corpus, par exemple :

- (2) nombreux sont ceux qui travaillent, dans la perspective de 2017, au ... **non-retour** de Nicolas Sarkozy.
[http://www.marianne.net/sarkofrance/Ceux-qui-preparent-le-non-retour-de-Sarkozy\[...\]](http://www.marianne.net/sarkofrance/Ceux-qui-preparent-le-non-retour-de-Sarkozy[...])

◆ Enfin, un NON LIEU désigne une « décision par laquelle une juridiction d'instruction déclare qu'il n'y a pas lieu de poursuivre un inculpé » (*TLFi*, s.v. *non-lieu*). Dans cette acception, il n'a pas été retenu dans le corpus, mais on trouve d'autres exemples d'emploi de NON LIEU qui correspondent à une interprétation plus littérale :

- (3) J'ai le sentiment qu'elle existe comme un lieu dans un **non-lieu**, émergée caillou inaltérable contre l'espace liquide, terre précisée contre la mer floue où s'abolit le temps et la topographie

À ce stade de la nuit, M. de Kérangal, p. 63

Pour résumer, sur un total de 178 [*non-N*] attestés dans les dictionnaires, 2 ont été écartés (NON PAREILLE et NON STOP) et 2 n'ont été conservés que dans une lecture particulière (NON RETOUR et NON LIEU). On remarque donc que, dans leur grande majorité, les [*non-N*] sont peu lexicalisés : leur sens originel n'a pas beaucoup évolué, et ils sont sémantiquement assez compositionnels.

3.2.2.3 Formes adjectivales lexicalisées

Certaines formes adjectivales ont elles aussi été écartées, car jugées lexicalisées (sémantiquement opaques). La plupart de ces formes sont généralement utilisées dans des emplois figés. C'est le cas par exemple de *non avenu*, *non suffisant*, *non tenu* :

- (4) a. Le jugement du tribunal a été considéré comme nul et non avenu.
 b. C'est une condition nécessaire, mais non suffisante.
 c. Compte non tenu de l'incidence de ce projet, le bénéfice a baissé de 20 millions d'euros.

Les [*non-Adj*] qui n'ont pas été retenus pour le corpus sont repris dans le tableau 3.6.

[Non-Adj] dans une expression plus large	<i>(nul et) non avenu, (nécessaire, mais) non suffisant, (compte) non tenu de, (promesse) non tenue</i>
Autres	<i>non advenu, non compris, non content de, non coupable, non dénué de, non dépourvu de, non exempt de, non inclus, non négligeable, non moindre, non stop</i>

TAB. 3.6 – [*Non-Adj*] éliminés automatiquement.

Ensuite, le tri devient exclusivement manuel. Il a fallu procéder à un filtrage plus fin des occurrences de *non* pour mettre de côté les emplois non liés qui n'ont pas été identifiés par les

filtres utilisés dans cette première étape. La deuxième étape du filtrage a consisté en l'examen des cas problématiques.

3.2.3 Deuxième étape : désambiguïisation des emplois de *non*

Dans les paragraphes qui suivent, je montre que l'identification de ces [*non-X*] a parfois posé problème et qu'un certain nombre de décisions ont dû être prises : pour distinguer les emplois nominaux des emplois syntaxiques (3.2.3.1) et les emplois adjectivaux des emplois syntaxiques (3.2.3.2). Les remarques faites ici montrent par ailleurs qu'une identification automatique des [*non-X*] écarterait beaucoup de candidats et retiendrait beaucoup de faux positifs.

3.2.3.1 Emplois nominaux/emplois syntaxiques

Il existe des cas ambigus pour lesquels il n'est pas évident de savoir si *non* est dans un emploi « non lié », syntaxique (5) ou « lié », lexical (6) :

- (5) la catastrophe aurait pu être immensément plus grave [...] si les vents n'avaient pas été [...] constamment orientés vers la mer et le nord-ouest, notamment au moment des explosions, et surtout de la dernière (réacteur n.2, détonation et non déflagration, énorme et due probablement à une criticité "modérée")

<http://www.rue89.com/2011/05/07/au-japon-la-reouverture-contestee-des-ecoles-irradiees-...>

- (6) Vous mon coco, vous êtes en haut de la liste ! Ceci surtout pour manque de deuxième degré et non connaissance en tant que webdesigner déclaré pirate des origines de l'expression "pedonazi"

<http://www.rue89.com/2011/10/10/musique-moins-de-contraintes-sur-le-telechargement...>

En effet, il n'est pas toujours facile de distinguer l'opposition de la coordination, dans la mesure où la conjonction *et* peut avoir ces deux emplois. En (5), le scripteur oppose deux éléments, donc *non* y est employé en syntaxe, comme adverbe non lié, tandis qu'en (6), *manque de deuxième degré* et *non connaissance* sont coordonnés. Le contexte permet de désambiguïser les formes, et de décider qu'il faut retenir (6) mais pas (5). Encore une fois, les annotations syntaxiques fournies dans certains corpus (GlossaNet) ne sont d'aucune utilité pour distinguer ces emplois et un tri manuel est indispensable.

3.2.3.2 Emplois adjectivaux/emplois syntaxiques

En ce qui concerne les formes adjectivales, la principale difficulté a été de faire la différence entre les cas où *non* fait partie de la construction [*non-Adj*] et ceux dans lesquels il connecte deux propositions qui sont en opposition, où l'une est présentée comme l'alternative de l'autre.

La plupart du temps, il est facile d'identifier les énoncés dans lesquels *non* sert à opposer deux adjectifs dans le même énoncé, parce que le sens des deux adjectifs est très proche :

- (7) a. Pourquoi lire une biographie de Marie-Antoinette si l'on sait dès le début qu'elle mourra guillotinée et **non victime** d'un collapsus en distribuant des brioches ?
b. Je suis allé me baigner une fois dans une eau fraîche mais **non glacée**.

Mais la désambiguïisation n'est pas toujours évidente. Par exemple, lorsque le [*non-Adj*] est précédé ou suivi d'un adjectif et de *mais* :

- (8) a. Une passerelle fermée mais **non gardée** enjambait l'autoroute.
b. notre long cheminement commun sur la sente escarpée, difficile, **non trottant**, mais bondissant : par légers sauts basculés, infatigablement recommencés, un kilomètre durant, davantage...

Ou encore, lorsque le [*non-Adj*] est précédé d'un adjectif et de *et* :

- (9) a. Il avait cette tendance, naturelle et **non affectée**, de servir plutôt que d'être servi.
b. La campagne se fait et les électeurs se décident, sur des considérations secondaires et **non politiques** : les services autrefois rendus par le général de Gaulle, les belles dents de M. Lecanuet, le ressentiment des pieds-noirs, la peur du Front populaire, etc.

Enfin, lorsque le [*non-Adj*] est précédé d'un adjectif et d'une virgule :

- (10) a. je sais, de source sûre, qu'il n'y a pas de vie sans dépense, ni risque, ni donc surprise, et que la surprise et la dépense (gratuite, **non marchande** : c'est la seule définition possible du communisme) non seulement font partie de toute la vie, mais sont la vie elle-même en son ultime vérité

Certains auteurs proposent des tests pour distinguer, parmi les séquences [*non-Adj*], les cas où *non* est un adverbe et ceux où il est en emploi lié. Je reviens sur les tests proposés par Kalik (1971) et par Cristea (1971).

Kalik (1971) considère que lorsque *non* est un adverbe, il « oppose deux termes coordonnés et peut être associé aux conjonctions *et, mais* » ; lorsqu'il a le statut de préfixe, il « forme avec le participe ou l'adjectif un concept négatif qui ne s'oppose pas à quelque autre mot dans la phrase ». Les tests qu'il propose sont les suivants : (i) introduction d'un nom ; (ii) introduction de *c'est-à-dire* ; (iii) transformation du participe ou de l'adjectif par un substantif verbal ; (iv) autonomie de *non*.

(i) Introduction d'un nom : *non* « garde sa valeur d'adverbe » en (11a), mais pas en (11b), où c'est un préfixe.

(11) a. Une éventuelle syntaxe du cinéma reste à faire et ne pourra l'être que sur des bases syntaxiques et **non morphologiques**.

→ Une éventuelle syntaxe du cinéma reste à faire et ne pourra l'être que sur des bases syntaxiques et **non** sur des bases morphologiques.

b. Le mécanisme qui préside à la création d'un sens supplémentaire c'est-à-dire **non photographique**.

→ Le mécanisme qui préside à la création d'un sens supplémentaire, c'est-à-dire d'un sens **non photographique**.

(ii) Introduction de *c'est-à-dire* : ce test ne fonctionne pas lorsque *non* est adverbe en (11a), mais fonctionne lorsqu'il est préfixe (11b), car « on peut avoir deux propriétés semblables et non opposées de la même notion » (Kalik, 1971, p. 134).

(iii) Transformation du participe/adjectif en un nom verbal : *non* est un adverbe en (12a), mais un préfixe en (12b).

(12) a. un film est « présenté » et **non « représenté »**

→ la « présentation » d'un film et **non la « représentation »** d'un film

b. les états **non réductibles** de la conscience

→ la **non-réductibilité** des états de la conscience

(iv) Intégrité lexicale : Kalik considère que *non* adverbe peut être séparé du mot sur lequel il porte (13a)-(13b), tandis que *non* préfixe (13c) « se place toujours devant le mot avec lequel il constitue un concept négatif ».

(13) a. son imitation est consciente, délibérée et **non**, comme pour les autres, involontaire

b. – vous êtes inquiète. – inquiète, **non**, mais affligée

c. l'énoncé minimal se déduit d'un énoncé quelconque par élimination des termes **non indispensables** linguistiquement

À la même époque, Cristea (1971) propose le test suivant, applicable lorsque la séquence [*non-Adj*] est précédée de *mais* ou de *et*, qui fonctionne en (14a), où selon elle *non* est un préfixe, mais pas en (14b) :

(14) a. Selon nous, le problème est simplement posé, mais **non résolu**.

→ Selon nous le problème est non résolu.

b. Elle vous peint tel que vous êtes et **non** tel que vous devriez être.

→ *Elle vous peint non tel que vous devriez être.

Je me suis inspirée de ces tests pour distinguer les emplois liés des emplois non liés de *non*. Dans les cas les plus ambigus, aucune décision n'a été prise et les séquences ont été mises de côté.

Pour résumer, la nécessité d'une identification et d'un tri manuels des données est évidente. Les étiquettes syntaxiques dont sont pourvus certains corpus ne sont pas en mesure de désambiguïser les emplois non liés des emplois liés de *non*.

3.2.4 Troisième étape : emplois nominaux/emplois adjectivaux

L'examen d'un échantillon de données ayant suggéré qu'ils ont un comportement différent (Dugas, 2012), les [*non-N*] et les [*non-Adj*] ont été étudiés de façon séparée. Il a donc été nécessaire de distinguer les formes nominales et les formes adjectivales dans le corpus.

Certaines formes n'ont pas posé problème, dans la mesure où elles sont incontestablement nominales ou incontestablement adjectivales²⁷. Par contre, il était indispensable de décider de critères pour choisir, parmi les formes qui peuvent avoir des emplois adjectivaux et nominaux, quelles sont leurs occurrences en emploi nominal et leurs occurrences en emploi adjectival. Ces formes sont les suivantes :

- Gentilés (ITALIEN/ITALIEN, LILLOIS/LILLOIS, FRANCO-SUISSE/FRANCO-SUISSE) ;
- Composés néoclassiques ou « pseudo-néoclassiques » (ANGLOPHONE, INSECTIVORE, COLOMBOPHILE) ;
- Formes apparentées à des participes passés (ÉLU, RETRAITÉ) ou présents (ENSEIGNANT, COMBATTANT).

Trois critères ont été retenus pour déterminer si, dans le corpus, ces formes précédées de *non* sont en emploi nominal ou adjectival.

(i) Présence d'un déterminant devant la forme en *non-*. Par exemple, la forme en (15a) est nominale, celle en (15b) est adjectivale :

- (15) a. nous avons été limités dans le choix de nos repas. Le célèbre "meat or fish" (viande ou poisson pour les **non anglophone**, et vous oubliez le steak et le turbo).
http://www.routard.com/forum_message/1205940/coup_de_gueule_top_o_travel.htm
- b. premier déplacement de Jack dans un pays **non anglophone**
http://www.routard.com/mag_dossiers/id_dm/27/ordre/4.htm

27. Je renvoie à la partie II, sec. 1.2.2 pour le classement des noms du corpus et à la partie III pour le classement des adjectifs.

(ii) Coordination de la forme en question à une forme nominale. Appliqué seul, le critère de la présence du déterminant aurait conduit à des faux négatifs. Il existe des contextes dans lesquels des formes incontestablement nominales ne sont pas nécessairement précédées d'un déterminant. Par conséquent, les formes coordonnées à une forme nominale ont été retenues comme formes nominales, même quand elles n'étaient pas précédées d'un déterminant :

(16) dans le Toblerone meme, y'a du lait non ? [...] - lait oui mais pas dans le toblerone noir... donc pour toi c'est le noir.... pour les non vegan et non allergique au lait c'est noir ou lait ou blanc....

http://forum.doctissimo.fr/sante/diabete/donne-repas-jours-sujet_156766_44.htm

(iii) Enfin, les formes qui renvoient à des professions et des rôles sociaux ont été retenues comme formes nominales lorsqu'elles étaient employées dans des structures attributives et/ou précédées d'un déterminant :

(17) a. Sujet : Le journal de 13h de Jean-Pierre Pernod sur Tf1 un non journal?... Poser la question est y répondre, effectivement Jean-Pierre Pernod est un non journaliste, dans un non journal, ou le degré zéro de l'information fait pour les plus de 85 ans plus très frais psychiquement.

[http://forums.france5.fr/media-le-magazine/Television/News-Infos/journal-pernod-pierre-sujet\[... \]](http://forums.france5.fr/media-le-magazine/Television/News-Infos/journal-pernod-pierre-sujet[...])

b. Le stress des études peut être important chez le conjoint surtout s'il est non-étudiant

<http://www.boursetudes.com/Forum.aspx?g=posts&t=1562>

L'absence de déterminant n'est donc pas un critère suffisant pour dire qu'une forme en *non-* n'est pas un nom. Ma position est la même que celle de Pellat *et al.* (1994), pour lesquels dans le contexte d'une structure attributive, « lorsque l'attribut (du sujet ou du complément d'objet) désigne un rôle ou une condition sociale, une profession ou une nationalité, l'absence de déterminant est de règle si cette attribution ne classe pas le référent du sujet comme un exemplaire de la catégorie nominale, mais lui en attribue seulement le rôle ou le statut, c'est-à-dire une propriété » (Pellat *et al.*, 1994, p. 311). Par ailleurs, une majorité d'auteurs considère que les métiers et les rôles sociaux, employés dans des structures attributives, sont toujours des noms (Kupferman, 1979, 1991 ; Pollock, 1983 ; Boone, 1987 ; Lauwers, 2007 ; Roy, 2009, entre autres).

Enfin, en accord avec les critères énoncés plus haut pour identifier les [*non-N*], toute forme *a priori* identifiée comme adjectivale mais (i) précédée d'un déterminant ou (ii) coordonnée avec un nom ou (iii) référant à une profession ou à un rôle social et employée dans une structure attributive a été assignée au corpus de [*non-N*]. Selon son emploi, une même forme peut donc être présente dans les deux corpus.

On comprend qu'il soit préférable de procéder à une identification manuelle des [*non-N*] et des [*non-Adj*], puisque ces critères ne peuvent pas être identifiés automatiquement.

Pour conclure ces paragraphes sur le filtrage des données, et afin de donner un aperçu de la quantité de bruit générée par une requête sur la forme <non>, et de l'importance du travail de filtrage, le tableau 3.7 indique, pour le corpus Frantext (1900-2012), le nombre d'occurrences de *non* comparé au nombre d'occurrences de *non* en syntaxe, dans la construction [*non-N*] et dans la construction [*non-Adj*].

	Nb de tokens	%
<i>non</i>	127 903	100 %
emploi en syntaxe	113 362	88.63 %
[<i>non-N</i>]	3 731	2.92 %
[<i>non-Adj</i>]	8 829	7.32 %

TAB. 3.7 – Emplois de *non* dans le corpus Frantext 1900-2012 (tokens).

On peut raisonnablement supposer que la quantité de bruit est similaire dans le corpus de formes issues d'internet.

3.2.5 La question de la délimitation des unités lexicales nominales

Non- a parfois dans son contexte droit immédiat une séquence nominale composée de plusieurs mots lexicaux et/ou grammaticaux (LIBERTÉ DE LA PRESSE, PROTOCOLE DE KYOTO, DÉNONCIATION DE CRIME, PORT DE SOUTIEN-GORGE, SÉCURITÉ ALIMENTAIRE). S'est donc posée la question de la délimitation des unités lexicales pertinentes pour le corpus de [*non-N*]. Je n'aborde pas la délimitation des séquences [*non-Adj*], pour laquelle je renvoie à la partie III ; les [*non-Adj*] ne sont pas des unités lexicales et ils correspondent à une problématique différente.

Je considère qu'une unité lexicale dénote un concept unique, dont les éléments ne peuvent pas être dissociés ou modifiés sans que la dénotation de l'unité ne change. Les formes retenues le sont dans le cas où est rempli au moins un des critères suivants :

- (i) La forme dispose d'une entrée ou d'une sous entrée et d'une définition dans le *TLFi*;

- (ii) Elle est considérée par les locuteurs comme une dénomination, qu'elle appartienne à un vocabulaire spécialisé ou non ;
- (iii) Elle semble construite sur un schéma qui est peut-être influencé par l'existence d'une autre forme nominale en *non* davantage lexicalisée dans un sens et un emploi particuliers ;
- (iv) Le [*non-N*] est déjà lexicalisé comme tel.

Les formes en question peuvent correspondre à plusieurs de ces critères. Je reprends ci-dessous ces différents cas de figure avec des exemples pour chacun d'entre eux.

(i) Lorsque la séquence à laquelle s'adjoint *non-* dispose d'une entrée ou d'une sous-entrée dans le *TLFi* ainsi que d'une définition, je considère que cela signifie que l'expression en question dénote un concept unique et qu'elle est institutionnalisée, puisque attestée dans le dictionnaire. Ont notamment été rencontrées sur la Toile les formes NON AMOUR DE SOI, NON CONDITION PHYSIQUE, NON JOIE DE VIVRE, NON LIBERTÉ DE LA PRESSE, NON MÈRE DE FAMILLE, NON POUVOIR D'ACHAT. Par exemple, LIBERTÉ DE LA PRESSE est attesté dans le *TLFi* à l'entrée « presse » : « DR. liberté de la presse. Garanties de droit permettant la publication, sans aucune restriction ni contrôle préalable des livres et écrits périodiques ». La forme NON LIBERTÉ DE LA PRESSE a donc été retenue :

- (18) Le off pour ces 6 mecs possédant carte de presse, c'est de l'anti-journalisme, c'est de la **non-liberté de la presse**, c'est de la collaboration !

[http://www.rue89.com/2009/11/05/sarkozy-se-confie-a-six-journalistes-mais-chut\[...\]](http://www.rue89.com/2009/11/05/sarkozy-se-confie-a-six-journalistes-mais-chut[...])

(ii) La séquence à laquelle s'adjoint *non-* a été retenue lorsqu'elle est considérée par les locuteurs comme une dénomination, qu'elle appartienne à un langage de spécialité ou non. Par exemple, DÉCOMPTE DES TEMPS DE PAROLE et PROFESSIONNEL DE SANTÉ ont des acceptions officielles. DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, LANGUE DE BOIS, MIXITÉ SOCIALE, LEVÉE DU SECRET D'ÉTAT n'ont pas de définition officielle mais ce sont des entités codées identifiables par les locuteurs. Il peut aussi s'agir d'événements historiques et/ou médiatiques, comme GUERRE D'ALGÉRIE, AFFAIRE DSK ou PROTOCOLE DE KYOTO :

- (19) vous pensez, vous, que l'argent économisé par le **non-protocole de Kyoto** sera investi à fournir de l'eau potable au 2 millions d'individus qui en ont besoin ?

[http://scale.emse.fr/scale_tools/tutorial+examples/Training_Expe/pws/experiment/lyon/\[...\]](http://scale.emse.fr/scale_tools/tutorial+examples/Training_Expe/pws/experiment/lyon/[...])

(iii) Certaines des formes auxquelles s'adjoint *non-* ont en commun d'être construites selon un patron semi-schématique ; ce patron comporte généralement deux lexèmes et un grammème. Par exemple, on trouve des unités polylexicales formées sur les schémas [*prise* [X]_{Prép.}[X]_N]_N (PRISE DE CONSCIENCE, PRISE EN CHARGE, PRISE EN COMPTE, PRISE DE POIDS) ou [*port* [X]_{Prép.}([X]_{Dét.})[X]_N]_N (PORT DU CASQUE, PORT DE SOUTIEN-GORGE, PORT DU VOILE) :

(20) le **non port de soutien-gorge** est aussi un acte féministe, un pied de nez aux traditions.
[http ://lavieestverte.com/tu-le-retires-ton-soutif/](http://lavieestverte.com/tu-le-retires-ton-soutif/)

(iv) Enfin, il existe des formes nominales polylexicales en *non-* déjà lexicalisées : ainsi NON DÉNONCIATION DE CRIME, NON MISE EN RECOUVREMENT, NON REMPLACEMENT D'UN FONCTIONNAIRE SUR DEUX, NON REPRÉSENTATION D'ENFANT. Ces formes appartiennent généralement au domaine juridique. Ainsi, la NON REPRÉSENTATION D'ENFANT désigne « le fait de refuser indûment de représenter un enfant mineur à la personne qui a le droit de le réclamer » (article 227-5 du Code pénal).

Les formes LIBERTÉ et LIBERTÉ DE LA PRESSE correspondent donc à deux [*non-N*] distincts dans le corpus, tout comme PROTOCOLE et PROTOCOLE DE KYOTO, ou DÉNONCIATION et DÉNONCIATION DE CRIME, par exemple.

Partie II

**Les formes nominales en *non-*
en synchronie**

Cette partie II est consacrée à l'examen de l'interprétation, de la formation et du statut des formes nominales en *non-* en synchronie ([*non-N*]). Je cherche à répondre aux questions suivantes :

- (i) Est-ce que n'importe quel nom peut entrer dans un [*non-N*] ?
- (ii) Comment décrire le sens négatif des [*non-N*] ? Quelle(s) interprétation(s) sémantique(s) peut-on faire de ces constructions ?
- (iii) Enfin, comment sont construites les séquences [*non-N*] et quel est le statut de *non-* dans ces séquences ? Je rappelle que trois grands cas de figure peuvent être envisagés :
 - Une construction en syntaxe, auquel cas ces séquences sont des séquences syntaxiques ;
 - Une construction en syntaxe suivie d'un figement, auquel cas ces séquences sont des séquences lexicales (des lexèmes) ;
 - Une construction en morphologie, auquel cas ces séquences sont des lexèmes et elles correspondent soit à un schéma de composition, à un schéma de préfixoïdation (Booij, 2005b) ou à un schéma de préfixation.

La méthodologie de constitution du corpus a été décrite dans la partie I (chap. 3). Le chapitre 1 de cette partie II est consacré à la présentation des critères morphosyntaxiques et sémantiques utilisés pour l'annotation des données du corpus. Dans un premier temps, je me penche sur les types morphosyntaxiques de noms entrant dans la construction [*non-N*] (noms simples et dérivés, noms apparentés à des pronoms, à des infinitifs, noms ayant la double catégorisation nom/adjectif). Je montre que la construction nominale en *non-* accueille nécessairement des noms, et je présente ensuite l'annotation morphosyntaxique des noms bases de mon corpus. J'aborde ensuite les critères retenus pour annoter les noms base du point de vue de leurs caractéristiques sémantiques. Enfin, je présente les tests mis en place pour différencier les trois interprétations que peuvent prendre les [*non-N*]. Ces trois interprétations sont les suivantes — j'en donne ici une description sémantique très sommaire :

- L'interprétation que j'appelle *ontologique*, où la préfixation porte sur le nom base (Nb) et le dérivé dénote la non occurrence de l'événement dénoté par le nom base ou l'absence d'une entité :

- (1) Une **non-qualification** serait un cataclysme pour l'équipe de France, qui a disputé tous les Mondiaux depuis 1997.

<http://www.lequipe.fr/Handball/Actualites/La-france-joue-gros/375266>

- L'interprétation *complémentaire*, où le référent du Nb et celui du dérivé sont vus comme deux ensembles complémentaires, tous deux inclus dans un ensemble plus grand :

(2) Pour un **non-Italien**, la cuisine italienne a son épicentre quelque part entre la Toscane et l'Émilie-Romagne et se résume à des plats classiques comme la pizza napoletana, les pâtes à la bolognaise ou un délicieux Tiramisu.

http://voyageenitalie.ca/Info_sur_l'Italie.pdf

- L'interprétation *contraire*, où le dérivé dénote un référent qui ne possède pas toutes les propriétés stéréotypiques du référent du Nb :

(3) Sarcelles c'est l'archétype de la **non-ville**, le chef d'œuvre de l'aberration urbanistique. (TLFi, s. v. *non(-)*)

Ces trois interprétations sont respectivement l'objet des chapitres 2, 3 et 4. Je montre qu'elles n'ont pas la même fréquence, l'interprétation ontologique étant de la plus représentée dans mon corpus (env. 54 % des types), devant l'interprétation complémentaire (env. 34 %) et l'interprétation contraire (env. 5 %), et j'essaie de proposer des explications à ces disparités, qui seront complétées par des explications d'ordre diachronique dans la partie V. Par ailleurs, il apparaît qu'à chacune de ces trois lectures est associé un type (formel et sémantique) préférentiel de base et qu'inversement, chaque type (formel et sémantique) de base tend vers une lecture particulière du dérivé. Je souligne également l'importance du contexte, en particulier pour orienter un [*non-N*] vers l'interprétation contraire, mais qui peut aussi jouer un rôle dans les interprétations ontologique et complémentaire.

Dans le chapitre 5, je dresse le bilan des observations faites dans les chapitres précédents en remettant en perspective les rôles respectifs du nom base et du contexte dans l'interprétation des [*non-N*]. Je souligne le rôle des informations de nature pragmatique dans les [*non-N*] et les différences irréductibles entre la négation logique bivalente et la négation morphologique telle qu'elle fonctionne dans ces séquences. Ce chapitre a aussi pour objectif de déterminer le statut des [*non-N*] et celui de *non-* dans ces séquences. Je montre que les [*non-N*] sont des constructions morphologiques dans lesquelles *non-* est un préfixe. Enfin, je propose de considérer que les trois interprétations correspondent à trois constructions différentes qui héritent leurs propriétés d'une construction plus générale.

Annotation des [*non-N*] en synchronie

Ce chapitre fournit une première description des lexèmes entrant dans les séquences [*non-N*] et de l'interprétation de ces séquences, en présentant tout d'abord un état de l'art des observations faites dans la littérature (1.1). Les sections (1.2) et (1.3) portent sur les critères adoptés pour l'annotation morphosyntaxique et sémantique des noms bases (Nb)¹ et pour l'annotation sémantique des [*non-N*] (1.4). L'objectif est de déterminer quelles sont les caractéristiques des bases des [*non-N*] et de pouvoir faire un lien, le cas échéant entre le type de bases et l'interprétation du [*non-N*].

1.1 État de l'art

Cette section fait une revue des travaux sur les [*non-N*] du français, mais ceux-ci étant très peu nombreux, elle décrit également les principales analyses proposées pour les [*non-N*] de l'anglais, qui ont reçu beaucoup plus d'attention. Je commence par les types morphosyntaxiques et sémantiques de Nb (1.1.1), puis par l'interprétation des [*non-N*] (1.1.2). Une sous-section est consacrée à l'analyse proposée par Hamawand (2009), qui s'efforce de faire le lien entre type de Nb et interprétation du [*non-N*] (1.1.3). Enfin, je dresse un rapide bilan de cet état de l'art (1.1.4). Je cherche à confronter ces observations avec mes données dans les chapitres suivants.

1.1.1 Des séquences [*non-N*] ouvertes à tous les noms ?

Rares sont les auteurs qui suggèrent l'existence de restrictions sur le type sémantique de noms auxquels *non-* peut s'adjoindre. Pour le français, Di Sciullo & Tremblay (1996) affirment que *non-* ne peut pas s'attacher à des pronoms ou à des noms propres (**le non-il*, **le non-Paul*). Les auteures considèrent aussi que *non-* « fonctionne bien » avec les noms d'événement (*la*

1. Le terme de *base* est ici choisi par commodité, mais ne préjuge pas du mode de formation des [*non-N*].

non-destruction, la non-production). En anglais, aucun auteur ne fait état de l'impossibilité pour un nom d'apparaître dans une séquence [*non-N*]. Mais là aussi, *non-* semble avoir une préférence pour les noms référant à des événements ou à des êtres humains : pour Jespersen (1917), « *non* is chiefly used with action-nouns ; but it is also frequent with agent-nouns, such as *non-combattant, non-belligerent, non-communicant, non-conductor* » (Jespersen, 1917, p. 147). Par ailleurs, certains auteurs font un lien entre le type de Nb et l'interprétation du [*non-N*] (cf. sec. 1.1.2).

C'est l'occasion de souligner ici un décalage important entre la façon dont les [*non-N*] sont abordés par les grammaires traditionnelles et par les travaux de linguistique (décalage que l'on constate en fait assez fréquemment). Les premières donnent l'impression d'un phénomène tout à fait marginal : les formes [*non-N*] seraient peu nombreuses et peu utilisées, et il serait inutile de chercher à les examiner plus en détail. Les linguistes, au contraire, soulignent l'extrême « productivité » (je préfère parler de *disponibilité*, cf. Corbin 1987 ; partie I, sec. 3.1) du patron [*non-N*] qui ne semble imposer ni contrainte de forme ni contrainte sémantique sur le nom base. Les auteurs en tiennent pour preuve le fait que seul un petit nombre de ces dérivés sont attestés dans les dictionnaires (Jespersen, 1917 ; Zimmer, 1964 ; Kalik, 1971). Par exemple, Kalik (1971) écrit qu'« on pourrait se demander si, en principe, on doit enregistrer les formes avec *non* dans un dictionnaire. Leur nombre est pratiquement illimité » (Kalik, 1971, p. 140). Kalik fait écho à l'observation de Zimmer (1964) qui, avant lui, avait souligné la productivité des formes en *non-* (qu'il s'agisse d'adjectifs ou de noms) : « a listing of semantically transparent attested forms (which in any case is in practice bound to be incomplete) is hardly less futile than an attempt to count the drops in a pool during a rainstorm. Moreover, it has to some extent the effect of obscuring the fact that the process is synchronically productive » (Zimmer, 1964, p. 32).

1.1.2 Interprétation des [*non-N*]

Il n'existe à ma connaissance pas d'étude de l'interprétation des dérivés nominaux en *non-* en français. Les auteurs qui mentionnent le sémantisme des [*non-N*] reprennent principalement les analyses faites pour les données de l'anglais. Je propose donc de me pencher sur le cas des [*non-N*] en anglais, qui ont notamment été décrits par Algeo (1971) et par Bauer *et al.* (2013)². Leurs analyses sont respectivement traitées dans les paragraphes 1.1.2.1 et 1.1.2.2.

2. D'autres comparaisons seraient possibles avec d'autres langues romanes notamment (italien, espagnol) ou germaniques (allemand), mais la comparaison interlangues n'est pas l'objet de ce travail, c'est pourquoi je ne m'attarderai pas trop sur ce point. Je renvoie aux travaux de Cartoni (2008) et de Cartoni & Lefer (2011) et aux références citées par les auteurs.

1.1.2.1 Algeo (1971)

Algeo (1971) est semble-t-il le premier à avoir proposé une description de l'interprétation des [*non-N*] en anglais. Il distingue trois interprétations différentes : l'interprétation *privative* (1), l'interprétation *péjorative* (2) et l'interprétation *dissimulative* (3) :

- (1) a. We accept war news with the same **nonthought** as the morning cup of coffee. 'Nous acceptons la guerre avec la même non-pensée que notre tasse de café du matin.'
- b. UN debates may be exercises in **nonpower**. (p. 90, *ibid.*)
- (2) a. **noncandidate** : one who is declared candidate but whose election is so unlikely that he can be set aside as a possible contender.
- b. (with ref to William S Burroughs "The Soft Machine") : a hallucinatory little **non-book** of babble. (p. 94, *ibid.*)
- (3) a. **noncandidate** : one who is not a professed candidate and who may officially deny his candidacy but who is nevertheless regarded as a candidate by many newsmen, politicians, and possibly himself, for example, Edward Kennedy in 1972 and Ronald Reagan in 1968.
- b. The grass is usually greener in a hippie house. Sans Souci Temple, near downtown Los Angeles, accommodates a happy **non-family** of 24 people, including these adults and child-none of them related to one another. (p. 94f, *ibid.*)

Algeo considère que ces trois interprétations des [*non-N*] correspondent à trois préfixes *non-*, conception qui sera ensuite reprise dans les autres travaux qui analysent les [*non-N*] de l'anglais comme des préfixés, comme ceux de Bauer (1983), Horn (1989), Plag (2003) (dans le cadre de la morphologie morphématique) et Cartoni & Lefer (2011).

Je reviens donc sur les trois interprétations identifiées par Algeo. Dans son sens exclusivement privatif, le [*non-N*] exprime simplement la négation et dénote le « manque de » (quelque chose) (Algeo, 1971, p. 90). Outre les exemples donnés en (1), Algeo mentionne NONPROLIFERATION, NONRECOGNITION, NONTALENT, NONUSE. Autre caractéristique de cette interprétation, elle est dénuée de toute charge émotionnelle (« it is unemotionally privative », p. 90, *ibid.*), en particulier lorsqu'on la compare aux constructions qui, en anglais, forment des adjectifs négatifs (NONMORAL/IMMORAL, NONBELIEVER/UNBELIEVER, etc.), et qui ont « a more active sense of contrariety » (p. 92, *ibid.*). Je reviens sur le cas des adjectifs en *non-* dans la partie III.

Dans son sens péjoratif, comme en (2), le [*non-N*] porte un jugement négatif sur la « valeur » du référent dénoté par le Nb. Le référent dénoté par le dérivé possède « les accidents, mais pas la substance » (p. 95, *ibid.*). Selon Algeo, cette interprétation est apparue pour la première fois en

anglais avec les noms *BOOK* et *EVENT* (mais il note tout de même l'attestation de *NONSENSE*, *NONENTITY*, *NONDESCRIBT* en 1614, 1710 et 1806 respectivement). Cette interprétation péjorative est relativement courante depuis le début des années 1960 et « can be freely added to a wide variety of words » (p. 93, *ibid.*). L'interprétation péjorative se distingue donc de l'interprétation privative en ce qu'elle est utilisée « to make a highly emotional judgement ; it is distinctly polemical in tone » (p. 94, *ibid.*). Algeo remarque que les noms en *anti-* (4) et en *un-* (5) peuvent aussi avoir un sens préjoratif :

- (4) a. **Anti hero** is common as a term for the irresolute and ineffective protagonist of much recent fiction.
- b. **An antimusical** is a musical comedy with a serious message, such as the Broadway show *Company*, about a twentieth-century Everyman-playboy who discovers the virtues of the conjugal life.
- (5) One writer has used the term **Uncatholic** to denote a person who identifies himself as a member of the Church but who questions or rejects much of the discipline required by the hierarchy.

Malgré les différences entre l'interprétation privative et l'interprétation péjorative, il est parfois difficile de décider à quelle interprétation on a affaire, par exemple dans le cas de *NON-SOLUTION* 'non solution' :

Milton in his divorce tractate discusses the theological question of whether God can give a dispensation from the divine law. Milton thinks not. He quotes one of his adversaries as arguing that God can, but by unknowable means. Milton replies, "We cannot be content with his **non-solution**." The *non* here is privative, because the problem of how God dispenses has not been resolved, but there is a pejorative overtone to the word. (Algeo, 1971, p. 94)

Une *solution* doit apporter une réponse à un problème, or ici Milton n'est pas satisfait, soit parce qu'il considère que ce qui est proposé n'est pas une solution (interprétation privative), ou parce qu'il considère que c'est une mauvaise solution (interprétation péjorative). En français, on rencontre la même ambiguïté avec des séquences comme *NON CHOIX*, *NON DÉCISION*. Algeo (1971) évoque aussi cette difficulté pour *NONMAN* 'non homme', tel que ce terme apparaît dans le dictionnaire :

The entry **nonman** is defined [in Webster's Third (1961)] privatively as 'a being that is not a man,' but the illustrative citation strongly suggests the pejorative sense : "a man who is completely dehumanized by snobbery, a **non-man**, a monster". (Algeo, 1971, p. 94)

La troisième interprétation est l'interprétation dissimulative, dans laquelle le référent dénoté par le dérivé « possède la valeur, mais pas les caractéristiques de surface ou l'identité reconnue » du référent dénoté par le Nb. C'est en quelque sorte l'inverse de l'interprétation péjorative : le référent possède « la substance mais pas les accidents » (p. 95, *ibid.*). Les exemples de NONCANDIDATE en (2a) et (3a) illustrent cette différence. Par ailleurs, tandis que les [*non-N*] péjoratifs expriment un jugement négatif, les [*non-N*] dissimulatifs « though [they] may be arch, often suggest an admiration of the thing described » (*ibid.*). Si l'on prend par exemple NONACTING :

- Dans le cas de l'interprétation péjorative, « [it] refer[s] to egregiously bad acting, especially overacting » (p. 95, *ibid.*),
- Dans l'interprétation dissimulative, « [it] denotes a style of acting that is so restrained and realistic as to appear not to be acting at all ; the appearance, however, is deceptive, for such nonacting requires a high degree of acting skill » (p. 95, *ibid.*).

À la lecture de ces paraphrases, la différence entre ces deux interprétations ne semble pas tout à fait claire, et des tests seraient les bienvenus. Algeo ajoute que les [*non-N*] dissimulatifs sont beaucoup moins fréquents que les [*non-N*] péjoratifs, mais que ces deux interprétations sont apparues à la même époque.

Enfin, Algeo (1971) considère que l'interprétation privative (1) concerne des noms base sémantiquement divers : noms d'action (PARTICIPATION), noms d'agent (USER), noms abstraits (LINEARITY), noms concrets (METAL). Concernant les interprétations péjorative (2) et dissimulative (3), il est encore moins spécifique : il considère que les bases sont surtout des événements, des personnes et des objets.

L'analyse proposée par Algeo est intéressante mais reste très floue quant aux propriétés en jeu dans les [*non-N*]. Les notions de substance et d'accident, issues de la *Métaphysique* aristotélicienne, renvoient respectivement aux parties immanentes des êtres, « dont la destruction serait la destruction du tout » (Aristote, *Métaphysique*, livre D, 8) et à « ce qui est la propriété de quelque chose et qu'il est vrai de dire, mais qui pourtant ne l'est ni nécessairement ni la plupart du temps » (Aristote, *Métaphysique*, livre D, 30) : la substance est essentielle, l'accident ne l'est pas. Algeo ne dit pratiquement rien non plus sur la relation sémantique qui unit le Nb et le nom dérivé. Le problème est que si l'on suit son analyse, les [*non-N*] péjoratifs devraient se caractériser par une absence d'inclusion sémantique entre le Nb et le N dérivé, puisque le référent possède seulement les accidents ; or en (2a), le non-candidat est bien un candidat. De même, les [*non-N*] avec l'interprétation dissimulative devraient se caractériser par une inclusion sémantique entre le Nb et le N dérivé, puisque la substance est conservée, mais la non-famille décrite en (3b) n'est pas une famille. Les autres exemples que donne Algeo dans son article

ne sont pas plus convaincants, et il ne propose aucun critère pour distinguer les cas où l'on a affaire à une interprétation péjorative, et ceux où il s'agit d'une interprétation dissimulative.

1.1.2.2 Bauer *et al.* (2013)

Bauer *et al.* (2013, p. 364ff) considèrent qu'en anglais les [*non-N*] ont soit un sens négatif général, soit un sens de négation stéréotypique. Le sens négatif général est le plus fréquent : « we most frequently get a general negative reading, the distinction between contrary and contradictory being neutralized, as nouns are not gradable or scalar » (Bauer *et al.*, 2013, p. 370). Par exemple :

- (6) a. Myers wears a green Pirates cap and is the only **non-coach** allowed on the St. Mary's sideline during games.
- b. Composed of six dentists and six **non-dentists**, the committee figures to play an important role as the Health Department tries to improve its much-criticized system of detecting fraud and abuse in the state's Medicaid dental program.

Comme le glosent les auteurs, « a non-coach is someone who is not a coach, a non-dentist is someone who is not a dentist » (p. 371, *ibid.*). Cette glose est tout à fait correcte, mais je considère qu'on peut parler de négation contradictoire dans ce type de lexèmes (cf. chap. 3).

Le second sens des [*non-N*] correspond à la négation de stéréotype. Les auteurs donnent l'exemple, lexicalisé, de NON PERSON, « which denotes someone who is indeed a person but who is not acknowledged as a person, or is not treated fully as a person » (p. 371, *ibid.*). Dans ce type de négation, le nom dénote un faisceau de propriétés {x, y, z...}. Dans le schéma [*non-N*], ce qui est nié n'est pas le sens du nom dans sa globalité, mais seulement certaines des propriétés qu'il dénote. Le nom dérivé dénote donc « a non-stereotypical exemplar of its category » (p. 371, *ibid.*). Les auteurs donnent les deux exemples suivants :

- (7) a. The man in the tweed suit wore his hair clipped short, in a crew cut. It was a flat metallic color, a **non-color**, like his eyes.
- b. Well, he's not saying that he has the answers. That's - that's what's so novel about this campaign. It's almost like a **non-campaign**. It - it's like we're running to get him on the ballot.

Leur commentaire est le suivant : « in a given context, a non-color is a colour, but one that lacks the vibrancy of a true colour. A non-campaign is a campaign, but one that is not characteristic in certain ways » (p. 371, *ibid.*). Une non couleur est une couleur non stéréotypique, une non campagne est une campagne non stéréotypique. Les auteurs suivent en cela Algeo (1971), pour qui ces dérivés ont souvent une tonalité désobligeante.

1.1.3 L'analyse d'Hamawand (2009)

Hamawand (2009) est semble-t-il le seul auteur à fonder l'ensemble de son analyse des [*non-N*] sur le lien entre l'interprétation de ces séquences et le type sémantique de nom base.

- Avec les noms abstraits dénotant des actions, le dérivé a le sens de « failing to do the action described by the nominal base » (Hamawand, 2009, p. 68) : la préfixation exprime ici le « refus » ou « l'échec ». Par exemple, « *non-compliance* refers to the failure or refusal to obey a rule, *non-payment* refers to the failure to pay a debt, tax or rent, and *non-proliferation* refers to the limitation of the production or spread of something, especially nuclear or chemical weapons ». D'autres exemples sont donnés ci-dessous :

(8) NON-ADHERENCE, NON-ACCEPTANCE, NON-APPEARANCE, NON-COOPERATION,
NON-INTERFERENCE, NON-INTERVENTION, NON OBEDIANCE, NON RESISTANCE

- Avec des noms concrets suffixés dénotant des êtres humains, le dérivé dénote un référent « not fulfilling the requirement described by the nominal base » (p. 68, *ibid.*). Par exemple, « a *non-member* is a person who does not belong to a club or party, a *non-resident* is a person who does not reside in the place specified, and a *non-smoker* is someone who does not smoke » ; l'auteur mentionne aussi :

(9) NON-BELIEVER, NON-COMBATTANT, NON-CONFORMIST, NON-READER,
NON-SPECIALIST, NON-STRIKER, NON-STUDENT, NON-SUBSCRIBER

- Avec des noms abstraits simples dénotant autre chose qu'une action, le [*non-N*] a le sens de « devoid of the characteristics described by the nominal base » (p. 69, *ibid.*). Cette idée d'absence ou de privation peut être objective, par exemple, « a *non-answer* is an answer that is devoid of adequacy, a *non-problem* is a problem that is devoid of difficulty, a *non-suit* is a lawsuit which is devoid of evidence ». L'auteur cite aussi :

(10) NON-FICTION, NON-ISSUE, NON-POWER, NON-PROFIT, NON-TARGET,
NON-THOUGHT, NON-TITLE, NON-USE

On note qu'avec certains noms concrets dénotant des non-humains ou des humains, le sens privatif peut prendre une nuance subjective et évaluative : « a *non-book* is a book that is devoid of value, a *non-entity* is an entity that is devoid of consequence, a *non-event* is an event that is devoid of excitement ». De même, « a *non-descript* is a person who is devoid of distinctiveness, a *non-person* is a person who is devoid of importance » (p. 69, *ibid.*).

Le défaut d'une telle analyse est qu'elle s'appuie principalement sur des [*non-N*] hors contexte, alors que, comme le suggèrent les exemples et les analyses d'Algeo (1971) et de Bauer *et al.* (2013), le contexte est utile pour attribuer telle ou telle interprétation au [*non-N*]. Par ailleurs, il est parfois difficile de comprendre pourquoi un dérivé est glosé de telle ou telle manière. Ainsi, les dérivés du type NON-ADHERENCE, NON-ACCEPTANCE, décrits ci-dessus comme exprimant « le refus ou l'échec », ne semblent pas si différents de NON-SUIT ou NON-USE, qui sont eux décrits comme « dénotant une non-action ».

1.1.4 Bilan de l'état de l'art sur les [*non-N*]

L'état de l'art qui vient d'être fait concerne principalement les données de l'anglais mais est néanmoins très utile. Concernant les types de bases, les [*non-N*] de l'anglais semblent particulièrement bien fonctionner avec des noms dénotant des événements ou des êtres humains. Dans le premier cas, le dérivé dénote l'absence d'une action (NON-ACCEPTANCE 'non acceptation'); dans le second cas, il dénote un être humain qui ne correspond pas aux êtres humains dénotés par le nom base (NON-BELIEVER 'non croyant'). Mais certains noms d'humains peuvent donner lieu à une interprétation péjorative (NON-PERSON 'non personne').

Par ailleurs, l'interprétation des noms en *non-*, en anglais, peut avoir les caractéristiques suivantes :

- (i) Expression neutre, objective, de la privation ;
- (ii) Suppression de certaines propriétés, maintien d'autres propriétés ;
- (iii) Jugement négatif du locuteur.

Ces caractéristiques se retrouvent toutes, dans une certaine mesure, dans les [*non-N*] en français (chap. 2, 3 et 4). Je montre également qu'il est parfois difficile de prendre une décision quant au type d'interprétation. Enfin, comme cela a été suggéré par les auteurs, le contexte joue un rôle dans l'interprétation des [*non-N*], et il conviendra d'examiner son influence.

1.2 Propriétés morphosyntaxiques des Nb

Cette section est consacrée aux propriétés morphosyntaxiques des bases qui entrent dans les séquences nominales en *non-*. Jusqu'à présent, j'ai qualifié ces séquences de [*non-N*], alors que les bases peuvent posséder une catégorie grammaticale autre que la catégorie nominale. La sous-section 1.2.1 vise à montrer que toutes ces bases sont bien des noms lorsqu'elles entrent dans le patron [*non-N*]. Dans la sous-section 1.2.2 est présentée la classification morphosyntaxique des noms bases utilisée pour l'annotation du corpus.

1.2.1 Types morphosyntaxiques de noms

Dans les paragraphes qui suivent, je donne un aperçu des propriétés morphosyntaxiques des lexèmes qui entrent dans la construction [*non-N*]. Après avoir évoqué les bases dont l'appartenance à la catégorie nominale ne fait aucun doute (1.2.1.1), je me penche sur les cas un peu plus problématiques : lexèmes apparentés à des pronoms, à des infinitifs ou lexèmes ayant une double catégorisation nom/adjectif (1.2.1.2). Je montre que la plupart de ces formes peuvent être catégorisées comme des noms et que les noms en *non-* sont nécessairement formés sur des noms (1.2.1.3).

1.2.1.1 Bases clairement nominales

Certaines bases ne posent aucun problème de catégorisation : ce sont des noms. Il s'agit de noms simplex (22 % du nombre total de types de [*non-N*]), de noms déverbaux, désadjectivaux et dénominaux dérivés par suffixation et des noms issus de la conversion de verbes (44 % des types), et d'unités polylexicales (4 %). Je considère qu'un mot peut être analysé comme construit lorsqu'il est possible d'identifier une base, que cette base apparaît ailleurs dans le lexique et qu'un patron relie la base et le mot construit ; autrement dit, il faut qu'il y ait un rapport de régularité entre la base et le construit. La présence d'un affixe est également un critère important, mais si aucune base n'est identifiable, le lexème ne sera pas analysé comme construit en synchronie. Par exemple, malgré une finale en *-ion*, le lexème PRÉDILECTION est considéré comme un nom simple parce qu'il n'est pas possible d'identifier de base. Nombreux sont les lexèmes construits en grec ou en latin et hérités tels quels en français, mais dont le caractère construit n'est pas perceptible, ou pour lesquels aucune base n'est identifiable. Par exemple, un lexème comme RÉPONSE n'est pas analysé comme construit (en synchronie), bien qu'il soit diachroniquement déverbal³.

Parmi les noms dérivés par suffixation, on rencontre principalement des noms déverbaux (28 %) (ABSORPTION, REMBOURSEMENT) et des noms désadjectivaux (24 %) (ADMISSIBILITÉ, DOUCEUR). Le corpus contient seulement 4 noms dénominaux, et seul l'un d'entre eux est indubitablement un nom (CANDIDATURE)⁴ — les autres ont une double catégorisation nom/adjectif et sont donc examinés au paragraphe suivant (1.2.1.2). Enfin, les unités polylexicales concernent 41 [*non-N*] (ASSISTANCE À PERSONNE EN DANGER, PRÉSENTATION D'ENFANT).

3. Il dérive du latin *responsum*, qui est lui-même le supin du verbe *respondere* 'répondre' (TLFi, s.v. *réponse*).

4. La préfixation en *-ure* permet également de construire des noms déverbaux, p. ex. BOURSOUFLURE, ÉCLABOUSSURE.

Ces formes ne posent pas de problème particulier et dans leur cas, il est clair que le nom en *non-* est formé à partir d'un nom : [ABSORPTION]_N > [NON-[ABSORPTION]_N]_N, [CANDIDATURE]_N > [NON-[CANDIDATURE]_N]_N, etc.

1.2.1.2 Autres types de bases

Je me penche ici sur les bases apparentées à des pronoms, à des verbes à l'infinif, à des adjectifs ou ayant la double catégorisation N/Adj.

◆ Bases apparentées à des pronoms

Le corpus contient cinq bases apparentées à des pronoms : il s'agit de ELLE, LUI, MOI, SIEN, SOI. Si l'on examine leurs contextes d'emploi, on constate que leur rapport au sens n'est pas celui de pronoms, c'est-à-dire que leur référence n'est ni déictique ni anaphorique⁵. Ils ont un rôle de désignation, comme le font les noms, c'est pourquoi ils ont été inclus au corpus :

- (11) a. Marie de Régner entre de loin en loin. De sa vie pleine – elle est polarisée par quelqu'un –, pleine d'un **non-elle**, et qui a la fortune de travailler parmi les vivants, elle entre ici, dont elle ne peut rien comprendre. Je bénis sa grâce, qu'un ciel lui rende : il me faudrait quelques pareils.
- b. De ce que l'amour ne porte pas sur un objet, sur un lui, puis-je conclure qu'il atteint ce qu'on peut appeler le **non-lui** dans l'autre ?
- c. On pourrait trouver dans l'opposition de l'homme et du monde, du spectacle et du spectateur, du moi et du **non moi**, un principe de classification pris, comme le leur, au dedans de nous-mêmes et pourtant fort différent. (*TLFi*, s.v. *non-moi*)
- d. tout ce qui sort de sa main il distingue instantanément ce qui est sien de ce qui ne l'est pas : ce sien peut, d'un point de vue objectif, être déraisonnable dans un cas où le **non-sien** apparaît raisonnable au contraire ; et cependant, s'il élit le non-sien, il pourra s'approuver du dehors, il ne pourra pas se désapprouver du dedans.

Tous les [*non-N*] dont la base est apparentée à un pronom témoignent d'une nominalisation du sens et du mode de référence. Par exemple, le *TLFi* propose deux définitions pour NON MOI : il peut désigner l'« ensemble des êtres qui ne sont pas moi, c'est-à-dire des êtres que je connais par le moyen des sens », ou « la réalité extérieure envisagée par le moi » (*TLFi*, s.v. *non-moi*). Il faut souligner le rôle du déterminant qui remplit, comme son nom l'indique, une fonction de détermination : il vise un référent dans la réalité extralinguistique. *Le non-moi* renvoie à une réalité objectivée par le fait même de la détermination.

5. Aucun contexte ni définition n'est donné pour la forme NON SOI, attestée dans le *GR*.

Il faut aussi souligner qu'en français, certains pronoms sont très facilement employés comme des noms ; ainsi, *moi, soi* peuvent être nominalisés (*le moi, le soi*), en particulier en philosophie, en psychologie, etc. D'ailleurs, ces pronoms apparaissent parfois en parallèle avec la forme négative :

(12) a. l'opposition [...] du moi et du **non moi**

b. un concept absolu qui viendrait en remplacer un autre, le Soi par le **Non soi**

Il semble que la forme positive du pronom nominalisé autorise la construction de la forme négative, et parfois sa présence dans le même contexte.

Le cas de SIEN est peut-être un peu différent. En tant que pronom possessif, il s'emploie automatiquement avec un article, ce qui facilite certainement son emploi nominal précédé de *non-*. Le déterminant n'a donc pas le même effet que dans le cas de *le (non) moi* par exemple.

Le corpus ne contient pas d'autre attestation de [*non-N*] construit avec un pronom possessif. Des requêtes ciblées sur la Toile permettent d'en trouver quelques-uns. Ces formes répondent principalement à des besoins discursifs, pas à un besoin de dénomination. En (13), *le non-mien* semble garder une référence de type pronominal : l'interprétation de *le non mien* semble se construire à partir de *le mien*, où *le mien* représente *mon dadou*, tandis que *le non mien* renvoie à 'ce qui n'est pas mon dadou' :

(13) - Délire : quel est la robe de votre dadou ? [...] - Le mien est gris. Le **non mien**, celui de ma fille est baie. Et mon rêve, un autre : non salissant, couleur importe peu, juste que ce ne soit pas salissant.

<http://amazones.forumactif.fr/t1664-delire-quel-est-la-robe-de-votre-dadou>

Pour résumer, les séquences apparentées à des pronoms dans ces formes [*non-N*] ont un rôle de désignation et doivent par conséquent être considérées comme des noms.

◆ Bases apparentées à des verbes à l'infinitif

Le corpus contient 21 bases apparentées à des verbes à l'infinitif, comme AGIR, ÊTRE, POUVOIR, SAVOIR, SENTIR. Ces formes ont été conservées parce que, si l'on examine leur contexte d'emploi, on voit que ces infinitifs se comportent comme des noms :

(14) a. Parmi les méthodes préconisées par les taoïstes, la quête du Dao, le **non-agir** et la pratique du paradoxe sont primordiaux

b. Un peu avant midi, Jean s'endormait. C'était une sorte de **non-être**, hanté par des visions confuses. (*TLFi*, s.v. *non-être*)

- c. Dans la littérature, la notion de pouvoir (**non-pouvoir**) est toujours associée au médiateur. Ce non-pouvoir est très clairement un **non-pouvoir** de décision, opposé à celui du juge.
- d. Je me débattais anxieusement contre la nuit du **non-savoir**. Aiguës parfois, mes inquiétudes se dissipaient vite. (*TLFi*, s.v. *savoir*)
- e. Et Venise lui était une grande aventure négative, comme le **non-sentir**, le non-voir...

Deux arguments peuvent être avancés pour montrer que ces bases sont des noms. Premièrement, les conversions nominales de verbe à infinitif sont possibles en français. Ainsi, le *TLFi* attribue à ÊTRE, SAVOIR, VOULOIR, POUVOIR et SOURIRE une entrée en tant que verbes et une entrée en tant que noms masculins ; la *BHVF* (Base Historique du Vocabulaire Français) recense un emploi nominal de NON AGIR. Deuxièmement, sur un plan sémantique, on peut considérer que *le non être* s'oppose à *l'être* : c'est le complémentaire de *l'être*, tout comme *le non agir* s'oppose à *l'agir*.

Des requêtes ciblées sur la Toile permettent toutefois de rencontrer des formes en *non-* dans lesquelles l'infinitif fonctionne comme un infinitif, correspondant alors au schéma [*non-[X]_{Vinf}*]_{Vinf}, doté d'une structure argumentale et entrant dans des constructions typiquement verbales. Il s'agit de formes manifestement très peu fréquentes :

- (15) a. Mais ils se perdent dans le patchwork infini de ses souvenirs, de toutes ces vies qu'il a décidé de **non-choisir** et d'accepter
http://lesculturophageslambda.blogspot.fr/2011_02_01_archive.html
- b. J'ai décidé de **non-écrire** sur l'amour.
<http://feeminine.over-blog.fr/>
- c. Enfin, je suis bien participatif puisque je réponds vite sur cet article en restant discret : j'ai choisi de **non intervenir** en laissant faire Ir0nie comme elle veut désormais.
[http://wikipedia.orange.fr/wiki/Wikip_%C3%A9dia:_Comit_%C3%A9_d_%27arbitrage\[...\]](http://wikipedia.orange.fr/wiki/Wikip_%C3%A9dia:_Comit_%C3%A9_d_%27arbitrage[...)
- d. Tu as choisi de **non-revenir** pour devenir autrement ce que tu crois être Tu es parti Sans laisser d'adresse. . .
<http://philomonique.over-blog.com/page/40>

Dans ces exemples, les formes [*non-[X]_{Vinf}*]_{Vinf} ont des emplois typiques de verbes à l'infinitif ; d'ailleurs, en (15a), NON CHOISIR est coordonné à un verbe à l'infinitif. L'analyse des formes du type de celles en (15) n'est pas l'objet de ce chapitre puisqu'elles ne sont pas des formes nominales. Une hypothèse, que je me contente simplement d'avancer ici, serait celle d'une construction par rétro-formation, qui consiste en la « réalisation d'un lexème L1 à partir d'un

lexème L2 phonologiquement plus complexe » (Namer, 2012, p. 23)⁶. Selon cette hypothèse, [NON-CHOISIR]_V serait formé à partir de [NON CHOIX]_N, [NON-ÉCRIRE]_V à partir de [NON ÉCRITURE]_N, [NON-INTERVENIR]_V à partir de [NON INTERVENTION]_N. Toutefois, cette hypothèse ne permet pas d'expliquer la possibilité de [NON-REVENIR]_V, dans la mesure où il est difficile de trouver un lexème plus complexe dont cette forme serait issue. Une autre possibilité serait de les analyser non pas comme des unités lexicales, mais comme des constructions syntaxiques.

On retiendra que les formes apparentées à des infinitifs sont des noms lorsqu'elles entrent dans la construction nominale en *non-*.

◆ Bases ayant la double catégorisation N/Adj

Les critères permettant de distinguer les formes nominales en *non-* des formes adjectivales ont été présentés dans la partie I (sec. 3.2.4) : présence d'un déterminant, coordination avec une forme nominale, emploi dans une structure attributive (pour celles qui dénotent des professions et des rôles sociaux). Certaines formes nominales en *non-* sont construites sur des lexèmes qui ont une double catégorisation nom/adjectif : (i) adjectifs simples qui donnent fréquemment lieu à conversion nominale (NON MALADE), mais aussi (ii) gentilés (ITALIEN)⁷, composés néoclassiques (COLOMBOPHILE), adjectifs apparentés à des participes passés ou présents (NON INITIÉ, NON COMBATTANT). Dans les paragraphes qui suivent, je me demande si le [non-N] est formé sur l'adjectif ou sur le nom.

(i) Les adjectifs « nominalisés »

Dans le corpus, 187 [non-N] ont une base homographe d'un adjectif. Ces bases peuvent être classées en deux catégories : celles qui correspondent à ce que Corbin (1991) appelle la *conversion d'abstraction* et celles qui sont issues d'une *conversion de focalisation*.

La *conversion d'abstraction* permet de construire des noms abstraits de propriété ; ces noms ont un genre fixe (en français, le masculin). IDENTIQUE et INTELLIGIBLE sont des exemples de bases auxquelles peut s'adjoindre *non-* pour former un nom :

- (16) a. En réduisant, comme dit Hegel, le **non-identique** à l'identique (TLFi, s.v. *non(-)*)
b. La valeur de la distinction entre l'intelligible et le **non-intelligible** est elle-même

6. Pour différentes approches de la rétro-formation, voir aussi Aronoff 1976, Allen 1978, Haspelmath & Sims 2002, Plag 2003, Booij 2005b, Blevins 2006, Nagano 2007.

7. Dans les contextes non contrôlés, il n'est pas possible de se fier à l'orthographe qui voudrait que les gentilés prennent une majuscule, contrairement aux adjectifs correspondants (Pellat *et al.*, 1994, p. 171).

suspendue à celle de la norme (*TLFi*, s.v. *non(-)*)

Les formes IDENTIQUE/NON IDENTIQUE, INTELLIGIBLE/NON INTELLIGIBLE renvoient ici à des concepts : l'identique s'oppose au non identique, l'intelligible au non intelligible. Pour le dire autrement, l'intelligible renvoie à l'ensemble des objets du monde qui ont la propriété d'être intelligibles, le non intelligible renvoie aux objets qui n'ont pas la propriété d'être intelligibles, et ainsi de suite. On retrouve un sens nominal dans le sens de la forme complexe, et donc on peut raisonnablement affirmer que *non-* s'adjoint à un nom, pas à un adjectif.

Les noms issus d'une *conversion de focalisation* désignent une catégorie de personnes dont le trait le plus saillant est celui qui est exprimé par l'adjectif base. Par exemple, un malade est une personne qui a la propriété d'être malade, et de faire partie de la classe des personnes qui ont cette propriété, donc de la classe des malades. De même, un non malade est une personne qui ne fait pas partie de la classe des malades :

- (17) Si tu regarde,s le peu de mobilisation contre les franchise =les malades. Donc, à mon avis, ca va être quasi impossible d'obtenir le retrait de ces franchises car nous n'avons pas le soutient des **non-malades**

http://forum.doctissimo.fr/sante/diabete/franchise-exonerer-veulent-sujet_161007_1.htm

On voit donc que, sémantiquement, [NON MALADE]_N est construit sur MALADE_N. Le cas des adjectifs nominalisés qui entrent dans une séquence nominale en *non-* ne semble donc pas poser de problème particulier : ce sont des noms.

(ii) Les ethniques, les composés néoclassiques et les participes

Les ethniques désignent les noms de peuples et les gentilés construits sur un nom de pays ou de région historique ou géographique, et leurs adjectifs correspondants (cf. entre autres, Bartning 1984 ; Roché 2005 ; Plénat 2008 ; Roché 2008). Toutes ces formes possèdent donc une double catégorisation nom de personne/adjectif. Le corpus de formes attestées dans les dictionnaires ne contient pas de formes nominales en *non-* désignant des ethniques. Mais on en trouve 19 dans le corpus Frantext et internet, comme ITALIEN et LYONNAIS :

- (18) a. Pour un **non-italien**, la cuisine italienne a son épicode quelque part entre la Toscane et l'Émilie-Romagne

http://fr.wikipedia.org/wiki/Cuisine_italienne

- b. On ressort de là déçu, affamé, n'ayant pas eu l'impression de pouvoir faire découvrir à un **non-lyonnais** cette spécialité.

http://www.cityvox.fr/bons-produits_lyon/bar-a-soupes-et-quenelles-giraudet_23328/Avis-Lieu

Beaucoup d'ethniques portent des suffixes propres aux adjectifs : *-ien* (ITALIEN) entre également dans la formation d'adjectifs relationnels à bases anthroponymiques (LACANIEN) ou d'adjectifs relationnels (RÉCIF CORALLIEN). La suffixation en *-ien* forme aussi des noms de spécialistes (MATHÉMATICIEN). De même, le suffixe *-ois* (CRÉTOIS) se rencontre dans d'autres adjectivaux ou nominaux (BOURGEOIS, VILLAGEOIS). Roché (2008) propose une analyse dans laquelle les adjectifs ethniques (p. ex. ITALIEN_{Adj}, LYONNAIS_{Adj}) ne sont pas des adjectifs qualificatifs mais des adjectifs relationnels qui dépendent donc de leur nom base (p. ex. *la cuisine italienne, un restaurant lyonnais*). Il en conclut que ces adjectifs « ne peuvent pas constituer le primitif » (Roché, 2008, p. 2), et que le nom de personne est premier. Par exemple, ITALIEN_{Adj} est soit dérivé de ITALIEN_N, lui-même construit sur ITALIE, soit dérivé directement d'ITALIE. Si l'on suit ce raisonnement, les [*non-N*] en (18) sont formés sur des noms.

Par ailleurs, le corpus contient 7 [*non-N*] dont la base est un composé néoclassique. Voici des exemples de [*non-N*] formés sur COLOMBOPHILE et GÉOGRAPHE :

- (19) a. ce qu' il y a de bien aussi, c'est un **non colombophile** qui a récupéré le pigeon et qui s'est démerdé pour trouver quelqu' un à qui sonner pour le signaler
<http://www.forumpigeon.com/t184-6181055-2009>
- b. Cette pratique est particulièrement utilisée par les géographes et les **non-géographes** pour l'analyse intra-urbaine.
<https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2001-2-page-152.htm>

Comme cela a été souligné dans la littérature, ces lexèmes possèdent très souvent une double catégorisation, adjectif et nom (Namer & Villoing, 2006).

Enfin, Le corpus contient 103 [*non-N*] dont la base est apparentée à un participe, par exemple CONTRACTANT, ENSEIGNANT, EXISTANT, VENUE.

- (20) a. Le droit classique des contrats comporte de nombreuses règles qui assurent le caractère "discret" du contrat [...] la distinction entre contractant et **non-contractant** est aussi claire que possible ; les tiers n'ont a priori rien à faire dans la relation entre les contractants.
www.icao.int/secretariat/legal/Pages/FR/default_FR.aspx
- b. Il restait à "inventer" la pédagogie adaptée : des élèves, dont certains en grande difficulté, et à leur côté deux adultes, un enseignant et un **non-enseignant**.
[http://www.acrouen.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID\[...\]](http://www.acrouen.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID[...])
- c. la **non-venue** de Peillon ca fait aussi parti de cette politique-spectacle, un coup d'eclat mediatique
[http://rue89.nouvelobs.com/2010/01/15/peillon-plante-france-2-je-voulais-qu-il-y-ait-\[-...\]](http://rue89.nouvelobs.com/2010/01/15/peillon-plante-france-2-je-voulais-qu-il-y-ait-[-...])

- d. Nous sommes dans le vide, le décoloré, le **non-existant**, que fait le chagrin, le milieu flottant des amertumes. (*TLFi*, s.v. *non(-)*)

Dans tous ces exemples, les formes auxquelles s'adjoint *non-* sont-elles des noms ou des adjectifs ? Le recours à la paraphrase n'est pas très convaincant :

- (21) a. $[\text{NON-}[\text{ITALIEN}_N]]_N$, $[\text{NON-}[\text{GÉOGRAPHE}_N]]_N$, $[\text{NON-}[\text{ENSEIGNANT}_N]]_N$
 'une personne qui n'est pas un Italien/un géographe/un enseignant'
- b. $[\text{NON-}[\text{ITALIEN}_{\text{Adj}}]]_N$, $[\text{NON-}[\text{GÉOGRAPHE}_{\text{Adj}}]]_N$, $[\text{NON-}[\text{ENSEIGNANT}_{\text{Adj}}]]_N$
 'une personne qui n'est pas italienne/géographe/enseignante'

Ces deux types de paraphrases sont sémantiquement trop proches pour déterminer si le $[\text{non-N}]$ est construit sur le nom ou sur l'adjectif. Je montre plus loin que ces N/Adj, comme les adjectifs nominalisés que j'ai décrits plus haut, peuvent entrer dans le patron $[\text{non-N}]$ et dans le patron $[\text{non-Adj}]$. Plus précisément, ils entrent dans le patron des $[\text{non-N}]$ complémentaires avec le sens d'entité qui n'est pas un Nb parce qu'elle n'appartient pas à la classe des Nb' (partie II, chap. 3), et dans celui des $[\text{non-Adj}]$ classifiants avec le sens de 'qui n'est pas un Adjb, qui ne possède pas la propriété classifiante Adjb' (partie III, chap. 1). Je renvoie donc à la distinction que j'ai faite entre emplois nominaux et emplois adjectivaux des $[\text{non-X}]$ (partie I, sec. 3.2.4) et je considère que lorsque le $[\text{non-X}]$ est dans un emploi nominal, la base est un nom.

1.2.1.3 Bilan

L'examen du corpus suggère que la construction nominale en *non-* accueille exclusivement des noms :

- (22) $[\text{NON-}[\text{ABSORPTION}_N]]_N$ $[\text{NON-}[\text{MOI}_N]]_N$
 $[\text{NON-}[\text{ÊTRE}_N]]_N$ $[\text{NON-}[\text{ITALIEN}_N]]_N$
 $[\text{NON-}[\text{COLOMBOPHILE}_N]]_N$ $[\text{NON-}[\text{MALADE}_N]]_N$

Dans un premier temps, je propose la représentation suivante, commune à tous les $[\text{non-N}]$ du corpus :

- (23) $[\text{non-}[\text{X}_{\text{Ni}}]]_{\text{Nj}} \leftrightarrow [\text{NÉGATION DE SEM}_{\text{i}}]_{\text{j}}$

Cette représentation stipule que la construction nominale en *non-* accueille un nom, et que son sens correspond à la négation du sémantisme de ce nom base. Pour l'instant, rien n'est dit de ce qui, dans le sémantisme du nom base, est affecté par la négation. Dans les chapitres suivants, j'analyserai les différentes interprétations des $[\text{non-N}]$ comme trois constructions différentes, chacune dotée d'une représentation spécifique. Par ailleurs, la forme *non-* ne possède pas de catégorie grammaticale et n'est coindexée avec aucun élément sémantique. C'est seulement

dans la section 5.2 du chapitre 5 qu'aura lieu la discussion sur le statut de *non-* et des [*non-N*] ; sera alors décidé si ces séquences sont formées par universion d'une séquence syntaxique, selon un schéma de composition, de préfixation ou de préfixoïdation.

1.2.2 Annotation morphosyntaxique des Nb

J'ai distingué onze catégories pour l'annotation morphosyntaxique des Nb des [*non-N*], que je présente ici. L'objectif est de voir si les [*non-N*] ont une préférence pour certains types morphosyntaxiques de bases, mais aussi de déterminer si le type de base joue un rôle dans l'interprétation des [*non-N*]. Ces classes ont servi à la fois à l'annotation du corpus synchronique et du corpus diachronique afin de permettre une comparaison des [*non-N*] dans différents états de la langue. Certaines catégories peuvent sembler peu justifiées pour les données synchroniques, comme celle des noms apparentés à des pronoms ou à des verbes à l'infinitif, mais elles sont tout à fait pertinentes pour les données de l'ancien et du moyen français (partie V).

◆ Noms déverbaux

Cette classe regroupe :

- les noms formés par suffixation sur base verbale, suffixes *-ade*, *-age*, *-ance/-ence*, *-ée*, *-ment*, *-ion*, *-ure* ;
- les noms issus de la conversion de verbes (DÉSIR, DURÉE, cf. Tribout 2010).

◆ Noms désadjectivaux

Cette classe regroupe des noms suffixés et des formes qui ont une double catégorisation nom/adjectif :

- noms portant les suffixes *-ité*, *-eur*, *-esse*, *-ise*, *-ice*, *-ion*, *-erie*, *-itude*, *-ance/-ence* (Koehl, 2012) ;
- gentilés, néoclassiques et adjectifs qui peuvent aussi être employés comme noms (ITALIEN, COLOMBOPHILE, MALADE).

◆ **Noms dénominaux** Noms portant les suffixes *-ade*, *-age*, *-ance*, *-aille*, *-at*, *-ier*, *-ure*.

◆ **Noms apparentés à des pronoms** (MOI, SOI).

◆ **Noms apparentés à des verbes à l'infinitif** (ÊTRE, POUVOIR).

◆ Noms apparentés à des participes

Dans cette classe se trouvent les noms apparentés

- à des participes passés (ADMIS, PRIVILÉGIÉ);
- à des participes présents (COMBATTANT, EXISTANT).

Les noms apparentés à des verbes à l'infinitif et à des participes n'ont pas été classés parmi les noms déverbaux, ceci afin de pouvoir comparer les résultats de l'annotation synchronique avec ceux de l'annotation diachronique. Je montrerai qu'il est important de distinguer, dans les données diachroniques, les verbes à l'infinitif, les participes passés, les participes présents et les noms morphologiquement dérivés de verbes (partie V).

◆ Composés

Cette classe concerne les lexèmes formés par composition ordinaire (AUTEUR-COMPOSITEUR, PORTE-PAROLE) ou néoclassique (COLOMBOPHILE, GÉOGRAPHE). Toutefois, comme je l'ai indiqué plus haut, le corpus contient seulement des formes nominales en *non-* avec des composés néoclassiques.

◆ Unité polylexicales idiomatiques

J'appelle unité polylexicale une séquence figée formée de plusieurs unités lexicales comme ASSISTANCE À PERSONNE EN DANGER, DEMANDE EN MARIAGE, PEAU ROUGE, ROMAN POLICIER, qui peuvent associer des lexèmes (ASSISTANCE, DEMANDE, ROUGE) et/ou des grammèmes (À, EN). Les unités polylexicales sont des atomes syntaxiques. Il s'agit d'expressions plus ou moins figées : locutions, collocations, phraséotermes (Mejri, 1999 ; Bosredon, 2003 ; Kleiber, 2003a ; Blumenthal & Hausmann, 2006).

◆ **Noms simplex** Lexèmes simples non construits en synchronie (ART, BETTERAVE, CHOSE, ESPACE, RÉPONSE).

◆ Noms propres

Cette classe regroupe donc tous les noms propres (Npr), qu'ils désignent :

- des êtres humains (KADHAFI, LE PEN);
- des lieux (ALSACE, RÉGION PARISIENNE);
- des événements (11 SEPTEMBRE, GUERRE D'ALGÉRIE, PROTOCOLE DE KYOTO);
- des œuvres d'art (CORYDON, DE SENECTUTE);

- des institutions (SORBONNE).

Je renvoie à la section 1.3 pour plus de précisions sur les caractéristiques des Npr.

◆ **Autres noms**

Certains Nb n'ont pas pu être classés. Il s'agit tout d'abord des noms portant les suffixes *-isme* ou *-iste* (LIBÉRALISME, MARXISME, ESCLAVAGISTE). Il est souvent difficile, pour ces lexèmes, de décider du sens de la dérivation (Corbin, 1988 ; Roché, 2007, 2011) et dans certains cas, il est plus juste de considérer que la dérivation est double (cf. partie I, sec. 2.2.2).

Le problème du sens de la dérivation se pose aussi pour certains noms pour lesquels il est impossible de dire s'ils sont issus de la conversion d'un verbe (CALCUL, OUBLI). Souvent, l'orientation de la conversion (N > V ou V > N) ne peut pas être déterminée (Tribout, 2010).

Dans cette catégorie se trouvent aussi les noms portant les suffixes *-ance* ou *-ence* pour lesquels il n'a pas pu être décidé s'ils étaient apparentés à un verbe ou à un adjectif (CONCORDANCE, ÉQUIVALENCE) (Dal & Namer, 2010).

Certains noms sont formellement dérivés car porteurs d'un suffixe dérivationnel, mais il est peu probable que les locuteurs aient conscience de leur caractère construit (ASSENTIMENT, IMPRESSION). Le choix a été fait de ne pas les classer parmi les simplex, mais dans la catégorie « Autres ».

Les noms complexes qui dénotent des liens de parenté comme GRAND-MÈRE, PETIT-FILS, ne sont pas analysables comme des composés (en français, le schéma de composition A-N forme des composés *attributifs* endocentriques, cf. partie I, sec. 2.1.3.1). Ils ne sont pas non plus construits en syntaxe : PETIT-FILS est syntaxiquement bien formé, mais pas GRAND-MÈRE. Corbin (1999, p. 70) les considère comme des lexèmes préfixés, mais je choisis de ne pas me prononcer sur leur mode de construction.

Enfin, UN (*Son impuissance à dissocier le un du non-un pour le roman*) est le seul nom du corpus issu d'un déterminant. Il a été classé dans la catégorie « Autres ».

Le tableau 1.1 indique la répartition des types morphologiques de bases dans le corpus dictionnaire. Plus de 40 % des bases sont des noms déverbaux. On trouve également, mais dans une proportion moindre, des simplex (17 %), des noms désadjectivaux (14 %) et formes apparentées à des participes (10 %).

TLFi, GR, PR		
Forme du Nb	Types	%Types
Nom déverbal	73	41.71 %
Simplex	30	17.14 %
Nom désadjectival	25	14.29 %
Apparenté à un participe	19	10.86 %
Apparenté à un Vinf	3	1.71 %
Apparenté à un pronom	2	1.14 %
Nom dénominal	1	0.57 %
Autre	22	12.57 %
Total	175	100 %

TAB. 1.1 – Types morphologiques de bases dans le corpus dictionnaire.

Le tableau 1.2 indique la répartition des types morphologiques de bases dans le corpus Frantext. Dans ce corpus, on trouve à peu près autant de noms déverbaux que de noms désadjectivaux (environ 25 %). Les noms simples (21 %) et les participes sont également nombreux (11 %).

FRANTEXT 20 ^e et 21 ^e SIÈCLES		
Forme du Nb	Types	%Types
Nom désadjectival	213	26.69 %
Nom déverbal	197	24.69 %
Simplex	172	21.55 %
Apparenté à un participe	91	11.40 %
Unité polylexicale	32	4.01 %
Apparenté à un Vinf	22	2.76 %
Composé	8	1 %
Apparenté à un pronom	5	0.63 %
Nom propre	3	0.1 %
Autre	58	7.27 %
Total	798	100 %

TAB. 1.2 – Types morphologiques de bases dans le corpus Frantext.

Le tableau 1.3 indique la répartition des types morphologiques de bases dans le corpus issu de la Toile. Près de 45 % des bases sont des noms déverbaux. On trouve ensuite, dans une proportion moindre, des noms désadjectivaux (16 %), des simplex (14 %) et des participes (11 %).

TOILE		
Forme du Nb	Types	%Types
Nom déverbal	118	44.70 %
Nom désadjectival	43	16.29 %
Simplex	39	14.77 %
Apparenté à un participe	30	11.36 %
Unité polylexicale	10	3.79 %
Nom dénominal	3	1.14 %
Apparenté à un Vinf	2	0.76 %
Composé	2	0.76 %
Autre	17	6.44 %
Total	267	100 %

TAB. 1.3 – Types morphologiques de bases dans le corpus Toile.

Enfin, le tableau 1.4 rassemble les données des trois corpus après suppression des doublons. Les bases les plus fréquentes sont des noms déverbaux (28 %), des désadjectivaux (24 %), des simplex (21 %) et des noms apparentés à des participes (10 %).

CORPUS TOTAL		
Forme du Nb	Types	%Types
Nom déverbal	278	28.43 %
Nom désadjectival	236	24.13 %
Simplex	210	21.47 %
Apparenté à un participe	103	10.53 %
Unité polylexicale	41	4.19 %
Apparenté à un Vinf	21	2.15 %
Composé	9	0.92 %
Apparenté à un pronom	5	0.51 %
Nom dénominal	3	0.31 %
Nom propre	3	0.41 %
Autre	72	7.36 %
Total	978	100 %

TAB. 1.4 – Types morphologiques de bases dans l'ensemble du corpus.

1.3 Propriétés sémantiques des Nb

Chaque nom base a été annoté selon le type d'entité auquel il réfère. Dans les chapitres suivants, je montre que les [*non-N*] peuvent avoir trois interprétations ; l'annotation sémantique des noms base permet une comparaison des contraintes sémantiques que fait porter la construction [*non-N*] sur le nom base dans chacune de ces interprétations.

L'annotation s'est faite en contexte, ce qui signifie que c'est le sens du nom base *dans son énoncé* qui a été examiné. Par conséquent, il est possible qu'un [*non-N*] apparaisse plusieurs fois dans le corpus. C'est par exemple le cas de NON ADMISSIBLE, qui est annoté comme « être humain » en (16a), mais comme « abstraction » en (16b) :

- (24) a. dans le même couloir, à la porte d'à côté, on m'assure qu'il y a les Trois Mousquetaires, qui font passer les **non-admissibles**, pour une session de rattrapage
- b. Et c'est important parce que cela se passe avant l'entrée en maternelle, donc avant que l'enfant soit pris dans l'admissible et le **non-admissible** par la société.

J'ai distingué sept classes sémantiques de noms base. Elles sont présentées ici avec les tests qui permettent, le cas échéant, de les identifier ; je m'appuie sur certains tests proposés dans la littérature (Van de Velde, 1995, 2000, 2006 ; Haas *et al.*, 2008 ; Koehl, 2009 ; Haas & Huyghe, 2010).

◆ Les artefacts

Dans cette classe sont regroupés tous les artefacts, qu'ils soient non informationnels (CHAUSURE, MAISON), informationnels (JOURNAL, ARTICLE, LIVRE, FILM) ou artistiques (oeuvres d'art comme TABLEAU, SONATE, ROMAN ou artefacts informationnels vus sous leur angle esthétique comme LIVRE, FILM)⁸.

Les noms de cette classe ont en commun d'être concrets et dénombrables. Ils réussissent donc le test '*un/des/plusieurs N*'. Ils dénotent des êtres physiques qui ont une extension dans l'espace ou, pour les idéalités (SONATE, POÉSIE), qui n'ont qu'une extension temporelle « purement virtuelle » (Flaux & Van de Velde, 2000, p. 54). Les artefacts ont une finalité pratique ou esthétique.

8. La distinction entre artefacts informationnels et artefacts artistiques recoupe partiellement celle faite par Flaux & Van de Velde (2000) entre *idéalités* et *objets fabriqués physiques iconiques*. Certains artefacts peuvent être tour à tour informationnels ou artistiques (p. ex. *Ulysse a écrit un livre* et *Ce livre est un chef-d'oeuvre*), mais cette distinction n'est pas faite ici et dans les deux cas le nom en question sera rangé dans la classe des artefacts.

◆ Les espèces naturelles

Cette classe regroupe les animaux (OISEAU), les végétaux (BETTERAVE), les minéraux (MONTAGNE), les astres (SOLEIL, PLANÈTE).

La délimitation de cette classe ne pose pas de problème particulier. On notera toutefois que le choix a été fait de ne pas y inclure les phénomènes naturels ; ceux-ci sont classés avec les événements.

◆ Les êtres humains

Cette classe regroupe les êtres humains vus sous l'angle de leurs caractéristiques sociales et culturelles, qu'il s'agisse de l'activité professionnelle (JOURNALISTE), du rôle social (HÉROS), des activités de loisirs (COLOMBOPHILE), de l'appartenance ethnique/nationale (ITALIEN, FRANCOPHONE) ou de l'appartenance politique, religieuse ou intellectuelle (COMMUNISTE, JUIF, LACANIEN).

Les êtres humains sont des êtres physiques qui ont une extension dans l'espace ; les noms d'êtres humains sont concrets et dénombrables, et réussissent le test '*des/plusieurs journalistes*' — mais l'intuition est suffisante pour identifier les noms de cette classe.

◆ Les noms propres

Cette classe regroupe tous les Npr, qu'ils désignent des êtres humains (KADHAFI, LE PEN), des lieux (ALSACE, RÉGION PARISIENNE), des événements historiques, qui sont des événements perçus comme saillants dans la vie d'une société parce qu'ils entraînent un certain nombre de changements (politiques, sociaux, économiques, etc.) (11 SEPTEMBRE, GUERRE D'ALGÉRIE, PROTOCOLE DE KYOTO), des œuvres d'art (CORYDON, DE SENECTUTE) ou des institutions (SORBONNE).

Les Npr constituent une classe séparée parce que leur mode de dénotation diffère de celui des noms communs (Kleiber 1981 ; Flaux 1991 ; Gary-Prieur 1991 ; Jonasson 1994 ; Flaux & Van de Velde 2000). Un NPr est normalement non descriptif, il ne renvoie à aucune propriété du particulier qu'il désigne. Dans sa fonction référentielle, habituelle, il « désigne un particulier sans le décrire, ni le classifier, mais en vertu d'une convention ad hoc de dénomination qui associe directement et avec un lien durable la forme phonique ou graphique du Npr au particulier visé » (Jonasson, 1994, p. 65) : c'est un désignateur rigide (Kripke, 1972) ou direct (Kleiber, 1981).

Mais les Npr permettent également l'usage prédicatif. C'est notamment le cas lorsqu'ils sont dans leur emploi dit « métaphorique » — je reprends ici Kleiber (1981) qui utilise le terme de métaphore pour désigner les exemples du type *Paul est un vrai Harpagon* (Kleiber, 1981, p. 358)⁹.

L'identification des noms de cette classe ne pose pas de problème particulier. Les noms renvoyant à des événements historiques sont considérés comme des Npr, même si les auteurs ne s'accordent pas sur le statut de ces noms (Calabrese-Steimberg, 2009, pour un état de l'art). Je considère, avec Van de Velde (2000) qu'il s'agit de « noms propres de temps ». Selon cette auteure, « leur rôle semble bien être celui de tous les noms propres : appuyer la référence sur d'autres repères que ceux de la déixis » (Van de Velde, 2000, p. 40). Dans le cas de 11 SEPTEMBRE (2001), il s'agit de ce que Calabrese-Steimberg (2009) appelle des « héméronymes », c'est-à-dire des dates qui désignent des événements, et qui ont « la capacité de bloquer tout autre référence mémorielle » (Calabrese-Steimberg, 2009, p. 15). Ces noms condensent « des données relatives à l'événement, de nature plus ou moins objective (où, quoi, quand) ou subjective (images liées à l'événement), mise en série avec d'autres événements, discours, stéréotypes, etc. » (Calabrese-Steimberg, 2009, p. 9). Je considère pour ma part que l'assignation de ces Npr d'événements à la classe des Npr est justifiée, parce qu'ils entraînent une lecture du [*non-N*] qui n'est pas nécessairement celle que l'on obtient avec les noms communs qui dénotent des événements.

◆ Les événements

Dans cette classe sont regroupés les noms que Flaux & Van de Velde (2000) appellent les « noms abstraits extensifs » : événements dotés d'étendue temporelle (GUERRE), événements ponctuels — qu'il s'agisse d'« occurrences ponctuelles » (Mourelatos, 1978) ou de résultats de procès (APPARITION, ACHAT)¹⁰ —, phénomènes naturels (PLUIE, ORAGE, ENSOLEILLEMENT).

J'appelle événement toute situation dynamique, processuelle. Tous les noms de cette classe ont une extension spatiale et une extension temporelle, même si celle-ci peut être très réduite (dans le cas des événements ponctuels, instantanés), ou passée (dans le cas des résultats de procès). Les noms dénotant des événements réussissent un des tests suivants :

- (25) a. *N a eu lieu* + nom de lieu/complément de temps
b. *un N en cours* (*en cours de N*)
c. *le N a duré x jours/mois, etc.*

9. Tous les auteurs ne s'accordent pas sur ce point, par exemple Flaux (1991).

10. Les événements de ce type correspondent aux achèvements dans la classification de Vendler (1957).

- d. *un N de x jours/mois, etc.*
- e. *le N du Xpatient par le Yagent*
- f. *un/des/plusieurs N*
- g. *réponse à la question Que s'est-il passé ?*
- h. *nous avons procédé à/effectué/commis/accompli N*

◆ Les propriétés

Cette classe rassemble certains des noms que Flaux & Van de Velde (2000) appellent les « noms abstraits intensifs », qu'il s'agisse de qualités (INTELLIGENCE, BONTÉ), d'états psychologiques (TRISTESSE, COLÈRE) ou de sentiments (AMOUR, MÉPRIS).

Ces noms dénotent des entités n'ayant aucune extension temporelle et qui n'existent que par rapport à leur sujet. Les noms de cette classe sont non comptables, ou ne peuvent pas être rendus comptables sans changement de sens : *#des/plusieurs bontés, #des/plusieurs amours*. Ils réussissent les tests suivants :

- (26) a. *être d'un grand N*
 b. *beaucoup de N*
 c. *être dans un grand N, être très en N*
 d. *éprouver de l'N pour X*
 e. *X a fait preuve de N + complément de lieu/de temps*

Pour les noms dérivés d'adjectifs par suffixation, deux autres tests sont disponibles, mettant en jeu l'adjectif base (Koehl, 2009) :

- (27) a. *X est Adj*
 b. *X est très Adj*

Lorsqu'ils réussissent ces deux tests, les noms sont classés parmi les Propriétés (BONTÉ, CULPABILITÉ) ; sinon, ils sont classés parmi les Abstractions (PATERNITÉ, MORTALITÉ).

Enfin, les noms de la classe des Propriétés figurent dans la classe des Abstractions s'ils ne sont pas prédiés d'un individu particulier (*l'intelligence de Pierre* → Propriété vs *l'intelligence (est une qualité peu répandue)* → Abstraction).

◆ Les abstractions

Cette classe regroupe notamment des propriétés abstraites (*l'intelligible, la beauté, le beau, le savoir*), les concepts propres à un domaine scientifique (*l'être en philosophie*). Sont également inclus dans cette classe les noms désadjectivaux de relation (PATERNITÉ, MORTALITÉ), parce qu'ils diffèrent des noms désadjectivaux de qualité (Koehl, 2009, 2012) qui sont eux classés dans les Propriétés (BONTÉ, CULPABILITÉ).

Selon Flaux & Van de Velde (2000), l'abstraction consiste à « séparer d'une chose l'une de ses propriétés en faisant comme si celle-ci était réellement isolable [...] la propriété abstraite reçoit un N qui lui est propre et qui est dit 'abstrait' hors emploi (*bonté, sagesse* sont des noms abstraits en eux-mêmes) » (Flaux & Van de Velde, 2000, p. 30). Autrement dit, on peut définir une abstraction comme une propriété isolée de la réalité matérielle, séparée de tout support, et considérée en elle-même. Comme les Propriétés, les Abstractions sont non comptables, ou ne peuvent pas être rendues comptables sans changement de sens : *#des/plusieurs beautés, #des/plusieurs êtres*.

Le tableau 1.5 indique la répartition des types sémantiques de bases dans le corpus dictionnaire. Presque la moitié des bases dénotent des événements (49 %) ; ensuite, les bases les plus fréquentes sont celles dénotant des êtres humains (19 %), des abstractions et des propriétés (15 %).

TLFi, GR, PR		
Sémantique	Nb	%Types
Événement	85	48.57 %
Humain	33	18.86 %
Abstraction	27	15.43 %
Propriété	25	14.29 %
Artefact	3	1.71 %
Espèce naturelle	2	1.14 %
Total	175	100 %

TAB. 1.5 – Types sémantiques de bases dans le corpus dictionnaire.

Le tableau 1.6 indique la répartition des types sémantiques de bases dans le corpus Frantext. Les bases dénotant des événements sont les plus fréquentes (29 %), mais celles dénotant des êtres humains et des abstractions le sont presque autant (25 %).

FRANTEXT 20 ^e et 21 ^e SIÈCLES			
Sémantique	Nb	Types	%Types
Événement	237		29.70 %
Humain	207		25.94 %
Abstraction	206		25.81 %
Propriété	98		12.28 %
Artefact	27		3.38 %
Espèce naturelle	14		1.75 %
Nom propre	3		0.38 %
? (indécidable)	6		0.75 %
Total	798		100 %

TAB. 1.6 – Types sémantiques de bases dans le corpus Frantext.

Le tableau 1.7 indique la répartition des types sémantiques de bases dans le corpus issu d'internet. Les bases dénotant des événements représentent plus de la moitié des bases (54 %) ; viennent ensuite les bases dénotant des êtres humains (26 %), et loin derrière, les bases dénotant des abstractions (11 %).

TOILE			
Sémantique	Nb	Types	%Types
Événement	141		53.61 %
Humain	69		26.24 %
Abstraction	30		11.41 %
Propriété	15		5.70 %
Artefact	5		1.90 %
Espèce naturelle	1		0.38 %
? (indécidable)	2		0.76 %
Total	263		100 %

TAB. 1.7 – Types sémantiques de bases dans le corpus Toile.

Enfin, le tableau 1.8 rassemble les données des trois corpus après suppression des doublons. Les bases les plus fréquentes sont celles qui dénotent des événements (33 %), des êtres humains (25 %) et des abstractions (22 %).

CORPUS TOTAL		
Sémantique	Nb	%Types
Événement	332	33.95 %
Humain	247	25.26 %
Abstraction	222	22.70 %
Propriété	119	12.17 %
Artefact	31	3.17 %
Espèce naturelle	17	1.74 %
Nom propre	3	0.31 %
? (indécidable)	7	0.71 %
Total	978	100 %

TAB. 1.8 – Types sémantiques de bases dans l'ensemble du corpus.

1.4 Interprétation des [*non-N*]

Une fois les [*non-N*] identifiés et les bases annotées selon la méthodologie qui vient d'être décrite, j'ai attribué aux formes construites une interprétation en contexte. Je présente ici les tests correspondant aux trois interprétations qui ont été identifiées : l'interprétation *ontologique* (1.4.1), l'interprétation *complémentaire* (1.4.2) et l'interprétation *contraire* (1.4.3). Si ces tests peuvent paraître peu intuitifs en eux-mêmes, c'est parce que leur rôle est de distinguer les interprétations les unes par rapport aux autres. Les tests ont été définis au fur et à mesure de l'examen du corpus ; une première batterie de tests a été mise en place après l'examen d'un échantillon de formes, et ces tests ont été corrigés et complétés une fois l'ensemble du corpus rassemblé. La dernière sous-section propose un bilan de ces tests et donne la fréquence de type de chacune des interprétations dans le corpus (1.4.4).

1.4.1 Tests pour l'interprétation ontologique

Dans l'interprétation ontologique, la négation porte sur le Nb dans sa globalité et le dérivé dénote la non occurrence de l'événement dénoté par le nom base ou l'absence d'une entité :

- (28) Une **non-qualification** serait un cataclysme pour l'équipe de France, qui a disputé tous les Mondiaux depuis 1997.

Un [*non-N*] correspond à l'interprétation ontologique s'il satisfait les quatre tests suivants.

◆ **Le dérivé désigne une entité différente de l'entité désignée par le Nb**

Test ONT-1 – Un [*non-N*] ontologique n'est pas un Nb :

- (29) a. *une non qualification n'est pas une qualification*
b. *#une non qualification est une qualification*

◆ **Le dérivé désigne l'absence du référent du Nb**

Test ONT-2 – Paraphrase par 'l'absence de Nb' :

- (30) *L'absence de qualification serait un cataclysme pour l'équipe de France, qui a disputé tous les Mondiaux depuis 1997*

◆ **Le dérivé et la base sont dans une relation de contradiction**

Test ONT-3a – Loi du tiers exclu : paraphrase par 'il s'agit soit d'un Nb, soit d'un [*non-N*]' :

- (31) *Il s'agit soit d'une qualification, soit d'une non qualification*
(= *Soit c'est une qualification, soit ce n'est pas une qualification*)

Test ONT-3b – Loi de non-contradiction : pas de paraphrase par 'c'est à la fois un Nb et un [*non-N*]' ni par 'ce n'est ni un Nb ni un [*non-N*]' :

- (32) a. *#C'est à la fois une qualification et une non qualification*
(=*#C'est une qualification et une non qualification*)
b. *#Ce n'est ni une qualification ni une non qualification*
(=*#Ce n'est pas une qualification et ce n'est pas une non qualification*)

1.4.2 Tests pour l'interprétation complémentaire

Dans l'interprétation complémentaire, le référent du Nb et celui du dérivé sont vus comme deux ensembles complémentaires, tous deux inclus dans un ensemble plus grand :

- (33) Pour un **non-Italien**, la cuisine italienne a son épicentre quelque part entre la Toscane et l'Émilie-Romagne et se résume à des plats classiques comme la pizza napoletana, les pâtes à la bolognaise ou un délicieux Tiramisu.

Un [*non-N*] correspond à l'interprétation complémentaire s'il satisfait les six tests suivants.

◆ **Le dérivé désigne une entité différente de l'entité désignée par le Nb**

Test COMP-1 – Un [*non-N*] complémentaire n'est pas un Nb :

- (34) a. *un non Italien n'est pas un Italien*
b. # *un non Italien est un Italien*

◆ **Le dérivé ne désigne pas l'absence du référent du Nb**

Test COMP-2 – Pas de paraphrase par 'l'absence du Nb' :

- (35) # *Pour l'absence d'(un) Italien, se résume à des plats classiques comme la pizza napoletana, les pâtes à la bolognaise ou un délicieux Tiramisu.*

◆ **Le dérivé et la base sont dans une relation de contradiction**

Test COMP-3a – Loi du tiers exclu : paraphrase par 'il s'agit soit d'un Nb, soit d'un [*non-N*]' :

- (36) *Il s'agit soit d'un Italien, soit d'un non Italien*
(= *Soit c'est un Italien, soit ce n'est pas un Italien*)

Test COMP-3b – Loi de non-contradiction : pas de paraphrase par 'c'est à la fois un Nb et un [*non-N*]' ni par 'ce n'est ni un Nb ni un [*non-N*]' :

- (37) a. # *C'est à la fois un Italien et un non Italien*
(= # *C'est un Italien et un non Italien*)
b. # *Ce n'est ni un Italien ni un non Italien*
(= # *Ce n'est pas un Italien et ce n'est pas un non Italien*)

◆ **Le dérivé renvoie à une classe d'individus complémentaire à la classe d'individus à laquelle renvoie le Nb**

Test COMP-4a – Il est possible d'identifier l'ensemble comprenant les référents du [*non-N*] et les référents du Nb. Pour *les Italiens et les non Italiens*, il s'agit des êtres humains.

Test COMP-4b – Paraphrase par 'parmi les Nens (ou Nens désigne l'ensemble incluant les deux ensembles complémentaires), il y a les Nb et les [*non-N*]' :

- (38) *Parmi les êtres humains, il y a les Italiens et les non Italiens*

1.4.3 Tests pour l'interprétation contraire

Dans l'interprétation contraire, le dérivé désigne un référent qui ne possède pas toutes les propriétés stéréotypiques du référent du Nb :

(39) Sarcelles c'est l'archétype de la **non-ville**, le chef d'œuvre de l'aberration urbanistique.

Un [*non-N*] correspond à l'interprétation contraire s'il satisfait les huit tests suivants.

◆ Le dérivé et le Nb réfèrent à la même entité

Test CONT-1a – Un [*non-N*] contraire est un Nb :

- (40) a. *une non ville est une ville*
b. #*une non ville n'est pas une ville*

Test CONT-1b – Paraphrase par 'X est un [*non-N*], mais c'est un Nb quand même' :

(41) *Sarcelles est une non ville, mais c'est une ville quand même*

◆ Le dérivé ne désigne pas l'absence du référent du Nb

Test CONT-2 – Pas de paraphrase par 'l'absence du Nb' :

(42) #*Sarcelles c'est l'absence de ville*

◆ Le référent du dérivé possède les propriétés non stéréotypiques du Nb

Test CONT-3 – Paraphrase par 'Strictement parlant, X est un Nb' (Lakoff, 1973, p. 475) :

(43) *Strictement parlant, Sarcelles est une ville*

◆ Le dérivé et la base sont dans une relation de contrariété

Test CONT-4 – Pas de loi du tiers exclu : pas de paraphrase par 'il s'agit soit d'un Nb, soit d'un [*non-N*]' :

(44) #*Sarcelles est soit une ville, soit une non ville*
(= #*Soit c'est une ville, soit ce n'est pas une ville*)

◆ Le [*non-N*] est qualifiant

Test CONT-5a – Exclamation : 'Cet individu/Ce X, quel [*non-N*]!' :

- (45) a. *Cette ville, quelle non ville!*
b. *Sarcelles, quelle non ville!*

Test CONT-5b – Interrogation impossible (Milner, 1978 ; Anscombe, 2001) :

- (46) #*Dans quelle non ville vivez-vous ?*

Test CONT-5c – Expression du point de vue (Ducrot, 1980 ; Cadiot, 2002 ; Legallois, 2002) :
'trouver que + complétive' ou 'Pour moi, X est un [*non-N*]' :

- (47) a. *Je trouve que Sarcelles est une non ville*
b. *Pour moi, Sarcelles est une non ville*

Dans certains cas, l'interprétation est difficilement décidable : il s'agit des [*non-N*] fortement lexicalisés et qui dénotent des concepts abstraits propres à un domaine scientifique (philosophie, psychanalyse) comme NON-ÊTRE, NON-EXISTENCE, NON-MOI. Ces [*non-N*] sont peu nombreux (en termes de types) et ne remettent pas en cause la distinction entre les trois interprétations ; j'y reviens dans les chapitres qui suivent.

1.4.4 Bilan

Le tableau 1.9 récapitule l'ensemble des tests pour chaque interprétation. Certains tests sont « réussis » à la fois par les [*non-N*] ontologiques et par les [*non-N*] complémentaires (ONT-1 et COMP-1, ONT-3a et COMP 3a, ONT-3b et COMP-3b, ONT-3b et COMP-3b). Les points communs sont moins nombreux entre les [*non-N*] complémentaires et les [*non-N*] contraires, qui ne partagent qu'un test (COMP-2 et CONT-2). Il n'y a aucun test qui soit réussi à la fois par les [*non-N*] ontologiques et les [*non-N*] contraires.

Interprétation	Test	Description
Ontologique	ONT-1	'Un [<i>non-N</i>] n'est pas un N'
	ONT-2	[<i>non-N</i>] = 'l'absence de N'
	ONT-3a	'il s'agit soit d'un N, soit d'un [<i>non-N</i>]'
	ONT-3b	#'c'est à la fois un N et un [<i>non-N</i>]' #'ce n'est ni un N ni un [<i>non-N</i>]'
Complémentaire	COMP-1	'Un [<i>non-N</i>] n'est pas un N'
	COMP-2	[<i>non-N</i>] \neq 'l'absence de N'
	COMP-3a	'il s'agit soit d'un N, soit d'un [<i>non-N</i>]'
	COMP-3b	#'c'est à la fois un N et un [<i>non-N</i>]' #'ce n'est ni un N ni un [<i>non-N</i>]'
	COMP-4a	identification possible du Nens
COMP-4b	'Parmi les Nens, il y a les N et les [<i>non-N</i>]'	
Contraire	CONT-1a	'Un [<i>non-N</i>] est un N'
	CONT-1b	'X est un [<i>non-N</i>], mais c'est un N quand même'
	CONT-2	[<i>non-N</i>] \neq 'l'absence de N'
	CONT-3	'Strictement parlant, X est un [<i>non-N</i>]'
	CONT-4	#'il s'agit soit d'un N, soit d'un [<i>non-N</i>]'
	CONT-5a	'Ce X, quel [<i>non-N</i>] !'
	CONT-5b	interrogation impossible
CONT-5c	'Pour moi, X est un [<i>non-N</i>]'	

TAB. 1.9 – Tests pour l'identification de l'interprétation des [*non-N*]

Deux tests suffisent à distinguer les trois interprétations, comme le résume l'arbre de décision 1.1. Le test 'un [*non-N*] est un N' ne fonctionne qu'avec les [*non-N*] contraires. Ensuite, le test [*non-N*] = 'l'absence de N' fonctionne avec les [*non-N*] ontologiques, mais pas avec les [*non-N*] complémentaires.

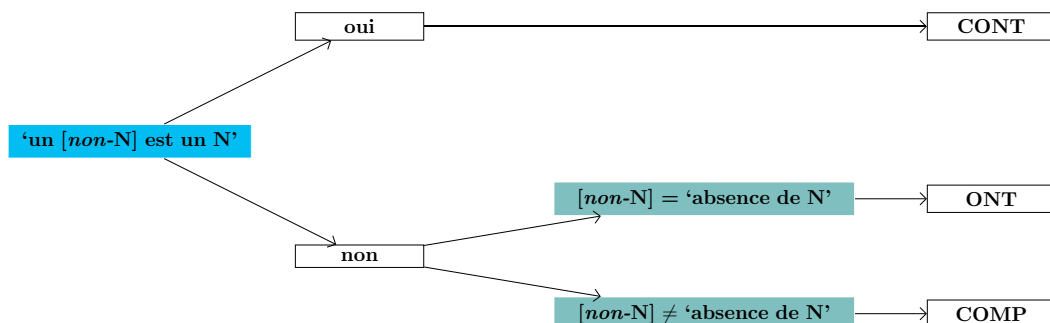


FIG. 1.1 – Interprétation des [*non-N*] : arbre de décision.

Comme je le montre dans les chapitres suivants, cette apparente facilité à distinguer les trois interprétations doit être relativisée. J'ai déjà mentionné le fait que certains [*non-N*] sont difficiles à interpréter.

Si l'on examine les données ainsi annotées pour l'interprétation, on voit que dans le corpus dictionnaire (tableau 1.10), l'interprétation ontologique est largement prédominante (67 %) ; elle est trois fois plus présente que l'interprétation complémentaire. L'interprétation contraire représente seulement 4 % des [*non-N*] de ce corpus.

TLFi, GR, PR		
Interprétation	Types	%Types
Ontologique	118	67.82 %
Complémentaire	40	22.99 %
Contraire	8	4.60 %
? (indécidable)	8	4.60 %
Total	174	100 %

TAB. 1.10 – Répartition des trois interprétations dans le corpus dictionnaire.

Le tableau 1.11 indique la répartition des interprétations dans le corpus Frantext. L'interprétation ontologique est prédominante (51 %), l'interprétation complémentaire représente 37 % des [*non-N*] et l'interprétation contraire moins de 4 %.

FRANTEXT 20 ^e et 21 ^e SIÈCLES		
Interprétation	Types	%Types
Ontologique	412	51.56 %
Complémentaire	302	37.79 %
Contraire	45	5.64 %
? (indécidable)	40	5 %
Total	799	100 %

TAB. 1.11 – Répartition des trois interprétations dans le corpus Frantext.

Dans le corpus Toile, la répartition est la suivante : 65 % pour l'interprétation ontologique, 28 % pour l'interprétation complémentaire, 4 % pour l'interprétation contraire 1.12. La répartition des différentes interprétations est donc très similaire d'un corpus à l'autre.

TOILE		
Interprétation	Types	%Types
Ontologique	173	65.78 %
Complémentaire	75	28.52 %
Contraire	11	4.18 %
? (indécidable)	4	1.52 %
Total	263	100 %

TAB. 1.12 – Répartition des trois interprétations dans le corpus Toile.

Enfin, le tableau 1.13 rassemble les données des trois corpus après suppression des doublons. L'interprétation ontologique représente plus de la moitié des dérivés (54 %), l'interprétation complémentaire un tiers (34 %). L'interprétation contraire représente environ 5 % des dérivés.

CORPUS TOTAL		
Interprétation	Types	%Types
Ontologique	531	54.29 %
Complémentaire	338	34.56 %
Contraire	54	5.52 %
? (indécidable)	55	5.62 %
Total	978	100 %

TAB. 1.13 – Répartition des trois interprétations dans l'ensemble du corpus.

L'interprétation ontologique

L'interprétation ontologique est la plus fréquemment rencontrée dans mon corpus de travail : environ 54 % des [*non-N*] (types) possèdent cette lecture. Dans la partie V, je montre que cette interprétation a toujours été la plus fréquente. Dans l'interprétation ontologique des [*non-N*], la négation porte sur le nom base (Nb) et le dérivé dénote l'absence du référent dénoté par le nom base :

- (1) Une **non-qualification** serait un cataclysme pour l'équipe de France, qui a disputé tous les Mondiaux depuis 1997.

<http://www.lequipe.fr/Handball/Actualites/La-france-joue-gros/375266>

Je reviens plus longuement sur cette notion d'*absence* dans les sections qui suivent. Les tests utilisés pour l'identification de ce type de [*non-N*], présentés au chapitre précédent (sec. 1.4.1), sont repris dans le tableau 2.1.

Test	Description
ONT-1	'Un [<i>non-N</i>] n'est pas un N'
ONT-2	[<i>non-N</i>] = 'l'absence de N'
ONT-3a	'il s'agit soit d'un N, soit d'un [<i>non-N</i> ']
ONT-3b	#'c'est à la fois un N et un [<i>non-N</i> '] #'ce n'est ni un N ni un [<i>non-N</i> ']

TAB. 2.1 – Tests pour l'identification de l'interprétation ontologique des [*non-N*].

Ce chapitre a pour objet la description de ces [*non-N*]. La section 2.1 consiste en une description des types morphosyntaxiques de Nb les plus fréquents dans cette d'interprétation : je montre que l'interprétation ontologique a une préférence pour les bases déverbaux et désadjectivaux. Je

me penche ensuite sur l'interprétation des [*non-N*], et je montre que cette construction exerce généralement un effet de coercion (cf. partie I, sec. 2.1.1.1 pour un rappel de cette notion) sur ses bases qui acquièrent un sens processuel : l'*absence* correspond ici à la non occurrence d'un événement (2.2). Il arrive toutefois que cette coercion n'ait pas lieu, et l'absence correspond alors à la non présence d'une entité stative (2.3). Je décris ensuite les points communs à tous les [*non-N*] ontologiques et je me demande dans quelle mesure il est possible de rapprocher ces constructions du patron qui forme des dérivés nominaux en *a-* ([*a-N*]) (2.5). Enfin, je dresse le bilan des analyses faites dans ce chapitre (2.6).

2.1 Types morphosyntaxiques de bases

J'examine ici les bases des [*non-N*] ontologiques du corpus du point de vue de leurs caractéristiques morphosyntaxiques, à partir des différentes classes décrites au chapitre 1. Le tableau 2.2 récapitule la distribution des types morphosyntaxiques de Nb parmi les [*non-N*] ontologiques.

INTERPRÉTATION ONTOLOGIQUE			
Forme Nb	Exemple	Types	%Types
Nom déverbal	QUALIFICATION	256	48.30 %
Nom désadjectival	FIDÉLITÉ	122	22.83 %
Simplex	PEUR	64	12.08 %
Unité polylexicale	JOIE DE VIVRE	23	4.24 %
Nom apparenté à un Vinf	ÊTRE	16	3.02 %
Composé	HOMOLOGIE	3	0.57 %
Nom dénominal	CANDIDATURE	1	0.19 %
Nom propre	ÉDIPE	1	0.19 %
Autre	CONFORMISME	46	8.68 %

TAB. 2.2 – Types morphosyntaxiques de Nb dans l'interprétation ontologique.

Ce tableau montre que l'interprétation ontologique se rencontre principalement avec des bases portant un suffixe de nominalisation déverbale ou issus de la conversion de verbes, qui constituent pratiquement la moitié des bases (48 %). On rencontre également un grand nombre de bases désadjectivales (22 %), et des simplex (12 %). L'interprétation ontologique se rencontre plus rarement avec des bases qui sont des unités polylexicales (4 %) ou des verbes à l'infinitif (3 %), ce qui n'est sans doute pas étonnant puisque les unités polylexicales et les noms issus de la conversion de verbes à l'infinitif sont en nombre moins important dans le lexique que les autres

types d'unités lexicales (cf. contrainte de recyclage, partie I, sec. 2.2.3).

◆ Les bases les plus fréquentes sont des noms déverbaux (QUALIFICATION, DISTRIBUTION, ABATTAGE), ou des convertis de verbes (COLLECTE) :

(2) a. Une **non-qualification** serait un cataclysme pour l'équipe de France, qui a disputé tous les Mondiaux depuis 1997.

<http://www.lequipe.fr/Handball/Actualites/La-france-joue-gros/375266>

b. Ils surmontent leurs traumatismes de la guerre (1992-1995) pour s'insurger contre la **non-distribution** des numéros d'identité aux nouveau-nés depuis quatre mois.

<http://www.la-croix.com/Actualite/Europe/Les-Bosniens-manifestent-...>

c. Si demain des Hindouistes arrivent en masse en France, l'abattage des vaches sera interdit. Si on accepte l'abattage Hallal pour les musulmans on ne pourra pas refuser aux Hindouistes le **non abattage** des vaches ?

<http://www.lepoint.fr/societe/le-mode-d-abattage-ne-change-en-rien-le-gout-de-la-viande...>

d. les producteurs n'ont pas à assumer le coût de la **non-collecte** survenue dans le Grand Ouest ces derniers jours à cause des chutes de neige qui ont conduit à une désorganisation des circuits de collecte de lait.

<http://www.lafranceagricole.fr/actualites/lait-neige-les-producteurs-veulent-etre-indemnisés...>

Des recherches ciblées sur la Toile permettent également de trouver des bases apparentées à des participes passés (PRISE), qui sont absentes de mon corpus :

(3) Selon le procureur de la République de la ville, "la **non-prise** du [Furosemide Teva 40 mg] peut être à l'origine de l'œdème pulmonaire aigu" dont a été victime le nonagénaire.

<http://www.lemonde.fr/sante/article/2013/06/10/furosemide-deux-nouveaux-cas-dont-un-...>

◆ Les bases désadjectivales sont relativement fréquentes (FIDÉLITÉ, CONFORMITÉ, PRODUCTIVITÉ) :

(4) a. Je m'étonne car lorsque je lui avais cité l'exécuteur testamentaire de Kafka, l'autre jour, il m'avait semblé avoir oublié cette **non-fidélité** à son ami de Brod.

b. La procédure législative qui a conduit à l'adoption d'une telle loi se trouve anéantie et il n'y a d'autre solution que de la reprendre dès l'origine, sauf si le motif de **non-conformité** constitue un obstacle déterminant

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/rapports/r3330.asp>

c. Dans le même temps, des voix s'élèvent pour dénoncer la **non productivité** des RSE : source de confusion, de flux d'informations trop riches, de nouveaux silos (les fameux silos!), et enfin de distraction pour le travailleur.

<http://www.collaboratif-info.fr/chronique/eh-oui-productivite-et-social-font-bon-menage>

◆ On rencontre également des noms simples (ACCENT, PEUR) :

- (5) a. "The importance of being Earnest", une pièce que j'ai déjà vue maintes fois en anglais, en français et en allemand, toujours jouée sans accent régional. En allemand dans ce qui est appelé le Deutsche Bühnendeutsch, ou l'allemand de théâtre, une sorte de **non-accent** comme l'est le français des Parisiens, quand ils n'affichent pas leur arrondissement.

<http://traube.blog.lemonde.fr/2009/04/13/the-importance-of-being-earnest-oscar-wilde-...>

- b. Justement une copine m'en parlait l'autre jour lorsque j'exprimais ma peur de l'accouchement et ma **non-peur** de la césarienne.

<http://www.rundom.com/houssein/758.htm>

◆ Assez rarement, on trouve parmi les bases des [*non-N*] ontologiques des unités polylexicales (JOIE DE VIVRE, RUPTURE DE STOCK) :

- (6) a. Si la nouvelle présidente me choisit, je promets d'être une superbe ministre, et comme mon nom l'indique, je ferais tout pour vous donner la joie de vivre ! Quelques règles : Je ferais fabriquer un aspirateur à larmes, et à la **non-joie de vivre** : vous êtes triste, en colère ? L'aspirateur vous aspirera les mauvaises ondes pour redevenir heureux, et ces aspirateurs seront gratuits !

<http://julie.milan-forum.com/bla-bla-f3/les-elections-presidentielles-de-folili-t48464-330.html>

- b. Il est tout simplement erroné d'utiliser comme argument la **non rupture de stock** pour montrer que la quantité de nourriture n'était pas en baisse .

<http://finance.blog.lemonde.fr/2008/12/31/bonnes-nouvelles-financieres-pour-2009/>

Ces formes sont relativement peu fréquentes, mais elles le sont tout autant dans les deux autres interprétations. Pour rappel (cf. partie I, sec. 3.2.5), les Nb polylexicaux retenus correspondent aux cas de figure suivants :

- (i) Le nom dispose d'une entrée ou d'une sous-entrée et d'une définition dans le *TLFi* (RETOUR EN ARRIÈRE) ;
- (ii) Le nom est considéré par les locuteurs comme une dénomination, qu'il appartienne à un vocabulaire spécialisé ou non (CUMUL DES MANDATS, DEMANDE EN MARIAGE) ;
- (iii) Le nom semble construit sur un patron semi-schématique (PRISE EN CHARGE, PRISE EN COMPTE) ;
- (iv) Le [*non-N*] lexicalisé comme tel (NON DÉNONCIATION DE CRIME, NON REPRÉSENTATION D'ENFANT)¹¹.

11. On notera que tous les noms têtes de ces unités polylexicales sont déverbaux.

Ceci explique pourquoi en (6) ont été retenus JOIE DE VIVRE plutôt que JOIE, RUPTURE DE STOCK plutôt que RUPTURE.

◆ Les bases apparentées à des verbes à l'infinitif sont elles aussi peu nombreuses :

(7) L'héroïsme communiste y prétend par la tension révolutionnaire et le titanisme de l'action, l'héroïsme bouddhiste par la pitié et le **non-agir**.

◆ Parmi les Nb inclassables (catégorie « Autres ») se trouvent principalement des noms qui semblent apparentés à un verbe mais dont il est difficile de décider s'ils en sont issus par conversion (CASSE, MAÎTRISE) :

(8) a. si un pilote cassait un appareil, ce pilote perdait sa prime de **non-casse**.

b. c' est une preuve de plus de notre **non maitrise** de la technologie nucléaire et de l'urgence qu' il y a à développer une alternative

[http ://www.liberation.fr/societe/2011/12/05/des-militants-de-greenpeace-ont-reussi-a-entrer\[...\]](http://www.liberation.fr/societe/2011/12/05/des-militants-de-greenpeace-ont-reussi-a-entrer[...])

La classe « Autres » contient aussi les noms en *-isme* :

(9) a. « Ils font leurs enquêtes sérieusement », expliqua le directeur soupçonné de **non-aryanisme**. « Vous voyez bien que je ne suis pas juif. »

b. Vous avez une fois de plus fait la preuve de votre **non-opportunisme** absolu en rejoignant l'Union de la gauche quelques jours avant qu'elle n'éclate.

Pour résumer, l'interprétation ontologique a une nette préférence pour les bases déverbales ou apparentées à un verbe. Les [*non-N*] ontologiques accueillent aussi, bien que dans une proportion moindre, des noms apparentés à des adjectifs.

2.2 Non occurrence d'un événement

Prototypiquement, le verbe correspond à la classe sémantique de l'action, et l'adjectif à la classe sémantique de la propriété (Croft 1991, p. 55 et Croft 2001, p. 88). On peut donc s'attendre à ce que les bases qui entrent le plus fréquemment dans l'interprétation ontologique dénotent des événements ou des propriétés. En effet, comme le montre le tableau 2.3, les [*non-N*] à interprétation ontologique ont, dans plus de la moitié des cas, un Nb dénotant un événement (55 %). On rencontre également des bases qui désignent des propriétés (28 %) et des abstractions (13 %). Les autres types de bases (espèces naturelles, artefacts) sont très rares. Enfin, le corpus ne contient aucun [*non-N*] ontologique dont la base dénoterait un artefact ou un être humain.

INTERPRÉTATION ONTOLOGIQUE			
Sémantique Nb	Exemple	Types	%Types
Événement	COMMUNICATION	297	55.84 %
Propriété	SOCIABILITÉ	150	28.30 %
Abstraction	PRIX	73	13.58 %
Espèce naturelle	NATURE	4	0.90 %

TAB. 2.3 – Répartition des types sémantiques de bases dans l'interprétation ontologique.

Je montre dans cette section que la majorité des [*non-N*] ontologiques renvoient à la non occurrence d'un événement. Ceci s'explique notamment par la grande proportion de Nb dénotant des événements, mais pas seulement : de nombreuses bases qui, *a priori*, ne réfèrent pas à des événements acquièrent un sémantisme processuel lorsqu'elles entrent dans un [*non-N*] ontologique (2.2.1), ce qui correspond à un phénomène de coercion. Je montre ensuite que cette non occurrence peut être elle-même analysée comme un événement (2.2.2).

2.2.1 Types de bases et contextes d'emploi

Les [*non-N*] ontologiques dénotent la non occurrence d'un événement lorsque leur Nb réfère lui-même à un événement. Il peut s'agir de noms morphologiquement déverbaux qui, comme je l'ai montré (sec. 2.1), sont particulièrement nombreux (EFFACEMENT, INTERVENTION, TITULARISATION) :

- (10) a. Sentiment d'éternité, **non-effacement** des traces, renouveau qui ne rompt rien, qui se nourrit du passé - ce n'est jamais par hasard qu'on se met à aimer un pays.
- b. Il y a eu 4 voix pour le maintien de la **non-intervention**, 2 voix contre et 9 abstentions. (*TLFi*, s.v. *non-intervention*)
- c. En cas de **non titularisation**, il y a lieu à réintégration dans le cadre d'origine.

D'autres types de bases peuvent dénoter des événements : des noms apparentés à des verbes (EMPLOI), des simplex (GUERRE), des unités polylexicales (MISE À JOUR) :

- (11) a. L'être humain s'accommode au **non-emploi** de ses systèmes viscéraux par la dégénérescence.
- b. La stratégie de la dissuasion, c'est une stratégie de **non-guerre** : le possesseur de l'arme nucléaire estime que sa force et sa capacité de destruction sont telles que l'ennemi recule devant l'idée même d'attaquer. (*TLFi*, s.v. *non(-)*)

- c. Autre forme de protestation, l'abstention est restée forte. D'autant qu'en Grèce et au Portugal, elle est gonflée par la **non-mise à jour** des listes électorales.

[http ://www.lavoixdunord.fr/france-monde/la-poussee-du-front-national-en-france-symbolise\[...\]](http://www.lavoixdunord.fr/france-monde/la-poussee-du-front-national-en-france-symbolise[...])

Ces noms n'ont pas besoin de contexte particulier pour dénoter des événements dans les [*non-N*] ontologiques. Mais j'ai mentionné l'existence d'autres types sémantiques de Nb dans les [*non-N*] ontologiques. Il s'agit tout d'abord de certains Nb en *-isme*, qui ont été classés parmi les propriétés parce qu'ils réussissent notamment le test [*faire preuve de N*] (cf. sec. 1.3). C'est en quelque sorte le plus « processuel » de tous les tests proposés pour la classe des propriétés et ces noms ont une connotation dynamique. Le corpus contient par exemple les Nb DIRECTIVISME, INTERVENTIONNISME, CONFORMISME (que l'on peut associer à DIRIGER, INTERVENIR, SE CONFORMER) :

- (12) a. Le **non-directivisme** n'est pas un « tout ou rien », une technique rigide que l'on ne peut qu'employer ou laisser de côté. Son application est susceptible de degrés. (*TLFi*, s.v. *non-directif*)
- b. Un autre égoïsme, semi-inconscient, s'insinue dans leur conduite à la faveur d'une sorte de laisser-aller et de **non-interventionnisme** nonchalant. (*TLFi*, s.v. *non-intervention*)
- c. Voilà qui était faire preuve de **non-conformisme**, d'autonomie et d'audace intellectuelle, voilà ce qu'aurait dû retenir sa légende

[http ://agora.qc.ca/dossiers/Jean_Pic_de_la_Mirandole](http://agora.qc.ca/dossiers/Jean_Pic_de_la_Mirandole)

Même les noms en *-isme* qui ne sont morphologiquement pas associés à des verbes peuvent avoir une interprétation dynamique dans les [*non-N*] ontologiques. Ils dénotent des dispositions ou des idéologies qui peuvent être associées à des comportements particuliers (ARYANISME, OPPORTUNISME, PATRIOTISME) :

- (13) a. « Ils font leurs enquêtes sérieusement », expliqua le directeur soupçonné de **non-aryanisme**. « Vous voyez bien que je ne suis pas juif. »
- b. Vous avez une fois de plus fait la preuve de votre **non-opportunisme** absolu en rejoignant l'Union de la gauche quelques jours avant qu'elle n'éclate.
- c. Ne m'accusez pas de **non-patriotisme** parce que mon intelligence me sert à faire le décompte exact des hommes et des choses. (*TLFi*, s.v. *non(-)*)

En fait, tous les Nb (et les [*non-N*] dans lesquels ils entrent) qui peuvent être introduits par un verbe support dénotent des événements dans les [*non-N*] ontologiques. Ces constructions à verbe support sont notamment [*faire preuve de N*], que j'ai également mentionné ci-dessus (JUGEMENT, SÉRIEUX) :

(14) a. L'adulte devra faire preuve de **non-jugement** par rapport à certains comportements qu'il estime inappropriés.

[http://www.et-toi.be/thematiques/stress/theorie-8.htm?lng=fr\[...\]](http://www.et-toi.be/thematiques/stress/theorie-8.htm?lng=fr[...])

b. Je ne donne pas de chiffre, parce que ce serait faire preuve de **non sérieux**, mais tout le monde sait que ça a un coût

[http://www.weka.fr/actualite/fonction-publique/article/fonctionnaires-la-negociationsalaires\[...\]](http://www.weka.fr/actualite/fonction-publique/article/fonctionnaires-la-negociationsalaires[...])

Il s'agit aussi de [*éprouver du N pour X*] (RESPECT, SENS) :

(15) a. Il me dit qu'il aime les dictatures, le pouvoir, les belles femmes et me rappelait sans cesse qu'il est le seule maître et qu'il éprouve du **non-respect** envers tout le monde

[http://forum.doctissimo.fr/psychologie/Psychologie-et-comportement/manipuler-manipulateur\[...\]](http://forum.doctissimo.fr/psychologie/Psychologie-et-comportement/manipuler-manipulateur[...])

b. Quand l'organisation ou le corps social empêchent la réalisation des aspirations existentielles d'un travailleur, il éprouve du **non-sens**

<http://www.mars-lab.com/dossiers/le-travail-un-existentialisme/2/>

On rencontre d'autres types de Nb qui, normalement, dénotent des propriétés, mais qui dénotent des événements dans la construction [*non-N*] ontologique (CONFORMITÉ, ESPOIR) :

(16) a. La procédure législative qui a conduit à l'adoption d'une telle loi se trouve anéantie et il n'y a d'autre solution que de la reprendre dès l'origine, sauf si le motif de **non-conformité** constitue un obstacle déterminant supposant, par exemple, une modification préalable de la Constitution elle-même.

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/rapports/r3330.asp>

b. Il se fit en lui une espèce de **non-espoir** paisible. La terre restait opaque, il n'y avait pas de chemin ouvert, pas de voie frayée pour ce qu'il attendait — rien que ces rouges et froides étoiles filantes, ce monde sourd et distrait, cette gare rêveuse qui attendait pesamment de s'endormir.

En (16a), NON CONFORMITÉ complémente *motif* et ce à quoi renvoie le syntagme nominal *motif de non-conformité* est présenté comme un « obstacle ». En (16a), NON ESPOIR peut être considéré comme un événement à cause de l'emploi du verbe *se faire*. On voit que l'interprétation du [*non-N*] ne peut être prise isolément et séparée du verbe, qui, en quelque sorte facilite la coercion du Nb en nom d'événement.

Enfin, certains noms dénotant une relation (Koehl, 2009) et classés parmi les abstractions peuvent entrer dans la construction [*non-N*] ontologique et acquérir un sens dynamique (MATERNITÉ, CIRCULARITÉ) :

(17) a. La **non-circularité** est un des principes de rédaction des définitions terminologiques : la définition ne doit pas renvoyer à une autre qui renvoie à la première, ou encore, la

définition ne doit pas commencer avec le terme qui désigne le concept à définir.

http://www.publifarum.farum.it/ezone_articles.php?art_id=121

- b. Elles obtinrent que leur soit consacré, dans les textes, le droit — sans lequel toute liberté n'est que leurre — de choisir leurs maternités. Et même la **non-maternité**.

Ces Nb sont en quelque sorte réinterprétés de façon processuelle par la construction [*non-N*] ontologique. En (17a), NON CIRCULARITÉ équivaut au 'fait de ne pas être circulaire', à 'ne pas renvoyer à une autre définition'. En (17b), NON MATERNITÉ est associé au verbe *choisir*, et renvoie au fait de choisir d'être mère ou non.

On ne trouve pas de Nb dénotant des artefacts dans le corpus de [*non-N*] ontologiques. Ceux qui ont été trouvés sur la Toile avec des requêtes ciblées semblent pouvoir entrer dans le patron [*non-N*] ontologique parce qu'ils renvoient à des activités liées à l'usage que l'on fait de ces objets. Par exemple, TÉLÉ (18a) ou VÉLO (18b) renvoient à l'activité qui consiste à regarder la télé ou à faire du vélo :

- (18) a. Alala, j'ai testé la **non-télé** pendant une semaine chez mon oncle et franchement ne pas écouter tout un ramassis de conneries recyclées, ça fait du bien.

<http://www.jeuxvideo.com/forums/1-21309-4903-569-0-1-0-new-blalba.htm>

- b. Jenny, je suis toujours là ne t'en fais pas, simplement en ce moment je n'ai le temps ni de venir sur le forum ni de faire mon sport (le matin j'ai trop froid et la journée j'ai plein de bricolage à faire et je pense, du moins j'espère, que ça compense le **non-vélo** depuis 3 jours pffffff).

http://forum.doctissimo.fr/forme-sport/perdre-du-poids/perde-poid-velo-sujet_5605_19.htm

Ici, le [*non-N*] ontologique renvoie à l'absence d'activité dénotée par le nom base : NON TÉLÉ peut être glosé par 'ne pas regarder la télé' et NON VÉLO par 'ne pas faire de vélo'. La lecture est donc fondamentalement processuelle.

Un cas encore plus rare est celui où le Nb ne peut pas dénoter autre chose qu'un artefact, comme PAIN. Dans le [*non-N*] ontologique ci-dessous, il est associé à une action ; *mettre le non pain sur la table* pourrait être glosé par 'ne pas mettre le pain sur la table' :

- (19) Monsieur déclenche les hostilités à partir de ce qu'il veut, Madame étant hautement inflammable. Je conseille quand même le "tu veux un coup de main" alors qu'il ne reste rien à faire hormis poser son cul pour passer à table. Ce qui prend donc la signification suivante dans la citerne de gaz qui sert de tête à Madame. : "mais il se fout de ma gueule, à arriver après la bataille, avec son sourire provocateur, en plus ?", là où Monsieur pensait sincèrement que mettre le **non pain** sur la table (normal, personne veut aller en acheter

avec ce mistral, sans compter que Monsieur a terminé sa nuit en début d'après midi, boulange à sec de stock de Campagnette, donc), rendrait service à tout le monde.

<http://syssylinsolente.canalblog.com/archives/2010/09/27/19182876.html>

Dans le paragraphe suivant, j'explique en quoi consiste cette absence qui renvoie à la non occurrence d'un événement.

2.2.2 Analyse

Comme je l'ai indiqué plus haut, le [*non-N*] ontologique exprime l'absence de l'événement dénoté par le Nb, sa non occurrence. Mais il semble que cette non occurrence correspond elle-même à un événement. Les types d'entités dynamiques diffèrent selon les ontologies, mais ce que l'on peut retenir, c'est que les événements sont généralement conçus comme possédant une localisation spatio-temporelle, comme ayant des causes et des effets et comme pouvant survenir (avoir lieu). Ces [*non-N*] ontologiques réussissent certains des tests généralement employés pour identifier les événements (Van de Velde, 1995, 2000, 2006 ; Haas *et al.*, 2008 ; Haas & Huyghe, 2010). Ainsi, une non occurrence peut s'inscrire dans le temps et peut être présentée comme ponctuelle :

- (20) a. En cas de **non restitution** des biens à l'échéance prévue indiquée au contrat , la Collégiale des Arts se réserve le droit de reprendre les dits biens en quelque lieu que ce soit
<http://www.collegialesdesarts.fr/conditions-generales-location.php>
- b. La perte de la nationalité française ou des droits civiques, la **non-réintégration** à l'expiration de la période de disponibilité produisent les mêmes effets.
- c. Je n'ai jamais eu l'impression, qu'on essayait de me donner, que je désertais. Voilà pour ma **non-mobilisation** en 1968...

Cette non occurrence peut aussi avoir une extension dans le temps :

- (21) a. On peut toujours supposer cependant que la période de non infectiosité correspond pour le virus à une migration vers d'autres tissus où il se multiplierait pour revenir à son point d'origine
- b. Ils surmontent leurs traumatismes de la guerre [...] pour s'insurger contre la **non-distribution** des numéros d'identité aux nouveau-nés depuis quatre mois.
<http://www.la-croix.com/Actualite/Europe/Les-Bosniens-manifestent-pour-la-premiere-fois-depuis-la-guerre-2013-06-13-972798>
- c. Si c' est le cas je rajouterais aussi le **non paiement** des heures supplémentaire depuis plus d' un an , preuve à l' appui .
(Corpus Colibri)

Ces [*non-N*] peuvent entrer dans la construction [*procéder à X*] :

- (22) a. Nous allons procéder au **non-remplacement** des départs naturels.
<http://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20151026/cult.html>
- b. Nous allons non seulement sanctionner les responsables, mais procéder au **non mandatement** des agents qui sont concernés.
[http://www.rfi.fr/afrique/20121026-burkina-faso-une-operation-recensement-met-jour-6-000\[...\]](http://www.rfi.fr/afrique/20121026-burkina-faso-une-operation-recensement-met-jour-6-000[...])
- c. Doit-on attendre l'expiration du mandat (6 exercices) pour procéder au **non renouvellement**, ou mettre un terme anticipé à la mission ?
<http://www.em-consulte.com/en/article/228157>

Par contre, il semble qu'ils entrent plus difficilement dans la construction [*le X a eu lieu*]. On ne rencontre pas de séquences de ce type dans le corpus ; les requêtes ciblées sur internet n'ont pratiquement pas donné de résultats. On trouve une occurrence de cette construction avec le [*non-N*] NON RENOUVELLEMENT, dans un contexte où le [*non-N*] a déjà été mentionné :

- (23) Après avoir rappelé que le non-renouvellement d'un contrat à son échéance reste un droit, la cour d'appel relève que le **non-renouvellement** a eu lieu dans le respect des stipulations du contrat.
[http://www.lexisnexis.fr/droit-document/article/contrats-concurrence-consommation/12-2012/281\[...\]](http://www.lexisnexis.fr/droit-document/article/contrats-concurrence-consommation/12-2012/281[...])

Enfin, le [*non-N*] est souvent prédiqué d'un verbe plein (c'est-à-dire d'autre chose que d'une copule). L'absence de procès dénotée par le [*non-N*] a un impact sur les autres référents de l'énoncé :

- (24) a. Le journaliste explique le constat par les candidats démocrates [...] des effets désastreux du **non interventionisme économique** mis en place par Ronald Reagan.
<http://jen-airienadireetalors.20minutes-blogs.fr/archive/2008/05/02/usa-le-revirement.html>
- b. La **non souscription** de l'assurance obligatoire engage la responsabilité personnelle
[http://www.md-sales.com/175-obligation_d_assurance_pas_d_exception_pour_les\[...\]](http://www.md-sales.com/175-obligation_d_assurance_pas_d_exception_pour_les[...])
- c. Le cloisonnement, règle essentielle, était parfois, hélas, impossible à respecter totalement et sa **non-observance** a causé bien des problèmes et bien des drames.

Il est maintenant possible de donner une explication à la préférence des [*non-N*] ontologiques pour les bases dénotant des événements. Cette interprétation est fondamentalement processuelle et, lorsque le Nb dénote un événement, il entre pour ainsi dire naturellement dans la construction. Par contre, si le Nb dénote une propriété, une abstraction ou un artefact par exemple, une coercion est nécessaire pour que ces Nb acquièrent un sémantisme processuel.

Ces [*non-N*] ontologiques semblent donc dénoter plus que la non occurrence d'un événement : cette non occurrence est elle-même un événement. Faut-il alors considérer les [*non-N*] ontologiques comme des événements négatifs ? La notion et l'existence même d'*événements négatifs* ou de *faits négatifs* a été très discutée dans la littérature (Stockwell *et al.*, 1973 ; Higginbotham, 1983 ; Kamp & Reyle, 1993 ; Asher, 1993 ; Amsili & Le Draoulec, 1996 ; De Swart, 1996 ; Przepiórkowski, 1999)¹² : « the question of whether there are negative events cannot be answered directly, by invoking the evidence of natural language, especially in the absence of a consensus as to what counts as an event » (Horn, 1989, p. 55). Dans ce travail, je considère que les événements négatifs existent et je suis notamment d'accord avec Stockwell *et al.* (1973) lorsqu'il affirme que « there are certain cases where a negation of an event may, loosely speaking, itself be an event, e.g. *not paying taxes, not getting up early, not going to church, not eating dinner, not thinking clearly* (semantically, the "event" seems to be the breaking of a habitual or expected pattern of activity) » (Stockwell *et al.*, 1973, p. 250-251). On peut donc considérer que les [*non-N*] ontologiques réfèrent dans leur grande majorité à des événements négatifs.

J'ai montré dans la partie I que deux éléments qui entretiennent une relation de négation sont à la fois maximale-ment différents et maximale-ment identiques. Ils sont maximale-ment différents du fait même de la négation ; ils sont maximale-ment identiques parce qu'ils partagent le même présupposé de prédication (sec. 1.1.1.2) et le même domaine conceptuel (sec. 1.1.1.4). Dans le cas des [*non-N*] ontologiques décrits dans cette section (autrement dit, la plupart des [*non-N*] ontologiques), le Nb et le [*non-N*] sont maximale-ment différents parce que le premier renvoie à l'occurrence d'un événement, le second à sa non occurrence. Ils sont maximale-ment identiques parce qu'ils partagent le domaine conceptuel de l'événement et un présupposé de prédication qui correspond au sémantisme du Nb. Enfin, dans ces [*non-N*], la négation fait également intervenir une présupposition du locuteur (sec. 1.1.1.2), qui correspond à la seconde partie de la citation de Stockwell *et al.* (1973) mentionnée ci-dessus : « semantically, the 'event' seems to be the breaking of a habitual or expected pattern of activity » (Stockwell *et al.*, 1973, p. 251). Ces [*non-N*] ontologiques correspondent à la non occurrence d'un événement attendu, ou probable — autrement dit, d'un événement qui aurait pu advenir. La figure 2.1 représente l'organisation sémantique de ces [*non-N*].

12. Voir aussi Horn 1989, p. 51-55 pour un état des lieux de la question.

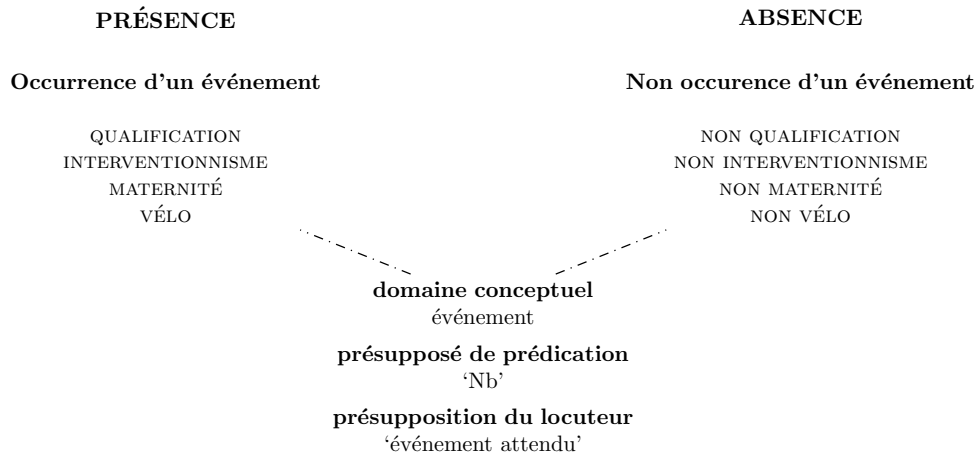


FIG. 2.1 – Organisation sémantique des [*non-N*] ontologiques dynamiques.

2.3 Non-présence d'une entité stative

Dans certains cas, très peu nombreux, l'interprétation ontologique du [*non-N*] n'est pas dynamique, mais stative. Il s'agit principalement des cas où le Nb dénote une espèce naturelle (NATURE, POUSSIÈRE) :

- (25) a. La ville a longtemps été considérée comme un espace de **non nature**, à la biodiversité inexistante .
<http://www.rechercheisidore.fr/search/resource/?uri=10670/1.edmmwn>
- b. Désir-du-coeur s'avance dans la **non-poussière**, avec les petits pas de ceux qui vont pieds nus.

La construction dénote l'absence de l'entité dénotée par le Nb, sans qu'à cette entité ne soit associée un quelconque dynamisme.

On peut aussi mentionner les Nb QUALITÉ, PRIX, SILENCE et VÉRITÉ qui semblent conserver un sens statif dans le [*non-N*] ontologique :

- (26) a. Est-il simple d'identifier et de quantifier les coûts de **non-qualité** ?
[http://www.techniques-ingenieur.fr/fiche-pratique/genie-industriel-th6/piloter-et-animer-la-qualite\[... \]](http://www.techniques-ingenieur.fr/fiche-pratique/genie-industriel-th6/piloter-et-animer-la-qualite[...])
- b. J'ai d'abord accepté un prix populiste, en 40, une petite somme qui m'était donnée et qui me permit de vivre un peu mieux. [...] Je crois que, là, j'ai été absolument cynique, estimant que la guerre ôtait toute valeur au prix ou **non-prix**, que si on vous en donnait un pendant qu'on se battait, c'était une plaisanterie, que je pouvais l'accepter.

- c. Je touchais de cette façon, obliquement, au silence, un silence creusé dans le **non-silence** ambiant
- d. Si enfin j'oppose à la vérité non pas la négation de la vérité, mais un simple état de **non-vérité** ou d'équivoque. (*TLFi*, s.v. *non(-)*)

On note toutefois que NON QUALITÉ (26a) est associé à un nom qui peut être apparenté à un verbe (COÛT — COÛTER). En tant que complément du nom *état*, NON-VÉRITÉ est, parmi ces exemples, le [*non-N*] le plus statif.

Dans le cas où l'absence dénotée par le [*non-N*] ontologique correspond à la non présence d'une entité stative, le Nb et les [*non-N*] sont maximalelement différents parce que le premier renvoie à la présence d'une entité et le second à sa non présence. Ils sont maximalelement identiques parce qu'ils partagent un présupposé de prédication qui correspond au sémantisme du Nb. De plus, comme pour les autres [*non-N*] ontologiques, la négation met en jeu une présupposition du locuteur : ces [*non-N*] ontologiques dénotent la non présence d'une entité dans un contexte où sa présence serait attendue. Par contre, je considère qu'il n'est pas possible de faire la même analyse qu'avec les [*non-N*] ontologiques renvoyant à la non occurrence d'un événement, où le Nb et le [*non-N*] partagent le domaine conceptuel de l'événement : POUSSIÈRE réfère à une espèce naturelle, mais qu'en est-il de NON POUSSIÈRE ? De même, VÉRITÉ réfère à une abstraction, mais qu'en est-il de NON VÉRITÉ ? Je considère donc que le domaine conceptuel commun au Nb et au [*non-N*] correspond au présupposé de prédication. La figure 2.2 résume ces différents constats.

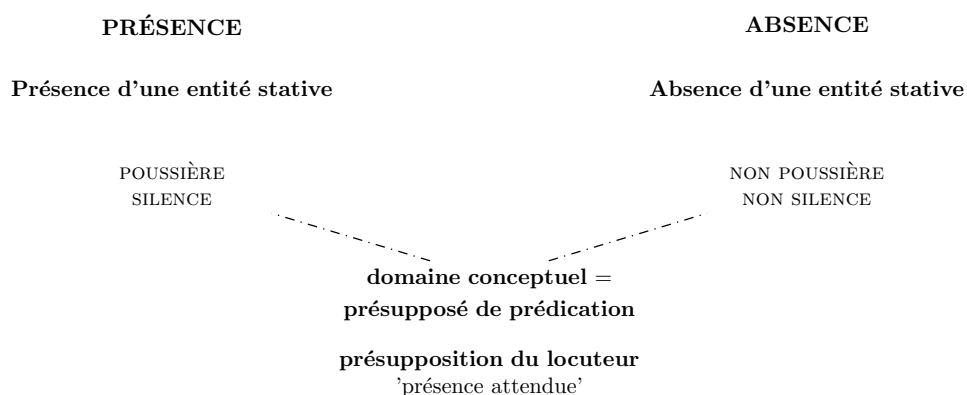


FIG. 2.2 – Organisation sémantique des [*non-N*] ontologiques statifs.

2.4 Points communs à tous les [*non-N*] ontologiques

Dans cette section, je montre que les [*non-N*] ontologiques expriment une négation de type contradictoire et que leurs dérivés réfèrent à des entités qui n'appartiennent pas à la même classe sémantique que les référents de leurs Nb (2.4.1). De plus, tous les [*non-N*] ontologiques se caractérisent par un renversement de la distinction Figure/Ground (2.4.2).

2.4.1 Négation contradictoire et exocentricité sémantique

Les tests utilisés pour identifier les [*non-N*] ontologiques montrent que ces constructions correspondent à une négation de type contradictoire (ONT-3a et ONT-3b). Premièrement, le [*non-N*] et le Nb ne peuvent pas être vrais ensemble. Dans le cas de l'exemple (27), il ne peut pas y avoir eu et une qualification et une non qualification. Autrement dit, il n'est pas possible que l'équipe de France ait été simultanément qualifiée et non qualifiée :

(27) Une **non-qualification** serait un cataclysme pour l'équipe de France, qui a disputé tous les Mondiaux depuis 1997.

De même, lorsque l'on parle de la non fidélité de Max Brod envers Kafka¹³, il ne peut pas y avoir et fidélité et non fidélité, puisque Brod ne peut pas à la fois avoir été fidèle et ne pas avoir été fidèle à son ami :

(28) Je m'étonne car lorsque je lui avais cité l'exécuteur testamentaire de Kafka, l'autre jour, il m'avait semblé avoir oublié cette **non-fidélité** à son ami de Brod.

Deuxièmement, le [*non-N*] et le Nb ne peuvent pas être faux ensemble. À l'issue du match évoqué en (27), il devait y avoir soit qualification, soit non qualification. Brod est décrit comme pouvant faire preuve de fidélité, ou de non fidélité (28). Il est difficile d'imaginer une issue (dans le cas du match) ou un comportement (dans le cas de Brod) intermédiaire.

Deux termes contradictoires sont donc situés aux deux extrémités d'une échelle de dimension. Ceci est particulièrement visible lorsque le terme positif et le terme négatif sont employés dans le même énoncé, comme ici ACHAT et NON ACHAT, IMPUTABILITÉ et NON IMPUTABILITÉ :

(29) a. 10 % des professeurs souhaitent que leurs élèves soient capables de justifier l'achat ou le **non achat** d'un produit contenant des OGM

[http://documents.univ-lille3.fr/files/pub/www/recherche/theses/diene-isabelle/html/these\[...\].html](http://documents.univ-lille3.fr/files/pub/www/recherche/theses/diene-isabelle/html/these[...].html)

13. Max Brod était l'exécuteur testamentaire de Kafka, qui lui avait demandé de détruire ses manuscrits après sa mort. Il les a conservés et les a publiés quelques années plus tard.

- b. L'attribution d'une pension d'invalidité nécessite les opérations suivantes : - constatation de l'invalidité et appréciation de l'imputabilité ou la **non-imputabilité** au service

Dans ces exemples, la coordination avec *ou* rend particulièrement saillante l'incompatibilité entre l'entité dénotée par le Nb et celle dénotée par le [non-N], puisque *ou* est nécessairement exclusif.

Les dérivés de l'interprétation ontologique dénotent donc nécessairement des entités qui n'appartiennent pas à la même classe sémantique que le Nb : ils sont sémantiquement exocentriques. Le sens du [non-N] ontologique ne se calcule pas directement à partir des éléments qui le constituent. Ainsi, une *non qualification* n'est pas une *qualification*, ni même un type de qualification, la *non fidélité* n'est pas la *fidélité*, ni un type de fidélité, etc.

2.4.2 Les [non-N] ontologiques et la distinction Figure/Ground

Givón (1993) explique la possibilité qu'a la langue de faire référence à des événements négatifs à l'aide de la distinction Figure/Ground : « negation [...] is used when [...] one establishes the event rather than inertia as ground. On such a background, the non-event becomes — temporarily, locally — more salient, thus more informative » (Givón, 1993, p. 190). Je propose d'étendre cette analyse aux [non-N] ontologiques, qu'ils soient dynamiques ou non.

Évoquées dans la partie I (sec. 1.1.1.2), les notions de Figure et de Ground sont issues de la psychologie gestaltiste. En linguistique cognitive, elles ont notamment été théorisées par Talmy (2000), qui s'en sert pour décrire l'expression linguistique des relations spatiales. Il les définit comme suit :

The geneal conceptualization of Figure and Ground in language

The Figure is a moving or conceptually movable entity whose path, site, or orientation is conceived as a variable, the particular value of which is the relevant issue.

The Ground is a reference entity, one that has a stationary setting relative to a reference frame, with respect to which the Figure's path, site, or orientation is characterized. (Talmy, 2000, p. 312)

La Figure est généralement plus pertinente, plus saillante et plus familière, tandis que le Ground est moins pertinent, moins saillant, et moins familier (Talmy, 2000, p. 316). Dans l'exemple ci-dessous, *Zoé* est la Figure, tandis que *la maison* constitue le Ground.

(30) Zoé [Figure] est devant la maison [Ground].

Comme le précisent Croft & Cruse (2004), « figure-ground relations can be manipulated. [...] the favoring contexts can also be overridden for the opposite figure-ground construal, with appropriate contextualization » (Croft & Cruse, 2004, p. 56f). Imaginons un contexte dans lequel le locuteur est un photographe qui prépare un décor avant une prise :

(31) Je veux que la maison [*Figure*] soit derrière Zoé [*Ground*].

Généralement, l'absence est conçue comme le Ground, tandis que la présence est la Figure ; l'absence d'une entité est moins pertinente, moins saillante, moins informative que sa présence. Ceci se reflète notamment dans le fait que les phrases négatives sont moins fréquemment employées que les phrases positives (cf. partie I, sec. 1.1.1.3).

Les [*non-N*] ontologiques opèrent un renversement de la relation Figure/Ground : la présence fonctionne comme un Ground, et l'absence comme la Figure. C'est donc l'absence qui est saillante, et, de fait, plus informative. En termes de structure informationnelle, on dirait que, dans l'exemple (27), NON QUALIFICATION est le thème. Le schéma 2.3 représente la relation Figure/Ground dans le cas des [*non-N*] ontologiques.

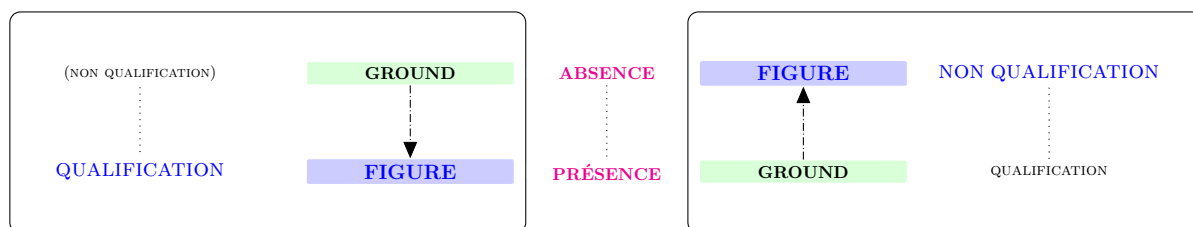


FIG. 2.3 – Organisation Figure/Ground : les N et les [*non-N*] ontologiques.

Au centre du schéma se trouve la relation absence/présence : l'absence est généralement conçue comme le Ground, et la présence est conçue comme la Figure (à gauche). La flèche qui part du Ground vers la Figure symbolise le fait que la Figure se définit par rapport au Ground. Généralement, le Ground correspond au terme le moins familier, qui est le terme négatif, marqué (par ex. NON QUALIFICATION), et la Figure correspond au terme le plus familier, qui est le terme positif, non marqué (par ex. QUALIFICATION). Ici, le terme négatif est entre parenthèses, parce que, lexicalement et morphologiquement parlant, il est peu probable que NON QUALIFICATION soit la base de QUALIFICATION. Dans la moitié droite du schéma, l'absence est devenue la Figure (p. ex. NON QUALIFICATION).

Pour résumer, dans l'interprétation ontologique, le [*non-N*] réfère à un événement qui ne s'est pas réalisé ou, plus rarement, à une entité (stative) qui est absente. Cette interprétation

correspond à un renversement de la relation Figure/Ground puisque c'est l'absence de l'entité (dynamique ou stative) qui est mise au premier plan. La construction [*non-N*] ontologique permet de faire référence à quelque chose qui n'a pas eu lieu ou qui n'est pas présent, alors que l'occurrence de l'événement en question ou la présence de l'entité en question était attendue.

2.5 Les [*non-N*] ontologiques et les [*a-N*]

La préfixation en *a-* est décrite dans la littérature comme permettant d'exprimer la privation ou l'absence (cf. partie I, sec. 1.2.1.1). Dans l'interprétation ontologique, le [*non-N*] exprime l'absence du référent (dynamique ou statif) dénoté par la base, ce qui peut paraître très similaire au sémantisme des dérivés nominaux en *a-* comme APESANTEUR, ASYMÉTRIE : l'apesanteur désigne l'absence de pesanteur, l'asymétrie l'absence de symétrie, etc. L'examen des [*a-N*] et la comparaison avec les [*non-N*] ontologiques montrent toutefois que ces deux patrons ont des propriétés différentes.

Si l'on se penche brièvement sur la forme des noms bases des [*a-N*], on remarque un très grand nombre de bases savantes, avec de nombreux emprunts faits au grec, directement (ADYNAMIE, AGRAMMATISME) ou *via* le latin (ACOLYTE, ALYTE) ; ces [*a-N*] ont une date d'attestation plus ancienne que les [*non-N*]. Une comparaison des [*non-N*] et des [*a-N*] dans la nomenclature du *TLFi* ne renvoie qu'un seul couple de dérivés construits sur la même base : NON PESANTEUR/APESANTEUR ; le Nb est ici un nom non savant et les deux dérivés sont très récents (1969 et 1961 respectivement). Les recherches de doublons sur la Toile donnent très peu de résultats : seuls SYMÉTRIE, ORTHOGRAPHIE et GRAPHIE, qui sont attestés dans le *TLFi* avec le préfixe *a-*, y sont également attestés avec *non-*¹⁴.

La différence entre les [*non-N*] et les [*a-N*] ne tient pas seulement à l'origine des Nb, mais à leur nature : la construction [*a-N*] peut accueillir des lexèmes, mais aussi des bases non autonomes, c'est-à-dire « des items dont la spécificité serait de servir de base à des mots construits sans pouvoir être insérés à l'état autonome dans des structures syntaxiques » (Corbin, 1985)¹⁵. Dans la littérature anglo-saxonne, *non-* (comme *anti-*) appartient à ce qui a été appelé les affixes de classe II, qui, à la différence des affixes dits de classe I comme *a-* ou *in-*, ne peuvent s'adjoindre qu'à des lexèmes qui ont une existence autonome en syntaxe (Siegel, 1974 ; Allen, 1978). Ceci explique l'impossibilité de former des lexèmes comme *NON(-)LYTE, *NON(-)ÉMIE, *NON(-)ERGIE, et donc le faible nombre de doublons attestés.

14. Requêtes réalisées le 26 octobre 2014 sur le moteur de recherche Google, pages France, pages en français.

15. Certains auteurs (Iacobini, 1998 ; Fradin, 2000) parlent d' « éléments de formation » pour désigner ces bases non autonomes.

Alors que les [non-N] attestés dans les dictionnaires appartiennent principalement à la langue générale, les [a-N] sont clairement propres aux vocabulaires de spécialité. On les trouve principalement dans le vocabulaire de la médecine (ACATAPHASIE, AGNOSIE), des sciences naturelles (AMITOSE), de la physique et des mathématiques (APESANTEUR). Il n'est donc pas surprenant qu'un grand nombre de ces dérivés dénotent des pathologies, des êtres biologiques, des phénomènes physiques, etc. Plus rarement, on les rencontre dans le vocabulaire philosophique et/ou politique, mais il s'agit d'adjectifs (ANORMAL), et on peut considérer que ces dérivés adjectivaux appartiennent aussi à la langue courante.

Du fait de leur appartenance à des langues de spécialité, et du fait que les bases savantes auxquelles ils s'adjoignent ne sont pas autonomes, les [a-N] sont davantage lexicalisés et sémantiquement moins compositionnels que les [non-N] ontologiques. Par exemple, l'*adynamie* ne renvoie pas à simplement à l'absence de force, mais à l'« extrême faiblesse musculaire qui accompagne certaines maladies et en particulier certaines formes des pyrexies » (TLFi, s.v. a-); l'*amitose* n'est pas l'absence de mitose, ni l'inverse de la mitose, mais un mode de division des cellules différente de celle qui a cours lors de la mitose; etc. Parfois, le lien sémantique avec la base est totalement perdu : tandis que l'*orthographie* désigne aujourd'hui soit la « représentation de la façade d'un bâtiment, avec ses dimensions réduites à l'échelle, mais non déformées par l'effet de perspective », soit la « coupe perpendiculaire ou profil d'une fortification » (TLFi, s.v. *orthographie*), l'*anorthographie* désigne l'« agraphie motrice avec perte de la faculté d'écrire correctement » (*dictionnaire Cismef*, s.v. *anorthographie*).

La création de nouveaux [non-N] ontologiques et celle de nouveaux [a-N] répond donc à des besoins différents. Dans la mesure où le patron [a-N] correspond plutôt à un besoin de dénomination propre à des domaines de spécialité, on peut s'attendre à ce qu'il soit moins disponible que le patron [non-N] ontologique. Un indice de cette relative faible disponibilité se trouve dans les nomenclatures des dictionnaires de langue générale : le TLFi recense 105 [non-N] ontologiques contre seulement 27 [a-N].

Pour toutes ces raisons, le patron [a-N] est assez différent du patron [non-N] ontologique. Par ailleurs, j'ai montré que les [non-N] ontologiques ont, dans leur grande majorité, un sémantisme dynamique que l'on ne retrouve pas dans les lexèmes construits à partir du patron [a-N]. La seule zone de recouvrement sémantique entre les [a-N] et les [non-N] ontologiques se trouve dans le cas des [non-N] ontologiques statifs décrits dans la section 2.3.

2.6 L'interprétation ontologique : bilan

Les [*non-N*] ontologiques renvoient à deux types d'absence : la non occurrence d'un événement et l'absence d'une entité stative, le premier type d'absence étant largement majoritaire dans mon corpus de travail. La construction [*non-N*] ontologique a un sens fondamentalement processuel, ce qui explique sa préférence pour les bases dénotant des événements mais aussi sa capacité à coercer le sens de ses bases lorsque ce sens n'est pas dynamique.

Dans la mesure où, en syntaxe, il est possible d'exprimer l'absence de n'importe quel type d'entité avec la construction *il n'y a pas de...*, la question reste ouverte de savoir pourquoi les [*non-N*] ontologiques ne fonctionnent pas (ou très mal) avec certains types de bases. L'absence de bases référant à des êtres humains dans le corpus s'explique sans doute par le fait que ces bases se rencontrent principalement dans l'interprétation complémentaire, qui est l'objet du chapitre 3. Mais il est plus difficile d'expliquer la quasi-absence de bases référant à des artefacts, par exemple. Il faut sans doute en conclure que la construction [*non-N*] ontologique ne peut pas être comparée à la construction syntaxique *il n'y a pas de...*

Dans le chapitre 1 (sec. 1.2.1.3) a été proposée la représentation suivante des formes nominales en *non-* :

$$(32) \left[\text{non-}[X]_{N_i} \right]_{N_j} \leftrightarrow [\text{NÉGATION DE SEM}_i]_j$$

À ce stade de l'analyse, on peut faire l'hypothèse que les [*non-N*] ontologiques sont une sous-construction de cette construction plus générale :

$$(33) \left[\text{non-}[X]_{N_i} \right]_{N_j} \leftrightarrow [\text{non occurrence/non présence de SEM}_i]_j$$

Les principales caractéristiques de la construction [*non-N*] ontologique sont récapitulées dans le tableau 2.4.

Exemple	<i>Une non-qualification serait un cataclysme pour l'équipe de France, qui a disputé tous les Mondiaux depuis 1997.</i>
Fréquence de type	54 % (interprétation la plus fréquente)
Représentation	$[non-[X]_{Ni}]_{Nj} \leftrightarrow [non\ occurrence/non\ présence\ de\ SEM_i]_j$
Tests	<p>'Un $[non-N]$ n'est pas un N'</p> <p>$[non-N]$ = 'l'absence de N'</p> <p>'il s'agit soit d'un N, soit d'un $[non-N]$'</p> <p>#'c'est à la fois un N et un $[non-N]$'</p> <p>#'ce n'est ni un N ni un $[non-N]$'</p>
Morphosyn. Nb	<p>Noms déverbaux (ABATTAGE, QUALIFICATION)</p> <p>Noms désadjectivaux (FIDÉLITÉ, CONFORMITÉ)</p> <p>Noms simplex (ACCENT, PEUR)</p>
Sém. Nb	<p>Noms dénotant des événements (COLLECTE, INTERVENTION)</p> <p>Noms dénotant des propriétés (INTELLIGENCE, FIDÉLITÉ)</p> <p>→ coercion du Nb dans un sens événementiel</p>
Négation (logique)	Négation contradictoire
Sémantique du dérivé	Sémantiquement exocentrique
Relation Nb/N dérivé	<p>$[non-N]$ = dynamique</p> <p>→ domaine conceptuel : événement</p> <p>→ présupposé de prédication : 'Nb'</p> <p>→ présupposition du locuteur : 'événement attendu'</p> <p>$[non-N]$ = statif</p> <p>→ domaine conceptuel = présupposé de prédication : 'Nb'</p> <p>→ présupposition du locuteur : 'présence attendue'</p>
Contexte d'emploi	<p>Construction assez indépendante du contexte</p> <p>Prédication par un verbe plein</p> <p>Construction à verbe support</p>

TAB. 2.4 – Principales caractéristiques des $[non-N]$ ontologiques.

L'interprétation complémentaire

L'interprétation complémentaire est moins fréquente que l'interprétation ontologique : environ 34 % des types de *[non-N]* de mon corpus de travail ont cette lecture. Dans l'interprétation complémentaire des *[non-N]*, le référent du Nb et celui du dérivé sont vus comme deux ensembles complémentaires, tous deux inclus dans un ensemble plus grand :

- (1) Pour un **non-Italien**, la cuisine italienne a son épicentre quelque part entre la Toscane et l'Émilie-Romagne et se résume à des plats classiques comme la pizza napoletana, les pâtes à la bolognaise ou un délicieux Tiramisu.

http://voyageenitalie.ca/Info_sur_l'Italie.pdf

Les tests utilisés pour l'identification de ce type de *[non-N]*, présentés au chapitre précédent (sec. 1.4.1), sont repris dans le tableau 3.1.

Test	Description
COMP-1	'Un <i>[non-N]</i> n'est pas un N'
COMP-2	<i>[non-N]</i> ≠ 'l'absence de N'
COMP-3a	'il s'agit soit d'un N, soit d'un <i>[non-N]</i> '
COMP-3b	#'c'est à la fois un N et un <i>[non-N]</i> ' # 'ce n'est ni un N ni un <i>[non-N]</i> '
COMP-4a	identification possible du Nens
COMP-4b	'Parmi les Nens, il y a les N et les <i>[non-N]</i> '

TAB. 3.1 – Tests pour l'identification de l'interprétation complémentaire des *[non-N]*.

Ce chapitre a pour objet la description de ces *[non-N]*. La section 3.1 consiste en une description des types morphosyntaxiques et sémantiques des Nb les plus fréquents dans ce type d'interprétation. Je montre que l'interprétation complémentaire a une préférence pour les bases ayant

une double catégorisation nom/adjectif et dénotant des êtres humains (3.1). Dans la section 3.2, je décris cette interprétation, qui partage des caractéristiques à la fois avec l'interprétation ontologique et avec l'interprétation contraire (décrite au chapitre suivant). Comme la première, elle correspond à une négation contradictoire ; comme la seconde, la négation porte (*via* un ensemble d'entités) sur des propriétés associées au référent dénoté par le nom base. Enfin, la section 3.3 résume les analyses faites concernant l'interprétation complémentaire.

3.1 Description des types de bases

J'examine ici les bases des [*non-N*] complémentaires du point de vue de leurs caractéristiques morphosyntaxiques (3.1.1), puis de leur sémantisme (3.1.2), comme je l'ai fait pour les [*non-N*] ontologiques.

3.1.1 Types morphosyntaxiques de bases

Le tableau 3.2 récapitule la distribution des types morphosyntaxiques de Nb parmi les [*non-N*] complémentaires.

INTERPRÉTATION COMPLÉMENTAIRE			
Forme Nb	Exemple	Types	%Types
Nom apparenté à un participe Simplex	BAPTISÉ	99	28.20 %
Nom désadjectival/Adj	OBJET	94	26.78 %
Nom déverbal	ADMISSIBLE	68	19.37 %
Nom dénominal	BUVEUR	26	7.40 %
Unité polylexicale	MATHÉMATICIEN	26	7.40 %
Composé	SALLE DE BAINS	11	3.13 %
Nom apparenté à un Vinf	PHILOSOPHE	4	1.13 %
Autre	FAIRE	1	0.28 %
	MARXISTE	24	6.83 %

TAB. 3.2 – Types morphosyntaxiques de Nb dans l'interprétation complémentaire.

Comme le montre le tableau 3.2, l'interprétation complémentaire concerne des bases nominales morphosyntaxiquement variées. Les noms bases les plus fréquents dans cette interprétation sont les noms apparentés à des participes (28 %), les noms simples (26 %) et les noms désadjectivaux (19 %). On rencontre aussi des Nb déverbaux (7 %) et dénominaux (7 %). Les autres types de bases sont très peu représentées dans le corpus. Par ailleurs, ce que ce tableau ne montre pas,

c'est que plus de 84 % des Nb que l'on trouve dans les [*non-N*] complémentaires peuvent avoir une double catégorisation nom/adjectif (p. ex. ITALIEN_N/ITALIEN_{Adj}, MALADE_N/MALADE_{Adj}). Ces bases ont précédemment fait l'objet d'une description détaillée (sec. 1.2.1.2).

◆ Les noms apparentés à des participes passés ou présents (SALARIÉ, PRIVILÉGIÉ ; NAVIGANT, VOYANT) constituent plus du quart des Nb :

(2) a. à partir de 1962 , l'allocation des **non salariés** a été alignée sur l'allocation aux vieux travailleurs salariés

[http ://www.cipav-retraite.fr/cipav/article-184-historique-du-regime-de-base-des\[...\]](http://www.cipav-retraite.fr/cipav/article-184-historique-du-regime-de-base-des[...])

b. Mais voici qu'à l'autre extrême, des efforts aussi passionnés sont faits pour convaincre la masse des **non-privilegiés** de ne pas concourir à l'élan réformateur que nous voulons promouvoir.

c. Il est chargé de la trésorerie du groupe. Trente-sept ans. Fait peu sympathique, un peu triste, malveillance habituelle contre les **non-navigants**.

d. quelque chose la faisait se diriger dans une direction autre que la bonne, comme si sa protestation intérieure de tous les instants contre l'état de **non-voiyante** auquel elle s'était, en apparence, résignée prenait sournoisement mais impérieusement cette voie pour se manifester.

◆ Un quart des [*non-N*] complémentaires du corpus ont un Nb simple (OBJET, RICHE, VIEUX) :

(3) a. moi ayant conscience de mon corps, c'est-à-dire le saisissant à la fois comme objet (corps) et comme **non-objet** (mon corps) voilà par rapport à quoi se définit toute existence.

b. Face à ce cynisme non dissimulé , les autres , "les **non riches**", doivent réintégrer la lutte des classes qui a continué de se dérouler contre eux quand on attirait ailleurs leur regard émerveillé et envieux.

[http ://www.legrandsoir.info/De-la-gratuite-de-l-engagement.html](http://www.legrandsoir.info/De-la-gratuite-de-l-engagement.html)

c. Je ne pense pas que les morts soient méchants, puisque ce sont des vieux au carré, et que les vieux sont moins méchants que les **non-vieux**.

◆ À la différence de l'interprétation ontologique, on trouve peu de Nb issus d'adjectifs par suffixation dans l'interprétation complémentaire. La plupart des Nb associés à des adjectifs sont des Nb issus de la conversion d'adjectifs (EXIGIBLE, RETOURNABLE) :

(4) a. Le service du **non-exigible** surveille : a) le capital propre de l'entreprise ; b) l'utilisation rationnelle des capitaux et leur répartition normale en improductif, productif, et fonds de roulement.

- b. – Dis, Boria, est-ce que tu es un « **non-retournable** » ? Boris et moi connaissons ce néologisme. Par coeur et jusqu'au coeur. L'État soviétique appelait ainsi les Russes qui, à jamais, avaient perdu le droit de retourner en URSS, eux et leurs enfants.

Il s'agit aussi de gentilés (CATALAN, SERBE) :

- (5) a. C'est pourtant une boisson excellente, qui peut séduire des **non catalans**, et c'est uniquement parce qu'elle est peu connue que je la choisis pour illustration de mon hypothèse.
- b. Jajce a été assiégée, bombardée et conquise par les forces de la « République serbe de Bosnie » en 1992. Les trente mille **non-Serbes** en ont été chassés.

◆ Moins nombreux sont les Nb déverbaux (CRÉATEUR, INVENTEUR) :

- (6) a. Jamais **non-créateurs** ne furent "artistes" à ce point. Jamais on ne réalisa des chefs-d'oeuvre inauthentiques avec une pareille adresse.
- b. La caractéristique de l' inventeur, c'est qu'il est modeste. L'orgueil a été inventé par les **non-inventeurs**.

◆ Enfin, on rencontre des Nb dénominaux, aussi peu nombreux que les Nb déverbaux (CHIRURGIEN, MAGICIEN) :

- (7) a. Je confesse donc que j'ai commencé par me demander pourquoi vous avez adopté la coutume assez remarquable de citer un **non-chirurgien** à la tribune d'un congrès de chirurgie ?
- b. si la danse est exécutée par un **non-magicien**, elle l'est sous la direction d'un magicien spécialisé et reconnu.

3.1.2 Sémantique des noms bases

Le tableau 3.3 récapitule la distribution des types sémantiques de bases parmi les [non-N] complémentaires.

L'examen des types sémantiques de Nb dans les [non-N] complémentaires montre une préférence très nette pour les Nb qui dénotent des êtres humains, qui représentent deux tiers des types (67 %). Ensuite, près d'un quart des [non-N] complémentaires contient un Nb dénotant une abstraction (23 %). On rencontre aussi quelques Nb dénotant des artefacts, des espèces naturelles et des propriétés.

INTERPRÉTATION COMPLÉMENTAIRE			
Sémantique Nb	Exemple	Types	% Types
Être humain	TRAVAILLEUR	238	67.80 %
Abstraction	VERBAL	81	23.07 %
Artefact	SONNET	18	5.12 %
Espèce naturelle	LOUP	7	1.99 %
Propriété	BAROQUE	6	1.70 %
Événement	VÉCU	1	0.28 %

TAB. 3.3 – Répartition des types sémantiques de bases dans l'interprétation complémentaire.

◆ Dans leur grande majorité, les bases des [*non-N*] complémentaires dénotent des êtres humains qui peuvent être envisagés sous l'angle de leur nationalité, de leur appartenance géographique ou de leur appartenance religieuse (RUSSE, PÉRIGOURDIN, JUIF) :

- (8) a. Le pouvoir soviétique l'utilise pour russifier les **non-Russes** et pour les contrôler
 b. Lentement, lui si agité, il nous expliqua : ce serait difficile, les paysans sont méfiants, même envers les **non-périgourdins** qu'ils traitent d'étrangers !
 c. Marié à une **non-Juive**, il avait été rejeté par les siens, sauf par mon père qui alla vivre chez lui pendant deux ans [...]

On trouve également beaucoup de Nb dénotant des professions ou des rôles sociaux (PHOTOGRAPHE, GEEK, JEÛNEUR) :

- (9) a. il s'est mis en quatre pour satisfaire les photographes et les **non photographes** pour créer une excellente harmonie entre tous pendant cette belle semaine.
[http://www.guillenphoto.com/cms/octobre-2010-compte-rendu-du-stage-de\[...\]](http://www.guillenphoto.com/cms/octobre-2010-compte-rendu-du-stage-de[...])
 b. il fut un temps, au moment de sa sortie et jusqu'au mois de septembre et l'arrivée des 'low cost' des 3 gros, ou l'offre La Poste Mobile était dans les meilleures pour pas cher. Beaucoup de geeks (et **non geeks**) que je connais (dont moi) y sont allés en attendant Free Mobile.
<http://forum.freeneews.fr/index.php?topic=77596.10;wap2>
 c. Que de fois n'avons-nous entendu autour de nous nos aînés évoquer, non sans une certaine nostalgie mâtinée de rage, une Algérie beaucoup plus tolérante, plus ouverte, où il faisait bon vivre malgré tout et où jeûneurs et **non-jeûneurs** se fréquentaient dans une parfaite indulgence.
http://www.algeria-watch.org/fr/mrv/mrvrepr/actes_intolerance.htm

◆ Par contre, le corpus ne contient pas d'exemple Nb qui soit un Npr. Des requêtes spécifiques sur la Toile donnent peu de résultats :

(10) a. en gros c'est les **non Kadhafi** avec les armés contre ceux qui soutienne Kadhafi

<http://www.football.com/zeforum/viewtopic.php?p=422313>

b. Eh bien en fait, les deux "prophéties " de Le Pen ne sont pas vraiment comparables, ne serait-ce que parce que d'une part, en 2002, on a pu voir que Les **non-Le Pen** formaient quand même 80 % du bataillon, et qu'on voit mal pourquoi il en irait radicalement autrement aujourd'hui

<http://parislibre.blogs.lalibre.be/archive/2006/11/17/une-prediction.html>

Dans ce type d'exemples, la construction [*non-N*] est en concurrence directe avec la construction [*anti-N*], qui conviendrait mieux à l'expression d'une négation qui s'apparente davantage à de l'adversativité. Dans l'exemple (10a), il est fait référence à une guerre qui oppose deux camps : le camp des partisans du général Kadhafi contre le camp des opposants à Kadhafi (certains pays, certains groupes religieux, etc.) ; en (10b), le camp des électeurs de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle de 2002 est opposé à l'ensemble des autres électeurs, qui ont voté pour un autre candidat. Dans ces exemples, l'interprétation que l'on doit faire de NON KADHAFI et NON LE PEN est 'qui n'est pas pour Kadhafi/Le Pen', 'qui n'est pas du côté, dans le camp de Kadhafi/Le Pen'. Ici, le [*non-N*] renvoie à un groupe de personnes (celui des partisans de Kadhafi/de Le Pen). L'interprétation des autres [*non-N*] complémentaires est légèrement différente, comme je le montre plus loin.

◆ Les bases dénotant des abstractions représentent près du quart des bases des [*non-N*] complémentaires (INTELLIGIBLE, SÉRIEUX, DIFFÉRENCIÉ) :

(11) a. La valeur de la distinction entre l'intelligible et le **non-intelligible** est elle-même suspendue à celle de la norme (plus ou moins explicitée) en fonction de laquelle cette distinction est faite

b. seule la société postmoderne peut être dite humoristique, elle seule s'est instituée globalement sous l'égide d'un procès tendant à dissoudre l'opposition, jusqu'alors stricte, du sérieux et du **non-sérieux**

c. L'information, néguentropique et donc peu probable, remonte le cours irréversible de l'entropie qui, elle, s'écroule vers le désordre et le **non-différencié**.

Ces [*non-N*] ont été classés dans l'interprétation complémentaire, bien qu'ils soient très abstraits et que les tests COMP-4a et COMP-4b, qui portent sur l'ensemble comprenant les sous-ensembles dénotés par le Nb et par le N dérivé (Nens), soient difficiles à appliquer. Je reviens sur les [*non-N*] formés sur des bases abstraites dans la section 3.2.3.

◆ Le corpus contient 18 [*non-N*] complémentaires dont le Nb dénote un artefact (SALLE DE BAIN, LOI, DÉCRET) :

- (12) a. Car il existe une malédiction des salles de bains. Une salle de bains un petit peu sale a toujours l'air plus sale que n'importe quelle **non-salle de bains** beaucoup plus sale.
- b. Vous êtes tous comptables devant Dieu de votre comportement d'abord, de celui de votre famille, du comportement de la société dans la cité, du comportement du Responsable politique, de l'Assemblée Nationale à travers ses lois et **non lois** et enfin celui du Président de la République à travers ses décrets et **non décrets**.

À l'exception de SALLE DE BAIN, tous les Nb dénotant des artefacts correspondent à des artefacts informationnels ou artistiques.

Des requêtes ciblées sur la Toile permettent de trouver d'autres [*non-N*] complémentaires avec des Nb-artefacts (ORDINATEUR, SMARTPHONE, LIVRE) :

- (13) a. Au cours des années suivantes, ce jeu de puces se retrouva intégré à une multitude d'appareils - ordinateurs et **non ordinateurs** -, mais ce qui est plus important encore, c'est que ce MCS fut l'ancêtre de l'arborescence des processeurs d'Intel.
<http://datanews.levif.be/ict/actualite/l-intel-4004-il-y-a-40-ans-deja/article-normal-281633.html>
- b. Le problème c'est que dans ta liste tu donnes des mobiles très différents et donc difficiles à comparer : smartphones et **non-smartphones**, tactiles et non-tactiles, claviers physiques ou virtuels, azerty complets ou numériques...
<http://www.forummobiles.com/topic/213174-quitter-le-prepaye-et-mon-nokia-e51/>
- c. Nicolas Petit propose une définition bien plus élargie et audacieuse des imprimés éphémères. Partant du constat que s'ils se situent à l'intérieur de la production imprimée, ils sont ressentis instinctivement par une opposition au livre tel que nous le concevons ordinairement, il considère donc que l'imprimé éphémère est tout ce qui n'est pas livre de bibliothèque. Il fait ainsi émerger le concept de "**non-livre**".
<http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/80/33/33/PDF/FERON.pdf>

◆ Le corpus contient 7 [*non-N*] complémentaires dont le Nb dénote une espèce naturelle (CHIEN, ROSE) :

- (14) a. Plus près des marches était encore un couple illégitime flanqué d'un setter spécialement collant, toujours interposé comme une mauvaise conscience : pour se toucher et s'embrasser il leur fallait sans cesse éviter ce chien, repousser ce chien, se frayer un chemin dans le **non-chien**.
- b. Il y a beaucoup de roses, et comme toutes les roses, les roses ont leurs noms de rose. Elles le portent aux cous de leurs rosiers. Il n'y a pas que des roses, les **non-roses** ont aussi leurs noms, leurs noms de **non-roses** : autres fleurs, arbustes ; arbres.

Des requêtes ciblées permettent de trouver d'autres exemples de ce type, comme *PLANTE*, *ARBRE* :

- (15) a. Le choix de la consigne et des objets représentés sur les images sont déterminants. Si on demande un classement "*plantes/non plantes*" : où classer une feuille ?
<http://ife.ens-lyon.fr/sciences21/ressources/sequences-et-outils/besoin-eau-GS/arbre-est-il-...>
- b. Je construis un schéma des plantes en les divisant en arbres et **non-arbres**. Je divise chaque élément en sous-éléments, arbres en arbres et arbustes, non-arbres en fleurs et verdure).
<http://tecfaetu.unige.ch/staf/staf-k/benetos/staf13/per5/Print.pdf>

◆ Le corpus ne contient pas de dérivés dont la base est un toponyme, mais on peut en trouver sur la Toile (*RÉGION PARISIENNE*, *ALSACE*) :

- (16) a. vivement l'air de la **non région parisienne** pour me faire du bien
http://forum.doctissimo.fr/grossesse-bebe/bebes_annee/babyblueeyes-nanef-bbb-sujet-...
- b. L'Alsace est un pays de gastronomie, d'excellence et de modestie. Cette période permet aux non-alsaciens de goûter et de ramener dans leur pays, la **non Alsace**, quelques uns des fleurons de notre quotidien.
<http://www.jds.fr/gastronomie/actu-gastronomie/les-marches-de-noel-en-alsace-...>

En (16a), il y a d'un côté la région parisienne, et de l'autre la zone géographique qui n'est pas la région parisienne. De même, en (16b), il y a l'Alsace, et le reste.

3.2 Analyse de l'interprétation complémentaire

Dans cette section, je montre que l'interprétation complémentaire est fondamentalement classifiante : le Nb et le dérivé réfèrent à deux classes différentes d'entités (3.2.1). Par conséquent, comme les [*non-N*] ontologiques, les [*non-N*] complémentaires expriment une négation de type contradictoire et leurs dérivés réfèrent à des entités qui n'appartiennent pas à la même classe sémantique que les référents de leurs Nb (3.2.2). Enfin, je me penche sur le cas des [*non-N*] complémentaires construits sur des bases qui réfèrent à des abstractions et je montre que, sémantiquement parlant, ces dérivés sont à la frontière entre l'interprétation ontologique statique et l'interprétation complémentaire (3.2.3).

3.2.1 Une interprétation classifiante

Dans cette interprétation, le Nb et le [*non-N*] réfèrent à deux classes complémentaires d'entités (3.2.1.1). Bien que le contexte ne soit généralement pas nécessaire au décodage de ces dérivés,

on remarque que les [*non-N*] complémentaires sont souvent accompagnés d'un contexte qui favorise cette lecture du dérivé (3.2.1.2). Pour terminer, je me demande si la relation sémantique entre le Nb et le [*non-N*] complémentaire peut être décrite en termes d'hyponymie (3.2.1.3).

3.2.1.1 Référence à deux classes complémentaires

Le choix du terme *complémentaire* pour ce type d'interprétation s'explique par le fait que dans cette lecture, le [*non-N*] partitionne un ensemble et crée deux sous-ensembles complémentaires considérés comme des sous-classes. La notion de *classe* renvoie à un ensemble d'entités qui partagent certaines propriétés ; les noms ont notamment pour fonction de catégoriser la réalité : « en tant que prédicat nominal un nom (N) a pour extension les occurrences qui vérifient le prédicat [...]. Ses limites, c'est-à-dire son unicité, sont constituées par les limites (ou l'unicité) de N par rapport à ce qui n'est pas N » (Kleiber, 1989, p. 79f). Pour dénoter une entité sous l'angle de sa non-appartenance à une sous-classe, le [*non-N*] complémentaire interprète son Nb comme renvoyant à la sous-classe complémentaire. On peut donc dire que les [*non-N*] complémentaires sont classifiants.

Je propose de reprendre ici le premier exemple de [*non-N*] complémentaire mentionné dans ce chapitre, celui de NON ITALIEN :

- (17) Pour un **non-Italien**, la cuisine italienne a son épicentre quelque part entre la Toscane et l'Émilie-Romagne et se résume à des plats classiques comme la pizza napoletana, les pâtes à la bolognaise ou un délicieux Tiramisu.

http://voyageenitalie.ca/Info_sur_l'Italie.pdf

Pour décoder et pour construire un [*non-N*] complémentaire, il est tout d'abord nécessaire d'identifier la classe d'entités à laquelle appartiennent à la fois les référents du Nb et les référents du [*non-N*]. Cette classe correspond à ce que j'ai appelé *Nens* dans la description des tests : elle joue le rôle d'ensemble comprenant les deux sous-ensembles complémentaires dénotés par le Nb et par le [*non-N*]. Dans le cas d'ITALIEN/NON ITALIEN, ce *Nens* est la classe des êtres humains. Ensuite, il faut associer le référent du Nb à une propriété classifiante : un Italien est un être humain qui fait partie de la classe des Italiens en vertu de sa nationalité. Ici, la propriété classifiante est donc 'être de nationalité italienne'. Enfin, le [*non-N*] complémentaire correspond au même *Nens* que le Nb, mais il renvoie à un ensemble d'entités qui ne possèdent pas la propriété classifiante possédée par les référents du Nb. Plus précisément, le [*non-N*] complémentaire dénote toutes les entités qui partagent le même *Nens* à l'exception de celles qui possèdent cette propriété classifiante. NON ITALIEN renvoie donc à tous les êtres humains qui ne font pas partie de la classe des individus qui possèdent la nationalité italienne, et qui possèdent donc une autre nationalité.

- Pour résumer, pour former un [non-N] complémentaire à partir d'un nom donné, il faut :
- (i) Identifier le Nens de ce nom ;
 - (ii) Identifier une propriété classifiante associée au référent du nom ;
 - (iii) Identifier un référent qui correspond au même Nens mais qui ne possède pas cette propriété classifiante.

La figure 3.1 représente la façon dont le [non-N] complémentaire NON ITALIEN catégorise les entités. À droite et à gauche, les boîtes représentent l'extension de la catégorie 'êtres humains'. À gauche, la classe des êtres humains est partitionnée en de multiples sous-classes, représentées par des cercles. Comme je l'ai mentionné plus haut, il y a plusieurs façons de catégoriser les êtres humains, que ce soit du point de vue de leur nationalité, de leur appartenance géographique, de leur confession religieuse, de leur profession, de leur passe-temps ou de leur statut. Par exemple, les musulmans, les Italiens, les diplômés, les geeks, etc. sont des êtres humains. Puisqu'il est possible d'appartenir à plusieurs classes différentes, certains cercles ont une intersection : par exemple, l'extension de la sous-classe des diplômés et de celle des geeks est partiellement commune, puisque certains diplômés sont aussi des geeks¹⁶. À droite, la catégorisation est différente puisque la classe des êtres humains est partitionnée en deux sous-classes uniquement, sur la base de la propriété classifiante 'être de nationalité italienne' : on a donc la sous-classe des Italiens et celle des non Italiens.

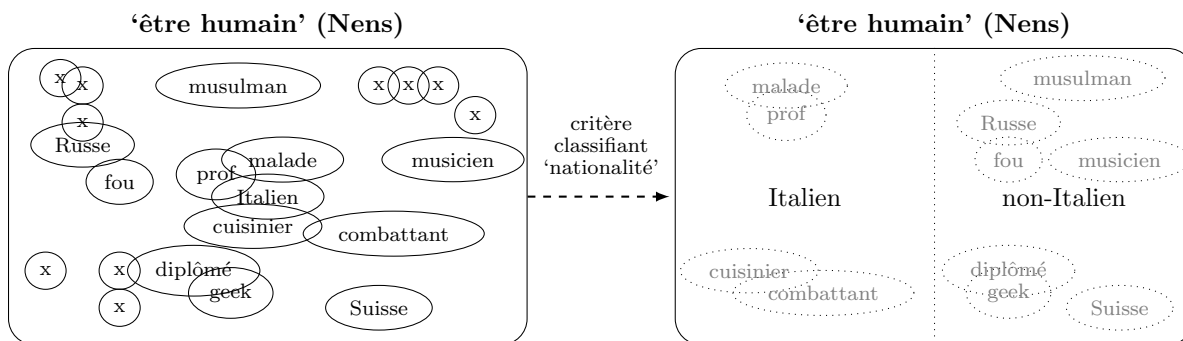


FIG. 3.1 – Fonctionnement de la catégorisation dans les [non-N] complémentaires.

Les [non-N] complémentaires sont particulièrement fréquents avec des bases dénotant des êtres

16. La figure 3.1 est bien sûr extrêmement schématique et n'a pas pour objet une représentation fidèle de la réalité. Dans les faits, les êtres humains appartiennent nécessairement à plusieurs sous-classes, ne serait-ce que parce que la plupart d'entre eux possèdent une nationalité et ont un travail ou une occupation principale, par exemple.

humains, mais j'ai montré que d'autres types de bases étaient possibles (abstractions, artefacts, espèces naturelles). À chaque fois, le [*non-N*] complémentaire a pour effet de conceptualiser le Nb comme dénotant une sous-classe de référents : *ordinateur* (13a) est conceptualisé comme une sous-classe d'objets électroniques, *plante* (15a) comme une sous-classe des espèces végétales, etc.

La question qui se pose est celle de l'identification du Nens (tests COMP-4a et COMP-4b), qui dénote la classe englobant les deux sous-classes complémentaires. Quand il n'est pas mentionné dans le contexte, il est généralement facilement récupérable à partir du sens du Nb et des connaissances encyclopédiques qu'en a le locuteur. Par exemple, lorsqu'il est question de l'entité 'Italien', 'geek' ou 'diplômé', il s'agit de l'ensemble 'êtres humains'. Mais le Nens peut aussi être accessible dans le contexte. En (18a), il s'agit de l'ensemble 'Algériens', et en (18b), de l'ensemble 'téléphones' :

- (18) a. une Algérie beaucoup plus tolérante, plus ouverte, où il faisait bon vivre malgré tout et où jeûneurs et **nonjeûneurs** se fréquentaient dans une parfaite indulgence.
http://www.algeria-watch.org/fr/mrv/mrvrepr/actes_intolerance.htm
- b. Sur l'ensemble des téléphones testés par le scientifique (smartphones et **non-smartphones**), la qualité de réception des antennes varie de un à dix.
[http://www.lepoint.fr/high-tech-internet/smartphone-la-nouveaute-n-est-pas-toujours\[...\]](http://www.lepoint.fr/high-tech-internet/smartphone-la-nouveaute-n-est-pas-toujours[...])

On peut imaginer un exemple pour lequel le sens du Nb n'est pas suffisant et que des informations de nature non pas encyclopédique mais pragmatique soient nécessaires pour « récupérer » l'hypéronyme :

- (19) Les chats et les non-chats boivent du lait.

Sans contexte linguistique particulier, il n'est pas possible de déterminer quel est l'ensemble regroupant les deux sous-ensemble dénotés par les syntagmes nominaux *les chats* et *les non-chats*, et il n'est donc pas possible de déterminer l'extension du [*non-N*]. Si le Nens est la classe des animaux, alors *non chat* peut avoir dans son extension des entités comme les guépards, les baleines et les araignées. Si le Nens est la classe des félins, l'extension de *non chat* est alors beaucoup plus restreinte : guépards, panthères, lions, etc. Dans les faits, les [*non-N*] complémentaires sont généralement accompagnés d'un contexte suffisant pour identifier le Nens et le dérivé est facilement interprétable (sauf dans le cas où la base dénote une abstraction, cf. sec. 3.2.3).

3.2.1.2 Le rôle du contexte

Plus de la moitié des [*non-N*] complémentaires du corpus sont employés au pluriel, en général avec l'article défini :

- (20) a. il y a une dévalorisation croissante des diplômés et par conséquent une concurrence déloyale des diplômés envers les **non-diplômés**, même pour les tâches les plus subalternes

<http://biosphere.blog.lemonde.fr/2009/07/20/moins-detudes/>

- b. Les **non-malades** dorment dans les ténèbres. Ils sont supprimés. Mais les malades ont gardé leur veilleuse ou leur lampe.

D'après Kleiber (1989), l'article défini singulier *le* exprime l'unicité (ou individualité)¹⁷ : « *le N* présuppose l'existence d'un et d'un seul *x* ou individu qui est *N* » (Kleiber, 1989, p. 78). Le pluriel permet de renvoyer à l'extension du *Nb* et du [*non-N*], c'est-à-dire aux individus qui composent les deux classes complémentaires : « combinée au pluriel, [l'unicité] implique la notion d'ensemble d'individus : une unicité plurielle constitue une classe. *Les* présuppose ainsi l'existence d'une et d'une seule classe de *x* (d'individus) qui sont *N* » (*ibid.*). Ceci explique la préférence des [*non-N*] complémentaires pour l'emploi avec l'article défini pluriel.

Par ailleurs, certains exemples fournissent une sorte de glose à la distinction en termes de complémentaires, avec une mention du *Nb* et du *Nens* :

- (21) a. Le projet de loi part du présupposé qu'il existe deux catégories d'individus, les fous et les **non-fous**

[https://www.lepartidegauche.fr/actualites/dossier/3841-dossier-psychiatrie-psychiatrie\[...\]](https://www.lepartidegauche.fr/actualites/dossier/3841-dossier-psychiatrie-psychiatrie[...])

- b. On peut ranger les hommes en hommes de droite et en hommes de gauche, en bossus et en **non-bossus**, en fascistes et en démocrates, et ces distinctions sont inattaquables.

- c. Les passagers sont décomposés en deux groupes (les européens et les **non-européens**), exprimés en fraction par rapport à 1 (c'est-à-dire l'ensemble des passagers).

[http://www.assistancescolaire.com/eleve/5e/maths/aide-aux-devoirs/hachette-education-phare\[...\]](http://www.assistancescolaire.com/eleve/5e/maths/aide-aux-devoirs/hachette-education-phare[...])

- b. Je construis un schéma des plantes en les divisant en arbres et **non-arbres**. Je divise chaque élément en sous-éléments, arbres en arbres et arbustes, non-arbres en fleurs et verdure).

<http://tecfaetu.unige.ch/staf/staf-k/benetos/staf13/per5/Print.pdf>

Enfin, la forme positive est mentionnée dans 12 % des cas. Elle réfère à l'autre sous-ensemble, c'est-à-dire à l'ensemble complémentaire de l'ensemble dénoté par le nom dérivé :

- (22) a. Dans la descendance des alcooliques, la proportion des enfants d'apparence normale n'est que de 17 [...], tandis que chez les **non-alcooliques** la proportion est de 82.

17. Sauf dans le cas des phrases génériques, sur lequel je ne peux pas m'attarder ici.

- b. L'autorité d'immigration USCIS (United States Citizenship and Immigration Services) opère, de manière générale, une distinction entre immigrants et **non-immigrants**.

Au total, seuls 18 % des [*non-N*] du corpus ne sont ni employés au pluriel, ni accompagnés de la forme positive ni du Nens. On peut donc dire que les [*non-N*] complémentaires sont généralement accompagnés d'un contexte qui facilite leur interprétation.

3.2.1.3 Une relation d'hypéronymie entre le N et le [*non-N*] complémentaire ?

J'ai montré que le [*non-N*] complémentaire et le Nb partitionnent un ensemble de référents ; par exemple, ITALIEN et NON ITALIEN partitionnent la classe des êtres humains. Autrement dit, NON ITALIEN conceptualise la classe des êtres humains comme étant constituée de la classe des Italiens et de la classe des non Italiens. On peut s'interroger sur la relation sémantique qui unit le [*non-N*] complémentaire et son Nb. S'agit-il d'une relation d'hypéronymie ? Autrement dit, *Italien* et *non Italien* (*ordinateur* et *non ordinateur*, *arbre* et *non arbre*, etc.) sont-ils co-hyponymes ? La notion d'hyponymie ne fait pas consensus dans la littérature (e. a. Lyons 1968, 1977 ; Cruse 1986 ; Galmiche 1990 ; Kleiber & Tamba 1990). Elle est généralement conçue comme une relation sémantique d'inclusion, mais certains auteurs considèrent qu'il s'agit d'une inclusion extensionnelle (ce qui correspond plutôt à l'approche de Cruse 1986), d'autres qu'il s'agit d'une inclusion intensionnelle (ce qui correspond à peu près à l'approche de Lyons 1968, 1977) :

- (i) L'inclusion extensionnelle est une inclusion de classe référentielle : la classe des référents d'un terme est incluse dans la classe des référents de l'autre. Par exemple, la classe des arbres est incluse dans la classe des plantes (les arbres sont des types de plantes).
- (ii) L'inclusion intensionnelle est une inclusion de propriétés sémantiques : les « traits » qui composent le sens d'un terme sont inclus dans les traits qui forment le sens de l'autre. Par exemple, les traits qui composent le sens de *plante* sont inclus dans les traits qui composent le sens d'*arbre*.

On note que l'inclusion extensionnelle est l'inverse de l'inclusion intensionnelle. Un hypéronyme (p. ex. *plante*) a une extension plus grande que son hyponyme (p. ex. *arbre*), mais une intension plus petite.

Parmi les tests proposés pour décider si deux lexèmes sont dans une relation d'hyponymie, on peut mentionner le test de l'implication unilatérale (23) et celui de la paraphrase avec modification de l'hyponyme (24) :

- (23) *Ceci est un chat* implique de façon unilatérale *Ceci est un animal*
Ceci est un étalon implique de façon unilatérale *Ceci est un cheval*

- (24) *Un chaton est un jeune chat => chat est hypéronyme de chaton*
Une reine est une femme monarque => monarque est hypéronyme de reine

Ces tests paraissent difficilement applicables aux [*non-N*] complémentaires. À la limite, *C'est un non Italien* implique de façon unilatérale *C'est un être humain* (puisque seul un être humain possède une nationalité — la même chose vaut pour les professions, les passe-temps, etc.), mais on ne peut pas dire que *C'est un non arbre* implique de façon unilatérale *C'est une plante* ou que *C'est un non ordinateur* implique de façon unilatérale *C'est un objet électronique*. Le test de la modification de l'« hypéronyme » ne fonctionne pas beaucoup mieux :

- (25) ?Un non Italien est un être humain qui n'est pas un Italien
?Un non arbre est une plante qui n'est pas un arbre
?Un non ordinateur est un objet électronique qui n'est pas un ordinateur

Au-delà de ces tests, qui sont tout à fait discutables, reste le fait que l'hyponymie concerne les relations sémantiques entre les lexèmes (comme la synonymie, par exemple). Ces relations paradigmatisées font partie du lexique. Les classes que dénotent les [*non-N*] complémentaires ont-elles le même statut que les classes dénotées par les noms? Est-ce que *non Italien* renvoie à une classe au même titre qu'*Italien*, *non ordinateur* au même titre qu'*ordinateur*, *non arbre* au même titre qu'*arbre*? Pour rappel, une classe est un ensemble d'entités qui partagent certaines propriétés. Normalement, l'appartenance à une classe peut être prédiquée d'une entité : par exemple, *les chats sont des félins* (Kleiber & Tamba, 1990). Les énoncés de ce type sont difficiles à interpréter avec des [*non-N*] complémentaires :

- (26) ?les tulipes sont des non arbres
?les télévisions sont des non ordinateurs
?les Suisses sont des non Italiens

Pour toutes ces raisons, il est peu probable que la relation qui unit le Nb et le [*non-N*] au Nens soit une relation d'hypéronymie et que le Nb et le [*non-N*] soient co-hyponymes. L'ensemble dénoté par le Nb et l'ensemble dénoté par le [*non-N*] complémentaire n'ont pas le même statut, parce que ce dernier se définit négativement, uniquement de par son rapport négatif à celui dénoté par le Nb. Je considère que la relation taxinomique qui unit le Nb, le [*non-N*] et le Nens n'est pas inscrite dans le lexique. En fait, les classes dénotées par les [*non-N*] complémentaires sont assez proches des classes *ad hoc* décrites par Barsalou (1983) (p. ex. « things to take on a camping trip », « things to take from one's home during a fire »). Alors que les classes (ou catégories) donnent généralement lieu à des effets de prototypie, ces classes correspondent davantage à des listes sans structure interne. Par ailleurs, elles ne correspondent pas à des représentations mentales bien établies : « ad hoc categories are

not well established simply because people rarely, if ever, think of them » Barsalou (1983, p. 213).

Pour terminer se pose la question suivante (comme dans le cas des [*non-N*] ontologiques) : en quoi un [*non-N*] complémentaire et son Nb sont-ils à la fois maximale et minimale différents ? Ils sont maximale différents parce qu'ils dénotent deux ensembles incompatibles, c'est-à-dire deux ensembles qui n'ont aucun membre en commun. Ils sont minimale différents parce qu'ils partagent un domaine conceptuel commun, qui correspond au Nens. Par ailleurs, comme dans le cas des [*non-N*] ontologiques, le présupposé de prédication portant sur le Nb est aussi un point commun entre le Nb et le [*non-N*]. La figure 3.2 représente l'organisation sémantique des [*non-N*] complémentaires.

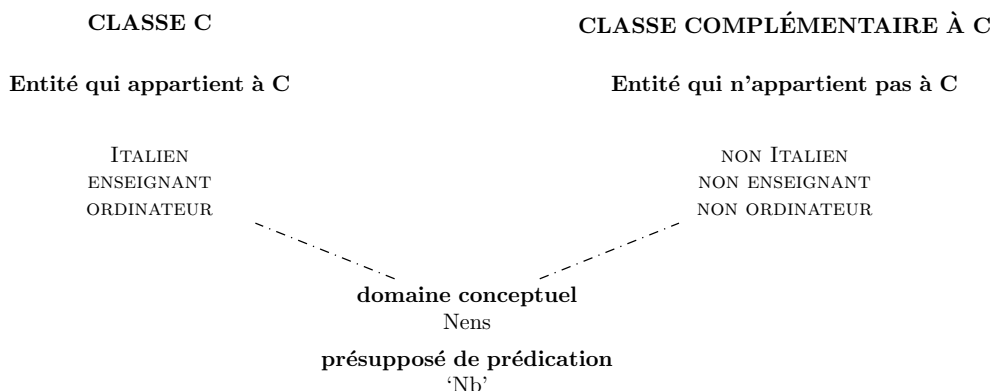


FIG. 3.2 – Organisation sémantique des [*non-N*] complémentaires.

3.2.2 Négation contradictoire et exocentricité sémantique

Les tests utilisés pour identifier les [*non-N*] complémentaires montrent que ces constructions correspondent à une négation de type contradictoire (COMP-3a et COMP-3b). Premièrement, le [*non-N*] et le Nb ne peuvent pas être vrais ensemble. Dans l'exemple (27), un non cadre ne peut pas aussi être un cadre : une personne peut appartenir à la classe des cadres, ou à celle des non cadres, mais pas à ces deux classes en même temps :

(27) La loi prévoit un nombre de **non cadres** supérieur à celle des cadres qui représentent pourtant les 3/4 des effectifs .

<http://verel.typepad.fr/verel/social/page/46/>

De même, en (28), un objet ne peut pas être à la fois un ordinateur et ne pas être un ordinateur :

(28) Au cours des années suivantes, ce jeu de puces se retrouva intégré à une multitude d'appareils - ordinateurs et **non ordinateurs** -, mais ce qui est plus important encore, c'est que ce MCS fut l'ancêtre de l'arborescence des processeurs d'Intel.

<http://datanews.levif.be/ict/actualite/l-intel-4004-il-y-a-40-ans-deja/article-normal-281633.html>

Deuxièmement, le [*non-N*] et le Nb ne peuvent pas être faux ensemble. Si l'on considère l'ensemble des êtres humains, il est possible de les catégoriser selon la propriété classifiante 'exercer la profession de cadre', et dans ce cas, certains d'entre eux font partie de la classe des cadres, et les autres n'en font pas partie — autrement dit, ils font partie de la classe des non cadres. La classe des cadres et la classe des non cadres saturent l'ensemble formé par les individus qui exercent une profession : il n'existe pas d'autre classe à laquelle pourrait appartenir un individu. Autrement dit, ces deux classes sont suffisantes pour sous-catégoriser dans son entièreté l'ensemble constitué des êtres humains exerçant une profession. Le même raisonnement s'applique pour les ordinateurs (le Nens réfère dans ce cas aux appareils électroniques), etc.

Mentionnés plus haut, les exemples en (21) et (22) dans lesquels le contexte contient le Nens et la forme positive illustrent aussi très bien cette relation de contradiction entre les [*non-N*] complémentaires et leur Nb.

Enfin, par définition, deux termes contradictoires sont sémantiquement exocentriques : un non cadre n'est pas un cadre, ni un type de cadre, un non ordinateur n'est pas un ordinateur, ni un type d'ordinateur, etc.

3.2.3 Le cas des bases abstraites

Certains [*non-N*], bien que classés parmi les [*non-N*] complémentaires, sont problématiques parce que leur base dénote une abstraction. Il s'agit de bases adjectivales employées comme des noms (DICIBLE, VERBAL, SENSIBLE) :

- (29) a. Je croyais partir pour un long journal et me voici, déjà, butant sur l'obstacle du **non-dicible**
- b. chacun doit "tout dire", se libérer des systèmes de défense anonymes faisant obstacle à la continuité historique du sujet, personnaliser son désir par les associations "libres" et aujourd'hui par le **non-verbal**, le cri et le sentiment primal.
- c. Il n'est donc pas jusqu'à la cosmologie, avec ses trois étages du désir, du sensible et du **non-sensible**, qui ne soit spiritualisée, humanisée, rapportée à l'homme qui compte seul dans ce système et au salut duquel tout se ramène.

Corbin (1991) analyse ces bases comme de la *conversion d'abstraction* (sec. 1.2.1.2). Les

abstractions ne sont localisables ni dans le temps ni dans l'espace. Elles sont homogènes (elles rassemblent des occurrences non différenciables) et fonctionnent comme des noms massifs. Toutefois, pour Noailly (2004), les noms issus d'une conversion d'abstraction fonctionnent comme catégorisateurs d'un ensemble, le partage de la propriété fondant cet ensemble. Je considère donc que ces [*non-N*] renvoient tout de même à deux termes complémentaires. La coordination facilite cette lecture :

- (30) a. La valeur de la distinction entre l'intelligible et le **non-intelligible** est elle-même suspendue à celle de la norme (plus ou moins explicitée) en fonction de laquelle cette distinction est faite
- b. seule la société postmoderne peut être dite humoristique, elle seule s'est instituée globalement sous l'égide d'un procès tendant à dissoudre l'opposition, jusqu'alors stricte, du sérieux et du **non-sérieux**

Dans l'exemple (30), *l'intelligible* renvoie à l'ensemble des objets (au sens large du terme) qui sont intelligibles, tandis que *le non-intelligible* renvoie à l'ensemble des objets qui ne sont pas intelligibles.

Mais bien que le nom « positif » et le nom « négatif » soient présentés comme des alternatives irréductibles, il est difficile d'imaginer à quoi correspondrait l'ensemble contenant les sous-ensembles dénotés (i. e. le Nens), par exemple, par *l'intelligible* et *le non intelligible*, *le sérieux* et *le non sérieux*, etc. Ces [*non-N*] sont peut-être à mi-chemin entre les [*non-N*] complémentaires et les [*non-N*] ontologiques : comme les premiers, ils réfèrent à des entités en vertu de leur appartenance à une classe ; comme les seconds, ils réfèrent à des entités statives.

3.3 L'interprétation complémentaire : bilan

La construction [*non-N*] complémentaire est fondamentalement classifiante : elle renvoie à des entités par le biais de leur non appartenance à une classe.

Dans le chapitre 1 (sec. 1.2.1.3) a été proposée la représentation suivante des formes nominales en *non-* :

$$(31) \left[\text{non-}[X]_{N_i} \right]_{N_j} \leftrightarrow [\text{NÉGATION DE SEM}_i]_j$$

Je considère la construction complémentaire est une sous-construction de cette construction plus générale, parce qu'elle renvoie à une entité caractérisée par l'absence de propriétés classifiantes attachées au référent du Nb :

$$(32) \left[\text{non-}[X]_{N_i} \right]_{N_j} \leftrightarrow [\text{entité qui n'appartient pas à la classe SEM}_i]_j$$

Les [*non-N*] complémentaires ont une nette préférence pour les bases qui réfèrent à des êtres humains. Cette préférence peut s'expliquer par la tendance (qui est de nature sociale et culturelle) à référer aux êtres humains par le biais des groupes auxquels ils appartiennent — et les [*non-N*] complémentaires sont peut-être un moyen de catégorisation particulièrement commode. Il semble également y avoir une répartition du travail entre les [*non-N*] ontologiques et les [*non-N*] complémentaires : les premiers fonctionnent très bien avec les bases référant à des événements, mais pas avec celles référant à des êtres humains ; on observe le phénomène inverse dans le cas des [*non-N*] complémentaires.

Les principales caractéristiques de la construction [*non-N*] complémentaire sont récapitulées dans le tableau 3.4.

Exemple	<i>Pour un non-Italien, la cuisine italienne a son épicentre quelque part entre la Toscane et l'Émilie-Romagne.</i>
Fréquence de type	34 % (seconde interprétation la plus fréquente)
Représentation	$[non-[X]_{Ni}]_{Nj} \leftrightarrow [entité\ qui\ n'appartient\ pas\ à\ la\ classe\ SEM_i]_j$
Tests	<p>'Un [<i>non-N</i>] n'est pas un N'</p> <p>$[non-N] \neq$ 'l'absence de N'</p> <p>'il s'agit soit d'un N, soit d'un [<i>non-N</i>']</p> <p>#'c'est à la fois un N et un [<i>non-N</i>']</p> <p>#'ce n'est ni un N ni un [<i>non-N</i>']</p> <p>identification possible du Nens</p> <p>'Parmi les Nens, il y a les N et les [<i>non-N</i>']</p>
Morphosyn. Nb	<p>Noms ayant la double catégorisation N/Adj (COLOMBOPHILE, ITALIEN)</p> <p>Adjectifs employés comme noms (EXIGIBLE, VIEUX)</p> <p>Participes (SALARIE, VOYANT)</p>
Sém. Nb	<p>Noms dénotant des êtres humains (ITALIEN, ENSEIGNANT)</p> <p>Noms dénotant des abstractions (INTELLIGIBLE, SÉRIEUX)</p> <p>→ coercion du Nb dans un sens classifiant</p>
Négation (logique)	Négation contradictoire
Sémantique du dérivé	Sémantiquement exocentrique
Relation Nb/N dérivé	<p>→ présupposition d'existence</p> <p>→ domaine conceptuel commun : 'Nens'</p>
Contexte d'emploi	<p>Construction assez indépendante du contexte</p> <p>Article défini pluriel</p> <p>Mention du Nb</p> <p>Mention de Nens</p>

TAB. 3.4 – Principales caractéristiques des [*non-N*] complémentaires.

L'interprétation contraire

L'interprétation contraire est la moins fréquente des trois interprétations, puisqu'elle concerne seulement 5 % des *[non-N]* de mon corpus. L'examen du corpus diachronique montre que c'est aussi celle qui est apparue le plus récemment (partie V). Dans l'interprétation contraire, le dérivé désigne un nom dont le référent ne possède pas toutes les propriétés stéréotypiques du référent du Nb :

- (1) Sarcelles c'est l'archétype de la **non-ville**, le chef d'œuvre de l'aberration urbanistique.

Les tests utilisés pour l'identification de ce type de *[non-N]*, présentés au chapitre précédent (sec. 1.4.3), sont repris dans le tableau 4.1.

Test	Description
CONT-1a	'Un <i>[non-N]</i> est un N'
CONT-1b	'X est un <i>[non-N]</i> , mais c'est un N quand même'
CONT-2	<i>[non-N]</i> ≠ 'l'absence de N'
CONT-3	'Strictement parlant, X est un <i>[non-N]</i> '
CONT-4	#'il s'agit soit d'un N, soit d'un <i>[non-N]</i> '
CONT-5a	'Ce X, quel <i>[non-N]</i> !'
CONT-5b	interrogation impossible
CONT-5c	'Pour moi, X est un <i>[non-N]</i> '

TAB. 4.1 – Tests pour l'identification de l'interprétation contraire des *[non-N]*.

Ce chapitre a pour objet la description de ces *[non-N]* contraires. La section 4.1 consiste en une description des types morphosyntaxiques et sémantiques de Nb que l'on rencontre dans ces *[non-N]*. Je montre qu'à la différence des *[non-N]* ontologiques et complémentaires, il est difficile

d'identifier une préférence nette pour un type de bases particulier. Dans la section 4.2, je montre que cette interprétation correspond à une négation qui porte sur les propriétés stéréotypiques du référent du Nb, et qui a aussi pour caractéristiques d'être axiologique et métalinguistique. Ceci rend les [*non-N*] contraires comparables aux dérivés formés par affixation évaluative (p. ex. SOUS-HOMME, PSEUDO-SCIENCE, RÉFORMETTE). Enfin, la section 4.3 est consacrée à une comparaison des [*non-N*] contraires avec les [*anti-N*] à interprétation antonymique (p. ex. NON HÉROS/ANTI HÉROS, NON ROMAN/ANTI ROMAN).

4.1 Description des types de bases

Comme je l'ai fait pour les [*non-N*] ontologiques et complémentaires, j'examine les bases des [*non-N*] contraires du point de vue de leurs caractéristiques morphosyntaxiques (4.1.1), puis de leur sémantisme (4.1.2).

4.1.1 Propriétés morphosyntaxiques des noms bases

Le tableau 4.2 récapitule la distribution des types morphosyntaxiques de Nb parmi les [*non-N*] contraires.

INTERPRÉTATION CONTRAIRE			
Forme Nb	Exemple	Types	% Types
Simplex	HÉROS	58	68.23 %
Nom déverbal	ÉLECTION	13	15.29 %
Nom désadjectival	POLITESSE	3	3.52 %
Nom dénominal	PAYSAGE	3	3.52 %
Unité polylexicale	OEUVRE D'ART	2	2.35 %
Nom apparenté à un Vinf	POUVOIR	1	1.17 %
Autre	CHOIX	5	5.88 %

TAB. 4.2 – Types morphosyntaxiques de Nb dans l'interprétation contraire.

En raison du faible nombre d'occurrences des [*non-N*] contraires, les statistiques présentées ici sont à prendre avec précaution ; les chiffres bruts sont plus fiables que les pourcentages. Alors que l'interprétation ontologique concerne surtout des Nb apparentés à des verbes (sec. 2.1), et l'interprétation complémentaire des Nb apparentés à des adjectifs (sec. 3.1.1), l'examen du corpus montre que l'interprétation contraire des [*non-N*] semble préférer les bases simplex (58/85). On rencontre aussi, dans une moindre mesure, des bases déverbales (13/85), et d'autres

types de bases.

◆ La plupart des bases entrant dans l'interprétation contraire des [*non-N*] sont morphologiquement non construites (GAUCHE, FEMME, MATCH) :

(2) a. La "gauche" qui a mis en selle (et en scène) ce "mariage pour tous" est née en 1983 ; c'est la **non-gauche** de tous les renoncements et de l'abandon des classes populaires.

<https://blogs.mediapart.fr/serge-uleski/blog/240413/mariage-pour-tous-bilan-depot-ou-...>

b. Je suis dingue de plantations. Les fleurs, par contre, bof, je m'en fiche ! Serais-je une **non-femme** ?

<http://gazettedujour.fr/news/planter-des-pommiers-dans-son-salon-c-est-possible>

c. Le constat, c'est que personne n'a été bon, on a fait un **non-match**.

<http://www.lequipe.fr/Football/Actualites/Cohade-se-racheter-apres-lille/271633>

◆ 15 % des bases sont déverbales (ARGUMENTATION, COMMUNICATION) :

(3) a. Vraiment pénible cette **non-argumentation** qui consiste à trouver pire pour justifier l'injustifiable.

<http://social.blog.lemonde.fr/2013/03/20/a-la-cgt-lextrême-gauche-occupe-le-terrain/>

b. Pour communiquer avec les enfants du premier âge, des générations de mères ont cru bien faire en imitant le "parler bébé". Le "parler bébé", c'est de la **non-communication**.

◆ Les autres types de bases sont très peu représentés. On rencontre des noms désadjectivaux (4a), des unités polylexicales (4b) et des noms dénominaux (4c) :

(4) a. Le jeune homme, affreusement gêné, bredouilla une vague formule de **non-politesse** et, penaud, s'en fut à l'autre bout de la terrasse.

b. boycottons ce **non événement musical** ruineux et couteux pour nous contribuables. Marre de travailler pour enrichir Pierre, Paul, Jacques

http://plus.lefigaro.fr/comments_reply/14663553

c. Une candidature fantaisiste de plus et même une **non-candidature** qui prouve que le système actuel d'élection du président au suffrage universel qui devrait avoir pour seul objet le choix du président est mauvais.

<http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/election-presidentielle-2012/20120110.OBS8422/...>

Le caractère non construit de la majorité des bases ne permet pas de faire des prédictions sur leur sens ; l'examen des types sémantiques de bases est donc indispensable.

4.1.2 Sémantique des noms bases

Le tableau 4.3 récapitule la distribution des types sémantiques de bases parmi les [*non-N*] contraires.

INTERPRÉTATION CONTRAIRE			
Sémantique Nb	Exemple	Types	% Types
Abstraction	HISTOIRE	34	40.00 %
Événement	DÉBAT	18	21.17 %
Artefact	VILLE	18	21.17 %
Être humain	ARTISTE	10	11.76 %
Espèce naturelle	PAYSAGE	3	3.52 %
Propriété	POLITESSE	2	2.35 %

TAB. 4.3 – Types sémantiques de Nb dans l'interprétation contraire.

Dans le corpus, plus d'un tiers des bases réfèrent à des abstractions (34/85) ; on rencontre également des bases dénotant des événements (18/85) et des artefacts (18/85), et des bases dénotant des êtres humains (6/53).

◆ La majorité des bases des [*non-N*] contraires dénotent des abstractions (MATIÈRE, ESPACE, RAPPORT) :

- (5) a. C'est moins ce qui est écrit, imprimé, qui compte, dans le Temps immobile, qu'une invisible **non-matière** interstitielle qui légitime le montage et lui donne son sens. Ce sont les blancs qui sont à lire, et que presque personne encore n'a appris à lire.
- b. Nous ne nous lassions pas d'accorder à notre corps ce plaisir d'oublier sa masse, de se laisser flotter doucement, glisser, tourner dans le **non-espace** de la nuit. L'apprentissage du sommeil ressemblait à celui de la nage.
- c. Et aussi, je crois, parce que les effets propres à votre technique prennent toute leur richesse dans cet étrange rapport (dans ce **non-rapport**) qu'est la filiation.

◆ Les [*non-N*] contraires contiennent aussi des Nb dénotant des événements (CAMPAGNE, CHOIX) :

- (6) a. C'est le grand paradoxe de cette élection à la présidence du Medef. Jamais la situation de la France n'a été aussi critique [...] et personne, dans cette **non-campagne**, ne parle des entreprises, des entrepreneurs. Non, on ne parle que des statuts de

l'organisation patronale, de la tentative de sa présidente sortante de faire un 3ème mandat

<http://blog.lefigaro.fr/social/2013/03/la-non-campagne-a-la-presidenc.html>

b. L'abstention est un **non-choix**, et sur les sujets de société, ce n'est pas mon choix.

[http://www.leparisien.fr/politique/mariage-gay-jacob-s-attend-a-une-abstention-de\[...\]](http://www.leparisien.fr/politique/mariage-gay-jacob-s-attend-a-une-abstention-de[...])

◆ On rencontre en quantité similaire des [*non-N*] contraires dont le Nb dénote un artefact (CHAUSSURE, VILLE) :

(7) a. J'ai été tenté de taper sur les marinières, mais j'ai trouvé pire avec les tennis en toile, style Victoria ou Bensimon. La **non-chaussure** par excellence, qui m'évoque irrémédiablement les mamies condamnées par leurs cors au port de chaussures confortables.

<http://www.camilledessayage.com/blog/2009/12/03/et-il-en-dit-quoi-florent/>

b. Sarcelles c'est l'archétype de la **non-ville**, le chef d'œuvre de l'aberration urbanistique.

Certains d'entre eux sont des artefacts intellectuels, c'est-à-dire qu'ils peuvent dénoter soit des objets physiques, soit des objets non physiques (plus précisément, des idéalités, dont le mode d'être implique une dimension temporelle, cf. Flaux & Van de Velde 2000). Dans le cas de la lecture contraire, c'est la facette non physique de l'artefact qui est visée par la négation :

(8) Il avait considéré Casque d'or comme un **non film**, l'avait scientifiquement démontré comment ç'aurait pu devenir un film si lui, Clouzot, l'avait mis en scène à la place de Jacques.

◆ Enfin, on rencontre aussi des bases dénotant des êtres humains (HÉROS, JOURNALISTE) :

(9) a. Thomas Covenant est loin d'être un héros classique, mais plutôt un **non-héros** qui amène le malheur sur tous les personnages qui croisent son chemin. Il refuse avec obstination le rôle de sauveur qu'on veut lui voir jouer.

<http://www.ville-montmorency.fr/content/heading6586/content213115.html>

b. Je suis dingue de plantations. Les fleurs, par contre, bof, je m'en fiche ! Serais-je une **non-femme** ?

<http://gazettedujour.fr/news/planter-des-pommiers-dans-son-salon-c-est-possible>

J'ai montré que les Nb des [*non-N*] ontologiques réfèrent majoritairement (dans plus de la moitié des cas) à des événements (sec. 2.2), et les Nb des [*non-N*] complémentaires à des êtres humains (sec. 3.1.2). Dans le cas des [*non-N*] contraires, les Nb dénotant des abstractions sont prédominantes mais ces Nb ne concernent que 34 types sur un total de 85, et il faut également tenir compte des Nb dénotant des événements et des artefacts. Il est donc difficile de dire si les [*non-N*] contraires ont une préférence pour un type sémantique de base.

4.2 Analyse de l'interprétation contraire

J'ai montré que les [*non-N*] ontologiques et les [*non-N*] complémentaires sont sémantiquement exocentriques : le [*non-N*] et le Nb réfèrent à deux entités distinctes. Une *non qualification* n'est pas une qualification, un *non Italien* n'est pas un Italien. Dans l'interprétation contraire, la relation entre le [*non-N*] et son Nb est différente. En (2b), une *non femme* est une femme puisque c'est une femme qui s'exprime ; en (2c), un *non match* est un match durant lequel les joueurs ont été mauvais, mais le match a bien eu lieu ; etc. Les [*non-N*] contraires sont donc sémantiquement endocentriques, comme en témoignent les tests CONT-1a, CONT-1b, CONT-3 et CONT-4.

Sur quoi porte donc la négation ? L'examen du corpus montre que, dans les [*non-N*] contraires, elle porte sur les propriétés stéréotypiques attachées au référent du Nb (4.2.1). Je rejoins donc certaines observations faites dans la littérature (Algeo 1971 ; Hamawand 2009 ; Bauer *et al.* 2013, cf. partie II, sec. 1.1.2). Ces [*non-N*] permettent au locuteur de nier l'assertabilité du Nb, assertabilité remise en question parce que le locuteur considère que le Nb est un mauvais représentant de la classe d'entités qu'il dénote : la négation des [*non-N*] contraires est de nature pragmatique (4.2.2). Ceci rapproche beaucoup les [*non-N*] contraires de certains schémas d'affixation évaluative (4.2.3).

4.2.1 Négation de propriétés stéréotypiques

Dans un premier temps, je définis la notion de stéréotype telle qu'elle est utilisée dans ce travail (4.2.1.1), puis, je m'appuie sur les données pour montrer que ce qui est considéré comme une propriété stéréotypique est susceptible de varier d'un locuteur l'autre (4.2.1.2).

4.2.1.1 Stéréotype(s) et propriétés stéréotypiques : définitions

La notion de *stéréotype* peut se définir par rapport à celle de *prototype*. Selon Geeraerts (2006), stéréotypes et prototypes ont en commun de mettre en jeu les informations sémantiques qui sont saillantes dans une catégorie mais non suffisantes pour définir la catégorie dans son entier. Par ailleurs, il est fréquent (mais pas systématique) que les caractéristiques appartenant au stéréotype correspondent aux caractéristiques du prototype. La différence est que le prototype est avant tout une notion psychologique qui concerne l'organisation cognitive de la connaissance et de la signification : parler de prototype met à l'arrière-plan l'idée de l'hétérogénéité de la communauté linguistique (Putnam 1975, Geeraerts 2008). Le stéréotype est quant à lui « un ensemble minimum de données socialement déterminées concernant l'extension de la catégorie » (Geeraerts, 2008, p. 26) : il s'agit donc plutôt d'une notion sociolinguistique, qui constitue ce que l'individu est supposé savoir sur les référents des catégories qu'il mobilise, selon le principe

de la « division du travail linguistique » ; il est attaché à un contexte et à un groupe socio-culturel donné, à une « communauté linguistique ». Liée à la notion de stéréotype, cette notion remonte à Putnam (1975) mais je propose de reprendre la définition qu'en donne Croft (2003) : « a speech community is defined not in terms of a group of individual persons alone, but as a group of persons interacting with each other in a particular social domain, such as home, work, school, religion, and so on » (Croft, 2003, p. 42). Un même individu appartient donc potentiellement à plusieurs communautés linguistiques. On peut donc, pour résumer, définir le stéréotype comme un ensemble non fermé de propriétés associées à un nom ; ces propriétés ne correspondent pas nécessairement à la réalité (elles peuvent être fausses ou contradictoires).

Les propriétés stéréotypiques mises en jeu dans les [*non-N*] contraires peuvent être rapprochées de ce qu'Anscombe (2001) appelle des *stéréotypes secondaires*, qu'il distingue des *stéréotypes primaires*. Ces derniers sont attachés de façon stable à un terme dans une communauté linguistique donnée — par exemple, pour « singe » : « les singes mangent des bananes ». Ils sont associés de façon stable au mot, sont inscrits dans la langue, au moins dans une communauté donnée. Les stéréotypes secondaires, quant à eux, sont attachés localement à l'occurrence d'un terme, et dépendent plus fortement du contexte — par exemple, pour « Espagnol » : « les Espagnols sont joyeux ». Avec les stéréotypiques secondaires, « le locuteur émet une opinion qui lui est propre, sans cependant nécessairement se démarquer de la communauté linguistique à laquelle il se présente comme appartenant » (Anscombe, 2001, p. 64).

Cette distinction entre stéréotypes primaires et stéréotypes secondaires est parallèle à la distinction faite par l'auteur entre ce qu'il appelle les *phrases génériques typifiantes a priori* et les *phrases génériques typifiantes locales*. Tandis que les phrases génériques typifiantes a priori « sont présentées comme étant vraies pour tout locuteur (d'une communauté linguistique) », les phrases génériques typifiantes locales n'ont « qu'une vérité locale, relative, car liée à un locuteur particulier ». Un exemple de phrase générique typifiante a priori serait *Les singes aiment les bananes*, tandis qu'une phrase générique typifiante locale serait par exemple *La voiture électrique est le véhicule du futur*¹⁸. Ces distinctions sont résumées dans le tableau 4.4.

18. Pour comparaison, une phrase générique nécessairement vraie, i.e. une phrase générique analytique, serait une phrase du type *Les baleines sont des mammifères*.

STÉRÉOTYPES

Primaires	Secondaires
liés à une communauté linguistique cf. phrase générique typifiante <i>a priori</i> <i>Les singes aiment les bananes</i>	liés à un locuteur particulier cf. phrase générique typifiante locale <i>La voiture électrique est le véhicule du futur</i> ≈ [non-N] contraires

TAB. 4.4 – Types de stéréotypes (Anscombe, 2001).

Les [non-N] contraires se rapprochent des stéréotypes secondaires et des phrases génériques typifiantes locales parce que, très souvent, les propriétés stéréotypiques sont propres au locuteur/scripteur.

4.2.1.2 Dans le corpus

Il n'est pas rare que le locuteur mentionne les propriétés stéréotypiques affectées par la négation, par exemple ci-dessous :

- (10) a. Le site était une ancienne décharge à ordures, avec des milliers de mouettes. A ma première visite, j'ai vu, assise à l'entrée, sur un canapé décharné, une prostituée travelo en short attendant les poids lourds passant à quelques mètres. Ce **non-site** n'appelait pas une non-architecture, mais des prises de risques.
<http://o.nouvelobs.com/design/20130414.OBS7905/rudy-ricciotti-sur-le-ring.html>
- b. Système inclusif (ou intégraliste) d'autant plus efficace qu'il se maintient durablement à l'occasion d'un chantage perpétuel : soit la totalisation inclusive de l'autre, bonne garantie de la paix des commerces ; soit le retour à la totalisation exclusive de l'autre et aux tristes leçons de l'histoire. [...] C'est ainsi que le **non choix** imposé prend la forme d'un credo : tout revient au même.

Il n'y a pas nécessairement d'accord entre les locuteurs sur les traits considérés comme stéréotypiques. Par exemple, NON FEMME peut renvoyer à une femme qui n'a pas un physique très féminin (11a), ou à une femme qui n'aime pas les fleurs (11b) :

- (11) a. Bon, mon problème, c'est que je n'ai pas envie de devenir ce modèle de féminité exacerbée. Je suis petite, menue, je ne me maquille pas, ne porte pas de jupe ni de talons, j'ai les cheveux et les ongles courts. Ah oui ! Et je n'ai pas de poitrine ! [...] Mais est-ce que ça fait de moi une **non-femme** ? ?
<http://jimlaboulette.wordpress.com/2012/07/09/le-jeune-homme-sait-de-quoi-je-parle/>

- b. Je suis dingue de plantations. Les fleurs, par contre, bof, je m'en fiche ! Serais-je une **non-femme** ?

<http://gazettedujour.fr/news/planter-des-pommiers-dans-son-salon-c-est-possible>

Une petite expérience exploratoire a été menée sur 18 locuteurs natifs du français afin d'illustrer le fait que les locuteurs n'attribuent pas nécessairement les mêmes propriétés stéréotypiques aux référents des Nb des [*non-N*] contraires¹⁹. Il a d'abord été demandé aux locuteurs de lire des énoncés dans lesquels étaient utilisés des [*non-N*] à interprétation contraire (p. ex. *Un non-film est un film ennuyeux*; *Une non-femme est une femme qui ne porte jamais de maquillage*; *Un non-tigre est un tigre qui n'a pas de rayures*; etc.). Dans un second temps, les locuteurs ont dû compléter des énoncés d'un type similaire. Les résultats obtenus varient selon les locuteurs :

(12) Énoncé : *un non chanteur est...*

Réponses :

- a. ... un chanteur qui chante très mal
- b. ... un chanteur muet
- c. ... un chanteur sans inspiration
- d. ... un playback de karaoké
- e. ... un chanteur qui ne peut chanter sans accompagnement

(13) *une non grand-mère est...*

- a. ... une grand-mère qui n'a pas de petits-enfants
- b. ... une grand-mère qui n'est pas âgée, maigrichonne, cheveux gris, etc.
- c. ... une grand-mère sans biscuits

(14) *une non bûche de Noël est...*

- a. ... une bûche de Noël sans petites décorations dessus
- b. ... un dessert de Noël qui n'est pas une bûche (pas le truc traditionnel)
- c. ... à la vanille
- d. ... un dessert de Noël qui n'a pas une forme cylindrique
- e. ... une bûche de Noël qu'on sert à une autre date

Dans l'interprétation ontologique, un [*non-N*] renvoie toujours à l'absence de l'entité dénotée par le Nb (que cette entité soit dynamique ou non), et dans l'interprétation complémentaire, un [*non-N*] renvoie toujours à une entité qui ne fait pas partie de la classe à laquelle appartient l'entité dénotée par le Nb. Le « décodage » d'un [*non-N*] contraire est plus complexe parce que les propriétés stéréotypiques attachées à une entité peuvent varier d'un locuteur à l'autre.

19. Je renvoie aux annexes pour la description du protocole et des résultats obtenus.

4.2.2 Une négation axiologique et métalinguistique

Les données suggèrent que, dans ces [*non-N*], la négation est métalinguistique : le locuteur remet en question l'assertabilité du Nb parce qu'il considère que l'entité en question ne possède pas les propriétés stéréotypiquement attachées à ce type d'entités. En (15), un *non journaliste* est un journaliste, puisqu'il fait partie de la classe des journalistes. Que J.-P. Pernaut soit un journaliste fait partie des connaissances encyclopédiques du locuteur, connaissances qu'il considère partagées par son interlocuteur (elles font partie du *common ground*). Mais il ne possède pas les propriétés stéréotypiques que le locuteur associe à l'entité 'journaliste' :

- (15) Poser la question est y répondre, effectivement Jean-Pierre Pernod est un **non journaliste**, dans un **non journal**, ou le degré zéro de l'information fait pour les plus de 85 ans plus très frais psychiquement.

http://forums.france5.fr/france5/Media-le-Mag/journal-pernod-journal-sujet_143_1.htm

Autrement dit, le référent du dérivé appartient à la catégorie du référent du Nb mais le locuteur refuse cette catégorisation. En (16), un *non-musée* a beau être un musée, le locuteur ne le reconnaît pas comme tel :

- (16) Pour les excursions sur Conakry, rien à voir là-bas. Tout ce qui méritait d'être vu a été détruit. Le musée Sandervalia est un **non-musée** mais il y a toujours des coins sympas pour boire une bière et manger un bon plat surtout en banlieue.

http://www.routard.com/forum_message/2685502/mauritanie_risques.htm

Un *non-musée* est si inintéressant qu'il ne mérite pas le nom de musée (et ne mérite pas d'être visité, si l'on en croit la glose qui accompagne NON MUSÉE), tout comme une *non-chaussure* est inélégante au point de ne pas mériter le nom de chaussure :

- (17) J'ai été tenté de taper sur les marinières, mais j'ai trouvé pire avec les tennis en toile, style Victoria ou Bensimon. La **non-chaussure** par excellence, qui m'évoque irrémédiablement les mamies condamnées par leurs cors au port de chaussures confortables.

<http://www.camilledessayage.com/blog/2009/12/03/et-il-en-dit-quoi-florent/>

Je propose de faire un rapprochement entre la négation exprimée par les [*non-N*] contraires et la négation métalinguistique/polémique décrite par certains auteurs dans le domaine syntaxique. Je reprends ici Horn (1985, 1989) qui, à la suite de Ducrot & Todorov (1972), Ducrot (1973) et Ducrot (1984), fait la distinction entre deux types de négation syntaxique : la négation *descriptive* et la négation *métalinguistique* ou *polémique*. La négation descriptive touche les aspects vériconditionnels du sens ; elle conserve les présuppositions et commente des faits :

- (18) Ulysse ne porte pas de cravate aujourd'hui.

La négation métalinguistique/polémique touche les aspects non vériconditionnels du sens ; elle remet en question les présuppositions et commente un énoncé :

(19) Zoé n'a pas arrêté de fumer ; elle n'a jamais fumé de sa vie.

En d'autres termes, l'usage descriptif de la négation nie la vérité d'une proposition, tandis que son usage métalinguistique/polémique nie l'assertabilité d'un énoncé. Horn (1985) décrit la négation métalinguistique/polémique de la façon suivante : « extended use of negation as a way for speakers to announce their unwillingness to assert something in a given way, or to accept another's assertion of it in that way » (Horn, 1985, p. 135).

Comme il a été dit dans la partie I (sec. 2.1.1.1), une distinction est faite dans ce travail entre la sémantique, qui concerne le sens littéral et les conditions de vérité, et la pragmatique, qui concerne les actes de langage et le sens associé au locuteur. Je considère que, dans les [*non-N*] contraires, la négation est de nature pragmatique, parce qu'elle est métalinguistique et polémique, et parce que le contexte est nécessaire à la compréhension du [*non-N*]²⁰.

Pour résumer, la négation des [*non-N*] contraires mêle deux caractéristiques :

- (i) Un sens axiologique, qui correspond à une évaluation négative : un [*non-N*] n'est pas « un bon Nb » ;
- (ii) Un emploi métalinguistique/polémique, qui correspond à un jugement porté par le locuteur sur la dénomination du N dérivé, sur l'assertabilité de « N est un Nb » : un [*non-N*] « n'est pas digne de s'appeler un Nb », « est tellement mauvais qu'il ne mérite pas le nom de Nb ». Le [*non-N*] exprime ici l'inadéquation, la non-conformité entre la caractérisation et l'emploi du Nb.

Les [*non-N*] contraires sont donc bien différents des [*non-N*] ontologiques et complémentaires, où la négation est de nature sémantique. Le lien référentiel établi par les [*non-N*] contraires est relativement momentané et contingent, tandis que les [*non-N*] ontologiques et complémentaires semblent correspondre à des dénominations plus stables (voir notamment Kleiber 1984 sur la notion de lien référentiel et de dénomination).

4.2.3 Un schéma de préfixation évaluatif ?

Dans la morphologie évaluative, « le locuteur porte une appréciation quantitative ou qualitative sur le fait narré, ses participants ou sur l'acte d'énonciation et ses participants » (Fradin *et al.*,

20. Dans son examen de la négation métalinguistique en anglais, Horn (1985, p. 140) considère que la négation métalinguistique ne peut pas être exprimée par les affixes de négation (*un-*, *non-*, *in-*). Le problème est que les tests qu'il propose sont propres à la négation syntaxique (la négation de verbe) et sont difficilement transposables aux phénomènes morphologiques (lexicaux).

2009, p. 235). Cette évaluation se fait nécessairement par rapport à une norme. Les unités linguistiques ainsi évaluées sont donc considérées sous une dimension scalaire, la norme se définissant comme un point sur une échelle de quantité ou de qualité.

L'évaluation peut être de plusieurs types. Mel'čuk (1994) (cité par Fradin *et al.* 2009) fait la distinction entre ce qui relève de l'appréciativité et ce qui relève de la mesurativité : dans le premier cas, « les éléments spécifient si le locuteur approuve/désapprouve le fait en question ou ses participants » (l'appréciativité peut être de type neutre, hypocoristique ou péjoratif) ; dans le second cas, « les éléments spécifient la taille de l'objet en question » (la mesurativité est de l'ordre du neutre, du petit ou du grand) (Fradin *et al.*, 2009, p. 231). On a donc deux dimensions dans l'évaluativité, qui correspondent à deux échelles différentes (Grandi, 2002 ; Fradin, 2003a ; Fradin *et al.*, 2009) :

- (i) Le pôle référentiel « regroupe des significations ayant trait aux propriétés constitutives ou fonctionnelles de l'entité dénotée » (Fradin *et al.*, 2009, p. 246) ;
- (ii) Du côté du pôle locuteur, l'évaluation « ne renseigne pas sur une propriété du référent mais sur la relation que pose l'énonciateur entre lui-même et le référent » (Fradin, 2003a, p. 58).

Fradin *et al.* soulignent la similarité de cette distinction avec celle faite par Dressler & Kilani-Schoch (1999) entre (i) la « transactionnalité », dans laquelle il y a « création et transfert d'informations, qui débouchent sur l'actualisation des connaissances partagées, la mise en correspondance des schémas cognitifs des interlocuteurs », et (ii) l'« interactionnalité », qui « recouvre ce qui relève de l'accord, de l'entente ou du désaccord, de la mésentente entre les interlocuteurs dans l'échange verbal » (Fradin *et al.*, 2009, p. 235).

Le tableau 4.5 reprend les notions employées pour décrire les deux dimensions de la morphologie évaluative en français et dans les langues romanes.

ÉVALUATION	
appréciativité	mesurativité
pôle locuteur	pôle référentiel
interactionnalité	transactionnalité
\approx [non-N] contraires ?	

TAB. 4.5 – Distinction entre les deux dimensions de la morphologie évaluative.

Les [non-N] contraires s'apparentent à un schéma d'affixation évaluative parce qu'ils correspondent à une appréciation qualitative portée sur l'adéquation (supposée) à une norme. Plus

précisément, c'est le pôle « locuteur » qui est concerné ici puisque, comme je l'ai souligné, le locuteur exprime un jugement axiologique sur l'entité à laquelle réfère le Nb ainsi qu'un jugement métalinguistique sur l'emploi du Nb. Il est d'ailleurs fréquent que la morphologie évaluative entraîne une interprétation pragmatique, avec une relation discursive de mise à distance (Dressler & Barbaresi, 1994 ; Kiefer, 2001 ; Barbaresi & Dressler, 2006).

Certains affixes évaluatifs semblent parfois construire des dérivés ayant une interprétation proche des [*non-N*] contraires. Une comparaison est possible avec certains dérivés en *-ette* (Dal, 1997 ; Fradin, 2001, 2003a), comme le suggère l'exemple (20) (NON RÉFORME/RÉFORMETTE, NON MESURE/MESURETTE) :

- (20) a. **Réformette, non réforme**, tout y passe pour qualifier la réforme des retraites 2013. Le gouvernement avait préparé les Français au pire, en annonçant à maintes reprises que ce serait dur pour tous les Français. Au final, seule une légère hausse des cotisations salariales et patronales, et un allongement de la durée de cotisation progressif... Une **réformette** qui ne convainc personne. Le déficit budgétaire de notre système de retraite ne sera pas comblé avec cette réforme, c'est une évidence.
[http://www.zurbains.com/societe/argent-26/retraites-6-francais-sur-10-defavorables-a-la\[...\]](http://www.zurbains.com/societe/argent-26/retraites-6-francais-sur-10-defavorables-a-la...)
- b. Il y a aussi la **mesurette** sur les FCPI [Fonds communs de placement pour l'innovation, ndlr] qui est une **non-mesure**. Ce n'est donc qu'un joli ruban autour de quelque chose qui existait déjà.
[http://www.01net.com/editorial/159040/les-politiques-nous-ecoutent-mais-ne-nous\[...\]](http://www.01net.com/editorial/159040/les-politiques-nous-ecoutent-mais-ne-nous...)

Dans l'exemple (21) toutefois, le [*N-ette*] est présenté comme étant moins fort (moins négatif) que le [*non-N*] contraire :

- (21) Rien n'est dû au hasard. La faute en revient à ce premier ministre et son cortège qui déjà il y a 1 an avait promis de résoudre le problème. On est donc face à deux choix : -Soit il pose ses couilles sur la table et admet avoir échoué dans cette mission qui est de pacifier Marseille et prend de vrais mesures (24 policiers c'est plus une **mesurette** c'est une **non-mesure**, un non évènement)
<http://www.jeuxvideo.com/forums/1-69-3757736-1-0-1-0-insecurite-24-policiers-en-suffiront.htm>

Les [*non-N*] contraires sont parfois comparables aux lexèmes formés sur le patron [*pseudo-N*] :

- (22) La littérature historique renferme beaucoup de fausse histoire, de **pseudo-histoire**, de **non-histoire** (Frantext)

Mais dans l'exemple ci-dessous, le [*pseudo-N*] est comparé à un [*non-N*] non pas contraire, mais complémentaire (d'un côté les philosophes, de l'autre, les non-philosophes) :

- (23) Donc en soi, effectivement toute être humain est philosophe car il réfléchit, il se pose des questions, il recherche une certaine vérité et établit des concepts. Mais la différence justement entre nous (**non philosophe** ou pour être plus diplomate : **pseudo-philosophe**) et les philosophes est que ces derniers justement n'ont pas peur de défier les vérités déjà pré-établies alors que tout en chacun suit les différentes solutions qui lui sont proposées comme un mouton qui se respecte.

<http://agdxd.winnerforum.net/t971p15-les-exams>

Il serait donc sans doute intéressant de se pencher en détail sur les rapprochements possibles entre le schéma [*non-N*] contraire et les schémas d'affixation évaluative ; mais ceci dépasse la portée du présent travail.

4.3 [*anti-N*] et [*non-N*] : essai de comparaison

Dans cette dernière section, je compare les [*non-N*] contraires et les [*anti-N*] antonymiques (cf. partie I, sec. 1.2.1.2). Des exemples du type de ceux en (24)-(26) suggèrent un rapprochement possible entre ces deux constructions :

- (24) Hoffman demeure un parfait inconnu, une sorte d'**anti star** et hormis les Fans des Padres, qui se soucie de ce gars ? Joueur à la personnalité bien peu charismatique, Hoffman a eu une carrière des plus anonymes, passée dans des clubs peu flashy. [...] Enfin, pour finir sa carrière de "**non star**", il ira vers un autre club plus wild et plus sauvage, mais qui n'intéresse là encore que peu de gens [...]
- (25) L'œuvre musicale de Haydn, [...] c'est la musique non dramatique par excellence écrite à une époque où l'on cherchait justement le drame. Une « **non-musique**, une **anti musique**, une musique qui renonce aux besoins de divertir que la nouvelle société bourgeoise exige de ses héros musiciens : des effets surprenants, beaucoup de divertissement, des gestes empruntés à l'Opéra, et surtout des aspects drôles et étincelants de l'opéra bouffe. Il n'y a pratiquement rien de cela dans *Sieben Letzte Worte* [...] »
- (26) A peine dix minutes en sa compagnie et on a déjà cerné le personnage : maigre héros de roman noir, se rêvant roi pop mais fringué comme un ploux, bouffé par les contradictions et les échecs, perdant même pas magnifique. S'il y avait une échelle de Richter mesurant l'effet provoqué sur l'amateur de rock par l'apparition d'un chanteur ou d'un musicien, Lawrence aurait du mal à faire frémir l'aiguille. C'est l'**anti-Jarvis Cocker**, l'**anti-paillettes**, l'**anti-star**. Un hymne à la banalité, un **non-héros** absolu qui ne rêve précisément que de singularité extrême et de chemises à paillettes.

La première section est consacrée à un état de l'art de la littérature sur ces dérivés, qui concerne

principalement leur interprétation (4.3.1)²¹. M'appuyant sur un corpus de [*anti-N*] antonymiques, je décris les Nb que cette construction est susceptible d'accueillir (4.3.2), puis je procède à une analyse de leur interprétation (4.3.3). La dernière section tire les conclusions de la comparaison entre les [*non-N*] contraires et les [*anti-N*] antonymiques (4.3.4).

4.3.1 L'interprétation antonymique des [*anti-N*] : état de l'art

Les auteurs s'accordent à dire que dans les [*anti-N*] antonymiques la préfixation en *anti-* annule les propriétés attachées au référent du nom base (4.3.1.1), et que ces dérivés ont avant tout un sens d'opposition adversative (4.3.1.2).

4.3.1.1 Annulation des propriétés attachées au référent du nom base

La littérature est assez riche sur l'interprétation antonymique des [*anti-N*] en français, bien que les travaux sur *anti-* aient plus souvent porté sur l'interprétation adversative (ANTIRIDES_{A/N}, ANTICAPITALISTE_{A/N}, cf. partie I, sec. 1.2.1.2). Les auteurs s'accordent à dire que, dans l'interprétation antonymique des [*anti-N*], la préfixation en *anti-* entraîne une annulation²² des propriétés attachées au référent du Nb. Les analyses diffèrent toutefois quant au nombre et à la nature des propriétés affectées par la préfixation : pour certains auteurs, toutes les propriétés sont annulées (Rey, 1968 ; Corbin, 1980 ; Durand, 1982) ; pour d'autres, il s'agit des propriétés subjectives (Zribi-Hertz, 1973), des propriétés stéréotypiques (Fradin, 1997a,b), des propriétés (proto)typiques (Heyna, 2008 ; Hathout, 2009), ou encore du trait « vrai » (Heyna, 2013). Je reviens rapidement sur ces différentes analyses.

Certains auteurs semblent considérer que l'ensemble des propriétés attachées au Nb est affecté par la construction [*anti-N*] antonymique. Aucune distinction n'est faite entre plusieurs types de propriétés. Ainsi, pour Rey, « la totalité des traits du contenu de la base est affectée par le préfixe », mais la « structure » est maintenue (Rey, 1968, p. 53). L'auteur propose la représentation suivante, basée sur une décomposition sémantique en termes de traits :

- (27) X = S1, S2, S3... Sn (traits pertinents positifs)
Anti-X = -S1, -S2, -S3... -Sn (mêmes traits négativisés)

Par exemple, les *Antimémoires* de Malraux sont « à la fois des mémoires et des non mémoires » (Rey, 1968, p. 53). Dans un tout autre cadre théorique, chez Corbin (1980), « le sens du dérivé

21. Les auteurs s'intéressent très peu aux types de bases entrant dans les dérivés en *anti-*. Hathout (2009, p. 83ff) y consacre plusieurs pages mais sa description concerne presque exclusivement les [*anti-N*] adversatifs.

22. Certains auteurs parlent d'*inversion* (Rey, 1968), d'autres encore parlent de *renversement* des propriétés (Heyna 2009, 2012, 2013 et Hathout 2009).

est l'opposé de celui du radical ; dérivé et radical forment un couple antithétique » (Corbin, 1980, p. 196). Par exemple, un *antiroman* est un roman dont les caractéristiques sont opposées à celles du roman traditionnel.

Fradin (1997a,b) distingue les *propriétés constitutives* des *propriétés stéréotypiques* : l'[*anti-N*] affecte seulement les propriétés stéréotypiques. Le N dérivé « dénote un objet caractérisé par le fait qu'il se définit par la négation des propriétés stéréotypiquement attachées à N » (Fradin, 1997a, p. 90). Le patron [*anti-N*] « n'opère pas sur la représentation sémantique du N prise en bloc mais au contraire sur chaque propriété qu'encode cette dernière » (p. 340, *ibid.*). Par exemple, dans ANTI-MADONNA, employé dans l'énoncé *Céline Dion, l'anti-Madonna*, le patron [*anti-N*] annule les propriétés stéréotypiques 'provocatrice', 'femme-fatale', tout en maintenant les propriétés non stéréotypiques 'femme' et 'chanteuse' du Nb (*ibid.*).

Une telle analyse suppose que l'on se soit accordé, au préalable, sur les propriétés stéréotypiques attachées au référent du Nb. C'est ce que souligne notamment Zribi-Hertz (1973), pour qui les [*anti-N*] antonymiques sont paraphrasables par « (tout) le contraire de » (Zribi-Hertz, 1973, p. 48) et qui considère que dans cette interprétation, le rôle sémantique du préfixe *anti-* est d'exprimer non pas le "contraire objectif" du Nb, mais son "contraire subjectif". De plus, les propriétés attachées au Nb peuvent varier « à l'infini selon les locuteurs » (p. 49, *ibid.*).

Heyna (2008, 2009, 2012, 2013) et Hathout (2009) adoptent une position proche de celle de Fradin (1997a,b) et considèrent que le patron [*anti-N*] agit sur l'intension du Nb en annulant ou en renversant certains des traits sémantiques considérés comme (proto)typiques. Le référent appartient à la catégorie des Nb, parce que « suffisamment de traits pertinents sont maintenus » (Heyna, 2008, p. 13f). Par exemple, « un antihéros reste malgré tout une sorte de héros » (*ibid.*). Les auteurs soulignent toutefois que les traits négativisés ne sont pas toujours identifiables, et que la glose accompagnant l'[*anti-N*] permet d'identifier les propriétés annulées. On revient donc au problème de l'identification des propriétés souligné par Zribi-Hertz (1973). Heyna (2013) précise son analyse et montre que l'[*anti-N*] antonymique « restreint l'extension du concept nominal dénoté par le Nb, en signifiant la « non-conformité au type » : la préfixation en *anti-* fonctionne un peu comme l'adjectif *faux* dans *un faux col*, en affectant ce que l'auteure appelle « le trait [+vrai] ».

Malgré les différences entre les analyses, il ressort de la littérature le constat d'une double relation entre le dérivé et sa base : le nom dérivé est à la fois dans une relation sémantique d'opposition antonymique (= de négation) et d'hyponymie avec son nom base. Ainsi, Rey (1968) considère que les *Antimémoires* de Malraux se présentent comme une sous-espèce de Mémoires, puisque tous deux sont des objets (plus précisément, des livres) ; mais les traits propres au

réfèrent 'mémoires' sont inversés (Rey, 1968, p. 54f). Pour Heyna (2008, 2009, 2012, 2013) et Hathout (2009), les [*anti-N*] appartiennent à la classe du Nb et en forment une sous-classe, donc il y a rapport d'inclusion sémantique d'hyponymie ; mais ces dérivés expriment également un écart par rapport au prototype exprimé par le Nb, d'où un rapport d'opposition antonymique. Plénat *et al.* (2004) prennent l'exemple du lexème AFFICHE tel qu'illustré en (28) :

(28) Cette affiche de saison est presque une **anti-affiche**, sombre, sourde, discrète mais une image qui a du sens. (Plénat *et al.*, 2004, p. 9)

Appliquée à l'exemple (28), l'hypothèse de Heyna (2013) selon laquelle la préfixation en *anti-* affecte le trait « vrai » signifie qu'AFFICHE₁ est l'hypéronyme, AFFICHE₂ l'hyponyme non marqué, correspondant à une « vraie » affiche, et ANTI-AFFICHE l'hyponyme marqué, où la préfixation en *anti-* porte sur le trait « vrai » de AFFICHE₂. Selon cette approche, le lexème AFFICHE est donc « polysémique » (Heyna, 2013, p. 66) : il peut désigner l'hypéronyme (n'importe quel type d'affiche), ou l'hyponyme non marqué (une « vraie » affiche). La relation sémantique entre ces différents lexèmes est illustrée par la figure 4.1.

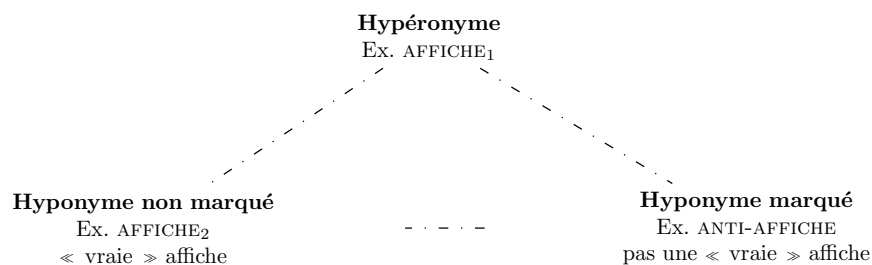


FIG. 4.1 – Relation sémantique entre les [*anti-N*] antonymiques et leur Nb (Heyna, 2013, p. 66).

J'ai montré plus haut que la relation entre le Nb et le [*non-N*] contraire est plutôt d'ordre pragmatique : le Nb et le [*non-N*] contraire ne sont pas dans une relation d'hyponymie et il n'est pas possible de les représenter par un tel schéma. Si l'analyse d'Heyna (2013) est correcte, alors les [*anti-N*] antonymiques et les [*non-N*] contraires sont différents.

4.3.1.2 Expression de l'opposition adversative

J'ai déjà mentionné (partie I, sec. 1.2.1.2) le fait que la préfixation en *anti-* sert avant tout à former des dérivés à valeur adversative : le dérivé a le sens de 'qui cherche à combattre la nuisance que constitue Nb' (p. ex. ANTICAPITALISTE_{A/N}). Certains auteurs (Zribi-Hertz,

1973; Hathout, 2009) considèrent qu'au-delà des différences sémantiques entre les [*anti-N*] adversatifs et les [*anti-N*] antonymiques, la préfixation en *anti-* réfère toujours à une opposition adversative : le sens le plus saillant de la préfixation en *anti-* est un sens adversatif, et le sens d'opposition antonymique est secondaire.

Comme le souligne Zribi-Hertz (1973), les deux valeurs distinctes (c'est-à-dire l'interprétation adversative et l'interprétation antonymique) des dérivés en *anti-* « ont en commun la notion d'opposition » (Zribi-Hertz, 1973, p. 20), qui se traduit soit par l'idée d'antagonisme (pour les dérivés adversatifs), soit par l'idée de contraire (pour les dérivés antonymiques). Comme tous les auteurs à sa suite, Zribi-Hertz constate que la valeur adversative est la plus fréquemment présente dans les dérivés en *anti-*; c'est également un constat que j'ai pu faire lors de l'apprêtement de mon corpus de travail. On notera aussi que le poids sémantique d'*anti-* est tel qu'il est possible de lui attribuer un sens hors contexte, et il s'agit toujours du sens adversatif. On le rencontre facilement en emploi autonome dans le discours, tout comme son antonyme *pro-* :

- (29) a. Sur le non-cumul, pro et anti jouent la surenchère. (*Wiktionary*, s.v. *anti*)
b. Mariage gay : la mobilisation des antis ne faiblit pas. (*Wiktionary*, s.v. *anti*)

Le préfixe *non-* ne possède pas cet emploi autonome :

- (30) a. ?Sur le non-cumul, oui et non jouent la surenchère.
b. ?Mariage gay : la mobilisation des nons ne faiblit pas.

A aussi été soulignée l'existence de dérivés polysémiques qui peuvent avoir les interprétations antonymique et adversative, selon leur contexte d'emploi. Par exemple, ANTIROMAN_N peut renvoyer à un roman qui n'a pas les propriétés d'un roman, mais peut également être employé comme adjectif avec un sens adversatif, par exemple *Paul est résolument antiroman dans ses lectures* (Corbin, 1980, p. 197)²³. Certains dérivés peuvent avoir les deux interprétations en même temps : « les deux valeurs en question [adversative et antonymique] ne se distinguent pas toujours de manière très tranchée, et peuvent même se mêler dans l'interprétation » (Zribi-Hertz, 1973, p. 52). Par exemple, ANTIPAPE désigne à la fois « un pape dont les propriétés caractérisantes sont inversées puisqu'il n'appartient pas à la papauté catholique romaine » et « une personne qui considère cette papauté comme une nuisance, qui s'oppose à elle et en conteste la légitimité » (Hathout, 2009, p. 105). De façon similaire, ANTIPÉDAGOGIE désigne « une pédagogie basée sur des principes différents de ceux de la pédagogie traditionnelle » qui « considère [...] cette dernière comme une nuisance, la combat et cherche à s'imposer à sa place » (*ibid.*).

23. On peut aussi imaginer un emploi adversatif d'ANTIROMAN_N : *Les antiromans firent irruption dans la librairie et mirent à terre tous les romans qui s'y trouvaient.*

4.3.2 Description des [anti-N] antonymiques

Un corpus de [anti-N] antonymiques a été constitué afin de pouvoir les comparer aux [non-N] contraires. Issu de la nomenclature du *TLFi*, de la base Frantext et d'internet (Colibri² et GlossaNet), il est composé de 192 types d'[anti-N] antonymiques. Dans cette section, j'examine les bases des [anti-N] antonymiques du point de vue de leurs caractéristiques morphosyntaxiques (4.3.2.1), puis sur leur sémantisme (4.3.2.2).

4.3.2.1 Forme des noms bases

Le tableau (4.6) récapitule la distribution des types morphosyntaxiques de bases parmi les [anti-N] antonymiques. Cette construction accueille principalement des noms simples (43 %) et des noms propres (28 %). Dans des proportions moindres, on rencontre notamment des noms dénominaux, désadjectivaux et déverbaux.

Forme Nb	Exemple	Types	%Types
Simplex	PODIUM	84	43.75 %
Nom propre	JAPON	54	28.12 %
Nom dénominal	GUERRIER	17	8.85 %
Nom désadjectival	GÉNÉROSITÉ	10	5.20 %
Nom déverbal	CRÉATION	9	4.68 %
Composé	IDÉOLOGIE	6	3.12 %
Unité polylexicale	BLOUSON NOIR	4	2.08 %
Nom apparenté à un pronom	MOI	1	0.52 %
Autre	TIP TOP	7	3.64 %

TAB. 4.6 – Types morphosyntaxiques de Nb dans les [anti-N] antonymiques.

◆ Comme avec les [non-N] contraires, les bases simples sont nombreuses (MONDE, PODIUM) :

- (31) a. La preuve que le rock n'était pas mort avec Buddy Holly, mais aussi que chaque musique crée un **anti-monde**.
- b. Bordeaux, Toulouse et Rennes sont, dans cet ordre, les équipes que vous jugez les plus décevantes dans ce trio d'outsiders en panne de résultats. Vos réactions à notre sondage. [...] Dans l'immédiat, vous placez les Girondins sur la première marche de notre **anti-podium** (42 %), suivis de Toulouse (36 %) et de Rennes (22 %) que vous êtes assez nombreux à "sauver".

<http://www.lequipe.fr/Football/Actualites/Bordeaux-vous-a-le-plus-decus/357361>

◆ Les bases Npr constituent plus du quart des bases des [*anti-N*] antonymiques; il s'agit principalement de noms propres désignant des êtres humains (DE GAULLE), mais on trouve aussi des toponymes (JAPON), des noms propres dénotant des institutions (SORBONNE) et des noms d'œuvres d'art (CORYDON). C'est une différence notable entre ces constructions et les [*non-N*] contraires, pour lesquels on ne rencontre aucune base Npr dans le corpus.

(32) a. François Hollande est l'**anti-de Gaule** par excellence. Dans les crises, il ne renverse pas la table. Il gagne du temps. Toute sa vie, il s'est méfié du lyrisme, des grands mots, des grands hommes et des révolutions.

<http://fressoz.blog.lemonde.fr/2013/04/28/francois-hollande-la-resilience-pour-seule-arme/>

b. Plus d'un trait découle de cette opposition qui fait du Canada un **anti-Japon**. Le Japonais ne craint ni le vent, ni le froid. Dans sa maison de papier, tout à fait impropre au chauffage, le vent entre et sort comme chez lui.

c. Après 1968, Paris IV sert de refuge à la fraction la plus conservatrice du monde académique, tandis que Paris VIII, qui se voulait une sorte d'**anti-Sorbonne**, concentrera l'avant-garde intellectuelle et politique de l'époque.

http://www2.univ-paris8.fr/colloque-mai/Communications/Soulie_%20Notre-histoire.html

d. Le docteur X., ami de Henri Béraud, a, paraît-il, écrit son **anti-corydon** en trois jours. Que n' a-t-il employé ce temps à mieux lire mon livre ! Il n' aurait plus songé à écrire le sien.

On note que ces [*anti-N*] sont généralement mis en parallèle avec un autre Npr (Hollande/de Gaule; Canada/Japon, etc.).

Bien évidemment, les scripteurs supposent que leurs lecteurs disposent eux aussi des connaissances encyclopédiques qui permettent d'identifier de Gaule (32a) comme un Président de la République française théâtral et charismatique. Dans le cas de NPr de lieux (32b) ou d'institutions (32c), le mécanisme reste le même : par exemple, au NPr Sorbonne est attaché un certain nombre de propriétés stéréotypiques; la première partie de l'énoncé en donne d'ailleurs un aperçu (« fraction la plus conservatrice du monde académique »).

◆ Les bases dénominales (ÉMERSONIEN), désadjectivales (SOLIDARITÉ) et déverbaux (SÉDUCTEUR) sont peu nombreuses — mais c'est aussi le cas dans le corpus de [*non-N*] contraires.

(33) a. Si l'on peut envisager Emerson comme l'individualiste absolu – et je dis absolu parce que serein, souriant, amène, tellement pénétré de la chose qu'il n'éprouve même plus le besoin d'en faire la théorie, – Henry James est l'**anti-émersonien** type.

b. L'instinct violent d'**anti-solidarité**, le besoin de disparité totale et un farouche appétit d'indépendance nous ressaisissent en présence de visages qui nous déplaisent.

- c. Son aveu si caractéristique à Lady Melbourne, qu’il n’avance jamais que lorsque la femme a fait spontanément plus de la moitié du chemin, pourrait être la devise de cet **anti-séducteur** qui ne fait qu’un avec le séducteur malgré lui.

On note donc la proportion importante de noms propres parmi les Nb des [*anti-N*] antonymiques, alors que seules des requêtes ciblées permettent d’en trouver dans les [*non-N*] contraires.

4.3.2.2 Sémantique des noms bases

Le tableau (4.7) récapitule la distribution des types sémantiques de bases parmi les [*anti-N*] antonymiques. Plus d’un quart des Nb sont des noms propres (28 %), et un autre quart est constitué de noms dénotant des abstractions (27 %). Les Nb dénotant des êtres humains sont aussi relativement nombreux (20 %), et encore plus nombreux si l’on y ajoute les Npr de personnes (plus de la moitié des Nb noms propres sont des noms propres de personnes).

Sémantique Nb	Exemple	Types	%Types
Nom propre	JAPON	54	28.12 %
Abstraction	ORIGINE	53	27.60 %
Être humain	BLOUSON NOIR	40	20.83 %
Artefact	SONOTONE	18	9.37 %
Propriété	GÉNÉROSITÉ	12	6.25 %
Événement	STRIP-TEASE	9	4.68 %
Espèce naturelle	MONTAGNE	5	2.60 %

TAB. 4.7 – Types sémantiques de Nb dans les [*anti-N*] antonymiques.

◆ J’ai déjà mentionné le fait que les bases Npr sont bien plus nombreuses dans les [*anti-N*] antonymiques que dans les [*non-N*] contraires. Dans plus de la moitié des cas, ces Npr réfèrent à des êtres humains (DE GAULLE, GIONO, NAPOLEON, SHAKESPEARE). De manière générale, les bases dénotant des êtres humains sont plus nombreuses dans les [*anti-N*] antonymiques que dans les [*non-N*] contraires (INTELLECTUEL, BLOUSON NOIR)²⁴ :

- (34) a. J’en vins à représenter à ses yeux la brute, l’**anti-intellectuel**, le fils de famille gâté par l’oisiveté et les orgies.
- b. L’accusé, tel que vous me le décrivez, est une sorte d’**anti-blouson noir**, le brave type que rien ne prédisposait au meurtre et qui y a été conduit malgré lui.

24. En (34b), une relation métonymique relie l’artefact *blouson noir* à un être humain.

◆ Les noms dénotant des abstractions constituent eux aussi plus du quart des Nb (MODE, ORIGINE). J'ai montré qu'ils étaient également nombreux dans les [*non-N*] contraires.

- (35) a. Après la Seconde Guerre mondiale apparaissent les premières modes jeunes minoritaires (zazous, Saint-Germain-des-Prés, beatniks), premières « **anti-modes** » qui, à partir des années 1960, prendront une ampleur et une signification nouvelles.
- b. La Chine venait donc prendre la place d'une **anti-origine** : la plus profonde, la plus ancestrale, la race des ancêtres aux yeux bridés, mais aussi la plus invraisemblable, donc la plus indolore, impersonnelle, sans couleurs enfantines, juste un puzzle de mirages.

◆ On rencontre aussi des Nb référant à des artefacts (SONOTONE, PORTRAIT) :

- (36) a. Moi qui souffre, comme déjà dit, d'hyperacousie, je regrette de très mal supporter cette sorte d'**anti-sonotone**, qui ajoute au bruit du dehors un bourdonnement intérieur bien incapable de le couvrir.
- b. G. Breton, écrivain malicieux, définit ainsi l'**anti-portrait** : petit portrait non-conformiste contraire au portrait que l'on fait des grands hommes.

◆ Les Nb dénotant des événements (COMMUNICATION, STRIP-TEASE) sont semble-t-il moins nombreux que dans les [*non-N*] contraires :

- (37) a. L'interview, c'est l'**anti-communication**. Et c'est sans doute pourquoi, justement, il est si frénétiquement exploité dans une société fondée sur les coupures des flux d'énergie, et sur la délivrance au public de faux-semblants, d'apparences privatives de réalité, et en son lieu et place.
- b. Il va jusqu'à la chaise où sont posés ses vêtements, il commence à se rhabiller. [...] premier acte : le caleçon, acte deux : la liquette, acte trois : les chaussettes avant le pantalon, enfin acte quatre : la cravate et le geste rond qu'elle implique - cet **anti strip-tease** qui ne cesse d'être ridicule que s'il s'accomplit dans la bonne humeur, Laurent, parce qu'il est sombre, en fait une espèce de drame.

Pour récapituler, le corpus suggère que les [*anti-N*] antonymiques ont une préférence pour les bases noms propres, celles qui dénotent des êtres humains et des abstractions. Je rappelle que les [*non-N*] contraires, quant à eux, ont une préférence pour les Nb dénotant des abstractions, des événements et des artefacts, et accueillent très rarement des noms propres.

4.3.3 Interprétation des [*anti-N*] antonymiques

Comme on l'a vu, l'examen du corpus suggère que les [*anti-N*] antonymiques et les [*non-N*] contraires ont des préférences différentes quant au type de Nb qu'ils peuvent accueillir. Dans

cette section, je me penche sur l'interprétation des [*anti-N*] antonymiques afin de les comparer avec les [*non-N*] contraires. J'ai montré que ces derniers sont sémantiquement endocentriques (un *non match* est un mauvais match, mais c'est un match) et que la relation qui unit le Nb et le [*non-N*] contraire n'est pas une relation d'hyponymie : elle est d'ordre pragmatique parce que ces dérivés ont une valeur axiologique et métalinguistique. Je montre que les [*anti-N*] antonymiques ne sont pas nécessairement sémantiquement endocentriques (4.3.3.1), et que les [*anti-N*] antonymiques possèdent souvent, aussi un effet de sens adversatif (4.3.3.2).

4.3.3.1 Exocentricité sémantique possible

L' [*anti-N*] antonymique et le Nb renvoient parfois à la même entité. Par exemple, on peut concevoir les *anti-modes* comme des modes (35a) ou une interview comme une sorte de communication (37a). De même, Breton définit l'anti-portrait comme une sorte de portrait (36b). L'anti-psychiatrie, l'anti-art et l'anti-littérature se définissent comme un type particulier de psychiatrie, d'art et de littérature.

Dans d'autres cas, il est difficile de décider si le Nb et le dérivé renvoient bien à la même entité. C'est le cas avec certains artefacts comme cet engin électrique à mi-chemin entre le vélo et la voiture :

- (38) Pour lutter contre la pollution, la Twike, une **anti-voiture** suisse à énergie électrique et à pédales, a pris la bonne vieille allure futuriste d'une excentrique des années 45. (Heyna, 2013)

Contraction de *TWIN* et *BIKE*, la *TWIKE* serait non pas une voiture, mais un vélo. Mais cet engin est aussi décrit de la façon suivante par ses constructeurs : « nous ne connaissons aucun véhicule qui mérite autant l'appellation "voiture de sport" comme le *TWIKE* »²⁵, ce qui suggère que cette antivoiture est une voiture.

Contrairement à certains auteurs, qui considèrent que le Nb et l' [*anti-N*] antonymique sont toujours dans une relation d'hyponymie (Heyna, 2008 ; Hathout, 2009 ; Heyna, 2009, 2012, 2013), il arrive que l' [*anti-N*] antonymique réfère clairement à une entité de nature différente de l'entité dénotée par le Nb. Il n'y a alors pas d'hyponymie et il n'est pas possible d'appliquer les tests CONT-1a, CONT-1b, CONT-3 et CONT-4 présentés dans la partie II (sec. 1.4.3) et repris au début de ce chapitre 4. Ainsi, une cocotte minute n'est pas une montagne, et la gadoue n'est pas une cité :

25. <http://www.twike.com/fr/vehicule/twike-3/>.

(39) a. La cocotte minute, ou cocotte pression, est une **anti-montagne** : en altitude, l'air de raréfie, la pression est inférieure à la pression au niveau de la mer, de sorte que les molécules d'eau [...] quittent plus facilement la masse du liquide où elles se trouvaient. [...] Au contraire, dans une cocotte, l'eau qui s'évapore en début de cuisson augmente progressivement la pression dans la cocotte, de sorte que les molécules d'eau sortent plus difficilement du liquide [...].

[http://www.ac-nancy-metz.fr/pres-etab/Vuillaume/opinfo00/Messerlin_bidet/reac\[...\]](http://www.ac-nancy-metz.fr/pres-etab/Vuillaume/opinfo00/Messerlin_bidet/reac[...])

b. La gadoue est semblable à l'oignon qui est fait de peaux superposées, et cela jusqu'au coeur. La substance des choses - pulpe des fruits, chair, pâtes, produits d'entretien ou de toilette, etc. - s'est évanouie, consommée, absorbée, dissoute par la cité. La gadoue - cette **anti-cité** - amoncelle les peaux.

En fait, dans les [*anti-N*] en (39), l'interprétation antonymique semble mêlée à l'interprétation symétrique (symétrie de pression dans le cas de la cocotte minute, symétrie/inversion « en miroir » (cf. Hathout 2009) dans le cas de la gadoue).

L'exocentricité sémantique est particulièrement évidente dans le cas des [*anti-N*] antonymiques dont le Nb est un nom propre, comme dans les exemples en (32). Comme je l'ai expliqué, les noms propres sont des dénominations bien particulières : par défaut, ils renvoient à un unique individu ; sinon, ils doivent être « métaphorisés » (Kleiber, 1981) pour renvoyer aux propriétés attachées à cet individu. On comprend pourquoi les [*anti-N*] antonymiques, qui peuvent être sémantiquement exocentriques, fonctionnent plus facilement avec des Npr que les [*non-N*] contraires, qui sont toujours sémantiquement endocentriques. Par défaut, un Npr entrera dans la construction [*anti-N*] antonymique, pas dans la construction [*non-N*] contraire, puisque, par défaut, deux Npr renvoient à deux entités différentes (p. ex. Hollande/de Gaulle ; Canada/Japon).

4.3.3.2 L'antonymie adversative au premier plan ?

Au moins 56 des 192 [*anti-N*] antonymiques du corpus ont un sens teinté d'adversativité : non seulement l'entité qu'ils dénotent possède des propriétés différentes de l'entité dénotée par le Nb, mais elle s'oppose activement à l'entité dénotée par le Nb, parce qu'elle la considère comme une nuisance. Ces [*anti-N*] antonymiques renvoient généralement à des domaines scientifiques (MÉDECINE, PHILOSOPHIE, PSYCHOLOGIE, PSYCHIATRIE, TECHNIQUE), à des œuvres d'art ou à des artefacts informationnels (ROMAN, POÉSIE, THÉÂTRE). Par exemple :

(40) a. Ce qu'on retiendra de certains principes de l'**antipsychiatrie**, c'est la nécessité de respecter le plus possible la liberté du patient, sa créativité, son droit à affirmer une

destinée mais sans pour autant renoncer à l'assister, à le protéger et à éliminer les troubles les plus spectaculaires.

- c. S'il a repris l'oeuvre de Guillaume De Lorris, ce n'est pas en continuateur ingénu : il en a écrit la palinodie, il a écrit un **anti-Guillaume**. Il s'est introduit dans le poème de son prédécesseur avec l'intention malicieuse de ruiner sa philosophie au profit de la sienne propre.
- b. les **antiromans** conservent l'apparence et les contours du roman ; ce sont des ouvrages d'imagination qui nous présentent des personnages fictifs et nous racontent leur histoire. Mais c'est pour mieux décevoir : il s'agit de contester le roman par lui-même, de le détruire sous nos yeux dans le temps qu'on semble l'édifier, d'écrire le roman d'un roman qui ne se fait pas, qui ne peut pas se faire.

Je rejoins donc Zribi-Hertz (1973) et Hathout (2009), pour lesquels le sens le plus saillant du patron [*anti-N*] est un sens adversatif (sec. 4.3.1.2). La cause de cette saillance est peut-être la fréquence plus importante de la lecture adversative des [*anti-N*] par rapport aux autres interprétations. Mais je considère qu'il est important de tenir compte de l'ensemble du réseau sémantique dans lequel s'inscrivent les [*anti-N*] antonymiques, réseau qui contient également des [*anti-N*] renvoyant à une opposition symétrique/d'inversion et d'autres qui renvoient à une opposition adversative (cf. figure 1.2, partie I, sec. 1.2.1.2). Les [*non-N*] contraires n'appartiennent pas à ce réseau sémantique : comme je l'ai montré, les autres [*non-N*] renvoient soit à l'absence d'une entité dynamique ou stative (interprétation ontologique), soit à une entité qui se définit par la non-appartenance à une classe d'entités (interprétation complémentaire).

4.3.3.3 Tous les [*anti-N*] antonymiques n'ont pas un sens axiologique

J'ai montré que les [*non-N*] contraires sont sémantiquement endocentriques (qualifiée de *non ville*, Sarcelles est pourtant bien une ville), mais qu'ils n'entrent pas dans une relation d'hyponymie avec leur Nb parce qu'ils ont une valeur axiologique/métalinguistique — la négation est plutôt d'ordre pragmatique que sémantique. Qu'en est-il des [*anti-N*] antonymiques ? Tout d'abord, je rappelle que certains d'entre eux sont sémantiquement exocentriques : c'est le cas lorsque le Nb est un Npr, mais aussi lorsque l'interprétation antonymique est mêlée à l'interprétation symétrique/d'inversion, comme dans l'exemple (39). Par définition, ces dérivés ne peuvent pas être les hypéronymes de leur Nb. Il faut donc examiner les [*anti-N*] antonymiques sémantiquement endocentriques : ont-ils une valeur axiologique, comme les [*non-N*] contraires, ou sont-ils les hypéronymes de leur Nb ?

Les tests utilisés pour identifier le caractère qualifiant, axiologique et métalinguistique des [*non-N*] contraires sont les tests CONT-5a ('Ce X, quel [*non-N*] !'), CONT-5b (interrogation

impossible) et CONT-5c ('pour moi, X est un [*non-N*']). Dans certains cas, l'[*anti-N*] ne passe pas les tests, parce que le sens du dérivé est relativement neutre : il y a inversion de propriétés sans jugement de valeur du locuteur sur l'appartenance du référent du dérivé à la catégorie dénotée par le Nb. C'est le cas par exemple d'ANTI-UNIVERS et de ANTI-MONDE :

- (41) a. En face d'elle se dresse ses ennemis perpétuels : l'esprit et la volonté, puissances de dissociation et de mort, venus d'on ne sait quel **anti-univers**.
- b. La preuve que le rock n'était pas mort avec Buddy Holly, mais aussi que chaque musique crée un **anti-monde**. Une bulle irisée, où se déplace l'auditeur, plus grand, plus fort et plus libre et plus beau que sur terre.

Dans d'autres cas, le sémantisme de l'[*anti-N*] est très proche du [*non-N*] contraire :

- (42) a. Thomas Covenant est loin d'être un héros classique, mais plutôt un **non-héros** qui amène le malheur sur tous les personnages qui croisent son chemin. Il refuse avec obstination le rôle de sauveur qu'on veut lui voir jouer.
[http://www.babelio.com/livres/Donaldson-Les-Chroniques-de-Thomas-Covenant\[...\]](http://www.babelio.com/livres/Donaldson-Les-Chroniques-de-Thomas-Covenant[...])
- b. [Julie] Andrews est une **antistar**. Elle ne reçoit pas 17 000 lettres par semaine, aucun maharajah ne viendra se pendre à sa porte avec un de ses bas, comme pour Gloria Swanson dans "Sunset Boulevard". (*TLFI*, s.v. *antistar*)

On note que, comme dans le cas des [*non-N*] contraires, le contexte joue parfois un rôle dans l'identification des propriétés affectées par le patron [*anti-N*]. Par exemple, en (43), ANTI-WESTERN n'est pas associé aux mêmes propriétés :

- (43) a. Un roman sur le mal et un regard sans concession, qui exhibe la face cachée de l'histoire américaine, scandée par les massacres, les exactions, les larcins, etc. En somme un **anti western**. Les décors sont les mêmes que dans les westerns hollywoodiens, mais la conquête n'aboutit à rien, sinon au vide, à la vacuité de l'immensité désertique où la violence se déploie en pure perte.
http://missiontice.ac-besancon.fr/documentation/ancien_site/coups_coeur09-10.html
- b. Je conseille Blessés (Actes Sud), un roman contemporain de l'Américain Percival Everett, paru en France il y a quinze jours. Il s'agit d'un **anti-western** où le héros est un cow-boy noir. Le livre aborde des thèmes comme le racisme et l'exclusion dans les États-Unis d'aujourd'hui. Il y est aussi question d'homosexualité. C'est un roman très touchant, où l'on retrouve un peu l'atmosphère des grands espaces américains des livres de Jim Harrison.
[http://www.leparisien.fr/loisirs-et-spectacles/il-conseille-un-western-anticonformiste-...](http://www.leparisien.fr/loisirs-et-spectacles/il-conseille-un-western-anticonformiste-[...])

Ce sont les exemples de ce type, comme les exemples (24)-(26) mentionnés au début de cette section, qui ont motivé une comparaison entre les [*non-N*] contraires et les [*anti-N*] antonymiques. Ils sont en fait relativement peu nombreux.

Sémantiquement parlant, la classe des [*anti-N*] antonymiques semble donc plus hétérogène que celle des [*non-N*] contraires. Certains d'entre eux, lorsqu'ils sont sémantiquement endocentriques, sont associés à un jugement de valeur du locuteur, mais ce n'est pas toujours le cas.

4.3.4 Conclusions sur la comparaison des [*anti-N*] et des [*non-N*]

Dans cette section, j'ai montré que ces deux patrons diffèrent sur plusieurs points :

- Les [*anti-N*] antonymiques fonctionnent très bien avec des bases qui sont des noms propres, ce qui n'est pas le cas des [*non-N*] contraires ;
- Les [*non-N*] contraires préfèrent les bases dénotant des abstractions, des événements et des artefacts ; les [*anti-N*] antonymiques ont une nette préférence pour les bases dénotant des êtres humains (ce qui est à rapprocher de la proportion importante de Npr parmi les bases) et, dans une moindre mesure, celles dénotant des abstractions.
- Les [*non-N*] contraires sont sémantiquement endocentriques, tandis que les [*anti-N*] antonymiques peuvent être sémantiquement exocentriques ;
- Les [*non-N*] contraires correspondent à de l'opposition antonymique, c'est-à-dire à de la négation ; les [*anti-N*] antonymiques ont souvent une valeur adversative, qui ne correspond pas à de la négation ;
- Bien que sémantiquement endocentriques, les [*non-N*] contraires ont une valeur axiologique et métalinguistique : le Nb et le dérivé ne sont donc pas dans une relation d'hyponymie. Lorsqu'ils sont sémantiquement endocentriques, certains [*anti-N*] antonymiques entretiennent une relation d'hyponymie avec leur Nb, tandis que d'autres, comme les [*non-N*] contraires, ont une valeur axiologique.

Présentée dans la littérature comme homogène, la classe des [*anti-N*] antonymiques regroupe en fait des dérivés assez différents. L'examen de mon corpus de travail montre que seul un petit nombre d' [*anti-N*] antonymiques a une interprétation similaire aux [*non-N*] contraires. Par ailleurs, la construction [*anti-N*] antonymique est formellement proche de la construction [*anti-N*] symétrique/d'inversion et de la construction [*anti-N*] adversative (cf. figure 1.2, partie I, 1.2.1.2), et ceci joue un rôle dans les effets de sens que peuvent prendre ces dérivés. Les [*non-N*] contraires s'inscrivent dans un réseau de constructions différentes (cf. les [*non-N*] ontologiques et complémentaires décrits aux chapitres 2 et 3). Le sens d'opposition antonymique dénoté par certains [*anti-N*] ne correspond donc pas totalement à la négation des [*non-N*] contraires.

4.4 L'interprétation contraire : bilan

Un $[non-N]$ contraire et son Nb sont à la fois maximale et minimale différents : un $[non-N]$ contraire renvoie à une entité à propos de laquelle le locuteur formule une évaluation péjorative, mais un $[non-N]$ contraire et le Nb réfèrent à la même entité. Le Nb correspond à la fois au présupposé de prédication et au domaine conceptuel.

Je considère que le schéma $[non-N]$ contraire est une sous-construction de la construction générale (44) :

$$(44) \left[non-[X]_{Ni} \right]_{Nj} \leftrightarrow [NÉGATION DE SEM_i]_j$$

La construction contraire renvoie à une entité qui ne possède pas les propriétés stéréotypiques de l'entité dénotée par le Nb :

$$(45) \left[non-[X]_{Ni} \right]_{Nj} \leftrightarrow [entité qui ne possède pas les propriétés stéréotypiques de SEM_i]_j$$

Le tableau 4.8 récapitule les principales caractéristiques de la construction $[non-N]$ contraire.

Exemple	<i>Sarcelles c'est l'archétype de la non-ville, le chef d'œuvre de l'aberration urbanistique.</i>
Fréquence de types	5 % (interprétation la moins fréquente)
Représentation	$[non-[X]_{Ni}]_{Nj} \leftrightarrow$ [entité qui ne possède pas les propriétés stéréotypiques de $SEM_{i,j}$]
Tests	<p>'Un [<i>non-N</i>] est un N'</p> <p>'X est un [<i>non-N</i>], mais c'est un N quand même'</p> <p>$[non-N] \neq$ 'l'absence de N'</p> <p>'Strictement parlant, X est un [<i>non-N</i>]'</p> <p>#'il s'agit soit d'un N, soit d'un [<i>non-N</i>]'</p> <p>'Ce X, quel [<i>non-N</i>] !'</p> <p>interrogation impossible</p> <p>'Pour moi, X est un [<i>non-N</i>]'</p>
Morphosyn. Nb	<p>Tous les types de noms</p> <p>Mais surtout ceux qui ne sont pas sélectionnés par défaut par les interprétations ontologique et complémentaire : Nb simplex en particulier (NON OISEAU, NON FEMME)</p>
Sém. Nb	Noms auxquels peuvent être attachés des stéréotypes
Négation (logique)	Non comparable à la négation logique (cf. effets de sens, rôle de la pragmatique)
Relation Nb/N dérivé	<p>→ présupposition d'existence</p> <p>→ domaine conceptuel commun (le [<i>non-N</i>] est un Nb)</p>
Effets de sens	<p>Axiologique (péjoration)</p> <p>Métalinguistique</p>
Contexte d'emploi	<p>Interprétation dépendante du contexte</p> <p>Glose qui spécifie les propriétés stéréotypiques mises en jeu</p> <p>Importance du <i>common ground</i></p>

TAB. 4.8 – Principales caractéristiques des [*non-N*] contraires.

Conclusion : les [*non-N*] en synchronie

Ce chapitre commence par faire le bilan des données analysées dans cette partie II sur les [*non-N*] en synchronie (5.1). La question du statut des constructions [*non-N*] est abordée dans la deuxième section, qui reprend les hypothèses dans l'introduction de la partie II ; j'y montre que les [*non-N*] sont des lexèmes préfixés (5.2). La troisième et dernière section présente l'organisation des trois constructions [*non-N*] (5.3).

5.1 Les trois interprétations : bilan

J'ai montré dans les chapitres précédents que le type de nom base et le contexte jouent tous les deux un rôle dans l'interprétation du [*non-N*] : chaque type sémantique de nom-base entraîne une interprétation préférentielle du lexème construit, mais pourvu que le contexte le permette, n'importe quel nom base peut entrer dans chacune des trois interprétations. Dans les paragraphes qui suivent, je me penche tout d'abord sur le rôle de la base (5.1.1), puis sur celui du contexte (5.1.2). Je montre ensuite ce qui rapproche et ce qui différencie les trois interprétations (5.1.3). Enfin, je souligne dans la dernière sous-section que la sémantique des [*non-N*] échappe en partie à la dichotomie faite en logique entre négation contradictoire et négation contraire (5.1.4).

5.1.1 Rôle de la base

Les graphiques en (5.1) montrent la répartition globale des types morphosyntaxiques et sémantiques de bases dans les [*non-N*] du corpus, toutes interprétations confondues. Les bases les plus nombreuses sont les noms morphologiquement dérivés de verbes d'une part, et les noms référant à des événements d'autre part. Ceci est en lien avec le fait que l'interprétation ontologique, qui a une préférence pour ce type de bases, est la plus fréquente. Les bases simplex et désadjectivales, et les bases dénotant des êtres humains sont également fréquentes — celles-ci correspondent surtout à l'interprétation complémentaire. Il est intéressant de rappeler que la

revue de la littérature sur les [*non-N*] de l'anglais avait suggéré que ces dérivés fonctionnent particulièrement bien avec les noms référant à des événements ou à des êtres humains (partie II, sec. 1.1.1). On note tout de même que la construction [*non-N*] accueille des types de noms assez variés.

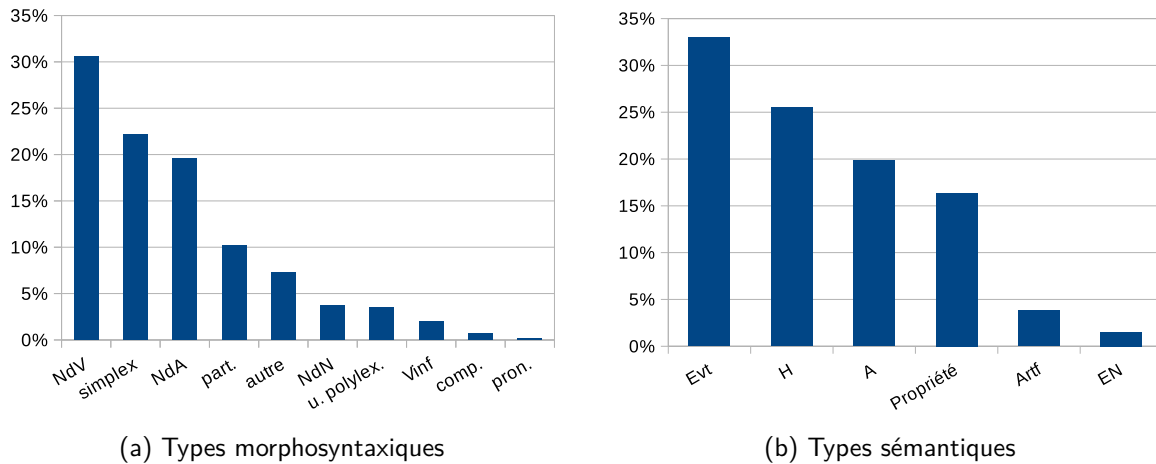


FIG. 5.1 – Types Nb dans les [*non-N*].

Les graphiques 5.2 et 5.3 résument la répartition des types morphosyntaxiques et sémantiques de bases selon l'interprétation du construit.

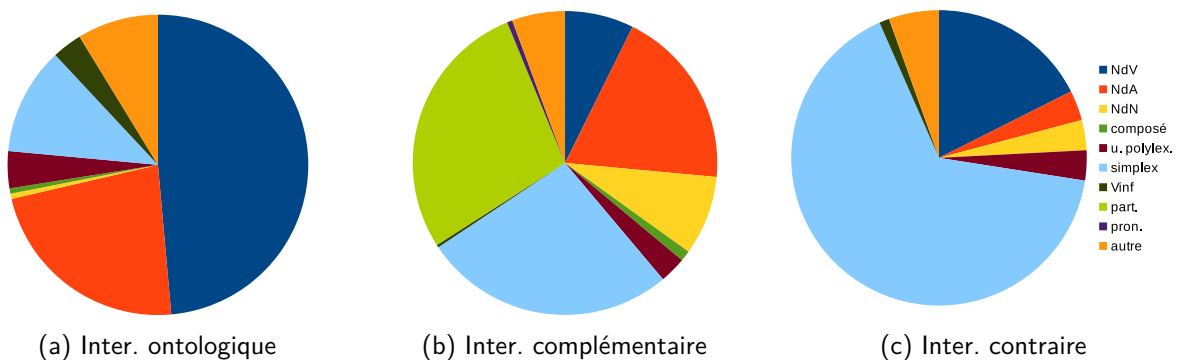


FIG. 5.2 – Types morphosyntaxiques de Nb dans les [*non-N*].

La répartition des types sémantiques de bases (graphique 5.3) est plus intéressante que celle des types morphosyntaxiques de base (graphique 5.2) dans la mesure où les tendances que l'on observe sont plus marquées. Les interprétations ontologique et complémentaire ont une nette préférence pour certains types sémantiques de base ; toutefois, il est plus difficile d'en dire autant en ce qui concerne l'interprétation contraire.

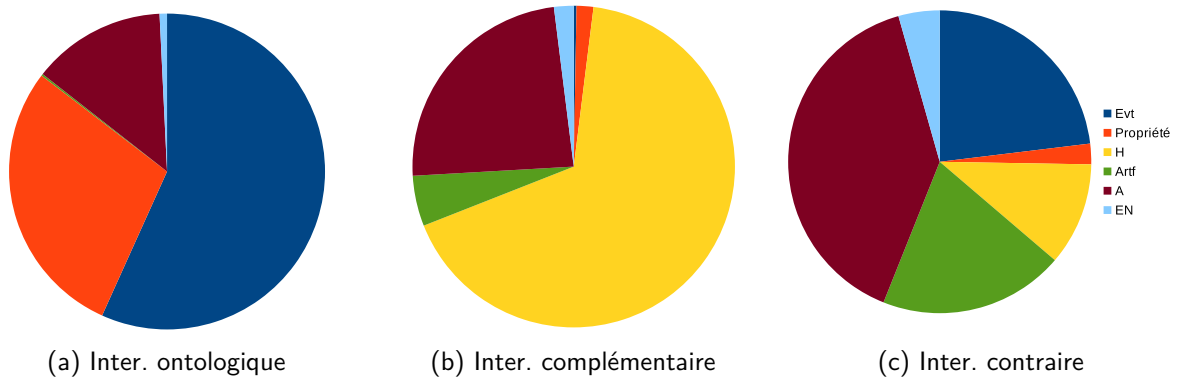


FIG. 5.3 – Types sémantiques de Nb dans les *[non-N]*.

Inversement, certains types morphosyntaxiques et sémantiques de Nb entraînent une interprétation préférentielle du lexème construit, comme l'indiquent les graphiques 5.4 et 5.5. Par exemple, les noms déverbaux entrent à plus de 80 % dans des *[non-N]* ontologiques, et les noms désadjectivaux entrent à plus de 80 % dans des *[non-N]* complémentaires. Les Nb référant à des événements et ceux référant à des propriétés donnent chacun à plus de 90 % l'interprétation ontologique. Les Nb référant à des êtres humains donnent à 95 % l'interprétation complémentaire. Les trois autres classes sémantiques (artefacts, abstractions, espèces naturelles) sont beaucoup moins prédictives de l'interprétation du *[non-N]*.

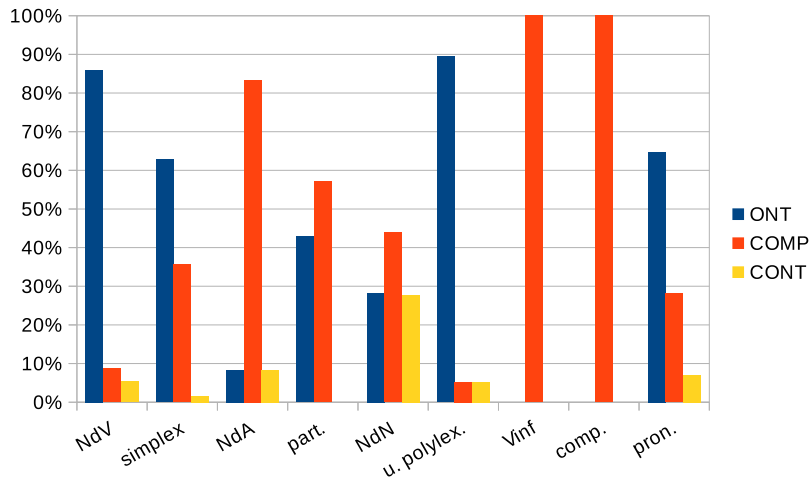


FIG. 5.4 – Interprétation selon le type morphosyntaxique de Nb.

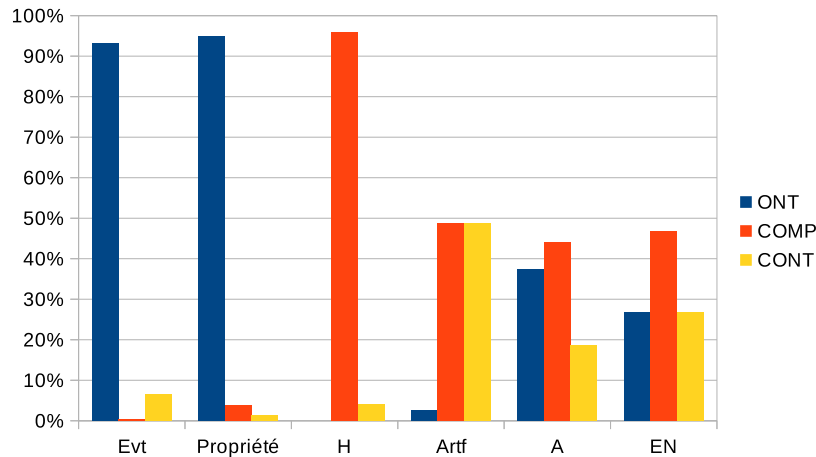


FIG. 5.5 – Interprétation selon le type sémantique de base.

Je considère donc que, par défaut, l'interprétation ontologique est associée à une base dénotant un événement, et l'interprétation complémentaire à une base dénotant un être humain. Ce que j'appelle « par défaut » correspond à la définition suivante, proposée par Larrivée (2010) :

By contrast to the distributional dependency of the marked, the default is the form which is not restricted in its distribution ; neither morphosyntax, nor semantics, nor pragmatics, nor register is to stop the item being used as the spontaneous expression of the notion considered. It is to be found with the highest frequency, and as the first option with newly-coined items. Criteria of default status are thus productivity, frequency and context-independance. (Larrivée, 2010, p. 11)

Dans le cas de l'interprétation contraire, il n'y a pas réellement de base « par défaut » et c'est principalement le contexte qui oriente vers cette interprétation.

5.1.2 Rôle du contexte

Le contexte peut orienter l'interprétation du [*non-N*] vers une autre interprétation que l'interprétation par défaut. En (1), NON ADMISSION a la lecture la plus attendue pour ce type de base, puisque les [*non-N*] formés sur des Nb dénotant des événements ont généralement une lecture ontologique :

- (1) En voici le texte : Le désaccord qui, depuis plusieurs mois, affecte le bon fonctionnement de l'O.N.U. et dont une des causes réside dans la **non-admission** de la République populaire de Chine, a, de façon inquiétante, accru la tension internationale.

Mais NON FAIRE (2) a une lecture complémentaire et NON ÉLECTIONS (3) une lecture contraire :

- (2) Certaines langues de Nouvelle-Guinée, de Californie, ainsi que l'anglais, utilisent un auxiliaire « faire » pour souligner la réalité (affirmation) ou la non réalité (négation) de ce qu'on affirme, ainsi présenté comme relevant du faire ou du **non-faire**.
- (3) Le simple fait d'aller à voter n'implique pas du tout comme conséquence la mise en place de la démocratie. Malheureusement - et la situation en est la preuve - **non élections** et non informations sont manipulées et payées par les multinationales qui ne sont pas démocratiques, mais libérales.

<http://www.leparisien.fr/election-presidentielle-2012/candidats/melenchon-...>

Si l'on prend des exemples de [*non-N*] avec des bases dénotant des êtres humains, on observe également le rôle du contexte. En (4), NON BALTE a la lecture la plus attendue pour ce type de base, à savoir la lecture complémentaire :

- (4) Les Baltes se plaignent déjà de ce qu'une grande part de postes techniques soient aux mains de **non-Baltes** (essentiellement des Russes), qui non seulement détiennent les meilleurs emplois, mais pèsent sur les orientations futures des républiques.

En (5), NON JOURNALISTE a une lecture contraire, et en (6), NON PERSONNE une lecture ontologique :

- (5) Sujet : Le journal de 13h de Jean-Pierre Pernod sur Tf1 un non journal?... Poser la question est y répondre, effectivement Jean-Pierre Pernod est un **non journaliste**, dans un non journal, ou le degré zéro de l'information fait pour les plus de 85 ans plus très frais psychiquement.

http://forums.france5.fr/france5/Media-le-Mag/journal-pernod-journal-sujet_143_1.htm

- (6) Cela veut dire : "il" est méchant : c'est le mot le plus méchant de la langue : pronom de la **non-personne**, il annule et mortifie son référent ; on ne peut l'appliquer sans malaise à qui l'on aime ; disant de quelqu'un "il", j'ai toujours en vue une sorte de meurtre par le langage, dont la scène entière, parfois somptueuse, cérémonielle, est le potin.

Enfin, les Nb dénotant des artefacts se retrouvent principalement dans l'interprétation contraire et dans l'interprétation complémentaire :

- (7) J'ai été tenté de taper sur les marinières, mais j'ai trouvé pire avec les tennis en toile, style Victoria ou Bensimon. La **non-chaussure** par excellence, qui m'évoque irrémédiablement les mamies condamnées par leurs cors au port de chaussures confortables. Ça ringardise et mémérise immédiatement. Beurk.

<http://www.camilledessayage.com/blog/2009/12/03/et-il-en-dit-quoi-florent/>

- (8) De toute façon, au delà de la maison habitée, le cosmos d'hiver est un cosmos simplifié. Il est une **non-maison** dans le style où le métaphysicien parle d'un non-moi. De la maison

à la **non-maison** s'ordonnent facilement toutes les contradictions. Dans la maison, tout se différencie, se multiplie. De l'hiver, la maison reçoit des réserves d'intimité, des finesses d'intimité. Dans le monde hors de la maison, la neige efface les pas, brouille les chemins, étouffe les bruits, masque les couleurs.

[https://sites.google.com/site/eukereia/home/2-eklogai/06-gaston-bachelard\[...\]](https://sites.google.com/site/eukereia/home/2-eklogai/06-gaston-bachelard[...])

En (9), le [*non-N*] NON PAIN a toutefois une lecture ontologique :

(9) Je conseille quand même le "tu veux un coup de main" alors qu'il ne reste rien à faire hormis poser son cul pour passer à table. Ce qui prend donc la signification suivante dans la citerne de gaz qui sert de tête à Madame. : "mais il se fout de ma gueule, à arriver après la bataille, avec son sourire provocateur, en plus? ' , là où Monsieur pensait sincèrement que mettre le **non pain** sur la table (normal, personne veut aller en acheter avec ce mistral, sans compter que Monsieur a terminé sa nuit en début d'après midi, boulange à sec de stock de Campagnette, donc), rendrait service à tout le monde.

<http://syssylinsolente.canalblog.com/archives/2010/09/27/19182876.html>

Il est donc possible de former un [*non-N*] ontologique, complémentaire ou contraire avec n'importe quel type de nom base, mais certains de ces [*non-N*] ont une très faible probabilité d'être attestés.

5.1.3 Liens entre les interprétations

La question qui se pose ici est celle du lien entre les trois interprétations des [*non-N*]. Qu'est-ce qui les rapproche, qu'est-ce qui les différencie? Peut-on identifier une interprétation qui dériverait d'une autre? Je me penche tout d'abord sur les points communs entre les interprétations ontologique et complémentaire (5.1.3.1), puis sur ceux qui existent entre les interprétations complémentaire et contraire (5.1.3.2). À la lumière des données analysées, il semble que l'interprétation contraire dérive de l'interprétation complémentaire.

5.1.3.1 Interprétation ontologique/Interprétation complémentaire

Prises ensemble, l'interprétation ontologique et de l'interprétation complémentaire représentent environ 95 % des types de [*non-N*] du corpus de travail, ce qui est remarquable, mais sans doute pas très surprenant. Comme je l'ai montré, ces deux interprétations sont des instances de négation contradictoire. On peut expliquer la prééminence de la négation contradictoire dans les [*non-N*] par le fait que « parmi tous les types d'antonymes », la contradiction « est peut-être le plus simple conceptuellement parlant » (Cruse, 1986, p. 198).

Psychologues et linguistes ont à plusieurs reprises souligné une tendance à la polarisation dans la conceptualisation de la réalité extralinguistique (Horn, 1989) : en psychologie, on peut

notamment se référer aux travaux de Clark *et al.* (1977) et Apter (1982) et, en linguistique, à ceux de Osgood & Richards (1973), Grice (1975), Lyons (1977) ou Murphy (2003). En fait, il faut distinguer deux choses :

- (i) La tendance générale à la conceptualisation dichotomique de la réalité extralinguistique, une conceptualisation en termes de couples d'opposés ;
- (ii) Plus particulièrement, la tendance à conceptualiser les contraires comme des contradictoires : autrement dit, à voir dans des oppositions gradables des oppositions non gradables.

Concernant le premier point, Lyons (1977) écrit que « binary opposition is one of the most important principles governing the structure of languages ; and the most evident manifestation of this principle, as far as the vocabulary is concerned, is antonymy » (Lyons, 1977, p. 271). Concernant le second point, Sapir écrit par exemple que « on the whole, three-term sets do not easily maintain themselves because psychology, with its tendency to simple contrast, contradicts exact knowledge, with its insistence on the norm, the 'neither nor' » (Sapir, 1944, p. 99). Dans le même ordre d'idées, Lyons (1968) donne l'exemple suivant :

Si l'on répond 'non' à quelqu'un qui demande 'c'était un bon film ?', l'interlocuteur aura sans doute l'impression que 'c'était un mauvais film', à moins que l'on ne fasse suivre la simple négative de certaines qualifications faisant comprendre que l'on ne veut pas se contenter d'un jugement exprimé en termes de la simple opposition polarisée entre *bon* et *mauvais*. Il faudrait peut-être en tirer la conclusion suivante : si essentielle que soit la référence implicite des antonymes à une norme conventionnelle quelconque, leur possibilité de gradation semble bien, au point de vue psycholinguistique, n'être que secondaire, c'est-à-dire que les sujets parlants en sont conscients, mais ne l'utilisent que là où une première opposition polarisée en 'oui' et 'non' se révèle insuffisante (Lyons, 1968, p. 358).

Cruse (qui, comme Lyons (1968, 1977) emploie le terme de *complémentaire* plutôt que de *contradictoire*) considère que « parmi tous les types d'antonymes, la complémentarité est peut-être le plus simple conceptuellement parlant » (Cruse, 1986, p. 198).

Je considère donc que les interprétations ontologique et complémentaire sont conceptuellement premières, parce que cognitivement plus accessibles, plus saillantes, et moins coûteuses. Un examen des états antérieurs de la langue montre qu'elles sont également apparues les premières (partie V).

5.1.3.2 Interprétation complémentaire/Interprétation contraire

Les interprétations complémentaire et contraire sont liées parce que le patron [*non-N*] fait porter la négation sur des propriétés. Ces constructions font intervenir le rapport à une norme et le fait que cette norme n'est pas atteinte. Dans le cas de l'interprétation complémentaire, il s'agit de propriétés classifiantes, niées *via* la négation de l'appartenance à une classe. Dans le cas de l'interprétation contraire, ce sont des propriétés stéréotypiques qui sont niées, ce qui explique pourquoi l'appartenance à la classe reste maintenue. Dans le premier cas, la norme est liée au référent, tandis que dans le second, elle est liée au locuteur (cf. Leech 1974 « object-related » vs « subjective, speaker-related norm »).

Par ailleurs, étant donné que les [*non-N*] complémentaires sont beaucoup plus fréquents que les [*non-N*] contraires, et le faible rôle du contexte dans l'interprétation des premiers comparés à la nécessité du contexte pour interpréter les seconds, je fais l'hypothèse que l'interprétation complémentaire est l'interprétation par défaut lorsque la négation porte sur des propriétés attachées au référent du nom base. Par défaut, les propriétés niées sont les propriétés classifiantes, celles qui définissent l'appartenance à une classe de référents. Enfin, les types sémantiques de bases que l'on rencontre dans l'interprétation complémentaire fonctionnent aussi avec l'interprétation contraire, notamment les noms référant à des êtres humains, des abstractions et des artefacts.

5.1.4 Négation morphologique et négation logique

Dans le cadre de la logique classique aristotélicienne, toute proposition doit être vraie ou fausse. Dans la partie I (sec. 1.1.2), j'ai expliqué que la négation peut être de deux types : contradictoire ou contraire. Deux termes contradictoires ne peuvent pas être vrais en même temps, ni ne peuvent être faux en même temps. Deux termes contraires ne peuvent pas être vrais en même temps, mais ils peuvent être faux en même temps. Ces distinctions ne se retrouvent que partiellement dans les [*non-N*]. J'ai montré que l'interprétation ontologique et l'interprétation complémentaire correspondent à de la négation contradictoire. Mais l'interprétation contraire n'équivaut pas à la négation contraire de la logique aristotélicienne. Les [*non-N*] contraires ont une valeur métalinguistique et axiologique, et possèdent donc une composante pragmatique que l'opérateur logique de négation ne peut pas prendre en compte, parce qu'il porte sur les valeurs de vérité, donc sur la sémantique. Autrement dit, on voit bien avec les [*non-N*] contraires que restreindre la négation à un opérateur logique empêche de tenir compte des aspects pragmatiques de celle-ci.

Une façon de faire entrer la négation des [*non-N*] contraires dans une approche logique serait de se tourner vers les logiques non classiques, et notamment celle de la *théorie des*

ensembles flous développée par Zadeh (1965). Le principe de bivalence de la logique classique stipule qu'un énoncé est vrai ou faux, et donc que chaque prédicat est clairement délimité. Cela signifie qu'une entité donnée appartient ou n'appartient pas à l'extension de ce prédicat — aucun entre-deux n'est possible (c'est le principe du tiers exclu). Le problème est que les langues naturelles comportent des termes pour lesquels il n'est pas possible de décider s'ils s'appliquent ou non à un objet donné, alors que l'on possède toutes les informations qui, dans d'autres cas, nous permettraient d'en décider (par exemple, à partir de quelle taille une personne peut-elle être qualifiée de *grande*?). Ces termes sont appelés des termes *vagues*. La théorie des ensembles flous est une manière de remédier aux défauts de la logique classique bivalente et de tenir compte de ce phénomène de vague. L'idée est la suivante, résumée par (Lakoff, 1973) : « instead of just being in the set or not, an individual is in the set to a certain degree, say some real number between zero and one » (Lakoff, 1973, p. 461).

Zadeh (1965) définit un ensemble flou de la façon suivante :

In a universe of discourse $X = \{x\}$, a fuzzy set A is a set of ordered pairs $\{(x, \mu_A(x))\}$, where $\mu_A(x)$ is understood as the degree of membership of x in A . $\mu_A(X)$ is usually taken to have values in the real interval $[0, 1]$, though the values can also be taken to be members of any distributive complemented lattice. (Zadeh 1965, cité par Lakoff 1973, p. 461)

La valeur de vérité d'un terme (son appartenance à un ensemble) n'est donc plus soit 0 soit 1, mais n'importe quelle valeur à l'intérieur d'un intervalle donné.

Il serait tentant, pour expliquer le fonctionnement des *[non-N]* contraires, de les considérer comme des termes vagues, et donc analysables dans le cadre de la théorie des ensembles flous. La construction *[non-N]* contraire fonctionnerait alors comme une *enclosure*, traduction proposée par Kleiber & Riegel (1978) du terme *hedge*, introduit par Lakoff (1973) pour désigner « words whose meaning implicitly involves fuzziness — words whose job is to make things fuzzier or less fuzzy » (Lakoff, 1973, p. 474). L'idée sous-jacente à la théorie des enclosures est que l'appartenance catégorielle est une question de degré. Par exemple, *sorte de*, *presque*, *plutôt* sont des enclosures qui étendent la dénotation du mot sur lequel elles portent, tandis que *vrai*, *littéralement*, *par excellence* restreignent la dénotation aux référents les plus prototypiques de la catégorie. Il est vrai que les *[non-N]* contraires semblent avoir des similitudes avec une construction comme *[une sorte de N]*, mais la construction en *non-*, contrairement à celle en *sorte*, ne modifie pas la catégorisation. Quand un locuteur utilise un *[non-N]* avec l'interprétation contraire, il n'exprime pas un doute sur la catégorisation du Nb, mais un jugement péjoratif sur cette catégorisation. Le référent du nom dérivé fait partie de la catégorie des référents du Nb et le locuteur en est tout à fait conscient. Le rôle du *[non-N]* n'est pas de modifier la fonction d'appartenance à la classe composée des référents du nom base : comme je l'ai montré dans le

chapitre 4, ces [*non-N*] ont avant tout une fonction pragmatique.

Le décalage entre la négation linguistique et la négation logique a été souligné à plusieurs reprises dans la littérature. Pour Cruse (1986, p. 200), « language is designed neither by nor for logicians ». En logique, « negation is usually taken to be a simple, unproblematic notion, perhaps a mere reversal of the concepts of truth and falsity [...] In contrast, linguists have found negation in natural language a highly complex subject full of puzzling phenomena » (Hintikka, 2002, p. 1). Même si certains emplois de la négation linguistique sont assimilables aux propriétés formelles et sémantiques de la négation logique (voir Horn 1989 pour davantage de détails), l'assimilation de la négation linguistique au connecteur logique \neg est généralement fallacieuse.

5.2 Statut de *non-* et des [*non-N*]

Les chapitres précédents ont porté sur le sémantisme des [*non-N*]. Cette section est consacrée au statut des [*non-N*] et de *non-* dans ces séquences. M'appuyant le cas échéant sur les travaux qui se sont penchés sur cette question, j'envisage trois grands cas de figure :

- Une construction en syntaxe, auquel cas ces séquences sont des séquences syntaxiques ;
- Une construction en syntaxe suivie d'un figement (univerbation), auquel cas ces séquences sont des séquences lexicales (des lexèmes) ;
- Une construction en morphologie, auquel cas ces séquences sont des lexèmes et elles correspondent soit à un schéma de composition, à un schéma de préfixoïdation (Booij, 2005b) ou à un schéma de préfixation.

Je commence par une revue des propositions faites dans la littérature concernant le statut des [*non-N*] (5.2.1). Je montre ensuite que les [*non-N*] ne peuvent pas avoir été construits en syntaxe (5.2.2) et que, *non* étant un adverbe, il ne peut pas entrer dans un schéma de composition (5.2.3). La sous-section 5.2.4 propose de discuter la notion de préfixoïde en GdC telle qu'elle a été théorisée par Booij (2005a). Je montre qu'attribuer à *non-* le statut de préfixoïde soulève des questions théoriques importantes et ne permettrait pas tout à fait de rendre compte des caractéristiques des [*non-N*] (5.2.4) ; le choix est donc fait d'analyser le schéma [*non-N*] comme un schéma de préfixation et *non-* comme un préfixe (5.2.5).

5.2.1 État de l'art

Le point commun à tous les travaux est que le patron [*non-N*] est analysé comme un patron morphologique. Aucun auteur ne l'analyse comme un patron syntaxique, et aucun auteur ne fait l'hypothèse d'une formation par univerbation. Les travaux décrivent le patron [*non-N*] soit comme un patron de composition, soit, dans la majorité des cas, comme un patron de

préfixation. Les analyses proposées, malheureusement, sont peu convaincantes. La plupart des auteurs travaillent sur des exemples construits et peu nombreux ; par ailleurs, il y a généralement une indistinction totale entre préfixation et composition, alors que je considère qu'il s'agit de deux procédés différents.

Certains auteurs analysent le patron [*non-N*] comme un patron de composition, comme Pellat *et al.* (1994), pour qui *non* est un adverbe dans tous ses emplois, mais il peut « entrer dans la composition de nouveaux mots ». Ainsi, il peut être un « élément de composition négatif » (Pellat *et al.*, 1994, p. 705), en particulier devant un nom, comme dans NON-LIEU, NON-VIOLENCE, NON-PERSONNE. On remarque que NON-LIEU est aussi cité par Wilmet (1997), mais comme exemple d'emploi préfixal de *non-* (et pas comme un « élément de composition »). Pellat *et al.* (1994) affirment que *non-* dans NON-VIOLENCE (opposé à VIOLENCE) est un « mot négatif » : « une forme lexicale peut s'opposer à sa propre négation, formulée à l'aide d'un mot négatif » (Pellat *et al.*, 1994, p. 697). Tout cela reste très imprécis ; les auteurs ajoutent que « ce procédé, qui utilise *non-* comme un élément de composition, se rapproche de la négation grammaticale », mais ils n'expliquent ni ne justifient leur constat.

Dans un tout autre cadre théorique, Di Sciullo & Tremblay (1996) concluent à une analyse des [*non-N*] en composition²⁶. Les auteures appellent *non, sans, pas* des « morphèmes de négation libres » (p. 40, *ibid*) : « libres » parce qu'ils peuvent apparaître dans un contexte syntaxique (*mais non la productivité*) et lexical (*la non-productivité*). Elles affirment que ces morphèmes « font partie de structures de composition et non pas de structures de dérivation ». Selon elles, « la composition implique des structures de complémentation manifestes dans les langues romanes, où le complément suit le verbe » (p. 41, *ibid*), « comme dans PORTE-DOCUMENTS, MISE-EN-SCÈNE », formes auxquelles elles semblent assimiler des lexèmes comme NON PRODUCTIVITÉ, NON DESTRUCTION, NON PRODUCTION.

La plupart des auteurs analysent *non-* comme un préfixe lorsqu'il sert à former des lexèmes nominaux. Pour Wagner & Pinchon (1967) et Arrivé *et al.* (1986), NON-VIOLENCE, NON-SENS et NON-VALEUR sont des exemples de mots construits par préfixation. L'analyse de Wilmet (1997) est assez proche ; il considère que *non-* « sert de préfixe négatif à certains noms », comme dans NON-LIEU (Wilmet, 1997, p. 506). Grévisse (1993) considère que *non-* est parfois « utilisé comme adverbe devant un adjectif », mais qu'il peut également se rencontrer avec des noms, comme NON-PAIEMENT (Grévisse, 1993, p. 133). En fait, la position de ce dernier sur le statut de *non-* devant les noms n'est absolument pas claire : *non* est tantôt, semble-t-il, considéré comme un adverbe, tantôt comme un préfixe, tantôt comme un constituant de mot

26. Di Sciullo & Tremblay (1996) diffèrent en cela de Di Sciullo & Tremblay (1993).

composé. Ainsi, bien que « normalement adverbe », *non-* peut s'employer devant des noms « par un phénomène de dérivation » (il donne l'exemple de NON SOLVABLE > NON SOLVABILITÉ)²⁷, ou « dans des calques » comme NON-ÊTRE, NON-MOI (calque de l'allemand)²⁸ ou (*point de*) NON-RETOUR, NON-VIOLENCE (calques de l'anglais). Ces formes sont des « unités lexicales » (Grévisse, 1993, p. 133). Plus loin, Grévisse (1993) parle de « composés préposition (ou adverbe) + nom ou verbe » pour désigner le fait que « *non, presque, quasi*, qui sont d'abord et surtout des adverbes, s'ajoutent à des noms, à l'origine soit par un phénomène de dérivation, soit dans des calques » Grévisse (1993, p. 236f).

Pour Kalik (1971), qui s'appuie sur la nomenclature du *Petit Larousse* et du *Robert* (année 1968), *non-* doit être analysé comme un préfixe parce qu'il s'adjoint avant tout à des noms, par exemple dans NON-ASSISTANCE, NON-CONFORMISME, NON-VALEUR, NON-RÉDUCTIBILITÉ. Le fait que « certains adjectifs préfixés par *non-* » puissent être convertis en noms est aussi un argument utilisé par l'auteur pour l'analyser comme un préfixe. Il donne les exemples suivants :

- (10) a. tous les états éprouvés **non réductibles** de la conscience
 → le non-réductible
- b. l'importance d'une représentation indifférente, **non significative** des choses
 → le non-significatif
- c. des plans **non prévus** au découpage
 → le non-prévu

Kalik ne précise pas le lien qu'il y aurait entre conversion de la forme adjectivale complexe et statut préfixal de *non-*. Ce constat d'une possible conversion nominale des adjectifs préfixés par *non-* ne prouve pas que *non-* est un préfixe ; à la limite, cela montre que dans *le non-réductible*, *non-* opère sur une base adjectivale. Kalik semble défendre, avec ce type d'exemples, l'argument suivant : dans certains cas, *non-* s'adjoint à un adjectif, et ce sont ces adjectifs ainsi préfixés qui servent de point de départ à la conversion nominale. Autrement dit, la préfixation par *non* interviendrait avant l'opération de conversion.

Gaatone (1987) considère également que les [*non-N*] correspondent à un schéma de préfixation. Son argumentation est essentiellement basée sur la portée de *non-* : selon lui, « le groupe *non-N* forme une entité par rapport aux compléments éventuels » (Gaatone, 1987, p. 82). Il assimile (11a) à (11b), et non pas à (11c) :

27. S'il fallait donner un sens à la dérivation, il serait plutôt SOLVABLE > SOLVABILITÉ > NON SOLVABILITÉ — même si, dans le lexique, NON SOLVABLE et NON SOLVABILITÉ sont liés, cf. partie III, figure 1.1 sec. (1.1.3).

28. Le *TLFi* ne fait pas mention d'un emprunt à l'allemand pour NON-ÊTRE. Quant à NON-MOI, il est bien calqué sur l'allemand NICHT-ICH mais *nicht* correspond en allemand uniquement à la négation de verbe (c'est l'équivalent du français *ne... pas*).

- (11) a. la **non-satisfaction** constante des besoins
 b. \equiv [constamment [ne pas satisfaire ses besoins]]
 c. \neq [[ne pas satisfaire] constamment les besoins]

Pour l'auteur, la portée de la négation dans *la non-satisfaction constante des besoins* s'arrête à *satisfaction*, et « l'adjectif *constant* qualifie l'ensemble de ce qui précède, ce qui signale clairement le statut préfixal de *non-* » (Gaatone, 1987, p. 85). En d'autres termes, NON-SATISFACTION est une unité lexicale. Le problème est que ce statut d'unité lexicale ne préjuge pas de son mode de construction (univerbation, composition, préfixation, etc.). Par ailleurs, Gaatone (1987) semble assimiler les [*non-N*] dont le nom base est déverbal (NON SATISFACTION) à la négation syntaxique du verbe (*ne pas satisfaire*), et donc, d'une certaine façon, *non-* aux adverbes *ne... pas*. Ce raccourci est lourd de présupposés théoriques, qu'il n'explicite pas.

5.2.2 Arguments contre une formation en syntaxe

Je montre ici que les [*non-N*] ne peuvent pas être analysés comme des séquences lexicales formées en syntaxe — comme les auteurs mentionnés ci-dessus, je considère que le patron [*non-N*] est un patron morphologique.

Si les [*non-N*] étaient construits en syntaxe, tout en restant des unités lexicales, cela signifieraient qu'ils ont subi un processus d'univerbation qui a conduit au figement. Traugott (1994) définit l'univerbation comme « the process whereby independent, usually monomorphemic, words are formed from more complex constructions » (Traugott, 1994, p. 1485). L'univerbation est à l'origine de la formation de nombreuses unités lexicales, comme BONNE À TOUT FAIRE, COUCHE-TARD, CRÈVE-LA-FAIM, qui sont des séquences figées contenant des grammèmes (prépositions, déterminants, adverbes autres que les adverbes en *-ment*).

Il n'est pas possible de rendre compte des [*non-N*] par l'univerbation d'une séquence syntaxique. La raison principale en est que, tout simplement, les [*non-N*] sont syntaxiquement mal formés. En syntaxe, seuls les adverbes d'intensité comme *très/si/peu/vraiment/tellement* peuvent porter sur des noms nus ; il faut alors qu'ils soient en position prédicative (Cadiot, 2002, 2005 ; Mari & Martin, 2008) :

- (12) a. Zoé est {très/vraiment/tellement} femme !
 b. Moi, je suis très salade.

Ces séquences ne sont pas comparables aux [*non-N*], qui sont des noms, et qui requièrent un déterminant : une phrase comme **Zoé est non femme* est mal formée et ininterprétable.

En français, il n'existe qu'un cas de figure dans lequel l'adverbe *non* peut précéder un nom nu en syntaxe : il s'agit des contextes d'opposition ou d'alternative par rapport à un autre élément du même énoncé :

- (13) a. C'est une jeune fille, **non** une femme.
 b. C'est une indemnisation, **non** un remboursement.

Dans ces exemples, la « portée » de *non* est plus large que le nom seul, puisque *non* lie deux propositions, or dans les [*non*-N], la portée de *non*- semble s'arrêter à l'élément qui le suit immédiatement. Ceci explique pourquoi les séquences en (14) sont mal formées :

- (14) a. *C'est une jeune fille, **non** ∅ femme.
 b. *C'est une indemnisation, **non** ∅ remboursement.

Les [*non*-N] ne peuvent donc pas être construits en syntaxe. Par ailleurs, comme cela a été confirmé par la constitution et l'analyse de mon corpus, ils correspondent à un patron très disponible et dont l'interprétation est relativement prédictible. Or l'univerbation n'a pas la propriété de former des patrons réguliers (Traugott, 1994).

5.2.3 Arguments contre une formation en composition

Je rappelle qu'en français, la composition correspond à la construction schématique suivante (cf. partie I, sec. 2.1.3.1) :

$$(15) \left[[a]_{X_i} [b]_{Y_k} \right]_{N/A_j} \leftrightarrow [SEM_i \text{ en relation } R \text{ avec } SEM_k]_j$$

La composition fait intervenir uniquement des lexèmes (noms, verbes, adjectifs). Si l'on pose l'hypothèse d'une construction par composition des formations nominales en *non*-, cette définition de la composition est problématique. Dans les grammaires traditionnelles, *non* est considéré comme un « adverbe de négation », comme *pas*, *plus*, *rien*, etc. Et si l'on procède par élimination, on arrive au même constat : il est évident que *non* n'est ni un nom, ni un adjectif, ni un verbe ; il n'est pas non plus un déterminant, ni une préposition (les prépositions étant souvent — mais pas toujours — analysées comme des connecteurs à deux places, cf. Brøndal 1950 ; Pottier 1962 ; Melis 2001, 2003 ; Amiot 2012).

Néanmoins, il faut tenir compte du fait que la classe des adverbes est très hétérogène, tant du point de vue syntaxique (distribution, portée) que du point de vue sémantique. Elle a souvent été qualifiée de « catégorie poubelle », dans laquelle on range tous les éléments qui n'ont pas pu être classés²⁹. Schachter (1985, p. 20) propose de dire que les adverbes sont les modificateurs de

29. Selon Creissels (1995, p. 135) : « il faut accepter de reconnaître que l'inventaire traditionnel des 'adverbes'

verbes, d'adjectifs ou d'adverbes ou, plus généralement, les modificateurs de tout ce qui n'est pas le nom. Ceci ne résoud pas le problème de l'hétérogénéité de la catégorie, puisqu'il arrive qu'un adverbe pouvant modifier une des catégories ne puisse pas modifier les autres (*très* ne modifie pas les verbes, *beaucoup* ne modifie pas les adjectifs et *facilement* ne modifie pas les adverbes).

Il est important de mentionner la distinction, fondamentale en linguistique et admise par la majorité des théories (Aronoff, 1994 ; Creissels, 2006), entre les unités lexicales (les lexèmes) et les unités grammaticales (les grammèmes). Dire que *non* est un adverbe lorsqu'il est employé en syntaxe n'est pas tout à fait satisfaisant en raison de l'hétérogénéité de la classe adverbiale. Par contre, il ne fait pas de doute que *non* est un grammème.

Premièrement, un lexème appartient à une liste ouverte. Par exemple, alors qu'il n'est pas possible d'ajouter de nouveaux déterminants au paradigme des déterminants du français (*un, le, tout*), on observe l'apparition incessante de nouveaux noms, verbes, adjectifs et adverbes en *-ment* (p. ex. CUILLÉRABILITÉ, SOLFÉRINOLOGUE, ANTI-DÉPRIMER, PREMIER MINISTRABLE, POSTALEMENT).

Deuxièmement, une unité lexicale a généralement un sens référentiel (Corbin, 1992, p. 27) : elle introduit un référent dans le discours et ne dépend pas d'autres mots pour avoir un poids sémantique. Ici, *référentiel* est synonyme de *descriptif, plein*, et s'oppose à *relationnel, fonctionnel, procédural, instructionnel*. Par exemple, il est possible de donner une définition des mots CHOCOLAT, AIMER ou CHAUD, mais pour expliquer le sens de *le, pour* ou *encore*, qui ne sont pas des mots lexicaux, il faut les employer dans un énoncé. Toutefois, certains noms sont moins référentiels que les autres : il s'agit notamment des noms renvoyant à des liens de parenté (PÈRE, FILLE, etc.) et à des relations spatiales (BORD, EXTRÉMITÉ, etc.) ; les verbes transitifs (PRENDRE, DONNER) sont moins référentiels que les verbes intransitifs (NAGER, TRAVAILLER) par exemple. Mais de manière générale, l'apport sémantique des mots lexicaux n'est pas le même que celui des mots grammaticaux. Ces derniers sont plutôt associés à des informations comme l'aspect, la quantification, etc. (informations généralement qualifiées de « grammaticales »).

Enfin, le lexème fait partie d'une catégorie majeure : il peut être tête de syntagme et donc donner au syntagme sa catégorie. Ainsi, le nom CHAT sera tête du syntagme nominal *un chocolat chaud*, le verbe AIME sera tête du syntagme verbal (*Ulysse aime le chocolat*).

La distinction lexical/grammatical est valable et pertinente si l'on considère ces deux propriétés comme les pôles d'un continuum. Les unités de la langue diffèrent (notamment) de par

n'est rien d'autre qu'un fourre-tout où on se débarrasse de toutes les unités qu'on est incapable de ranger dans une classe grammaticale positivement définie, c'est-à-dire dont les membres ont en commun au moins certains comportements syntaxiques permettant de les caractériser ».

leur place sur ce continuum. Je considère que l’adverbe *non* est situé du côté grammatical, mais pas à l’extrémité du continuum, celle-ci étant plutôt occupée par les déterminants ou des prépositions comme *à* ou *de* : le sens de *non* et de ces prépositions est relationnel, mais *non* semble tout de même véhiculer un sémantisme moins vide que celui de *à* ou de *de*.

Les trois principaux critères qui fondent la distinction lexème/grammème sont récapitulés dans le tableau 5.1.

Mot lexical	Mot grammatical
Liste ouverte	Liste fermée
Catégorie majeure (capacité à être tête de syntagme)	Catégorie mineure (incapacité à être tête de syntagme)
Sens référentiel	Sens relationnel

TAB. 5.1 – Propriétés des mots lexicaux et des mots grammaticaux.

En syntaxe, *non* est donc bien un mot grammatical :

- Il fait partie d’une liste fermée (celle des adverbes de négation) ;
- Il ne peut pas être tête de syntagme ;
- La négation met en lien deux éléments à la fois proches et différents, entre lesquels elle établit un contraste : le sens de *non* est donc fondamentalement relationnel.

Par ailleurs, si l’on revient aux [*non-N*], on observe que *non-* n’est pas la tête du [*non-N*], ni syntaxiquement, ni sémantiquement. En outre, les trois interprétations identifiées ne correspondent pas aux types sémantiques des composés du français décrits dans la partie I (sec. 2.1.3.1).

Une façon de sauver l’hypothèse d’une formation en composition serait de faire appel à la composition par particule mise en avant par Darmesteter (1874)³⁰. Il dénombre trois types de composition : la composition propre, qui est la plus prototypique, la composition apparente et la composition par particule. *Non-* est considéré comme une « particule négative », et les mots en *non-* correspondent donc à de la composition par particule. Les préfixes qui sont d’anciens adverbes ou d’anciennes prépositions (p. ex. *contre*, *non*, *sur*) sont des particules séparables parce qu’elles ont ou ont eu un emploi autonome. Les seules particules inséparables sont celles issues du latin ou du grec, comme *in-*, et qui n’existent maintenant que dans les mots composés.

30. Chez Darmesteter (1874), comme chez Staaff (1928) ou Nyrop (1930) après lui, la composition englobe la dérivation.

Est-il souhaitable d'en revenir à la position adoptée par Darmesteter ? Que pourrait nous apporter cette façon de considérer la composition et la préfixation ? Un des problèmes vient de la place accordée à l'étymologie (les préfixes sont d'anciennes prépositions ou d'anciens adverbes). Il me semble important de ne pas confondre histoire des mots et analyse synchronique (Roché *et al.*, 2011). De plus, on ne peut pas considérer l'ensemble des préfixes comme des éléments autonomes : *pré-* ou *anté-*, par exemple, n'ont pas d'emploi autonome en syntaxe. Je choisis donc de ne pas analyser les [*non-N*] comme des composés.

5.2.4 Discussion sur la notion de préfixoïde

Dans le cadre de la GdC, on serait tenté d'analyser *non-* comme un préfixoïde lorsqu'il est employé dans la construction [*non-N*] parce qu'il semble correspondre aux critères énoncés par Booij (2005a) et Booij & Hüning (2014) pour ce type d'objets linguistiques³¹ :

- (i) Les préfixoïdes possèdent un correspondant non lié en syntaxe ;
- (ii) Ils participent à la formation de constructions productives et fréquentes ;
- (iii) Enfin, ils n'ont pas le même sens que leur correspondant non lié ; généralement, il s'agit d'un sens plus abstrait.

En effet, (i) *non-* a un correspondant en syntaxe, l'adverbe *non* ; (ii) le patron [*non-N*] est productif, au sens où il peut accueillir un grand nombre de noms de types différents (iii) en syntaxe, *non* entre dans deux constructions adverbiales, dont le sémantisme ne correspond pas tout à fait à celui des [*non-N*]. Premièrement, *non* entre dans une construction dans laquelle il fait office de « mot phrase » (Pellat *et al.*, 1994) ; cette construction a un sens de rejet de la phrase précédente (p. ex. – *Est-ce une vipère ? – Non.* / – *C'est une vipère. – Non.*)³².

Deuxièmement, la construction peut servir à opposer deux propositions et exprimer une alternative (p. ex. *C'est un serpent, non une vipère* / *Ulysse est rusé, non méchant*) :

$$(16) \left[[X]_{Si} [non]_{ADV_m} [X]_{Sk} \right]_{P_j} \leftrightarrow [OPP./ALTERNATIVE_m \text{ ENTRE SEM}_i \text{ ET SEM}_k]_{P_j}$$

Le terme d'*affixoïde* n'a pas vocation, selon Booij, à désigner une nouvelle catégorie grammaticale qui s'ajouterait aux catégories *affixe* et *lexème*. Il n'a pas de statut théorique, c'est seulement un outil de travail très pratique pour désigner un certain type d'entités. En effet, la notion d'*affixoïde* permet de mettre en évidence, dans les données examinées par Booij, la porosité de la frontière entre composition et dérivation. La construction dans laquelle entre le préfixoïde est

31. On pourrait d'ailleurs faire la même hypothèse pour les emplois liés des formes apparentées à des prépositions comme *avant-*, *après-*, *contre-*, *sous-*, *sur-*.

32. A ma connaissance, la GdC n'a pas encore essayé de rendre compte de constructions qui fonctionnent en quelque sorte comme anaphore d'une autre construction, comme cela semble être le cas ici. Une possible représentation serait $\left[[non]_{ADV_i} \right]_{P_j} \leftrightarrow [REJET_i \text{ DE SEM}_k]_j$ où l'indice k correspond à la phrase ou à la proposition précédente.

représentée comme la sous-construction d'une construction plus abstraite, ce qui évite d'assigner au préfixoïde un statut théorique propre. Par exemple, le préfixoïde néerlandais *hoofd-* a en emploi non lié le sens de 'tête' et, en emploi lié, préfixoïdal, le sens de 'principal', comme dans *HOOFDPROBLEEM* 'problème principal'. Ce schéma de préfixoïdation s'inscrit dans le réseau de constructions N-N. Booij donne également l'exemple du préfixoïde *bere-* qui, en tant que nom en emploi non lié a le sens d'*ours*, et un sens intensif lorsqu'il est employé comme préfixoïde, comme dans *beresterk* 'très fort'. Ici aussi, la construction à préfixoïde est représentée comme une sous-construction de la construction N-A, avec une variable instanciée par le préfixoïde. La figure 5.6 montre bien que les préfixoïdes, comme *hoofd-* et *bere-*, correspondent à des constructions qui s'inscrivent naturellement dans le *constructicon* de la langue (en l'occurrence, le néerlandais).

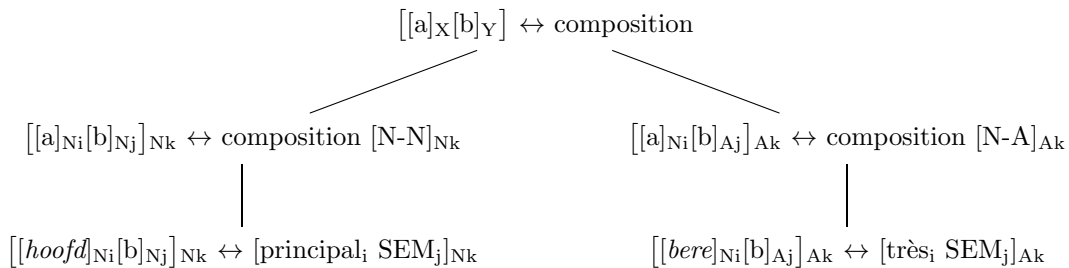


FIG. 5.6 – Organisation constructionnelle des préfixoïdes *hoofd-* et *bere-*.

Le tableau se complique lorsque les formes en question ne sont pas des mots lexicaux (N, Adj, V), mais des mots grammaticaux. C'est le cas qui m'intéresse ici puisque *non*, en syntaxe, est un mot grammatical, mais c'est justement un cas de figure sur lequel Booij se penche très peu. Booij (2010, p. 74) donne l'exemple du préfixoïde anglais *out-* auquel est associé le sens d'excès ou de surpassement, comme dans *OUTTHINK* 'surpasser en pensée'. Dans son emploi non lié, il correspond à une préposition (ou à un adverbe) et a le sens de 'dehors, à l'extérieur'. La représentation qu'il en fait est la suivante :

$$(17) \quad [[\textit{out}]_{\text{Prép.}}[X]_{V_i}]_{V_j} \leftrightarrow [\textit{surpasser qqch/qqn dans SEM}_i]_j$$

Booij & Hüning (2014, p. 18f) donnent aussi l'exemple du préfixoïde allemand *über-*, auquel est également associée l'idée d'excès, et qui correspond à la fois à une préposition, à un adverbe et à une particule — pas nécessairement avec ce sens. Booij propose d'associer ce préfixoïde aux constructions $[[\textit{über}][A]]_A$ (p. ex. *ÜBERDEUTLICH* 'extrêmement clair') et $[[\textit{über}][N]]_N$ (p. ex. *ÜBERDOKTOR* 'super médecin'). Le problème, selon moi, est qu'il ne lie pas ces constructions à une construction plus schématique $[[X]_{\text{Prép.}}[A]]_A$ ou $[[X]_{\text{Prép.}}[N]]_N$ dont elles hériteraient les

propriétés.

Par ailleurs, les affixoïdes possèdent la même catégorie grammaticale que leur correspondant non lié, mais un sens différent, généralement plus abstrait. Ainsi, un affixoïde correspondant à un nom, à un adjectif ou à un verbe possède un sens moins référentiel que son correspondant non lié. Le sens de l'affixoïde n'existe que dans la construction : un affixoïde contribue au sens de la construction dans laquelle il est employé mais n'a pas de sens indépendamment de celle-ci. Dans ses travaux les plus récents, Booij associe un sémantisme à l'affixoïde (représenté par un indice présent à la fois dans la représentation de la forme et dans la représentation du sens). Il faut souligner que Booij s'appuie principalement sur des données de langues germaniques et mettant en jeu des lexèmes, c'est-à-dire des mots dont la catégorie grammaticale est nom, adjectif ou, plus rarement, verbe. Il est donc assez facile d'identifier un changement de sens qui se traduit, en général, par un glissement vers un sens plus abstrait (par métaphore ou métonymie par exemple). Ce glissement de sens est beaucoup plus difficile à identifier si l'on tient compte non seulement des lexèmes, mais aussi des grammèmes qui développent un emploi lié. Par définition, un grammème a déjà un sens non relationnel et il faudrait s'attendre au développement d'un sens encore moins relationnel lorsque le grammème développe un emploi comme préfixoïde.

Attribuer à *non-* dans les [*non-N*] le statut de préfixoïde (statut purement descriptif et non théorique, je le rappelle) soulève donc au moins deux questions importantes :

- (i) Quelle serait la construction plus générale dont hériterait la construction $[[non-]_{ADV}[X]_N]_N$?
En français, il n'existe pas de construction morphologique ADV-N ;
- (ii) Peut-on vraiment affirmer que le sens de *non-* dans les [*non-N*] est plus abstrait que celui qu'il a dans son emploi non lié ? Et avant toute chose : dans les [*non-N*], *non-* a-t-il un sens ?

Enfin, dire que *non-* est un préfixoïde ferait de lui un adverbe (puisque un préfixoïde possède la même catégorie lexicale que son correspondant non lié), occultant les différences qui existent entre *non-* lié et *non* non lié. Différences de sens, d'une part (cf. note de bas de page 31 et exemple (16)). Différences phonologiques, d'autre part : une expérience phonologique réalisée sur 11 locuteurs natifs du français a montré que les caractéristiques phonologiques (liaison, dénasalisation, pause entre *non(-)* et le mot qui suit) des [*non-N*] sont différentes de celles où *non* est un adverbe³³.

33. Je renvoie aux annexes pour la description du protocole et des résultats obtenus.

5.2.5 Conclusion sur le statut de *non-* et des [*non-N*]

Pour toutes les raisons indiquées en 5.2.4, je considère que *non-* ne peut pas être analysé comme un préfixoïde dans les [*non-N*]. Les [*non-N*] doivent être analysés comme des unités lexicales formées sur un patron de préfixation. *Non-* est un préfixe, un élément infralexical qui ne possède donc pas de catégorie grammaticale. La partie formelle de la construction nominale en nom est donc [*non*-[X]_{Ni}]_{Nj}. La représentation du préfixe *non-* est ici celle d'un exposant : il est dépourvu de sens. La question mérite néanmoins d'être posée : le sens négatif des [*non-N*] vient-il de la construction dans son entier, ou du préfixe *non-*? Seules des expériences psycholinguistiques pourraient permettre d'apporter une réponse à cette question.

5.3 Sens des [*non-N*] et organisation constructionnelle

Le statut des [*non-N*] et de *non-* ayant été examiné, reste à tirer les conclusions des analyses faites sur le sens de ces constructions (5.3.1), puis à montrer comment ces différents schémas s'organisent (5.3.2).

5.3.1 Sens et aspects pragmatiques du sens des [*non-N*]

Dans la partie I (sec. 1.1 et 1.2), j'ai d'abord défini la négation comme un type d'opposition, puisqu'elle met en jeu une altérité. Mais la notion d'altérité n'est pas assez restrictive et ne permet pas de différencier les [*non-N*] d'autres schémas de préfixation (p. ex. [*sur-N*], [*pré-N*]). Suite à l'examen des différentes interprétations des [*non-N*], je propose de définir la négation comme une altérité fondée sur une absence. Tous les [*non-N*] ont en commun la notion d'absence. Ce qui est absent — autrement dit, ici, ce qui est nié — diffère selon que l'on a affaire à l'interprétation ontologique, à l'interprétation complémentaire ou à l'interprétation contraire. Je propose d'envisager SEM comme correspondant au sémantisme global d'un nom, et de distinguer trois composantes dans SEM : la référence (SEM₁), les propriétés classifiantes (SEM₂), les propriétés qualifiantes (SEM₃). Une analyse sémantique commune des trois interprétations est possible si l'on fait porter la notion d'absence sur la composante SEM₁, SEM₂ ou SEM₃ du Nb :

- (18) a. [*non*-[X]_{Ni}]_{Nj} ↔ [entité caractérisée par l'absence de SEM_{1i}]_{Nj}
b. [*non*-[X]_{Ni}]_{Nj} ↔ [entité caractérisée par l'absence de SEM_{2i}]_{Nj}
c. [*non*-[X]_{Ni}]_{Nj} ↔ [entité caractérisée par l'absence de SEM_{3i}]_{Nj}

Dans ces trois interprétations, le [*non-N*] réfère à une entité. Dans l'interprétation ontologique (18a), il s'agit d'une entité caractérisée par l'absence d'une autre entité (qui peut être une entité dynamique ou non dynamique); dans l'interprétation complémentaire (18b), l'entité est caractérisée par l'absence d'une propriété classifiante; dans l'interprétation contraire (18c),

l'entité est caractérisée par l'absence d'une propriété qualifiante selon le locuteur.

Se pose aussi la question des facteurs pragmatiques qui entrent en jeu dans le sens de la construction [*non-N*]. Les trois interprétations sont analysées comme des constructions dans la mesure où elles ont chacune des préférences sur le type de nom inséré dans la construction et sur le sémantisme de la forme construite. La question se pose, toutefois, de la pertinence de considérer l'interprétation contraire comme une construction à part entière, dans la mesure où : (i) elle est peu fréquente, (ii) elle ne montre pas vraiment de préférence pour un type de Nb, (iii) elle dépend fortement du contexte. De plus, comme je l'ai dit, on peut l'analyser comme dérivant de l'interprétation complémentaire. Que l'interprétation contraire des [*non-N*] dépende fortement de mécanismes pragmatiques ne doit pas nous empêcher de l'analyser comme une construction. Une construction est une paire forme-sens, et dans ce sens peuvent entrer des informations pragmatiques. Comme le rappelle Kay (2004), un certain nombre de constructions ont été décrites dans la littérature comme possédant un sémantisme fortement dépendant du contexte :

A number of grammatical constructions have been described in which part or all of the meaning of the construction is analogous to the "you-know-who" part of the meaning of *we*, a virtual instruction to the addressee to examine common ground of the conversation (along with the other interpretive content of the sentence) to in some partially specified part of the intended interpretation. (Kay, 2004, p. 676)

Pour Stalnaker (1974), « the function of certain linguistic constructions is to impose constraints on the contexts in which utterances containing them can occur » (Stalnaker, 1974, p. 212). En fait, ceci est valable pour les trois interprétations des [*non-N*], puisqu'un même nom base peut entrer dans les trois constructions. Sont donc associées aux constructions [*non-N*] des informations pragmatiques, c'est-à-dire des informations présentes dans le contexte — même si le poids de la pragmatique est plus fort dans le cas des [*non-N*] contraires que dans les deux autres constructions.

Il est donc important de tenir compte du rôle du contexte dans la formalisation de la construction [*non-N*]. Je propose d'introduire l'exposant C et de l'associer à la double flèche qui correspond au lien entre la forme et le sens. C est la composante pragmatique de la construction ; il symbolise le fait que le contexte est toujours susceptible de jouer un rôle dans le lien entre forme et sens de la construction. La construction [*non-N*] correspond donc à la représentation suivante :

$$(19) \left[\text{non-}[X]_{Ni} \right]_{Nj} \overset{C}{\leftrightarrow} [\text{ABSENCE DE SEM}_i]_j$$

5.3.2 Organisation constructionnelle des *[non-N]*

J'ai montré plus haut les liens qui existent entre l'interprétation complémentaire et l'interprétation contraire. Ces deux interprétations correspondent à deux constructions, mais la construction complémentaire est la construction par défaut, comme le montre la figure 5.7. Cela signifie qu'en l'absence de tout contexte, lorsque la construction *[non-N]* porte sur les propriétés attachées au référent du Nb, c'est l'interprétation complémentaire qui intervient.

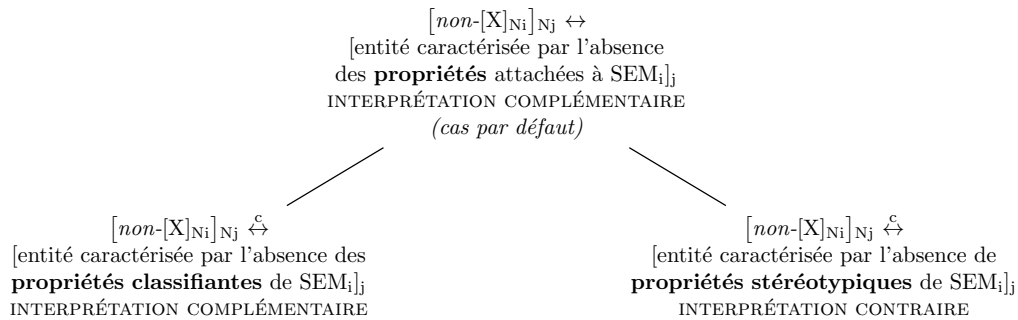


FIG. 5.7 – Lien entre l'interprétation complémentaire et l'interprétation contraire.

Pour conclure, j'analyse les *[non-N]* ontologiques, les *[non-N]* complémentaires et les *[non-N]* contraires comme trois sous-constructions d'une construction à sens négatif, où la négation a valeur d'*absence*. La super-construction $[non-[X]_{Ni}]_{Nj} \overset{c}{\leftrightarrow} [ABSENCE\ DE\ SEM_{i,j}]$ s'instancie dans les trois constructions correspondant aux trois interprétations identifiées. La figure 5.8 résume ces conclusions.

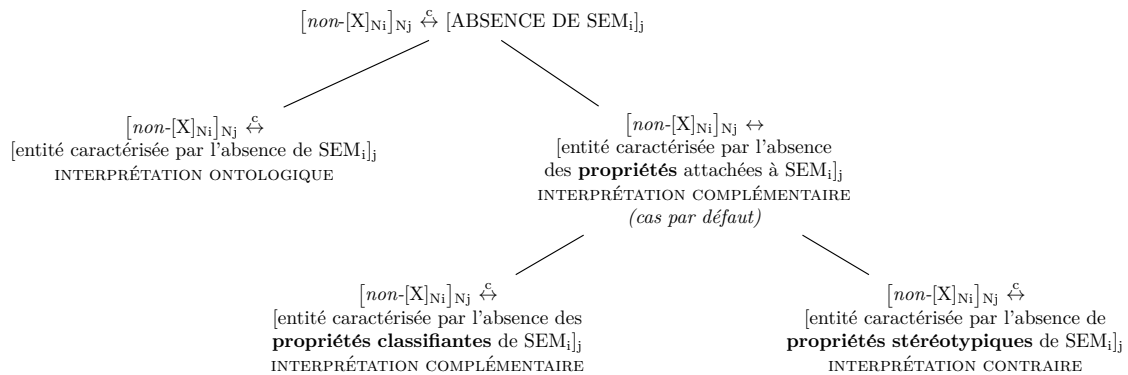


FIG. 5.8 – Organisation des trois constructions nominales en *non-*.

J'ai montré que les sous-constructions sont associées à des Nb qui sont préférentiels mais non absolument déterminants. Les [*non-N*] sont donc des constructions semi-schématiques : la variable X n'est donc spécifiée ni du point de vue de la forme, ni du point de vue du sens, afin de pouvoir rendre compte de tous les cas de figure.

Il s'agit maintenant de décrire les formes adjectivales en *non-* et de déterminer en quoi elles diffèrent des [*non-N*], et en quoi elles s'en rapprochent.

Partie III

**Les formes adjectivales en *non-*
en synchronie**

Cette partie III est consacrée à l'examen de la formation, du statut et de l'interprétation des formes adjectivales en *non-* en synchronie ([*non-Adj*]).

Une grande partie de mon argumentation est fondée sur une comparaison des adjectifs en *non-* et de ceux en *in-*. La préfixation adjectivale en *in-* est très productive en français contemporain et elle forme des dérivés à sens négatif, dont le sens est à première vue très proche de ceux des [*non-Adj*]. Les nombreux travaux portant sur la préfixation *in-* sur base adjectivale s'accordent à dire que les [*in-Adj*] sont construits en morphologie (Staaff, 1928 ; Gaatone, 1971 ; Kalik, 1971 ; Tranel, 1976 ; Gaatone, 1987 ; Di Sciullo & Tremblay, 1993 ; Anscombe, 1994 ; Di Sciullo & Tremblay, 1996 ; Apothéloz, 2003, 2005 ; Huot, 2007 ; Buchi, 2011). Au chapitre 1, je me demande donc si, comme les [*non-N*] et les [*in-Adj*], les [*non-Adj*] sont des constructions morphologiques et si *non-* est ici aussi un préfixe ; sinon, ces constructions sont soit des patrons lexicaux issus de l'univerbation d'une séquence syntaxique, soit des patrons syntaxiques. Les travaux portant sur les propriétés morphosyntaxiques de ces constructions sont plus nombreux que ceux portant sur les [*non-N*], mais leurs conclusions sont loin d'être unanimes : les auteurs sont partagés entre une analyse de *non-* comme un adverbe ou comme un préfixe et donc, entre une analyse des [*non-Adj*] comme des constructions syntaxiques ou morphologiques.

M'appuyant sur un corpus de [*non-Adj*], je montre dans le chapitre 1 que :

- Les bases apparentées à des verbes (participes passés et présents, adjectifs morphologiquement dérivés de verbes) constituent la majorité des adjectifs bases (Adjb) des [*non-Adj*], mais que tout adjectif est susceptible d'entrer dans la construction [*non-Adj*] ;
- Contrairement aux [*in-Adj*], les séquences [*non-Adj*] sont dépourvues d'intégrité lexicale : ce ne sont pas des unités lexicales. Elles ne sont pas le produit d'une univerbation et elles ne peuvent pas non plus avoir été formées en morphologie ;
- Dans ces constructions, les caractéristiques de *non-* sont plutôt adverbiales ;
- Les [*non-Adj*] diffèrent à la fois des [*in-Adj*] et des [*non-N*] car ce ne sont pas des constructions morphologiques, mais syntaxiques.

Le chapitre 2 est consacré à l'interprétation des [*non-Adj*]. La plupart des auteurs s'accordent à dire que les [*non-Adj*] et les [*in-Adj*] expriment une négation de type différent, ce qui est confirmé par un examen du corpus :

- Les [*non-Adj*] dénotent des propriétés classifiantes ou qualifiantes, tandis que les [*in-Adj*] dénotent nécessairement des propriétés qualifiantes ;
- Lorsqu'ils dénotent une propriété classifiante, les [*non-Adj*] sont non gradables, et correspondent à de la négation contradictoire ; les [*in-Adj*] sont toujours gradables et correspondent à une négation de type contraire ;

- Le sémantisme des [*non-Adj*] a peu évolué dans l'histoire du français et reste purement négatif, tandis que les [*in-Adj*], qui sont généralement plus anciens, ont pour beaucoup d'entre eux un sémantisme négatif auquel s'ajoutent des effets de sens.

Les [*non-Adj*] sont donc des constructions syntaxiques qui ont potentiellement deux interprétations, une classifiante, et une qualifiante. L'expression de propriétés classifiantes est propre aux [*non-Adj*], la construction [*in-Adj*] correspondant toujours à des propriétés qualifiantes.

Le chapitre 3 tire les conclusions des observations faites dans les deux chapitres précédents. Je montre que les emplois des constructions [*non-Adj*] et [*in-Adj*] ne se recouvrent qu'à condition que la propriété dénotée soit une propriété qualifiante et que la structure argumentale de l'adjectif base ou du verbe sous-jacent à l'adjectif base ne soit pas exprimée. En dehors des cas où ces deux critères sont réunis, ces deux constructions remplissent chacune un rôle bien différent.

Propriétés morphosyntaxiques

Ce chapitre est consacré aux propriétés morphosyntaxiques des [*non-Adj*]. Je montre que ces séquences sont des constructions syntaxiques et qu'elles se différencient donc clairement des constructions morphologiques [*non-N*] et [*in-Adj*].

Les données utilisées dans ce chapitre ont été annotées (manuellement) selon les paramètres suivants :

- (i) Morphologie de l'adjectif : apparenté à un participe passé ou présent, adjectif déverbal (suffixes *-able/-ible/-uble*, *-eur*, *-if*, *-oire*), adjectif dénominal (suffixes *-aire*, *-al/-el*, *-esque*, *-eux*, *-ien*, *-ique*, *-u*, *-ais*, *-ain/-an*, *-oïde*, *-ois*, *-ote*), adjectif simplex. La catégorie « Autres » regroupe les adjectifs formés en composition et ceux portant le suffixe *-iste* ;
- (ii) Présence ou non d'un adverbe entre *non-* et l'adjectif ;
- (iii) Présence ou non d'arguments introduits par un syntagme prépositionnel (il peut s'agir d'un argument du verbe base de l'Adjb, ou de celui de l'Adjb, cf. sec. 1.2.3) ;
- (iv) Présence de compléments, qui ne font pas partie de la structure argumentale ;
- (v) Fonction adjectivale épithète/attribut. Les adjectifs « prototypiques », c'est-à-dire les adjectifs qualificatifs, acceptent généralement aussi bien l'emploi épithète que l'emploi attribut (Milner, 1967 ; Bartning, 1976 ; Levi, 1978).

Le chapitre commence par un état de l'art des travaux portant sur l'emploi de *non-* devant un adjectif et sur l'intérêt qu'il peut y avoir à comparer ce patron avec la préfixation adjectivale en *in-* (1.1). Le corpus révèle que la construction [*non-Adj*] a une nette préférence pour les adjectifs apparentés à des participes ou à des verbes par suffixation et que ces verbes conservent généralement leurs propriétés syntaxiques (1.2). La section suivante montre que les [*non-Adj*] sont dépourvus d'intégrité lexicale, ce qui constitue un argument déterminant en faveur d'une analyse de ces constructions comme des constructions syntaxiques (1.3). Est ensuite proposé un

test pour décider du statut de *non-* dans ces séquences (1.4). Dans la dernière section, je dresse le bilan des observations faites concernant les propriétés morphosyntaxiques des [*non-Adj*] (1.5).

1.1 État de l'art

Le traitement réservé à *non-* dans les séquences [*non-Adj*] est très variable, que ce soit dans les grammaires de référence ou dans les travaux linguistiques (1.1.1). Certains auteurs soulignent les similarités et différences entre *non-* et *pas* devant les adjectifs, mais je montre que la comparaison entre ces deux éléments n'est pas pertinente (1.1.2). Par contre, les auteurs sont unanimes pour analyser *in-* comme un préfixe dans les constructions [*in-Adj*]; il est donc utile, si l'on veut en savoir plus sur la nature des [*non-Adj*], de les comparer aux constructions morphologiques [*in-Adj*] (1.1.3).

1.1.1 Statut de *non-* et des [*non-Adj*] dans la littérature

Les grammaires traditionnelles et les travaux linguistiques analysent tour à tour *non-* comme un préfixe et comme un adverbe (1.1.1.1). Il semble qu'une des raisons pour lesquelles les [*non-Adj*] sont difficiles à analyser est que le statut de *non-* dépend de l'adjectif entrant dans la séquence [*non-Adj*] et de la présence d'arguments (1.1.1.2). Enfin, les auteurs qui se sont penchés sur la préfixation négative ont identifié une préférence pour les bases à sémantisme « positif », mais cette observation ne se retrouve pas dans les [*non-Adj*] de mon corpus (1.1.1.3).

1.1.1.1 Préfixe ou adverbe ?

Les grammaires du français sont peu précises sur le statut de *non-* et des séquences [*non-Adj*]. Les auteurs s'appuient généralement sur un nombre très réduit d'exemples, et les adjectifs sont parfois mentionnés sans nom recteur ni contexte. Pour Arrivé *et al.* (1986, p. 397), *non-* est un « préfixe privatif », p. ex. *non littéraire*; pour Wagner & Pinchon (1967, p. 434), c'est « à la rigueur » un préfixe, p. ex. *non rare, non idéal*.

D'autres auteurs considèrent que c'est un adverbe, comme Arrivé *et al.* (1986) dans *non coopératif*. Pour Grévisse (1993, p. 133), il est parfois « utilisé comme adverbe devant un adjectif », p. ex. *non avenu, soldat non combattant, doctrine non conformiste*. Wagner & Pinchon (1967, p. 434) considèrent que *non-* est un adverbe dans des séquences comme *non assermenté, non encore formé*. Enfin, pour Wilmet (1997, p. 506), *non-* « complémente des adjectifs », p. ex. *non coupable, non valide*.

Les analyses divergent également dans la littérature linguistique. *Non-* est un préfixe pour Zimmer (1964), Kalik (1971), Anscombe (1994) et Dal *et al.* (2007). Zimmer (1964) montre

qu'il exerce des contraintes sur ses bases et ne peut pas en être séparé par un adverbe, ce que mon analyse contredit, puisque tout adjectif peut être précédé de *non-* et que l'insertion d'un adverbe est possible (cf. sec. 1.2 et 1.3). Toutefois, Zimmer (1964, p. 51) considère que le statut préfixal du *non-* français devant les adjectifs est moins évident que dans le cas de l'anglais, par exemple.

1.1.1.2 Le rôle du contexte syntaxique

Certains auteurs considèrent que la nature de *non-* change en fonction des contextes dans lesquels il apparaît. Il est alors souvent comparé aux adjectifs préfixés par *in-*, qui montrent des caractéristiques différentes.

Pour Di Sciullo & Tremblay (1993, 1996), *non-* est un « morphème libre », qui peut être associé à des structures morphologiques et à des structures syntaxiques (p. ex. les mots *non-agression*, *non-ingérence* et les phrases du type *Non qu'elle soit malade, mais...*, Di Sciullo & Tremblay 1993, p. 30), contrairement à *in-* qui ne peut être associé qu'à des structures morphologiques (p. ex. *incertain*, *improbable*, Di Sciullo & Tremblay 1993, p. 30).

Dans un tout autre cadre théorique, Gaatone (1971, 1987) suggère que *non-* n'est pas forcément un préfixe devant les adjectifs. Il remarque en effet une différence importante entre *non-* et le préfixe *in-* (Gaatone, 1987, p. 17) : lorsque l'adjectif est suivi d'un argument¹, *non-* est préférable à *in-*, qui donne des énoncés agrammaticaux :

- (1) a. une visite attendue par la famille
b. *une visite **inattendue** par la famille
c. une visite **non attendue** par la famille
- (2) a. ce travail est réalisable par un bon artisan
b. *ce travail est **irréalisable** par un bon artisan
c. ce travail est **non réalisable** par un bon artisan

Gaatone considère que *non-* est un « mot de négation » qui peut être soit un préfixe, soit une instance de négation syntaxique, selon qu'il est ou non suivi d'un complément et que « le caractère verbal de l'adjectif » est saillant (Gaatone, 1987, p. 17).

Je montre dans ce chapitre que les intuitions de Gaatone (1971, 1987) sont justes : associé à un adjectif, *non-* forme une séquence syntaxique, notamment lorsque l'adjectif en question est

1. Gaatone (1971, 1987) parle de « complément », mais je fais une différence entre les arguments et les compléments dans la section 1.2.3.

apparenté à un verbe (i.e. dans le cas des participes et des adjectifs déverbaux) et qu'il est suivi d'un complément.

1.1.1.3 Un patron réservé aux bases adjectivales « positives » ?

Depuis Jespersen (1917), la plupart des auteurs considèrent que les préfixes de négation ne fonctionnent qu'avec des adjectifs de sens « positif ». Ainsi, « the same general rule obtains in English as in other languages, that most adjectives with *un-* or *in-* have a depreciatory sense : we have *unworthy, undue, imperfect*, etc. but it is not possible to form similar adjectives from *wicked, foolish or terrible* » (Jespersen, 1917, p. 144). Pour Zimmer (1964), on ne pourrait préfixer négativement par *in-*, *dé-*, *mal-*, *mé(s)-* et *non-* que des adjectifs de sens « positif » sur une échelle évaluative (avec quelques exceptions pour les adjectifs suffixés par *-able* : par exemple, *INCORRUPTIBLE* est attesté). Effectivement, comme le remarque Corbin (1987), **IMBAVARD*, **INMÉCHANT*, **INSTUPIDE* ne sont pas attestés. Mais cette hypothèse « ne suffit pas à expliquer la difficulté intuitive qu'il y a à accepter **INBON*, **INCALME*, **INGENTIL*, etc., dont les bases sont pourtant évaluativement positives » (Corbin, 1987, p. 581).

Il n'est pas de mon ressort de tester cette hypothèse avec les adjectifs préfixés par *in-*, hypothèse que Corbin (1987) a déjà commencé à remettre en question. Mais on peut se demander si elle se vérifie avec les [*non-Adj*]. Comme l'a souligné Corbin, *non bavard*, *non méchant*, *non stupide* semblent « tout à fait acceptables » (Corbin, 1987, p. 581), alors que leur sémantisme est plutôt négatif. Le problème est que les auteurs qui constatent que la préfixation négative n'accepte pas tous les types de bases ne tiennent pas toujours compte des adjectifs en *non-*.

Je considère que cette hypothèse doit être abandonnée, et ce pour deux raisons :

- (i) Mon corpus montre que la construction [*non-Adj*] est très disponible et qu'elle accepte aussi bien des adjectifs « positifs » comme *ESTHÉTIQUE*, *IMAGINATIF*, *PITTORESQUE* que des adjectifs « négatifs » comme *ACCIDENTEL*, *ADULTÈRE*, *BELLIGÉRANT*, *GROSSIER*, *INTERDIT*, etc.
- (ii) Il n'existe de toutes façons pas de critère objectif pour décider si un adjectif est positif ou négatif : que faire de *BOUDDHISTE*, *CAOUTCHOUTÉ*, *DIVISIONNAIRE* ? De manière générale, comment classer les adjectifs qui ne dénotent pas des propriétés qualifiantes, mais des propriétés associées à une classe d'entités, comme une grande partie des adjectifs dénominaux (p. ex. *MATHÉMATICIEN*, *OCCIDENTAL*, *UNIVERSITAIRE*) ?

Par ailleurs, cette hypothèse d'une préférence pour les bases positives a été formulée pour les patrons morphologiques à sens négatif, alors que le statut morphologique des [*non-Adj*] est questionnable. Je montre plus loin que les [*non-Adj*] sont des constructions syntaxiques dans lesquelles *non-* est un adverbe. Ceci explique peut-être pourquoi cette hypothèse ne s'applique

pas dans le cas de ces constructions, qui semblent en fait, comme je le montre, pouvoir accueillir tout type d'adjectif.

1.1.2 *Non-* et *pas* devant les adjectifs

L'adverbe *pas* peut être utilisé pour opposer deux propositions (p. ex. *C'est un serpent, pas une vipère*); il est dans ce cas équivalent à *non* et à *non pas* (p. ex. *C'est un serpent, non (pas) une vipère*). Je m'interroge ici sur la pertinence de considérer *pas* comme un concurrent de *non-* lorsqu'il s'agit de nier un adjectif.

Pour Kalik (1971), *non-* et *pas* peuvent « jouer le rôle de préfixes donnant naissance aux syntagmes à valeur négative » (Kalik, 1971, p. 132). L'auteur donne les exemples suivants, attestés dans des dictionnaires, dans des œuvres littéraires ou dans des magazines :

- (3) a. billets non utilisés
une oreille non prévenue
les joues non rasées
mesures non efficaces
les romans non policiers
les heurts non négligeables
- b. invisible et pas transparent
la vieille épouse calamiteuse, pas belle, pas riche, pas futée
quelques livres, de préférence pas russes
il se sentait stupide, méchant, pas drôle
il n'est ni gentil ni pas gentil
pas facile à lire

Kalik (1971) considère que la différence entre *non-* et *pas* est principalement d'ordre stylistique : *non-* est réservé au langage soutenu, *pas* au langage familier. Ceci vaut surtout dans le cas des adjectifs dérivés de verbes ou apparentés à des participes : les adjectifs simplex ayant un antonyme simplex sont préférentiellement niés par *pas*, par exemple *pas chère*, *pas méchant* ou à l'aide de la négation verbale *qui n'est pas chère*, *qui n'est pas méchant*. Avant lui, Zimmer (1964) est parvenu à la même conclusion, dans son analyse de *non-* et de *pas* devant un adjectif. D'après Zimmer (1964), si l'on décide de dire que, dans ces constructions, *non-* est un préfixe, alors il n'y a pas de raisons de refuser le statut de préfixe à *pas*².

2. « This might lead us to believe that if we want to consider *non(-)* in such constructions as being in the nature of a prefix we may have to do the same thing with *pas*, and thus add one more prefix — and a quite unorthodox one, in terms of most treatments of French grammar — to our repertoire » (Zimmer, 1964, p. 51).

Pourtant, Zimmer (1964) fait ailleurs un constat tout à fait différent (cf. aussi la distinction faite par Damourette & Pichon (1911, p. 60-63) et Von Wartburg & Zumthor (1947, p. 58) entre la négation par *non-* et par *pas*). Pour déterminer si *non-* et *pas* sont des préfixes en français, il utilise le test de l'insertion d'un élément entre *non-* et *pas* et l'adjectif qui suit :

- (4) a. un livre **non** relié
- b. un livre **pas** relié
- (5) a. *un livre **non** bien relié
- b. un livre **pas** bien relié

Zimmer juge les deux propositions en (4) acceptables, sans qu'elles soient tout à fait équivalentes. En (5), l'expression avec *pas* est selon lui tout à fait acceptable (5b), mais pas celle avec *non-* (5a). Ceci l'amène à la conclusion selon laquelle *pas* n'est pas un préfixe, mais qu'il est légitime de considérer *non-* (tout du moins, dans la proposition *un livre non relié*) comme un préfixe. Je montre plus loin que, contrairement aux jugements de grammaticalité formulés par Zimmer (1964), il est tout à fait possible à un adverbe d'être placé entre *non-* et l'adjectif (1.3). Wagner & Pinchon (1967) mentionnent d'ailleurs cette possibilité (p. ex. *despotiser des cervelles non encore formées*).

Plusieurs raisons motivent mon choix de ne pas pousser plus loin la comparaison entre les adjectifs précédés de *pas* et ceux précédés de *non-*. Commençons par examiner des emplois « attributifs » des adjectifs avec *pas*, comme dans :

- (6) a. le livre est **pas** relié
- b. l'épouse est **pas** belle
- c. le ticket est **pas** remboursable

En français contemporain, *pas* a tendance à être employé seul, en particulier dans les registres non normés, (Yvon 1948 ; Ashby 1981 ; Price 1993 ; Coveney 1998 ; Corblin & Tovenà 2003 ; De Swart 2009 ; De Clercq 2013). Cette tendance illustre un stade avancé du cycle de Jespersen, qui voit *ne* s'affaiblir et *pas* constituer l'élément perçu comme réellement négatif (cf. partie V, sec. 1.2, tab. 1.1). Je considère donc que les énoncés en (6) correspondent à de la négation syntaxique, qui est « normalement » réalisée par les adverbes *ne... pas*.

Voyons à présent les emplois épithètes des [*non-Adj*] et des [*pas-Adj*], qui sont en fait les cas les plus fréquemment mentionnés par les auteurs lorsqu'ils cherchent à comparer *pas* et *non-* :

- (7) a. un livre **pas** relié
- b. une épouse **pas** belle

- c. un ticket **pas** remboursable

Je considère que, dans ces énoncés, l'adjectif précédé de *pas* correspond à une ellipse de proposition relative contenant la négation syntaxique :

- (8) a. un livre (qui n'est) **pas** relié
b. une épouse (qui n'est) **pas** belle
c. un ticket (qui n'est) **pas** remboursable

Ce constat n'est pas applicable aux séquences [*non-Adj*] du type de celles exemplifiées en (9) :

- (9) a. un livre **non** relié
b. une épouse **non** belle
c. un ticket **non** remboursable

En effet, ces énoncés ne peuvent pas être interprétés comme des ellipses, parce qu'il faudrait expliquer (i) l'ellipse du verbe *être* et de la forme *pas*; (ii) le passage de *non*, qui est tonique, à *ne*, qui est un élément clitique.

Pour conclure, les adjectifs précédés de *pas* ne peuvent pas être analysés comme équivalents aux adjectifs en *non-*. Toutefois, le fait que *non-* et *pas* semblent interchangeables lorsqu'il s'agit de la négation de l'adjectif est intéressant parce qu'il fournit un argument en faveur de l'analyse de *non-* comme un adverbe dans les [*non-Adj*].

1.1.3 *Non-* et *in-* devant les adjectifs

En français, les adjectifs négatifs formés par dérivation sont principalement des adjectifs formés par la préfixation en *in-* (p. ex. INFAISABLE, INCOMPRIS, INEXISTANT). Ce schéma de préfixation est très fréquent et également très ancien. Les travaux sur le sujet (Staaft 1928; Gaatone 1971; Kalik 1971; Tranel 1976; Gaatone 1987; Di Sciullo & Tremblay 1993; Anscombe 1994; Di Sciullo & Tremblay 1996; Apothéoz 2003, 2005; Huot 2007; Buchi 2011, entre autres) s'accordent à dire que les [*in-Adj*] sont construits en morphologie. Il est donc tout à fait pertinent de comparer les caractéristiques des formes adjectivales en *non-* à celles en *in-* : si ces caractéristiques sont similaires, on peut s'attendre à ce que *non-* soit un préfixe dans les [*non-Adj*] et que ces séquences soient des constructions morphologiques. Dans le cas contraire, il faut faire l'hypothèse que *non-* est peut-être un adverbe et que les [*non-Adj*] sont soit des constructions lexicales issues de l'univerbation d'une séquence syntaxique, soit des constructions syntaxiques.

Les [*non-Adj*] doivent aussi être mis en perspective avec les [*non-N*], qui ont fait l'objet de la partie II, avec lesquels ils partagent l'élément *non-* et un sens négatif. Comme les [*in-Adj*], les [*non-N*] sont des constructions morphologiques; *in-* et *non-* sont des préfixes lorsqu'ils entrent dans ces constructions. Comme cela a été souligné dans la partie I (sec. 2.2.3), toute construction s'inscrit dans un réseau de constructions, et les unités du lexique sont liées par leur appartenance à une série et une famille morphologique et lexicale. Dans le cas des formes négatives en *non-* et en *in-*, les paradigmes sont les suivants :

- (i) Série morphologique qui relie les lexèmes instanciant le patron de négation morphologique [*in-Adj*], p. ex. *inoccupé, inachevé, inexistant, inqualifiable*;
- (iii) Série morphologique qui relie les lexèmes instanciant le patron de négation morphologique [*non-N*], p. ex. *non occupation, non achèvement, non existence, non qualification*;
- (iv) Série lexicale qui relie les lexèmes instanciant le patron de négation [*non-Adj*], p. ex. *non occupé, non achevé, non existant, non qualifiable*;
- (iv) Famille morphologique qui relie les lexèmes verbaux comme *occuper, achever, qualifier, exister*.

La figure 1.1 montre les liens qui existent dans le lexique entre les [*non-Adj*], les [*non-N*], et les [*in-Adj*]. Par exemple, le lexème QUALIFIER est lié à ces trois schémas de négation (en bleu sur la figure).

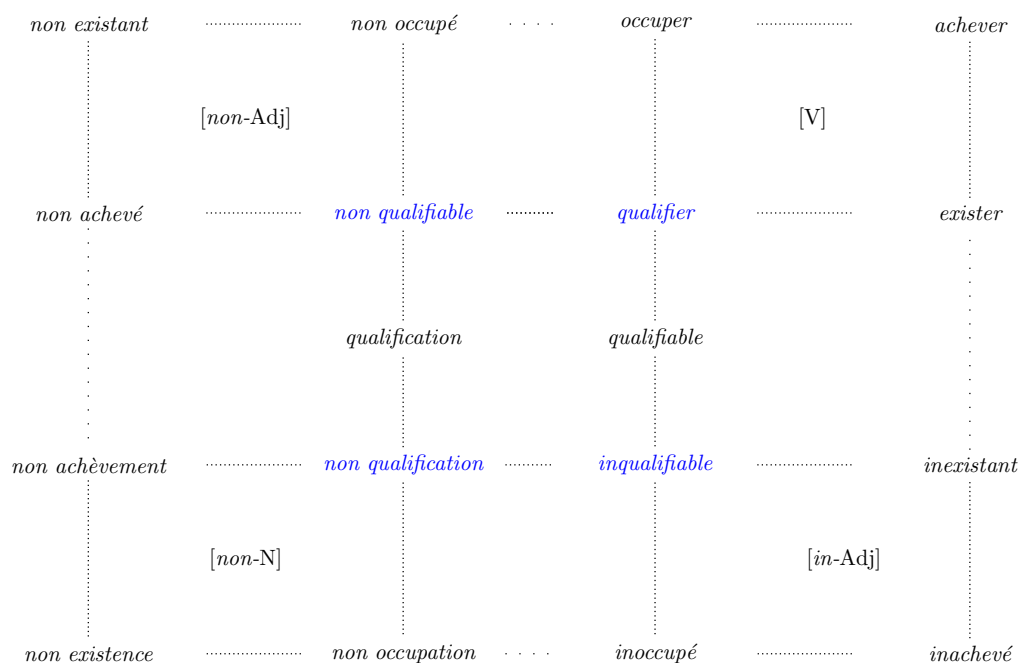


FIG. 1.1 – Réseau lexical des [*non-N*], des [*non-Adj*] et des [*in-Adj*].

Les [*non-Adj*] ont donc des liens lexicaux avec les [*in-Adj*] et les [*non-N*]. Étant donné que ces deux derniers sont des constructions morphologiques, la solution la plus simple serait de postuler que les [*non-Adj*] sont également des constructions morphologiques et que *non-* est un préfixe. Deux autres possibilités sont également envisageables. Si *non-* n'est pas un préfixe, et si les [*non-Adj*] ne sont pas issus d'un patron morphologique, alors *non-* est un adverbe. Les séquences [*non-Adj*] peuvent alors être le produit d'un processus syntaxique, et s'être fixées à l'issue d'un phénomène d'univerbation. L'autre possibilité est que ces séquences [*non-Adj*] soient issues d'un processus syntaxique mais qu'elle ne soient pas figées et restent dans le domaine syntaxique sous la forme de syntagmes adjectivaux.

Dans les sections qui suivent, je montre que les [*non-Adj*] doivent être analysés comme des syntagmes adjectivaux et que *non-* est un adverbe dans ces constructions.

1.2 Des adjectifs bases fondamentalement « verbaux »

Les adjectifs qui entrent dans les séquences [*non-Adj*] sont majoritairement apparentés à des verbes (i. e. apparentés à des participes ou morphologiquement dérivés de verbes) (1.2.1) et ils héritent de la structure argumentale de ces verbes (1.2.3). Les [*in-Adj*] semblent soumis à des contraintes différentes dans la mesure où il n'est pas possible de former des doublets [*non-Adj*]/[*in-Adj*] avec n'importe quel adjectif (1.2.2).

1.2.1 Type morphologique des bases

Le tableau 1.1 indique la répartition des types morphologiques de bases dans les trois corpus.

Morphologie de l'Adj	Exemple	TLFi	Frantext	Toile
Adj apparenté à un ppa	TRANSFORMÉ	31.03 %	47.80 %	50.00 %
Adj déverbal	SAISSABLE	20.69 %	10.25 %	10.36 %
Adj apparenté à un ppr	RESSEMBLANT	10.34 %	4.12 %	2.99 %
Adj dénominal	PROLÉTARIEN	17.24 %	14.69 %	19.52 %
Adj simplex	MÛR	5.17 %	12.57 %	10.36 %
Autres	INTELLECTUALISTE	15.52 %	10.53 %	6.77 %

TAB. 1.1 – Types morphologiques de bases dans les [*non-Adj*] (types).

Les [*non-Adj*] peuvent être formés sur des adjectifs morphologiquement très divers : adjectifs apparentés à des participes, adjectifs déverbaux, dénominaux, simplex, composés, adjectifs

en *-iste*. Ce tableau nous indique également que :

- Le corpus contient une majorité d'Adjb dérivés de participes passés (48.3 %) ; viennent ensuite les adjectifs dénominaux (17.5 %), les simplex (13.7 %) et les adjectifs déverbaux (11.5 %) ;
- Si l'on regroupe tous les adjectifs apparentés à des verbes, c'est-à-dire les participes passés et présents et les adjectifs déverbaux, on obtient 64 % du total des types ;
- Parmi les adjectifs déverbaux, on rencontre une majorité d'adjectifs en *-able* (68.7 % des adjectifs déverbaux du corpus)
- Malgré la nette préférence pour les Adjb liés à des verbes, il ne faut pas sous-estimer la proportion non négligeable d'adjectifs dénominaux (17.5 %).

On note aussi que 95 % des [*non-Adj*] apparaissent en emploi épithète dans le corpus.

Dans les paragraphes qui suivent, j'examine les différents types d'adjectifs qui peuvent entrer dans les [*non-Adj*]. J'évoque d'abord la prédominance des adjectifs apparentés à des verbes (1.2.1.1), puis le cas des adjectifs dénominaux (1.2.1.2). Je reviens en détail sur ces deux types d'adjectifs dans le chapitre 2. Je m'interroge ensuite sur la présence — *a priori* étonnante — d'adjectifs simplex dotés par ailleurs d'un antonyme lexicalisé (1.2.1.3) et d'adjectifs préfixés par *in-* (1.2.1.4).

1.2.1.1 Adjectifs apparentés à des verbes

Les adjectifs entrant dans les séquences [*non-Adj*] sont en majorité des adjectifs apparentés à des verbes, qu'il s'agisse de formes apparentées à des participes passés (10a) ou présents (10b), ou à des adjectifs déverbaux (10c) :

- (10) a. on prépare des vins de liqueur, de consistance sirupeuse, due à une certaine quantité de sucre **non transformée** en alcool et dont il existe une grande variété.
- a. Le trompe-l'oeil : il ne trompe qu'un moment. Et il est un éloge indirect de la peinture **non ressemblante**.
- a. Mais ils ne peuvent remplir ce rôle que dans la mesure où (à l'opposé du sacrifice) le totémisme les proclame distincts, donc **non substituables** entre eux.

Parmi les adjectifs apparentés à des verbes, on observe une majorité d'adjectifs apparentés à des participes passés.

Il faut également noter la proportion importante d'adjectifs déverbaux suffixés en *-able*, alors qu'il a par ailleurs été montré que le préfixe *in-* a une appétence pour ce suffixe (Zimmer 1964 ; Gaatone 1987 ; Anscombe 1994 ; Anscombe & Leeman 1994 ; Apothéoz 2003 ; Dal *et al.* 2007 ; Dal & Namer 2014, entre autres) :

(11) Dès que la richesse, les prix et la monnaie sont en cause, le pouvoir éprouve une résistance **non saisissable**.

Pourquoi existe-il une construction en *non-* alors que la construction en *in-* fonctionne très bien avec ce type d'adjectifs ? (par exemple, *INSAISSABLE* (14) est attesté dans le *TLFi*). Je montre plus loin qu'il existe des différences syntaxiques (sec. 1.2.3) et sémantiques (chap. 2) entre les constructions [*non-Adj*] et [*in-Adj*], ce qui explique l'attestation de « doublons » qui, en fait, sont rarement synonymes.

1.2.1.2 Adjectifs dénominaux

La forte proportion d'adjectifs apparentés à des verbes ne doit pas masquer la part relativement importante d'adjectifs dénominaux dans le corpus de [*non-Adj*] :

(12) Désormais, l'action révolutionnaire de la bourgeoisie étant close, tout moyen de violence employé par le prolétariat ne ferait que coaliser contre lui toutes les forces **non prolétariennes**.

La présence d'adjectifs dénominaux comme bases des [*non-Adj*] peut s'expliquer de plusieurs manières. Tout d'abord, étant donné que le préfixe *in-* s'attache rarement à des adjectifs dénominaux (par exemple, sur les 243 [*in-Adj*] attestés dans le *TLFi*, seuls 11 sont dénominaux), on peut supposer que *non-* permet de pallier ce manque et de former un lexème négatif lorsque *in-* ne le peut pas. C'est notamment le cas de *PROLÉTARIEN* (15), qui ne peut pas entrer dans le patron [*in-Adj*] (**IMPROLÉTARIEN* n'est attesté ni dans le *TLFi*, ni sur la Toile).

De plus, je montre dans le chapitre 2 qu'à adjectif identique, les [*in-Adj*] ont nécessairement une interprétation qualifiante alors que les [*non-Adj*] peuvent avoir une interprétation classifiante. Les [*in-Adj*] avec pour base un adjectif dénominal à sens classifiant n'ont donc pas un sens classifiant, mais qualifiant. Donc même dans ce cas, il existe un [*non-Adj*] dans lequel c'est le sens classifiant de l'adjectif base qui est nié.

1.2.1.3 Adjectifs simplex

Parmi les adjectifs simplex, un cas intéressant est celui des adjectifs dits « primaires » (Dixon, 1977), qui ont généralement un antonyme lexicalisé mais que l'on trouve précédés de *non-* dans le corpus. Dixon (1977) appelle *primaire* un adjectif non dérivé et dénotant une propriété typiquement adjectivale. Les adjectifs simplex dénotant l'âge, la couleur, la dimension et la valeur sont des adjectifs primaires, parce qu'ils dénotent des propriétés typologiquement universelles, ou en tout cas, fréquentes. Dans le corpus, on trouve par exemple *VIEUX*, *BEAU*, *PETIT* précédés de *non-* :

(13) a. « Qui est cette femme ? » – probablement morte aujourd'hui, morte **non vieille** hier.

- b. Anna est dans son lit [...]. Un jeune homme Rostand est auprès : **non beau**, non élégant, l'aspect sérieux, ce n'est pas le poète.
- c. à propos, parle-moi donc moins brièvement de cette demoiselle bobineuse – c'est bien ce que tu m'as dit – qui me semble tenir dans tes pensées une place **non petite**.

Les adjectifs JEUNE, LAID, GRAND sont fréquents, alors pourquoi leur préférer *non vieux*, *non beau* et *non petit*?

Pour certains auteurs (Dubois & Guilbert, 1961; Duchacek, 1965; Lyons, 1968; Warczyk, 1981), deux adjectifs sémantiquement opposés (p. ex. *riche* et *pauvre*, *jeune* et *vieux*, *beau* et *laid*, *grand* et *petit*) sont placés sur les pôles extrêmes d'une échelle, tandis que les mêmes adjectifs précédés de *non-* occupent un espace allant du point zéro à un autre point de l'échelle, comme le montre la figure 1.2.

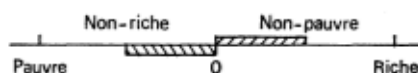


FIG. 1.2 – Adjectifs antonymes et [*non-Adj*] selon Warczyk (1981).

Pour ces auteurs, l'adjectif *pauvre* a donc deux antonymes : *riche* et *non pauvre*; de même, *riche* a pour antonymes *pauvre* et *non riche*.

Par ailleurs, j'ai expliqué dans la partie I (sec. 1.1.1.3) que dans le couple positif-négatif, affirmation-négation, le premier membre est le terme non marqué, le second le terme marqué. Or la négation d'un terme marqué et la négation d'un terme non marqué ont des implications sémantiques différentes (Ducrot 1973, entre autres). Prenons l'exemple de l'adjectif *beau*, qui est le terme non marqué (positif) du couple *beau-laid*. La négation de cet adjectif non marqué équivaut à l'affirmation du terme marqué (14a), mais la négation de *laid*, qui est le terme marqué, n'équivaut pas à l'affirmation du terme non marqué (14b) :

- (14) a. Ulysse n'est pas beau \equiv Ulysse est laid
 b. Ulysse n'est pas laid $\not\equiv$ Ulysse est beau

Moeschler (1982) reprend le schéma proposé par Ducrot (1973) pour représenter cette asymétrie, avec la paire *gentil-méchant* (figure 1.3).

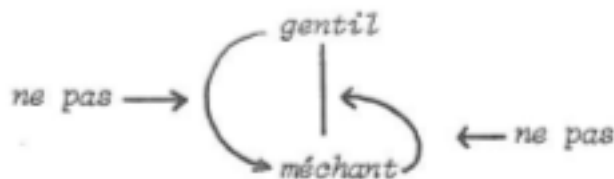


FIG. 1.3 – Négation du terme marqué/non marqué (Moeschler, 1982, p. 16).

Si cette dissymétrie est aussi à l'œuvre dans le cas de la négation en *non-* devant les adjectifs, elle permet alors d'expliquer l'attestation de formes comme *non vieux* ou *non petit*, ainsi que des [*non-Adj*] formés sur des adjectifs dérivés et correspondant au pôle négatif d'une opposition (p. ex. *agréable/désagréable*). La négation du terme marqué se justifie puisqu'elle est sémantiquement différente de l'affirmation du terme non marqué (*non vieux* \neq *jeune*; *non petit* \neq *grand*). Cette dissymétrie permet peut-être également de rendre compte des [*non-Adj*] dont l'adjectif base est déjà préfixé par *in-*, par exemple. Je me penche sur ce cas de figure dans la section 1.2.1.4.

Reste à expliquer comment des adjectifs correspondant au pôle positif et possédant un antonyme lexicalisé peuvent entrer dans la construction [*non-Adj*]. Mon hypothèse est que lorsque, comme c'est souvent le cas, l'adjectif a plusieurs antonymes (p. ex. *beau* peut avoir pour antonyme *laid*, *hideux*, *moche*), l'emploi du [*non-Adj*] permet en quelque sorte de ne pas choisir parmi les antonymes possibles et d'exprimer simplement l'absence d'une propriété, sans faire référence à une propriété opposée. Mais ceci s'applique peut-être aussi au cas des [*non-Adj*] à base adjectivale « négative » mentionnés ci-dessus. Par exemple, *vieux* est polysémique (*nouveau*, *neuf*, *récent* sont des antonymes possibles) et la construction [*non-Adj*] est une sorte de solution de facilité face à cette polysémie.

1.2.1.4 Adjectifs préfixés par *in-*

On rencontre dans le corpus des cas de bases adjectivales niées par *non-* et déjà préfixées par *in-*, comme *INACCESSIBLE*, *INIMAGINABLE*, *INSOUMIS* :

- (15) a. quelques individus arriveront ou peuvent arriver à la connaissance de toutes les vérités par elles-mêmes **non inaccessibles** à la raison, mais l'ensemble n'y parviendra pas, même avec l'aide de l'élite des intelligences
- b. Ceci sans parler des possibilités **non inimaginables** de pression gouvernementale qui pourraient exister à l'égard de populations encore assez frustes, ce qui fausserait le sens du referendum.
- c. Tous ces personnages licites et légitimes qui allaient et venaient autour de son lit, **non insoumis**, non polygames, à métiers clairs et définis, la flattaient dans son mal.

Pourquoi nier un adjectif négatif (INACCESSIBLE), alors que la base de l'adjectif (ACCESSIBLE) pourrait être utilisée ? La double négation a fait l'objet de nombreux travaux, principalement en anglais (Van der Wouden, 1996 ; Krifka, 2007 ; Horn, 1989, 2010, 2015). Les auteurs se sont principalement penchés sur les cas où un lexème préfixé par *in-* ou par *un-* est nié à l'aide de la négation syntaxique, par exemple :

(16) a. It is not an impossible job. (Horn, 2010, p. 114)

b. I was not unhappy to find that my kids were already awake. (Krifka, 2007, p. 2)

Comme dans le cas de la négation de lexèmes correspondant au pôle négatif (*non vieux, non petit, non laid*), il a été montré que la double négation n'équivaut pas à l'affirmation : la négation d'un lexème négatif n'équivaut pas à un lexème positif, parce que la double négation entraîne des effets de sens. Jespersen (1971) est l'un des premiers à l'affirmer :

The two negatives [...] do not exactly cancel one another so that the result [*not uncommon, not infrequent*] is identical with the simple *common, frequent*; the longer expression is always weaker : "this is not unknown to me" or "I am not ignorant of this" means 'I am to some extent aware of it', etc. The psychological reason for this is that the *détour* through the two mutually destructive negatives weakens the mental energy of the listener and implies [...] a hesitation which is absent from the blunt, outspoken *common* or *known*. (Jespersen 1917, cité par Horn 2015, p. 4)

Il est important de différencier ces emplois des cas où la double négation sert à rejeter un énoncé négatif :

(17) Now if I look unhappy, I apologize. But I'm **not unhappy** (Krifka, 2007, p. 2)

Je ne classe pas non plus dans ces emplois les cas où le lexème négatif précédé de *non* est employé dans le contexte précédent :

(18) On a pu établir que : "est illettré quiconque est incapable de lire et écrire facilement et intelligemment un petit texte simple". Il a été ajouté que pour être considéré comme **non illettré**, tout individu devait être capable de : A/ parler et comprendre sa langue clairement et facilement ; B/ lire les textes indispensables à sa vie quotidienne

Je ne peux pas rendre justice ici à l'ensemble des travaux sur la double négation, et je me contenterai simplement de rendre compte des points les plus importants. Peu d'auteurs se sont penchés sur le cas de la construction [*non-[in-Adj]*] en français, qui est celle qui me concerne dans cette section (cf. les exemples en (15)). J'évoque donc surtout les cas de double négation mettant en jeu une négation syntaxique et une négation préfixale.

Pour Jespersen (1971), les doubles négatifs s'interprètent comme des positifs « faibles ». Il arrive que l'expression [*not un-Adj*] soit, en effet, remplacée par [*rather Adj*] ou [*quite Adj*] ('assez Adj', 'plutôt Adj'). La double négation a donc un effet atténuateur, elle correspond à une affirmation plus faible que l'affirmation classique. On peut expliquer pourquoi ces séquences sont employées, i.e. pourquoi le locuteur préfère employer [*not un-Adj*] que Adj, de la façon suivante : « the speaker avoids Adj because there might not be sufficient evidence for stating Adj [...], or stating Adj would violate constraints posed by politeness considerations » (Krifka, 2007, p. 2). Ceci présuppose donc que Adj et [*un-Adj*] sont des contraires, et pas des contradictoires, puisque sinon Adj et [*not un-Adj*] seraient synonymes. Horn (2015) montre que [*not un-Adj*] équivaut parfois à une litote, cette figure de style dans laquelle un énoncé affirmatif est exprimé par la négation de son contraire³.

Parmi les autres analyses proposées, celle d'Orwell (1946), qui considère que « banal statements are given an appearance of profundity by means of the *not un-* formation » (Orwell, 1946, p. 357) : l'emploi de cette construction relèverait surtout de considérations stylistiques. Enfin, Horn (1989) et Krifka (2007) rappellent que dans certains cas, les doubles négatifs ont un sens plus fort que les adjectifs positifs (p. ex. *not bad!* 'pas mal!') — dans ce cas, la construction a un contour intonational bien particulier.

Pour résumer, les séquences [*non-[in-Adj]*] ne sont pas tout à fait sémantiquement équivalentes à l'adjectif base. On note en passant que *non-* peut porter sur un adjectif en *in-*, mais que l'inverse n'est pas possible : NON INACCESSIBLE, NON INSOU MIS sont des mots possibles, pas *INNONACCESSIBLE, *INNONSOUMIS. Dans la littérature anglo-saxonne, *non-* et *in-* sont décrits comme des affixes de classes différentes : en tant qu'affixe de classe II, *non-* peut porter sur un lexème préfixé par un préfixe de classe I, mais un affixe de classe I ne peut pas porter sur un lexème préfixé par un préfixe de classe II (Siegel, 1974 ; Allen, 1978). L'explication que je propose est différente : je montre plus loin qu'on ne peut pas analyser *non-* comme un préfixe lorsqu'il porte sur des adjectifs, mais comme un adverbe, et c'est parce que *non-* est un adverbe et *in-* un préfixe qu'ils ont des portées différentes.

1.2.2 Doublets [*non-Adj*]/[*in-Adj*]

Si les [*non-Adj*] et les [*in-Adj*] étaient équivalents, il serait possible de former des doublons avec n'importe quel type d'adjectif. Un échantillon d'adjectifs du corpus de [*non-Adj*] a été préfixé par *in-* (*il-*, *im-*, *ir-*) et recherché sur internet. On s'aperçoit qu'à chaque [*non-Adj*] ne correspond pas nécessairement un [*in-Adj*] :

3. J'ai montré que certains [*non-N*] ontologiques pouvaient aussi fonctionner comme des litotes ou comme des euphémismes (Dugas, 2014).

- Lorsque l'adjectif-base du [*non-Adj*] est formé par suffixation sur une base verbale, il est possible de former des doublets dans 62 % des cas, p. ex. EFFAÇABLE > NON EFFAÇABLE/INEFFAÇABLE ;
- Par contre, lorsque l'adjectif-base du [*non-Adj*] est apparenté à un participe passé, il n'est possible de former des doublets que dans 29 % des cas, p. ex. COMPRIS > NON COMPRIS/INCOMPRIS ;
- Enfin, lorsque l'adjectif-base du [*non-Adj*] est formé par suffixation sur une base nominale, il n'est possible de former des doublets que dans 19 % des cas, p. ex. MORTEL > NON MORTEL/IMMORTEL.

Comme je l'ai rappelé plus haut (sec. 1.2.1.1), les auteurs ont souligné l'appétence du préfixe *in-* pour les adjectifs suffixés en *-able*. La facilité avec laquelle on peut former des [*in-Adj*] sur des adjectifs déverbaux n'est pas étonnante, dans la mesure où *-able* est le préfixe adjectival de suffixation déverbale par excellence. Quant au faible nombre de doublets sur base adjectivale dénominale, il s'explique par le sémantisme des constructions [*non-Adj*] et [*in-Adj*] : les premières sont qualifiantes ou classifiantes, les secondes sont uniquement qualifiantes. Je me penche en détail sur cette question au chapitre 2 (sec. 2.2).

Les [*non-Adj*] semblent donc imposer beaucoup moins de contraintes sur le type d'adjectif base que les [*in-Adj*]. Comme je le montre plus loin, les [*non-Adj*] peuvent être employés lorsque le complément du verbe de base de l'Adj (ou celui de l'adjectif, mais c'est moins fréquent) doit être réalisé, ce qui n'est pas le cas des [*in-Adj*] (sec. 1.2.3). Par ailleurs, les [*non-Adj*] ont conservé un sens strictement négatif qui fait parfois défaut aux [*in-Adj*], dont le sémantisme a glissé vers un sens différent (chapitre 2, sec. 2.3.1).

1.2.3 Héritage de la structure argumentale

Je montre ici que lorsqu'ils sont employés dans la construction [*non-Adj*], les adjectifs apparentés à des participes ou morphologiquement dérivés de verbes héritent de la structure argumentale du verbe auquel ils sont apparentés ; la même observation peut être faite concernant les Adjb dotés d'une structure argumentale. Dans la construction [*in-Adj*], les adjectifs n'ont pas le même comportement.

La structure argumentale peut être définie comme une interface entre les caractéristiques sémantiques et syntaxiques d'un prédicat (qui, généralement, est un verbe) : « on the semantic side, argument structure represents the core participants in events [...] designated by a single predicator. [...] On the syntactic side, argument structure represents the minimal information needed to characterize the syntactic dependents of an argument-taking head » (Bresnan, 1995,

p. 1). On ne peut pas définir la tête syntaxique d'un syntagme sans renvoyer à son ou ses arguments : par exemple, le verbe *ouvrir*, tête de syntagme verbal, appelle nécessairement un argument (le thème). Une distinction est faite entre les arguments, qui sont généralement obligatoires, et les compléments, qui sont toujours optionnels.

Dans le corpus, certains [*non-Adj*] sont suivis de l'argument du verbe auquel l'adjectif base est apparenté :

- (19) a. les surfaces **non destinées** au bétail
b. mettre les ouvrages dangereux entre des mains **non préparées** à les recevoir
c. des résultats **non profitables** à la communauté
d. stigmatiser des choix politiques **non porteurs** d'infâmie.
e. une agriculture de proximité **non destructrice** de l'environnement

Le [*non-Adj*] peut aussi introduire un complément d'agent passif :

- (20) a. les familles américaines **non assurées** par leur employeur
b. ce qui est **non repérable** par l'observateur
c. des vibrations **non perceptibles** au commun des mortels
d. un voeu **non accompagné** d'une rédaction technique

Les [*in-Adj*], au contraire, tolèrent mal les syntagmes prépositionnels introduisant un objet indirect (21a) ou un complément d'agent (21b). On peut s'interroger sur la grammaticalité des phrases ci-dessous :

- (21) a. ?un écrivain **irresponsable** de son oeuvre
b. ?des mains **impréparées** à les recevoir
c. ?des vibrations **imperceptibles** au commun des mortels

De manière générale, à partir du moment où l'Adj_b est apparenté à un verbe transitif, le [*non-Adj*] hérite de la structure argumentale de ce verbe. Mais qu'en est-il lorsque l'Adj_b ne peut pas être associé à un verbe ? Depuis les travaux de Cinque (1990) et de Stowell (1991), de nombreux auteurs admettent que certains adjectifs sont, comme les verbes, dotés d'une structure argumentale⁴. Lorsque le [*non-Adj*] est formé sur un adjectif non apparenté à un verbe ou simple, il est également possible que le [*non-Adj*] soit suivi de la structure argumentale de l'Adj_b :

4. Cette question est toutefois l'objet de controverses et je me contente ici de partir du principe que les adjectifs possèdent une structure argumentale (voir également Bennis 2000 et Arche 2006, entre autres).

(22) a. Entre l'arrivée du livreur et la découverte d'un produit **non conforme** à la commande, le consommateur peut connaître un véritable ascenseur émotionnel.

<https://blog.osezvosdroits.com/produit-non-conforme-a-la-commande/>

b. Une belle occasion de susciter l'intérêt pour la nature morte de Chardin ou encore La conversion de saint Augustin de Fra Angelico, chez un public **non coutumier** de la fréquentation des musées

<http://www.manche.fr/culture/detail-zoom.aspx?card=7577509>

Dans le cas des [*in-Adj*], lorsque l'Adj_b est apparenté à un verbe ou possède une structure argumentale, celle-ci est difficilement accessible. Comme je l'ai souligné plus haut (sec. 1.1.1.2), c'est un constat fait par Gaatone (1971, 1987) puis par d'autres auteurs à sa suite (Schwarze, 2004 ; Huot, 2007) : lorsque l'adjectif est suivi d'un complément, la négation de l'adjectif se fait préférentiellement avec la construction en *non-*, pas avec celle en *in-*.

Par ailleurs, les [*non-Adj*] peuvent être suivis de compléments (qui, je le rappelle, ne font pas partie de la structure argumentale). Toujours optionnels, les compléments apportent notamment des précisions sur le déroulement de l'action, par exemple sur le lieu (23a), le temps (23b) ou la manière (23c) :

(23) a. Pierre se fait prêter les livres et étudie seul les matières **non enseignées** au collège.

b. Il entreprend la rédaction, **non achevée** à ce jour, trois ans plus tard, d'un mémoire sous le titre Recherche et formation

c. il se peut aussi que la trouvaille ne soit que banale, ou même **non exploitable** commerciallement

Dans ce cas, les [*in-Adj*] ne sont pas différents des [*non-Adj*]. À base adjectivale identique, les phrases comportant un [*in-Adj*] suivis d'un complément sont tout à fait grammaticales :

(24) a. la rédaction, **inachevée** à ce jour

b. il se peut aussi que la trouvaille ne soit que banale, ou même **inexploitable** commerciallement

Le test de la complémentation permet donc de mettre en évidence des différences entre les adjectifs entrant dans les constructions [*non-Adj*] et [*in-Adj*]. Mais il n'est pas suffisant pour conclure que les [*non-Adj*] sont des constructions syntaxiques. Prenons le cas des noms déverbaux, dont les auteurs s'accordent à dire qu'ils héritent en partie de la structure argumentale de leur base (Grimshaw, 1990 ; Huyghe & Marín, 2007 ; Haas *et al.*, 2008). Préfixés par *non-*, ils conservent leur structure argumentale :

- (25) a. Le rejet des comptes de campagne implique le **non-remboursement** par l'État de quelque 500.000 euros de dépenses
[http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/couacs/2014/12/01/\[...\]](http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/couacs/2014/12/01/[...])
- b. en cas de **non utilisation** des terrains acquis par expropriation, ces derniers peuvent être rétrocédés par contrat passé devant le préfet du département

Que ces [*non-N*] héritent de la structure argumentale du verbe base de leur Nb n'en fait pas pour autant des patrons syntaxiques : ce sont des noms formés sur un patron morphologique. De même, les noms désadjectivaux peuvent hériter de la structure argumentale de leur adjectif base (Roy, 2010 ; Arche *et al.*, 2014 ; Arche & Marin, 2015), aussi lorsqu'ils sont préfixés par *non-*. Je considère pourtant que ces [*non-N*] sont construits en morphologie :

- (26) a. Il faut et il suffit que la **non-conformité** à la règle parasismique, obligatoire dans la région concernée, soit constatée et avérée.
[http://mdae.over-blog.com/article-confirmation-\[...\]](http://mdae.over-blog.com/article-confirmation-[...])
- b. En cas de **non-admissibilité** à l'épreuve écrite, le chèque de l'épreuve orale d'admission sera alors restitué.
[http://www.mfr-mandeure.fr/medias/File/de_amp/Dos %20inscript\[...\]](http://www.mfr-mandeure.fr/medias/File/de_amp/Dos_%20inscript[...])

Le test de l'héritage de la structure argumentale est donc utile pour comparer les [*non-Adj*] et les [*in-Adj*], mais il ne suffit pas pour conclure au statut syntaxique des [*non-Adj*]. D'autres tests doivent donc être appliqués. Celui de l'intégrité lexicale, que je présente dans la section suivante, est le plus solide.

1.3 Absence d'intégrité lexicale des séquences [*non-Adj*]

Dans cette section, je montre que les séquences [*non-Adj*] sont dépourvues d'intégrité lexicale parce qu'il est toujours possible d'insérer un adverbe entre *non-* et l'adjectif. Cette insertion est impossible dans le cas des [*in-Adj*]. Je commence par définir le principe d'intégrité lexicale (1.3.1), puis je présente les données de mon corpus (1.3.2).

1.3.1 Le principe d'intégrité lexicale

Le principe d'intégrité lexicale, notamment mis en avant par Anderson (1992), stipule que la syntaxe n'a pas accès à la structure interne des mots : « the syntax neither manipulates nor has access to the internal structure of words » (Anderson, 1992, p. 84). Autrement dit, on désigne généralement par intégrité lexicale le fait que le mot-forme soit une unité atomique pour la syntaxe (Fradin, 2003b). On ne peut pas insérer de matériel linguistique apparaissant

dans la phrase à l'intérieur d'un mot-forme (alors que, dans certaines positions, cela est possible à l'intérieur d'un syntagme) :

- (27) a. Zoé a attelé la licorne.
b. Zoé a vite attelé la licorne.
c. *Zoé a attelvité la licorne.
- (28) a. très négligeable
b. *négligetrèsable
- (29) a. Ulysse a utilisé le presse-purée.
b. Ulysse a vite utilisé le presse-purée.
c. *Ulysse a utilisé le presse-vite-purée.

Cette intégrité lexicale se manifeste également par l'impossibilité d'appliquer à des sous-parties d'un mot-forme des procédés qui s'appliquent à des unités syntaxiques, comme les coordinations (30) et les extractions (31)-(32) :

- (30) a. Zoé a chanté et \emptyset dansé.
b. #Zoé est insupportable mais \emptyset -battable.
- (31) a. Ulysse lave la vaisselle et Zoé \emptyset le linge.
b. #Ulysse a acheté un lave-vaisselle et Zoé un \emptyset -linge.
- (32) a. Cette machine lave la vaisselle mais ne la lave pas bien.
b. #Ce lave-vaisselle la casse systématiquement.

1.3.2 Insertion d'un adverbe entre *non* et l'adjectif

Les paragraphes qui suivent sont consacrés aux séquences dans lesquelles *non-* et l'adjectif sont séparés par un adverbe (p. ex. *non encore terminé*, *non directement affectable*). Je ne tiens pas ici compte des cas où *non-* précède deux adverbes (*[non-ADV₁-ADV₂-Adj]*), comme dans *non alors encore*, *non encore entièrement*, *non encore totalement*, *non nécessairement localement*, *non nécessairement très*. En voici deux exemples en contexte :

- (33) a. Les engagements pris par nous à l'égard de Bao Dai, et **non** encore totalement exécutés, resteraient valables au profit de n'importe quel gouvernement vietnamien.
b. Dans ce système, chaque facette consiste en une hiérarchie, **non** nécessairement très longue, et le sujet principal du système-le type d'objet en cause-constitue l'univers de toutes les hiérarchies.

Dans ces séquences [*non*-ADV₁-ADV₂-Adj], ADV₂ porte sur l'adjectif et *non*- porte uniquement sur ADV₁, et pas sur l'adjectif. L'énoncé *des engagements non encore totalement exécutés* peut donc s'interpréter comme suit :

(34) des engagements [[non encore] [totalement exécutés]]

Je ne reviens donc pas sur ce cas de figure (qui est d'ailleurs très peu fréquent), dans la mesure où je choisis dans ce chapitre de me concentrer sur les cas où *non*- porte sur un adjectif.

Le corpus contient 68 adverbes différents en position intercalaire dans la construction [*non*-Adj]. Il semble qu'il soit toujours possible d'insérer un adverbe entre *non* et l'adjectif, quel que soit le type morphosyntaxique d'adjectif :

- (35) a. des ponts **non** encore **terminés** auxquels il manquait une ou deux arches
b. main-d'oeuvre directe, affectable directement à un centre de production déterminé, et main-d'oeuvre indirecte, **non** directement **affectable**.
c. des investissements **non** absolument **prioritaires** ou moins urgents
d. un homme **non** très **grand**, moyen, sec, un monsieur dont la canne trace des mouvements en cercles

Les exemples du type de celui en (35d) sont tout de même extrêmement rares. En fait, les adverbes intercalaires sont plus fréquents lorsque l'adjectif base est apparenté à un participe passé : en termes de tokens, 7.8 % des bases apparentées à des participes passés sont employées dans le schéma [*non*-ADV-Adj], contre 3.9 % des bases simplex, 2.9 % des bases morphologiquement dérivées de verbes et 2 % des bases morphologiquement dérivées de noms.

Par ailleurs, on rencontre des adverbes très différents, et certains sont plus fréquents que d'autres. M'appuyant notamment sur les classifications proposées par Nølke (1990) et Molinier & Levrier (2000), je propose de les classer en cinq groupes : (i) adverbes de fréquence, (ii) adverbes de modalité, (iii) adverbes de manière, (iv) adverbes de cadre, (v) adverbes de quantité. Cette classification n'est qu'indicative et de nombreux adverbes peuvent avoir plusieurs emplois. Les adverbes du corpus sont repris dans le tableau 1.4.

FRÉQUENCE & DURÉE	<i>alors, encore, immédiatement, parfois, partout, perpétuellement, régulièrement, toujours</i>
MODALITÉ	<i>absolument, certes, clairement, effectivement, forcément, nécessairement, parfaitement, réellement, sérieusement, vraiment</i>
MANIÈRE	<i>complètement, définitivement, directement, entièrement, explicitement, expressément, essentiellement, exactement, excessivement, exclusivement, identiquement, intégralement, librement, ouvertement, péniblement, pleinement, précisément, proprement, purement, rigoureusement, simplement, spécialement, spécifiquement, strictement, spontanément, unanimement, uniquement</i>
QUANTITÉ	<i>assez, suffisamment, tout à fait, très</i>
CADRE	<i>algébriquement, artificiellement, biographiquement, biologiquement, canoniquement, chimiquement, climatiquement, constitutionnellement, instinctivement, intellectuellement, linguistiquement, localement, matériellement, médiatement, naturellement, officiellement, optiquement, scientifiquement, sexuellement</i>

FIG. 1.4 – Adverbes en position intercalaire dans le corpus de [*non-Adj*].

(i) En termes de tokens, les adverbes les plus fréquents sont les adverbes de fréquence et de durée, comme *ENCORE* (qui correspond aux deux tiers des occurrences d'adverbes dans le corpus), *TOUJOURS* et *RÉGULIÈREMENT*. Ces adverbes sont surtout associés à des participes passés, qui, comme je l'ai souligné, constituent les bases adjectivales les plus nombreuses.

- (36) a. des ponts **non** encore **terminés** auxquels il manquait une ou deux arches
 b. Mais je vous ai fait toucher (du bout) du doigt, j'espère, les inconvénients vécus, quoique **non** toujours **perçus**, de ce septentriotropisme abusif.
 c. Mais comme il existe en France, dans les régions montagneuses, d'assez gros massifs

de cette essence **non** régulièrement **exploités**, on peut espérer que la demande sera satisfaite.

(ii) Le corpus contient également des adverbes qu'on peut appeler « de modalité », qui portent sur la certitude plus ou moins forte associée au procès désigné par le verbe sous-jacent à l'adjectif base, comme **CLAIREMENT**, **NÉCESSAIREMENT**, **PARFAITEMENT**. Ils portent surtout sur des participes passés et sur des adjectifs déverbaux.

(37) a. qui y introduisait cette multiforme et puissante unité, cause parfois **non** clairement **aperçue** par eux, de l'enthousiasme qu'excitait chez certains amateurs la peinture d'Elstir.

b. Bouligand a obtenu d'intéressantes généralisations de ce résultat pour le cas d'un point-frontière **non** nécessairement **isolé**.

c. Je m'enfonce dans mon travail [...] mais non point de tout mon coeur et **non** parfaitement **assuré** que j'écrive là ce que je devrais d'abord écrire.

(iii) Le corpus contient des adverbes de manière, comme **LIBREMENT**, **SPONTANÉMENT**, **OUVERTEMENT**, qui qualifient l'état du procès dénoté par le verbe base de l'adjectif déverbal (ou apparenté à un participe).

(38) a. Moi, les diplômes, les galons, les médailles, en récompense de sacrifices **non** librement **consentis**, ça me répugne drôlement.

b. Si nous ne considérons que les noyaux stables, **non** spontanément **radioactifs**, une telle hypothèse est inadmissible

c. signes **non** ouvertement **hermétiques**, non détournés de l'ordre et du rangement habituels.

(iv) On rencontre des adverbes de quantité comme **ASSEZ**, **SUFFISAMMENT**, **TRÈS**. Dans le corpus, ils entrent dans les séquences impliquant n'importe quel type d'adjectif, sauf les adjectifs dénominaux. Leur fréquence de types et de tokens est peu élevée.

(39) a. Dans beaucoup d'écrivains le mouvement oratoire revient trop souvent, car la prose est jeune encore, et **non** assez **purifiée**.

b. la pensée **non** suffisamment **belle** doit craindre la parfaite nudité.

c. un homme **non** très **grand**, moyen, sec, un monsieur dont la canne trace des mouvements en cercles, en balancements, d'attente.

(v) Enfin, on trouve des « adverbes de cadre » (Schlyter, 1977), aussi appelés « adverbes de point de vue » (Quirk *et al.*, 1974 ; Molinier & Levrier, 2000). Ces adverbes ont pour fonction de « spécifier pour quel domaine une proposition est vraie » (Molinier & Levrier, 2000, p. 221) ;

plus largement, ils peuvent désigner « l'univers de discours auquel rapporter l'énoncé, i.e. le domaine dans lequel l'énoncé prend son sens et dans lequel il peut être aussi bien vrai que faux » (Molinier & Levrier, 2000, p. 222), comme ALGÈBRIQUEMENT, CLIMATIQUEMENT, OPTIQUEMENT. Ces adverbes portent principalement sur des adjectifs dénominaux et simplex.

- (40) a. Il reste à aborder le cas des corps de base **non** algébriquement **clos**.
 b. penser sans trop d'appréhension aux heures **non** climatiquement **protégées** de la soirée et de la nuit.
 c. il fit cristalliser le tartrate double de sodium et d'ammonium racémique **non** optiquement **actif** en solution

Que les adverbes soient surtout présents dans les [*non-Adj*] dont l'adjectif est apparenté à un participe passé s'explique notamment par le fait que les [*non-Adj*] formés sur ce type d'Adj_b acceptent tous les types d'adverbes, qu'ils soient de fréquence (36), de modalité (37), de manière (38), de quantité (39) ou de cadre (40).

Étant donné ce qui vient d'être dit, l'élément *non-* de la séquence [*non-Adj*] ne peut pas être considéré comme un préfixe : *non-* n'étant pas nécessairement lié à son adjectif, les [*non-Adj*] sont dépourvus d'intégrité lexicale. Le préfixe *in-*, au contraire, est toujours lié à sa base :

- (41) a. *in/*im-toujours-possible
 b. *in/*im-clairement-perceptible
 c. *in/*il-strictement-limité
 d. *in-assez-touché
 e. *in/*im-encore-mortel

Les [*in-Adj*] sont des lexèmes formés par préfixation, donc des constructions morphologiques. Les [*non-Adj*] ne peuvent pas être analysés comme des lexèmes : ce sont des syntagmes.

Il est toutefois important de faire une distinction, parmi les adverbes attestés en position intercalaire dans la séquence [*non-Adj*], entre ceux qui entrent dans la portée de *non-* (adverbes de fréquence, de modalité, de manière, de quantité) et ceux qui ne sont pas dans sa portée (adverbes de cadre).

Les adverbes de fréquence, de modalité, de manière et de quantité entraînent un changement du sens de l'énoncé lorsqu'ils sont déplacés à gauche de la séquence [*non-Adj*] :

- (42) a. des éléments non perpétuellement disponibles
 ≡ des éléments non disponibles perpétuellement

≠ des éléments perpétuellement non disponibles

(43) a. les achats non absolument indispensables

?≡ les achats non indispensables absolument

≠ les achats absolument non indispensables

(44) a. un dessin non complètement oublié

≡ un dessin non oublié complètement

≠ un dessin complètement non oublié

(45) a. un sirop non suffisamment concentré

≡ un sirop non concentré suffisamment

≠ un sirop suffisamment non concentré

Le déplacement de l'adverbe après la séquence [*non-Adj*] ne change pas (ou très peu) le sens de l'énoncé et la séquence [*non-Adj-ADV*] est sémantiquement équivalente à la séquence [*non-ADV-Adj*]. Par contre, le déplacement de l'adverbe avant la séquence [*non-Adj*] change le sens de l'énoncé. Il semble donc que *non-* porte à la fois sur l'adjectif et sur l'adverbe, et que les places respectives de l'adjectif et de l'adverbe n'ont pas d'importance : les séquences [*non-Adj-ADV*] et [*non-ADV-Adj*] ont le même sens.

Les adverbes de cadre (BIOGRAPHIQUEMENT, CHIMIQUEMENT) se comportent différemment. Que l'adverbe soit déplacé à droite ou à gauche du [*non-Adj*], le sens de l'énoncé reste le même :

(46) a. une comparaison non biographiquement anachronique

≡ un comparaison non anachronique biographiquement

≡ une comparaison biographiquement non anachronique

(47) a. des corps non chimiquement définis

≡ des corps non définis chimiquement

≡ des corps chimiquement non définis

Dans ces exemples, *non-* ne peut pas porter sur l'adverbe de cadre puisque lorsque celui-ci est hors de la portée de *non-*, le sens de l'énoncé ne change pas. Je fais donc l'hypothèse que *non-* porte seulement sur l'adjectif, et que l'adverbe de cadre porte sur la séquence [*non-Adj*], même lorsqu'il est inséré à l'intérieur de cette séquence (entre *non-* et l'adjectif). Lorsque l'adverbe intercalaire est un adverbe de cadre, on a affaire non pas au patron [*non-Adj-ADV*], mais au patron [*non-Adj*].

Pour résumer, contrairement à la construction [*in-Adj*], la construction [*non-Adj*] est dépourvue d'intégrité lexicale : un adverbe peut être placé entre *non-* et l'adjectif *non-* porte alors à la fois

sur l'adverbe intercalaire et sur l'adjectif. Ces adverbes sont de plusieurs types, mais ENCORE est le plus fréquent ; la construction [*non*-ADV-Adj] se rencontre principalement lorsque l'adjectif est apparenté à un participe passé.

1.4 Statut adverbial de *non*- ?

J'ai montré que les séquences adjectivales en *non*- ont des caractéristiques très verbales et qu'elles ne peuvent pas être des constructions syntaxiques parce qu'elles sont dépourvues d'intégrité lexicale. On peut donc s'interroger sur le statut de *non*- dans ces constructions : puisqu'il n'est pas un préfixe, faut-il en conclure qu'il s'agit d'un adverbe ? La coordination de *non*- avec un adverbe permet de tester cette possibilité (1.4.1). Mais ce test comporte des inconvénients qui l'empêchent d'être totalement conclusif (1.4.2).

1.4.1 Test de la coordination avec un adverbe

Le test de la coordination de *non*- avec un adverbe devrait, en principe, aider à déterminer son statut. On considère généralement (Pellat *et al.*, 1994) que la coordination est la relation entre deux unités de même nature (p. ex. *Zoé est grande et belle* ; *Ulysse a chanté et dansé* ; *Zoé mange du poisson et des frites* ; *Ulysse travaille lentement et consciencieusement*) : si *non*- peut être coordonné à un adverbe, il doit être un adverbe.

Pour ce test, il est nécessaire de sélectionner des adverbes sémantiquement similaires à *non*-, à savoir ceux qui ont ce qu'on appelle dans la littérature anglo-saxonne une « limiting semantics » (Fillmore *et al.*, 1988). Janssen & van der Leek (2010, p. 328) parlent d'« opérateurs renverseurs d'échelle » (« scale reversing operators ») pour caractériser ces opérateurs. Ils ont pour caractéristique d'avoir une sémantique scalaire associée à une orientation négative. En français, cela correspond notamment aux adverbes À PEINE, DIFFICILEMENT, MAL, PEU, RAREMENT. Pour reprendre les termes de Janssen & van der Leek (2010), avec ces opérateurs, « the evaluation point marks the position to which the path of what is evaluated is confined ; this path is in principle a subpart of a larger path » (Janssen & van der Leek, 2010, p. 239).

La possibilité de coordonner *non*- à des adverbes est illustrée ci-dessous :

- (48) a. la sédimentation est peu ou non modifiée.
- b. Je veux simplement savoir si vous, son beau-frère, êtes partiellement ou non responsable d'avoir bousillé sa vie au point de l'amener à cette folie !

Les tests montrent que la coordination avec un adverbe fonctionne bien lorsque l'adjectif est apparenté à un participe passé (49) ou morphologiquement dérivé d'un verbe (50) :

- (49) a. les qualités féminines sont **non valorisées** sur le plan de la rémunération
 → les qualités féminines sont peu ou non valorisées sur le plan de la rémunération
- (50) a. un trou géant, **non visible** de l'extérieur
 → un trou géant, difficilement ou non visible de l'extérieur

Par contre, on ne trouve dans le corpus aucune occurrence de coordination de *non-* avec un adverbe quand l'adjectif est dénominal (51a) ou simplex (51b). Les exemples ci-dessous sont issus de requêtes ciblées sur internet :

- (51) a. Je suis plutôt bien renseigné sur chaque rgmts des 3 corps peu ou non conventionnels, du côté de la gendarmerie et de la PN je pêche un peu par contre.
<http://www.jeuxvideo.com/forums/1-70-97-704-0-1-0-0.htm>
- b. Si un médicament est considéré comme peu ou non efficace, pourquoi l'avoir mis sur le marché ?
http://forums.france5.fr/cdanslair/Sante/tarifs-hopital-vitesses-sujet_397_2.htm

1.4.2 Limites du test de la coordination

Le test de la coordination a toutefois plusieurs limites. Tout d'abord, la plupart des adverbes ayant une sémantique limitative ne sont pas compatibles avec des adjectifs non scalaires :

- (52) a. ?des invités à peine/peu ou non officiels
 b. ?des cellules à peine/peu ou non cancéreuses
 c. ?une pièce à peine/peu ou non carrée

Ceci explique pourquoi il est difficile d'appliquer ce test aux [*non-Adj*] contenant un adjectif dénominal, ces adjectifs n'étant généralement pas associés à une échelle.

Par ailleurs, même si la coordination est traditionnellement conçue comme mettant en relation deux unités de même nature, on observe souvent que les unités coordonnées se rapprochent davantage du point de vue fonctionnel que du point de vue catégoriel :

- (53) a. Zoé a posé l'aquarium sur la table et le chat sur la chaise.
 b. Ulysse est un homme sympathique et qui n'a jamais fait de mal à personne.

On peut se demander si, dans les tests réalisés plus haut, l'adverbe est coordonné à *non-*, ou au syntagme adjectival dans son entier. Par exemple dans *les qualités féminines sont peu ou non valorisées* (49), l'adverbe *peu* est-il coordonné à *non-* seul, ou au [*non-Adj*] *non valorisé*? Il semble difficile de trancher entre ces deux possibilités.

Pour toutes ces raisons, il n'est pas possible d'affirmer avec certitude que *non-* est un adverbe dans les constructions [*non-Adj*]. Cependant, étant donné le caractère syntaxique de ces constructions, on peut faire l'hypothèse que *non-* est bien un adverbe. Il est, bien sûr, différent de l'adverbe *non* qui sert à répondre à une question ou à opposer deux propositions.

1.5 Premières conclusions

Les observations faites dans ce chapitre permettent de comprendre comment les [*non-Adj*] sont formés, quel est leur statut et quel est le statut de *non-* dans ces constructions. Je rappelle les différentes options envisagées au début de cette partie :

- (i) Les [*non-Adj*] sont des syntagmes adjectivaux ;
- (ii) Les [*non-Adj*] sont formés en syntaxe puis ont subi un processus d'univerbation, aboutissant au statut d'entité lexicale figée ;
- (iii) Les [*non-Adj*] sont formés en morphologie, par composition ou par préfixation.

Les options (ii) et (iii) ne sont pas envisageables, en raison du manque d'intégrité lexicale des [*non-Adj*]. Les [*non-Adj*] sont formés en syntaxe et ce sont des syntagmes adjectivaux ; *non-* est un adverbe dans ces séquences :

$$(54) \left[[non]_{ADV_k} [X]_{Ai} \right]_{SAj} \leftrightarrow [qui\ n'a\ pas_k\ la\ propriété\ SEM_i]_j$$

La variable X peut être instanciée par n'importe quel adjectif. L'élément *non-* possède une catégorie grammaticale et un indice sémantique. Je me contente pour le moment d'une description sémantique minimale et je renvoie au chapitre suivant (chapitre 2) pour l'interprétation des [*non-Adj*].

Le critère de l'intégrité lexicale constitue le test le plus solide pour vérifier qu'une construction est ou non morphologique. Or tous les [*non-Adj*], à des degrés divers, acceptent l'insertion d'un adverbe. Les [*non-Adj*] dont l'Adj_b est apparenté à un participe passé tolèrent davantage l'insertion d'un adverbe que les [*non-Adj*] dont l'Adj_b est dérivé morphologiquement d'un verbe, et ces derniers acceptent plus fréquemment la présence d'un adverbe que les [*non-Adj*] dont l'Adj_b est dénominal ou simplex. Par contre, les [*in-Adj*] ne tolèrent en aucun cas l'insertion de matériel linguistique, parce qu'ilsinstancient une construction morphologique.

L'examen du corpus a aussi montré que les [*non-Adj*] ne se comportent pas tous de la même manière concernant l'expression de la structure argumentale. Ces caractéristiques ne sont certes pas propres aux [*non-Adj*], puisqu'on les retrouve avec les adjectifs : un adjectif qui possède une structure argumentale (*via* le verbe auquel il est apparenté, ou directement) la conserve quand il est employé dans la séquence [*non-Adj*]. Ce qui est crucial pour mon argumentation, c'est que ces adjectifs perdent leur structure argumentale lorsqu'ils sont préfixés par *in-*, ce qui montre

que *non-* et *in-* ne sont pas de même nature et n'imposent pas les mêmes contraintes sur l'adjectif.

Je considère donc que les [*non-Adj*] peuvent être placés sur un continuum de constructions négatives possédant des caractéristiques relevant davantage de la syntaxe ou de la morphologie. La construction générale représentée en (54) transmet ses propriétés à trois sous-constructions [*non-Adj*] qui se différencient par les propriétés morphosyntaxiques de l'adjectif base. Du côté de la syntaxe, je place les emplois non liés de *non-*; du côté de la morphologie, la construction nominale en *non-* et la construction adjectivale en *in-*. C'est ce que représente la figure 1.5.

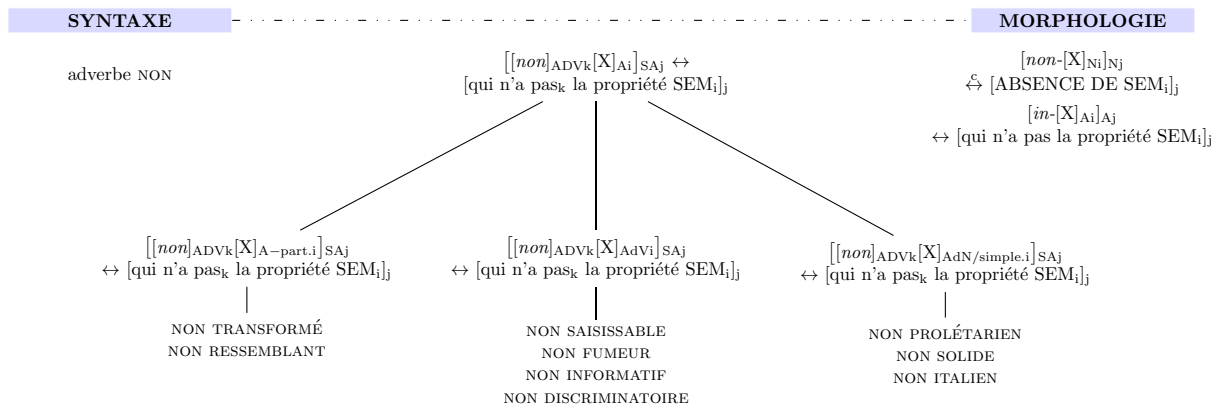


FIG. 1.5 – Les [*non-Adj*] sur le continuum syntaxe-morphologie.

Dans le chapitre suivant, j'étudie l'interprétation des [*non-Adj*] et je montre en quoi ils se différencient sémantiquement des [*in-Adj*]. L'objectif est de pouvoir attribuer un sens à la construction [*non-Adj*]; pour le moment, il s'agit simplement du sens négatif 'qui n'a pas la propriété X' (cf. exemple (54)), mais je montre qu'il est possible d'affiner cette description de façon à différencier ces constructions des [*in-Adj*].

Interprétation des [*non-Adj*]

Au chapitre précédent, j'ai montré que les [*non-Adj*] sont des syntagmes adjectivaux, donc des constructions syntaxiques. Ils diffèrent en cela des [*in-Adj*], qui sont des lexèmes préfixés, donc des constructions morphologiques. Mais quel sémantisme attribuer à ces constructions ? Pour l'instant, leur sens est tout simplement un sens négatif, et il est identique à celui des [*in-Adj*] :

$$(1) \left[[non]_{ADV_k} [X]_{Ai} \right]_{SA_j} \leftrightarrow [\text{qui n'a pas}_k \text{ la propriété } SEM_i]_j$$

$$(2) [in-[X]_{Ai}]_{Aj} \leftrightarrow [\text{qui n'a pas la propriété } SEM_i]_j$$

L'objectif de ce chapitre est de préciser quel est ce sens « négatif ». Il s'agit également d'identifier d'éventuelles contraintes sur le type sémantique d'adjectifs susceptibles d'entrer dans ces constructions. Par ailleurs, une description exacte de l'interprétation [*non-Adj*] ne peut pas se faire sans comparer l'interprétation de ces constructions avec l'interprétation des [*in-Adj*]. Dans le premier chapitre, j'ai montré que ces deux types de constructions négatives ont des caractéristiques morphosyntaxiques différentes. Il s'agit donc dans ce chapitre d'approfondir cette question et de voir dans quelle mesure ces deux constructions sont également sémantiquement différentes.

Dans un premier temps, je me penche sur la gradabilité et sur la scalarité des [*non-Adj*] et des [*in-Adj*]. Après avoir rappelé quelques définitions essentielles, je montre que les premiers ont tendance à rendre non gradables et non scalaires les adjectifs qu'ils accueillent, tandis que les [*in-Adj*] n'ont pas d'influence sur la gradabilité et la scalarité de leur base (2.1). Est ensuite abordée la question de la relation sémantique entre le [*non-Adj*] et le nom recteur : les [*non-Adj*] peuvent dénoter une propriété classifiante ou qualifiante de leur nom recteur, alors que les [*in-Adj*] ne peuvent en dénoter que des propriétés qualifiantes (2.2). Enfin, je montre que les [*non-Adj*] sont relativement compositionnels, alors que les [*in-Adj*], souvent d'apparition plus ancienne, ont vu leur sens négatif évoluer (2.3).

2.1 Gradabilité

Dans un premier temps, je rappelle les définitions des notions de gradabilité et de scalarité et je me penche sur la littérature, où les auteurs concluent généralement que les [*non-Adj*] ne sont ni gradables, ni scalaires, contrairement aux [*in-Adj*] (2.1.1). J'examine ensuite mon corpus de travail afin de vérifier ces hypothèses (2.1.2).

2.1.1 Rappel des notions et état de l'art

J'ai présenté dans la partie I les notions de gradation, de quantification et de scalarité (sec. 1.1.2.3). Les [*non-Adj*] et les [*in-Adj*] dénotent des propriétés associées au référent de leur nom recteur. Un adjectif peut être scalaire/gradable, selon que la propriété qu'il dénote est scalaire/gradable. La scalarité est une notion assez générale qui renvoie tout simplement au fait d'être associé à une échelle de degrés : dans *l'élection présidentielle*, *présidentiel* n'est pas un adjectif scalaire, parce qu'il ne correspond pas à une propriété qui peut être possédée à des degrés divers. Par contre, l'adjectif *chaud* dans *un thé chaud* est un adjectif scalaire, parce que la propriété qu'il dénote correspond à une dimension qui peut être conceptualisée comme une échelle, celle de la température. La gradabilité, quant à elle, est un type de scalarité : une entité est gradable lorsqu'elle peut être associée à une échelle de degrés (scalarité) et qu'une progression est possible d'une extrémité à l'autre de l'échelle. Dans *un thé chaud*, l'adjectif *chaud* est scalaire, parce qu'il est associé à une dimension conceptualisée comme une échelle de degrés, et il est aussi gradable, puisqu'il est possible de dire, par exemple, *mon thé est plus chaud que le tien*.

La plupart des auteurs considèrent que les [*non-Adj*] ne sont pas scalaires et donc, pas gradables (Zimmer, 1964 ; Gaatone, 1971 ; Kalik, 1971 ; Bartning, 1976, 1984 ; Boons, 1984 ; Gaatone, 1987 ; Di Sciullo & Tremblay, 1993 ; Apothéloz, 2003 ; Huot, 2007). Les auteurs s'appuient généralement sur le type de relation que ces adjectifs entretiennent avec leur nom recteur pour justifier leur analyse, en montrant que les [*non-Adj*] sont classifiants, donc non scalaires, et les [*in-Adj*] qualifiants, donc scalaires. Je reviens sur cette question plus loin (sec. 2.2) et je choisis de me concentrer ici sur la notion de degré. Certains auteurs examinant les données de l'anglais mentionnent le fait que les [*non-Adj*] ne peuvent pas être modifiés par un adverbe de degré, comme Zimmer (1964). Il compare les adjectifs en *non-* et les adjectifs préfixés par *un-* ; ces derniers peuvent être modifiés par *very* 'très', *more* 'plus' ou *less* 'moins', mais pas les adjectifs en *non-* :

- (3) a. *very unexpected*, *less unjustified*, *very uninspired*
b. **very nonbreakable*, **more nonbreakable*

Ljung (1970) mentionne les paires d'adjectifs comme *naval/non-naval*, *nuclear/non-nuclear*, et

electrical/non-electrical : ni l'adjectif positif, ni l'adjectif négatif ne peuvent être modifiés par des adverbes de degré comme *very* ou *highly* 'très'. Ceci s'explique selon lui par le fait que ces adjectifs « range over dimensions that are non-scalar » (Ljung, 1970, p. 76).

Enfin, les auteurs font un lien entre les propriétés scalaires des [*non-Adj*] et des [*in-Adj*] et le type de négation qu'ils expriment, c'est-à-dire, la contradiction et la contrariété. Dans la partie I (sec. 1.1.2.3), j'ai mentionné le fait que les travaux linguistiques associent généralement les termes contraires et contradictoires à leurs propriétés scalaires et de gradation : les contraires seraient gradables, et les contradictoires non gradables (Aristote ; Sapir 1944 ; Lyons 1977 ; Cruse 1986 ; Horn 1989 ; Hidalgo-Downing 2000). Ceci s'explique par le fait que dans une relation de contradiction, il n'y a pas de place pour un terme tiers, alors que c'est possible dans une relation de contrariété. Pour Bartning (1976, p. 81) par exemple, la négation en *in-* est une négation contraire, tandis que la négation en *non-* est une négation contradictoire.

2.1.2 Examen du corpus

Les données du corpus me permettent de confirmer les observations et les hypothèses faites dans la littérature : à adjectif et à nom recteur identique, le [*non-Adj*] n'est pas gradable tandis que le [*in-Adj*] est gradable. Dans la section suivante (sec. 2.2), je montre que les [*non-Adj*] ne sont pas gradables parce qu'ils dénotent généralement (mais pas systématiquement) des propriétés qui ne sont pas associées à une dimension scalaire.

Pour tester la gradabilité des [*non-Adj*] et des [*in-Adj*], je m'appuie sur deux tests proposés dans la littérature :

- (i) Modification par un adverbe de degré : [*un N très Adj*] ;
- (ii) Comparaison : [*un N plus Adj (que)*].

Les [*non-Adj*] tolérant mal l'emploi attributif (cf. sec. 2.2), je réalise ces tests en emploi épithète. Prenons par exemple les 10 adjectifs et noms recteurs suivants, issus de mon corpus de [*non-Adj*] :

- (4) une médication adaptée ; une personne active ; un projet abouti ; un raisonnement cohérent ; un dialogue constructif ; un leadership contesté ; un tourisme contrôlé ; une politique criticable ; une personne dépendante ; un professeur disponible

Tous ces couples adjectif/nom recteur sont modifiables par un adverbe de degré ou de comparaison : *une médication très/plus adaptée (que...)*, *une personne très/plus active (que ...)*, etc. Lorsqu'on adjoint *non-* ou *in-* à ces adjectifs, leur gradabilité change. Modifiés par un adverbe de degré, les [*in-Adj*] semblent beaucoup plus acceptables que les [*non-Adj*] :

- (5) a. une médication *très non adaptée/très inadaptée
 b. une personne *très non active/très inactive
 c. un projet *très non abouti/très inabouti
 d. un raisonnement *très non cohérent/très incohérent
 e. un dialogue *très non constructif/?très inconstructif
 f. un leadership *très non contesté/?très incontesté
 g. un tourisme *très non contrôlé/?très incontrôlé
 h. une politique *très non criticable/?très incriticable
 i. une personne *très non dépendante/très indépendante
 j. un professeur *très non disponible/?très indisponible

La même remarque s'applique à la modification par un adverbe de comparaison. Elle rend les énoncés avec un [*non-Adj*] agrammaticaux, mais pas ceux avec un [*in-Adj*] :

- (6) a. une médication *plus non adaptée/plus inadaptée
 b. une personne *plus non active/plus inactive
 c. un projet *plus non abouti/plus inabouti
 d. un raisonnement *plus non cohérent/plus incohérent
 e. un dialogue *plus non constructif/?plus inconstructif
 f. un leadership *plus non contesté/?plus incontesté
 g. un tourisme *plus non contrôlé/?plus incontrôlé
 h. une politique *plus non criticable/?plus incriticable
 i. une personne *plus non dépendante/plus indépendante
 j. un professeur *plus non disponible/?plus indisponible

Effectués sur un échantillon de 100 formes du corpus, ces deux tests ont toujours donné le même résultat : l'adjectif perd sa gradabilité lorsqu'il entre dans la construction [*non-Adj*]. Je rappelle néanmoins que le corpus contient des séquences [*non-ADV-Adj*] dont l'adverbe intercalaire est ce que j'ai appelé un « adverbe de quantité », comme ASSEZ, SUFFISAMMENT, TRÈS (exemples (39) de la sec. 1.3.2). J'ai aussi souligné que ces adverbes étaient très peu fréquents ; je considère donc qu'ils ne remettent pas en cause le fait que, dans leur très grande majorité, les [*non-Adj*] ne sont pas gradables, alors que les [*in-Adj*] sont généralement gradables.

2.2 Type de relation sémantique avec le nom recteur

La distinction entre emplois classifiants et emplois qualifiants des adjectifs est très importante pour comprendre la différence de sémantisme entre les [*non-Adj*] et les [*in-Adj*]. Je commence par un rappel des grands principes de cette distinction suivi d'un état de l'art (2.2.1) puis je montre que les [*non-Adj*] peuvent renvoyer à des propriétés classifiantes ou qualifiantes, tandis que les [*in-Adj*] dénotent uniquement des propriétés qualifiantes (2.2.2).

2.2.1 Rappel des notions et état de l'art

Je montre que dans le domaine adjectival, la distinction classifiant/qualifiant renvoie au type de relation entre l'adjectif et son nom recteur (2.2.1.1). Les auteurs considèrent que les [*in-Adj*] sont toujours qualifiants ; pour certains, les [*non-Adj*] sont exclusivement classifiants, et pour d'autres, ils peuvent aussi être qualifiants (2.2.1.2). Le dernier paragraphe fait le lien entre la distinction classifiant/qualifiant, non scalaire/scalaire et contradictoire/contraire (2.2.1.3).

2.2.1.1 La distinction classifiant/qualifiant dans le domaine adjectival

La distinction entre emploi classifiant et emploi qualifiant, qui a été mentionnée dans la partie II pour les [*non-N*] complémentaires (chap. 3) a d'abord été faite dans le domaine adjectival (Bally, 1944 ; Bolinger, 1967 ; Milner, 1978 ; Tamba-Mecz, 1980 ; Kleiber, 1984 ; Anscombe, 1990 ; Mélis-Puchulu, 1991 ; Kamp & Partee, 1995 ; Anscombe, 2001). Ces deux types d'emploi correspondent à deux types de lien avec le nom recteur. Dans son emploi classifiant, l'adjectif définit une sous-classe stable, objective, non liée à un acte d'énonciation particulier. Dans son emploi qualifiant, l'adjectif a une fonction caractérisante, descriptive. Pour Bolinger (1967), les adjectifs en emploi classifiant modifient la *référence*, tandis que les adjectifs en emploi qualifiant modifient le *référent*. Je propose de reprendre ici les distinctions faites par Kamp & Partee (1995) entre l'*extension* et l'*intension* d'un nom d'une part, et entre les *adjectifs extensionnels* et les *adjectifs intensionnels* d'autre part :

We can take the extension of a predicate to be a *set*⁵ and its intension to be a *property* [...] Consider again a hypothetical state of affairs in which the nouns *surgeon* and *violinist* had the same extension. In such a state of affairs, the Belgian surgeons would be the Belgian violinists, but the skillful surgeons would not necessarily be the skillful violinists. This difference illustrates what is meant by calling an adjective like *Belgian* extensional and one like *skillful* intensional : the former function is sensitive only to the extension of its argument noun ; the latter is sensitive to additional

5. En italiques dans le texte original.

information connected with the noun — information that is part of its intension but not of its extension (Kamp & Partee, 1995, p. 139-141).

Ainsi, l'adjectif *belge* est classifiant (« extensionnel » dans la terminologie de Kamp & Partee 1995) parce qu'il a trait à la classe (= l'extension) des chirurgiens/violonistes qui ont pour propriété d'être belges ; l'adjectif *compétent* est qualifiant (« intensionnel »), parce qu'il a trait à la propriété (= l'intension) possédée par l'entité dénotée par le nom recteur.

La distinction classifiant/qualifiant n'est pas intrinsèque aux adjectifs ; elle est une caractéristique de leur emploi. La plupart des adjectifs ont certes une tendance à être plutôt classifiants ou plutôt qualifiants, mais le passage de l'un à l'autre est possible. Dans ce travail, lorsque je parlerai d'adjectifs classifiants (resp. qualifiants), je ferai référence aux adjectifs dont l'emploi est généralement classifiant (resp. qualifiant).

Le tableau 2.1 récapitule les principales différences entre l'emploi classifiant et l'emploi qualifiant des adjectifs.

Emploi classifiant	Emploi qualifiant
dénote une classe ou une sous-classe	décrit une entité
modifie la référence	modifie le référent
extensionnel	intensionnel

TAB. 2.1 – Emploi classifiant vs qualifiant des adjectifs.

2.2.1.2 La distinction classifiant/qualifiant, les [*non-Adj*] et les [*in-Adj*]

Certains auteurs ont remarqué qu'à nom recteur identique, le [*in-Adj*] est qualifiant, tandis que le [*non-Adj*] est classifiant (Funk, 1971 ; Gaatone, 1971 ; Kalik, 1971 ; Apothéloz, 2003 ; Huot, 2007 ; Cartoni & Lefer, 2011). Gaatone (1987) a une position légèrement différente et considère qu'un adjectif qui peut avoir un sens classifiant et qualifiant a seulement un sens qualifiant lorsqu'il est préfixé par *in-*, tandis qu'avec *non-* il peut être classifiant et qualifiant. Il donne les exemples suivants (Gaatone, 1987, p.86) :

- (7) a. Un pouvoir populaire/un pouvoir impopulaire/un pouvoir non populaire
- b. Une société humaine/une société inhumaine/une société non humaine

En (7a) et en (7b), le [*in-Adj*] est qualifiant ; en (7a), le [*non-Adj*] est qualifiant, mais en (7b) il

est classifiant.

Pour les données de l'anglais, Funk (1971) considère que « the non-derivative aims at (more or less formal) classification, while the un-/in-derivative aims at (more or less essential) characterization or judgement » (Funk, 1971, p. 379), par exemple dans les paires *non-active/inactive*, *non-competent/incompetent*, *non-effective/ineffective*, *non-voluntary/involuntary*.

Enfin, j'ai évoqué la cooccurrence fréquente de la préfixation en *in-* et de la suffixation en *-able* en français contemporain au paragraphe 1.2.1.1. Mon corpus montre que les doublons [*non-Adj*]/[*in-Adj*] sont particulièrement nombreux dans le cas des adjectifs déverbaux, qui sont surtout des adjectifs en *-able* (1.2.2). Les travaux qui se sont penchés sur les adjectifs déverbaux en *-able* préfixés par *in-* (Anscombe, 1994 ; Dal *et al.*, 2007 ; Dal & Namer, 2014), ont suggéré une sorte de répartition du travail entre la préfixation en *in-* et la construction en *non-*, la première étant spécialisée dans la négation de propriétés qualifiantes, la seconde dans la négation de propriétés classifiantes.

2.2.1.3 Bilan

Une propriété classifiante est une propriété qui définit l'appartenance d'une entité à une classe d'entités. Pour chaque propriété classifiante correspond un groupe d'entités qui possèdent cette propriété, et un groupe d'entités qui ne la possèdent pas. Une entité peut donc soit posséder une propriété classifiante, soit ne pas la posséder. La possession d'une propriété classifiante n'est pas susceptible de degré. On comprend pourquoi un rapprochement a été fait, dans la littérature, entre adjectif classifiant, non scalarité et négation contradictoire. La négation d'un adjectif classifiant crée un adjectif classifiant qui est son complémentaire (p. ex. *une limousine présidentielle/une limousine non présidentielle*) : les deux adjectifs sont dans une relation de contradiction qui ne laisse pas de place à un troisième terme. La définition de Cruse (1986) de la relation de contradiction (qu'il appelle « complémentarité »), citée dans la partie I (sec. 1.1.2.1), mérite d'être rappelée ici :

The essence of a pair of complementaries is that between them they exhaustively divide some conceptual domain into two mutually exclusive compartments, so that what does not fall into one of the compartments must necessarily fall into the other. There is no 'no man's land', no neutral ground, no possibility of a third term lying between them [...]. We can recognize complementaries by the fact that if we deny that one term applies to some situation, we effectively commit ourselves to the applicability of the other term ; and if we assert one term, we implicitly deny the other. (Cruse, 1986, p. 198)

La scalarité d'un adjectif dépend donc du lien sémantique entre l'adjectif et son nom recteur. Ainsi, Fábregas (2007) souligne que la négation d'un adjectif qualifiant entraîne une lecture scalaire de cet adjectif, ce qui n'est pas le cas avec les adjectifs classifiants (il emploie la terminologie *qualificatif/relationnel*) :

[T]he negation of a relational adjective is different from the negation of a qualitative adjective. The negation of a qualitative adjective expresses the lower part of the scale denoted by it ([...], cf. Kennedy 1999), but from the negation of a relational adjective no implication can be drawn. In any case, the negation of this class of adjectives denotes anything which is not included in the kind denoted by the base noun. (Fábregas, 2007, p. 6)

Si l'on suppose qu'une propriété qualifiante peut être possédée à plusieurs degrés, et qu'une propriété classifiante est soit possédée, soit non possédée, il est tout à fait normal que les [*in-Adj*] soient passibles de degrés, mais pas les [*non-Adj*].

2.2.2 Examen du corpus

Je teste ici les hypothèses formulées dans la littérature et je montre qu'à adjectif base et nom recteur identique, le [*non-Adj*] a en effet tendance à être classifiant (mais il peut être qualifiant), tandis que le [*in-Adj*] est toujours qualifiant.

Je m'appuie sur les tests suivants, proposés dans la littérature pour identifier les emplois qualifiants des adjectifs. Un adjectif qui ne réussit pas ces tests est considéré comme classifiant :

- (i) Emploi attributif : [*ce X est Adj*] ;
- (ii) Expression du point de vue : [*je trouve que X est Adj*] ;
- (iii) Exclamation : [*quel X Adj !*] ;
- (iv) Gradabilité : [*un N très Adj*].

◆ Test (i) : emploi attributif

Comme je l'ai mentionné dans le chapitre 1 (sec. 1.2.1), 95 % des [*non-Adj*] apparaissent en emploi épithète dans le corpus. Pourtant, les [*non-Adj*] en emploi attributif sont tout à fait grammaticaux, comme le sont les [*in-Adj*] :

- (8) a. cette médication est non adaptée/inadaptée
- b. cette personne est non active/inactive
- c. ce projet est non abouti/inabouti
- d. ce raisonnement est non cohérent/incohérent

- e. ce dialogue est non constructif/inconstructif
- f. ce leadership est non contesté/incontesté
- g. ce tourisme est non contrôlé/incontrôlé
- h. cette politique est non criticable/incriticable
- i. cette personne est non dépendante/indépendante
- j. ce professeur est non disponible/indisponible

Comment expliquer que les [*non-Adj*] soient si rarement employés comme attributs ? Je n'ai pas connaissance de travaux sur les [*non-Adj*] ayant mentionné ce phénomène. On note toutefois que dans son entrée consacrée à *non(-)*, le *TLFi* indique que la construction [*non-Adj*] « en fonction d'attribut est tout à fait rare ». Premièrement, la non prédicativité des [*non-Adj*] peut s'expliquer par le fait que la construction [SN + être + [*non-Adj*]] est sans doute en concurrence avec la négation syntaxique en *ne... pas*. Ainsi, il est très probable que le locuteur qui souhaite prédiquer une propriété d'un référent au moyen de la copule *être* choisisse la négation syntaxique de l'adjectif ou, lorsque c'est possible et lorsque le sens le permet (cf. toutes les contraintes sémantiques qui portent sur les [*non-Adj*] et les [*in-Adj*]), la négation morphologique avec la préfixation en *in-*.

Deuxièmement, il faut tenir compte du fait que l'emploi épithète d'un adjectif n'est pas sémantiquement équivalent à son emploi attribut. La structure attributive est fondamentalement qualifiante (Leard & Marengo, 2005 ; Girardin, 2005 ; Riegel, 2005) : celle-ci « s'interprète comme une prédication assignant au référent du sujet nominal la caractéristique dénotée par l'attribut adjectival » (Riegel, 2005, p. 108). À ceci s'ajoute le fait que l'on peut difficilement prédiquer une propriété qui sert à définir une classe (Anscombe, 1994 ; Dal *et al.*, 2007 ; Dal & Namer, 2014). Les adjectifs classifiants sont donc plutôt employés en fonction épithète, les adjectifs qualifiants en fonction attribut.

Deux raisons peuvent donc expliquer le peu d'occurrences de [*non-Adj*] en emploi attributif : la préférence pour la négation syntaxique lorsqu'il s'agit d'attribuer une propriété à un référent, et le fait que les [*non-Adj*] dénotent principalement des propriétés classifiantes.

◆ Test (ii) : expression du point de vue

Le test de l'expression du point de vue fonctionne très mal avec les [*non-Adj*], mais donne des énoncés tout à fait acceptables avec les [*in-Adj*] :

- (9) a. je trouve que cette médication est [?]/_{*}non adaptée/inadaptée
- b. je trouve que cette personne est [?]/_{*}non active/inactive

- c. je trouve que ce projet est ?/*non abouti/inabouti
- d. je trouve que ce raisonnement est ?/*non cohérent/incohérent
- e. je trouve que ce dialogue est ?/*non constructif/inconstructif
- f. je trouve que ce leadership est ?/*non contesté/incontesté
- g. je trouve que ce tourisme est ?/*non contrôlé/incontrôlé
- h. je trouve que cette politique est ?/*non criticable/incriticable
- i. je trouve que cette personne est ?/*non dépendante/indépendante
- j. je trouve que ce professeur est ?/*non disponible/indisponible

On ne peut pas attribuer ce résultat au fait que ce test nécessite l'emploi attributif de l'adjectif, puisque le test (i) a montré que les [*non-Adj*] acceptent cet emploi. Ce que ce test montre, c'est qu'un [*non-Adj*] peut difficilement être utilisé pour exprimer un point de vue subjectif, et donc qualifiant.

◆ Test (iii) : exclamation

Les [*non-Adj*] réagissent également assez mal au test de l'exclamation — en tout cas, les énoncés avec un [*in-Adj*] semblent meilleurs que ceux avec un [*non-Adj*] :

- (10) a. quelle médication ?/*non adaptée/inadaptée !
 b. quelle personne ?/*non active/inactive !
 c. quel projet ?/*non abouti/inabouti !
 d. quel raisonnement ?/*non cohérent/incohérent !
 e. quel dialogue ?/*non constructif/inconstructif !
 f. quel leadership ?/*non contesté/incontesté !
 g. quel tourisme ?/*non contrôlé/incontrôlé !
 h. quelle politique ?/*non criticable/incriticable !
 i. quelle personne ?/*non dépendante/indépendante !
 j. quel professeur ?/*non disponible/indisponible !

Enfin, le test (iv) porte sur la gradabilité des adjectifs : on s'attend à ce qu'un adjectif classifiant ne soit pas gradable, et qu'un adjectif qualifiant le soit. Il a déjà été appliqué dans la section 2.1.2 et j'ai montré que les [*non-Adj*] ne sont pas gradables, ce qui suggère qu'ils sont classifiants.

Le tableau 2.2 récapitule les résultats des tests pour les [*non-Adj*] et les [*in-Adj*] : les [*in-Adj*] sont clairement qualifiants, tandis que les [*non-Adj*] échouent à tous les tests, sauf à celui de l'emploi attribut. Il semble donc que *non-* et *in-* fonctionnent différemment avec les adjectifs qui peuvent avoir et un emploi classifiant et un emploi qualifiant : les [*non-Adj*] peuvent avoir les deux lectures, qualifiante et classifiante, tandis que les [*in-Adj*] ont seulement une lecture qualifiante. En termes de type de négation exprimée, cela signifie que les [*non-Adj*] peuvent exprimer la négation contraire ou la négation contradictoire, tandis que les [*in-Adj*] ne peuvent exprimer que la négation contraire.

Test	[<i>non-Adj</i>]	[<i>in-Adj</i>]
emploi attribut	✓	✓
point de vue	✗	✓
exclamation	✗	✓
gradabilité	✗	✓

TAB. 2.2 – Tests diagnostiques de l'emploi qualifiant : récapitulatif.

Que les [*non-Adj*] puissent dénoter des propriétés qualifiantes de leur nom recteur est confirmé par des exemples de ce type, issus du corpus :

- (11) a. Il n' y avait pas de faits divers importants. Un train emballé à Corbeil. Quelques accidents. Un suicide. Deux cambriolages **non sanglants**, opérés l'un dans le huitième arrondissement, l'autre boulevard Pereire.
- b. Il infligea des amendes à la commune pour fournitures insuffisantes de denrées, pour des cabinets malpropres, des puits **non-abrités**.
- c. Cet espace de quarante ans (quarante ans, c'est déjà, un assez long fragment de siècle) me rend sensible de façon **non abstraite**, vécue, que Venise ne vieillit pas.
- d. Le reste est un cadre signalétique général, **non personnalisé**, vide de tout détail concret et qui peut décrire la physionomie de centaines de personnes.

En (11a), un cambriolage non sanglant n'est pas un type de cambriolage, c'est un cambriolage lors duquel il y a eu des morts/des blessés; en (11b), un puit non abrité est un puit qui avait la propriété, au moment où la commune a reçu une amende, de ne pas être abrité, etc.

Il est intéressant de voir que, même dans le cas où ils sont dans un emploi qualifiant, les [*non-Adj*] ne sont pas gradables :

- (12) a. *deux cambriolages très non sanglants

- b. *des puits très non abrités
- c. *de façon très non abstraite
- d. *un cadre signalétique très non personnalisé

On voit bien la nécessité de distinguer scalarité et gradabilité : qu'ils soient en emploi qualifiant ou classifiant, les [*non-Adj*] ne sont pas gradables ; mais lorsqu'ils sont qualifiants, ils sont scalaires.

2.3 Transparence sémantique du dérivé

Les auteurs ont remarqué que, tandis que les [*non-Adj*] expriment « simplement » la négation, la négation associée aux [*in-Adj*] est souvent accompagnée d'effets de sens. Cette section a pour objectif de rendre compte des remarques faites dans la littérature et de comprendre pourquoi les [*non-Adj*] correspondent à des antonymes de leur base adjectivale tandis que le sémantisme des [*in-Adj*] est davantage orienté vers le locuteur.

On trouve à plusieurs reprises dans la littérature le constat d'un glissement sémantique des [*in-Adj*] vers un sens qui n'est pas seulement négatif (2.3.1). Une explication possible à cette différence de sens entre les [*non-Adj*] et les [*in-Adj*] vient peut-être de leur date d'attestation, de nombreux adjectifs en *in-* étant plus anciens que les adjectifs en *non-* (2.3.2). Par ailleurs, certains auteurs se sont penchés sur la phonologie des [*in-Adj*] et ont montré l'émergence de nouvelles caractéristiques phonologiques qui ont pour effet de rétablir le sens originellement négatif de ces dérivés (2.3.3). Enfin, certains travaux suggèrent que ces deux constructions sont employées dans des domaines et des registres de langue différents (2.3.4).

2.3.1 Effets de sens et glissements sémantiques

Les auteurs ont remarqué une tendance au glissement sémantique des [*in-Adj*] qui, de négatifs, ont acquis d'autres valeurs sémantiques ou pragmatiques (Staaff, 1928 ; Zimmer, 1964 ; Kalik, 1971 ; Gaatone, 1971, 1987 ; Di Sciullo & Tremblay, 1996 ; Apothéloz, 2003 ; Schwarze, 2004 ; Dal *et al.*, 2007 ; Huot, 2007).

Pour Kalik (1971), la négation en *non-* correspond à un sens « négatif, antonymique du positif », tandis que la négation en *in-* s'accompagne parfois d'un « supplément de valeur » :

Les formations avec *non* répondent aux besoins d'un terme négatif catégoriel dans lequel l'idée négative soit exprimée comme un concept : *non-fini*, *non-payable*, *non-pertinent*, *non-discuté*, *non-estimable*, *non-nombrable*, *non-responsable*, *non-contestable*, *non-humain* n'évoquent que l'idée de négation, la présentant comme

une catégorie, tandis que *infini*, *impayable*, *impertinent*, *indiscuté*, *innombrable*, *irresponsable*, *inhumain*, *incontestable*, *inestimable* ont un cachet affectif ou subjectif et peuvent prendre des emplois métaphoriques. (Kalik, 1971, p. 142)

De manière similaire, Gaatone (1971) considère que les dérivés en *in-* ne sont pas nécessairement la contrepartie négative de l'adjectif positif (i. e. de l'adjectif base). Par conséquent, « dans le cas de doublons, le rôle de *non-* est [...], en règle générale, de fournir le correspondant négatif pur de l'adjectif positif, le négatif en *in-* ayant glissé à une valeur différente » (Gaatone, 1971, p. 21). Le tableau 2.3 reprend les paires d'adjectifs qui, selon l'auteur, ont des sens différents.

<i>pertinent / impertinent / non pertinent</i>	<i>offensif / inoffensif / non offensif</i>
<i>personnel / impersonnel / non personnel</i>	<i>politique / impolitique / non politique</i>
<i>populaire / impopulaire / non populaire</i>	<i>fortuné / infortuné / non fortuné</i>
<i>humain / inhumain / non humain</i>	<i>estimable / inestimable / non estimable</i>
<i>nombrable / innombrable / non nombrable</i>	<i>fini / infini / non fini</i>
<i>sensé / insensé / non sensé</i>	<i>distinct / indistinct / non distinct</i>
<i>rationnel / irrationnel / non rationnel</i>	<i>dispensable / indispensable / non dispensable</i>
<i>puissant / impuissant / non puissant</i>	<i>différent / indifférent / non différent</i>
<i>signifiant / insignifiant / non signifiant</i>	

TAB. 2.3 – Adjectifs en *in-* et en *non-* et glissement de sens (Gaatone, 1971).

L'analyse de Di Sciullo & Tremblay (1996) rejoint les analyses existantes lorsque ces auteures affirment que les [*non-Adj*] « ont une interprétation sémantique, pragmatique, proche de leur adjectif base », et « les [*in-Adj*] ont une interprétation plus restreinte (différente) que leur adjectif base ». Pour Paradis & Willners (2006b), « *non-* [before adjectives] operates in a similar fashion to the logical operator, i.e. without any collocational restrictions or constrained interpretations » (Paradis & Willners, 2006b, p. 5).

Huot (2007) résume elle aussi assez bien la distinction entre les [*non-Adj*] et les [*in-Adj*] :

Par rapport à un ensemble d'éléments, l'adjectif positif A désigne le sous-ensemble pourvu de la propriété exprimée, et l'adjectif [*non-Adj*] [...] permet de repérer le sous-ensemble distinct et complémentaire. L'adjectif [*in-Adj*] est perçu sans doute en relation à l'adjectif positif, mais sans en être juste la simple négation [...]. L'idée négative que véhicule *in-* porte de façon plus complexe, et au-delà du contenu proprement lexical (correspondant au radical), sur les autres éléments constitutifs

de cet adjectif et les valeurs aspectuelles susceptibles d'y être attachées. (Huot, 2007, p. 191f)

Pour Staaff (1928), « les mots composés avec un préfixe négatif passent très souvent de leur sens négatif à un sens positif : *impossible* prend selon le substantif déterminé le sens d'*absurde* ou de *ridicule*, *malhonnête* signifie *grossier*, *incontestable* devient une espèce de superlatif de *sûr*, etc. » (Staaff, 1928, p. 46f). Selon Gaatone, « il arrive qu'un membre de l'opposition se lexicalise dans une valeur différente de celle de son correspondant » (Gaatone, 1971, p. 21). Parfois le [*in-Adj*] prend une valeur « superlative » (Gaatone, 1971 ; Schwarze, 2004), « affective » (Zimmer, 1964 ; Kalik, 1971), comme dans IRRESPONSABLE, INCOMPARABLE, INFINI, INTENABLE, IMBATTABLE, IMPAYABLE (*une aventure impayable*), IMPOSSIBLE (*un caractère impossible*) (Gaatone, 1971, p. 21). Dal *et al.* (2007) mentionnent le cas des adjectifs « fortement lexicalisés » comme INCROYABLE ou INOUBLIABLE, qui « présentent une valeur superlative » (Dal *et al.*, 2007, p. 217). Avec Apothéloz (2003), elles invoquent « l'application de mécanismes inférentiels à partir du sens construit par la préfixation en *in-* ». Pour Apothéloz (2003), les [*in-Adj*] ont une interprétation superlative (cf. aussi Schwarze 2004).

La plupart des auteurs considèrent donc que les adjectifs en *in-* peuvent dénoter le degré élevé, et/ou acquérir une valeur affective.

2.3.2 Différentes périodes d'attestation

Cette différence de sens entre les [*non-Adj*] et les [*in-Adj*] vient peut-être de leur date d'attestation. Le tableau 2.4 indique, pour tous les doublons adjectivaux en *in-* et en *non-* attestés dans le *TLFi*, la date de première attestation des adjectifs (cette date est donnée dans la rubrique étymologique du dictionnaire). Certains adjectifs ont une date de première attestation proche (*improductif/non productif*, *inassermenté/non assermenté*), mais la plupart des adjectifs en *in-* du *TLFi* sont d'attestation plus ancienne que leurs homologues en *non-* (*ignoble/non noble*, *illibéral/non libéral*, *illimité/non limité*, *inanimé/non animé*, *incompatible/non compatible*, *inintelligible/non intelligible*). Ceci peut expliquer que leur sémantisme ait eu davantage le temps d'évoluer. On note que *non croyant* est attesté bien avant *incroyant*, mais c'est sans compter l'existence d'*incrédule*, dont la première attestation remonterait à 1375 (*DMF*, s.v. *incrédule*), emprunté au latin avec le sens de '(celui) qui n'a pas la foi'. Les adjectifs *non croyant* et *incroyant* ont ensuite acquis ce sens et *incrédule* a vu son sens s'élargir à 'qui ne croit pas facilement à la vérité ou à la réalité d'une chose' (*TLFi*, s.v. *incrédule*).

[in-Adj]	1^e att.	[non-Adj]	1^e att.
<i>ignoble</i>	fin 14 ^e s.	<i>non noble</i>	1821
<i>illibéral</i>	1370	<i>non libéral</i>	1907
<i>impérissable</i>	1528	<i>non périssable</i>	?
<i>inanimé</i>	1529	<i>non animé</i>	1973
<i>incomptable</i>	1587	<i>non comptable</i>	1973
<i>irrecevable</i>	1588	<i>non recevable</i>	?
<i>illimité</i>	1611	<i>non limité</i>	1949
<i>inintelligible</i>	1640	<i>non intelligible</i>	1914
<i>inexistant</i>	1784	<i>non existant</i>	1865
<i>improductif</i>	1785	<i>non productif</i>	1807
<i>impotable</i>	1791	<i>non potable</i>	?
<i>inassermenté</i>	1792	<i>non assermenté</i>	1791
<i>incroyant</i>	1793	<i>non croyant</i>	début 14 ^e s.
<i>invertébré</i>	1800	<i>non vertébré</i>	1805
<i>inaccompli</i>	1834	<i>non accompli</i>	1972
<i>insexuel</i>	1863	<i>non sexuel</i>	1945

TAB. 2.4 – Date de 1^e attestation de quelques adjectifs en *in-* et en *non-* (TLFi).

Parmi les doublons du TLFi, certains [in-Adj] ont été empruntés au latin :

- *ignoble* < *ignobilis* ‘de basse naissance, inconnu, obscur’
- *illibéral* < *illiberalis* ‘indigne d’un homme libre, bas, vulgaire, avare’
- *illimité* < *illimitatus* ‘qui n’a pas de limites’
- *inintelligible* < *inintelligibilis* ‘qui n’est pas intelligible’
- *impotable* < *impotabilis* ‘qui n’est pas potable’

Leur sens s’est conservé en ancien français (9^e-13^e s.) et en moyen français (13^e-14^e s.), puis, dans certains cas, il a changé (*ignoble*, *illibéral*).

Cette liste n’est toutefois pas représentative des doublons [in-Adj]/[non-Adj] qui concernent un [in-Adj] construit en latin et emprunté en ancien français. Comme je l’indique dans la partie V, le patron [in-Adj] est très productif en latin et un grand nombre d’adjectifs formés sur ce patron ont été empruntés en ancien français : on peut par exemple ajouter *inégal* < *inaequalis*, *inarticulé* < *inarticulatus*, *inexorable* < *inexorabilis*, pour n’en citer que quelques uns. Les [non-Adj] formés en ancien et en moyen français ont notamment permis de pallier le manque de compositionnalité des adjectifs en *in-* empruntés au latin, dont le sémantisme avait déjà commencé à se modifier. Les doublons [in-Adj]/[non-Adj] mettant en jeu un [in-Adj] directement issu du latin sont donc plus nombreux qu’il n’y paraît.

2.3.3 Phonologie des [*in*-Adj]

Certains auteurs se sont penchés sur la phonologie des [*in*-Adj] et ont identifié l'émergence de caractéristiques phonologiques qui auraient pour effet de rétablir le sens originellement négatif de ces dérivés (Apothéoz, 2003, 2005 ; Buchi, 2011)⁶. Ces travaux ont mis en avant deux emplois de *in*- devant adjectif en synchronie.

Dans le premier emploi (13), qui est celui que je mentionne dans les paragraphes précédents, le préfixe est non nasalisé devant consonne sonante. Le dérivé n'est pas toujours strictement négatif et son interprétation est axiologique et superlative :

- (13) a. INNOMBRABLE [inɔ̃bʁabl] 'en grand nombre' ≠ NON NOMBRABLE
b. IMMAÎTRISABLE [imɛtʁizabl] ≠ NON MAÎTRISABLE
c. IRRACONTABLE [iʁakɔ̃tabl] ≠ NON RACONTABLE

Dans le second emploi (14), le préfixe est nasalisé ([ɛ̃]). Il est toujours strictement négatif, paraphrasable par 'qui n'est pas' :

- (14) a. INNOMBRABLE [ɛ̃nɔ̃bʁabl] 'qui n'est pas nombrable' ≡ NON NOMBRABLE
b. IMMAÎTRISABLE [ɛ̃mɛtʁizabl] ≡ NON MAÎTRISABLE
c. INRACONTABLE [ɛ̃ʁakɔ̃tabl] ≡ NON RACONTABLE

Pour ces auteurs ainsi que pour Huot (2007), ces deux emplois correspondraient en fait à deux préfixes *in*- devant les adjectifs, dont l'un serait l'équivalent de *non*-. L'existence de deux préfixes *in*- serait particulièrement observable dans les [*in*-Adj-able] (Huot, 2007, p. 178). Cette double interprétation serait confirmée par l'existence de doublons comme *irrécupérable/inrécupérable*, *irréparable/inréparable*, *irrévocable/inrécvocable*. Ces auteurs considèrent donc que dans son emploi nasalisé (14), le [*in*-Adj] est « remplaçable » par [*non*-Adj].

Doit-on en conclure que les adjectifs en *in*- nasalisé et ceux en *non*- sont synonymes ? Même si c'était le cas, il n'en resteraient pas moins des différences syntaxiques importantes entre ces deux constructions, que j'ai montrées dans les sections précédentes (expression de la structure argumentale, intégrité lexicale). Par ailleurs, on peut aussi se demander si ces deux emplois de *in*- correspondent à deux constructions différentes. Il s'agit plutôt d'une variation propre au locuteur et au contexte.

6. Pour un examen diachronique de ce phénomène, voir Buchi (2011).

2.3.4 Une influence des domaines et des registres de langue ?

Étant donné les effets de sens qui accompagnent le sens négatif véhiculé par les [*in-Adj*], et l'absence de tels effets de sens dans les [*non-Adj*], on peut s'attendre à ce que ces derniers soient surtout utilisés dans les langues de spécialité. On appelle langue de spécialité un ensemble de caractéristiques linguistiques (principalement lexicales) propres à un domaine particulier, p. ex. la médecine, la linguistique, les mathématiques. La langue générale, elle, est « plus difficile à caractériser, et son existence même fait l'objet de débats » (Grabar & Zweigenbaum 2003, p. 102 ; voir aussi Cusin-Berche 2000).

Cette hypothèse semble plausible dans la mesure où plusieurs auteurs ont suggéré une sorte de division du travail entre les adjectifs en *non-* et ceux en *in-* en fonction des domaines de langue, mais aussi des registres : les [*non-Adj*] pour les registres formels de la langue générale et les langues de spécialité, les [*in-Adj*] pour les registres non formels de la langue générale. Ainsi, Taylor (1976) explique l'apparition et l'essor des adjectifs en *non-* par les exigences de la langue religieuse, philosophique et juridique (partie V, sec. 1.3.2). Pour Zimmer (1964) « *non-* qualifications occur in certain contexts only, in legal, administrative, scientific, commercial, and other jargons » (Zimmer 1964, repris par Marchand 1966). Baayen (2001) souligne d'ailleurs que « la productivité des catégories morphologiques peut varier de façon substantielle avec des dimensions telles que l'auteur, le style, le registre, le domaine, le lectorat visé » (Baayen, 2001, p. 208). Dans un travail variationniste sur corpus, Lefer (2012) illustre cette affirmation en montrant que les préfixations sémantiquement proches n'ont pas la même sensibilité aux différents genres d'écrits (romans, éditoriaux de presse, articles scientifiques) et les domaines (économie, linguistique, médecine). Autrement dit, leur productivité (productivité *réalisée*, cf. Baayen 1993, 2009) varie selon les genres et les domaines. Lefer s'intéresse notamment aux patrons de préfixation négatifs, plus particulièrement aux patrons en *a-*, *in-* et *non-*, et remarque qu'ils sont très productifs dans les textes littéraires et beaucoup moins productifs dans les écrits universitaires. Par ailleurs, un examen individuel de chacune de ces trois préfixations révèle que les préfixations en *a-* et en *non-* sont plus productives dans les textes universitaires que dans les deux autres genres, tandis que la préfixation en *in-* est beaucoup plus productive dans les romans (Lefer, 2012, p. 1343).

Cette hypothèse d'une division du travail selon les domaines et les registres de langues est intéressante et mériterait un travail sur corpus de profondeur, ce que je laisse pour des recherches ultérieures. On peut toutefois faire un lien, d'une part, entre la compositionnalité sémantique des [*non-Adj*] et leur probable préférence pour les registres formels et les langues de spécialité, et d'autre part le fait que les [*in-Adj*] sont souvent associés à une évaluation subjective du locuteur et leur probable préférence pour les registres moins formels. Il est également possible que la plus

grande stabilité sémantique des [*non-Adj*] et, à l'inverse, les glissements sémantiques observés chez les [*in-Adj*] soient aussi une conséquence de leur emploi dans un type de registre et de domaine de langue particuliers.

2.4 Conclusion

Au chapitre 1, j'ai montré que les [*non-Adj*] sont des syntagmes adjectivaux dans lesquels *non-* est un adverbe. Les observations faites dans ce chapitre 2 permettent de mieux comprendre le sémantisme négatif de ces constructions syntaxiques. J'ai montré qu'à base identique, l'adjectif en *non-* est classifiant ou qualifiant tandis que celui en *in-* est qualifiant. La construction [*non-Adj*] peut donc prendre en charge toutes les interprétations de l'adjectif base, ce qui n'est pas le cas de la construction [*in-Adj*]. Ceci n'est pas surprenant si l'on considère que, de manière générale, la syntaxe impose moins de contraintes que le lexique. Ceci explique qu'à chaque [*non-Adj*] ne corresponde pas un [*in-Adj*] : n'importe quel adjectif peut être précédé de *non-*, mais n'importe quel adjectif ne peut pas être préfixé par *in-*.

Que les [*non-Adj*] puissent dénoter des propriétés classifiantes et des propriétés qualifiantes ne signifie pas que l'on a affaire à deux constructions différentes. J'ai présenté la différence entre ces deux types de propriétés comme deux types de relations entre l'adjectif et le nom recteur ; je considère donc qu'il n'existe qu'une construction [*non-Adj*], et que le type de propriété dénotée dépend précisément de la nature de la relation entre le syntagme adjectival et le nom recteur. Je représente donc les constructions [*non-Adj*] et [*in-Adj*] de la façon suivante :

(15) $[[non]_{ADV_k} [X]_{Ai}]_{SAdj} \leftrightarrow [\text{qui n'a pas}_k \text{ la propriété classifiante/qualifiante}]_{SEM_i}_j$

(16) $[in-[X]_{Ai}]_{Aj} \leftrightarrow [\text{qui n'a pas la propriété qualifiante}]_{SEM_i}_j$

Dans ce chapitre 2, j'ai notamment évoqué trois dimensions sur lesquelles les [*non-Adj*] et les [*in-Adj*] diffèrent : (i) la gradabilité et la scalarité, (ii) le type de propriété dénotée par l'adjectif, (iii) le type de négation entre le dérivé et l'adjectif base. La négation est traditionnellement décrite comme pouvant être de deux types : contradictoire ou contraire (cf. partie I, sec. 1.1.2). Dans la littérature, la négation contradictoire est associée à la non gradabilité, et la négation contraire à la gradabilité. Les données de mon corpus m'obligent à nuancer ce lien présenté comme systématique entre type de négation et gradabilité et soulignent la différence entre gradabilité et scalarité. Comme l'ont montré les tests, les [*non-Adj*] ne sont jamais gradables, mais ils peuvent dénoter des propriétés scalaires, autrement dit, des propriétés qualifiantes, et donc correspondre à de la négation contraire. La distinction entre négation contradictoire et négation contraire correspond donc à la distinction entre scalarité et non scalarité.

Conclusion : les [*non-Adj*] en synchronie

Cette partie III était consacrée à l'examen de la formation, du statut et de l'interprétation des formes adjectivales en *non-* en synchronie.

Dans le chapitre 1, j'ai montré que (i) les [*non-Adj*] ont une préférence pour les adjectifs apparentés à des verbes (participes ou adjectifs morphologiquement dérivés de verbes), (ii) ces adjectifs conservent leur structure argumentale ou héritent de la structure argumentale du verbe auquel ils sont apparentés, (iii) les [*non-Adj*] ne sont pas des unités lexicales. J'ai donc proposé d'analyser les [*non-Adj*] comme des constructions syntaxiques où *non-* est un adverbe et le [*non-Adj*] un syntagme adjectival. Cet adverbe *non-* est toutefois différent de l'adverbe qui sert à répondre négativement à une question, à rejeter une affirmation (emploi de « mot phrase », dans certaines grammaires, dont Pellat *et al.* 1994) ou à opposer deux propositions dans un énoncé. Enfin, j'ai fait une distinction entre les [*non-Adj*] selon que l'adjectif est apparenté à un participe, dérivé d'un verbe, dérivé d'un nom ou simplex : tous ces [*non-Adj*] sont des syntagmes adjectivaux, mais les premiers ont des caractéristiques plus syntaxiques que les autres. Les [*non-Adj*] sont donc différents des [*in-Adj*] puisque ceux-ci sont des unités lexicales et les adjectifs qui entrent dans la construction [*in-Adj*] acceptent difficilement l'expression d'une structure argumentale. Ceci explique pourquoi les [*in-Adj*] sont analysés comme des constructions morphologiques où *in-* est un préfixe. Par ailleurs, les [*non-Adj*] diffèrent des [*non-N*] puisque, comme je l'ai montré dans la partie II, ces derniers sont des constructions morphologiques où *non-* est un préfixe.

Dans le chapitre 2, j'ai montré que les [*non-Adj*] et les [*in-Adj*] sont sémantiquement différents. Alors que ces derniers dénotent nécessairement des propriétés qualifiantes, les [*non-Adj*] peuvent dénoter des propriétés classifiantes ou qualifiantes de leur nom recteur. Par conséquent, la négation exprimée par les [*in-Adj*] est toujours de type contraire tandis que celle exprimée par les [*non-Adj*] est soit de type contradictoire, soit de type contraire.

Le tableau 3.1 récapitule l'ensemble des points abordés dans cette partie III.

[non-Adj]	[in-Adj]
construction syntaxique <i>non-</i> est un adverbe	construction morphologique <i>in-</i> est un préfixe
héritage de la struct. argumentale	héritage limité de la struct. argumentale
préférence pour l'emploi épithète	emploi épithète ou attribut
dénote une propriété classifiante ou qualifiante	dénote une propriété qualifiante
non scalaire ou scalaire non gradable	scalaire gradable
négation contradictoire ou négation contraire	négation contraire
compositionnel	pas toujours compositionnel
patron très disponible	patron disponible

TAB. 3.1 – Caractéristiques des [non-Adj] et des [in-Adj] en synchronie.

Lorsqu'un locuteur veut attribuer une propriété à une entité et que les deux schémas [non-Adj] et [in-Adj] sont disponibles, les options qui s'offrent à lui sont les suivantes :

- (i) S'il s'agit d'exprimer une propriété classifiante, la construction [non-Adj] est privilégiée ; s'il s'agit d'exprimer une propriété qualifiante, les deux constructions [non-Adj] et [in-Adj] sont disponibles.
- (ii) Si le schéma [X-Adj] est suivi de la structure argumentale de l'adjectif base ou du verbe auquel cet adjectif est apparenté, la construction [non-Adj] est privilégiée ; s'il n'est pas suivi de structure argumentale, les deux constructions [non-Adj] et [in-Adj] sont disponibles.

Ceci est illustré par l'arbre de décision 3.1. Les emplois des [non-Adj] et des [in-Adj] se recouvrent donc lorsque sont réunies les conditions suivantes : (i) il existe un dérivé adjectival en *in-* et en *non-* ; (ii) la construction dénote une propriété qualifiante ; (iii) pas d'expression de la structure argumentale de l'Adjb ou du verbe auquel l'Adjb est apparenté. Si ces conditions ne sont pas

réunies, alors l'une des deux constructions sera préférée à l'autre.

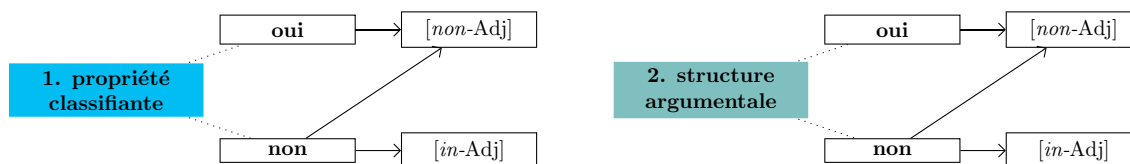


FIG. 3.1 – Constructions $[non-Adj]$ et des $[in-Adj]$: arbre de décision.

Les $[non-Adj]$ sont analysés dans ce travail comme des constructions syntaxiques semi-schématiques. L'élément linguistique fixe est l'adverbe *non-* et la variable est un adjectif qui dénote une propriété classifiante ou qualifiante. J'analyse la construction dans son ensemble comme un syntagme adjectival qui dénote une propriété classifiante ou qualifiante de son nom recteur :

$$(1) \left[[non]_{ADV_k} [X]_{Ai} \right]_{SA_j} \leftrightarrow [\text{qui n'a pas}_k \text{ la propriété classifiante/qualifiante SEM}_i]_j$$

D'autre part, j'ai mentionné la possibilité d'insertion d'un adverbe dans la construction $[non-Adj]$. Il existe en français une construction telle que celle en (2), dans laquelle un adjectif est modifié par un adverbe :

$$(2) \left[[Y]_{ADV_m} [X]_{Ai} \right]_{SA_j} \leftrightarrow [\text{qui a la propriété classifiante/qualifiante SEM}_i \wedge [SEM_m]]_j$$

La construction dans laquelle un adverbe est inséré entre *non-* et l'adjectif peut être vue comme l'unification (Booij, 2010, p. 41-47) de la construction en (1) et de la construction en (2), résultant en une troisième construction, donnée en (3) :

$$(3) \left[[non]_{ADV_k} [Y]_{ADV_m} [X]_{Ai} \right]_{SA_j} \leftrightarrow [\text{qui n'a pas}_k \text{ la propriété classifiante/qualifiante SEM}_i \wedge [SEM_m]]_j$$

De façon similaire, cette sous-construction impose des contraintes sur l'adverbe qui peut être inséré. Comme souligné plus haut, les données du corpus suggèrent une préférence pour les adverbes de fréquence (p. ex. ENCORE).

Partie IV

**Les constructions [*non-X*] en
synchronie**

Cette partie reprend les principales conclusions faites dans les parties précédentes sur les formes en *non-* en synchronie : les formes nominales (partie II) et les formes adjectivales en *non-* (partie III).

Le premier chapitre rappelle les principales caractéristiques des [*non-N*] et des [*non-Adj*] et propose un rapprochement entre les [*non-N*] complémentaires et les [*non-Adj*] classifiants, qui expriment tout deux l'absence de propriétés classifiantes. Bien que de statut différent (construction morphologique vs construction syntaxique), ces constructions entretiennent des liens dans le lexique et le lien bidirectionnel qui les unit peut, en GdC, être représenté sous la forme d'un schéma de second ordre (Booij, 2010 ; Booij & Audring, 2015).

Le second chapitre propose de généraliser ce rapprochement à toutes les constructions [*non-N*] et [*non-Adj*], dont le sens négatif correspond soit à l'absence soit d'une entité (dynamique ou statique), soit à l'absence d'une propriété possédée par une entité. Inclure dans un même réseau de constructions des constructions morphologiques et des constructions syntaxiques permet de souligner la gradience qui existe en synchronie entre ces deux types de phénomènes, dans la mesure où l'on considère que le syntaxique et le morphologique sont les deux pôles d'un même continuum. Cela permet également d'envisager des changements diachroniques consistant, par exemple, en l'évolution d'une construction syntaxique vers une construction morphologique, comme cela a peut-être été le cas de certains [*non-X*].

Liens entre les [*non-N*] et les [*non-Adj*]

Dans un premier temps, je rappelle les conclusions faites à l'issues des parties II et III sur les formes nominales et les formes adjectivales en *non-* (1.1). Je me penche ensuite sur les similarités entre les [*non-N*] complémentaires et les [*non-Adj*], qui sont deux constructions distinctes qui entretiennent des relations paradigmatiques dans le lexique (1.2).

1.1 Rappel des conclusions principales

Pour commencer, je rappelle ici les conclusions auxquelles je suis parvenue dans les parties précédentes, concernant les formes nominales en *non-* (1.1.1) et les formes adjectivales en *non-* (1.1.2).

1.1.1 Les [*non-N*]

Dans les chapitres 2, 3 et 4 de la partie II, j'ai montré que (i) les formes nominales en *non-* sont des constructions morphologiques dans lesquelles *non-* est un préfixe qui s'adjoint à un nom pour former un nom ; (ii) la construction renvoie à une absence ; (iii) l'interprétation de la construction dépend du Nb et du contexte :

$$(1) \left[\text{non-}[X]_{N_i} \right]_{N_j} \overset{c}{\leftrightarrow} [\text{ABSENCE DE SEM}_i]_j$$

Cette construction transmet ses propriétés à trois sous-constructions que j'ai appelées ontologique, complémentaire et contraire :

- (2) Une **non-qualification** serait un cataclysme pour l'équipe de France, qui a disputé tous les Mondiaux depuis 1997.

$$\left[\text{non-}[X]_{N_i} \right]_{N_j} \overset{c}{\leftrightarrow} [\text{entité caractérisée par l'absence de SEM}_i]_j$$

- (3) Pour un **non-Italien**, la cuisine italienne a son épicentre quelque part entre la Toscane et l'Émilie-Romagne et se résume à des plats classiques comme la pizza napoletana, les pâtes à la bolognaise ou un délicieux Tiramisu.

$[non-[X]_{Ni}]_{Nj} \xleftrightarrow{c} [\text{entité caractérisée par l'absence des propriétés classifiantes de } SEM_i]_j$

- (4) Sarcelles c'est l'archétype de la **non-ville**, le chef d'œuvre de l'aberration urbanistique.

$[non-[X]_{Ni}]_{Nj} \xleftrightarrow{c} [\text{entité caractérisée par l'absence de de propriétés stéréotypiques de } SEM_i]_j$

Les $[non-N]$ dénotent donc tous des entités caractérisés par une absence qui peut être de trois types et qui donne lieu aux trois constructions exemplifiées en (2), (3) et (4). Ce qui est absent dépend à la fois du nom base et du contexte. Ces trois constructions ont des fréquences variables : la construction ontologique est la plus fréquente, avec environ 54% des types ; la construction complémentaire correspond à 34% des types et la construction contraire à 5% des types.

1.1.2 Les $[non-Adj]$

Au chapitre 2 de la partie III, j'ai montré que les formes adjectivales en *non-* sont des constructions syntaxiques dans lesquelles *non* est un adverbe :

- (5) $[[non]_{ADV_k}[X]_{Ai}]_{SA_j} \leftrightarrow [\text{qui n'a pas}_k \text{ la propriété classifiante/qualifiante } SEM_i]_j$

En tant qu'adverbe, *non-* participe au sémantisme de la construction. Le type de propriété (classifiante ou qualifiante) dénotée par la construction dépend de la relation entre la construction adjectivale et son nom recteur. Alors que le préfixe *non-* ne participe pas au sémantisme de la forme construite (puisque *a priori* il est dépourvu de sens), l'adverbe *non-* est coindexé avec la partie sémantique de la construction : c'est lui qui lui donne son sémantisme négatif.

1.2 $[non-N]$ complémentaires et $[non-Adj]$ classifiants

J'aborde d'abord les points communs entre ces deux constructions (1.2.1), puis je montre les liens qu'elles entretiennent dans le lexique (1.2.2).

1.2.1 Points communs

La construction $[non-N]$ complémentaire, exemplifiée en (3), dénote une entité qui ne possède pas les propriétés définitoires d'une classe d'entités. Autrement dit, elle dénote une entité par le biais de sa non appartenance à une classe. Par exemple, un *non Italien* est un individu qui n'appartient pas à la classe des Italiens. Dans cette construction, le $[non-N]$ et le Nb dénotent deux

sous-classes complémentaires. La construction [*non-N*] est donc fondamentalement classifiante, elle a une fonction catégorisatrice.

Les [*non-Adj*] classifiants, quant à eux, dénotent une propriété classifiante de leur nom recteur. Associé au nom recteur *touriste*, l'adjectif *italien* porte sur l'extension de la classe des touristes en la restreignant à la sous-classe des touristes italiens. Associé à ce même nom recteur, le syntagme adjectival *non italien* porte sur l'extension de la classe des touristes en la restreignant à la sous-classe des touristes non italiens. Un touriste italien est un touriste qui fait partie de la classe des touristes italiens, un touriste non italien est un touriste qui n'en fait pas partie. Modifié par un [*non-Adj*], le nom recteur dénote donc une entité qui appartient à une classe complémentaire du même nom recteur modifié par l'adjectif « positif » (i.e., non précédé de *non-*). La classe des touristes italiens est complémentaire de celle des touristes non italiens, puisqu'un touriste entre nécessairement dans l'une de ces deux classes : il est soit un touriste italien, soit un touriste non italien.

On note aussi que certains [*non-Adj*] dénotent par défaut des propriétés classifiantes lorsqu'elles sont associées à certains noms recteurs :

- (6) a. un nombre algébrique/non algébrique
- b. un gène allélomorphe/non allélomorphe
- c. une phrase analytique/non analytique
- d. une solution aqueuse/non aqueuse
- e. un sol calcaire/non calcaire

Par exemple, il existe deux types de nombres : les nombres algébriques et les nombres non algébriques ; un nombre peut faire partie soit de la classe des nombres algébriques, soit de celle des nombres non algébriques (et il appartient nécessairement à l'une de ces deux classes). Associés au nom recteur *nombre*, l'adjectif *algébrique* et le syntagme adjectival *non algébrique* renvoient à deux classes complémentaires d'entités. On peut donc dire que, comme l'adjectif, le [*non-Adj*] dénote une propriété classifiante.

C'est donc le même mécanisme qui est à l'œuvre dans les [*non-N*] complémentaires et les [*non-Adj*] classifiants : ces deux constructions renvoient à des propriétés classifiantes. Elles sont donc très proches sémantiquement.

Cette proximité est aussi formelle. Certaines formes se retrouvent en effet dans les deux constructions et peuvent être, selon le contexte, des noms ou des syntagmes adjectivaux. Il s'agit de gentilés (7), de néoclassiques ou « pseudo-néoclassiques » (8) et d'adjectifs issus d'une conversion nominale « de focalisation » (Corbin, 1991) (9) :

- (7) a. les **non Italiens** ne savent pas apprécier une bonne pizza
 b. les clients **non italiens** ne savent pas apprécier une bonne pizza
- (8) a. les **non anglophones** sont défavorisés sur le marché du travail
 b. les étudiants **non anglophones** sont défavorisés sur le marché du travail
- (9) a. je connais un **non-admissible** qui a eu 13
 b. je connais un candidat **non admissible** qui a eu 13

Si on se tourne à nouveau vers le sens, on voit que, dans ces exemples, le sens du [*non-N*] et celui du [*non-Adj*] sont très proches.

1.2.2 Liens dans le lexique

Pour résumer, un [*non-N*] complémentaire renvoie à des entités qui se définissent par leur non appartenance à une classe d'entités ; un [*non-Adj*] classifiant renvoie à la propriété définitoire d'une classe d'entités. Or j'ai montré que ces deux constructions sont de natures différentes : la première est une construction morphologique, la seconde une construction syntaxique. Ainsi, [*non-[Italien]_N*]_N est un lexème formé par préfixation, tandis que [*[non]_{ADV}[italien]_A*]_{SA} est un syntagme adjectival. Dans le premier cas, *non-* est un préfixe ; dans le second, c'est un adverbe. Ces deux [*non-X*] ont pourtant un sens très proche et leur base est formellement identique. Elles sont donc nécessairement liées. Prenons l'exemple d'ITALIEN : le fait qu'il entre dans des constructions nominales et adjectivales, morphologiques et syntaxiques n'empêche pas de postuler des liens, dans le lexique, entre toutes ces constructions (figure 1.1).

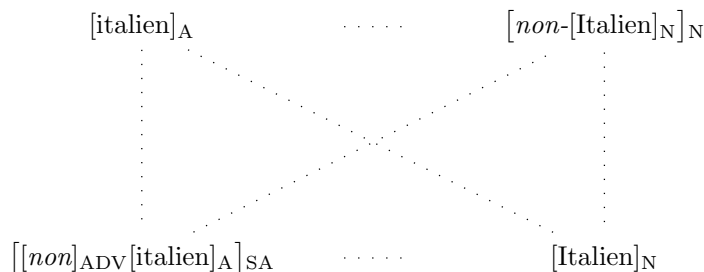


FIG. 1.1 – Liens entre les N, A, [*non-N*] complémentaires et [*non-Adj*] classifiants.

Cognitivement parlant, ces liens se justifient parfaitement si l'on tient compte de la proximité formelle et sémantique des différents items du réseau. Proximité formelle avec la présence

du lexème ITALIEN ; proximité sémantique puisque toutes ces constructions renvoient à des propriétés classifiantes : directement dans le cas d'une forme adjectivale (puisque les adjectifs dénotent des propriétés), indirectement dans le cas d'une forme nominale.

Comme cela a été souligné dans la partie I (sec. 2.2.3) et dans la partie III (sec. 1.1.3), toute construction est liée à d'autres constructions avec lesquelles elle partage des caractéristiques formelles et sémantiques. Le lexique joue un rôle majeur dans la formation de nouveaux mots (Hathout, 2009) et, de manière générale, le même constat peut être fait à propos du *construction* (le réseau de constructions) : sa structure et sa composition jouent un rôle majeur dans la formation de nouvelles constructions.

Je rappelle par ailleurs que ni les gentilés ni les néoclassiques ne sont l'objet d'un consensus dans la littérature : leur catégorie grammaticale n'est pas facile à décider. Comme expliqué dans la partie I (sec. 3.2.4 et sec. 1.2.1.2), je m'appuie sur le contexte d'emploi pour déterminer le statut des formes de ce types : ce sont des noms en cas de présence d'un déterminant, de coordination à une forme nominale ou d'emploi dans une structure attributive (pour les formes dénotant des professions ou des rôles sociaux). Dans les autres cas, ce sont des syntagmes adjectivaux.

Je propose de postuler une double orientation entre les formes qui peuvent à la fois entrer dans la construction [*non-N*] complémentaire et dans les [*non-Adj*] en emploi classifiant, dans la mesure où ces deux emplois se définissent l'un par rapport à l'autre : [*non Italien*]_N ↔ [*non italien*]_{SA}. Cette double orientation peut être représentée sous la forme d'un schéma de second ordre (Booij, 2010 ; Booij & Audring, 2015) qui est composé d'une construction référant à une propriété classifiante (le [*non-Adj*]) et d'une construction dénotant une entité possédant la propriété en question (le [*non-N*]) :

$$(10) \langle [[non]_{ADV} [X]_A]_{SAi} \leftrightarrow [\text{propriété classifiante SEM instanciée dans une entité}_k]_i \\ \approx [non-[X]_N]_{Nk} \leftrightarrow [\text{entité avec la propriété classifiante SEM}_i]_k \rangle$$

Les adjectifs et les syntagmes adjectivaux dénotent des propriétés, et une propriété est nécessairement prédiquée d'une entité (un adjectif/syntagme adjectival a nécessairement un nom recteur) ; un nom dénote une entité et toute entité fait partie d'une classe d'entités définie par certaines propriétés.

Organisation des constructions [*non-X*] en synchronie

Dans ce chapitre, je poursuis le rapprochement opéré plus haut entre les [*non-N*] complémentaires et les [*non-Adj*] classifiants en proposant une organisation constructionnelle commune à tous les [*non-X*] (2.1). Sont ensuite exposées les hypothèses qui guideront l'analyse diachronique des [*non-X*] de la partie V (2.2).

2.1 Un réseau de constructions commun aux [*non-N*] et aux [*non-Adj*]

La grammaire de constructions postule l'existence de schémas constructionnels abstraits qui permettent de faire des généralisations à partir de schémas plus spécifiques. Il est possible de rendre compte des points communs entre constructions de différente nature par le biais de constructions schématiques ou semi-schématiques. Je montre ici que cette approche permet de comparer la construction morphologique [*non-N*] et la construction syntaxique [*non-Adj*].

Dans la partie III (sec. 5.2.3), j'ai souligné que la distinction entre lexique et grammaire ou entre morphologie et syntaxe doit être envisagée comme deux pôles d'un continuum. Comme l'explique Fried (2011) « construction grammairians find it convenient and useful to use the traditional terms 'lexical' and 'grammatical'. It is important to stress, though, that these terms are used merely for general reference to the endpoints of the continuum (or, more precisely, to typical, uncontroversial examples of the endpoints); the labels are not intended as theoretical claims expressing a categorical distinction » (Fried, 2011, p. 4). Ceci a des implications importantes, à la fois pour l'examen de phénomènes synchroniques et diachroniques. En synchronie, une construction peut entretenir des similarités avec une construction de na-

ture différente ; en diachronie, certaines constructions évoluent d'un point à l'autre du continuum.

Tout d'abord, il est possible de représenter les $[non-N]$ complémentaires et les $[non-Adj]$ en emploi classifiant, examinés au chapitre 1, comme appartenant au même réseau de constructions.

J'ai montré que dans les constructions nominales en *non-*, la négation peut être interprétée en termes d'*absence* (partie III, sec. 5.3.1). Je considère que c'est aussi la façon dont peut s'interpréter la négation dans les $[non-Adj]$ classifiants. Je postule donc l'existence d'une construction semi-schématique non spécifiée quant au statut de *non-* et quant à la catégorie grammaticale de l'item qui entre dans la construction (X) et du construit (Y) et dénotant l'absence d'une propriété classifiante. Cette construction transmet ses propriétés à deux sous-constructions semi-schématiques, à savoir l'élément *non-* et le sens d'absence de propriété classifiante. Ces deux sous-constructions correspondent à la construction $[non-N]$ complémentaire et à la construction $[non-Adj]$ classifiante. La figure 2.1 rend compte de cette organisation. Les similarités formelles et sémantiques entre les deux sous-constructions, évoqués dans ce chapitre, sont représentées par un traitillé. Les traits pleins correspondent aux liens entre constructions de niveaux différents.

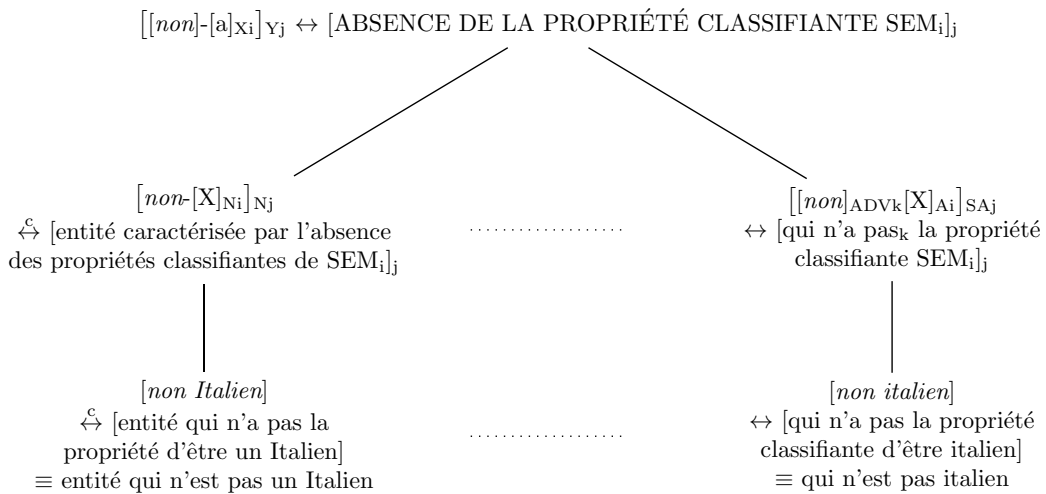


FIG. 2.1 – Organisation des $[non-N]$ complémentaires et les $[non-Adj]$ classifiants.

En fait, toutes les formes nominales et des formes adjectivales en *non-* peuvent être analysées comme issues de la même construction (1) :

$$(1) \quad [non]-[a]_{Xi} Y_j \leftrightarrow [ABSENCE \ DE \ SEM_i]_j$$

Cette construction est suffisamment abstraite pour transmettre ses propriétés à la construction

morphologique [*non*-N] et à la construction syntaxique [*non*-Adj]. Enfin, mais l'hypothèse reste ouverte, il est possible que l'adverbe de phrase *non* transmette une partie de son sémantisme à l'élément *non*-; ce lien est donc marqué d'un point d'interrogation sur la figure 2.2.

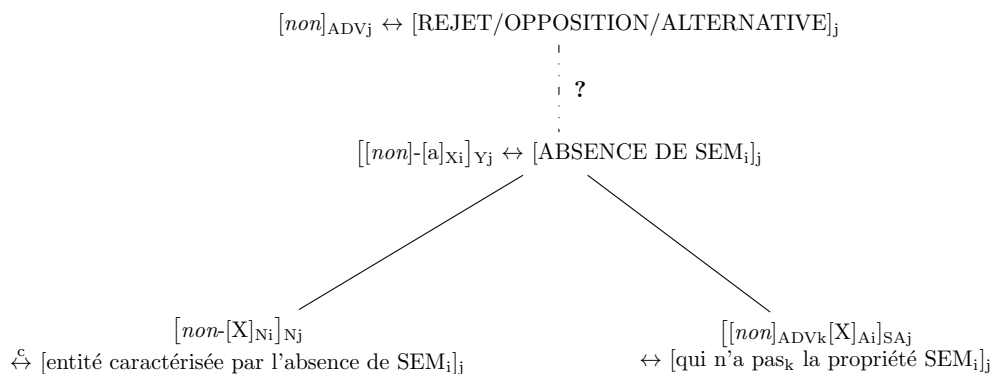


FIG. 2.2 – Organisation des constructions nominales et adjectivales en *non*- (1).

Comme je l'ai mentionné plus haut (partie III, sec. 5.2.4), lorsqu'il n'est pas employé dans la construction [*non*-N] ou dans la construction [*non*-Adj], l'adverbe *non* entre dans une construction qui a pour fonction d'opposer deux propositions et d'exprimer une alternative (p. ex. *C'est un serpent, non une vipère / Ulysse est rusé, non méchant*). Quel est le lien entre l'opposition et l'alternative d'une part, et l'absence d'autre part? L'influence de l'adverbe de phrase *non* sur le sémantisme des constructions [*non*-X] reste au stade de l'hypothèse. Par ailleurs, le statut de *non*- est différent dans les [*non*-N] et dans les [*non*-Adj]. Adverbe dans ces derniers, il est nécessairement doté de sens. Dans les [*non*-N], c'est un préfixe, donc un élément infralexical; en MLC, on considère traditionnellement qu'un affixe n'a pas de sens, et c'est semble-t-il également la position adoptée en GdC (cf. partie I, sec. 2.1.3.1). L'hypothèse d'un lien sémantique avec l'adverbe de phrase *non* paraît donc plus réaliste dans le cas des [*non*-Adj] que des [*non*-N], mais la question reste entièrement ouverte.

Pour terminer, il s'agit maintenant de tenir compte des conclusions du chapitre 5 de la partie II. J'ai montré que (i) la construction [*non*-N] chapeaute trois sous-constructions qui correspondent aux interprétations ontologique, complémentaire et contraire; (ii) l'interprétation complémentaire et l'interprétation contraire ont en commun de correspondre à une négation de propriétés, propriétés classifiantes pour la première, propriétés stéréotypiques pour la seconde. Enfin, dans la partie III (chap. 3), j'ai montré que les [*non*-Adj] correspondent à la négation de propriétés classifiantes ou qualifiantes. La figure 2.3 (page suivante) représente l'organisation de ces différentes constructions.

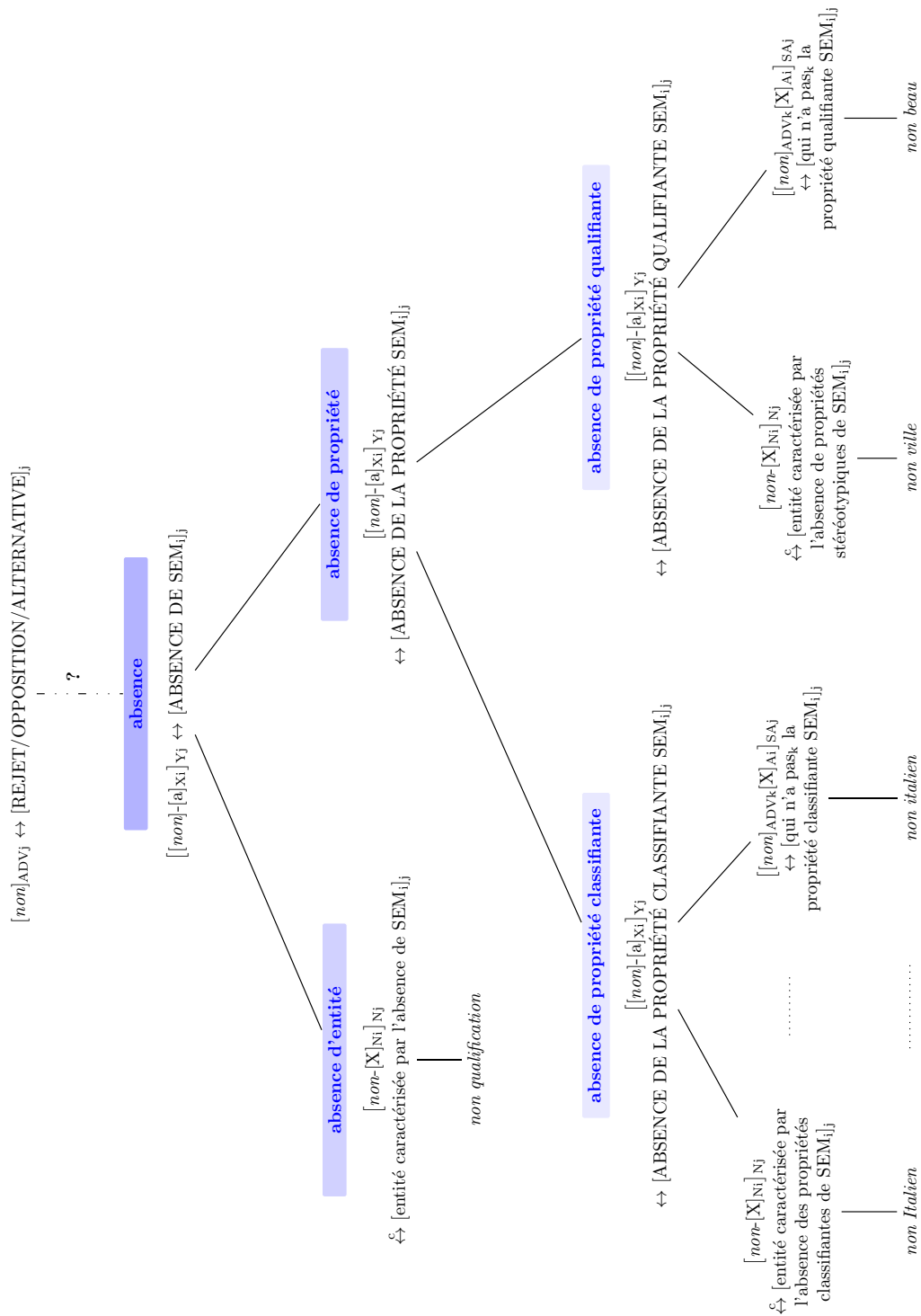


FIG. 2.3 – Organisation des constructions nominales et adjectivales en *non-* (2).

La figure 2.3 appelle plusieurs commentaires. La construction [*non-X*] est une construction négative qui exprime l'absence d'une entité (dynamique ou non dynamique) ou d'une propriété (classifiante ou qualifiante). Le premier cas correspond à la construction nominale [*non-N*] ontologique ; le second cas correspond à toutes les autres constructions. En termes de fréquence de type, les [*non-X*] les plus fréquents correspondent à l'absence d'entité dynamique (absence d'occurrence) et à l'absence de propriétés classifiantes. Ces [*non-X*] ont en commun d'exprimer une négation de type contradictoire ; je renvoie à la section 5.1.3.1 de la partie II pour les raisons qui peuvent expliquer cette prédominance de la négation contradictoire sur la négation contraire. Un traitillé unit les [*non-N*] complémentaires et les [*non-Adj*] classifiants, pour les raisons évoquées plus haut (sec. 1.2).

2.2 Hypothèses pour la diachronie

La figure 2.3 correspond à l'organisation synchronique des constructions en *non-*. La question qui se pose, alors, est celle des contextes d'émergence de ces constructions et de leurs liens au cours de l'histoire du français. Je rejoins Lehmann (1992) (entre autres auteurs, cf. partie I, sec. 2.3.3), selon lequel « grammaticalization does not merely size a word or morpheme [...] but the whole construction formed by the syntagmatic relations of the element in question » (Lehmann, 1992, p. 406). Il est donc essentiel d'examiner les différents patrons dans lesquels intervient *non* dans l'histoire du français, et de s'intéresser au chemin parcouru par ces patrons pour arriver aux constructions [*non-N*] et [*non-Adj*] que l'on rencontre en français contemporain :

- (i) Ces deux constructions en *non-* existaient-elles déjà dans les états anciens de la langue ? Sont-elle apparues au même moment ? Quels ont été les contextes favorisant leur émergence ? Peut-on envisager que l'une de ces constructions ait facilité l'apparition et le développement de l'autre ?
- (ii) Quel est le procédé linguistique qui a présidé à leur formation ? En français contemporain, les [*non-N*] sont formés en morphologie, et *non-* est un préfixe qui s'adjoint à des bases nominales pour former des noms. Les [*non-Adj*] sont formés en syntaxe, et *non-* est un adverbe. Comment en est-on arrivé à cette situation ?
- (iii) Les trois interprétations des formes nominales (ontologique, complémentaire, contraire) existaient-elles dans les états anciens de la langue ? Leur distribution a-t-elle toujours été la même ?
- (iv) La négation de type contradictoire a-t-elle toujours été prédominante dans les [*non-X*] ?
- (v) Plus généralement, l'examen des emplois de *non* dans les états anciens de la langue nous aide-t-il à comprendre les caractéristiques des [*non-X*] à ces différentes périodes ? Autrement dit, dans quels contextes *non* était-il alors utilisé ?

Analyser les phénomènes morphologiques et les phénomènes syntaxiques comme des constructions rend plus évidente la gradience entre ces deux types de phénomènes. Cette gradience est d'ordre synchronique, comme je l'ai montré, mais aussi diachronique, comme je le montre dans la partie V.

Partie V

**Examen diachronique des
[*non-N*] et des [*non-Adj*]**

Cette partie V est consacrée à l'examen de la formation, du statut et de l'interprétation des formes nominales et adjectivales en *non-* diachronie. Ce qui a été montré dans les parties précédentes suggère l'existence de deux constructions en *non-*. Je m'intéresse ici aux différents patrons dans lesquels intervient *non-* dans l'histoire du français et au chemin parcouru par ces patrons pour arriver à ces deux constructions que l'on rencontre en français contemporain et je cherche à apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : comment les formes nominales et les formes adjectivales en *non-* ont-elles émergé ? Quelle a été l'évolution de leurs contextes d'emploi et de leurs interprétations ?

La périodisation adoptée est celle proposée par Marchello-Nizia (1999), et sur laquelle s'accordent un certain nombre d'auteurs :

- Ancien français (AF) : 9^e siècle – 13^e siècle ;
- Moyen français (MF) : 14^e siècle – 15^e siècle ;
- Renaissance (Ren.) : 16^e siècle ;
- Français classique (FCI) : 17^e siècle ;
- Français moderne (FM) : 18^e siècle – 19^e siècle (ou début du 20^e siècle).

Le chapitre 1 est consacré à un état de l'art des emplois de *non-* en latin, de son rôle dans la négation syntaxique et des patrons morphologiques de négation attestés en ancien français et en moyen français. Le chapitre 2 présente la méthodologie de constitution du corpus diachronique et un premier ensemble de données. Les chapitres suivants sont consacrés à la description des différentes constructions en *non-* : les constructions dans lesquelles *non-* porte sur un verbe conjugué, un participe ou un verbe à l'infinitif (chapitre 3), les constructions dans lesquelles *non-* porte sur un nom (chapitre 4) et celles où il porte sur un adjectif (chapitre 5). Pour conclure, je propose une analyse de l'émergence des constructions nominales et adjectivales en *non-* (chapitre 6).

État de l'art

Ce chapitre commence par une brève description des emplois de *non* en latin (1.1), avant d'aborder l'évolution du rôle de *non* dans la négation syntaxique — autrement dit, de ses emplois non liés — en français (1.2). La troisième section est consacrée à un état des lieux des schémas de préfixation négative en ancien et en moyen français (1.3). Pour terminer, la section 1.4 fait le bilan des forces en présence et propose des hypothèses quant à l'évolution des emplois de *non* et à l'émergence des [*non-N*] et des [*non-Adj*].

1.1 Les emplois de *non* en latin

Avant d'examiner les données du français, il est utile de donner des indications sur la négation en latin (Baldi, 1989 ; Mellet, 1992 ; Touratier, 1994 ; Orlandini, 2001 ; Fruyt, 2008), et ce pour deux raisons : (i) l'élément *non* vient du latin ; (ii) ce n'est qu'à partir du 12^e siècle que le français devient la langue de l'administration, et il faut attendre le 14^e siècle pour que le latin commence à perdre son statut de langue véhiculaire. Il est donc nécessaire, lorsqu'on s'intéresse aux états anciens du français, de tenir compte de l'influence du latin dans l'évolution de la langue.

Non est, avec *ne* et *haud*, l'un des trois marqueurs de négation syntaxique en latin. *Haud* est peu fréquent, et *non* et *ne* sont en distribution complémentaire : *non* peut être employé pour la négation de phrase, la négation de mot, ou la négation de proposition, tandis que les emplois de *ne* sont plus marqués et plus contraints, car restreints à certains verbes au subjonctif, à l'ordre négatif et au souhait négatif. En latin parlé, l'adverbe *non* s'impose au détriment de *ne* et de *haud* (Van Hoescke, 2006).

Non a aussi des emplois devant un nom ou un adjectif, comme « préfixe » de négation. Les lexèmes suivants ont été récoltés sur une des éditions en ligne du Gaffiot (<http://www.prima-elementa.fr/Gaffiot/Gaffiot-dico.html>) et sur l'interface Logeion du Dictionary

of Medieval Latin from British Sources (<http://logeion.uchicago.edu/>) :

- (1) *non putativus* : non imaginaire
non regens : dont la régence est arrivée à son terme
non usus : non utilisation de quelque chose
nonatus : né avant terme
non nobiles : non noble
nonperitia : inhabileté, ignorance
nonobstancia : absence d'obstacle
nonpar : non pair
nonplevina : défaut en justice
nonpurus : non pur
nonfidelitas : non fidélité

On rencontre toutefois davantage de lexèmes préfixés par *ne* (*necopinus* 'inopiné', *nefrendis* 'qui n'a pas encore de dents', *negotium* 'travail') et surtout, un grand nombre de lexèmes en *in-* (*incivilitas* 'cruauté', *inclementia* 'dureté', *incuriositas* 'négligence', etc.). D'après les auteurs (Steele, 1920 ; Baldi, 1989), *in-* est le principal préfixe de négation en latin :

In- has no competitors for lexical negation, though *non* plus adjective is always available, with somewhat different semantic content. The form *ne*, *nee*, which is of limited productivity, occurs primarily in lexicalized forms such as *necessis*, *nefas* (and its many derivatives), *nescio*, *nequo*, *nedum*, *nolo*, *neuter*, as well as in etymologically recoverable forms such as *negotium*, *neglego*, *nemo* and a few others (Baldi, 1989, p. 4).

On retiendra donc qu'en latin, la négation lexicale se fait principalement à l'aide de *in-*, mais que *non-* existe également. Le latin tient une place importante en France jusqu'au 16^e siècle, lorsque, sous le règne de François 1^{er}, est menée une politique visant à faire du français la langue de l'administration, de l'enseignement, de la culture et du savoir scientifique.

1.2 Évolution de la négation syntaxique en français

Des *non* et *ne* latins, seul *non* a survécu en AF (Buridant, 2000). Puis *non* a peu à peu perdu son accent propre dans son emploi de négation du verbe conjugué, et a été remplacé par *ne*, donnant naissance à deux marqueurs de négation :

- Le marqueur clitique *ne*, qui porte sur un verbe conjugué ;
- Le marqueur tonique *non*, qui peut porter sur un verbe conjugué mais aussi sur tout élément qui peut être nié (proposition, syntagme).

La négation syntaxique a, en français et dans d'autres langues romanes, connu une évolution diachronique identifiée par Jespersen (1917) :

The history of negative expressions in various languages makes us witness the following curious fluctuation : the original negative is first weakened, then found insufficient and therefore strengthened, generally through some additional word, and this in turn may be felt as the negative proper and may then in course of time be subject to the same development as the original word. (Jespersen, 1917, p. 4)

Ce qui a été qualifié à la suite de Dahl (1979) de « cycle de Jespersen » a reçu plusieurs analyses et les auteurs ne s'accordent pas tous sur le nombre d'étapes que compterait ce cycle (je renvoie notamment à Horn 1989 ; Zanuttini 1997 et van der Auwera 2009 pour une description détaillée des propositions faites dans la littérature). Pour ma part, je distingue cinq stades dans le marquage de la négation syntaxique en français, décrits dans le tableau 1.1.

Stade 1.	AF	<i>je non dis</i>	marqueur préverbal <i>non</i>
Stade 2.		<i>je ne dis</i>	affaiblissement phonétique de <i>non</i> qui devient <i>ne</i>
Stade 3.		<i>je ne dis (mie/point/pas)</i>	renforcement optionnel de la négation par un marqueur postverbal
Stade 4.		<i>je ne dis pas</i>	le marqueur postverbal devient obligatoire
Stade 5.	FM	<i>je (ne) dis pas</i>	le marqueur préverbal devient optionnel

TAB. 1.1 – Le cycle de Jespersen (Jespersen, 1917 ; Dahl, 1979).

Dans les premiers textes d'AF, *non* est le seul marqueur négatif des verbes conjugués. Il s'agit la plupart du temps de verbes de reprise (aussi appelés « verbes vicaires ») d'un verbe présent dans la proposition précédente. Cette construction [*non-Vconj*] a une fonction pragmatique adversative et affective. À partir du 10^e siècle, *ne* est aussi utilisé, mais *non* reste encore le plus fréquent. En MF, alors que l'emploi de *ne* pour la négation syntaxique se généralise, les emplois non liés de *non* se diversifient et perdent progressivement leur valeur pragmatique et affective. Puis se développent les usages de *ne... mie/pas*, *non... mie/pas*, qui existent depuis le 12^e siècle

mais qui deviennent de plus en plus fréquents. À la Renaissance se généralise l'emploi de la négation syntaxique en *ne* + forclusif, ce qui accélère la disparition de la construction [*non*-Vconj].

Ce qu'il faut retenir pour les analyses faites dans cette partie V, c'est le remplacement de *non* par *ne* dans le marquage de la négation syntaxique. Ce changement a bien sûr été progressif et le français a connu une période durant laquelle *ne* et *non*, puis *ne... mie/point/pas* et *non*, ont coexisté. C'est ce qu'illustre le tableau 1.2 emprunté à Kawaguchi (2009), qui l'adapte d'Ashby (1991).

Forme négative du point de vue diachronique

Siècle	Forme prédominante	Forme non prédominante
avant le IX ^e	Non...	
IX ^e -X ^e	no (= ne)...	non
XI ^e -XIII ^e	ne...	ne... pas ↔ ne... mie, ne... point, ne... goute, non
XIV ^e -XV ^e	ne...	ne... pas ↔ ne... point, non, ...pas, ...point
XVI ^e	ne... pas ↔ ne...point	ne..., ...pas, ...point, non
XVII ^e -XVIII ^e	ne... pas	ne... point, ne..., ...pas, ...point
après le XIX ^e	ne... pas	...pas, ne...

↔ variantes en conflit

TAB. 1.2 – Évolution des marqueurs de négation syntaxique (Kawaguchi, 2009, p. 207).

Reid (1939, p. 306) relève trois contextes dans lesquels *non* peut apparaître devant un verbe conjugué en AF :

- (i) Pour contredire une affirmation précédente, répondre négativement à une question, refuser d'obéir à un ordre, etc. ;
- (ii) Pour « étendre l'application d'une affirmation négative précédente », ce qui correspond en français moderne à *ni... non plus, ne... pas non plus* ;
- (iii) Pour confirmer une énonciation négative précédente, faite ou sous-entendue par le locuteur ou par tout autre personne (le discours rapporté est possible), pour exprimer son accord.

En fait, *non* est principalement employé dans le contexte décrit en (i), c'est-à-dire dans un contexte adversatif :

- (2) a. Dis Chantecler : Renart cousin,/ Vos me volez traire a enging? / – Certes, ce dist Renart, **non** voil
 ‘Chantecler dit : Renart, mon cousin,/ Vous voulez me berner./ – Assurément, dit Renart, ce n’est pas du tout mon intention’
 (Roman de Renart, début 13^e)¹
- b. Pran ton escu et ton cheval/ Et ta lance, si joste a moi./ Cil respont : “**Non** ferai, par foi”.
 ‘Prends ton bouclier et ton cheval/ Et ta lance, et bats-toi avec moi./ Il répond : ma foi, je n’en ferai rien.’
 (Chrétien de Troyes, Chevalier de la Charette ou Lancelot, 1235)

Les auteurs notent que dans ces emplois, *non* a une fonction affective et pragmatique adversative (Nyrop, 1930 ; Reid, 1939 ; Foulet, 1965 ; Larrivée, 2010). On rencontre certes des énoncés négatifs non adversatifs, comme en (3), mais ils sont peu nombreux :

- (3) Il cio li dist et adunat : “Tos consiliers ja **non** estrai”
 ‘Il lui dit : “Je ne serai plus jamais ton conseiller”’
 (Vie de Saint Léger, 1000)

En MF, on observe une diversification des types de verbes conjugués pouvant entrer dans la construction [*non*-Vconj]. Les verbes de reprise et les verbes vicaires sont toujours fréquents, mais on rencontre aussi un grand nombre d’autres verbes conjugués (p. ex. *non meïst*, *non pensent*, *non place*), et dans ce cas la construction n’a plus la valeur adversative qui était prédominante en AF (Larrivée, 2011, p. 1994). Selon Larrivée (2011), cette diversification des verbes conjugués après *non* va de pair avec un affaiblissement pragmatique de la construction et à une baisse de fréquence d’emploi de la construction. Cette diversification s’étend également aux verbes à l’infinitif. Ces emplois liés de *non* voient donc leur fréquence baisser jusqu’à ce que se généralise l’emploi de la négation syntaxique en *ne* + forclusif à la Renaissance.

1.3 La négation morphologique en AF et en MF

À l’exception de *néant*, qui disparaît à partir de la Renaissance, les préfixes qui forment des lexèmes négatifs (au sens large du terme, c’est-à-dire en incluant la privation, l’opposition et l’inversion) en ancien français existent aussi en français contemporain : *a-*, *anti-*, *contre-*, *dé(s)-*, *di(s)-*, *in-*, *mal-*, *mé(s)-* et *non-*. Le préfixe *a-* vient du grec par l’intermédiaire du latin, *anti-* vient du grec, *mal-* de l’adverbe français homophone, *mé(s)-* du francique *missi* et *dés-*, *dis-*,

1. Dans ce chapitre comme dans les suivants, la référence des exemples est donnée comme suit : auteur (lorsqu’il est connu), titre, date.

in- et *non-* du latin. Leur productivité respective est toutefois très différente de ce qu'elle est aujourd'hui : certains patrons peu ou plus productifs sont tout à fait disponibles en AF.

Si l'on en croit les dictionnaires (*Dictionnaire du moyen français DMF*, Godefroy, *Dictionnaire de l'Académie Française*), le patron le plus disponible en AF est le patron [*in-X*] (*incertitude*, *inagréable*). Vient ensuite le patron [*dis/dés-X*] (*disgracieux*, *disparaître*, *désaide*, *désagréable*) puis les patrons [*mal-X*] (*malaccident*, *malcontent*), [*mé(s)-X*] (*mésusage*, *mésavenant*), [*anti-X*] (*antipapalité*, *anticardinal*), [*a-X*] (*alopécie*, *anormal*) et [*néant-X*] (*néant corrompable*, *néant piteux*). La préfixation en *néant-* a aujourd'hui disparu, et les patrons [*di(s)-X*], [*mé(s)-X*] et [*mal-X*] ne forment plus ou presque plus de nouveaux lexèmes.

Tous ces patrons sont mentionnés dans les grammaires d'ancien et de moyen français (Moi-gnet, 1973 ; Martin *et al.*, 1980 ; Buridant, 2000). Certains d'entre eux ont attiré l'attention de linguistes diachroniciens ; c'est le cas d' [*anti-X*] (Heyna, 2009), [*dé(s)-X*] (Rothwell 1966 ; Buchi 2009), et [*di(s)-X*] (Buchi, 2009), mais surtout du patron [*in-X*] (Cooper, 1895 ; Staaff, 1928 ; Ernout & Meillet, 1967 ; Apothéloz, 2003, 2005 ; Schwarze, 2005 ; Buchi, 2011) et de [*néant-X*] (Staaff, 1928 ; Taylor, 1976 ; Queffélec, 2000 ; Larrivée & Ingham, 2012)².

Je m'attarde ici brièvement sur le cas du patron [*in-X*] (1.3.1) et de [*néant-X*] (1.3.2). Le premier correspond en AF à un emprunt au latin puis, à partir du 14^e siècle, permet de former de nouveaux lexèmes négatifs ; le second a fonctionné en AF et au début du MF comme un « concurrent » aux constructions en *non-*.

1.3.1 Le patron [*in-X*]

Le patron [*in-X*] est très productif en latin, en particulier à l'époque impériale. On le rencontre principalement dans la langue écrite et savante ; il est surtout employé en poésie, dans les vocabulaires techniques et de l'Église (dont beaucoup de calques du grec).

À partir de la fin du 12^e siècle, un grand nombre de lexèmes en *in-* sont empruntés au latin (p. ex. *imberbe*, *importun*, *inepte*, *insipide*, *imperfection*, *impiété*, *indignation*, *innocence*). Le DMF recense d'ailleurs beaucoup plus de lexèmes en *in-* que de lexèmes en *non-* : seulement 20 [*non-N*] et 18 [*non-Adj*] contre plus de 150 [*in-N*] et plus de 200 [*in-Adj*].

Le patron [*in-X*] n'est pourtant pas encore, à cette époque, entré dans le système de la négation préfixale du français. Les [*in-X*] des textes latins sont parfois traduits à l'aide d'autres

2. À ma connaissance, les patrons [*a-X*] et [*contre-X*] n'ont pas fait l'objet d'études diachroniques (mais l'évolution diachronique de la préposition et de l'adverbe *contre* a notamment été étudiée par De Mulder & Vanderheyden 2001).

préfixes ou par des paraphrases : par exemple, *inaudito* est parfois traduit par *estrange*, *ignorancia* par *mesconosance*, *illicite* par *contre loi*, *incorrupta* par *niant corrompu*, *invalide* par *nonvaillant*, etc. (Staaff, 1928, p. 63). Le patron [*non-X*] est donc parfois employé pour traduire un mot en *in-*. Évoquant les emplois liés de *non-* dans des mots comme *non âge*, *non pouvoir*, *non savant* au 13^e siècle, Buridant (2000) écrit qu'« il s'agit de formations ayant un caractère savant, le plus souvent conditionnées par les difficultés de la traduction du latin, le français n'ayant pas d'équivalent en *in-* au XIII^e siècle » Buridant (2000, p. 702).

Ce n'est qu'à partir du 14^e siècle que de nouveaux dérivés en *in-* se forment et que le patron [*in-X*] entre réellement dans le paradigme de la négation morphologique du français. Les auteurs (Cooper, 1895 ; Staaff, 1928 ; Ernout & Meillet, 1967 ; Schwarze, 2005 ; Buchi, 2011) montrent que *in-* est depuis cette époque un préfixe adjectival, qui prend très rarement des noms comme bases. On peut donc s'attendre à ce que, à partir de cette époque, la préfixation en *in-* ait influencé l'émergence et/ou le développement du patron [*non-X*]_{Adj.}.

1.3.2 Le patron [*néant-X*]

Néant possède trois sous-entrées dans le *DMF* : comme nom, comme pronom indéfini et comme adverbe. Dans ce dernier emploi, il a le sens de 'pas, très peu, nullement'. Selon le *DMF*, l'adverbe *néant* peut avoir une « valeur quasi-préfixale » lorsqu'il est devant un adjectif (4) ou devant un nom (5) :

- (4) donne par ces presentes lettres les diz meubles par don **neant rappelable** fait entre vifs
'par don non révocable'
(Recueil des documents concernant le Poitou dans les registres de la Chancellerie de France, 1302-1333)
- (5) il est convenable que l'en ne eslise pas estre non amy ou non avoir amy et aussi que l'en ne eslise pas estre **neent amy** et selon superhabondance en multitude d'amis.
'être (un) non ami'
(Oresme, Le Livre de Ethiques d'Aristote, 1370)

Pour le *DMF*, *néant-* est alors similaire à *non-* et à *in-*. Plusieurs auteurs soulignent en effet qu'en AF et au début du MF, les emplois de *néant* et de *non* ont pu se recouper. Pour Moignet (1973), *néant* « peut constituer la négation de l'infinitif, des participes, des adjectifs et concurrencer ainsi *non* » (p. 280). Taylor (1976) considère que *non-* et *néant-* peuvent servir de préfixes de négation, et que leur usage s'est développé dans les deux contextes suivants :

- Dans le nord-est de la France au 12^e siècle, pour la traduction et la rédaction de textes religieux et philosophiques : « pour discuter la moralité, pour établir un système de classement des actions humaines à partir d'une norme, on avait besoin d'une terminologie

négative » (Taylor, 1976, p. 650). Il arrive alors que *non-* et *néant-* soient utilisés pour traduire des mots latins préfixés par *in-* : en fait, cette « concurrence » entre les patrons [*néant-X*] et [*non-X*] se rencontre surtout dans les textes traduits du latin (Staaff, 1928 ; Queffélec, 2000) ;

- En région anglo-normande au 13^e siècle, pour les textes juridiques : « on avait besoin d'une terminologie capable d'exprimer avec précision les catégories négatives qui sont essentielles au fonctionnement de la justice » (Taylor, 1976, p. 650).

Taylor (1976) établit une liste de 65 noms, adjectifs et adverbes préfixés par *néant-* à partir de la nomenclature de trois dictionnaires (*Godefroy*, *Tobler-Lommatzsch* et *Französisches Etymologisches Wörterbuch*) et de textes d'AF. Il dresse également une liste de 107 noms, adjectifs et adverbes préfixés par *non-* et remarque la présence de doublons, par exemple *nient-nuisance/nonnuisance*, *nientjuste/nonjuste*, *nientdignement/nondignement*. Buridant (2000) et Larrivée & Ingham (2012) mentionnent eux aussi un emploi de *néant-* comme préfixe, dans les mêmes contextes que *non-* : « we find quasi-prefixal cases common in legal terminology at a time where the Latin prefix *in-* was not productive [...], and competition is found between *néant* and *non* » (Larrivée & Ingham, 2012, p. 5).

1.4 Bilan et hypothèses

À partir du MF (14^e-15^e siècles), *non* commence à perdre ses emplois non liés, c'est-à-dire son rôle dans la négation syntaxique. À cette époque, les emplois liés de *néant-* deviennent de plus en plus rares et le patron [*in-X*] se développe, principalement avec les bases adjectivales, tandis que les autres patrons morphologiques de négation restent peu disponibles. Comment expliquer l'émergence des [*non-X*] dans ce contexte ? Trois hypothèses peuvent être avancées, qui doivent en fait être considérées comme complémentaires : (i) le sémantisme de ces patrons n'était plus assez « négatif », (ii) ces patrons étaient perçus comme trop latins, à une époque où le français commence à supplanter le latin dans son statut de langue de l'administration, puis de langue véhiculaire. Par ailleurs, (iii) il est possible que la perte de disponibilité de *non* pour les emplois non liés ait favorisé le développement d'emplois liés devant les noms et les adjectifs (tout en conservant ses emplois de réponse négative à une question ou d'opposition de propositions). La disparition progressive des emplois non liés de *non*, la faiblesse sémantique des autres patrons morphologiques de négation et le prestige croissant du français sur le latin sont donc trois facteurs qui, agissant de concert, ont pu favoriser l'émergence et le développement des [*non-X*]. Il sera important de tenir compte de ces éléments lors de l'examen du corpus (chap. 3, 4 et 5).

Méthodologie de constitution du corpus et données

J'aborde tout d'abord les difficultés propres au travail en diachronie (2.1), puis je présente les sources de mes données (2.2) et les étapes qui ont présidé à la constitution du corpus et à son annotation (2.3). La dernière section est consacrée aux premiers résultats (2.4).

2.1 Difficultés propres à la diachronie

Le travail sur des données diachroniques présente des difficultés particulières. La représentativité du corpus tout d'abord : comme le souligne Prévost (2008), elle est toujours essentielle, mais lorsque l'on travaille sur des états anciens de la langue, on ne peut que s'appuyer sur des textes et il n'est pas possible de faire appel à des informateurs ou à son intuition. L'équilibre du corpus est donc particulièrement important. Une autre difficulté tient à l'impossibilité de formuler des jugements de grammaticalité sur des énoncés produits dans un état de langue disparu et qui plus est « hybride » (Marchello-Nizia, 1995, p. 22) car transmis par l'intermédiaire de copistes.

Se pose également la question du choix de la périodisation. Le découpage périodique choisi pour ce travail a été présenté en introduction de cette partie V. Cette périodisation a l'inconvénient de préexister aux données, ce qui constitue aussi un avantage — en l'occurrence, un gain de temps important. Il est vrai que la nécessité d'établir des frontières temporelles entre ce que l'on suppose correspondre à différents états de la langue est en conflit avec la conception du changement linguistique comme un mouvement continu (Combettes, 2011 ; Prévost, 2011). De plus, les changements linguistiques ne se font pas nécessairement en même temps à tous les niveaux (morphologie, syntaxe, phonologie, lexique) ; même à l'intérieur d'un domaine donné, les différentes caractéristiques et les différents phénomènes n'évoluent pas nécessairement de concert. Dans l'idéal, la périodisation devrait « s'appuyer sur la détermination de moments où

convergent différentes réalisations des tendances générales du changement, convergence qui doit être assez importante (quantitativement et qualitativement) pour que l'on puisse parler d'un état de langue d'un type nouveau » (Combettes & Marchello-Nizia, 2008, p. 357)³. Pour un éclairage très complet des questions liées à la périodisation, je renvoie à Combettes (2011).

2.2 Source des données

Le corpus est constitué des textes de la BFM et de ceux de la base Frantext.

La BFM est développée à Lyon au sein du laboratoire ICAR ; elle comporte 126 textes intégraux écrits entre le 9^e et la fin du 15^e siècle (près de 3 550 000 mots), accessibles gratuitement via le portail <http://txm.bfm-corpus.org/>. Les ressources diffusées par la BFM sont encodées numériquement selon les standards internationaux (format XML, etc.). Certains textes sont aussi dotés d'un étiquetage morphosyntaxique mais, pour les raisons que j'explique plus loin (sec. 2.3.2), cet étiquetage n'a pas été utilisé. Les résultats sont facilement exportables sous forme de concordances. Les textes de la BFM sont de types très divers, qu'il s'agisse des zones géographiques et des dialectes couverts (artois, franco-occitan, anglo-normand⁴, liégeois, poitevin, parisien, etc.), des genres (traité, sermon, roman, dialogue, etc.), des domaines (juridique, religieux, littéraire, historique) et des formes (prose, vers). Ces caractéristiques correspondent, dans mon corpus, aux métadonnées des textes de la BFM ; s'y ajoutent la date de composition et la date des manuscrits (cf. annexes).

La base textuelle Frantext a été présentée dans la partie I (sec. 3.1.2.2), à laquelle je renvoie pour les informations principales. Au moment de l'interrogation de la base de données (juin 2013), Frantext contenait 34 textes d'ancien français, 253 de moyen français, 164 de français de la Renaissance, 592 du français classique et 1597 textes de français moderne. Certains de ces textes sont également disponibles dans la BFM. La base Frantext est facilement interrogeable et il est possible d'exporter les concordances. La procédure d'interrogation des textes et le tri des données a été faite de manière similaire à celle de la BFM (cf. sec. 2.3.2).

Par ailleurs, un certain nombre de dictionnaires ont été consultés ; certains d'entre eux sont

3. Une périodisation fondée sur les données est possible en utilisant l'algorithme VNC (« variability-based neighbor clustering », dont l'implémentation est décrite dans Hilpert (2013) et Hilpert & Gries (2016)). Cette méthode permet de s'assurer que les données qui présentent des similitudes font partie de la même période, et que les limites entre les périodes correspondent à des changements significatifs dans les caractéristiques des données.

4. Larrivée & Ingham (2012) soulignent l'importance de tenir compte des données de l'anglo-normand, que l'on doit considérer comme une variété de français à part entière.

librement accessibles et interrogeables en ligne :

- Le *Dictionnaire de Moyen Français*, ressource produite et diffusée par l'ATILF (<http://www.atilf.fr/dmf/>);
- Le *Godefroy* (9^e-15^e siècles) (<http://micmap.org/dicfro/search/dictionnaire-godefroy/>);
- Le *Tobler-Lommatzsch – Altfranzösisches Wörterbuch* (<http://www.uni-stuttgart.de/lingrom/stein/tl/>);
- Le dictionnaire *La Curne* (12^e-17^e siècles);
- Les différentes éditions du *Dictionnaire de l'Académie française* (1^e édition : 1694 - 8^e édition : 1932-35)

Les formes présentes dans la nomenclature des dictionnaires ont été collectées dans un tableur et pourvues de la même annotation que les formes issues des textes de la BFM et de Frantext.

Comme c'est fréquemment le cas, on observe un décalage plus ou moins important entre les formes attestées dans les dictionnaires et les formes attestées dans les textes. Par exemple, le dictionnaire de l'Académie française contient relativement peu de noms et d'adjectifs en *non-*, si on le compare aux données issues du corpus de textes. Priorité a été donnée aux formes trouvées dans les textes, même si les dictionnaires fournissent des indications intéressantes.

2.3 Constitution du corpus et annotation

En ancien et en moyen français, *non* peut être orthographié de différentes manières, mais cette thèse traite exclusivement de la forme *non* et il est nécessaire de justifier ce choix (2.3.1). Les sous-sections suivantes sont consacrées à la description de l'apprêtement du corpus (2.3.2) et de son annotation (2.3.3).

2.3.1 Les différentes formes de *non*

Je décris ici les principales graphies que peut prendre *non* en AF et dans les périodes postérieures, à savoir *nun* et *nen*. Ces graphies ont été mises de côté dans ce travail mais pourraient être ultérieurement ajoutées au corpus pour une étude plus approfondie.

Pour un grand nombre d'auteurs (Reid, 1939; Moignet, 1973; Taylor, 1976; Buridant, 2000, entre autres), la négation syntaxique, en AF et en MF, se présente généralement sous la forme *non* ou *nun*. Ces auteurs mentionnent les occurrences de *nun* comme étant des variantes de *non*, ou les présentent comme interchangeable, sans faire état d'une quelconque différence entre ces deux formes. Par exemple, évoquant les cas où *non* porte sur un verbe qui est la reprise du verbe précédent (p. ex. – *Tu es traîtres tot provez. – Certes non sui* (Le jeu d'Adam, 1170)),

Reid (1939) montre que l'on rencontre parfois *nun* à la place de *non*. Cette variation existe aussi dans la construction $[X]_V \text{ ou } non [X]_V$ (p. ex. *veille ou nun / veille ou non*). De même, lorsqu'il évoque la capacité qu'a *non* de former des adjectifs négatifs, Moignet (1965) utilise la graphie *nun* (*Ces crestiens sunt nunsavant* (Gormont et Isembart, vers 1200)). Il semble donc que les formes *non* et *nun* peuvent s'employer dans les mêmes contextes.

Selon Reid (1939), devant une consonne, et plus particulièrement en anglo-normand, il arrive que *non* soit réduit à *nu* :

(1) Jo i puis aler mult ben. – **Nu** ferez certes

'Je peux y aller. – Non, pas question.'

(La chanson de Roland, 1125) (Reid, 1939, p. 306, note 3)

Plusieurs auteurs semblent suggérer que les formes *nun* et *nu* sont propres à l'anglo-normand et que l'on ne les retrouve pas aussi fréquemment dans les autres dialectes français. Pour Moignet (1965), *nu* peut avoir le même type d'emplois que *non* (avec *faire* et non accompagné de pronom) (2a), ou que *ne* (avec un complément) (2b) :

(2) a. Par le tuen Deu, sire Isembart,/ Gentil, ne nus faillir tu ja !/ – **Nu** ferai jeo, dist Isembart.

'Pour ton dieu, généreux sire Isembart,/ ne nous déçois pas maintenant !/ Je ne le ferai pas, dit Isembart.'

(Gormont et Isembart, vers 1200)

b. Jo i puis aler, mais n'i avrai guarant,/ **Nu** l'out Basilies ne sis frere Basant.

'J'y puis aller, mais c'en est fait de moi,/ Comme jadis de Basile et de son frère Basan.'

(La chanson de Roland, 1125)

Certains auteurs (Reid, 1939 ; Buridant, 2000 ; Larrivée, 2011) considèrent que, dans certains textes, *nu* est une variante préconsonnantique de *nel* (*ne le* (Reid, 1939, p. 306, note 4) :

(3) Respundi la pulcele : '**Nu** faire, bel frere, **nu** faire tel sotie'

'La jeune fille répondit : 'ne fais pas ceci, beau-frère, ne fais pas une telle sottise'

(Li quatre livres di Reis, 1190)

Enfin, Reid (1939) constate que dans certains textes religieux ou érudits du sud-est ou franco-italiens *non* ou *no* remplacent *ne* de façon aléatoire. Selon l'auteur, « it seems probable that in most of these cases the form *non* represents either a pronunciation or a scribal habit foreign to French proper, and due to Latin, Provençal or Italian influence » (Reid, 1939, p. 311).

La forme *nen* est particulièrement problématique. Deux analyses différentes s'opposent, résumées par Reid (1939, p. 311) :

- (i) *Nen* représente un stade intermédiaire dans la transition phonétique de la forme latine non accentuée *non* à la forme française *ne*. Il a persisté durant un temps sous la forme d'un hiatus devant les voyelles, fonction également remplie par *n'*; *nen* et *n'* étaient alors syntaxiquement équivalents mais *n'* a finalement supplanté *nen*.
- (ii) Outre le *non* accentué (tonique) d'une part, le *ne* non accentué (clitique) devant consonne et *n'* devant voyelle d'autre part, l'AF possède aussi une négation semi-accentuée, présente dans certains dialectes à certaines époques et prise en charge par *nen*, *ne*, *non* ou *no*.

Ces deux analyses ne permettent pas vraiment d'y voir plus clair. Selon (i) (position adoptée par Moignet 1973 ; Buridant 2000 ; Van Hoecke 2006 notamment) *nen* est une négation non accentuée, il constitue l'étape précédant immédiatement *ne*. Selon (ii) (position de Rydberg 1907) il s'agit d'une négation semi-accentuée et elle équivaut à *ne*, *non* ou *no*, selon les textes et les régions. Reid (1939) conclut pour sa part qu'il n'existe pas de négation semi-accentuée en AF et se rallie à la position (i).

Pour conclure, les raisons pour lesquelles seules les occurrences de la forme *non* sont étudiées dans ce travail sont les suivantes. Les auteurs ne sont pas unanimes quant au statut à accorder aux formes *nun* et *nen*. Par ailleurs, il n'est pas toujours facile de décider à quel élément négatif on a affaire ; par exemple, *nu* peut selon les contextes être analysé comme une forme de *non* ou comme une forme de *nel*. Enfin, inclure dans mon corpus les formes de *nun*, *nu* et *nen* complexifierait nettement le travail de filtrage des données. Les occurrences de *non* sont déjà suffisamment nombreuses et il me semble préférable d'avoir pour point de départ un objet qui soit le plus réduit possible. Les constats faits dans ce travail à l'issue de l'examen des formes en *non* n'ont pas vocation à mener à des conclusions définitives, mais à avancer des hypothèses que l'on peut considérer comme pertinentes au vu de la quantité importante de données traitées. Ces hypothèses pourront ensuite être vérifiées sur un plus gros corpus incluant l'ensemble des graphies que peut prendre *non* dans les états anciens de la langue.

2.3.2 Requêtes, détection des faux positifs et premier classement

Tous les textes de la BFM et de Frantext ont été interrogés (après suppression des doublons). Ils ont d'abord été regroupés par période historique. Ce regroupement s'est fait en premier lieu en fonction de la date du manuscrit, mais lorsque l'espace entre la date de composition et la date du manuscrit était trop grande, une date intermédiaire aux deux a été choisie.

Pour chaque période, deux requêtes ont été faites :

- La requête <non>, pour identifier les séquences composées de *non*, d'une espace et d'un ou plusieurs mots (p. ex. *les non voians*) ainsi que les séquences composées de *non*, d'un

trait d'union et d'un ou plusieurs mots (p. ex. *les non-conformistes*; on note que le trait d'union est employé assez tardivement);

- La requête <non.*>, pour identifier les mots commençant par la chaîne de caractères *non*, c'est-à-dire ceux dans lesquels *non* est soudé graphiquement à sa « base » (p. ex. *il sunt nonsavanz*; très fréquent en ancien et en moyen français).

Les résultats ont été visualisés sous la forme de tables de concordances puis exportées dans un tableur pour l'annotation. L'apprêtement du corpus s'est fait en deux étapes :

Étape 1. Détection des faux positifs. Il s'agit des cas où la forme *non* est en latin (certains textes sont en partie écrits en latin), facilement identifiables, et des cas où *non* ne correspond pas à la négation mais signifie *le nom* (p. ex. *en non dieu*). Ces formes n'ont pas été conservées.

Étape 2. Classement des [*non-X*] selon le type de *X*, que je décris ci-dessous (voir aussi tab. 2.1).

Une distinction est faite entre quatre grands types de patrons selon la nature de *X* et la relation entre *non* et *X* : (i) les emplois non liés de *non*; (ii) les cas où *non-* porte sur un verbe ([*non-V*]); (iii) les cas où *non-* porte sur un adjectif ([*non-Adj*]); (iv) les cas où *non-* porte sur un nom ([*non-N*]). Je décris ici ces différents patrons.

(i) Les emplois non liés de *non* correspondent à ceux où il sert à exprimer l'opposition ou l'alternative entre deux termes ou entre deux propositions (*A celui jour gaaignierent il mort et non vie*), ou, très rarement, à répondre négativement à une question (mais *non* est alors très souvent suivi du verbe de la proposition précédente et est donc comptabilisé avec les constructions [*non-V*]). Je ne m'intéresse pas à ce type d'emplois dans ce travail.

(ii) Les [*non-V*] rassemblent les [*non-X*] dont le *X* est soit un verbe conjugué (*non ferai*), soit une forme participiale (*non faisant, non accoutumé*), soit une forme infinitive (*non faire*).

(iii) Les [*non-Adj*] correspondent aux [*non-X*] dont le *X* est un adjectif simple (GRAND) ou morphologiquement dérivé (MORTELE). Les adjectifs apparentés à des participes ne font pas partie de cette catégorie, mais de la catégorie (ii) évoquée plus haut. J'examine les contextes d'emploi de ces formes et leur évolution afin de déterminer ce qui a permis leur émergence.

(iv) Les [*non-N*] correspondent aux [*non-X*] dont le *X* est un nom simple (VALEUR) ou morphologiquement dérivé (FIDÉLITÉ). Les noms apparentés à des participes ou à des infinitifs ne font pas partie de cette catégorie, mais de la catégorie (ii). J'examine les contextes d'emploi de ces formes et leur évolution afin de déterminer ce qui a permis leur émergence. Par ailleurs,

alors qu'en français contemporain ces formes ont trois interprétations possibles (ontologique, complémentaire, contraire), seules les interprétations ontologique et complémentaire sont présentes dans les états anciens de la langue ; l'interprétation contraire est apparue très récemment.

Ces quatre types d'emplois de *non* sont repris dans le tableau 2.1. Les constructions (i) sont mises de côté, l'analyse se concentrant sur les constructions (ii), (iii) et (iv).

(i)	(non étudiés)	- réponse à une question - opposition de deux propositions
(ii)	[<i>non-Vconj</i>] [<i>non-Part</i>] [<i>non-Vinf</i>]	- V conjugué - forme participiale - forme infinitive
(iii)	[<i>non-Adj</i>]	- tous les Adj (sauf apparentés à un participe)
(iv)	[<i>non-N</i>]	- tous les N (sauf apparentés à un infinitif)

TAB. 2.1 – Classement des constructions [*non-X*] en fonction de la nature de X.

Ces quatre catégories correspondent aux types de X entrant dans la construction [*non-X*]. A aussi été annotée la catégorie grammaticale de la construction elle-même, qui peut être un verbe ([*non-X*]_V), un adjectif ([*non-X*]_{Adj}) ou un nom ([*non-X*]_N).

Les constructions à verbe conjugué ([*non-Vconj*]) n'ont que des emplois purement verbaux et leur analyse est assez simple : il s'agit de patrons syntaxiques. Par contre, les [*non-Part*] peuvent avoir, outre des emplois syntaxiques (4), des emplois adjectivaux (5) et des emplois nominaux (6) :

(4) elle confessa estre femme mariée, **non saichant** faire nul labour de ses mains

(5) Et Paresce est laide, nice et vilaine, Despourceue, **non sachant**, incertaine, Qui los, ne pris, ne grace ne desert.

(6) il ne vould amendrir ne cesser en delaissant le conseil des saiges anciens et ensuivant la sote oppinion des jounes et **non saichans**, perdy de sa seigneurie dix lignies et demie.

Les constructions [*non-Vinf*] peuvent avoir des emplois syntaxiques (7) ou nominaux (8) :

- (7) et ces termes tenoit comme non saichant que ce fust messire Jaques de Lalain qu' il avoit autrefois combatu en la ville de Gand, ou pour feindre de **non sçavoir** que ce fust il.
- (8) Certes a bon droit peult estre appellé beste, qui se glorifie de ressembler aux bestes en **non sçavoir**, et se donne louenge de son default.

J'examine donc les contextes d'emploi des [*non-Part*] et des [*non-Vinf*] et je montre que certains contextes ne permettent pas de déterminer quel est le type d'emploi de la construction. D'autres contiennent des éléments qui permettent de désambigüiser l'interprétation et donc de décider si l'on a affaire à un emploi verbal, adjectival ou nominal de la construction. J'indique aussi quelle est la fréquence relative des différents types de contextes à chaque période diachronique.

Le tri est principalement manuel, même si certains indices permettent de détecter automatiquement les emplois de la catégorie (i) : lorsque *non* est suivi d'un forclusif (*mie, goutte, point, pas, plus*), lorsque qu'il est immédiatement suivi d'un signe de ponctuation ou lorsqu'il est immédiatement précédé de *se* (construction [*se... non*] (qui a donné *sinon* en français contemporain)). Par contre, aucun système de filtre ne permet de distinguer les cas où *non* est utilisé pour opposer deux propositions des autres emplois.

2.3.3 Annotation des formes candidates

Une fois les formes recueillies, ont été apportées les informations suivantes :

- Pour les [*non-Part*] : distinction entre les formes apparentées à des participes passés et les formes apparentées à un participe présent.
- Pour les [*non-Adj*] : distinction entre adjectifs simplex, déverbaux, dénominaux, désadjectivaux (cf. liste de suffixes fournie dans la partie III, chap. 1), afin d'identifier l'évolution des types de bases. J'ai montré dans la partie III que les formes adjectivales en *non-* avaient une préférence pour les « bases » apparentées à des participes passés et à des adjectifs déverbaux.
- Pour les [*non-N*] : distinction entre noms simplex, déverbaux, désadjectivaux, dénominaux (cf. liste de suffixes fournie dans la partie II, sec. 1.2.2), afin d'identifier les types de bases. J'ai montré dans la partie II que les formes nominales en *non-* avaient une préférence pour les bases déverbaux et désadjectivales. L'interprétation de la séquence a également été renseignée (ontologique, complémentaire, contraire), en utilisant les mêmes tests que pour les données synchroniques (partie II, sec. 1.4.4). Les autres formes [*non-X*] identifiées comme étant en emploi nominal (c'est le cas de certains [*non-Part*] et [*non-Vinf*]) se sont aussi vu attribuer une interprétation.
- Enfin, le contexte d'emploi des [*non-X*] a également été annoté (sauf celui des [*non-Vconj*]) : coordination ou juxtaposition avec un autre nom ou adjectif, présence d'un complément, présence de la forme positive, etc. Ces contextes d'emploi sont détaillés dans les chapitres suivants.

2.4 Premiers résultats

Sont ici présentés les résultats chiffrés de l'examen du corpus : la répartition des différentes constructions tout d'abord (2.4.1), puis les formes nominales en *non-* (2.4.2) et les formes adjectivales en *non-* (2.4.3).

2.4.1 Données générales

Le tableau 2.2 indique le nombre total d'occurrences de *non* trouvées dans les différents corpus à l'issue du tri des faux positifs (première colonne) et le nombre d'occurrences de *non-* correspondant aux emplois verbaux, adjectivaux et nominaux recueillis qui sont l'objet de cette étude (seconde colonne).

	TOTAL	TOTAL sauf (i)	
AF	1 541	323	21 %
MF	9 350	3 032	32.4 %
Ren.	7 582	1 013	13.3 %
FCI	19 872	1 202	6 %
FM	36 701	2 297	6.3 %

TAB. 2.2 – Occurrences de *non* dans le corpus diachronique (tokens).

Le tableau 2.2 permet notamment de se rendre compte de la fréquence des emplois de *non* comme réponse à une question ou pour opposer deux propositions (emplois (i)), et donc de la quantité de bruit. Ce bruit est moins important dans les périodes les plus anciennes : 21% et 32% des emplois de *non* sont des emplois de type (i) en AF et en MF respectivement, contre à peine plus de 6% en FM.

Le tableau 2.3 récapitule l'évolution de la fréquence d'emploi des différentes constructions en pourcentage de tokens par rapport au nombre d'occurrences de la forme *non-* dans les emplois qui m'intéressent ici (emplois (ii) à (iv)). Sauf indication contraire, les analyses faites dans les sections qui suivent feront référence aux chiffres de ce tableau 2.3.

	[non-Vconj]		[non-Part]		[non-Vinf]		[non-Adj]		[non-N]	
AF	43 %	139	17 %	55	20.1 %	65	12.7 %	41	7.1 %	23
MF	19.9 %	602	35.2 %	1068	27.5 %	833	15.5 %	470	1.9 %	59
Ren.	10.4 %	105	43.8 %	444	7 %	71	38.3 %	388	0.5 %	5
FCI	0 %	0	41 %	493	4.3 %	52	51.8 %	623	2.8 %	34
FM	0 %	0	37 %	850	1.3 %	31	38 %	873	23.6 %	543

TAB. 2.3 – Occurrences des différentes constructions en *non-* (tokens).

Plusieurs constats peuvent être faits à partir de ce tableau. Concernant les [non-V], on constate une baisse très nette des [non-Vconj] et des [non-Vinf], ce qui correspond à ce qui a été décrit dans la littérature concernant le déclin de *non* comme marqueur syntaxique de la négation et rappelé dans la section 1.2. Quant aux quelques [non-Vinf] qui subsistent en FCI et en FM, on peut raisonnablement supposer qu'il s'agit de [non-Vinf] avec un emploi nominal (*le savoir, le pouvoir*). Par contre, les [non-Part] ont vu leur proportion augmenter. Puisque cette augmentation ne peut pas correspondre à des emplois syntaxiques, une hypothèse est que ces constructions ont acquis un sémantisme et une fonction adjectivale (*les hommes non purs et non sachants*) ou nominale (*les non sachants*). Les [non-N] restent peu nombreux et leur proportion n'augmente significativement qu'en FM. Enfin, les [non-Adj] voient leur proportion dans le corpus augmenter, tout comme les [non-N]. On voit donc d'une part les emplois non liés de *non* quasiment disparaître, et d'autre part les emplois liés se développer. On note toutefois que ces emplois liés existent dès l'AF, alors que *non* est encore un marqueur de négation syntaxique. Il conviendra d'expliquer leur présence à cette époque ; il s'agit peut-être de formes qui existaient déjà en latin, mais dans la mesure où les noms et les adjectifs n'étaient alors pas particulièrement fréquents, il semble nécessaire de trouver une autre explication à leur présence.

2.4.2 Les formes nominales en *non-*

La figure 2.1 montre l'évolution de la part respective des noms, des formes apparentées à des verbes à l'infinitif et à des participes dans les [non-X]_N. Les noms constituent la majeure partie des bases à toutes les époques sauf à la Renaissance ; il faut toutefois attendre le FM pour que leur proportion augmente significativement et passe de moins de 50% des bases à plus de 80%.

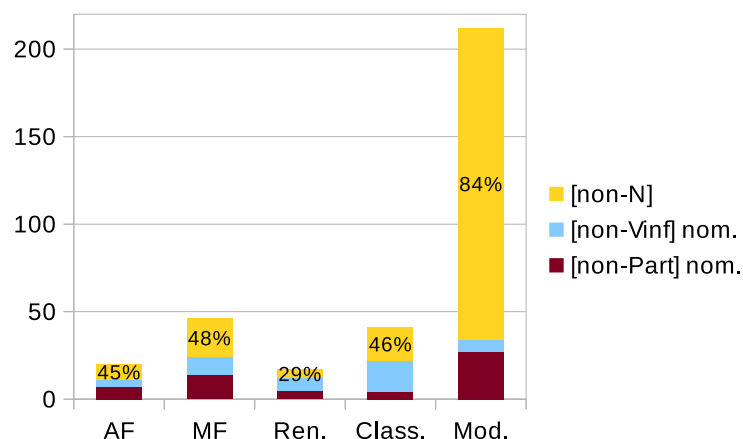


FIG. 2.1 – Noms, formes apparentées à des infinitifs et formes apparentées à des participes dans les $[non-X]_N$ (types).

Les figures en 2.2 concernent l'évolution des types morphosyntaxiques de bases des $[non-X]_N$. Les chiffres indiquent le nombre de types pour chaque base. Un point commun à toutes les époques est la prédominance des bases apparentées à des verbes (noms dérivés de verbes par suffixation, noms apparentés à des participes, noms apparentés à des verbes à l'infinitif), même si cette prédominance s'estompe un peu (à peine 51% des types) en FM, où les noms morphologiquement dérivés d'adjectifs sont relativement nombreux.

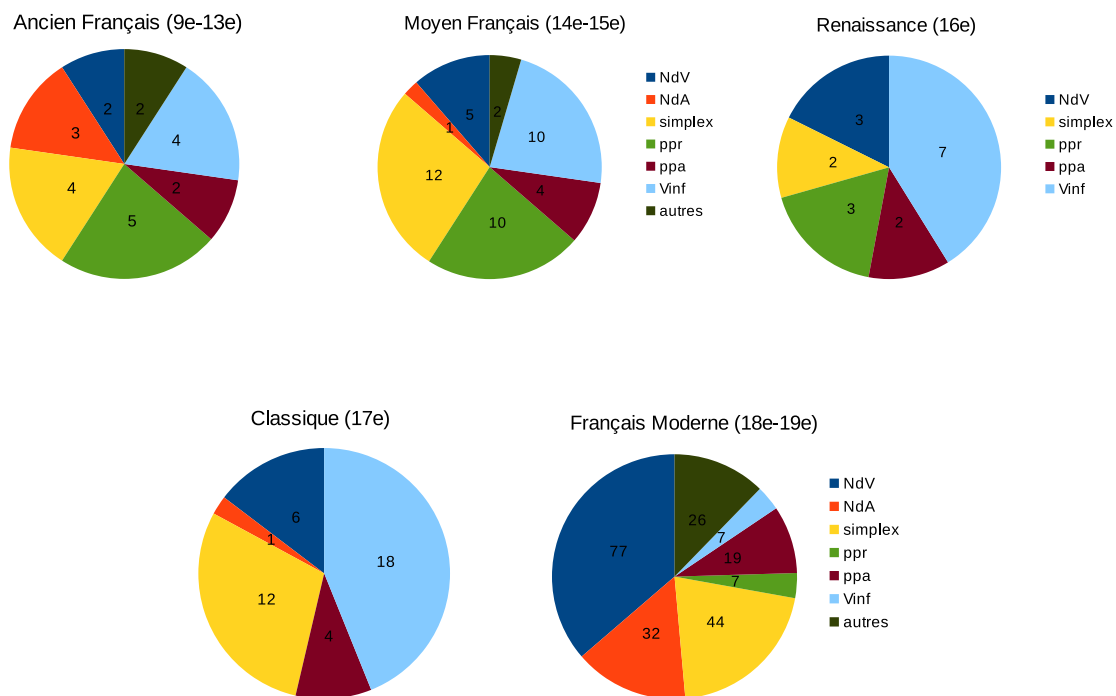


FIG. 2.2 – Types morphosyntaxiques de bases dans les $[non-X]_N$ (types).

Enfin, la figure 2.3 permet de visualiser l'évolution du nombre de types de $[non-X]_N$ selon leur interprétation. Ces formes ont soit une interprétation ontologique, soit une interprétation complémentaire ; l'interprétation ontologique commence à devenir plus fréquente, en termes de types, à partir de la renaissance.

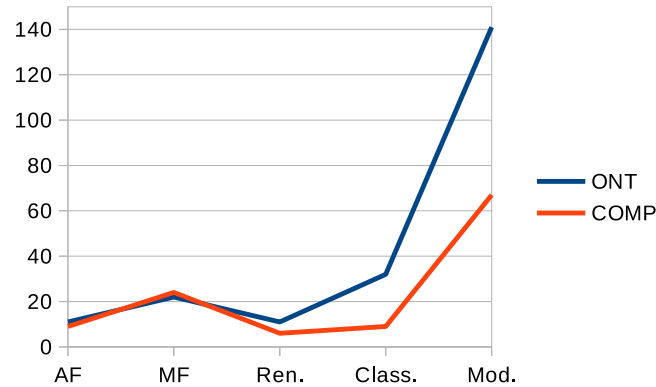


FIG. 2.3 – Interprétation des $[non-X]_N$ (types).

2.4.3 Les formes adjectivales en *non-*

Dans les $[non-X]_N$, la proportion de bases apparentées à des participes baisse tandis que la proportion de bases adjectivales augmente (cf. fig. 2.1). Comme le montre la figure 2.4 ci-dessous, l'évolution est différente dans le cas des $[non-X]_{Adj}$, puisque la part des participes a tendance à rester importante. Le maintien des emplois de *non-* devant des formes apparentées à un participe, souligné au paragraphe 2.4.1, s'explique donc principalement par la présence de ce type de base dans la construction $[non-X]_{Adj}$.

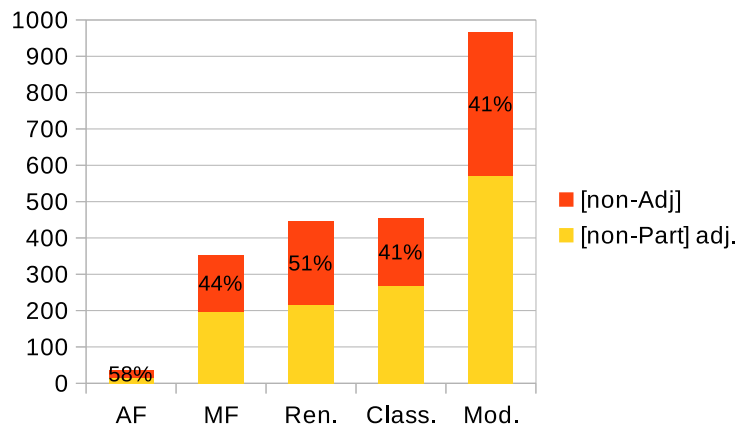


FIG. 2.4 – Adjectifs et formes apparentées à des participes dans les $[non-X]_{Adj}$ (types).

La figure 2.5 montre l'évolution des types morphosyntaxiques de bases des $[non-X]_{Adj}$. Ici, une distinction est faite entre les bases apparentées à des participes, à des adjectifs morphologiquement déverbaux, à des adjectifs morphologiquement dénominaux et à des adjectifs simplex. Les pourcentages correspondent à la proportion de chaque base.

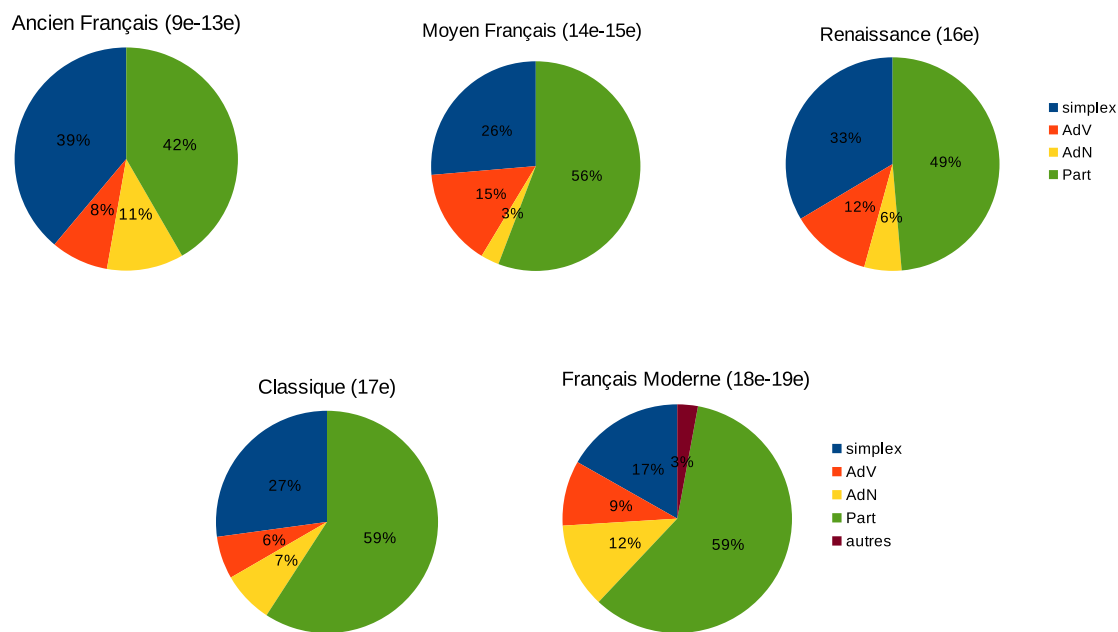


FIG. 2.5 – Types morphosyntaxiques de bases dans les $[non-X]_{Adj}$ (types).

Les bases-participes constituent la classe la plus représentée, et ce à toutes les époques. Globalement, la part des simplex a tendance à décroître alors que celle des adjectifs dénominaux augmente.

Les constructions verbales en *non-*

Le tableau 3.1 récapitule l'évolution de la part des [*non-Vconj*], des [*non-Part*] et des [*non-Vinf*] parmi les constructions verbales en *non-*.

	[<i>non-Vconj</i>]	[<i>non-Part</i>]	[<i>non-Vinf</i>]
AF	53.7 %	21.2 %	25.1 %
MF	24.1 %	42.7 %	33.3 %
Ren.	16.9 %	71.6 %	11.5 %
FCI	0 %	90.5 %	9.5 %
FM	0 %	96.5 %	3.5 %

TAB. 3.1 – Types de constructions [*non-V*] (en % du total de tokens de [*non-V*]).

Comme on peut le voir à la lecture du tableau, les constructions [*non-Vconj*] sont les plus anciennes et disparaissent les premières, pour les raisons que j'ai évoquées au chapitre 1. Les constructions [*non-Part*] existent dès l'AF sont particulièrement fréquentes à partir du MF et de la Renaissance. Enfin, les constructions [*non-Vinf*] existent dès l'AF et sont particulièrement fréquentes en MF ; leur fréquence chute à partir de la Renaissance.

J'ai évoqué le cas des [*non-Vconj*] au chapitre 1 (sec. 1.2) et je n'y reviens pas ici. Dans un premier temps, j'examine les différents emplois des [*non-Part*] (section 3.1), puis des [*non-Vinf*] (section 3.2). Enfin, je dresse un bilan des observations faites dans la section 3.3.

3.1 Les [*non-Part*]

L'évolution des emplois verbaux, adjectivaux et nominaux des [*non-Part*] est résumée dans le tableau 3.2 (j'explique un peu plus loin (sec. 3.1.2) comment est faite la distinction entre les

emplois verbaux et les emplois adjectivaux des [*non-Part*]).

	[<i>non-Part</i>] _V	[<i>non-Part</i>] _{Adj}	[<i>non-Part</i>] _N
AF	29.1 %	40 %	29.1 %
MF	20.6 %	77 %	2.3 %
Ren.	10.3 %	88.8 %	0.9 %
FCI	0.6 %	97.6 %	0.8 %

TAB. 3.2 – Types d’emplois des [*non-Part*] (en % du total de tokens de [*non-Part*]).

La part des [*non-Part*]_V dans les [*non-Part*] est en baisse constante ; les [*non-Part*]_V ont quasiment disparu à la période classique, puisqu’à cette époque la négation syntaxique est prise en charge par *ne... pas* (cf. chapitre 1, sec. 1.2). La part des [*non-Part*]_N baisse également tandis que la fréquence relative des [*non-Part*]_{Adj} augmente. Entre la Renaissance et l’époque classique, on peut dire que la construction [*non-Part*] se spécialise dans les emplois adjectivaux.

Je me penche tout d’abord sur les [*non-Part*]_N (3.1.1). Puis après avoir présenté les critères employés pour distinguer les [*non-Part*]_A des [*non-Part*]_V (3.1.2) et je décris l’évolution des [*non-Part*]_A (3.1.3).

3.1.1 Les [*non-Part*]_N

◆ Le corpus d’AF compte 5 [*non-Part*]_N (tokens=16) :

(1) *non greit sachant, non sachant, non savant, non su, non voyant*

Certains de ces [*non-Part*]_N sont précédés d’un article, ce qui suggère que ce sont bien des noms. Ils sont tous construits sur des formes apparentées à des participes présents :

(2) a. Li plus forz forchauchet lo flue. li saiges escharnist lo **non-sachant**.

‘[...] les sages se moquent des non-sachants’⁵

(Li Sermon St Bernard, fin 12^e)

b. Il fait ravoïr toutes ses pertes,/ Il ravoïr les desvoïés,/ Il rappele les mescreans,/ Il ralume les **non voïans**,/ Il resuscite les noïés.

‘[...] il redonne la vue aux non-voyants’

(Jehan Bodel, 1200)

5. Dans ce chapitre et les suivants, pour des raisons de place, les exemples ne sont pas intégralement traduits.

c. Encor lor serrad destruianz/ La propretét des **non savanz**.

'[...] la propriété des non savants'

(S. de Natuil, Proverbes de Salomon, début 13^e)

La forme *su* est employée dans la construction [*en non su de*], attestée dans le Tobler-Lommatzsch :

(3) Larrecins est prendre l'autrui chose en **non-seu** de celui qui ele est, par courage de tourner loi en son pourfit et ou damage de celui qui ele fu.

'larrecin est prendre une chose à autrui à l'insu de celui à qui elle est [...]'

(Coutumes de Beauvaisis, 1300)

Les [*non-Part*] *non sachant* et *non voyant* sont attestés dans le DMF et dans le Godefroy. Le premier est attesté comme adjectif (*non sachant* 'ignorant'), le second est attesté comme nom (*non voyant* 'aveugle').

Les auteurs rapportent qu'en ancien et moyen français les formes en *-ant* sont fréquemment converties en noms (Moignet, 1973 ; Martin *et al.*, 1980 ; Ménard, 1994 ; Buridant, 2000) (*ses bienvoillanz* 'son ami', *li manant* 'les riches'). Buridant (2000, p. 328-329) identifie plusieurs degrés de conversion des formes en *-ant*. Selon Buridant, on peut parler de conversion totale « lorsque le participe présent prend un sens spécifique, lexicalisé » (p. 329) : *l'apartenant* 'le parent', *le pesant* 'le poids', *le tenant* 'partie par laquelle on tient une arme'. Pourtant, lorsque l'on examine les bases des [*non-Part*]_N, on voit que *sachant* est attesté comme adjectif, tandis que les autres bases ne sont pas attestées dans les dictionnaires consultés. On peut donc se demander si ces [*non-Part*]_N sont construits sur des noms.

Par ailleurs, tous ces [*non-Part*]_N ont aussi des emplois adjectivaux dans le corpus (cf. sec. 3.1.3.1). Il est possible que certains de ces [*non-Part*] soient en fait des ellipses de [*non-Part*]_{Adj} (p. ex. *les (hommes sont) non savants*). Pour le savoir, le cotexte de ces [*non-Part*] a été examiné afin de détecter d'éventuelles occurrences de [*non-Part*]_{Adj} en *-ant*, mais cet examen n'a pas donné de résultats. On peut donc supposer que ces [*non-Part*] sont véritablement des noms.

Ces [*non-Part*]_N semblent correspondre à l'interprétation complémentaire que j'ai identifiée dans le corpus synchronique, dans la mesure où ils réfèrent à des entités en vertu de leur appartenance à une classe. De plus, ils renvoient tous, sauf *non su*, à des êtres humains. Mais qu'en est-il de la forme base du [*non-Part*]_N ? Ces [*non-Part*]_N sont construits sur des formes qui ne sont pas attestées comme noms. Une hypothèse est qu'elles sont issues de la conversion de [*non-Part*]_{Adj}. Il est fort probable que l'attestation d'un [*non-Part*]_{Adj} facilite l'emploi chez un même auteur/traducteur ou chez un auteur/traducteur différent, d'un [*non-Part*]_N avec une

base identique⁶.

On rencontre aussi certains [*non-Part*] dont il est difficile de dire s'ils sont employés comme des noms ou comme des adjectifs, par exemple :

- (4) a. A ço rapelet **non savanz**/ Ki el secle sunt huisdivanz,/ Ki a esciënce mondaine/
Deduiet vie fole e vaine.
'sont appelés (des) ignorants ceux qui [...]'
(S. de Natuil, Proverbes de Salomon, début 13^e)
- b. Celz **non savanz** nos senefie/ Ki se pernent a eresie;/ Nonsavanz sunt, kar sapiënce/
Deguerpissent e esciënce.
'ceux qui sont (des) ignorants/ces ignorants [...]'
(S. de Natuil, Proverbes de Salomon, début 13^e)

Ces contextes ambigus ont peut-être favorisé une interprétation nominale des [*non-Part*].

◆ Le corpus de MF contient 15 [*non-Part*]_N (tokens=21). Comme c'était le cas en AF, on constate que la plupart des [*non-Part*]_N sont construits sur des formes apparentées à des participes présents :

- (5) *non armé, non chalant, non comparant, non marié, non oyant, non parlant, non pêché, non pesant, non pouvant, non privilégié, non puissant, non résistant, non sachant, non savant, non suffisant*

La plupart des formes sont employées avec un article :

- (6) a. Qui les avugles enlumine,/ Qui fait oir les **non oyans**/ Et fait parler les **non parlans**
'[...] qui permet aux sourds d'entendre et aux muets de parler'
(Miracle de Barlaam et Josaphat, 1363)
- b. Item, les foibles et **non poissans** on doit envoyer es autres villes affin que les vivres
n'apetissent.
'les faibles et les incapables doivent être envoyés vers d'autres villes'
(C. de Pizan, Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V, 1404)

Certaines occurrences précédées d'un article ont été annotées comme des formes nominales mais elles peuvent également être analysées comme des ellipses ou des anaphores :

6. Et vice-versa, même si l'emploi adjectival semble être premier, étant donné la fréquence supérieure des [*non-X*] adjectivaux sur les [*non-X*] nominaux, en termes de types comme de tokens, en AF comme à toutes les époques.

- (7) a. il pourroit estre que corps pesant et resistant et corps non-pesant et non-resistant fussent meuz violement d' une meisme isneleté; car se le **non-pesant** est meu en un minut de heure par .XII. piés et le [pesant] par un pié, [...]
 'le corps non pesant et le corps non résistant [...] car si le (corps) non pesant bouge de 12 pieds en une minute [...]'
 (N. Oresme, Le Livre du ciel et du monde, 1377)
- b. il n' y auroit point de mal que despointissiés en general tous officiers de justice et de toutes aultres offices, et ceulx qui seroient suffisans les y remettre, et les **non suffisans** regetter, et mettre en lieu d'eulx, d'aultres.
 '[...] remettre ceux qui sont compétents et rejeter les non compétents/ceux qui ne sont pas compétents'
 (J. Juvénal des Ursins, Verba mea auribus percipe, Domine, 1452)

Comme en AF, se pose la question de l'interprétation de ces [*non-Part*] et du statut de la « base ». Elles s'apparentent toutes à l'interprétation complémentaire, sauf peut-être *non péché*, qui est difficile à interpréter :

- (8) Et pour abresger, par telz empeschemens plusieurs crismes, delitz et peschez sont comme reduitz a vertus et a **non peschez**.
 '[...] les délits et les péchés sont réduits à des vertus et à des non péchés'
 (J. Juvénal des Ursins, A, A, A, nescio loqui, 1445)

◆ À partir de la Renaissance, les emplois nominaux des [*non-Part*] correspondent principalement à des formes apparentées à des participes passés. Le corpus de la Renaissance compte 5 [*non-Part*]_N (tokens=7) :

- (9) *non voyant, non animé, non connu, non marié, non résident*

Celui du français classique en contient 4 (tokens=4) :

- (10) *non castré, non avenu, non damné, non élu*

Et celui du FM en compte 25 (tokens=44) :

- (11) *non associé, non baptisé, non civilisé, non combattant, non croyant, non décoré, non démontré, non domicilié, non doué, non existant, non grâcié, non inoculé, non marié, non né, non observant, non organisé, non payant, non privilégié, non récompensé, non réélu, non régénéré, non satisfait, non savant, non vendu, non venue, non vivant*

Les [*non-Part*]_N du corpus de français de la Renaissance et de français classique correspondent tous à l'interprétation complémentaire. La base et le construit réfèrent à des êtres humains, envisagés sous l'angle de leur appartenance à une classe :

- (12) a. Si advint que, durant les advents, un jeune estourdy de la ville, ayant espousé une assez belle jeune femme, ne laissoit pour cela de courir par tout, autant et plus dissolument que les **non-Mariez**.
'[...] autant et de manière plus dissolue que les non mariés'
(M. d'Angoulême, L'Heptaméron : appendice, 1559)
- b. Donc un **non-eleu**, sachant sa non-election, ce qui ne change point la chose, peut dire à Dieu qu'il ne tient qu'à luy qu'il ne croye
'un non élu, conscient de sa non élection [...]'
(Marin Mersenne, Correspondance, 1641)

On trouve une base et un construit (sur l'ensemble du corpus Renaissance et FCI) qui renvoient plutôt à une abstraction :

- (13) Je ne sçay de qui tu parles, par tes propos je ne cognois point celle-là. Si tu me veux donner l'incogneu à entendre par le **non cogneu**, c'est autant que de porter de l'eau en un panier
'[...] si tu veux me faire connaître l'inconnu par le non connu [...]'
(J. de Lavardin, La Celestine, 1578)

Le corpus de FM comporte une majorité de [*non-Part*]_N complémentaires, dont trois avec une base qui renvoie à une abstraction :

- (14) a. comme l'étendue ne peut pas résulter de l'inétendue, même d'une infinité d'inétendues, le vivant ne peut pas non plus résulter du **non-vivant**, même d'une infinité de non-vivans.
(J.B. Robinet, De la nature, 1761)
- b. Si toute croyance où il y a de l'absurde ou du **non-démontré** tend toujours à mettre à la tête du parti les gens les plus absurdes, c'est encore un des effets de la cristallisation.
(Stendhal, De l'amour, 1822)
- c. Nous sommes dans le vide, le décoloré, le **non-existant**, que fait le chagrin, le milieu flottant des amertumes.
(E. et J. de Goncourt, Journal : mémoires de la vie littéraire, 1878)

C'est dans le corpus de FM que l'on rencontre, pour la première fois, un [*non-Part*]_N dont l'interprétation correspond à l'interprétation ontologique :

- (15) Je crois que sa **non venue** créera une complication grave, et entraînera des inconvénients
(V. Hugo, Correspondance, 1873)

Ce [*non-Part*]_N est construit sur une base dénotant un événement, comme la majorité des formes nominales ontologiques que l'on rencontre en français contemporain.

3.1.2 Distinction entre les [*non-Part*]_{Adj} et les [*non-Part*]_V

Les formes apparentées à des participes présents sont particulièrement problématiques en AF et en MF. Alors que les auteurs font généralement la distinction, en synchronie, entre trois types de « formes verbales en *-ant* » : l'adjectif (parfois appelé « adjectif verbal »), le participe présent et le gérondif (Henrichsen, 1967 ; Halmøy, 1984 ; Combettes, 2003 ; Halmøy, 2003 ; Kleiber, 2007), certains soulignent que cette distinction ne peut pas se faire dans les états les plus anciens de la langue (Picoche & Marchello-Nizia, 1989 ; Ménard, 1994 ; Buridant, 2000). Pour Picoche & Marchello-Nizia (1989), « avant le XVII^e siècle, la distinction entre gérondif, participe présent et adjectif verbal n'est pas pertinente, car d'une part, avec valeur de "gérondif", la forme en *-ant* peut s'employer sans préposition, d'autre part, l'accord se fait même lorsque la forme en *-ant* a une valeur verbale ; c'est l'Académie qui en 1679 formule les règles d'accord de ses différents emplois » (Picoche & Marchello-Nizia, 1989, p. 269).

Il est donc assez difficile de distinguer ce qui relève de l'emploi verbal des formes en *-ant* (16a) et ce qui relève de leur emploi adjectival (16b), notamment lorsque le participe n'est pas suivi d'une complémentation :

- (16) a. Unc nel sunast, se ne fust **cumbatant**
'Il ne l'aurait jamais sonné, s'il n'avait été en train de combattre'
(La chanson de Roland, 1125)
- b. Li emperere est ber e **cumbatant**
'L'empereur est valeureux et combatif'
(La chanson de Roland, 1125)

Par contre, le participe admet un complément direct, mais pas l'adjectif (Ménard, 1994, p. 169) :

- (17) Ele estoit son pere **cremanz**
'Elle craignait son père'
(Huan le Roi, Le Vair Palefroi, vers 1250)

Par ailleurs, la présence de la copule *être* ne permet pas à elle seule de faire la différence entre un participe verbal et un participe adjectival : dans certains textes, « la forme en *-ant* s'unit

au verbe *estre* pour former une périphrase de valeur durative [...] Tantôt la forme en *-ant* est un adjectif indiquant un état durable (18a), tantôt un participe indiquant que le procès est en train de s'accomplir (18b) » (Ménard, 1994, p. 171) :

- (18) a. Molt lor est la lune nuisanz
'La lune leur est très nuisible'
(Chrétien de Troyes, Cligés, 1176)
- b. Ulte ces jurn ne serum plus vivant.
'Au-delà de ce jour nous ne serons plus en vie'
(La chanson de Roland, 1125)

Des choix ont donc dû être faits pour distinguer les [*non-Part*]_A des [*non-Part*]_V. Le tableau 3.3 résume les différents emplois des [*non-Part*] dans le corpus et leur évolution aux différentes périodes. Les [*non-Part*] utilisés dans les emplois 1 à 6 ont été analysés comme des adjectifs. Ces emplois correspondent à ceux que l'on rencontre en français contemporain (cf. partie III). Les [*non-Part*] utilisés dans les emplois 7 à 10 ont été analysés comme des verbes. Ces emplois n'existent plus aujourd'hui.

	Contexte d'emploi		AF	MF	Ren.	FCI	FM & FC	Exemple
[non-Part] _{Adj}	1.	+ Adverbe intercalaire	X	✓	✓	✓	✓	<i>quelque petit mot, non richement rimé</i>
	2.	Sans complémentation	✓	✓	✓	✓	✓	<i>Fortune est non voians</i>
	3.	Dans une locution (ex. [tenir pour Part])	✓	✓	✓	✓	✓	<i>molt le tiennent a nonsaçant</i>
	4.	Coordination/ Juxtaposition avec un Adj	✓	✓	✓	✓	✓	<i>qui sunt petiz et non sachanz</i>
	5.	+ COI à comp. d'agent	X	X	✓	✓	✓	<i>non allaictée d'aulcune nourrice humaine</i>
	6.	+ COI autre	X	✓	✓	✓	✓	<i>non adverti de l'embuscement</i>

[non-Part] _v	7.	+ COD	X	X	✓	X	X	<i>non craignant l'envie, ou hayne d'aucun</i>
	8.	+ Proposition complétive	X	✓	X	X	X	<i>non cuidant que Madame ainsin mespreist ou vouldist mesprendre ne faire faulte</i>
	9.	+ Proposition infinitive	✓	✓	X	X	X	<i>non veullant goustier d'aulcunez viandes</i>
	10.	en + [non-Part]	X	✓	X	X	X	<i>en non laissant vivre les patricides et parjurez contre la chose publique</i>

TAB. 3.3 – Contextes d'emploi des [non-Part] dans le corpus.

Dans le corpus d'AF, les [*non-Part*]_V correspondent à des [*non-Part*] introduisant une proposition infinitive :

- (19) a. et quant il la voit appallie et plaidant de tous sez membrez, **non veullant** gouster d'aulcunez viandes, il commence a plorer et lui demande s'il enverra querre les medecins.
'[...] ne voulant goûter d'aucune viande'
(Chrétien de Troyes, Cligés, 1176)
- b. Alaiter partent a enfant/ Ki d'user pain est **non pouvant**.
'[...] enfant qui ne sait pas se servir de pain'
(S. de Natuil, Proverbes de Salomon, début 13^e)

À partir du MF, les [*non-Part*]_V peuvent aussi introduire une proposition complétive :

- (20) a. Et a ces parolles la royne toute pensive se departi, **non cuidant** que Madame ainsin mespreist ou vouldist mesprendre ne faire faulte
'[...] ne croyant pas que Madame s'était méprise ou voulût méprendre ou négliger'
(Antoine de la Salle, Saintre, 1456)
- b. et luy, retourné de son voiage, trouva celuy qui se baignoit avec sa femme. Et, **non sachant** que ce fust elle, la volut voir ; et permis luy fut de seullement veoir le derriere
'[...] ne sachant pas que c'était elle, il voulut la voir [...]'
(Cent Nouvelles nouvelles, 1467)

Non- peut aussi être inséré à l'intérieur d'une construction en [*en* + forme en *-ant*] :

- (21) a. Donques prodigalité est superhabondance en donnant et en **non prenant** et deffaut en prenant.
'[...] l'excès dans ce qu'on donne et ce qu'on ne prend pas'
(N. Oresme, Le Livre de Ethiques d'Aristote, 1370)
- b. et sans mettre son entendement en enchanteurs, arrioleurs, sorciers ou sorcieres ou aultres supersticions, en **non laissant** vivre les patricides et parjures contre la chose publique
'[...] en ne laissant pas vivre les parricides et les parjures contre la chose publique'
(J. Juvenal des Ursins, Verba mea auribus percipe, Domine, 1452)

À la Renaissance, la construction [*non-Part*] se spécialise dans les emplois adjectivaux. Les emplois verbaux sont peu nombreux, leur combinatoire est moins variée et les emplois mentionnés dans les exemples ci-dessus ont pratiquement disparu. Par contre, les [*non-Part*]_V peuvent introduire un objet direct :

- (22) a. son fils, lequel, **non reconnoissant** les services que luy avoit faitz ledit conte de Dampmartin
 (J. Le Clerc, Interpolations et variantes de la Chronique scandaleuse, 1502)
- b. non ambitieuse, **non craignant** l'envie, ou hayne d'aucun
 (J. Du Bellay, La Deffence, et illustration de la langue françoise, 1549)

Ce type d'emploi n'apparaît pas dans les corpus des périodes postérieures, ce qui peut s'expliquer par le remplacement de *non* par *ne* puis par *ne... pas* dans l'expression de la négation syntaxique.

3.1.3 Les [*non-Part*]_{Adj}

Trois grandes périodes peuvent être distinguées dans l'évolution des [*non-Part*]_{Adj} : l'AF (3.1.3.1), le MF (3.1.3.2) puis la période commençant à la Renaissance (3.1.3.3).

3.1.3.1 Ancien français

Le corpus d'AF contient 14 [*non-Part*]_{Adj} (tokens=26) :

- (23) *non accoutumé, non ajouté, non attendu, non damné, non ému, non espéré, non greit sachant, non octroïé, non puissant, non sachant, non savant, non su, non suffisant, non voyant*

Les [*non-Part*]_{Adj} *non greit sachant, non sachant, non savant, non su* et *non voyant* sont aussi présents dans le corpus de [*non-Part*]_N (cf. sec. 3.1.1); *non sachant* et *non savant* sont aussi attestés dans le corpus de [*non-Part*]_V. Par ailleurs, on note que 10 de ces [*non-Part*]_{Adj} apparaissent dans des traductions de textes latins : *non greit sachant, non puissant, non su* dans la traduction du *Sermon de St Bernard*, et *non ajouté, non attendu, non damné, non octroïé* dans la traduction de textes de Cicéron, *De l'invention et Rhétorique*.

Les [*non-Part*]_{Adj} peuvent être coordonnés (24a) ou juxtaposés (24b) à un adjectif :

- (24) a. Meindre sereit a gieu d'esfans,/ Qui sunt petiz et non sachanz,/ Cil escuet dunt je vous cont/ Qu'a autre rien qui seit el mont.
 '[...] qui sont petits et ignorants [...]']
 (G. de Saint Pair, ChronSMichelBo, vers 1200)
- b. Li parole est faite chars. chars enfarme. chars enfantis. chars tenre. chars non-poixanz ,! et ke nule oyure et nul trauail ne puet soffrir.
 '[...] chair infirme, chair immature, chair tendre, chair impuissante [...]']
 (Li Sermon St Bernard, fin 12^e)

Sont aussi classées parmi les [*non-Part*]_{Adj} les séquences en emploi d'attribut du COD dans la construction [*tenir pour/à X*] :

- (25) molt le tiennent a **nonsaçant** qu'il s'ose meller de tel giu, meïsmement en itel liu.
'beaucoup le considèrent comme ignorant [...]'
(G. d'Arras, Eracle, vers 1200)

En synchronie, le critère déterminant pour déterminer la nature des constructions adjectivales en *non-* est celui de l'intégrité lexicale : une forme *non* pourvue d'intégrité lexicale ne peut pas avoir été construite en morphologie ; par conséquent, elle est nécessairement construite en syntaxe. Le corpus d'AF ne compte aucune occurrence de [*non-Part*] (adjectival ou verbal) contenant un adverbe. On ne rencontre qu'une seule occurrence d'adverbe entre *non-* et une autre forme. Il s'agit du [*non-Adj*] *non grand* :

- (26) Mes Thideüs a un enfant de ma fille, **non gueres grant**
(Roman de Thèbes, 1275)

On ne peut donc pas mobiliser le critère d'intégrité lexicale pour déterminer la nature des [*non-Part*] adjectivaux en AF. Il n'est pas possible d'attribuer à ces constructions un statut de constructions morphologiques en se basant sur la quasi-absence de [*non-Part*] adjectivaux contenant un adverbe dans le corpus : que de telles formes ne se trouvent pas dans le corpus ne dit pas qu'elles étaient impossibles — et notre intuition de locuteur du français contemporain ne permet pas de porter un jugement.

Les [*non-Part*]_{Adj} sont surtout employés en fonction attribut (plus de 60% des tokens), avec la copule *être*. Cela les rend proches des [*non-Part*]_V, surtout lorsqu'ils ne sont ni coordonnés ni juxtaposés à des adjectifs :

- (27) a. mais print toute sa finance et s'en vint sur haultes montaignes marchissans aux reffuges du Rosne et de pluseurs autres gros fleuves, et estoit le pays **non habitez**.
'[...] le pays était inhabité'
(Jean d'Arras, Mélusine, vers 1420)
- b. Dont il avient que nus ne voit/ Si cler com cil qui goute n'oït,/ Ne nus hons n'est si cler oians/ Comme cil qui est **non voians**.
'[...] nul homme ne voit mieux que celui qui est aveugle'
(Bestiaire d'amour rimé, 1300)

Lorsque l'on examine le contexte d'emploi des [*non-Part*]_{Adj}, on voit que celui-ci contient fréquemment une forme apparentée à la forme participiale entrant dans la construction [*non-Part*] (le nom dérivé du verbe, le verbe conjugué ou à l'infinitif, etc.) :

- (28) a. Cil aime sciēnce, ço dit,/ Ki aimet ke lum le chastit ;/ E cil est folx e **non savant**/ Ki het que l'um le vait chosant.
 'celui qui aime la science, [...] celui-ci est fou et ignorant'
 (S. de Natuil, Proverbes de Salomon, début 13^e)
- b. Mais le defaut de la veüe/ Restore l'oreille en oiant/ Ce dont li oeil sont **non voians**.'
 'le défaut de vue améliore l'audition en permettant d'entendre ce que l'oeil ne peut pas voir'
 (Bestiaire d'amour rimé, 1300)

Enfin, on rencontre des cas qui s'apparentent à ce que les auteurs appellent de l'« itération synonymique » (Buridant, 1980)⁷. Fréquemment utilisée en AF, elle est motivée par des raisons stylistiques ou de versification.

- (29) Je di **Fortune est non voians**,/ Je di Fortune ne voit goute,/ Ou son sanz est des-voians./Les uns atrait, les autres boute.
 'Je dis (que) la fortune est aveugle, je dis (que) la fortune ne voit rien'
 (Rutebeuf, œuvres complètes, 1249-1277)

Elle peut aussi servir à introduire des néologismes et les traducteurs y ont également recours pour donner l'équivalent français d'un terme issu du latin présent dans le texte source. Le problème est qu'il n'est pas toujours facile de distinguer l'itération synonymique de contextes d'opposition. En (30), *non accoutumé* a été analysé comme une unité, mais il est également possible que *non* serve à opposer *nouvel* et *accoutumé* :

- (30) Disant cez parolles il se laiesse choir come demi mort, et d'aulture part le commun du palaiz, chevaliers, dames, damoiselles, atteinnéz de nouvel et **non acoustumé** service de tritresse, en debatant leurz poiterinez ilz se prenent a faire ceste exclamacion contre la Mort
 '[...] dans une cérémonie de deuil nouvelle et non habituelle [...]'
 (Chrétien de Troyes, Cligés, 1176)

Il est très possible que des contextes d'opposition faisant intervenir deux formes participiales ou adjectivales aient été (ré)interprétés comme des adjectifs niés par *non-*. Ces contextes ambigus sont particulièrement fréquents en AF et en MF.

La forme sémantiquement équivalente au [*non-Part*] peut aussi se trouver plus loin dans le contexte :

7. Aussi appelée « réduplication synonymique », par exemple chez Löfstedt (1976).

- (31) a. Qui es tu dist il ? Il ne sauoit cui il porseuiuet , ! et por ceu at conseut misericorde , car il **non-sachanz** fist ceu en mescreance.
 '[...] il ne savait pas qui il poursuivait [...] ignorant de cela, il agit par fausse croyance'
 (Li Sermon St Bernard, fin 12^e)
- b. De ceu auient que nos iai ne conissons mies bien celes choses qui de par deu nos sunt doneies. tut sens deuocion et **non-greit sachant**.
 '[...] nous ne connaissons jamais bien les choses que Dieu nous donne, sans dévouement et ignorants'
 (Li Sermon St Bernard, fin 12^e)

Certains contextes semblent donc faciliter l'emploi des [*non-Part*] adjectivaux. En général, il s'agit de la présence de la forme « positive » dans l'énoncé, ce qui suggère par ailleurs que le sens de ces constructions correspond à une négation contradictoire.

3.1.3.2 Moyen français

Le corpus de MF contient 187 [*non-Part*]_{Adj} (tokens=761). On observe plusieurs changements par rapport à l'AF. Tout d'abord, les formes apparentées à des participes passés sont plus de deux fois plus nombreuses que celles apparentées à des participes présents. On note aussi que les [*non-Part*]_{Adj} sont employés en fonction épithète dans 70% des cas.

Par ailleurs, il semble qu'il soit davantage possible pour un [*non-Part*]_{Adj} d'intégrer un adverbe. Alors que le corpus d'AF ne contient aucune séquence de ce type, on en rencontre 26 occurrences (avec 7 [*non-Part*]_{Adj} différents) dans le corpus de MF, par exemple :

- (32) a. Jupiter, corrociez pour cause de la religion **non** deuement faite, a tramise sa foudre qui a le roy occis, tué, et qui a ars et lui et son hostel.
 (P. Bersuire, Les Décades de Titus Livius, 1354)
- b. Et pour ce que je suis chose **non** certainement sceue, pues tu appercevoir que moy avecques esperance sur le temps a venir, par le moien de vraie foy, sommes cause du merite des vrais feaulx catholiques.
 (C. De Pisan , Le Livre de l'advision Christine, 1405)
- c. En cesdicte ville est le corps saint Simon **non** encoires canonisié, lequel lui estant encoires enfant fut prins par les Juifz et cruciffié comme nostre Sgr
 (G. Lengherand, Voyage de Georges Lengherand, 1486-1487)

Certains [*non-Part*]_{Adj} sont suivis d'une complémentation introduite par une préposition, ce qui est nouveau par rapport à l'AF :

- (33) a. fut mis et constitué prisonnier ung jeune escolier de Paris, nommé maistre Pierre Le Mercier, filz d'un lunetier du Palais, qui peu de temps après fut delivré **non chargé du cas**.
(J. de Roye, Chronique Scandaleuse, 1460-1483)
- b. il leur monstra bien qu'ilz estoient asnes et ebethés, et plus que ignorans et **non congnoissans en lettres**
(S. de Phares, Recueil des plus celebres astrologues, 1494)

On rencontre des [*non-Part*]_{Adj} dans des locutions comme [*réputer pour X*], [*dire X*], [*tenir pour X*], mais dans une proportion moindre qu'en AF :

- (34) a. c'est assavoir que toutes les pescheries que a faites en la ditte riviere ycelluy Delcy et ses consors sont censees et reputees pour **non faites et non advenues**
(Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Magloire, 1330)
- b. et de ce que dessus est dit **non enterigné** et acompli, dont le porteur de ces lettres sera creu par son simple serement, sanz autre preuve faire.
(Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Magloire, 1330)
- c. il le reputoient et tenoient pour ydiot et **non souffisant** au gouvernement du royaume
(Grandes chroniques de France, tome IX, 1350)

Plus rarement que dans le corpus d'AF, on rencontre parfois la présence du verbe du [*non-Part*] sous forme conjuguée ou non conjuguée dans le contexte :

- (35) que ledit Robert en sera tenuz, gaiga et promist paier par lui, ses hoirs et aians cause, chascun an aus huitives Saint Denis, sur poine d'amende de cens **non paié**, en l'ostel dudit prieuré de Saint Mandé
(Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Magloire, 1330)

3.1.3.3 Français de la Renaissance

C'est à la Renaissance que l'on peut réellement faire la différence entre les [*non-Part*]_{Adj} et les [*non-Part*]_V ; dans le premier cas le participe est devenu un adjectif et la construction est un syntagme adjectival, dans le second cas le participe reste un réel participe et la construction est un syntagme verbal. Dans le corpus de français de la Renaissance, les [*non-Part*]_{Adj} constituent plus de 85% des types et des tokens de [*non-Part*], ils sont principalement construits sur des formes apparentées à des participes passés et peuvent introduire un syntagme prépositionnel. Les [*non-Part*]_V ne représentent plus que 10% des types et des tokens de [*non-Part*], ils sont principalement construits sur des formes apparentées à des participes présents et ne peuvent

introduire que des compléments directs.

On rencontre pour la première fois des [*non-Part*]_{Adj} accompagnés d'un complément d'agent (introduit par *par* ou en *de*) :

- (36) a. ô doncques femme pour vray non engendrée, **non allaitée** d'aucune nourrice humaine, mais plustost d'une lyonne ou tygresse entre les rochers du mont Caucasu
(J. Flore, Contes amoureux, 1537)
- b. Vos vitieux desirs, et **non reglez** par raison vous empeschent de trouver clairs, et apparens mes conseils.
(J. de Lavardin, La Celestine, 1578)

Par ailleurs, comme en MF, les [*non-Part*] adjectivaux peuvent contenir un adverbe (55 occurrences pour 11 types). Par exemple :

- (37) a. Quand tels Grimmaus ne reprennent d'un poëme que telles choses, ou (comme j ai desja dit) quelque petit mot, **non richement rimé**, ou une virgule pour un point, ou l'orthographe
(P. de Ronsard, Les Quatre premiers livres des Odes : au lecteur, 1550)
- c. Il y a encores des milliers de personnes en vie, qui tesmoigneront de ces choses **non jamais auparavant ouyes** entre peuples quels qu'ils soyent
(J. de Léry, Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, 1580)

L'adverbe *encore* est le plus fréquent, ce qui est également le cas en français contemporain. Par contre, l'insertion de deux adverbes (exemple (37)) est possible aujourd'hui, mais rare (partie III, sec. 1.3.2).

3.2 Les [*non-Vinf*]_N

Cette section est consacrée aux formes nominales en *non-* contenant une forme apparentée à un verbe à l'infinitif ([*non-Vinf*]_N). Les [*non-Vinf*] peuvent avoir des emplois verbaux et nominaux (tab. 3.4).

La part des [*non-Vinf*]_V dans les [*non-Vinf*] est en baisse depuis le moyen français ; les [*non-Vinf*]_V deviennent rares à partir de la période classique, en raison de l'évolution du marquage de la négation syntaxique. Alors que les [*non-Part*] se spécialisent dans les emplois adjectivaux (cf. sec. 3.1), les [*non-Vinf*] se spécialisent dans les emplois nominaux.

	<i>[non-Vinf]_V</i>	<i>[non-Vinf]_N</i>
AF	49.2 %	50.8 %
MF	92.0 %	8 %
Ren.	73.6 %	26.4 %
FCI.	5.8 %	94.2 %

TAB. 3.4 – Types d’emplois des *[non-Vinf]* (en % du total de tokens de *[non-Vinf]*).

Je me concentre ici sur les emplois nominaux des *[non-Vinf]*, en distinguant trois périodes : l’AF (3.2.1), la période allant du MF à la Renaissance (3.2.2) et la période commençant à l’époque classique (3.2.3).

3.2.1 Ancien français

Le corpus d’AF contient 4 *[non-Vinf]_N* (tokens=33) :

(38) *non chaloir, non pouvoir, non répondre, non savoir*

À la même période, on rencontre les *[non-Part]* *non chalant, non puissant, non sachant* et *non savant*, qui peuvent avoir des emplois verbaux ou adjectivaux (sec. 3.1.3.1).

En AF et en MF, la distinction entre *[non-Vinf]_N* et *[non-Vinf]_V* n’est pas tout à fait nette, comme c’est le cas de la distinction entre *[non-Part]_{Adj}* et *[non-Part]_V* ou entre les *[non-Part]_{Adj}* et les *[non-Part]_N* (sec. 3.1). La conversion nominale de verbes à l’infinitif est un procédé productif en AF et en MF, et pour Ménard (1994), elle reste très usuelle jusqu’à la fin du 16^e siècle. Le problème est qu’il existe différents degrés de conversion : Buridant (2000) distingue les infinitifs qui ont un statut pleinement nominal (c’est-à-dire toutes les caractéristiques des noms), et ceux qui ont conservé des caractéristiques verbales. L’infinitif converti en nom peut désigner le point d’aboutissement du procès, son résultat (*volor* ‘ce que l’on veut, le désir’ ; *parler* ‘ce que l’on dit, les paroles’ ; *penser* ‘ce que l’on pense, les pensées’), ou le moment qu’il caractérise (*le mangier* ‘le repas, le moment où l’on mange’) (Buridant, 2000, p. 312). Les infinitifs qu’il considère comme pleinement nominaux sont les suivants :

(39) *avoir, baisier, boire, cuidier, devoir, disner, estouvoir, estre, flairier, gouster, loisir, mangier, manoir, oïr, parler, penser, plaisir, pouvoir, savoir, souper, touchier, vivre, vouloir*

Une autre difficulté vient du fait qu’« il n’est pas rare de trouver des infinitifs de forme active que l’on doit prendre au sens passif » (Ménard, 1994, p. 160), et qui, selon cet auteur, doivent donc être analysés comme des noms :

- (40) a. Or est Renart pres de **confondre**.
 'Renard est près d'être confondu'.
 (Roman de Renart, 1170)
- b. El plait as Ais en fut juget a **pendre**.
 'Au procès d'Aix il fut condamné à être pendu' (litt. : 'à la pendaison')
 (La chanson de Roland, 1125)

On peut distinguer trois grands types d'emploi des [*non-Vinf*]_N dans le corpus d'AF. Premièrement, la forme *non chaloir*, de loin la plus fréquente, est généralement employée dans la construction [*mettre/tomber/tourner/laisser en...X*]; *non pouvoir* entre aussi dans cette construction :

- (41) a. Somne suelt cil as oilz avoir/ Ki ami torne en **non chaleir**.
 '[...] qui se désintéresse de son ami'
 (S. de Natuil, Proverbes de Salomon, début 13^e)
- b. S'ert si puans et plainz d'ordure/ Que nus ne le daignoit veoir,/ Car cil qui chiet en **non pouvoir**.
 '[...] celui qui perd la puissance'
 (G. de Coinci, Miracles de Nostre Dame, vers 1300)

Deuxièmement, on rencontre quelques cas d'emploi avec un déterminant possessif :

- (42) a. por demoustrer son **nonsavoir**, lassus vait celui acorer u il se seut faire aouer ;
 'pour démontrer son non savoir [...]'
 (G. d'Arras, Eracle, vers 1200)
- b. Conparé ai mon **nonsavoir**, Et je le voel bien conparer.
 'j'ai comparé mon non savoir [...]'
 (Chrétien de Troyes, Chevalier au Lion ou Yvain, vers 1200)
- c. et vos verrez apertement que par vostre negligence et par vostre **nonchaloir**, plus que par autre chose, qu'il sont, trestoz detrenchiez et maumenez devant voz zeaus
 'vous verrez rapidement que par votre négligence et votre nonchaloir [...]'
 (J. d'Antioche (traducteur), JAntRect, vers 1290)
- d. Cil qui n'iert de t'amour enluminez et painz/ En enfer ert boutez, balanchiez et empainz./ Ave dame. Ton **non pooir** n'ai que descrise.
 '[...] je n'ai raconté que ton impuissance'
 (Gautier de Coinci, Miracles de Nostre Dame, vers 1300)

La présence d'un déterminant possessif montre que ces [*non-Vinf*] sont de véritables noms. Il est possible que ces [*non-Vinf*]_N soient formés sur les noms *savoir* et *pouvoir*, qui correspondent

à des verbes modaux convertibles en noms (voir Buridant 2000 et la liste en (39)). Par contre, le nom *chaloir* n'existe pas en AF. Il est possible, comme le suggère Buridant (2000, p. 702), que dans ce cas ce soit la construction [*non-Vinf*] qui soit convertie en nom.

Le [*non-Vinf*] peut être introduit par *par* :

(43) molt soloit bien terre tenir et bien soloit guerre baillir, or a tot mis an nonchaloir et an obli par non savoir.

'[...] la folie la fait tout négliger et oublier'

(Eneas, vers 1200)

Pour le DMF, « en tant que préposition *par* assume toutes les fonctions syntaxiques dévolues à la catégorie prépositionnelle ; dans la relation aRb que *par* instaure, b est de nature nominale (*par* + subst. ; *par* + pronom ; *par* + inf.) ou adverbiale (p. ex. dans *par ainsi*) ; a est de nature quelconque (nominale ou verbale) » (DMF, s.v. *par*, *prép.*). On peut donc considérer que les [*non-Vinf*] précédés de *par* sont bien des noms.

Le [*non-Vinf*] *non répondre* (44) a été classé parmi les formes nominales, mais son statut est tout de même problématique, parce qu'il est suivi d'un complément :

(44) Quar qui voit, s'il ait droitement otroié a la chose qui li est ou li seroit premierement demandee, mointes fois, par non respondre icele chose qui li desplaist et qui doit estre par necessité otroiee

'[...] en ne répondant pas/par non réponse à la chose qui lui déplâit'

(J. d'Antioche (traducteur), De l'invention, vers 1290)

À l'exception de *non répondre*, dont le sémantisme est plutôt dynamique, l'interprétation des [*non-Vinf*]_N du corpus s'apparente à l'interprétation ontologique mais ils dénotent davantage l'absence d'un état ou d'une propriété que la non-occurrence d'un procès. Ceci s'explique assez bien pour *non pouvoir* et *non savoir*, formés sur des verbes modaux. Quant à la forme *non chaloir*, comme je l'ai indiqué, elle a un emploi assez contraint.

3.2.2 Moyen français et français de la Renaissance

Le corpus de MF contient 9 [*non-Vinf*]_N (tokens=65) :

(45) *non chaloir, non croire, non être, non payer, non pouvoir, non recevoir, non savoir, non valoir, non vouloir*

Le corpus de la Renaissance en contient 8 (tokens=16) :

(46) *non chaloir, non être, non faire, non pécher, non procéder, non recevoir, non sentir, non vouloir*

Certains de ces [*non-Vinf*]_N étaient déjà présents dans le corpus d'AF. On note la présence d'*être* et de *vouloir*, qui font partie de la liste des infinitifs pleinement nominaux de Buridant (2000) (liste en (39)).

Non chaloir est le plus fréquent, mais il est presque exclusivement utilisé dans la construction [*mettre/laisser en X*]. Les [*non-Vinf*]_N *non payer, non procéder, non recevoir* et *non valoir* sont aussi principalement utilisés dans des locutions (en l'occurrence, des locutions propres au domaine juridique) :

- (47) a. ses hostelz, manoirs et autres edifices qu'il avoit au plat pays lui ont esté et sont destruz et desers par les dis ennemis, et ses heritaiges et possessions demourez en non valoir
'[...] ses héritages et ses possessions sont restés sans valeur'
(Pièces diverses relatives au Mont Saint-Michel, vers 1410)
- b. ledit cardinal a offert et donné delay et surseance jusques à Pasques prouchain aux dessusdiz de paier aucune chose dudit dixiesme, sans ce que pour defaut de non paier ilz encourent sentence d'excommeniement.
'[...] sans qu'ils encourent une peine d'excommunication en cas de non paiement'
(N. de Baye, Journal, 1417)
- c. Thomas Overton, au contraire, dit et emploie ce qu'il a dit et proposé en ladicte cause contre messire Jehan Fastolf, et conclut à fin de non recevoir et d'absolution
'[...] il prononce une fin de non recevoir et déclare qu'il est innocent'
(C. de Fauquembegue, Journal, 1431-1435)
- d. letres royaulx, compulsoires, declinatoires, anticipatoires, evocations, envoyz, renvoyz, conclusions, fins de non proceder, apointemens, reliefz, confessions, exploictz
'[...] fins de non procéder [...]'
(F. Rabelais, Tiers livre, 1552)

Les autres [*non-Vinf*]_N du corpus sont employés avec un déterminant, qu'il s'agisse d'un déterminant défini, un possessif ou un démonstratif :

- (48) a. comment ilz pueent aucunes fois vendre à .I. homme, c'est à dire otroier pour aucun service que il leur aura fait, le vouloir ou **non vouloir** qui est en la puissance d'une tierce personne.
(R. de Presle, La Cité de Dieu de Saint Augustin, 1371-1375)

- b. car chouse trop loing de verité seroit de dire que son vouloir ou **non vouloir** fut subjects a neccessité ou a impossibilité.
(P. Crapillet, Cur Deus Homo, 1450)
- c. Et entengt bien que, toutes fois et quantes fois on dit en Dieu non pouoir, tu ne dois point pourtant en lui [nier] possibilité, mais par ce **non pouoir** tu dois entendre en Dieu estre tres insupperable puissance et force.
(P. Crapillet, Cur Deus Homo, 1450)

On voit dans l'exemple (48a-b) que le [*non-Vinf*]_N peut être coordonné avec la forme positive, suggérant une opposition de type contradictoire. De manière générale, la forme positive est souvent présente dans le contexte :

- (49) a. ce bel accueil, ce gratieux entretien, cette modestie virginale, ce **non vouloir**, et vouloir, ce doux refus, et doux attrait, cette foible resistance
(J. de Lavardin, La Celestine, 1578)
- b. Il n'y a poinct de faire plus espineux qu'est ce **non faire**, ny plus actif.
(M. de Montaigne, Essais, 1592)
- c. D'autant que le sault n'est pas si lourd du mal estre au **non estre**, comme il est d'un estre doux et fleurissant à un estre penible et douloureux.
(M. de Montaigne, Essais, 1592)

Comme en AF, les [*non-Vinf*]_N semblent exprimer l'absence d'une propriété ou d'un état. On peut considérer qu'ils correspondent à l'interprétation ontologique mais que cette interprétation n'est pas tout à fait à celle que l'on rencontre en français contemporain, qui renvoie dans la majeure partie des cas à la non occurrence d'un procès.

3.2.3 À partir de l'époque classique

À l'époque classique, les [*non-Vinf*] sont spécialisés dans l'emploi nominal. Le corpus contient les 18 [*non-Vinf*]_N (tokens=42) suivants :

- (50) *non avoir, non choisir, non courroucer, non cultiver, non déboursier, non désirer, non dormir, non encliner, non être, non éventer, non faire, non labourer, non nourrir, non presser, non produire, non recevoir, non refaire, non vouloir*

Il faut souligner que 13 de ces [*non-Vinf*]_N se trouvent dans le même texte (*Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* d'O. Serres, 1603), et que les [*non-Vinf*]_N *non être* et *non recevoir* sont les plus fréquents en termes de tokens.

Tous les [*non-Vinf*] nominaux du corpus sont précédés d'un déterminant (article défini, en général) et ont d'autres noms dans leur contexte :

- (51) a. car au reste c'est une vertu sans action et sans fruit, c'est une privation, un **non faire**, peine sans profit
(P. Charron, De la sagesse : trois livres, 1601)
- b. Sert aussi beaucoup à la conservation de la vue, le tenir des pieds secs, moyennement chauds, nullement humides : comme de mesme utilité est, le **non-dormir** sur le jour, le **non-encliner** par trop la face en bas
(O. de Serres, Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs, 1603)
- c. Le doux traictement, le bien-payer, le **non-courroucer**, le bon visage aux serviteurs, sont choses humaines et fort aisées à l'homme débonnaire
(O. de Serres, Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs, 1603)

On note aussi la juxtaposition ou la coordination avec la forme positive :

- (52) a. L'humidité contrarie à ce mesnage, la sécheresse aussi, l'esventer et le **non-esventer**, de mesme, quand telles qualités, tant soit peu, sont désordonnées.
(O. de Serres, Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs, 1603)
- b. En cette humanité donc, et l' operation et la suspension de ces effects diuins nous doit estre également precieuse et également venerable : ainsi que nous voyons en la diuinité que le produire et le **non produire** est également diuin et adorable dans les personnes de la trinité sainte.
(P. de Bérulle, Discours de l'estat et des grandeurs de Jésus, 1623)
- c. Dont le plus ferme estat est toûjours inconstant, Dont l'estre, et le **non-estre**, ont presque un même instant
(J. de Rotrou, Le Véritable Saint Genest, 1647)

Tous ces [*non-Vinf*]_N correspondent à l'interprétation ontologique. On note l'apparition de bases désignant de réels procès (*incliner, faire, éventer*) ; dans ce cas, le [*non-Vinf*]_N renvoie à la non-occurrence du procès dénoté par la base.

3.3 Bilan : les constructions verbales en *non-*

Avec les changements opérés dans l'expression de la négation syntaxique, les emplois de *non-* devant les formes apparentées à des participes ou à des infinitifs auraient pu disparaître. Au lieu de cela, on assiste à un maintien de ces constructions qui perdent leur statut de syntagmes verbaux pour devenir des syntagmes adjectivaux (dans le cas des [*non-Part*]_A) ou des noms (dans le cas des [*non-Part*]_N et des [*non-Vinf*]_N).

Le développement des [*non-Part*]_A a pu être facilité par leur proximité avec la construction [*non-Part*]_V, dans la mesure où ce sont toutes les deux des constructions syntaxiques. Par ailleurs, il semble que ni le patron [*in-X*], disponible à partir du 14^e siècle, ni les patrons [*dis/dés-X*], [*mal-X*], [*mé(s)-X*], [*anti-X*] et [*a-X*] ne fonctionnent avec des bases apparentées à des infinitifs (on n'en trouve pas dans la nomenclature des dictionnaires). Le patron [*néant-X*] ne semble pas non plus accepter des infinitifs comme bases (contrairement à ce qu'observe Moignet 1973, cf. 1.3.2). Ceci peut expliquer pourquoi les [*non-Vinf*]_N ont pu se maintenir. Par ailleurs, les contextes ambigus entre une lecture nominale et une lecture adjectivale des [*non-Part*] ont pu favoriser l'émergence des [*non-Part*]_N. Enfin, la fréquence avec laquelle les formes en *-ant* et les infinitifs peuvent être convertis en nom au MF (Buridant, 2000) a pu faciliter la formation des [*non-Part*]_A et des [*non-Vinf*]_N.

Les constructions nominales en *non-*

Le tableau 4.1 récapitule l'évolution de la fréquence d'emploi de la construction [*non-N*].

	[<i>non-N</i>]				
	Tokens <i>non-</i>	Tokens	% Tokens	Types	T/T ratio
AF	305	23	7.1 %	9	0.39
MF	3 110	89	1.9 %	22	0.25
Ren.	1 015	7	0.7 %	7	1.00
FCI	1 175	34	2.8 %	19	0.45
FM	2 199	543	23.6 %	178	0.27

TAB. 4.1 – Constructions nominales en *non-*.

Le ratio types/tokens suggère une productivité identique en FM et en AF ; selon ce ratio, le « pic » de productivité se situerait à la Renaissance et à la période classique.

Dans le chapitre précédent, j'ai montré que les [*non-Part*] et les [*non-Vinf*] peuvent avoir des emplois nominaux, et que ces emplois ont notamment pu émerger à partir de contextes ambigus dans lesquels il n'est pas facile de savoir si l'on a affaire à une construction adjectivale, verbale ou nominale (dans le cas des [*non-Part*]) ou si l'on a affaire à une construction verbale ou nominale (dans le cas des [*non-Vinf*]). Les [*non-Part*]_N et les [*non-Vinf*]_N sont fréquents en AF et en MF et, dans une moindre mesure, à la Renaissance. Les formes nominales en *non-* que l'on connaît aujourd'hui ont potentiellement leur source dans ces différentes constructions, même si je montre dans ce chapitre que les [*non-N*] — autrement dit, les constructions nominales dans lesquelles la base n'est apparentée ni à un participe, ni à un infinitif — sont attestés dès l'AF.

Je commence par décrire les contextes d'emplois de la construction [*non-N*] et les types morphosyntaxiques de noms base (4.1), puis je me penche sur l'interprétation des [*non-N*] (4.2).

4.1 Types de noms et contextes d'emploi des [*non-N*]

J'analyse ensemble les [*non-N*] de l'AF et du MF (4.1.1), puis ceux de la période commençant à la Renaissance (4.1.2).

4.1.1 En ancien français et en moyen français

Dans le corpus d'AF, on rencontre 9 [*non-N*] (tokens=23) :

- (1) *non âge, non juste, non foi, non greit sachance, non prodigalité, non puissance, non pureté, non sachance, non sens*

Le [*non-N*] le plus fréquent est *non sachance*, qui apparaît 11 fois, puis *non pureté* et *non juste*.

Le corpus de MF contient 22 [*non-N*] (tokens=89) :

- (2) *non amour, non cause, nonchalance, non cleric, non corps, non crédit, non expert, non forfaiture, non gentilhomme, non joueur, non juge, non mensurabilité, non noble, non puissance, non pyramide, non savance, non sens, non souvenance, non officier, non reconnaissance, non temps*

Les [*non-N*] les plus fréquents sont *non noble* (12 occurrences), *non sens* (10 occurrences), puis *non corps* (7 occurrences) et *non chalance* (6 occurrences).

Si on compare les [*non-N*] de l'AF et du MF avec les [*non-Part*]_N et les [*non-Vinf*]_N à la même époque, on voit que ceux-ci sont plus nombreux que les [*non-N*], autant en termes de tokens que de types (cf. 2.1). Ce ne sont donc pas les « vrais » noms qui prédominent dans les [*non-X*]_N en AF. D'où viennent ces [*non-N*] ? Plusieurs hypothèses sont envisageables : (i) l'emprunt direct au latin, comme dans le cas de *non noble* ; (ii) l'influence des formes verbales et adjectivales pour *non greit sachance, non puissance, non sachance* : à la même époque sont attestés *non greit-sachant, non puissant, non pouvant, non sachant, non savant* ; (iii) l'absence d'un équivalent en *in-* pour traduire le [*non-N*] dans le cas de *non juste, non foi, non greit sachance, non pureté, non sachance* : tous ces [*non-N*] sont attestés dans Le Sermon de St Bernard, traduction d'un texte latin.

En AF et en MF, les [*non-N*] sont principalement utilisés dans trois types de contextes. Premièrement, certains [*non-N*] entrent dans le patron [*par + N*] :

- (3) a. et k'il per **non-sachance** ou per enfarmeteit ne pecharent mies.
 'qu'ils ne pèchent pas par ignorance ou par faiblesse'
 (Li sermon saint Bernard, fin 12^e)
- b. l'en a bien veu fere de teus mariages a ceus qui les avoient en bail ou en garde, qui n'estoient pas soufisant, ou par **non sens** ou par mauvese convoitise de don ou de pramesse
 '[...] par déraison ou par cupidité [...]'
 (P. de Beaumanoir, Coutumes de Beauvaisis (volume 1), 1300)
- c. selon l'instruction qu'ilz auront eu d'eulz en la cause par credit ou **non credit**
 (C. de Fauquembergue (greffier au Parlement de Paris), Journal, 1431-1435)

Deuxièmement, les [*non-N*] entrent fréquemment dans des constructions à verbes support :

- (4) a. Car, quant nostre ame se dechiet de la Trinité pardurable, la memoire chiet en **non puissance**, l'entendement en ignorance, la voulenté en concupiscence.
 (C. De Pisan, Le Livre de l'advison Christine, 1405)
- b. Et se tu te laisses couller en **non challance**, il te laissera non chalu.
 (A. Chartier, Le Livre de l'Espérance, 1429)

Le troisième type de contexte est la coordination avec le nom positif :

- (5) a. Ceu ke li hom at en lui fiance nen appartient mies a foit mais a **non-foit**. et plus appartient a defiance k'a fiance , ! ceu ke li hom at en lui mismes fiance.
 '[...] ne relève pas de la foi, mais de la non foi'
 (Li sermon saint Bernard, fin 12^e)
- b. li enfant qui sont en la mainburnie le pere ou la mere n'ont riens, soit qu'il aient aage ou non **aage**.
 '[...] qu'ils soient majeurs ou non'
 (P. de Beaumanoir, Coutumes de Beauvaisis (volume 1), 1300)
- c. il mandoit au prevost de Paris de contraindre tous les nobles et **non nobles** tenans fief ou arriere fief pour estre prestz le lundi, .IIII. jour de juillet
 '[...] obliger tous les nobles et non nobles [...] à se tenir prêts pour lundi 3 juillet'
 (J. de Roye, Chronique Scandaleuse, 1460-1483)

En AF et en MF, il est encore rare que les [*non-N*] apparaissent avec un article défini, contrairement aux périodes postérieures.

Il faut aussi souligner le rôle joué par le type de texte : *non amour*, *non mesurabilité*, *non officier*, *non reconnaissance*, *non souvenance* et *non temps* sont attestés dans des traductions

du latin. Par ailleurs, *non noble* est directement emprunté au latin. Enfin, on rencontre quelques cas d'itération synonymique, dans des traductions :

- (6) a. Je vouldroie telle chouse non estre faite, ou au mains non estre dicte, affin que l'obliement et la **non souvenance** si peut covriz la confusion, ce presumpcion ne pouoit eviter le pechié.
(P. Crapillet, Cur Deus Homo, 1450)
- b. mais je doubte que en non faisant ce que devriez faire Dieu ne soit indigné aucunement, et que on ne le tienne en aucune ingratitude ou **non recongnissance** des biens que Dieu vous a fais.
(J. Juvenal des Ursins, Verba mea auribus percipe, Domine, 1452)

Alors qu'en français contemporain les [*non-N*] sont surtout formés sur des noms déverbaux et désadjectivaux, en AF et en MF on rencontre autant, sinon plus, de noms simplex parmi les bases.

4.1.2 À partir de la Renaissance

Les [*non-N*] sont peu nombreux dans le corpus de la Renaissance, avec seulement 7 occurrences de [*non-N*] pour un total de 7 types de noms base :

- (7) *non amour, non corps, non coupable, non lettré, non observation, non usage, non usance*

Le corpus de français classique contient 42 occurrences de [*non-N*] pour un total de 18 types :

- (8) *action, animal, arbre, chalance, chose, défense, délicatesse, dépendance, élection, hérétique, homme, miracle, répugnance, résidence, réussite, sottise, tolérance, valeur*

Enfin, le corpus de FM contient 178 occurrences de [*non-N*] pour un total de 543 types.

À partir de la Renaissance, les [*non-N*] apparaissent de plus en plus dans des contextes typiquement nominaux : présence d'un article défini (9a), expansion sous forme de complément du nom (9b), modification adjectivale (9c), relative (9d) :

- (9) a. Avec peu de peine, nous la planterons et esleverons au jardin, sa **non-délicatesse** le permettant.
(O. de Serres, Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs, 1603)
- b Il s'égaya, à ce propos, sur la **non-résidence** des évêques, contre laquelle il fit donner effectivement un arrêt sanglant
(J.-F. de Retz, Mémoires : t. 4, 1679)

- c. La suspension ou indifférence n' est jamais non pas même alors une **non volonté absoluë**, car je veux par avance réellement ce qui arrivera, sans savoir précisément ce qui doit arriver.
(Fénelon, Explication des maximes des saints, 1697)
- d. une connaissance abstraite, une connaissance logique de la **non contradiction** qui se trouve entre l'idée d'existence et l'idée de moi
(V. Cousin, Cours de l'histoire de la philosophie, 1829)

L'emploi des [*non-N*] dans la construction [*par* + N] ou dans des constructions à verbe support est beaucoup moins fréquent qu'en AF et qu'en MF.

À partir de l'époque moderne, on rencontre une majorité de [*non-N*] formés sur des noms déverbaux, sur des simplex et sur des noms désadjectivaux. Cette distribution est à peu près celle que l'on rencontre en français contemporain, avec toutefois une plus grande proportion simplex que de noms désadjectivaux.

4.2 Interprétation

Cette section porte sur l'interprétation des [*non-N*]. Comme pour la section précédente, je me penche d'abord sur la période couvrant l'AF et le MF (4.2.1), puis sur celle commençant à la Renaissance (4.2.2).

4.2.1 En ancien français et en moyen français

En AF, seul le [*non-N*] *non juste* correspond à l'interprétation complémentaire que l'on connaît en français contemporain :

- (10) Por ceu la ueniat a droit nostre sires qui est droiteriers iugieres des **non-justes** ,qu'ille si ardanment ot faim de iustise. qu'ille por lei mist a non - chalur la mort de son cors.
'[...] notre seigneur qui est juste peut juger les non justes [...]'
(Li sermon saint Bernard, fin 12^e)

Tous les autres [*non-N*] ont une interprétation qui se rapproche beaucoup de l'interprétation ontologique. À la différence du français contemporain toutefois, ces [*non-N*] peuvent être paraphrasés par 'absence de N' plutôt que par 'non occurrence de N', étant donné qu'ils dénotent plutôt des entités statives :

- (11) a. En cez trois petitions de nostre cuer nos doyens nos uarder de trois choses. car en la premiere nos suelt a la fieye assaillir li superfluiteiz. et en la seconde li **non-purteiz**, et en la tierce li orgoiz.

'[...] la foi est menacée, premièrement, par l'abondance, deuxièmement, par la non pureté, et troisièmement, par l'orgueil'
(Li sermon saint Bernard, fin 12^e)

- b. et s'el le poait, san doutance, ce li vandroit de **non poissance**, qui rest douleur a recenser et pechié neïs du penser.
'ce serait là l'effet d'un manque de puissance ; la chose est pénible à soutenir et c'est un péché rien que de le penser'
(J. de Meun, Roman de la Rose, 1285)

Au MF, les [*non-N*] correspondent soit à l'interprétation ontologique (12), soit à l'interprétation complémentaire (13) :

- (12) *non amour, non cause, non chalance, non crédit, non forfaiture, non mesurabilité, non puissance, non savance, non sens, non souvenance, non reconnaissance, non temps*
(13) *non cleric, non corps, non expert, non gentilhomme, non joueur, non juge, non noble, non pyramide, non officier*

Les [*non-N*] ontologiques sont surtout formés sur des noms qui dénotent des propriétés, mais aussi des entités que l'on pourrait aussi qualifier d'abstractions (*amour, cause*) :

- (14) a. Car a amour superflue ou a trop grant desir de honeur est opposite **non amour** de honeur.
'le non amour de la gloire est à l'opposé de l'amour excessif ou du trop grand désir de gloire'
(N. Oresme, Le Livre de Ethiques d'Aristote, 1370)
b. Amitié considere les amis. Occasion considere la cause ou la **non cause** des oeuvres.S
'[...] la circonstance concerne la cause ou la non cause des actions [...]'
(J. Legrand, Archiloge Sophie, 1400)

Les [*non-N*] complémentaires sont principalement formés sur des noms qui réfèrent à des êtres humains (15a), mais pas seulement (15b-c) :

- (15) a. L'ung de vous fait le **non joueur**,/ Et contrefait le bon varlet,/ L'autre parlë en bastelleur/ Et si ne scet pas son couplet.
(Sottie des sots qui corrigent le Magnificat a cinq personnages, vers 1480)
b. Un corps cubique peut bien estre divisé en .VIII. parties dont chascune est cubique, mais il peust estre divisé en parties non-cubiques et pyramide en **non-pyramides**.
(N. Oresme, Le Livre du ciel et du monde, 1377)
c. il convient que ceulz qui ainsi dient octrient que corps est engendré et fait de **non-corps**, car puisque telle generacion est faite de superficies et superficies ne sont pas

corps, elle est faite de **non-corps**.

(N. Oresme, Le Livre du ciel et du monde, 1377)

La frontière entre l'interprétation ontologique et l'interprétation complémentaire semble moins claire à cette époque qu'aujourd'hui : les deux interprétations correspondent en quelque sorte à des entités statives, dépourvues de temporalité. L'interprétation ontologique ne dénote pas encore principalement la non occurrence d'un procès, comme ce sera le cas en français moderne et contemporain.

4.2.2 À partir de la Renaissance

À la Renaissance, hormis *non corps*, tous les [*non-N*] du corpus correspondent à l'interprétation ontologique. En français classique, les [*non-N*] correspondent soit à l'interprétation ontologique (16), soit à l'interprétation complémentaire (17) :

(16) *non action, non chalance, non défense, non délicatesse, non dépendance, non élection, non miracle, non répugnance, non résidence, non réussite, non sottise, non tolérance, non valeur, non volonté*

(17) *non animal, non arbre, non chose, non hérétique, non homme*

Les [*non-N*] à interprétation ontologique dénotent principalement des propriétés (18a), mais aussi quelques procès (18b) :

(18) a. l'on s'est avisé, pour faire durer longuement les compartimens du parterre, de les dresser, ou la plus-part, avec le seul bouis, dont la beauté de la verdure est, maugré le temps, glaces et neges, tousjours une, telle sienne **non-délicatesse**, lui causant grande durée, avec facile entretien

(O. de Serres, Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs, 1603)

b. Ce n'est point par leur repos ; puis que tandis que les parties de la matière sont dans le repos, elles ne reçoivent point de changement ; que le repos est une **non-action**, et que le repos détruit même la vie dans les choses qui en sont capables.

(J. Abbadie, Traité de la vérité de la religion chrétienne, 1684)

Parmi les [*non-N*] complémentaires, seuls *non hérétique* et *non homme* sont construits sur des noms référant à des êtres humains ; les autres Nb des [*non-N*] complémentaires dénotent des espèces naturelles (*non animal* et *non arbre*, employés dans des ouvrages de grammaire traitant de la négation) ou des abstractions (*non chose*, attesté dans ouvrage de philosophie) :

(19) a. En troisieme lieu il en faut excepter les negations des choses, comme **non animal, non homme, non arbre** : qui est une façon de parler peu usitée en François.

(S. Dupleix, La Logique ou l'Art de discourir et raisonner, 1607)

- b. Mais il est évident qu'on ne tombe ainsi dans ces embarras, qu'à cause de la préoccupation dont on est imbu dans les écoles, lorsque l'on enseigne que tout être, que toute chose est ou substance, ou accident, et que tout ce qui n'est ni substance, ni accident est non-être, **non-chose**, ou rien

(F. Bernier, Abrégé de la philosophie de Gassendi, 1684)

Dans le corpus de FM, on compte 141 [*non-N*] ontologiques contre 67 [*non-N*] complémentaires. Les [*non-N*] ontologiques sont majoritairement formés sur des noms dénotant des procès :

- (20) a. si vous ne faites pas de diligence dans les dix jours, vous ne sauriez en cas de **non-paiement** exercer de recours sur celui qui vous l'a donnée.

(C. F. N Lemaître de Claville, Traité du vrai mérite de l'homme, 1736)

- b. Mais j'ai grand besoin de vous. Mlle Rollinat veut s'en aller et mes projets à moi sont entravés par votre **non-installation**.

(G. Sand, Correspondance : printemps-fin décembre 1837, 1837)

Les noms désajectifs sont assez nombreux dans les bases des [*non-N*] ontologiques. La plupart d'entre eux dénotent des propriétés, mais le [*non-N*] a tout de même un sens relativement processuel, par exemple :

- (21) a. Malgré des preuves si claires de la **non liberté** de l'homme, on insistera, peut-être, encore, et l'on nous dira que si l'on propose à quelqu'un de remuer ou de ne pas remuer la main, actions du nombre de celles que l'on nomme indifférentes, il paraît évidemment le maître de choisir, ce qui prouve qu'il est libre.

(P. H. Dietrich, Système de la nature ou des lois du monde physique et du monde moral par M. Mirabaud, 1770)

- b. Malgré la **non-sonorité** du local, je ne crois pas qu'on ait souvent entendu d'effet musical comparable à celui-là, et j'ai regretté alors que Meyerbeer n'ait pas pu en être témoin.

(H. Berlioz, Mémoires, 1870)

Les [*non-N*] complémentaires sont majoritairement formés sur des noms dénotant des êtres humains :

- (22) a. Dans une constitution où les **non-propriétaires** ne posséderaient pas les droits politiques, l'absence de tout salaire pour les représentants de la nation me semble naturelle.

(B. Constant, Principes de politique, 1815)

- b. La preuve en est que, dans une multitude de sociétés, les **non-consanguins** se trouvent en nombre au sein de la famille : la parenté dite artificielle se contracte alors avec une très grande facilité, et elle a tous les effets de la parenté naturelle.

(E. Durkheim, De la division du travail social, 1893)

Il faut donc attendre le FM pour que les bases des [*non-N*] aient les caractéristiques morphosyntaxiques et sémantiques qu'elles ont aujourd'hui. En ce qui concerne l'interprétation, la seule différence avec le français contemporain est l'absence de l'interprétation contraire. En FM, les [*non-N*] sont donc assez facilement interprétables hors contexte.

4.3 Bilan

En AF et en MF, les noms bases des [*non-N*] renvoient principalement à des propriétés, à des abstractions (*amour, mesurabilité, puissance, sens*) ou à des êtres humains (*clerc, expert, gentilhomme, juge*). L'interprétation ontologique des [*non-N*] est très stative, notamment parce que les bases ne dénotent pas encore des procès. Les [*non-N*] sont employés dans des contextes syntaxiques assez contraints (p. ex. constructions à verbe support, coordination avec le nom positif).

À partir de la Renaissance, les noms base dénotent des propriétés et des abstractions (*délicatesse, miracle, valeur*), des êtres humains (*lettré, hérétique, bourgeois, catholique*) mais aussi, de plus en plus, des procès (*observation, paiement, introduction, comparution*). On observe donc à cette époque un début de diversification des types de bases des [*non-N*], qui se poursuit jusqu'au FM. L'interprétation ontologique renvoie toujours à l'absence du référent du Nb, mais ce référent peut être une entité stative ou dynamique. De plus, les [*non-N*] sont progressivement employés dans des contextes que l'on peut qualifier de plus typiquement nominaux.

Le point commun à toutes les périodes est la prédominance de l'interprétation ontologique sur l'interprétation complémentaire, en termes de fréquence de types comme de tokens — on ne trouve pas de [*non-N*] à interprétation contraire avant la période du français contemporain.

Les constructions adjectivales en *non*

Le tableau 5.1 récapitule l'évolution de la fréquence d'emploi de la construction [*non-Adj*].

	<i>[non-Adj]</i>				
	Tokens <i>non-</i>	Tokens	% Tokens	Types	T/T ratio
AF	305	41	12.7 %	21	0.51
MF	3 110	470	15.5 %	156	0.33
Ren.	1 015	388	38.3 %	229	0.59
FCI.	1 175	623	51.8 %	186	0.30
FM	2 199	873	38 %	395	0.45

TAB. 5.1 – Constructions adjectivales en *non-*.

De manière générale, on observe une augmentation constante de la fréquence de cette construction. Toutefois, comme pour les [*non-N*], le ratio type/tokens calculé pour les [*non-Adj*] suggère que cette construction a une productivité identique en FM et en AF.

Par ailleurs, j'ai montré dans la partie III qu'en français contemporain les [*non-Adj*] ont une préférence pour certains types de bases : on rencontre plus d'adjectifs déverbaux que d'adjectifs dénominatifs, et plus d'adjectifs dénominatifs que d'adjectifs simplex. Il est donc intéressant d'examiner les types d'adjectifs qui entrent dans la construction [*non-Adj*] au cours des différentes périodes de l'histoire du français. Le tableau 5.2 donne la fréquence, en termes de types, des différents adjectifs entrant dans cette construction.

	Types	simplex		AdV		AdN		autres	
AF	21	14	67 %	3	14 %	4	19 %	0	0.0 %
MF	156	93	60 %	53	34 %	10	6 %	0	0.0 %
Ren.	229	149	65 %	54	24 %	25	11 %	1	0.4 %
FCI	186	123	66 %	28	15 %	34	18 %	1	0.5 %
FM	395	162	41 %	89	23 %	116	29 %	28	7 %

TAB. 5.2 – Types d'adjectifs entrant dans les [*non-Adj*] (tokens).

Comme le montre le tableau 5.2, jusqu'au FCI, la fréquence de type des [*non-Adj*] à base simplex est deux fois plus importante que celle des [*non-Adj*] à base construite. À partir du FM, les types de [*non-Adj*] à base construite deviennent plus nombreux que ceux des [*non-Adj*] à base simplex.

Il est aussi important de tenir compte des [*non-Part*]_{Adj}, dont on peut supposer qu'ils ont influencé la formation et le développement des [*non-Adj*]. Les formes adjectivales en *non-* que l'on connaît aujourd'hui ont potentiellement leur source dans deux constructions : la construction [*non-Adj*] et la construction [*non-Part*]_{Adj}. Comme le montre le tableau 5.3, à partir de la période classique, les formes adjectivales construites sur des participes deviennent plus nombreuses que celles construites sur d'autres types de bases.

	[<i>non-Part</i>] _{Adj}			[<i>non-Adj</i>]	
AF	36	15	42 %	21	58 %
MF	353	197	56 %	156	44 %
Ren.	445	216	48 %	229	51 %
FCI	454	268	59 %	186	41 %
FM	966	571	59 %	395	41 %

TAB. 5.3 – Types de formes adjectivales en *non-* (en % du total de tokens de [*non-X*]_{Adj}).

Deux grandes périodes peuvent être distinguées dans l'évolution des [*non-Adj*] : la première période est celle de l'AF, qui constitue le point de départ de l'analyse (5.1) ; puis la période qui couvre le MF, la Renaissance et la période classique (5.2).

5.1 Ancien français

Le corpus d'AF contient les [*non-Adj*] suivants :

- (1) *non certain, non certe, non constant, non conversable, non créable, non digne, non douteux, non dur, non féal, non grand, non laid, non juste, non loyal, non méconnaissable, non mortel, non pair, non plein, non pur, non raisonnable, non sauvage, non variable, non visible, non vrai*

Il s'agit donc principalement de simplex (2a). Ensuite, on rencontre en proportions à peu près égales des adjectifs déverbaux (2b) et dénominaux (2c) :

- (2) a. Ne fut mies senz grant chose ke teile maiesteiz dignat dexendre de si lonz en si **non-digne** leu.
'[...] que telle majesté acceptât de descendre de si loin dans un lieu si indigne'
(Li Sermon St Bernard, fin 12^e)
- b. A totes **non creables** genz/ Ert de buens amonestemenz,/ E d'atorner les a creance/
Aveit ses quors grant esjoiance.
'à toutes les personnes non dignes de confiance [...]'
(B. de Sainte Maure, Chronique des ducs de Normandie, fin 12^e)
- c. Delivrerres des anmes del munt, rachateres Jesu, Sire Deus durables, reis **non mortel**,
jeo peccheur pri par la tue grande pietet e par la tue grant misericorde
'[...] roi non mortel [...]'
(Psautier d'Oxford, milieu 12^e)

On ne trouve aucun [*non-Adj*] contenant un adverbe intercalaire dans le corpus ; la même observation a été faite concernant les [*non-Part*]_{Adj} (3.1.3.1). On peut donc faire l'hypothèse selon laquelle ce cas de figure était rare, voire impossible.

Certains contextes semblent faciliter l'emploi des [*non-Adj*]. On peut tout d'abord mentionner la coordination ou la juxtaposition du [*non-Adj*] avec un adjectif :

- (3) et dirons que les choses que nos avrons faites si sont justement faites et que la contraire sentence ne vaut riens, ou qu'ele est fole, ou **non juste**, ou qu'ele ne peut estre faite ni ne peut ester aveuques les sentences dessus et dessouz
'[...] et que le jugement opposé ne vaut rien, ou qu'il est déraisonnable ou injuste [...]'
(J. d'Antioche (traducteur), Rectorique, vers 1290)

Les [*non-Adj*] coordonnés ou juxtaposés avec un adjectif sont toutefois peu nombreux. Il s'agit de *digne, juste, lent, méconnaissable*. Les autres [*non-Adj*] ne sont peut-être pas en-

core considérés comme de réels adjectifs pour être coordonnés ou juxtaposés à d'autres adjectifs.

Certains *non-Adj*] sont employés dans des constructions à verbe support comme [*tenir pour/ juger (à) + Adj*] :

- (4) a. il convient que li mariages soit dessevrés et li enfant tenu pour non loiaus quant a ce qu'il ne sont pas aherité comme droit oir
'il convient que les unions soient séparées et que les enfants soient considérés comme non légitimes et ne puissent pas hériter comme le font les héritiers légitimes'
(P. de Beaumanoir, Coutumes de Beauvaisis (volume 1), 1300)
- b. Ke feras tu chaitiue s'il auient que tu de ceste gloire soies botteie ayere et iugieie a non-digne. et liuree d'altre part en poine permenant ?
'[...] jugée comme non digne [...]'
(Li Sermon St Bernard, fin 12^e)

L'itération synonymique, que j'ai observée dans le cas des [*non-Part*]_{Adj} et des [*non-N*], se rencontre aussi dans le corpus de [*non-Adj*]. Dans les deux exemples ci-dessous, la forme en *non-* n'ajoute pas de réelle information sémantique à l'énoncé et peut être analysée comme un cas d'itération synonymique :

- (5) a. Parler m'orez d'un buen brachet :/ Qens ne rois n'out tel berseret,/ Il ert isneaus et toz tens prez,/ Quar il ert bauz, isneaus, non lenz,/ Et si avoit a non Husdanz.
'[...] car il est beau, rapide, non lent [...]'
(Béroul, Roman de Tristan, vers 1170-1190)
- b. Delivrerres des anmes del munt, rachateres Jesu, Sire Deus durables, reis non mortel, jeo peccheur pri par la tue grande pietet e par la tue grant misericorde
'[...] le souverain Dieu éternel, roi non mortel [...]'
(Psautier d'Oxford, milieu 12^e)

En (5a), l'emploi du [*non-Adj*] s'explique peut-être par des besoins de versification. En (5b), puisque nous avons affaire à une traduction, il s'agit plutôt d'une volonté du traducteur de proposer un équivalent français d'un terme latin.

La présence d'une complémentation après les [*non-Adj*] semble encore très peu fréquente en AF. On ne rencontre que deux occurrences de [*non-Adj*] suivies d'un complément :

- (6) a. S'ensi est dons nes tenrat il mies a non-digne de la gloire de sa procession.
'[...] jamais tenu pour non digne du prestige de son émanation'
(Li Sermon St Bernard, fin 12^e)

- b. et ensi la rebotet om aiere si cum **non-digne** des espiritels biens
 '[...] comme non digne des biens spirituels'
 (Li Sermon St Bernard, fin 12^e)

Ces deux exemples suggèrent que l'adjectif conserve sa structure argumentale lorsqu'il entre dans le patron [*non-Adj*].

Concernant l'interprétation à donner aux [*non-Adj*], il semble encore difficile, en AF, de déterminer s'ils expriment la négation contraire ou la négation contradictoire. La balance semble toutefois pencher en faveur de la seconde option. En effet, on rencontre souvent la forme positive dans le contexte. Elle peut prendre différentes formes. En (7), il s'agit tout simplement de l'adjectif non précédé de *non-* :

- (7) a. Meine si est un araisonement qui a **choses non doutouses** aquiert l'assentiment de celui qui oit et son otroi. Puis par cel assentiment ou par les assentimens qu'il avra fait le meine a ce qu'ele li preuve une chose doutouse par la semblance de celes choses qu'il avra oyes.
 (J. d'Antioche (traducteur), De l'invention, vers 1290)
- b. Ici endroites, quant ce fu assenti et otreé as choses **non doutouses**, est ensi fait puisses por la semblance, que, se aucun eust enquisse bien decevrement icele chose qui sembloit doutouse, ele seroit otroiee certainement por la raison de demander.
 (J. d'Antioche (traducteur), De l'invention, vers 1290)

On peut aussi rencontrer un nom formé sur la même base que l'adjectif entrant dans la construction [*non-Adj*] (*créance/créable*; *méconnaissance/méconnaissable*) :

- (8) a. A totes **non creables** genz/ Ert de buens amonestemenz,/ E d'atorner les a creance/ Aweit ses quors grant esjoiance.
 'toutes les personnes non dignes de confiance [...] les tourner vers la confiance [...]'
 (B. de Sainte Maure, Chronique des ducs de Normandie, fin 12^e)
- b. il ajouter exemples, es quelz exemples l'en puisse veyr qu'il y ait esté mesconnaissance ou cas ou nécessité. et d'ileuques doit il decevrer et partir cele chose que le coupable met encontre, ce est moustrer qu'ele ait esté dessemblable, plus legiere, **non mesconnoissable** ne aventureuse ne necessaire
 'et l'on put voir que c'était méconnaissance ou circonstances fâcheuses ou nécessité [...] montrer qu'elle était différente, plus légère, non méconnaissable et pas aventureuse ni nécessaire'
 (J. d'Antioche (traducteur), De l'invention, vers 1290)

On peut également citer un exemple qui contient, dans le contexte du [*non-Adj*], un adverbe formé sur l'adjectif (*justement/juste*) :

- (9) home ne porroit dire que l'escrivain nen eust volu que toutes ces choses fussent faites justement et par droit. et dirons que les choses que nos avrons faites si sont justement faites et que la contraire sentence ne vaut riens, ou qu'ele est fole, ou **non juste** 'l'escrivain a voulu que les choses soient faites de manière juste et légitime, et nous dirons que les choses que nous avons faites sont faites de manière juste et que le jugement opposé ne vaut rien, ou qu'il est déraisonnable ou injuste'
(J. d'Antioche (traducteur), Rectorique, vers 1290)

Enfin, on peut trouver dans le contexte une forme conjuguée du verbe qui est à la base de l'adjectif déverbal entrant dans la construction [*non-Adj*] :

- (10) a. Li pueples toz s'esleeça/ De ces armes que veü a./ De la bataille **non veiable**/ Que seint Michiel fist al diable
'la population tout entière se réjouit à la vue de ces armes. La bataille non visible que saint Michel livra contre le diable'
(G. de Saint Pair, Chronique rimée du Mont Saint Michel, vers 1200)
- b. Mult meruilhouse est, ia soit ce ke honorable et saintisme homme, nekedent encor uiuant en ceste char corrumptable pooir desloier les anrmes ia establies en cel **non ueable** iugement.
(Vie de saint Benoit, début 13^e)

L'emploi de la forme positive dans le contexte du [*non-Adj*] suggère que celui-ci exprime une négation contradictoire et non pas contraire, mais il est difficile de l'affirmer avec certitude. Dans le corpus de MF, ce cas de figure est beaucoup plus fréquent (cf. infra) et l'expression de la négation contradictoire est beaucoup plus évidente.

On note aussi 3 cas où le [*non-Adj*] est modifié par un adverbe de degré, et une occurrence qui s'apparente à un comparatif de supériorité, à chaque fois avec l'adjectif *digne*. Ces 3 occurrences proviennent du *Sermon St Bernard* daté de 1190 (traduction du latin) :

- (11) a. Et se li uie d'ancuen prelait est si auuertement maluaise et non-digne k'il n'i ait nule couverture ne nule excusation.
'[...] si ouvertement mauvais et indigne [...]'
- b. Ne fut mies senz grant chose ke teile maiesteiz dignat dexendre de si lonz en si non-digne leu.
'[...] que telle majesté acceptât de descendre de si loin dans un lieu si indigne'

- c. Quels chose puet estre plus non-digne et ke plus facet a hair et plus griement a uengier.
 'quelle chose put être plus indigne [...]'

Il faut noter que seul *non-digne* entre dans ce schéma. C'est aussi le seul qui, dans le corpus d'AF, soit suivi d'un complément (cf. 5.2).

Les contextes qui viennent d'être décrits n'expliquent toutefois que la moitié des occurrences de [*non-Adj*]. Je fais l'hypothèse selon laquelle les emplois adjectivaux des [*non-Part*] (p. ex. *ils sont non sachants; le pays est non habité*) ont favorisé l'émergence des [*non-Adj*]. En effet, dans le corpus d'AF, 40% des occurrences de [*non-Part*] sont en emploi adjectival. Cette fréquence de tokens relativement importante a pu faciliter la formation de [*non-Adj*]. Il est possible que les [*non-Adj*] de l'AF soient construits par analogie sur les [*non-Part*] adjectivaux, mais on ne peut pas encore réellement parler de construction [*non-Adj*] à cette époque.

5.2 Du moyen français au français classique

À partir du MF, et jusqu'en français classique, on observe une forte augmentation de la proportion de tokens de [*non-Adj*] dans le corpus. J'ai montré qu'à la Renaissance les [*non-Part*]_V et les [*non-Part*]_A acquièrent des caractéristiques bien distinctes; en français classique, les [*non-Part*]_V disparaissent quasiment. On peut donc faire l'hypothèse que la formation du patron [*non-X*]_A a lieu durant cette période qui va de la Renaissance au français classique (soit du 16^e siècle à la fin du 17^e siècle).

En termes de types, les adjectifs sont principalement des simplex (12a), qui constituent les deux tiers des [*non-Adj*]. La proportion d'adjectifs déverbaux (12b) diminue tandis que celle des adjectifs dénominaux (12c) augmente :

- (12) a. pour la singuliere beauté et bonne grace que j'ay trouvée en vostre hautaine part, sans desdain de la basse et terrestre serpentine **non veneneuse**, je vous accepte pour mienne et vueil estre entierement vostre.
 (B. Aneau, *Alector ou Le Coq : histoire fabuleuse*, 1560)
- b. Les noms ont efficace et puissance et vertu : je le voy par le tien lequel m'a combatu et l'esprit et le corps par armes **non legeres**.
 (P. de Ronsard, *Sonnets pour Hélène*, 1584)
- b. Sur sa defformité j'espere neantmoins qu' on ne la croira pas, eut elle des témoins; qu'on dira que sa plainte est une pure fable, et qu'en tout et par tout elle est **non**

recevable.

(J. du Lorens, Premières satires, 1624)

Par ailleurs, on rencontre des [*non-Adj*] avec un adverbe intercalaire, par exemple :

(13) a. mettez vos espices ou potage et boullir ung boullon, et soit bien lyant et **non trop jaune**

(Le Menagier de Paris, 1394)

b. La septante et cinquiesme nouvelle, racomptée par monseigneur de Talemas, d'ung gentil galant demy fol et **non gueres saige**, qui en grant aventure se mist de mourir et estre pendu au gibet

(Cent Nouvelles nouvelles, 1467)

c. tel conseiller luy doit estre suspect comme homme legier et **non assés meur** pour donner bon conseil.

(G. Fillastre, Le Traittié de Conseil, 1472)

Comme je l'ai montré plus haut, la présence d'un adverbe intercalaire se rencontre aussi dans le corpus de [*non-Part*] à la même époque. L'absence d'intégrité lexicale n'est donc pas propre aux [*non-Adj*].

Concernant les contextes d'emploi des [*non-Adj*], on observe plus fréquemment qu'en AF la coordination ou la juxtaposition avec un adjectif :

(14) la falangue et la bataille des Macedoniens estoit puissant et non mouvable et celle des Rommains estoit plus distinté et composte de diverses parties

(P. Bersuire, Les Décades de Titus Livius, 1354)

La fréquence de ce type d'emplois peut être interprétée comme un signe que la construction est de plus en plus considérée comme un véritable adjectif. On rencontre toutefois de nombreux cas sont ambigus entre une lecture de coordination entre un adjectif et une forme [*non-Adj*] et une lecture d'opposition, où *non* sert à opposer deux mots ou deux propositions :

(15) a. Ainsi ceste belle assemblée fait un digne corps imaginable et non palpable
(C. de Pisan, Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V, 1404)

b. Soyez humbles, doux et aimables, non convoiteux ou avaricieux et luxurieux, car telz pechez ont fait destruire mains nobles

(J. Juvenal des Ursins, Tres reverends et reverends peres en Dieu, 1433)

c. et la est la chose ou plus le roy se peut monstrier en terre estre vicaire de Dieu est que par estre clement et non cruel, et justice doit estre acompaignee de misericorde

(J. Juvenal des Ursins, A, A, A, nescio loqui, 1445)

Il est très possible que certains contextes d'opposition aient été réanalysés comme des cas de coordination d'un adjectif à un [*non-Adj*]. Ceci est davantage vrai pour le MF que pour les périodes postérieures, car la fréquence de ces contextes ambigus diminue ensuite — mais ils ne disparaissent pas, puisqu'on en rencontre encore en français contemporain.

Les constructions à verbe support sont beaucoup moins fréquentes qu'en AF et sont en constante diminution :

(16) Les aucuns hurtent les testes a la terre et la tiennent grant piece et se reputent **non dignes** de regarder le ciel en la presence de cele idole.

(P. le Long, Le Voyage en Asie d'Odoric de Pordenone traduit par Jean le Long, 1351)

Les cas d'itération synonymiques sont également de plus en plus rares :

(17) et ce advient quant on delaisse le bien **non-muable**, qui point ne se mue, pour le bien muable et transitoare.

(H. Ripelinus Argentoratensis, Le Somme abregiet de theologie, 1481)

Plus souvent qu'en AF, certains [*non-Adj*] sont suivis d'un complément :

(18) a. Et cil dist que non, et que il n'estoit pas encores pour le temps, et que, comment qu'il eust pleu a Dieu que fortune lui feust pour le present contraire, si tenoit il son pere preudomme et loyal, et **non coupable** de ce fait.

(J. d'Arras, Mélusine, 1392)

b. qui atout fers aguz de diverses tailles s'embatoient es gastines remplies d'estranges semences **non propices** a la nature de mes hommes, qui vergiers portans fruis estre souloient

(C. de Pisan, Le Livre de l'Advision Christine, 1405)

c. Mais les pere et mere de ladicte fille, **non contens** de ce que dit est, s'en alerent plaintifz pardevers le roy, mais ilz n' en eurent autre chose.

(J. de Roye, Chronique Scandaleuse, 1460-1483)

Les [*non-Adj*] conservent donc la structure argumentale de leur adjectif base ou du verbe de base de l'adjectif. Cette observation vaut en fait pour toutes les périodes postérieures.

Enfin, il est fréquent que le [*non-Adj*] soit coordonné ou juxtaposé à l'adjectif « positif » :

(19) a. Et promist par son serement et sur l'obligacion de touz ses biens et de ses hoirs, meubles, **non meubles**, presens et a venir, ou qu'il soient, a justicier par toutes justices souz qui il seront trouvez

(Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Magloire, 1330)

- b. avec toutes les appartenances et appendantes d'icelle, tant en rentes de deniers, de grains, de oeufs et d'oiseaulx, terres labourables et non labourables, pres, que en toutes autres choses, sans cheu retenir ne excepter en aucune maniere
(Le Canarien, Pièces justificatives, 1327-1470)

Parfois, cet adjectif positif est présent plus loin dans le contexte (20) :

- (20) Chascune des cinq manieres de fortitude non vraye qui sont dessus mises a aucune similitude a vraie fortitude
(N. Oresme, Le Livre de Ethiques d'Aristote [commentaires], 1370)

Ces exemples montrent bien que les [*non-Adj*] expriment une négation contradictoire, dans laquelle deux propriétés sont présentées comme opposées. Plus précisément, les propriétés niées sont des propriétés classifiantes, qui définissent des entités par le biais de leur appartenance à une classe d'objets : en (19a), la classe des terres est divisée entre les terres labourables et celles qui ne le sont pas, en (19b), les biens peuvent être soit des biens meubles, soit des biens non meubles, et (20) oppose deux types de fortitude, la fortitude vraie et la fortitude non vraie.

Conclusion : les constructions en *non-* en diachronie

Dans cette partie V, j'ai étudié les [*non-V*], les [*non-Adj*] et les [*non-N*], c'est-à-dire les séquences dans lesquelles *non-* porte sur un verbe conjugué, une forme apparentée à un participe ou à un infinitif, sur un adjectif ou sur un nom. J'ai montré que :

- (i) La construction [*non-X*]_{SV} disparaît en français classique : *non-* ne peut plus former de syntagmes verbaux, que ce soit en portant sur un verbe conjugué, sur un participe ou sur un infinitif ;
- (ii) Parallèlement à cette disparition de la construction [*non-X*]_{SV}, on observe que *non-* forme de plus en plus de syntagmes adjectivaux avec des formes apparentées à des participes ([*non-Part*]_{Adj}), ou, plus rarement, des noms avec des formes apparentées à des participes ([*non-Part*]_N). *Non-* forme également des noms à partir de formes apparentées à des verbes à l'infinitif ([*non-Vinf*]_N). Autrement dit, les constructions [*non-Part*] et [*non-Vinf*] perdent leurs emplois verbaux, prédicatifs. La première construction se spécialise dans les emplois adjectivaux tandis que la seconde se spécialise dans les emplois nominaux ;
- (iii) La part des [*non-N*] dans les constructions [*non-X*] augmente fortement entre la période classique et le FM. En fait, on commence à observer des changements dans les caractéristiques de cette construction dès la fin de la Renaissance : apparition de bases dénotant des entités dynamiques, prédominance de l'interprétation ontologique sur l'interprétation complémentaire, emplois typiquement nominaux ;
- (iv) La part des [*non-Adj*] dans les constructions [*non-X*] augmente jusqu'à la période classique, période à laquelle elle acquiert les caractéristiques qu'elle a aujourd'hui : préférence pour les bases apparentées à des participes ou morphologiquement déverbaux, absence

d'intégrité lexicale. Cela correspond aussi à la période à laquelle *non-* perd ses emplois syntaxiques et où la construction [*non-Part*]_{SV} disparaît ;

- (v) D'autres facteurs ont sans doute favorisé ces évolutions : avant le MF, l'absence de patron [*in-X*], qui pousse les auteurs et les traducteurs à créer des néologismes en *non-* ; l'absence de patron suffisamment « négatif » pour exprimer la négation contradictoire dans le lexique, en particulier dans les écrits judiciaires et religieux.

Dans ce dernier chapitre, je propose une vue d'ensemble de la façon dont ont pu émerger les formes nominales et les formes adjectivales en *non-* que nous connaissons aujourd'hui (6.1) et je fais appel à la notion de constructionnalisation (Traugott & Trousdale, 2013) pour rendre compte de l'émergence des formes nominales et adjectivales en *non-* (6.2).

6.1 Émergence des constructions [*non-X*]_N et [*non-X*]_{Adj}

J'ai montré que les [*non-N*] sont attestés dès l'AF mais qu'ils sont peu nombreux, qu'ils n'ont pas un comportement typiquement nominal, qu'ils sont construits sur des noms référant à des qualités et à des abstractions et, que, lorsque leur interprétation se rapproche de l'interprétation ontologique, ils dénotent seulement des états, pas des entités dynamiques. On ne peut pas encore parler de « construction [*non-N*] » à cette époque comme on le fait pour le français contemporain. Les [*non-N*] n'ont pas été les seuls patrons à former des noms : il faut aussi tenir compte (i) des [*non-Part*] qui, au départ principalement verbaux, ont développé des emplois adjectivaux et des emplois nominaux ; (ii) des [*non-Vinf*], qui ont eux aussi perdu leurs emplois verbaux et développé des emplois nominaux ; (iii) des [*non-Adj*], qui peuvent avoir des emplois adjectivaux mais aussi des emplois nominaux.

Les [*non-Part*]_N et les [*non-Vinf*]_N, en particulier, ont peut-être amorcé le développement des formes nominales en *non-* ; dans un second temps, ce développement a principalement été le fait des [*non-N*], c'est-à-dire par des formations ayant pour base un véritable nom et pas une forme apparentée à un participe ou à un infinitif.

Je considère donc que la construction [*non-N*] du français contemporain décrite dans la partie II est issue de quatre constructions, comme illustré par la figure 6.1 : (i) la construction verbale [*non-Part*]_{SV} formée sur des participes, entre l'AF et la période classique ; (ii) la construction verbale [*non-Vinf*]_{SV} formée sur des infinitifs, entre l'AF et la période classique également ; (iii) la construction adjectivale [*non-Adj*]_{SA}, formée sur des adjectifs, à partir de l'AF ; (iv) à partir de l'AF également, la construction nominale [*non-N*]_N avec une interprétation ontologique stative ou complémentaire.

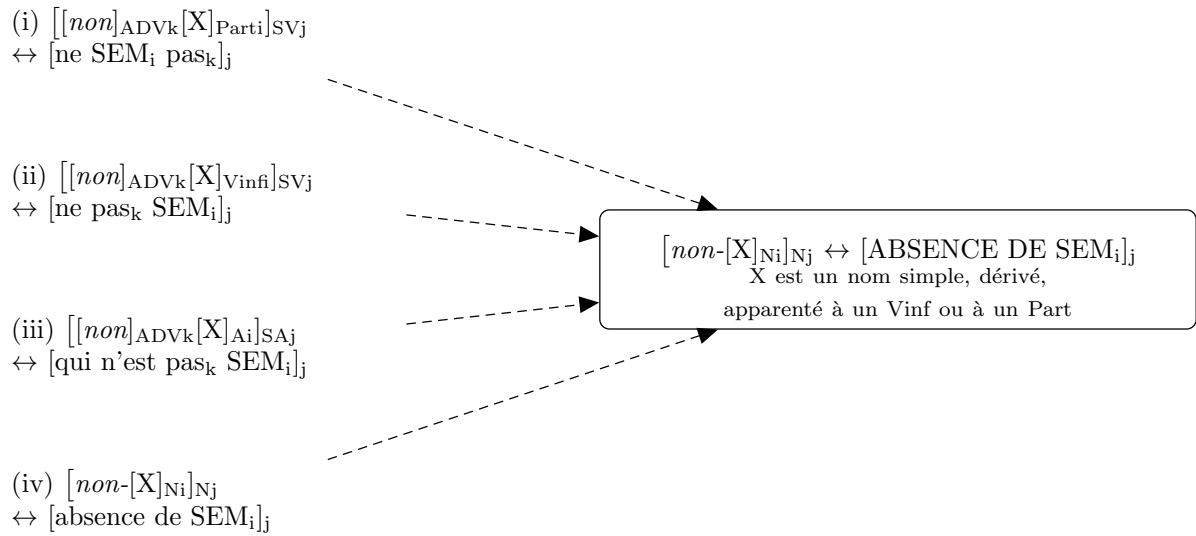


FIG. 6.1 – Origine des formes nominales en *non-*.

De même, les $[non-Adj]$ sont attestés en AF, mais ils n'ont pas été les seuls patrons à former des adjectifs : ont aussi joué un rôle les $[non-Part]$ verbaux et qui se sont spécialisé dans l'emploi adjectival, et les $[non-Part]$ qui avaient, dès l'AF, des emplois adjectivaux. Comme l'illustre la figure 6.2, la construction $[non-Adj]$ du français contemporain décrite dans la partie IV est donc issue de trois constructions : (i) la construction verbale $[non-Part]_{SV}$ formée sur des participes, de l'AF à la période classique ; (iii) la construction adjectivale $[non-Part]_{SA}$, où *non-*s'adjoint à une forme apparentée à un participe, à partir de l'AF ; (ii) la construction adjectivale $[non-Adj]_{SA}$, formée sur des adjectifs, à partir de l'AF.

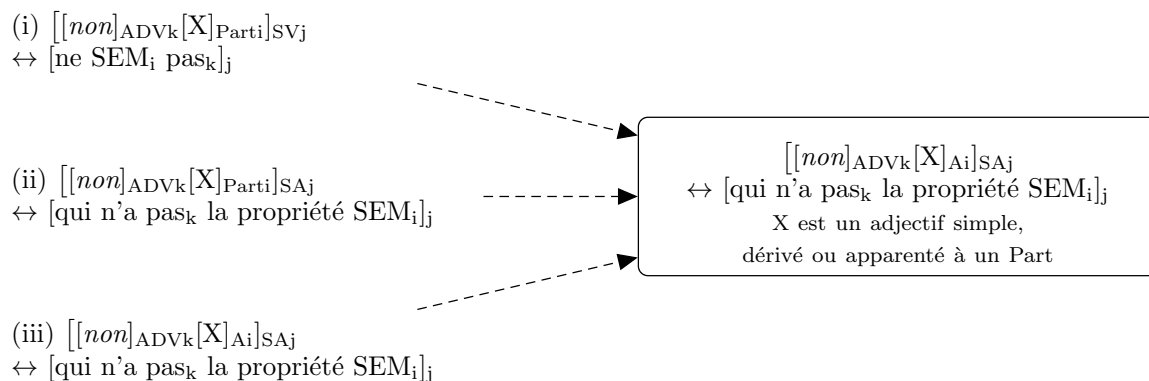


FIG. 6.2 – Origine des formes adjectivales en *non-*.

Cette partie V a également traité de l'interprétation des $[non-X]_N$. J'ai montré que dans les corpus d'AF et de MF, les interprétations ontologique et complémentaire se partagent un nombre à peu près identique de types, et que l'interprétation ontologique devient nettement plus fréquente que l'interprétation complémentaire à partir de la Renaissance.

Comme je l'ai mentionné, on ne trouve pas de $[non-X]_N$ à interprétation contraire dans le corpus. Les premiers à être attestés dans la base Frantext sont NON DIEU, NON MUSIQUE et NON VALEUR en 1920, 1924 et 1926 respectivement :

- (1) a. Les dieux des autres peuples n'existaient pas et étaient des **non-dieux**.
(*Dictionnaire de théologie catholique*, 1920)
- b. Voilà Eggeling qui relie le mur à la mer et nous dit la ligne propre d'une peinture à venir ; et Suzanne Perrottet joue Erik Satie [+ récitations], ironie musicale **non-musique** du jem'enfoutiste l'enfant gaga sur la merveille échelle du mouvement Dada.
(T. Tzara, *Manifestes*, 1924)
- c. Personne n'eût osé l'affirmer, ni lui-même, et sa modestie impatientait Alban, qui se disait déjà : une valeur qui n'est pas reconnue, c'est une **non-valeur** qu'on laisse mettre à sa place.
(H. de Montherlant, *Les Bestiaires*, 1926)

L'interprétation complémentaire des $[non-X]_N$ reçoit une description à peu près identique dans tous les états de la langue : dans cette interprétation, les référents du Nb et du dérivé sont conçus comme deux entités complémentaires, deux classes distinctes, et le dérivé dénote une entité qui n'appartient pas à la classe des entités dénotées par le nom base. À toutes les époques, les bases réfèrent surtout à des êtres humains. On trouve aussi quelques bases référant à des abstractions. Les premiers $[non-X]_N$ à interprétation complémentaire sont construits sur des formes apparentées à des participes (*non voyant*) ou sur des lexèmes doublement catégorisés nom/adjectif (*non juste*). On peut donc faire l'hypothèse selon laquelle les constructions (i) et (iii) de la figure 6.1 sont à l'origine de la construction $[non-N]$ complémentaire.

L'interprétation ontologique des $[non-X]_N$, quant à elle, a évolué au cours de l'histoire du français. En AF et en MF, elle correspond principalement à l'absence d'entités non dynamiques (*non savoir, non pureté*). Il faut attendre le français de la Renaissance pour que la plupart des $[non-X]_N$ ontologiques réfèrent à la non occurrence d'un procès, c'est-à-dire à des événements négatifs (*non observation, non usage*). Ceci est sans doute à mettre en lien avec le fait que les premiers $[non-X]_N$ à interprétation ontologique sont construits sur des formes apparentées à des verbes à l'infinitif. Mon hypothèse est que la construction (ii) de la figure 6.1 est à l'origine de la construction $[non-N]$ ontologique.

6.2 Constructionnalisation et grammaticalisation

L'évolution des emplois de *non* depuis l'AF suggère un processus de grammaticalisation, ou plus précisément d'un phénomène de « grammaticalisation secondaire » (Traugott, 2002), qui implique le passage d'un élément grammatical vers un statut plus grammatical. *Non* a perdu ses emplois d'adverbe marqueur de la négation syntaxique ; il n'a plus que des emplois d'adverbe devant adjectif, pour former des syntagmes adjectivaux, ou de préfixe devant nom, pour former des noms. La fonction des constructions en *non* a aussi évolué. Le développement de ces emplois devant un adjectif et devant un nom est la conséquence directe des changements intervenus dans le marquage de la négation syntaxique en français entre l'AF et la période classique (cycle de Jespersen, cf. sec. 1.2).

Je propose de reprendre la terminologie employée par Croft (Croft 1991, p. 55 et Croft 2001, p. 88) concernant la « fonction pragmatique » des verbes, des adjectifs et des noms : les verbes ont prototypiquement une fonction de prédication, les adjectifs une fonction de modification, les noms une fonction référentielle. Des trois constructions en *non* qui existaient en AF et en MF, n'en subsistent plus que deux :

- (2) a. $[[non]_{ADV}[X]]_{SV} \leftrightarrow [PRÉDICATION] \rightarrow$ disparition
- b. $[[non-]_{ADV}[X]]_{SA} \leftrightarrow [MODIFICATION] \rightarrow$ maintien
- c. $[non-[X]]_N \leftrightarrow [RÉFÉRENCE] \rightarrow$ maintien

Le cas des formes adjectivales en *non-* doit être distingué de celui des formes nominales en *non-*. Dans le cas des formes nominales, *non-* est passé d'adverbe à préfixe : il entre maintenant dans une construction qui n'est plus syntaxique, mais morphologique, et qui n'est plus prédicative, mais référentielle. L'évolution de *non-* dans les formes adjectivales est plus subtile, parce que *non-* est resté un adverbe et que la construction dans laquelle il entre est un syntagme. Mais pragmatiquement (au sens de Croft 1991 et Croft 2001), cette construction n'a plus une fonction de prédication, mais de modification.

On associe traditionnellement la grammaticalisation à un ensemble de « paramètres », proposés pour la première fois par Lehmann (1982) (intégrité, paradigmaticité, variabilité paradigmatic, portée structurelle, caractère lié, variabilité syntagmatique). Le problème est que ces paramètres ne font pas nécessairement consensus et qu'ils ont été établis avant tout pour rendre compte de phénomènes syntaxiques ; par ailleurs, certains d'entre eux s'appliquent mieux à l'un ou l'autre type de grammaticalisation (primaire ou secondaire ; voir notamment Norde 2012).

Par ailleurs, en ce qui concerne les $[non-[X]]_N$, je rejoins Booij & Hüning (2014, p. 600) :

[...] applying the concepts and the terminology of what is sometimes called “grammaticalization theory” to the domain of word formation might even be counterpro-

ductive in shifting our attention to questions that are not essential for an adequate treatment of the phenomena involved. It is especially the dichotomy of “the lexical” vs “the grammatical” that turns out to be inadequate for a proper account of word formation phenomena, since in word formation we always have to deal with both aspects.

Lorsqu'un patron morphologique se forme à l'issue d'une série de changements linguistiques, on peut dire qu'en quelque sorte c'est à la fois le grammatical et le lexical qui entrent en jeu : le grammatical, puisqu'un nouveau patron semi-schématique s'est formé ; le lexical, puisque ce patron a vocation à former de nouveaux lexèmes.

Je reprends donc ici Traugott & Trousdale (2013), qui tentent de pallier les défauts des approches sur la grammaticalisation en introduisant la notion de *constructionalisation* :

Constructionalization is the creation of a form_{new}-meaning_{new} (combination of) signs. It forms new type nodes, which have new syntax or morphology and new coded meaning, in the linguistic network of a population of speakers. It is accompanied by changes in degree of schematicity, productivity, and compositionality. (Traugott & Trousdale, 2013, p. 22)

La constructionalisation doit être distinguée du *changement constructionnel*, qui n'affecte qu'un aspect de la construction, sans créer de nouvelle construction (pas de nouvelle association « form_{new}-meaning_{new} »). Je considère que, de la période de l'AF à celle du FCI, les différentes constructions [*non-X*] ont subi des changements constructionnels qui ont mené à la formation de la construction [*non-Adj*] et des constructions [*non-N*] ontologiques et complémentaires que nous connaissons aujourd'hui. Les figures 6.1 et 6.2 représentent ainsi différents chemins de constructionalisation. Les [*non-N*] contraires sont issus d'une constructionalisation postérieure, au 20^e siècle.

CONCLUSION

Au terme de ce travail, je propose ici un bilan des principaux résultats obtenus. Ce bilan soulève de nouvelles interrogations et ouvre la voie à de nouvelles perspectives de recherches.

Principaux résultats obtenus

Cette thèse a proposé une analyse des emplois de *non-* devant un nom et devant un adjectif en français synchronique et diachronique.

Les formes nominales en *non-* sont des constructions morphologiques dans lesquelles *non-* est un préfixe qui s'adjoint à un nom pour former un nom. Dans cette construction [*non-N*], la négation correspond à une altérité fondée sur une absence. Ce qui est absent dépend du sémantisme du nom base, mais aussi du contexte. Mon analyse m'a permis de souligner l'importance des informations pragmatiques dans le sémantisme d'une construction. En tant qu'unité infralexicale, *non-* ne contribue pas au sens de la construction :

$$(3) \left[\textit{non-}[\text{X}]_{\text{Ni}} \right]_{\text{Nj}} \xleftrightarrow{\text{c}} [\text{ABSENCE DE SEM}_{\text{i}}]_{\text{j}}$$

Cette construction transmet ses propriétés aux trois sous-constructions que j'ai appelées *ontologique*, *complémentaire* et *contraire* :

- (4) a. $\left[\textit{non-}[\text{X}]_{\text{Ni}} \right]_{\text{Nj}} \xleftrightarrow{\text{c}} [\text{entité caractérisée par l'absence de SEM}_{\text{i}}]_{\text{j}}$
b. $\left[\textit{non-}[\text{X}]_{\text{Ni}} \right]_{\text{Nj}} \xleftrightarrow{\text{c}} [\text{entité caractérisée par l'absence des propriétés classifiantes de SEM}_{\text{i}}]_{\text{j}}$
c. $\left[\textit{non-}[\text{X}]_{\text{Ni}} \right]_{\text{Nj}} \xleftrightarrow{\text{c}} [\text{entité caractérisée par l'absence de propriétés stéréotypiques de SEM}_{\text{i}}]_{\text{j}}$

La construction [*non-N*] partage dans quelques cas seulement certains points communs avec les constructions [*a-N*] (p. ex. ASYMÉTRIE) et [*anti-N*] (p. ex. ANTI-HÉROS), mais les [*a-N*] sont

avant tout des constructions à sens privatif et les [*anti-N*] des constructions à sens adversatif. La négation dénotée par les [*non-N*] n'est assimilable ni à de la privation, ni à de l'opposition adversative. Le schéma [*non-N*] a trois grandes fonctions sémantiques, bien différentes de celles des schémas [*a-N*] et [*anti-N*] :

- (i) Faire référence à quelque chose qui n'a pas eu lieu, en conceptualisant l'absence comme Figure et la présence comme Ground (p. ex. NON QUALIFICATION) ;
- (ii) Catégoriser des entités à partir des propriétés qu'elles ne possèdent pas, en créant le complémentaire négatif d'une classe donnée (p. ex. NON ITALIEN) ;
- (iii) Formuler un jugement de valeur négatif sur une entité, en lui attribuant un manque de propriétés considérées comme importantes (p. ex. NON VILLE).

Sur le plan diachronique, les premiers noms en *non-* correspondent à l'interprétation ontologique (avec généralement un sens statif, toutefois) ou à l'interprétation complémentaire. Les [*non-N*] à interprétation contraire ne se rencontrent que dans le corpus de français contemporain (NON DIEU en 1920, NON MUSIQUE en 1924, NON VALEUR en 1926).

Les formes adjectivales en *non-* sont des constructions syntaxiques dans lesquelles *non-* est un adverbe qui s'adjoint à un adjectif pour former un syntagme adjectival. Comme la construction [*non-N*], la construction [*non-Adj*] renvoie à une altérité fondée sur une absence. Ces syntagmes adjectivaux renvoient à l'absence chez le référent du nom recteur d'une propriété classifiante ou, moins fréquemment, d'une propriété qualifiante. En tant qu'adverbe, *non-* contribue au sens de la construction — c'est lui qui lui donne son sens négatif :

$$(5) \left[[non]_{ADV_k} [X]_{Ai} \right]_{SA_j} \leftrightarrow [qui\ n'a\ pas_k\ la\ propriété\ classifiante/qualifiante\ SEM_i]_j$$

Comme la construction [*in-Adj*] (p. ex. INTOLÉRANT), la construction [*non-Adj*] permet d'attribuer à un nom recteur l'absence d'une propriété. Mais ces deux constructions diffèrent par ailleurs : (i) les [*non-Adj*] peuvent dénoter des propriétés classifiantes ou qualifiantes, (ii) les [*non-Adj*] sont des syntagmes, pas des lexèmes. Ceci a pour conséquence des différences dans les contextes d'emploi des [*non-Adj*] et des [*in-Adj*].

De statut différent, les [*non-N*] et les [*non-Adj*] gagnent toutefois à être analysées ensemble, ce que permet le cadre de la grammaire de constructions. Le concept d'absence permet de regrouper ces deux constructions dans une même taxinomie où elles héritent des propriétés d'une construction plus générale :

$$(6) \left[[non]-[a]_{Xi} \right]_{Y_j} \leftrightarrow [ABSENCE\ DE\ SEM_i]_j$$

Le rapprochement des [*non-N*] et les [*non-Adj*] dans un même réseau permet de représenter

des points communs sémantiques et formels entre ces deux constructions et de rendre compte de l'organisation du lexique. Par ailleurs, mon étude de corpus a suggéré que les constructions [*non-N*] et [*non-Adj*] sont très disponibles, au sens où ces schémas peuvent être instanciés par un nombre très important (pratiquement illimité) de noms et d'adjectifs.

Enfin, ce travail a souligné à plusieurs reprises l'appétence de la construction [*non-X*] pour la catégorie verbale ([*non-N*] ontologiques majoritairement formés sur des noms déverbaux, [*non-Adj*] majoritairement formés sur des formes apparentées à des participes passés ou sur des adjectifs déverbaux). Plusieurs hypothèses peuvent être formulées pour expliquer cette préférence :

- (i) L'examen diachronique des [*non-X*] a montré que les emplois de *non-* devant un nom ou devant un adjectif se sont développés lorsque *non-* a perdu sa fonction de marqueur de la négation syntaxique et lorsque les constructions prédicatives [*non-X*] ont été réanalysées comme des constructions référentielles (nominales) ou de modification (adjectivales) : on peut dire que le préfixe *non-* des constructions [*non-N*] et l'adverbe *non-* des constructions [*non-Adj*] sont issus d'un adverbe dont la fonction première était la négation du verbe ;
- (ii) Typologiquement parlant, le verbe est le principal domaine d'influence de la négation : à ma connaissance, toutes les langues naturelles possèdent un marqueur de négation du verbe (de la proposition) (Zanuttini, 1991). Il n'est donc peut-être pas étonnant que la négation morphologique garde un lien privilégié avec la catégorie verbale.

Perspectives de recherches

Les analyses proposées dans cette thèse soulèvent des questions qui pourraient faire l'objet de recherches ultérieures.

L'asymétrie préfixation/suffixation et la contribution sémantique des préfixes aux constructions dans lesquelles ils entrent. J'ai considéré dans ce travail que le préfixe *non-* était un exposant dépourvu de sens. Dans la mesure où j'ai postulé que, dans les [*non-Adj*], l'adverbe *non-* transmet son sens négatif à la construction, il semble pourtant contre-intuitif d'affirmer que *non-*, dans les [*non-N*], ne participe pas au sens de la construction. Pourquoi *non-* aurait-il un sens dans NON ITALIEN_{Adj} et pas dans NON ITALIEN_N, dans NON BOUDDHISTE_{Adj} et pas dans NON BOUDDHISTE_N ? Des expériences psycholinguistiques pourraient permettre de décider dans quelle mesure le sens négatif des [*non-X*] est attribuable au préfixe/adverbe *non-*.

Étude variationnelle sur corpus. Une tendance observée durant la réalisation de ce travail, mais qui n'a pas été examinée dans le détail, est que les [*non-N*] semblent particulièrement

fréquents dans la presse écrite (plus généralement, dans les médias). On y trouve un langage particulier qui peut se répandre dans l'ensemble de la langue générale. De même, les [*non-Adj*] semblent surtout utilisés dans les registres normés et dans les langues de spécialité (sciences « dures » notamment). Une étude variationnelle sur corpus serait donc la bienvenue. L'idée est notamment de tenir compte du fait qu'il est fréquent que des valeurs positives ou négatives soient associées à certaines formes linguistiques (le degré de « prestige », cf. Croft 2000), ce qui revient à souligner le rôle des facteurs sociaux dans l'emploi et l'évolution du langage. On peut s'attendre à une variation selon la langue (générale/de spécialité), et à un effet de la variation diaphasique (situationnelle, stylistique), mais aussi de la variation diastratique (sociale et démographique) : sociolectes (position sociale), technolèctes (profession, spécialisation).

Perspective comparatiste en synchronie : marquage de la négation morphologique dans les autres langues romanes et dans les langues germaniques. Une petite étude exploratoire a été menée pour comparer les [*non-N*] et les [*non-Adj*] du français avec ceux de l'espagnol, de l'italien, mais aussi de l'anglais, du norvégien, du suédois, de l'allemand et du néerlandais, du russe et du hongrois. On remarque que lorsque les trois interprétations identifiées dans ce travail existent dans la langue en question, et que cette langue possède plusieurs préfixes de négation, l'interprétation contraire est prise en charge par un préfixe différent des interprétations ontologique et complémentaire. Celles-ci sont réalisées avec un marqueur formellement identique à celui utilisé pour la négation syntaxique. Il serait intéressant de se demander si la morphologie a accès à la distinction entre négation contradictoire et négation contraire.

Perspective comparatiste en diachronie : l'exemple de l'emprunt des constructions en *non-* en anglais et leur évolution. Certains [*non-X*] du français sont issus de l'anglais (NON CONFORMISTE, NON VIOLENCE, NON STOP), mais on oublie souvent que la construction [*non-X*] est entrée dans la langue anglaise par des emprunts au français et au latin. L'examen de la nomenclature du *Linguistic Atlas of Early Middle English* et du *Middle English Dictionary* suggère que les [*non-X*] ont commencé à émerger au 14^e via une série d'emprunts au français, langue dotée d'un grand prestige durant la période anglo-normande (1066-15^e s.). On peut se demander comment la construction [*non-X*] de l'anglais a développé les caractéristiques qu'elle a aujourd'hui, qui sont différentes de celles du français (par exemple, intégrité lexicale des [*non-Adj*]).

Cette thèse a abordé des thématiques et domaines divers et complexes ; les perspectives mentionnées ci-dessus ne sont que quelques-unes des pistes de recherches vers lesquelles ce travail pourrait m'amener.

Table des figures

1.1	Carré des oppositions (Horn, 1989, p. 11)	21
1.2	Les différents sens du terme <i>opposition</i> dans les dérivés en <i>anti-</i>	29
2.1	Relation forme/sens dans une théorie componentielle (Croft, 2007, p. 473)	35
2.2	Relation forme/sens en GdC (Croft, 2007, p. 474)	36
2.3	La construction transitive en français.	38
2.4	Schéma d'instantiation : exemple de JUSTE et du schéma [<i>in-Adj</i>].	39
2.5	Schéma d'instantiation : exemple des dérivés en <i>in-</i> et en <i>-able</i>	39
2.6	Schéma de préfixation en français : les adjectifs négatifs en <i>in-</i>	43
2.7	Les différentes rubriques du lexème COMMENCER.	47
2.8	RCL de verbes en <i>re-</i>	47
2.9	Schéma de dérivation de SOCIAL – SOCIALISTE _{A/N} /SOCIALISME _N	50
2.10	Familles et séries morphologiques et lexicales	52
1.1	Interprétation des [<i>non-N</i>] : arbre de décision.	117
2.1	Organisation sémantique des [<i>non-N</i>] ontologiques dynamiques.	133
2.2	Organisation sémantique des [<i>non-N</i>] ontologiques statifs.	134
2.3	Organisation Figure/Ground : les N et les [<i>non-N</i>] ontologiques.	137
3.1	Fonctionnement de la catégorisation dans les [<i>non-N</i>] complémentaires.	152
3.2	Organisation sémantique des [<i>non-N</i>] complémentaires.	157
4.1	Relation sémantique entre les [<i>anti-N</i>] antonymiques et leur Nb (Heyna, 2013, p. 66).	179
5.1	Types Nb dans les [<i>non-N</i>].	194
5.2	Types morphosyntaxiques de Nb dans les [<i>non-N</i>].	194
5.3	Types sémantiques de Nb dans les [<i>non-N</i>].	195
5.4	Interprétation selon le type morphosyntaxique de Nb.	195
5.5	Interprétation selon le type sémantique de base.	196
5.6	Organisation constructionnelle des préfixoïdes <i>hoofd-</i> et <i>bere-</i>	210
5.7	Lien entre l'interprétation complémentaire et l'interprétation contraire.	214

5.8	Organisation des trois constructions nominales en <i>non-</i>	214
1.1	Réseau lexical des [<i>non-N</i>], des [<i>non-Adj</i>] et des [<i>in-Adj</i>].	228
1.2	Adjectifs antonymes et [<i>non-Adj</i>] selon Warczyk (1981).	232
1.3	Négation du terme marqué/non marqué (Moeschler, 1982, p. 16).	233
1.4	Adverbes en position intercalaire dans le corpus de [<i>non-Adj</i>].	242
1.5	Les [<i>non-Adj</i>] sur le continuum syntaxe-morphologie.	249
3.1	Constructions [<i>non-Adj</i>] et des [<i>in-Adj</i>] : arbre de décision.	271
1.1	Liens entre les N, A, [<i>non-N</i>] complémentaires et [<i>non-Adj</i>] classifiants.	280
2.1	Organisation des [<i>non-N</i>] complémentaires et les [<i>non-Adj</i>] classifiants.	284
2.2	Organisation des constructions nominales et adjectivales en <i>non-</i> (1).	285
2.3	Organisation des constructions nominales et adjectivales en <i>non-</i> (2).	286
2.1	Noms, formes apparentées à des infinitifs et formes apparentées à des participes dans les [<i>non-X</i>] _N (types).	311
2.2	Types morphosyntaxiques de bases dans les [<i>non-X</i>] _N (types).	311
2.3	Interprétation des [<i>non-X</i>] _N (types).	312
2.4	Adjectifs et formes apparentées à des participes dans les [<i>non-X</i>] _{Adj} (types).	312
2.5	Types morphosyntaxiques de bases dans les [<i>non-X</i>] _{Adj} (types).	313
6.1	Origine des formes nominales en <i>non-</i>	361
6.2	Origine des formes adjectivales en <i>non-</i>	361

Liste des tableaux

1.1	Types de négation.	24
2.1	Continuum syntaxe-lexique (Croft, 2005, p. 275)	37
3.1	Corpus synchronique : données dictionnairiques (types).	64
3.2	Corpus synchronique : données issues de Frantext (types).	65
3.3	Corpus synchronique : données issues d'internet (types).	67
3.4	Corpus synchronique : données globales (types).	67
3.5	Formes syntaxiques éliminées automatiquement.	70
3.6	[<i>Non-Adj</i>] éliminés automatiquement.	71
3.7	Emplois de <i>non</i> dans le corpus Frantext 1900-2012 (tokens).	77
1.1	Types morphologiques de bases dans le corpus dictionnairique.	104
1.2	Types morphologiques de bases dans le corpus Frantext.	104
1.3	Types morphologiques de bases dans le corpus Toile.	105
1.4	Types morphologiques de bases dans l'ensemble du corpus.	105
1.5	Types sémantiques de bases dans le corpus dictionnairique.	110
1.6	Types sémantiques de bases dans le corpus Frantext.	111
1.7	Types sémantiques de bases dans le corpus Toile.	111
1.8	Types sémantiques de bases dans l'ensemble du corpus.	112
1.9	Tests pour l'identification de l'interprétation des [<i>non-N</i>]	117
1.10	Répartition des trois interprétations dans le corpus dictionnairique.	118
1.11	Répartition des trois interprétations dans le corpus Frantext.	118
1.12	Répartition des trois interprétations dans le corpus Toile.	119
1.13	Répartition des trois interprétations dans l'ensemble du corpus.	119
2.1	Tests pour l'identification de l'interprétation ontologique des [<i>non-N</i>].	121
2.2	Types morphosyntaxiques de Nb dans l'interprétation ontologique.	122
2.3	Répartition des types sémantiques de bases dans l'interprétation ontologique.	126
2.4	Principales caractéristiques des [<i>non-N</i>] ontologiques.	141
3.1	Tests pour l'identification de l'interprétation complémentaire des [<i>non-N</i>].	143
3.2	Types morphosyntaxiques de Nb dans l'interprétation complémentaire.	144

3.3	Répartition des types sémantiques de bases dans l'interprétation complémentaire.	147
3.4	Principales caractéristiques des [<i>non-N</i>] complémentaires.	161
4.1	Tests pour l'identification de l'interprétation contraire des [<i>non-N</i>].	163
4.2	Types morphosyntaxiques de Nb dans l'interprétation contraire.	164
4.3	Types sémantiques de Nb dans l'interprétation contraire.	166
4.4	Types de stéréotypes (Anscombe, 2001).	170
4.5	Distinction entre les deux dimensions de la morphologie évaluative.	174
4.6	Types morphosyntaxiques de Nb dans les [<i>anti-N</i>] antonymiques.	181
4.7	Types sémantiques de Nb dans les [<i>anti-N</i>] antonymiques.	183
4.8	Principales caractéristiques des [<i>non-N</i>] contraires.	191
5.1	Propriétés des mots lexicaux et des mots grammaticaux.	208
1.1	Types morphologiques de bases dans les [<i>non-Adj</i>] (types).	229
2.1	Emploi classifiant vs qualifiant des adjectifs.	256
2.2	Tests diagnostiques de l'emploi qualifiant : récapitulatif.	261
2.3	Adjectifs en <i>in-</i> et en <i>non-</i> et glissement de sens (Gaatone, 1971).	263
2.4	Date de 1 ^e attestation de quelques adjectifs en <i>in-</i> et en <i>non-</i> (<i>TLFi</i>).	265
3.1	Caractéristiques des [<i>non-Adj</i>] et des [<i>in-Adj</i>] en synchronie.	270
1.1	Le cycle de Jespersen (Jespersen, 1917 ; Dahl, 1979).	295
1.2	Évolution des marqueurs de négation syntaxique (Kawaguchi, 2009, p. 207).	296
2.1	Classement des constructions [<i>non-X</i>] en fonction de la nature de X.	307
2.2	Occurrences de <i>non</i> dans le corpus diachronique (tokens).	309
2.3	Occurrences des différentes constructions en <i>non-</i> (tokens).	310
3.1	Types de constructions [<i>non-V</i>] (en % du total de tokens de [<i>non-V</i>]).	315
3.2	Types d'emplois des [<i>non-Part</i>] (en % du total de tokens de [<i>non-Part</i>]).	316
3.3	Contextes d'emploi des [<i>non-Part</i>] dans le corpus.	323
3.4	Types d'emplois des [<i>non-Vinf</i>] (en % du total de tokens de [<i>non-Vinf</i>]).	331
4.1	Constructions nominales en <i>non-</i>	339
5.1	Constructions adjectivales en <i>non-</i>	349
5.2	Types d'adjectifs entrant dans les [<i>non-Adj</i>] (tokens).	350
5.3	Types de formes adjectivales en <i>non-</i> (en % du total de tokens de [<i>non-X</i>] _{Adj}).	350

Résumé en français

Mots clés : morphologie, grammaire de constructions, négation, diachronie, syntaxe

Cette thèse porte sur les constructions nominales et adjectivales en *non-* ([*non-N*] et [*non-Adj*]) en français d'un point de vue synchronique et diachronique dans le cadre de la grammaire de constructions. À partir d'un corpus constitué d'occurrences de [*non-N*] et de [*non-Adj*] issues de la base de données Frantext, de la Base de Français Médiéval, de dictionnaires, de la presse écrite et de la Toile, je montre que le patron [*non-N*] est une construction morphologique dans laquelle *non-* est un préfixe, tandis que le patron [*non-Adj*] est une construction syntaxique où *non-* est un adverbe. Les [*non-N*] peuvent prendre trois interprétations (que j'appelle ontologique, complémentaire et contraire) selon le type de nom base et les informations pragmatiques fournies par le contexte. Les [*non-Adj*] sont comparés aux [*in-Adj*], avec lesquels ils partagent un sémantisme négatif mais dont ils se différencient sur plusieurs points (préférence pour les bases apparentées à des verbes, absence d'intégrité lexicale, expression de la négation contradictoire ou contraire). Je montre que les [*non-N*] et les [*non-Adj*] ont en commun des propriétés formelles et sémantiques et je propose de représenter ces constructions comme l'instanciation d'une construction plus générale qui maintient la distinction entre morphologie et syntaxe tout en tenant compte de la proximité entre ces deux constructions. Enfin, je montre que les [*non-N*] et les [*non-Adj*] ont émergé à la fin du moyen français à partir d'emplois syntaxiques de *non*, à la faveur de changements opérés dans le système de la négation verbale du français.

Abstract in English

Key words : morphology, construction grammar, negation, diachrony, syntax

This dissertation deals with nominal and adjectival constructions in *non-* ([*non-N*] and [*non-Adj*]) in French from a synchronic and diachronic perspective within the framework of construction grammar. On the basis of a corpus of [*non-N*] and [*non-Adj*] drawn from the Frantext database, the Base de Français Médiéval, dictionaries, the written press and the internet, I show that the [*non-N*] pattern is a morphological construction in which *non-* is a prefix, whereas the [*non-Adj*] is a syntactic construction in which *non-* is an adverb. [*Non-N*] can have three different interpretations (which I call ontological, complementary and contrary), depending on the base noun and pragmatic information provided in the context. [*Non-Adj*] are compared to [*in-Adj*], with which they share a negative meaning but from which they differ in several respects (preference for bases related to verbs, no lexical integrity, expression of contradictory or contrary negation). I show that [*non-N*] and [*non-Adj*] have common formal and semantic properties and I propose an analysis whereby they are represented as instantiations of a more general construction. This analysis maintains the distinction between morphology and syntax and at the same time takes into account the similarities between the two constructions. Finally, I show that [*non-N*] and [*non-Adj*] have emerged from syntactic uses of *non* at the end of the Middle French period as a result of changes in the system of verbal negation in French.

Bibliographie

- ALGEO, J. (1971). The vogueish uses of *non*. *American Speech*, **46**, 87–105.
- ALLEN, M. (1978). *Morphological investigations*. PhD thesis, University of Connecticut.
- AMIOT, D. (2002). Quelles relations entre les catégories de l'adverbe, de la conjonction de subordination, de la préposition et du préfixe? *Verbum*, **3**, 295–308.
- AMIOT, D. (2004). Préfixes ou prépositions? Le cas de *sur(-)*, *sans(-)*, *contre(-)* et les autres. *Lexique*, **16**, 67–83.
- AMIOT, D. (2005). Between compounding and derivation : Elements of word-formation corresponding to prepositions. In *Morphology and its demarcations : Selected papers from the 11th Morphology meeting, Vienna, February 2004*, pp. 183–213 : Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- AMIOT, D. (2008). La catégorie de la base dans la préfixation en *dé-*. In B. FRADIN, Ed., *La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*, volume 27, pp. 1–16. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- AMIOT, D. (2012). Grammaticalization of prepositions in french word formation. In P. MULLER *et al.*, Ed., *Word-Formation. An International Handbook of the Languages of Europe*, pp. 1811–1824. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- AMIOT, D. & DE MULDER, W. (2001). Préposition contre préfixe. In P. PÉROZ, Ed., *Actes du Colloque CONTRE : identité sémantique et variation catégorielle*, pp. 203–232.
- AMIOT, D. & MONTERMINI, F. (2009). Affixes et mots grammaticaux. In B. FRADIN *et al.*, Ed., *Aperçus de morphologie du français*, pp. 127–141. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- AMSILI, P. (2003). L'antonymie en terminologie : quelques remarques. *Conférence TIA-2003, Strasbourg, 31 mars et 1 avril 2003*, pp. 1–10.

- AMSILI, P. & LE DRAOULEC, A. (1996). An account of negated sentences in the drt framework. In J. GINZBURG & AL., Eds., *The Tbilisi Symposium on Language, Logic and Computation : Selected Papers*, pp. 3–18 : Stanford : CSLI Publications.
- ANDERSON, S. R. (1992). *A-morphous morphology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1990). Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur. *Langue française*, **86**, 103–125.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1994). L'insoutenable légèreté morphologique du préfixe négatif *in-* dans la formation d'adjectifs. *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, **5**, 299–321.
- ANSCOMBRE, J.-C. (2001). Dénomination, sens et référence dans une théorie des stéréotypes nominaux. *Cahiers de praxématique*, **36**, 43–72.
- ANSCOMBRE, J.-C. & LEEMAN, D. (1994). La dérivation des adjectifs en *-ble* : morphologie ou sémantique? *Langue française*, **103**, 32–44.
- APOTHÉLOZ, D. (2003). Le rôle de l'iconicité constructionnelle dans le fonctionnement du préfixe négatif *in-*. *Cahiers de linguistique analogique*, **1**, 35–63.
- APOTHÉLOZ, D. (2005). Morphème opportuniste et lexicalisation d'inférences : la préfixation négative *in-*. *Neophilologica*, **17**, 84–95.
- APTER, M. J. (1982). *The experience of motivation : The theory of psychological reversals*. London : Academic Press London.
- ARCHE, M. (2006). *Individuals in time : tense, aspect and the individual/stage distinction*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- ARCHE, M. *et al.* (2014). Argument structure and aspect in adjectives and participles : Where are we? *Lingua*, **149**, 95–117.
- ARCHE, M. & MARIN, R. (2015). Nominalizations from evaluative adjectives in Spanish. In J. SMITH & T. IHSANE, Eds., *Romance linguistics 2012 : Selected papers from the 42nd symposium on Romance languages*, pp. 261–274. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- ARISTOTE (2008). *Catégories suivi de De l'interprétation*. (traduction M. Crubellier *et al.*) Paris : Garnier Flammarion.
- ARONOFF, M. (1976). Word formation in generative grammar. *Linguistic Inquiry Monographs Cambridge, Mass.*, **1**, 1–134.

- ARONOFF, M. (1994). *Morphology by itself : Stems and inflectional classes*. Cambridge, London : MIT press.
- ARRIVÉ, M. et al. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Garnier Flammarion.
- ASHBY, W. (1981). The loss of the negative particle *ne* in French : A syntactic change in progress. *Language*, pp. 674–687.
- ASHBY, W. (1991). When does variation indicate linguistic change in progress? *Journal of French Language Studies*, **1**, 1–19.
- ASHER, N. (1993). *Reference to abstract objects in discourse*. Berlin : Springer.
- ATTAL, P. & MULLER, C. (1984). La négation. *Langue française*, **62**.
- BAAYEN, H. (1993). On frequency, transparency and productivity. In G. BOOIJ & J. VAN MARLE, Eds., *Yearbook of Morphology 1992*, pp. 181–208. Berlin : Springer.
- BAAYEN, H. (2001). *Word frequency distributions*. Berlin : Springer Science & Business Media.
- BAAYEN, H. (2009). Corpus linguistics in morphology. morphological productivity. hsk, 29.2. In A. LÜDELING & M. KYTÖ, Eds., *Corpus Linguistics. An international handbook. Vol. 2.*, pp. 899–919. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- BALDI, P. (1989). Negative prefixation in latin. *L'Information Grammaticale*, **43**(1), 3–6.
- BALLY, C. (1944). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne.
- BARBARESI, L. & DRESSLER, W. (2006). Morphopragmatics. In K. BROWN, Ed., *Encyclopedia of language and Linguistics, 2nd Edition*, pp. 332–335. Oxford : Elsevier.
- BARSALOU, L. (1983). Ad hoc categories. *Memory & cognition*, **11**, 211–227.
- BARTNING, I. (1976). *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français. Vol. 10, Romanica Stockholmiensia*. Stockholm : Almqvist & Wiksell International.
- BARTNING, I. (1984). Aspects syntaxiques et sémantiques des adjectifs ethniques en français. *Revue romane*, **2**, 177–218.
- BATTISTELLA, E. (1990). *Markedness : The evaluative superstructure of language*. Albany : SUNY Press.

- BAUER, L. (1983). *English word-formation*. Cambridge : Cambridge University Press.
- BAUER, L. (2001). *Morphological productivity*. Cambridge : Cambridge University Press.
- BAUER, L. et al. (2013). *The Oxford reference guide to English morphology*. Oxford : Oxford University Press.
- BÉCHADE, H. (1992). *Phonétique et morphologie du français moderne et contemporain*. Paris : Presses Universitaires de France.
- BENNIS, H. (2000). Adjectives and argument structure. In P. COOPMANS & AL., Eds., *Lexical specification and insertion*, pp. 27–67. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- BISETTO, A. & SCALISE, S. (2005). The classification of compounds. *Lingue e linguaggio*, **4**(2), 319–332.
- BLEVINS, J. P. (2003). Stems and paradigms. *Language*, **79**(4), 737–767.
- BLEVINS, J. P. (2006). Word-based morphology. *Journal of linguistics*, **42**(3), 531–573.
- BLUMENTHAL, P. & HAUSMANN, F. (2006). Présentation : collocations, corpus, dictionnaires. *Langue française*, **2**, 3–13.
- BOCHNAK, R. (2011). Quantity and gradability across categories. In *Semantics and Linguistic Theory. Proceedings of SALT 20*, pp. 251–268.
- BOLINGER, D. (1967). Adjectives in English : attribution and predication. *Lingua*, **18**, 1–34.
- BOOIJ, G. (2002). Constructional idioms, morphology, and the dutch lexicon. *Journal of Germanic linguistics*, **14**(4), 301–329.
- BOOIJ, G. (2005a). Compounding and derivation : Evidence for construction morphology. In *Morphology and its demarcations : Selected papers from the 11th Morphology meeting, Vienna, February 2004*, volume 264, pp. 109–132 : Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- BOOIJ, G. (2005b). *The grammar of words : An introduction to linguistic morphology*. New York : Oxford University Press.
- BOOIJ, G. (2007). Construction morphology and the lexicon. *Selected Proceedings of the 5th Décembrettes : Morphology in Toulouse*, pp. 34–44.
- BOOIJ, G. (2010). *Construction morphology*. New York : Oxford University Press.
- BOOIJ, G. & AUDRING, J. (2015). Construction morphology and the parallel architecture of grammar. *Cognitive science*, **1**, 1–27.

- BOOIJ, G. & HÜNING, M. (2014). Affixoids and constructional idioms. In R. BOOGAART *et al.*, Ed., *Extending the Scope of Construction Grammar*, pp. 77–106. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- BOONE, A. (1987). Les constructions « il est linguiste »/« c'est un linguiste ». *Langue française*, **75**, 94–106.
- BOONS, J.-P. (1984). Sceller un piton dans le mur ; desceller un piton du mur : pour une syntaxe de la préfixation négative. *Langue française*, **62**, 95–126.
- BOSREDON, B. (2003). Le paramètre catégoriel dans les unités polylexicales : de la polysémie à la néologie. *Syntaxe & sémantique*, **5**, 47–58.
- BRESNAN, J. (1995). Lexicality and argument structure. In *Paris Syntax and Semantics Conference*, pp. 1–28 : Citeseer.
- BRINTON, L. & TRAUOGOTT, E. (2005). *Lexicalization and language change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- BRØNDAL, V. (1950). *Théorie des prépositions. Introduction à une sémantique relationnelle*. Copenhagen : Munksgaard.
- BUCHI, E. (2009). La dérivation en *de-* et en *dis-* en protoroman. contribution à la morphologie constructionnelle de l'ancêtre commun des langues romanes. *Recherches linguistiques de Vincennes*, **38**, 139–159.
- BUCHI, E. (2011). Réel, irréel, inréel : depuis quand le français connaît-il deux préfixes négatifs *in-*? *Linguistics*, **26**, 79–102.
- BURIDANT, C. (1980). Les binômes synonymiques. Esquisse d'une histoire des couples de synonymes du moyen age au XVIIe siècle. *Bulletin du Centre d'Analyse du discours*, **4**, 5–76.
- BURIDANT, C. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes.
- BYBEE, J. (1985). *Morphology : A study of the relation between meaning and form*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- BYBEE, J. (1995). Regular morphology and the lexicon. *Language and cognitive processes*, **10**(5), 425–455.
- BYBEE, J. (2007). Diachronic linguistics. In D. GEERAERTS & H. CUYCKENS, Eds., *The Oxford handbook of cognitive linguistics*, pp. 945–987. Oxford : OUP.

- BYBEE, J. *et al.* (1994). *The evolution of grammar : Tense, aspect, and modality in the languages of the world*. Chicago : University of Chicago Press.
- BYBEE, J. & HOPPER, P. (2001). *Frequency and the emergence of linguistic structure*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- CADIOT, P. (2002). Métaphore prédicative nominale et motifs lexicaux. *Langue française*, **134**, 38–57.
- CADIOT, P. (2005). Métaphore prédicative nominale : genèse de la constitution de l'objet dans le champ subjectif. In M. RIEGEL *et al.*, Ed., *Aux carrefours du sens. Hommage offert à G. Kleiber pour son 60e anniversaire*, pp. 641–657. Leuven/Paris : Peeters.
- CALABRESE-STEIMBERG, L. (2009). Nom propre et dénomination événementielle : quelles différences en langue et en discours? *Corela*, **7**(1).
- CARTONI, B. (2008). *De l'incomplétude lexicale en traduction automatique : vers une approche morphosémantique multilingue*. PhD thesis, Université de Genève.
- CARTONI, B. & LEFER, M.-A. (2011). Negation and lexical morphology across languages : Insights from a trilingual translation corpus. *Poznań Studies in Contemporary Linguistics PSiCL*, **47**(4), 795–843.
- CHAPMAN, D. & SKOUSEN, R. (2005). Analogical modeling and morphological change : The case of the adjectival negative prefix in English. *English Language and Linguistics*, **9**(2), 333–357.
- CINQUE, G. (1990). Ergative adjectives and the lexicalist hypothesis. *Natural Language & Linguistic Theory*, **8**, 1–39.
- CLARK, H. *et al.* (1977). *Psychology and language : An introduction to psycholinguistics*. New York : Harcourt Brace Jovanovich.
- COMBETTES, B. (2003). L'évolution de la forme en *-ant* : aspects syntaxiques et textuels. *Langages*, **149**, 6–24.
- COMBETTES, B. (2011). La délimitation du français préclassique : aspects syntaxiques. *Diachroniques*, **1**, 59–82.
- COMBETTES, B. & MARCHELLO-NIZIA, C. (2008). La périodisation en linguistique : problèmes théoriques et méthodologiques. In *Congrès Mondial de Linguistique Française*, pp. 355–357 : EDP Sciences.

- COOPER, F. (1895). *Word formation in the Roman sermo plebeius : an historical study of the development of vocabulary in vulgar and late Latin, with special reference to the Romance languages*. Hildesheim : Georg Olms.
- CORBIN, D. (1980). Contradictions et inadéquations de l'analyse parasynthétique en morphologie dérivationnelle. In A.-M. DESSAUX-BERTHONNEAU, Ed., *Théories linguistiques et traditions grammaticales*, pp. 181–224. Lille : Presses universitaires de Lille.
- CORBIN, D. (1985). Les bases non autonomes en français ou comment intégrer l'exception dans un modèle lexical. *Langue française*, **66**, 54–76.
- CORBIN, D. (1987). *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, volume 193. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- CORBIN, D. (1988). Une hypothèse à propos des suffixes *-isme*, *-ique*, *-iste* du français : la troncature réciproque. *Aspects de linguistique française, Hommage à QIM Mok*, pp. 63–75.
- CORBIN, D. (1991). La formation des mots : structures et interprétations. *Lexique*, **10**.
- CORBIN, D. (1992). Hypothèses sur les frontières de la composition nominale. *Cahiers de grammaire*, **17**, 26–55.
- CORBIN, D. (1999). Pour une théorie sémantique de la catégorisation affixale. *Faits de langues*, **7**(14), 65–77.
- CORBLIN, F. & TOVENA, L. (2003). L'expression de la négation dans les langues romanes. In D. GODARD, Ed., *Les langues romanes : problèmes de la phrase simple*, pp. 281–343. Paris : CNRS éditions.
- COVENEY, A. (1998). Awareness of linguistic constraints on variable *ne* omission. *Journal of French Language Studies*, **8**(2), 159–187.
- CREISSELS, D. (1995). *Éléments de syntaxe générale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- CREISSELS, D. (2006). *Syntaxe générale : une introduction typologique*. Paris : Hermes sciences.
- CRISTEA, T. (1971). *La structure de la phrase négative en français contemporain*. Bucarest : Société roumaine de linguistique romane.
- CROFT, W. (1991). *Syntactic categories and grammatical relations : The cognitive organization of information*. Chicago : University of Chicago Press.

- CROFT, W. (2000). *Explaining language change : An evolutionary approach*. Harlow, Essex : Longman.
- CROFT, W. (2001). *Radical construction grammar*. Oxford : Oxford University Press.
- CROFT, W. (2003). Mixed languages and acts of identity : An evolutionary approach. In Y. MATRAS & P. BAKKER, Eds., *The mixed language debate : Theoretical and empirical advances*, pp. 41–72. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- CROFT, W. (2005). Logical and typological arguments for radical construction grammar. In J.-O. ÖSTMAN & M. FRIED, Eds., *Construction Grammars : Cognitive grounding and theoretical extensions*, pp. 213–314. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- CROFT, W. (2007). Construction grammar. In D. GEERAERTS & H. CUYCKENS, Eds., *The Oxford handbook of cognitive linguistics*, pp. 463–508. Oxford : Oxford University Press.
- CROFT, W. (2009). Towards a social cognitive linguistics. In V. EVANS & S. POURCEL, Eds., *New directions in cognitive linguistics*, pp. 395–420. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- CROFT, W. & CRUSE, D. (2004). *Cognitive linguistics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CRUSE, D. (1986). *Lexical semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CULICOVER, P. & JACKENDOFF, R. (2006). The simpler syntax hypothesis. *Trends in cognitive sciences*, **10**(9), 413–418.
- CUSIN-BERCHE, F. (2000). Exploration des caractéristiques des langues de spécialité. In B. DENIS, Ed., *La rédaction technique*, pp. 55–77. Champs linguistiques, De Boeck Supérieur.
- DAHL, Ö. (1979). Typology of sentence negation. *Linguistics*, **17**(1-2), 79–106.
- DAL, G. (1997). *Grammaire du suffixe -et(te)*. Paris : Didier Erudition.
- DAL, G. (2003a). Arguments pour un préfixe *contre-*. *Recherches linguistiques*, **26**, 172–201.
- DAL, G. (2003b). Productivité morphologique : définitions et notions connexes. *Langue française*, **140**, 3–23.
- DAL, G. (2008). Analogie et lexique construit : un retour ? In *1er Congrès Mondial de Linguistique Française*, pp. 1587–1599 : EDP Sciences.
- DAL, G. et al. (2007). Les adjectifs de forme *in-x-able* en français. In F. FLORICIC, Ed., *La négation dans les langues romanes*, pp. 205–224. Amsterdam : Benjamins.

- DAL, G. & NAMER, F. (2010). Les noms en *-ance/-ence* du français : quel(s) patron(s) constructionnel(s) ? In *2ème Congrès Mondial de Linguistique Française*, pp. 893–907 : EDP Sciences.
- DAL, G. & NAMER, F. (2012). Faut-il brûler les dictionnaires ? ou comment les ressources numériques ont révolutionné les recherches en morphologie. In *3ème Congrès Mondial de Linguistique Française*, pp. 1261–1276 : EDP Sciences.
- DAL, G. & NAMER, F. (2014). Adjectifs positifs en *-able* et négatifs en *in-* correspondants en français : ou pourquoi seuls sont importables les ordinateurs portables. In *4ème Congrès Mondial de Linguistique Française*, pp. 1741–1754 : EDP Sciences.
- DAMOURETTE, J. & PICHON, E. (1911). *Des mots à la pensée*. Paris : D'Artrey.
- DARMESTER, A. (1874). *Traité de la formation des mots composés dans la langue française : comparée aux autres langues romanes et au latin*. A. Franck, vol. 19, Paris.
- DE CLERCQ, K. (2013). *A unified syntax of negation*. PhD thesis, Ghent University.
- DE MULDER, W. & VANDERHEYDEN, A. (2001). L'histoire de *contre* et la sémantique prototypique. *Langue française*, **130**, 108–125.
- DE SWART, H. (1996). Meaning and use of not... until. *Journal of Semantics*, **13**(3), 221–263.
- DE SWART, H. (2009). *Expression and interpretation of negation : an OT typology*. Berlin : Springer Science & Business Media.
- DE VRIES, H. (2010). *Evaluative degree modification of adjectives and nouns*. PhD thesis, Utrecht institute of Linguistics.
- DI SCIULLO, A.-M. & TREMBLAY, M. (1993). Négation et interfaces. *Toronto Working Papers in Linguistics*, **12**(1).
- DI SCIULLO, A.-M. & TREMBLAY, M. (1996). Configurations et interprétation : les morphèmes de négation. *Recherches linguistiques de Vincennes*, **25**, 27–52.
- DIEWALD, G. (2006). Context types in grammaticalization as constructions. *Constructions*, **1**, 1–29.
- DIXON, B. (1977). Where have all the adjectives gone ? *Studies in language*, **1**(1), 19–80.
- DRESSLER, W. & BARBARESI, L. (1994). *Morphopragmatics : Diminutives and intensifiers in Italian, German, and other languages*. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.

- DRESSLER, W. & KILANI-SCHOCH, M. (1999). Perspective morphopragmatique sur les formations en -o du français branché. In I. MEL'CUK *et al.*, Ed., *DEC. Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, pp. 55–66. Montréal : Recherches lexicosémantiques IV.
- DUBOIS, J. (1962). *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain : essais d'interprétation des mouvements observés dans le domaine de la morphologie des mots construits*. Paris : Larousse.
- DUBOIS, J. & GUILBERT, L. (1961). La notion de degré dans le système morphologique du français moderne. *Journal de Psychologie*, **1**, 57–64.
- DUCHACEK, O. (1965). Sur quelques problèmes de l'antonymie. *Cahiers de lexicologie*, **6**, 55–66.
- DUCROT, O. (1973). *La preuve et le dire*. Paris : Hermann.
- DUCROT, O. (1980). *Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique*. Paris : Hermann.
- DUCROT, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Les éditions de Minuit.
- DUCROT, O. & CAREL, M. (2006). Description argumentative et description polyphonique : le cas de la négation. In L. PERRIN, Ed., *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, volume 28, pp. 215–242. Metz, Université Paul Verlaine.
- DUCROT, O. & TODOROV, T. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Editions du Seuil.
- DUGAS, E. (2012). La négation en morphologie : le cas des formes nominales en *non-* en français. Mémoire de Master, Université de Lille (non publié).
- DUGAS, E. (2014). The pragmatics of morphological negation : Pejorative and euphemistic uses of the prefix *non-* in french. *Taikomoji kalbotyra*, **4**, 1–21.
- DUGAS, E. (2016). Détection, extraction automatique et analyse des lexèmes construits par la préfixation en *non-* en français. In *Actes du 27e CILPR*, pp. 133–143 : Nancy, ATILF.
- DURAND, J. (1982). A propos du préfixe *anti-* et de la parasyntèse en français. *Essex Occasional Papers*, **25**, 1–35.
- ELLISALDE, Y. (2014). *La négation*. Paris : Vrin.

- ERNOUT, A. & MEILLET, A. (1967). *Dictionnaire étymologique de la langue latine*. Paris : Klincksieck.
- FÁBREGAS, A. (2007). The internal syntactic structure of relational adjectives. *Probus*, **19**(1), 1–36.
- FAUCONNIER, G. (1975). Polarity and the scale principle. *CLS*, **2**, 188–199.
- FAUCONNIER, G. (1984). Projection des présuppositions et application à la négation. *Langue française*, **62**, 12–36.
- FILLMORE, C. *et al.* (1988). Regularity and idiomacity in grammatical constructions : The case of *let alone*. *Language*, **64**(3), 501–538.
- FISCHER, O. (2008). On analogy as the motivation for grammaticalization. *Studies in Language*, **32**(2), 336–382.
- FLAUX, N. (1991). L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent. *Langue française*, **92**, 26–45.
- FLAUX, N. & LAGAE, V. (2015). Un brouhaha de négations. Etude de l'unité lexicale *négation*. In J. GOES & M. PITAR, Eds., *La négation. Etudes linguistiques, pragmatiques et didactiques*, pp. 17–37. Artois Presses Université.
- FLAUX, N. & VAN DE VELDE, D. (2000). *Les noms en français : esquisse de classement*. Editions Ophrys.
- FLEISCHER, W. (1969). *Wortbildung der deutschen Gegenwartssprache*. Leipzig : EB Bibliographisches Institut.
- FOULET, L. (1965). *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris : Champion.
- FRADIN, B. (1997a). Esquisse d'une sémantique de la préfixation en *anti-*. *Recherches linguistiques de Vincennes*, **26**, 87–111.
- FRADIN, B. (1997b). Une préfixation complexe : le cas de *anti-*. *Neuphilologische Mitteilungen*, **98**, 333–350.
- FRADIN, B. (2000). Combining forms, blends and related phenomena. In U. DOLSESCHA & A. THORNTON, Eds., *Extragrammatical and Marginal Morphology*, pp. 11–59. Lincom Europa.
- FRADIN, B. (2001). A propos du suffixe *-et*. *Le français moderne*, **69**(1), 86–98.
- FRADIN, B. (2003a). Le traitement de la suffixation en *-et*. *Langages*, **37**(152), 51–77.

- FRADIN, B. (2003b). *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : PUF.
- FRADIN, B. *et al.* (2008). Remarques sur l'usage des corpus en morphologie. *Langages*, **3**, 34–59.
- FRADIN, B. *et al.* (2009). La morphologie évaluative. In B. FRADIN & OTHERS, Eds., *Aperçus de morphologie du français*, pp. 231–266. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- FRIED, M. (2011). Construction grammar. In M. FRIED & J. OSTMAN, Eds., *Construction Grammar in a cross-language perspective*, pp. 419–437. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- FRUYT, M. (2008). Négation et grammaticalisation en latin. *Revue de linguistique latine du centre Alfred Ernout : de lingua latina*, **1**, 1–44.
- FUNK, W.-P. (1971). Adjectives with negative affixes in modern English and the problem of synonymy. *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik*, **19**(4), 364–386.
- GAATONE, D. (1971). *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, volume 114. Genève : Librairie Droz.
- GAATONE, D. (1987). Les préfixes négatifs avec les adjectifs et les noms verbaux. *Cahiers de lexicologie*, **50**(1), 79–90.
- GALMICHE, M. (1990). Hyponymie et généralité. *Langages*, **98**, 33–49.
- GARY-PRIEUR, M.-N. (1976). Déboiser et déboutonner : Remarques sur la construction du sens des verbes dérivés par *dé-*. In J.-C. CHEVALIER, Ed., *Grammaire transformationnelle : syntaxe et lexicologie*, pp. 95–137. Lille : Université de Lille.
- GARY-PRIEUR, M.-N. (1991). Le nom propre constitue-t-il une catégorie linguistique? *Langue française*, **92**, 4–25.
- GAZDAR, G. (1979). *Pragmatics : implicature, presupposition, and logical form*. New York : Academic Press.
- GEERAERTS, D. (2006). Prospects and problems of prototype theory. In D. GEERAERTS *et al.*, Ed., *Cognitive linguistics : basic readings*, pp. 55–74. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- GEERAERTS, D. (2008). Prototypes, stereotypes, and semantic norms. In D. GEERAERTS *et al.*, Ed., *Cognitive Sociolinguistics : Language Variation, Cultural Models, Social Systems*, pp. 21–44. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.

- GEERAERTS, D. *et al.* (2010). *Advances in cognitive sociolinguistics*. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- GERHARD-KRAIT, F. (2000). *La préfixatio en dé(s)- : formes construites et interprétations*. Thèse de doctorat, Strasbourg, Université Marc Bloch.
- GIRARDIN, C. (2005). Les classifieurs : une sous-classe d'adjectifs non prédicatifs? *Cahiers de lexicologie : Revue internationale de lexicologie et lexicographie*, **86**, 59–70.
- GIVÓN, T. (1978). Negation in language : pragmatics, function, ontology. *Syntax and semantics*, **9**, 69–112.
- GIVÓN, T. (1993). *English grammar : A function-based introduction*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- GIVÓN, T. (1995). *Functionalism and grammar*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- GOLDBERG, A. (1995). *Constructions : A construction grammar approach to argument structure*. Chicago : University of Chicago Press.
- GOLDBERG, A. (2003). Constructions : a new theoretical approach to language. *Trends in cognitive sciences*, **7**(5), 219–224.
- GOLDBERG, A. (2006). *Constructions at work : The nature of generalization in language*. New York : Oxford University Press.
- GRABAR, N. & ZWEIGENBAUM, P. (2003). Productivité à travers domaines et genres : dérivés adjectivaux et langue médicale. *Langue française*, **140**, 102–125.
- GRANDI, N. (2002). *Morfologie in contatto : Le costruzioni valutative nelle lingue del Mediterraneo*. Milano : Franco Angeli.
- GRÉVISSE, M. (1993). *Le bon usage (by André Goosse)*. Paris : Duculot.
- GRICE, H. (1975). Logic and conversation. In P. COLE & J. MORGAN, Eds., *Syntax and Semantics Vol. 3 : Speech Acts*. New York : Academic Press.
- GRIMSHAW, J. (1990). *Argument structure*. Cambridge : The MIT Press.
- GUILBERT, L. (1971). De la formation des unités lexicales. In *Grand Larousse de la langue française*, pp. 9–81. Larousse : Paris.
- HAAS, P. *et al.* (2008). Du verbe au nom : calques et décalages aspectuels. In *Congrès mondial de linguistique française*, pp. 2051–2065 : EDP Sciences.

- HAAS, P. & HUYGHE, R. (2010). Les propriétés aspectuelles des noms d'activités. *Cahiers Chronos*, **21**, 103–118.
- HADERMANN, P. *et al.* (2010). La scalarité dans tous ses aspects. *Langue française*, **165**, 3–15.
- HALMØY, O. (1984). A propos de l'adjectif en *-ant*, dit 'verbal'. *Revue romane*, **1**.
- HALMØY, O. (2003). *Le gérondif en français*. Paris : Ophrys.
- HAMAWAND, Z. (2009). *The semantics of English negative prefixes*. London, Oakville : Equinox.
- HASPELMATH, M. (2006). Against markedness (and what to replace it with). *Journal of linguistics*, **42**(1), 25–70.
- HASPELMATH, M. & SIMS, A. (2002). *Understanding morphology*. Arnold London.
- HATHOUT, N. (2009). *Contributions à la description de la structure morphologique du lexique et à l'approche extensive en morphologie*. Université Toulouse le Mirail, Toulouse 2.
- HATHOUT, N. *et al.* (2003). Enquête sur les dérivés en *-able*. *Cahiers de grammaire*, **28**, 49–90.
- HEINE, B. (2003). On degrammaticalization. In B. J. & AL., Eds., *Historical linguistics*, pp. 163–179. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- HELDNER, C. (1981). *La portée de la négation. Un examen de quelques facteurs sémantiques et textuels pertinents à sa détermination dans des énoncés authentiques*. PhD thesis, Stockholms universitet.
- HENRICHSEN, A.-J. (1967). Quelques remarques sur l'emploi des formes verbales en *-ant* en français moderne. *Revue romane*, **2**.
- HEYNA, F. (2008). Sémantisme et potentiel argumentatif des dérivés dénominaux en *anti-*. *Discours - Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique*, **2**, 193–219.
- HEYNA, F. (2009). The use of *anti-* in contemporary french : A case of degrammaticalization ? *Grammaticalization and pragmatics : facts, approaches, theoretical issues*, **5**, 193–219.
- HEYNA, F. (2012). *Etude morpho-syntaxique des parasythétiques : les dérivés en dé- et en anti-*. Champs linguistiques - Recherches.

- HEYNA, F. (2013). Antirides et antihéros : valeurs adversative et antonymique des dérivés en *anti-*. In J. FRANÇOIS & AL., Eds., *La linguistique de la contradiction*, pp. 55–74. Bruxelles : Peter Lang.
- HIDALGO-DOWNING, L. (2000). *Negation, text worlds, and discourse : The pragmatics of fiction*, volume 66. Greenwood Publishing Group.
- HIGGINBOTHAM, J. (1983). The logic of perceptual reports : An extensional alternative to situation semantics. *The Journal of Philosophy*, **80**(2), 100–127.
- HILPERT, M. (2013). *Constructional change in English : Developments in allomorphy, word formation, and syntax*. Cambridge : Cambridge University Press.
- HILPERT, M. (2014). *Construction grammar and its application to English*. Edinburgh : Edinburgh University Press.
- HILPERT, M. & GRIES, S. (2016). Quantitative approaches to diachronic corpus linguistics. In M. KYTÖ & P. PAHTA, Eds., *The Cambridge Handbook of English Historical Linguistics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- HIMMELMANN, N. P. (2004). Lexicalization and grammaticization : Opposite or orthogonal ? In W. BISANG *et al.*, Ed., *What makes Grammaticalization ? : A Look from its Fringes and its Components*, pp. 22–42. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- HINTIKKA, J. (2002). Negation in logic and in natural language. *Linguistics and Philosophy*, **25**(5-6), 585–600.
- HOPPER, P. (1991). On some principles of grammaticization. In E. TRAUGOTT & B. HEINE, Eds., *Approaches to grammaticalization*, pp. 17–35. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- HOPPER, P. & TRAUGOTT, E. (1993). *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- HORN, L. (1985). Metalinguistic negation and pragmatic ambiguity. *Language*, **61**(1), 121–174.
- HORN, L. (1989). *A natural history of negation*. Chicago : University of Chicago Press.
- HORN, L. (2010). Multiple negation in English and other languages. In L. HORN, Ed., *The expression of negation*, pp. 111–148. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- HORN, L. (2015). Lie-toe-tease : double negatives and unexcluded middles. *Philosophical Studies*, **1**, 1–25.

- HUOT, H. (2007). La préfixation négative en français moderne. In F. FLORICIC, Ed., *La négation dans les langues romanes*, pp. 177–204. Amsterdam : Benjamins.
- HUYGHE, R. & MARÍN, R. (2007). L'héritage aspectuel des noms déverbaux en français et en espagnol. *Faits de langue*, **30**, 265–274.
- IACOBINI, C. (1998). Distinguishing derivational prefixes from initial combining forms. In *the Proceedings of the first Mediterranean Conference in Morphology*, pp. 132–140.
- IACOBINI, C. (2004). I prefissi. In M. GROSSMANN & F. RAINER, Eds., *La formazione delle parole in italiano*, pp. 99–163. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- JAKOBSON, R. (1932). Zur struktur des russischen verbums. *Charisteria V Mathesio Oblata*, pp. 74–84.
- JAKOBSON, R. (1939). Signe zéro. In *Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally*, pp. 143–152. Genève.
- JANSSEN, T. & VAN DER LEEK, F. (2010). The *let alone* puzzle : a question of orientation. In B. CAPELLE & N. WADA, Eds., *Distinctions in English grammar : offered to Renaat Declerck*, pp. 312–337. Tokyo : Kaitakusha.
- JESPERSEN, O. (1917). *Negation in English and other languages*. Copenhaguen : Host.
- JESPERSEN, O. (1971). *La Philosophie de la grammaire (trad. française de A.-M. Léonard)*. Paris, Éditions de Minuit (1ère éd. : 1924, London, George Allen & Unwin Ltd).
- JONASSON, K. (1994). *Le nom propre*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
- KALIK, A. (1971). La caractérisation négative. *Le français moderne*, **39**, 128–146.
- KAMP, H. & PARTEE, B. (1995). Prototype theory and compositionality. *Cognition*, **57**(2), 129–191.
- KAMP, H. & REYLE, U. (1993). *From discourse to logic*. Dordrecht : Kluwer.
- KATZ, J. (1972). *Semantic theory*. New York : Harper & Row.
- KATZ, J. (1977). *Propositional structure and illocutionary force*. New York : Crowell.
- KAWAGUCHI, Y. (2009). Particules négatives du français : *ne, pas, point* et *mie* — un aperçu historique. In L. BARONIAN *et al.*, Ed., *Le français d'un continent à l'autre : Mélanges offerts à Yves Charles Morin*, pp. 193–210. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

- KAY, P. (2004). Pragmatic aspects of grammatical constructions. In L. HORN & G. WARD, Eds., *Handbook of pragmatics*, pp. 675–700. John Wiley & Sons.
- KEMMER, S. & BARLOW, M. (2000). Introduction : A usage-based conception of language. In S. KEMMER & M. BARLOW, Eds., *Usage-based models of language*, pp. 7–28. Stanford : CSLI publications.
- KENNEDY, C. (1999). *Projecting the adjective : The syntax and semantics of gradability and comparison*. London : Routledge.
- KENNEDY, C. & McNALLY, L. (2005). Scale structure, degree modification, and the semantics of gradable predicates. *Language*, **81**(2), 345–381.
- KEPNER, S. & REIS, M. (2005). *Linguistic evidence : empirical, theoretical and computational perspectives*. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- KIEFER, F. (2001). Morphology and pragmatics. In A. SPENCER & A. ZWICKY, Eds., *The Handbook of Morphology*, pp. 272–279. Oxford : Blackwell Publishing.
- KLEIBER, G. (1981). *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, volume 6. Klincksieck.
- KLEIBER, G. (1984). Dénomination et relations dénominatives. *Langages*, **19**(76), 77–94.
- KLEIBER, G. (1989). « Le » générique : un massif? *Langages*, **94**, 73–113.
- KLEIBER, G. (2003a). Item lexical, mots construits et polylexicalité vus sous l'angle de la dénomination. *Syntaxe & sémantique*, **5**, 31–46.
- KLEIBER, G. (2003b). Sur la sémantique des dénominations. *Verbum*, **1**, 97–106.
- KLEIBER, G. (2007). En passant par le gérondif avec mes (gros) sabots. *Cahiers Chronos*, **19**, 93–125.
- KLEIBER, G. & RIEGEL, M. (1978). Les grammaires floues. *Bulletin des Jeunes Romanistes Strasbourg*, **21**, 67–122.
- KLEIBER, G. & TAMBA, I. (1990). L'hyponymie revisitée : inclusion et hiérarchie. *Langages*, **98**, 7–32.
- KOEHL, A. (2009). Are French *-ité* suffixed nouns property nouns? *Selected Proceedings of the 6th Décembrettes : Morphology in Bordeaux*, pp. 95–110.
- KOEHL, A. (2012). *La construction morphologique des noms désadjectivaux suffixés en français*. PhD thesis, Université de Lorraine.

- KRIFKA, M. (2007). Negated antonyms : Creating and filling the gap. In U. SAUERLAND & P. STATEVA, Eds., *Presupposition and implicature in compositional semantics*, pp. 163–177. Palgrave Macmillan.
- KRIPKE, S. (1972). *Naming and necessity*. Berlin : Springer.
- KUPFERMAN, L. (1979). Les constructions *il est médecin/c'est un médecin* : essai de solution. *Cahier de linguistique*, **9**, 131–164.
- KUPFERMAN, L. (1991). Structure événementielle de l'alternance *un/ø* devant les noms humains attributs. *Langages*, **25**(102), 52–75.
- LAKOFF, G. (1973). Hedges : A study in meaning criteria and the logic of fuzzy concepts. *Journal of philosophical logic*, **2**(4), 458–508.
- LANGACKER, R. (1987). *Foundations of cognitive grammar : Theoretical prerequisites*, volume 1. Stanford : Stanford University Press.
- LANGACKER, R. (1990). *Concept, Image, and Symbol : The Cognitive Basis of Grammar*. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- LANGACKER, R. (1999). *Grammar and conceptualization*. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- LANGACKER, R. (2000). A dynamic usage-based model. In M. BARLOW & S. KEMMER, Eds., *Usage-based models of language*, pp. 1–63. Stanford, CA : CSLI Publications.
- LANGACKER, R. (2006). Cognitive grammar. introduction to concept, image, and symbol. In D. GEERAERTS, Ed., *Cognitive linguistics : basic readings*, pp. 29–67. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- LARRIVÉE, P. (2010). The pragmatic motifs of the Jespersen cycle : Default, activation, and the history of negation in French. *Lingua*, **120**(9), 2240–2258.
- LARRIVÉE, P. (2011). The role of pragmatics in grammatical change : The case of French preverbal *non*. *Journal of pragmatics*, **43**(7), 1987–1996.
- LARRIVÉE, P. (2014). Where do negative prefixes come from? *Romance Philology*, **68**(1-2), 65–75.
- LARRIVÉE, P. & INGHAM, R. (2012). Variation, change and the status of negatives in peripheral varieties of Old French : The case of néant. In D. LAGORGETTE & T. POOLEY, Eds., *Le changement linguistique en français : aspects socio-historiques, études en hommage au Professeur R. Anthony Lodge*, pp. 99–111. Chambéry : Presses universitaires de Savoie.

- LAUWERS, P. (2007). *Nous sommes ø linguistes*. quelques nouvelles pièces à verser à un vieux dossier. *Neuphilologische Mitteilungen*, **108**(1), 247–283.
- LEARD, J.-M. & MARENGO, S. (2005). Ni qualificatifs, ni relationnels : la place des adjectifs référentiels au sein d'une classification sémantique globale. *Cahiers de lexicologie : Revue internationale de lexicologie et lexicographie*, **86**, 227–238.
- LEECH, G. (1974). *Semantics*. Penguin Books : New York.
- LEECH, G. (1983). *Principles of pragmatics*. London : Longman.
- LEFER, M.-A. (2012). La préfixation française à travers les genres et les domaines : étude de corpus. In *SHS Web of Conferences, EDP Sciences, CMLF 2012*, pp. 1325–1349.
- LEGALLOIS, D. (2002). Incidence énonciative des adjectifs *vrai* et *véritable* en antéposition nominale. *Langue française*, **136**, 46–59.
- LEHMANN, C. (1982). *Thoughts on grammaticalization*. München : Lincom Europa.
- LEHMANN, C. (1992). Word order change by grammaticalization. In M. GERRITSEN & D. STEIN, Eds., *Internal and external factors in syntactic change*, pp. 395–416. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- LEVI, J. (1978). *The syntax and semantics of complex nominals*. Cambridge : Academic Press.
- LIGNON, S. et al. (2014). De l'agglutination à la triangulation ou comment expliquer certaines séries morphologiques. In *SHS Web of Conferences, EDP Sciences, CMLF 2014*, pp. 1813–1835.
- LIGNON, S. & PLÉNAT, M. (2009a). Echangisme suffixal et contraintes phonologiques. In B. FRADIN et al., Ed., *Aperçus de morphologie du français*, pp. 65–81. Presses universitaires de Vincennes : Saint-Denis.
- LIGNON, S. & PLÉNAT, M. (2009b). Les mots composés vn. In B. FRADIN & OTHERS, Eds., *Aperçus de morphologie du français*, pp. 175–198. Presses universitaires de Vincennes : Saint-Denis.
- LJUNG, M. (1970). *English denominal adjectives*. Studentlitteratur : Lund.
- LÖFSTEDT, L. (1976). La réduplication synonymique de Jean de Meun dans sa traduction de Végèce. *Neuphilologische Mitteilungen*, **77**(4), 449–470.
- LYONS, J. (1968). *Linguistique générale : introduction à la linguistique théorique*. Paris : Librairie Larousse.

- LYONS, J. (1977). *Semantics. 2 vols.* Cambridge : Cambridge University Press.
- MARCHAND, H. (1966). Review of : Affixal negation in English and other languages (K. Zimmer). *Language*, **42**, 134–142.
- MARCHAND, H. (1969). *The categories and types of present-day English word-formation : A synchronic-diachronic approach.* Munich : Beck.
- MARCHELLO-NIZIA, C. (1995). *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique.* Paris : Armand Colin.
- MARCHELLO-NIZIA, C. (1999). *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution.* Paris : Éditions Ophrys.
- MARI, A. & MARTIN, F. (2008). Bare and indefinite NPs in predicative position in French. In F. SCHÄFER, Ed., *Incremental specification in context*, pp. 119–144. Working Papers of the SFB 732.
- MARTIN, R. (1976). Inférence, antonymie et paraphrase. *Strasbourg : Klincksieck.*
- MARTIN, R., WILMET, M. & LEFEVRE, Y. (1980). *Manuel du français du Moyen-Age : 2. Syntaxe du moyen français.* Bière.
- MATTHEWS, P. (1974). *Morphology.* Cambridge : Cambridge University Press.
- MEJRI, S. (1999). Unité lexicale et polylexicalité. *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, **40**, 79–93.
- MEL'ČUK, I. (1994). *Cours de morphologie générale.* Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- MELIS, L. (2001). La préposition est-elle toujours la tête d'un groupe prépositionnel ? *Travaux de linguistique*, **1**, 11–22.
- MELIS, L. (2003). *La préposition en français.* Paris : Ophrys.
- MÉLIS-PUCHULU, A. (1991). Les adjectifs dénominaux : des adjectifs de «relation». *Lexique*, **10**, 33–60.
- MELLET, S. (1992). L'alternance *ne/non* en latin classique. *L'Information grammaticale*, **55**(1), 28–32.
- MÉNARD, P. (1994). *Syntaxe de l'ancien français.* Bière.

- MEYER-LÜBKE, W. (1966). *Historische Grammatik der französischen Sprache. Zweiter Teil : Wortbildungslehre. Zweite, durchgesehene und ergänzte Auflage von JM Piel.* Heidelberg : Winter.
- MICHAELIS, L. (2004). Type shifting in construction grammar : An integrated approach to aspectual coercion. *Cognitive linguistics*, **15**(1), 1–68.
- MILNER, J.-C. (1967). Esquisse à propos d'une classe limitée d'adjectifs en français moderne. *MIT Quaterly Progress Report*, **84**, 275–285.
- MILNER, J.-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations.* Paris : Seuil.
- MOESCHLER, J. (1982). *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation.* Berne : Peter Lang.
- MOIGNET, G. (1965). L'opposition *non/ne* en ancien français. *Travaux de linguistique et de littérature*, **3**(1), 46–66.
- MOIGNET, G. (1973). *Grammaire de l'ancien français.* Paris : Klincksieck.
- MOLINIER, C. & LEVRIER, F. (2000). *Grammaire des adverbes : description des formes en -ment.* Genève : Librairie Droz.
- MORZYCKI, M. (2009). Degree modification of gradable nouns : size adjectives and adnominal degree morphemes. *Natural Language Semantics*, **17**, 175–203.
- MOURELATOS, A. (1978). Events, processes, and states. *Linguistics and philosophy*, **2**(3), 415–434.
- MULLER, C. (1991). *La négation en français : syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes.* Genève : Librairie Droz.
- MULLER, C. (1992). La négation comme jugement. *Langue française*, **94**, 26–34.
- MURPHY, M. L. (2003). *Semantic relations and the lexicon : Antonymy, synonymy and other paradigms.* Cambridge : Cambridge University Press.
- NAGANO, A. (2007). Marchand's analysis of back-formation revisited : back-formation as a type of conversion. *Acta Linguistica Hungarica*, **54**(1), 33–72.
- NAMER, F. (2012). Nominalisation et composition en français : d'où viennent les verbes composés ? *Lexique*, **20**, 169–201.

- NAMER, F. & VILLOING, F. (2006). Saxifrage et casse-pierre : quelles propriétés distinctives des mots composés VN et NV en français? *Morphologie und romanistische Sprachwissenschaft, Arbeitspapier Nr. 120, Universität Konstanz Fachbereich Sprachwissenschaft*, **120**, 177–197.
- NOAILLY, M. (2004). Du lien primordial de l'adjectif et du substantif en français, et du peu d'intérêt de la mise en relation de l'adjectif avec le verbe dans cette même langue. In J. FRANÇOIS, Ed., *L'adjectif en français et à travers les langues*, pp. 151–168. Caen : Presses Universitaires de Caen.
- NØLKE, H. (1990). Recherches sur les adverbes : bref aperçu historique des travaux de classification. *Langue française*, **88**, 117–123.
- NØLKE, H. (1994). *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Peeters.
- NORDE, M. (2009). *Degrammaticalization*. Oxford : OUP.
- NORDE, M. (2010). Degrammaticalization : three common controversies. In K. STATHI *et al.*, Ed., *Grammaticalization. Current views and issues*, pp. 123–150. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- NORDE, M. (2012). Lehmann's parameters revisited. In K. DAVIDSE *et al.*, Ed., *Grammaticalization and Language Change : New Reflections*, pp. 73–109. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- NYROP, K. (1930). *Grammaire historique de la langue française*, volume 6. Gyldendalske boghandel, Nordisk forlag.
- ORLANDINI, A. (2001). *Grammaire fondamentale du latin : négation et argumentation en latin*. Leuven : Peeters.
- ORWELL, G. (1946). *Politics and the English language*. Penguin UK.
- OSGOOD, C. & RICHARDS, M. (1973). From yang and yin to and or but. *Language*, **49**(2), 380–412.
- ÖSTMAN, J.-O. & FRIED, M. (2005). *Construction Grammars : Cognitive grounding and theoretical extensions*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- PARADIS, C. & WILLNERS, C. (2006a). Antonymy and negation — the boundedness hypothesis. *Journal of Pragmatics*, **38**(7), 1051–1080.
- PARADIS, C. & WILLNERS, C. (2006b). What a corpus-based dictionary tells us about antonymy. In E. CORINO *et al.*, Ed., *Proceedings of XII EURALEX International Congress*, pp. 213–219.

- PELLAT, J.-C. *et al.* (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- PICOCHÉ, J. & MARCHELLO-NIZIA, C. (1989). *Histoire de la langue française*. Paris : Nathan-Université.
- PLAG, I. (1999). *Morphological productivity : structural constraints in English derivation*. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- PLAG, I. (2003). *Word-formation in English*. Cambridge : Cambridge University Press.
- PLÉNAT, M. (2008). Quelques considérations sur la formation des gentilés. In B. FRADIN, Ed., *La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*, pp. 155–174. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- PLÉNAT, M. *et al.* (2004). *Morphologie et recyclage : le cas de anti-*. Communication aux 3es Décembrettes. Toulouse.
- PLÉNAT, M. (2000). Quelques thèmes de recherche actuels en morphophonologie française. *Cahiers de lexicologie*, **77**, 27–62.
- PLÉNAT, M. (2009). Les contraintes de taille. In B. FRADIN *et al.*, Ed., *Aperçus de morphologie du français*, pp. 47–63. Presses universitaires de Vincennes : Saint-Denis.
- PLÉNAT, M. & ROCHÉ, M. (2003). Prosodic constraints on suffixation in French. In G. BOOIJ *et al.*, Ed., *Topics in morphology. Selected papers from the third Mediterranean Morphology Meeting*, pp. 285–299. Universitat Pompeu Fabra : Barcelone.
- POLLARD, C. & SAG, I. A. (1994). *Head-driven phrase structure grammar*. Chicago : University of Chicago Press.
- POLLOCK, J.-Y. (1983). Sur quelques propriétés des phrases copulatives en français. *Langue Française*, **58**, 89–125.
- POTTIER, B. (1962). *Systématique des éléments de relation : étude de morphosyntaxe structurale romane*. Diesterweg.
- PRÉVOST, S. (2008). Corpus informatisés de français médiéval : contraintes sur leur constitution et spécificités de leurs apports. *Corpus (en ligne)*, **7**.
- PRÉVOST, S. (2011). *Français médiéval en diachronie : du corpus à la langue (mémoire de synthèse)*. PhD thesis, Ecole normale supérieure de Lyon-ENS Lyon.
- PRICE, G. (1993). *Pas (point) without ne in interrogative clauses*. *Journal of French Language Studies*, **3**(2), 191–195.

- PRZEPIÓRKOWSKI, A. (1999). On negative eventualities, negative concord, and negative *yes/no* questions. In *Proceedings of SALT*, volume 9, pp. 237–254.
- PUTNAM, H. (1975). The meaning of meaning. In K. GUNDERSON, Ed., *Language, Mind and Knowledge*, pp. 131–193. University of Minnesota Press.
- QUEFFÉLEC, A. (2000). La négation du membre de proposition en ancien français. *L'Information Grammaticale*, **86**(1), 21–24.
- QUIRK, R. et al. (1974). *A comprehensive grammar of the English language*. Londres/New York : Longman.
- REID, T. (1939). *Non, nen and ne with finite verbs in french*. *Studies in French Language and Medieval Literature presented to Mildred K. Pope by Pupils, Colleagues and Friends*, pp. 305–313.
- REY, A. (1968). Un champ préfixal : les mots français en *anti-*. *Cahiers de lexicologie*, **12**, 37–57.
- RIEGEL, M. (2005). Une ancienne chapelle, un pur mensonge un vague diplôme : ou quand un simple adjectif modalise le rapport de la désignation nominale. *Cahiers de lexicologie : Revue internationale de lexicologie et lexicographie*, **86**, 105–130.
- ROCHÉ, M. (2003a). De la « bonne formation » des dérivés en *on*. *Cahiers de grammaire*, **28**, 91–112.
- ROCHÉ, M. (2003b). L'interfixe est-il une unité morphologique ? In B. FRADIN et al., Ed., *Les unités morphologiques. Actes du 3e forum de morphologie*, pp. 169–178. Université de Lille 3 : Villeneuve d'Ascq.
- ROCHÉ, M. (2005). Sur une classe d'adjectifs par conversion. In I. CHOI JONIN, Ed., *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions*, pp. 319–346. Berne : Peter Lang.
- ROCHÉ, M. (2007). Logique lexicale et morphologie : la dérivation en *-isme*. *Selected Proceedings of the 5th Décembrettes : Morphology in Toulouse*, pp. 45–58.
- ROCHÉ, M. (2008). Structuration du lexique et principe d'économie : le cas des ethniques. In *Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*, pp. 1571–1585. EDP Sciences.
- ROCHÉ, M. (2011). Quel traitement unifié pour les dérivations en *-isme* et en *-iste* ? In M. ROCHÉ et al., Ed., *Des unités morphologiques au lexique*, pp. 69–144. Paris : Hermes Sciences Lavoisier.

- ROCHÉ, M. *et al.* (2011). *Des unités morphologiques au lexique*. Paris : Hermes Sciences Lavoisier.
- ROTHWELL, W. (1966). A study of the prefix *de/des* in anglo-norman and some considerations arising therefrom. *Transactions of the Philological Society*, **65**(1), 24–41.
- ROY, I. (2009). Typologie des prédicats non-verbaux dans les phrases copulatives et théorie de la prédication. In A. IBRAHIM, Ed., *Prédicats, prédication et structures prédicatives*, pp. 131–146. Paris : CRL.
- ROY, I. (2010). Deadjectival nominalizations and the structure of the adjective. In A. ALEXIADOU & M. RATHER, Eds., *The syntax of Nominalizations across Languages and Frameworks*, pp. 129–158. Berlin : Mouton.
- RYDBERG, G. L. (1907). *Zur geschichte des französischen [schwa]*. Almqvist & Wiksell.
- SAPIR, E. (1944). Grading, a study in semantics. *Philosophy of science*, **11**(2), 93–116.
- SASSOON, G. (2013). *Vagueness, gradability and typicality : The interpretation of adjectives and nouns*. Leiden : Brill.
- SCALISE, S. (1984). *Generative morphology*. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- SCHACHTER, P. (1985). Parts-of-speech systems. In T. SHOPEN, Ed., *Language typology and syntactic description, vol. 1 : Clause structure*, pp. 3–61. Cambridge : Cambridge University Press.
- SCHÄFER, R. & BILDHAUER, F. (2012). Building large corpora from the web using a new efficient tool chain. In *LREC*, pp. 486–493.
- SCHAPANSKY, N. (2002). The syntax of negation in french : contrariety versus contradiction. *Lingua*, **112**(10), 793–826.
- SCHAPANSKY, N. (2010). Further aspects of negation in french. *Lingua*, **120**(1), 103–131.
- SCHLYTER, S. (1977). *La place des adverbes en -ment en français*. PhD thesis, Universität Konstanz.
- SCHMID, H.-J. (2007). Entrenchment, salience and basic levels. In D. GEERAERTS & A. CUYCKENS, Eds., *Handbook of cognitive linguistics*, pp. 117–138. Oxford : Oxford University Press.
- SCHMIDT, G. (1987). Das Affixoid. Zur Notwendigkeit und Brauchbarkeit eines beliebten Zwischenbegriffs der Wortbildung. In H. GABRIELE, Ed., *Deutsche Lehnwortbildung.*, pp. 53–101. Tübingen : Narr.

- SCHNEDECKER, C. (2010). La notion de gradation s'applique-t-elle au nom ? *Langue française*, **165**, 17–34.
- SCHÖNEFELD, D. (2013). It is quite common for theoretical predictions to go untested (BNC_CMH). a register-specific analysis of the English *go un-v-en* construction. *Journal of Pragmatics*, **52**, 17–33.
- SCHWARZE, C. (2004). Compositionnalité et variation sémantique en morphologie lexicale. *Verbum*, **4**, 481–501.
- SCHWARZE, C. (2005). Grammatical and paragrammatical word-formation. *Lingue e linguaggio*, **4**(2), 137–162.
- SIEGEL, D. C. (1974). *Topics in English morphology*. (1979) New York : Garland.
- SKOUSEN, R. (2013). *Analogy and structure*. Berlin : Springer Science & Business Media.
- STAAFF, E. (1928). Étude sur les mots composés avec le préfixe négatif *in-* en français. *Studia Neophilologica*, **1**(1), 45–73.
- STALNAKER, R. (1974). Pragmatic presuppositions. In M. MUNITZ & P. UNGER, Eds., *Semantics and philosophy*, pp. 197–214. New York : New York University Press.
- STALNAKER, R. (1978). Assertion. In M. ESCURDIA & R. SAINTON, Eds., *The Semantics-Pragmatics Boundary in Philosophy (2013)*, pp. 179–193. New York : Academic Press.
- STEELE, R. (1920). Some phases of negation in latin. *The Classical Journal*, **16**(1), 15–25.
- STEKAUER, P. (2005). Compounding and affixation : any difference? In *Morphology and its demarcations : Selected papers from the 11th Morphology meeting, Vienna, February 2004*, volume 264, pp. 151–159 : Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- STOCKWELL, R. P. et al. (1973). *The major syntactic structures of English*. New York : Holt, Rinehart & Winston.
- STOWELL, T. (1991). The alignment of arguments in adjective phrases. *Syntax and semantics*, **25**, 105–135.
- STRNADOVÁ, J. (2014). *Les réseaux adjectivaux : sur la grammaire des adjectifs dénominaux en français*. PhD thesis, Paris 7.
- TALMY, L. (2000). *Toward a Cognitive Semantics*. Cambridge, Massachusetts : The MIT Press.

- TAMBA-MECZ, I. (1980). Sur quelques propriétés de l'adjectif de relation. *Travaux de Linguistique et de Littérature*, **18**, 119–132.
- TAYLOR, R. (1976). Les préfixes de négation *non* et *nient* en ancien français. *Actes du 13e Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, pp. 647–658.
- THIELE, J. (1987). *La formation des mots en français moderne*. Gaetan Morin Editeur Ltee.
- TOMASELLO, M. (2003). *Constructing a language : A usage-based approach to child language acquisition*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- TOURATIER, C. (1994). *Syntaxe latine*. Leuven : Peeters.
- TOURNIER, J. (1988). La négation lexicalisée. *La Négation : domaine anglais*, **61**, 47–58.
- TRANEL, B. (1976). A generative treatment of the prefix *in-* of Modern French. *Language*, **52**(2), 345–369.
- TRAUGOTT, E. (2002). From etymology to historical pragmatics. In D. MINKOVA & R. STOCKWELL, Eds., *Studies in the History of the English Language : A Millennial Perspective*, volume 39, pp. 19–50. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- TRAUGOTT, E. (2003). Constructions in grammaticalization. In B. JOSEPH & R. JANDA, Eds., *The handbook of historical linguistics*, pp. 624–647. Oxford : Blackwell.
- TRAUGOTT, E. (2008). Grammaticalization, constructions and the incremental development of language : suggestions from the development of degree modifiers in English. In R. ECKARDT *et al.*, Ed., *Variation, Selection, Development : Probing the evolutionary model of language change*, pp. 220–250. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- TRAUGOTT, E. C. (1994). Grammaticalization and lexicalization. *The Encyclopedia of language and linguistics*, **3**, 1481–1486.
- TRAUGOTT, E. C. & TROUSDALE, G. (2013). *Constructionalization and constructional changes*. Oxford : Oxford University Press.
- TRIBOUT, D. (2010). *Les conversion de nom à verbe et de verbe à nom en français*. PhD thesis, Université Paris Diderot (Paris 7).
- TRUBETZKOY, N. (1931). Die phonologischen systeme. *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, **4**, 96–116.
- VAN DE VELDE, D. (1995). *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstractions*. Leuven : Peeters.

- VAN DE VELDE, D. (2000). Existe-t-il des noms propres de temps? *Lexique*, **15**, 35–45.
- VAN DE VELDE, D. (2006). *Grammaire des événements*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- VAN DER AUWERA, T. (2009). The jespersen cycles. In E. VAN GELDEREN, Ed., *Cyclical change*, pp. 35–71. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- VAN DER WOUDE, T. (1996). Litotes and downward monotonicity. In H. WANSING, Ed., *Negation : a notion in focus*, pp. 145–167. Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- VAN HOECKE, W. (2006). Le développement de l'adverbe *non* comme marque de la négation « partielle » en français. In C. BEL & AL., Eds., *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Herman Braet*, pp. 797–812. Leuven : Peeters.
- VENDLER, Z. (1957). Verbs and times. *The philosophical review*, **66**(2), 143–160.
- VON WARTBURG, W. & ZUMTHOR, P. (1947). *Précis de syntaxe du français contemporain*. A. Francke.
- WAGNER, R. & PINCHON, J. (1967). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette.
- WARCZYK, R. (1981). Antonymie, négation ou opposition? *La linguistique*, **17**, 29–48.
- WHITTAKER, S. (2002). *La notion de gradation. Application aux adjectifs*. European University Studies, Series XXI, Vol. 237.
- WIERZBICKA, A. (1988). *The semantics of grammar*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- WILMET, M. (1997). *Grammaire critique du français*. Paris : Duculot.
- WITTGENSTEIN, L. (1953). *Philosophical investigations - Philosophische Untersuchungen*. London : Macmillan.
- YVON, H. (1948). *Pas et point dans les propositions négatives*. A. d'Artrey.
- ZADEH, L. A. (1965). Fuzzy sets. *Information and control*, **8**(3), 338–353.
- ZANUTTINI, R. (1991). *Syntactic properties of sentential negation. A comparative study of Romance languages*. PhD thesis, University of Pennsylvania.
- ZANUTTINI, R. (1997). *Negation and clausal structure : A comparative study of Romance languages*. Oxford : Oxford University Press.

- ZIMMER, K. E. (1964). *Affixal Negation in English and Other Languages : An Investigation of Restricted Productivity : Supplement to Word, Vol. 20, No. 2, Monograph*. William Clowes and Sons Limited.
- ZRIBI-HERTZ, A. (1973). *Recherches sur la préfixation productive en français moderne*. PhD thesis, Université Paris 8.
- ZWICKY, A. (1992). Some choices in the theory of morphology. In R. LEVINE, Ed., *Formal grammar : Theory and implementation*, pp. 327–371. Oxford : Oxford University Press.